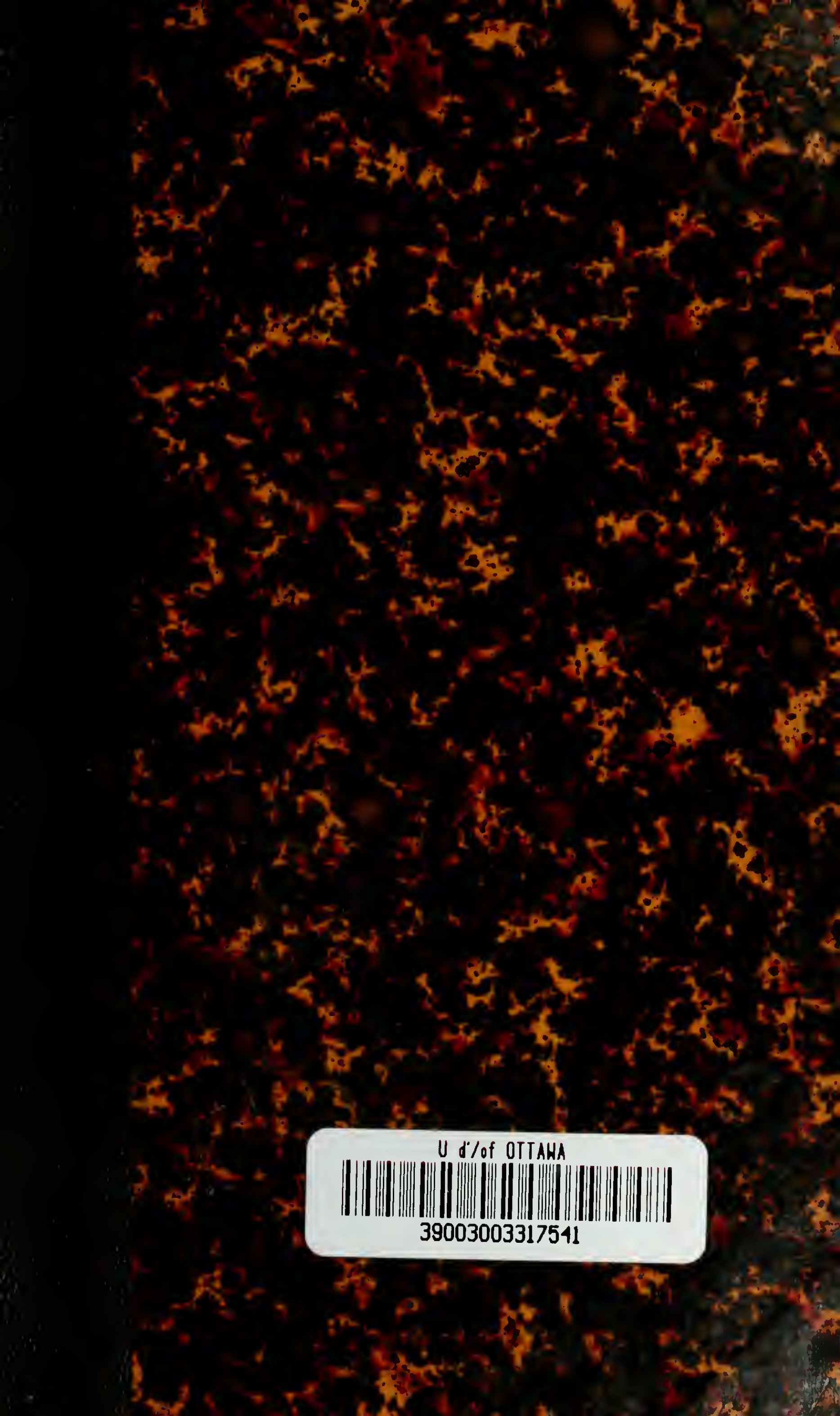

U d'/of OTTAWA
39003003317541

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

HISTOIRE
DE LA
POÉSIE CHRÉTIENNE
DEPUIS LE IVe SIÈCLE JUSQU'AU XVe

PAR

Félix CLÉMENT

1 volume in-8 : 6 francs.

L'auteur a fait choix de poëmes ou de fragments de poëmes tirés des œuvres de cinquante-quatre poëtes et de vingt et un auteurs anonymes. Ce choix commence aux premières années du IVe siècle et s'arrête aux dernières années du XIVe.

Chaque poëte est l'objet d'une notice biographique qui fait connaître le temps dans lequel il vivait, les principaux événements de sa vie, l'influence qu'il a pu avoir sur son siècle, les qualités qui le distinguent.

Des notes très-nombreuses rappellent les miracles ou les légendes auxquelles certains passages se rapportent.

Des renvois nombreux à l'Ancien et au Nouveau Testament font connaître au lecteur l'esprit avec lequel il doit juger et apprécier ces poëtes. Les faits historiques auxquels ils font allusion, la position des villes, des fleuves, des montagnes, se trouvent également mentionnés.

On trouvera aussi dans les notes de nombreux rapprochements avec les poëtes païens de l'antiquité et plusieurs poëtes français.

Le lecteur studieux devra lire dans le texte les poëmes qu'a traduits lui-même Félix Clément. Ces textes, réunis sous ce titre : *Carmina è poetis christianis excerpta*, forment un volume in-12 (de 3 fr.) d'environ seize mille vers.

Ils sont accompagnés de commentaires sur les diverses formes de la versification, sur les vers métriques et syllabiques, sur l'allitération, la numération des syllabes, la rime et l'assonance, enfin sur les modifications successives de la quantité prosodique et sur la transformation de la poésie métrique.

3566-77 — CORBEIL. Typ. et stér. CRÉTÉ.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

FRÉDÉRIC GODEFROY

Ouvrage couronné par l'Académie française



2e ÉDITION

XVIIe SIÈCLE

PROSATEURS.

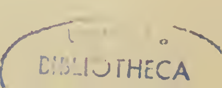
TOME II

PARIS

GAUME ET Cie, ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

1878



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

BOSSUET (Bénigne).

(1627-1704)

Abordons avec le plus grand écrivain du dix-septième siècle le genre de littérature qui a le plus illustré cette époque, l'éloquence religieuse, et admirons en même temps la réunion de tous les talents dans un seul homme.

Jacques-Bénigne Bossuet naquit à Dijon, le 27 septembre 1627, de Bénigne Bossuet, avocat, et de Marguerite Mochet, fille de noble Claude Mochet, avocat au parlement de Dijon. Ses premières années se passèrent à Dijon, au sein de la famille la plus pieuse et la plus honorable, et parmi des magistrats, des parlementaires et des légistes distingués, les Bossuet, les Mochet, les Bretagne. Dès le berceau voué à Dieu et destiné au sacerdoce, Jacques-Bénigne Bossuet, âgé seulement de huit ans et deux mois, reçut la tonsure des mains de Sébastien Zamet, évêque de Langres. Son père, nommé conseiller au parlement de Metz, étant obligé de se rendre à Toul, il fut confié aux soins d'un oncle, conseiller au parlement de Dijon, et suivit ses classes au collège des jésuites de la ville, maison illustre où furent élevés Saumaise, la Monnaie, Oudin, Longepierre, Bouhier, des Brosses, Crébillon, Rameau, Buffon. D'éclatants succès attirèrent l'attention sur le jeune Bossuet au point de le faire nommer, à treize ans et deux mois, chanoine de Metz. Cependant huit années encore se devaient écouler avant que Bossuet reçût le sous-diaconat. Sa vocation à l'état ecclésiastique fut décidée par le goût qu'il prit pour la Bible, dans une circonstance dont l'abbé le Dieu nous a raconté les curieux détails.

« Le père revenant de temps en temps à Dijon, dit le secrétaire de Bossuet, jouissait aussi du fruit des études de son fils, et l'ayant un jour conduit dans son cabinet, il s'aperçut que son esprit se portait à une étude fort au-dessus des belles-lettres. Ce fils jeta la main sur une Bible latine qu'il emporta avec la permission de son père. C'était la première fois, étudiant alors en seconde ou en rhétorique, qu'il ouvrît les livres saints. Il y trouva un goût et une sublimité qui les lui firent préférer à tout ce qu'il avait lu jusque-là. Il se souvint et raconta avec plaisir dans tout le temps de sa vie, combien il avait été touché d'abord de cette lecture. Ce moment lui était toujours présent et aussi vif que la première fois, tant son âme en avait été frappée comme de ces choses qui laissent une plus profonde impression de joie et de lumière [1]. » En septembre 1642, Bossuet fut conduit à Paris pour y achever et perfectionner ses études. Il entra au fameux collége de Navarre, et y fit son cours de philosophie sous l'illustre Nicolas Cornet, grand maître. « Ses études, dit le Dieu, ne se bornèrent pas à la philosophie du collége ; il apprit le grec à fond ; il lut tous les anciens historiens grecs et latins, les orateurs et les poëtes. L'on a vu, par une longue expérience de toute sa vie, combien ses premières études avaient été sérieuses, s'étant toujours trouvé prêt à réciter les plus beaux endroits, non-seulement des poëtes, mais encore des orateurs et même des historiens, tant il les avait présents à la mémoire [2]. »

La réputation de Bossuet se répandit bientôt dans l'université, et passa à la ville et à la cour par les prélats et les personnes de qualité témoins de ses thèses publiques. C'est ainsi qu'on désira le voir et l'entendre à l'hôtel de Rambouillet. Le fait est bien connu. Le marquis de Feuquières, qui se faisait un bonheur d'exalter le jeune abbé, le vantait particulièrement auprès de la célèbre Julie d'Angennes comme un des plus beaux esprits du siècle. Il offrit de l'enfermer seul et sans livres pour composer un sermon sur une matière proposée, qu'il réciterait aussitôt. Le discours fut fait le soir même, et prononcé sur les onze heures, devant une grande assemblée ; ce qui donna lieu au bon mot de Voiture : *Je n'ai jamais ouï prêcher ni si tôt ni si tard.* Tallemant des Réaux, le célèbre anecdotier de l'hôtel de Rambouillet, a parlé d'un *petit abbé* qu'on y fit *prêchotter* fort tard dans la nuit. Un autre sermon de cette sorte fut encore fait en présence de l'évêque de Lisieux et de deux évêques de ses amis.

Après avoir brillé par le succès de plusieurs thèses, d'une surtout, soutenue en présence du grand Condé, celle de théologie le 25 janvier 1648, Bossuet se retira à Metz dans son canonicat. Là il n'eut d'autres occupations que la prière et l'étude, et il disait souvent que c'était à Metz qu'il avait le plus lu les saints Pères. Il fut ordonné sous-

[1] Le Dieu, *Mém. sur Boss.*, I, publiés par l'abbé Guettée, 1857, Didier.
[2] *Mém. sur Boss.*, I.

diacre par son propre évêque, alors résidant à Langres, Metz n'ayant pas à cette époque de siége épiscopal. Il renonça dès ce moment pour toujours à la fréquentation du théâtre, où allaient trop souvent les ecclésiastiques de ce temps. La même année il revint au collége de Navarre, où il exerça diverses charges. De retour à Metz en 1649, il y reçut le diaconat. Il revint encore à Navarre pour s'y préparer à sa *licence*. Nommé directeur de la confrérie du Rosaire, il dut prêcher un sermon chaque semaine. Celui qu'il prononça le 14 août 1650, veille de l'Assomption, et qui nous a été conservé, annonça ce qu'il devait être dans la chaire. Il fit sa *sorbonique* le 6 novembre 1650 ; sa licence finit avec l'année 1651, et le 21 janvier 1652 il fut pourvu de la dignité d'archidiacre de Sarrebourg en l'église de Metz, dont il fut fait depuis grand archidiacre. Enfin, dans le carême de 1652, après une retraite où il fut aidé des conseils de saint Vincent de Paul, il reçut la prêtrise, et quelques semaines plus tard (16 mai), le bonnet de docteur. Résistant aux instances de Cornet, qui le sollicitait d'accepter sa place de grand maître de Navarre, il alla s'établir à Metz et y exercer les fonctions de son canonicat et de son archidiaconat. Il devait appartenir à cette église pendant dix-sept ans, de 1652 à 1669. Durant ses loisirs il se confirma dans la connaissance approfondie de l'Écriture, qu'il ne cessa de lire et de relire tous les jours de sa vie, jusqu'à en savoir presque par cœur le texte entier. Il lut avec une égale application les Pères, en particulier saint Chrysostome et saint Augustin, son principal guide dans les travaux de toute sa vie : il n'établissait aucun dogme, ne faisait aucune instruction, ne répondait à aucune difficulté que par saint Augustin. Il étudia beaucoup aussi alors et plus tard saint Grégoire de Nazianze, dont « il se servait particulièrement pour donner au roi et aux princes des instructions convenables à leur état et à leur cour [1]. » Il commença à répandre ces trésors de science dans la ville même de Metz, où Pierre de Bedacier, suffragant et vicaire général titulaire de l'évêque de Metz, M. de Verneuil, l'employa aux fonctions les plus délicates de l'enseignement et de la prédication, et spécialement à la controverse avec les calvinistes, très-nombreux à Metz. Le plus instruit de leurs ministres, Paul Ferry, avait publié, en 1655, un catéchisme sous ce titre : « *Catéchisme de la réforme de la Religion*, prêché dans Metz, par Paul Ferry, ministre de la parole de Dieu. » L'auteur avait pour but d'établir ces deux propositions :

« 1° Que la réformation avait été nécessaire ; 2° et qu'encore qu'avant la réformation on se pût sauver dans la communion de l'Église romaine, maintenant, après la réformation, on ne le peut plus. » Il inscrivait même une date après laquelle il n'y avait plus moyen de faire son salut dans les anciennes voies du catholicisme. Bossuet, alors âgé de vingt-sept ans, entreprit la réfutation de cet écrit, et aux deux propositions du ministre opposa ces deux vérités catholiques : « 1° Que

[1] *Mém.* de le Dieu.

la réformation, comme nos adversaires l'ont entreprise, est pernicieuse ; 2° que si l'on s'est pu sauver dans l'Église romaine, il s'ensuit qu'on y peut encore faire son salut. » On voit déjà toutes les qualités du grand Bossuet dans la manière dont il établit ces deux vérités par les propres principes de Ferry, qu'il convainquit lui-même.

Cependant une grande partie de sa vie était consacrée à la prédication, et il commençait à faire entendre ces nombreux sermons presque toujours prêchés de génie, qui furent imprimés pour la première fois en 1772 et dans les années suivantes, et qui n'ont guère été que de nos jours estimés tout leur prix.

De temps en temps il faisait de courts voyages à Paris, où sa réputation grandit rapidement par quelques discours d'une force et d'un style auxquels on n'était pas encore accoutumé. Deux panégyriques, celui de saint Victor et celui de saint Pierre, lui offrirent les premières occasions de donner un haut essor à son génie oratoire. Il prit un vol encore plus sublime dans le panégyrique de saint Paul. Il avait choisi pour texte ces mots : *Surrexit Paulus de terra.* « Paul se leva de terre. » (Act., IX, 8.) Tous les auditeurs furent enlevés d'admiration, et, dit un témoin, l'on donna à ce discours, comme l'on fait aux ouvrages des grands maîtres, ce nom par excellence, le *Surrexit Paulus* de M. l'abbé Bossuet.

L'année 1657 marque dans la vie de Bossuet par les efforts de son zèle et par les victoires de son éloquence durant la mission de Metz. « Ainsi, dit le Dieu, se préparait ce grand prédicateur à remplir les chaires de Paris. » Il y prêcha le carême en 1658 avec un concours universel. Le succès des panégyriques de saint François de Paule et de sainte Thérèse fut merveilleux.

En 1660 il prêcha devant la reine mère le panégyrique de saint Joseph. Le succès du sermon fut si grand que la reine le redemanda à l'heure même pour l'année suivante. L'orateur avait pris pour texte : *Depositum custodi,* « Gardez le dépôt. » (I Timoth., VI, 20.) On nomma ce sermon le *Depositum custodi* de M. l'abbé Bossuet, comme on avait déjà dit le *Surrexit Paulus de terra.*

En 1661, il prêcha le carême aux Carmélites. La reine y assista, et elle suivait partout ce jeune mais déjà illustre prédicateur, dans les sermons détachés qu'il faisait le long de l'année.

Des succès si brillants procurèrent à Bossuet, à l'âge de trente-quatre ans, l'honneur de prêcher pour la première fois devant le roi l'avent de 1661 et le carême de 1662, dans la chapelle du Louvre. Dans ce dernier carême le sermon sur l'*Ardeur de la pénitence* se remarque tout particulièrement, parce que c'est un des rares sermons de Bossuet qui porte la marque d'une composition définitive [1]. Le monarque fut si satisfait qu'il fit écrire au père du jeune apôtre pour le féliciter d'avoir un tel fils, qui serait un jour la gloire de la France et de son siècle.

[1] Voir l'édition de M. Gandar. Didier, édit.

Bossuet prêcha encore le carême de 1665 dans l'église de Saint-Thomas du Louvre devant la cour et les reines, et l'avent suivant dans la chapelle du roi. Il prêcha aussi le carême de 1666 dans la chapelle du château de Saint-Germain, où la cour s'était retirée à cause de la mort de la reine, arrivée le 20 janvier. A la différence de Bourdaloue et de Massillon, jamais il ne répétait ni le même carême ni le même avent. « C'étaient, dit le Dieu, toujours des matières nouvelles, des plus nécessaires au salut et propres à l'état et à la condition de ses auditeurs [1]. »

Ce n'était pas la cour seule qui jouissait de Bossuet ; il se faisait entendre dans les assemblées du clergé, dans les couvents, dans les chapelles particulières, et partout il se montrait comme le génie le plus éminemment oratoire, s'appliquant à démontrer, mais visant surtout à émouvoir. Il savait qu'enlever l'âme vaut mieux que gagner l'esprit.

C'est aux choses que Bossuet s'attachait : l'éloquence suivait comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes ; son discours se répandait à la manière d'un torrent, et s'il trouvait en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraînait plutôt après lui par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueillait avec choix pour se parer d'un tel ornement. *Fertur quippe impetu suo ; et elocutionis pulchritudinem, si occurrerit, vi rerum rapit, non curâ decoris assumit* [2]. C'est l'idée de l'éloquence que donne saint Augustin aux prédicateurs, et ce qu'a pratiqué admirablement l'immortel évêque de Meaux.

Quand il reprenait un sermon, il soumettait à une révision sévère les matériaux qui lui restaient de la première œuvre. Il supprimait, il ajoutait, il modifiait. De là parfois des développements qui font double emploi, parce que l'orateur, peu satisfait de son premier travail, y est revenu à plusieurs reprises, et qu'il a laissé ainsi deux rédactions différentes d'un même point.

Son éloquence s'accommodait à tous les sujets : aux grandes prédications, aux simples entretiens, aux conférences particulières.

« La considération actuelle des personnes, du lieu et du temps, dit le Dieu, le déterminaient sur le choix du sujet. Comme les saints Pères, il accommodait ses instructions ou ses répréhensions à des besoins présents : c'est pourquoi, le long d'un avent ou d'un carême, il ne pouvait se préparer que dans l'intervalle d'un sermon à l'autre. Aussi ne s'est-il point chargé de ces grands carêmes où l'on prêche tous les jours ; il aurait succombé au travail et se serait épuisé, tant son application était grande et sa prononciation vive. Au travail, il jetait sur le papier son dessein, son texte, ses preuves, en français ou en latin, indifféremment, sans s'astreindre ni aux paroles, ni au tour de l'expression, ni aux figures : autrement, lui a-t-on ouï dire cent fois, son action aurait langui, et son discours se serait énervé.

[1] *Mém. sur Boss.*, II.

[2] August., *De Doct. Christ.*, liv. IV, n. 42, t. III, 1re part., col. 81.

« Sur cette matière informe, il faisait une méditation profonde dans la matinée du jour qu'il avait à parler, et le plus souvent sans rien écrire davantage, pour ne se pas distraire, parce que son imagination allait bien plus vite que n'allait sa main.

« Maître de toutes les pensées présentes à son esprit, il fixait dans sa mémoire jusqu'aux expressions dont il voulait se servir; puis, se recueillant l'après-dînée, il repassait son discours dans sa tête, le lisant des yeux de l'esprit comme s'il eût été sur le papier, y changeant, ajoutant et retranchant, comme l'on fait la plume à la main. Enfin, monté en chaire et dans la prononciation, il suivait l'impulsion de sa parole sur son auditoire, et soudain, effaçant volontairement de son esprit ce qu'il avait médité, attaché à sa pensée présente, il poussait le mouvement par lequel il voyait sur le visage les cœurs ébranlés ou attendris [1]. »

On voit déjà quelle était la méthode de composition de Bossuet pour ses sermons : c'était l'improvisation méditée.

« On le voyait, dit le Dieu, dans ses petits et longs voyages (car il travaillait partout), on le voyait dans sa chambre, à la messe et ailleurs, l'Évangile à la main, et plus souvent fermé qu'ouvert, ruminant profondément sur les paroles qu'il s'était imprimées dans la mémoire ; et c'est après, qu'on le voyait prendre la plume et écrire rapidement les discours et les instructions sur lesquels il avait médité avec une si grande attention [2]. »

Quelquefois, et même pour des occasions solennelles, à peine avait-il le temps de réfléchir d'avance à ce qu'il devait dire. D'après le témoignage de son secrétaire, « l'abbé Bossuet n'a jamais prêché à la cour des sermons étudiés et préparés. Il ne lui était possible d'y penser que peu de jours et souvent même peu d'heures avant que de les prononcer [3]. » Il lui arrivait de prêcher ainsi d'abondance plusieurs fois par jour.

« Un matin, dit encore le Dieu, après avoir tonné contre les péchés capitaux, les inimitiés et les injustices, en une paroisse de campagne (Quincy), car il était très-véhément orateur, le soir, donnant la confirmation à des religieuses dans une sainte abbaye (le Pont-aux-Dames), il les éleva jusqu'au sein de la Divinité, et leur découvrit le Saint-Esprit procédant du Père et du Fils par cette voie d'amour qui est la source de la sanctification des âmes et de toutes les grâces. On crut voir les cieux ouverts [4]. »

Même dans ses discours les plus travaillés, il ne voulait pas se priver des bonheurs de l'improvisation.

« Quand, dit le Dieu, il préparait les oraisons funèbres où il entre beaucoup de narratif à quoi il n'y a rien à changer, et ses autres discours où l'exposition du dogme doit être claire, simple et précise, il écrivait tout sur un papier à deux colonnes, avec plusieurs expressions différentes des grands mouvements,

[1] *Mém. sur Boss.*, II.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, I.
[4] *Ibid.*, II.

mises l'une à côté de l'autre, dont il se réservait le choix dans la chaleur de la prononciation, pour se conserver, disait-il, la liberté de l'action, en s'abandonnant à son mouvement sur ses auditeurs, et tournant à leur profit les applaudissements mêmes qu'il en recevait [1]. »

Le caractère de douceur et d'onction qui respirait dans tous ses sermons, le langage simple et persuasif dans lequel il traitait les matières les plus élevées en les animant et les relevant si à propos par la chaleur des mouvements et par l'éclat et le tour imagé de saint Chrysostome, que Bossuet lisait comme saint Augustin, et dont il disait que c'était le plus grand prédicateur de l'Église [2]; tant de qualités réunies étaient bien faites pour captiver et entraîner ses auditeurs. Il s'y joignait, chez le grand orateur, « toute la beauté du visage et les manières les plus engageantes [3], » et le débit le plus brillant et le plus pathétique. « Ses tendres yeux, son air accueillant, sa voix douce, son geste modeste et naturel, sa noblesse et sa dignité, tout parlait, tout était passionné [4]. » Doué par la nature de toutes les dispositions propres à faire un orateur accompli, il n'avait pas sans fruit, dans sa jeunesse, assisté aux représentations du théâtre, où paraissaient alors les chefs-d'œuvre de Corneille, l'autre gloire incomparable de la littérature française au dix-septième siècle.

Comme œuvre littéraire, les sermons de Bossuet sont un de ses plus beaux titres, bien qu'il n'ait jamais songé à les faire imprimer, que la plupart ne soient que des ébauches, et qu'un très-petit nombre seulement appartiennent à l'époque du plein développement de son talent : après avoir été nommé précepteur du Dauphin, en 1670, il ne remonta plus dans la chaire chrétienne qu'à de rares intervalles.

Ses premiers sermons sont d'une langue surabondante d'imagination, d'un mouvement quelquefois violemment impétueux; dans plus d'une page la hardiesse y dégénère en mauvais goût et la familiarité en vulgarité; enfin les latinismes, les hébraïsmes, les archaïsmes, sans parler d'incorrections assez nombreuses, donnent à ces premiers discours un caractère quelque peu étrange, quoique dans tous on sente avec charme l'originalité et le génie.

Après quelques années de séjour à Paris, l'orateur fit subir à sa prédication d'essentielles modifications de langue et de style. En reprenant, dans un âge plus avancé, les sermons de sa jeunesse, en reproduisant jusqu'à cinq fois les morceaux les plus éloquents, il y faisait chaque fois les changements qu'exigeaient les nouvelles lois du langage aussi bien que le goût de ses auditeurs et les convenances du temps et du lieu. Il retranchait les locutions latines et les termes vieillis; il remplaçait les mots trop familiers par d'autres plus relevés. On le voit, à partir de 1660, soigner chaque jour davantage la noblesse du style et se conformer à toute l'élégance que réclamait la politesse exquise de la cour.

[1] *Mém.* de le Dieu, II. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* I. — [4] *Ibid.*, II.

C'est ainsi que ses sermons, en devenant successivement d'un goût plus sévère, d'une plus haute élévation de pensées, d'une plus grande force de doctrine, atteignirent, ceux du moins qui furent achevés, la perfection du genre.

La Harpe déclarait que Bossuet avait été médiocre dans les sermons comme Massillon dans l'oraison funèbre [1]. Nombre de critiques ont partagé cette incroyable erreur de jugement. D'autres ont accusé le grand siècle d'avoir méconnu le rare talent déployé par l'évêque de Meaux dans la chaire chrétienne, où il eut la gloire de rétablir définitivement le bon goût et la saine éloquence qui persistaient, lorsqu'il débuta, à en être bannis. Des témoignages multiples montrent cependant que ses contemporains savaient apprécier ces sermons où « à la plus mâle, à la plus vigoureuse éloquence, source inépuisable de tours nobles, de grands traits, d'expressions vives et hardies, l'orateur avait toujours su joindre l'avantage que lui donnait une science profonde ; à savoir, d'être *plein, solide, instructif*, et, enfin, cette force à laquelle on ne résistait pas [2]. »

Le 8 juin 1671, lorsque Bossuet vint à l'hôtel du chancelier Séguier, prendre sa place dans l'Académie française, et lui faire ses remerciements, le directeur, Charpentier, le félicitait « d'avoir remporté les applaudissements de toute la France par ses célèbres prédications et d'avoir paru dans la chaire avec tant d'éclat [3]. » Un autre orateur académique célébrait, peu après la mort de Bossuet, son zèle, dès les premières années de sa jeunesse, à faire valoir, *contre les vices*, des talents reçus du ciel pour l'éloquence ; ses succès, si grands, *qu'en peu de temps il avait obscurci la plupart de ses égaux* [4].

Les auditeurs des sermons de Bossuet durent donc voir en lui ce qu'il était, un des plus éloquents dispensateurs de la parole divine qu'eut jamais l'Église ; et tout en admirant la méthode, la régularité et la correction académique des Bourdaloue et des Massillon, ils surent apprécier les admirables dons de génie qu'il fit briller dans cette carrière de sermonaire qu'il remplit de 1661 à 1669 et au delà.

Si Bossuet eut des rivaux dans le sermon, il n'en eut pas dans l'oraison funèbre, forme sous laquelle son génie oratoire se déploya avec le plus de force et d'éclat.

Les *Oraisons funèbres* sont, avec le *Discours sur l'histoire universelle*, le titre le plus populaire de Bossuet. Elles mériteraient toutes ici quel-

[1] *Lycée*, 2e part., liv. II, chap. I, section IV.

[2] *Éloge de feu M. de Meaux*, par Joseph Saurin, *Journal des Savants*, 8 septembre 1704, p. 561, 576.

[3] Réponse de M. Charpentier au discours de réception prononcé par Bossuet, 8 juin 1671. (*Œuvres* de Bossuet, édit. de Versailles, t. XLIII, 32.)

[4] L'abbé de Clérambault, réponse au discours de réception de l'abbé de Polignac, 2 août 1704. (*Œuvres* de Bossuet, *ibid.*, p. 39 et suiv.)

ques détails et quelque étude ; mais l'espace nous contraint de nous borner à peu de mots sur les plus célèbres.

Bossuet avait commencé, dès l'an 1663, à s'exercer dans ce genre, si propre à la haute éloquence, par l'oraison qu'il fit en l'honneur de M. Cornet, son ancien maître de Navarre. En 1667, il prononça l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, dont il avait été le prédicateur de prédilection. Ce discours n'a pas été imprimé. Enfin, deux ans après, en 1669, il donna le premier grand modèle de cette éloquence qu'on n'imitera jamais, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, exilée en France par le meurtre de Charles Ier, son mari. Il s'y montra historien, politique, et s'éleva jusqu'aux accents du prophète Jérémie, qui seul, dit Bossuet lui-même, était capable d'égaler les lamentations aux calamités. Peut-être, profitant des priviléges du genre, idéalisa-t-il un peu son héroïne. Du moins apparaît-elle moins solennelle, quoique toujours imposante, dans le portrait qu'a tracé d'elle madame de Motteville, qui l'avait beaucoup connue.

« Cette princesse était fort défigurée par la grandeur de sa maladie et de ses malheurs, et n'avait plus guère de marques de sa beauté passée, etc. »

Peu de temps après avoir pleuré la mort de cette reine infortunée, Bossuet eut à verser de nouvelles larmes, mais de vraies larmes, sur la mort de sa fille, la duchesse d'Orléans. Parmi toutes les oraisons funèbres du pathétique orateur, un appréciateur éminent trouve celle-ci la plus étonnante, parce qu'elle est entièrement créée de génie :

« Il n'y avait là, dit Chateaubriand, ni ces tableaux de troubles des nations, ni ces développements des affaires publiques qui soutiennent la voix de l'orateur. L'intérêt que peut inspirer une princesse expirant à la fleur de son âge semble se devoir épuiser vite. Tout consiste en quelques oppositions vulgaires de la beauté, de la jeunesse, de la grandeur et de la mort ; et c'est pourtant sur ce fond stérile que Bossuet a bâti un des plus beaux monuments de l'éloquence ; c'est de là qu'il est parti pour montrer la misère de l'homme par son côté périssable, et sa grandeur par son côté immortel. Il commence par le ravaler au-dessous des vers qui le rongent au sépulcre pour le peindre ensuite glorieux avec la vertu dans des royaumes incorruptibles [1]. »

Dans l'oraison funèbre de la princesse Palatine, Bossuet, selon la remarque de Chateaubriand [2], a déployé sa haute capacité pour les abstractions philosophiques. Et en même temps son génie a su descendre, sans blesser la majesté de l'art oratoire, jusqu'à l'interprétation d'un songe. Il a prouvé par ce beau discours qu'il savait manier le pathétique doux aussi bien que le pathétique noble.

Enfin, puisque nous ne pouvons nous arrêter à tous ses chefs-d'œuvre, il se surpassa lui-même dans l'oraison funèbre du prince de

[1] *Gén. du Christ.*, 3e part., liv. IV, chap. IV.
[2] *Ibid.*

Condé, qui paraît le dernier effort de l'éloquence humaine. Grand et dominateur comme son héros, Bossuet est avec lui sur les champs de bataille. « Il voit tout, comme dit l'auteur des *Éloges*, mesure tout; il a l'air de commander aux événements; il les appelle, il les prédit, il les lie ensemble, et peint à la fois le passé, le présent, l'avenir : tant les objets se succèdent avec rapidité, tant ils s'entassent et se pressent dans son imagination[1] ! » « Ce n'est plus seulement un orateur, c'est un poëte qui embouche la trompette épique pendant une moitié de son récit, et nous donne, comme en se jouant, un chant d'Homère[2]. » Revenant, dans les dernières pages, aux vues chrétiennes qui communiquent aux premières oraisons funèbres un caractère si élevé, il redouble de pathétique et de sublime quand il appelle peuples, princes, prélats, guerriers au catafalque d'un héros qu'il embellit, qu'il pare de qualités dont il ne fut guère doué, comme de la *bonté* naturelle, mais en qui son éloquence nous fait justement admirer un des plus vaillants cœurs qu'on vit jamais.

Une observation à faire sur toutes les oraisons funèbres de Bossuet, c'est la liberté qu'y sait garder son génie. Il n'en compasse point avec une exactitude symétrique les grandes divisions. Une partie de son sujet est-elle plus intéressante, il s'y étend complaisamment et glisse sur les autres. Rien de scolastique. Pour passer d'un sujet à un autre, ses transitions sont toujours des mouvements. Il raconte, il raisonne, il s'émeut non d'après les règles de la rhétorique, mais suivant les mouvements de son inspiration. Enfin il sait être aussi naturel qu'on peut l'être dans un genre de convention.

On a souvent déprécié le genre de l'oraison funèbre, parce qu'il est de son essence d'être un discours d'appareil, une déclamation, un lieu commun, et souvent une atteinte à la vérité. Bossuet lui a su donner toute la perfection dont elle était susceptible, et lui a dû ses plus éclatants succès. Cependant, a dit son secrétaire le Dieu, « il n'aimait pas ce travail, qui est peu utile, quoiqu'il y répandît beaucoup d'édification. » Telle est l'explication de la célèbre phrase qui termine l'oraison funèbre du prince de Condé, et dans laquelle, avant d'avoir atteint soixante ans, Bossuet semble renoncer pour jamais aux pompes de l'éloquence. Il renonce aux pompes séculières d'une éloquence qui ne sert guère qu'à sa gloire; mais il ne renonce pas à l'éloquence elle-même, il en réserve l'usage pour des occasions plus modestes et plus utiles : désormais c'est seulement à son troupeau qu'il veut faire entendre sa voix.

Elle retentit cependant encore dans quelques circonstances solennelles.

Il est un discours qu'on joint souvent aux *Oraisons funèbres*, et qui mérite assurément d'avoir place parmi les plus belles productions

[1] Thomas.

[2] Chateaubriand.

oratoires de Bossuet, c'est le sermon qu'il prononça, en juin 1674, pour la profession de mademoiselle de la Vallière, devenue sœur Louise de la Miséricorde. Racontant la cérémonie touchante où l'ancienne maîtresse de Louis XIV reçut le voile des mains de la reine, madame de Sévigné dit :

« Cette belle et courageuse personne fit cette action, comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et charmante. Elle était d'une beauté qui surprit tout le monde; mais ce qui vous étonnera, c'est que le sermon de M. de Condom (Bossuet) ne fut point aussi divin qu'on l'espérait. »

C'est-à-dire qu'il ne fut pas aussi brillant que plusieurs autres discours prononcés dans des circonstances d'éclat ; mais la gravité discrète dont il est empreint est ce qui convenait le mieux à un pieux évêque soigneux, en un sujet si délicat, de ne prêter en rien au sourire ni à l'allusion maligne. Transportant immédiatement dans la région la plus pure cet auditoire en grande partie composé de courtisans voluptueux qui se seraient plu à certains tableaux, le sage orateur prend pour texte et applique à la circonstance la parole de celui qui est assis sur le trône dans l'Apocalypse : *Je renouvelle toutes choses*. Il invite tous les auditeurs à ce renouvellement du cœur.

« Mais prenez bien garde, messieurs, qu'il faut ici observer plus que jamais le précepte que nous donne l'Ecclésiaste: « Le sage qui loue, dit-il, une parole sensée, la loue et se l'applique à lui-même. » Il ne regarde pas à droite, à gauche, à qui elle peut convenir; il se l'applique à lui-même, et il en fait son profit. Ma sœur, ajouta-t-il en se tournant vers la nouvelle religieuse, parmi les choses que j'ai à vous dire, vous saurez bien démêler ce qui vous est propre. Faites-en de même, chrétiens... »

Et après avoir, par ces termes simples et profonds, écarté toutes les curiosités vaines et les préoccupations mondaines, il aborde son sujet, et s'attache à définir et à décrire les deux amours, le profane et le divin. « L'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu, » et « l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même ; » et se renfermant dans le cercle qu'il se trace, il produit, sans viser à aucun effet, sans aucun apprêt de style, le plus admirable modèle d'éloquence tempérée.

Nous avons voulu, sans nous astreindre à la chronologie, épuiser d'une fois ce que nous avions à dire sur Bossuet orateur, et le montrer tout de suite, par ses sermons aussi bien que par ses oraisons funèbres, comme la bouche la plus éloquente de l'Église de France. Il nous faut maintenant revenir à l'année 1669, qui clôt une des périodes de sa vie.

A la date de 1669 Bossuet, par ses sermons, était déjà tout au premier rang de ceux qui faisaient le plus d'honneur à la langue française. Cependant, — fait remarquable, — il n'avait encore lu *qu'un très-petit nombre de livres français*. Il le déclare lui-même plusieurs

fois dans un curieux opuscule, écrit tout entier de sa main et composé à la fin de 1669, pour l'abbé-duc d'Albret, depuis cardinal de Bouillon [1]. Ce qu'il avait vu de nos auteurs, c'était : *Descartes*; les *Œuvres diverses de Balzac*; — *la Vie* (traduite) du saint archevêque *Barthélemy des Martyrs*; — le *Tacite* de Perrot d'Ablancourt; son *Lucien*; son *Thucydide*; *quelques livres de messieurs de Port-Royal bons à lire*, dit-il, *parce qu'on y trouve de la gravité et de la grandeur*; leurs *préfaces*, de préférence ; — de Pascal, *les Lettres à un provincial*; *quelques pièces* de nos deux tragiques : « *Je trouve*, disait-il, *la force et la véhémence dans Corneille*; plus de *justesse* et de *régularité* dans *Racine*. »

Ayant si peu lu de livres français, continue Bossuet, « ce que j'ai appris du style (pour les figures), je le tiens des livres latins, et un peu des grecs; de Platon, d'Isocrate, et de Démosthènes, dont j'ai lu aussi quelque chose ; — de Cicéron, surtout de ses livres *De Oratore*; et du livre intitulé : *Orator*, où je trouve les modèles de grande éloquence plus utiles que les préceptes qu'il y ramasse ; de ses oraisons (avec quelque choix) : *pro Muræna*, *pro Marcello*; — quelques *Catilinaires*; — quelques *Philippiques*; — Tite-Live, Salluste, — et Térence. — Voilà mes auteurs pour la latinité ; et j'estime qu'en les lisant à quelques heures perdues, on prend des idées du style tourné et figuré. Car, quand on sait les mots, — qui font comme le corps du discours, — on prend, dans les écrits de toutes les langues, le tour, qui en est l'esprit ; — surtout dans la latine, — dont le génie n'est pas éloigné de celui de la nôtre, — ou plutôt qui est tout le même. »

En cette même année 1669 Bossuet fut nommé évêque de Condom, mais il ne se rendit pas à cette résidence et se démit de son siége deux ans après. En effet, une nouvelle direction avait été donnée en 1670, à sa vie par le choix que le roi, sur les recommandations de l'archevêque de Paris, Péréfixe, et du chancelier Letellier, avait fait de lui, entre de nombreux concurrents, pour la fonction de précepteur du Dauphin. Il devait s'occuper de cette éducation jusqu'en 1679, après quoi il fut nommé évêque de Meaux et aumônier de la Dauphine en 1681.

Bossuet, qui avait été voué dès l'enfance à l'Église, et qui venait de consacrer dix-huit années à la théologie, à la prédication, à la controverse, crut avoir besoin, pour pouvoir dignement faire l'éducation de l'héritier de la couronne, de se remettre à l'étude des belles-lettres et des sciences humaines auxquelles il prétendait être devenu presque étranger depuis sa sortie de Navarre. Il devint bientôt aussi excellent littérateur qu'éminent théologien.

[1] *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Église, pour former un orateur*. Écrit composé par Bossuet pour Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, abbé-duc d'Albret, promu récemment au cardinalat, et appelé maintenant *Cardinal de Bouillon* (1669-1670). Publié par A. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet jusqu'à son entrée en fonction en qualité de précepteur du Dauphin*, t. I, p. 515-524.

« L'antiquité grecque, latine, dit le Dieu, repassa sous ses yeux : poëtes, philosophes et historiens. Ouvrez son *Histoire universelle ;* l'ancienne philosophie s'y fait autant remarquer que la fable et l'histoire, et son style a toutes les grâces de la poésie. Entre les poëtes grecs, il ne s'attacha qu'à Homère ; il le savait aussi bien que Virgile et Horace, et il en récitait des vers avec la même facilité. La sublimité du divin Homère, la richesse de ses comparaisons et toutes ses beautés le lui faisaient mettre à la tête des poëtes et des orateurs. Dans les occupations les plus pénibles de sa vie, Homère était un de ses délassements et le sujet le plus agréable de ses conversations.

« Il était alors si plein d'Homère, continue le secrétaire du grand évêque, qu'il en répétait souvent des vers en dormant et s'éveillant, par l'attention qu'il avait à les réciter, comme on s'éveille au milieu d'un songe dont on est agréablement frappé. Dans un doux sommeil de cette sorte, son imagination fut si vivement touchée des malheurs d'Ulysse qu'il fit, encore tout endormi, ce beau vers :

« Τοῖς δυστυχοῦσιν ἄχθος ἐστὶ χὠ λόγος. »

« Tout est à charge aux malheureux, même leur pensée. »

« Virgile et Horace ne lui étaient pas moins familiers. On n'allait jamais à la campagne sans Virgile. Il ne cessait de vanter la douceur de ses vers, et aussitôt l'exemple suivait, pris des Églogues ou des Géorgiques. La beauté de la simple nature faisait ses délices dans ce poëme ; et combien plus à la campagne ! L'on avait à la fois et la chose et l'expression ; l'Énéide avait son prix en d'autres rencontres ; Horace pareillement, dont les belles et vives images étaient un sujet d'admiration, avec sa philosophie et sa poétique. Mais la préférence était pour Virgile, dont la douceur était aussi le caractère de notre prélat [1]. »

Depuis son élévation au poste envié de précepteur du Dauphin, Bossuet s'était renfermé dans la retraite, n'entretenant avec toutes les personnes placées au premier rang par la naissance, les dignités, le crédit, que les simples relations commandées par le devoir ou prescrites par l'usage, et s'adonnant tout entier à l'exercice de ses fonctions et à son goût pour l'étude. Les soins d'un tel maître profitèrent peu au royal élève dont le genre d'esprit et de caractère répugnait à l'éducation qu'il reçut, mais cette éducation fut pour le précepteur l'occasion de produire plusieurs de ses plus impérissables chefs-d'œuvre, de ceux où se montre avec le plus d'éclat cette immensité d'aptitudes qui fait que peu d'écrivains ont aussi complétement que Bossuet rempli la vaste idée de ce grand nom d'homme de génie. Le plus célèbre est le *Discours sur l'Histoire universelle*, le plus beau monument historique qui soit dans aucune langue.

L'objet de cet ouvrage, publié en 1681, est de montrer l'élévation et la chute des empires, les causes de leurs progrès et celles de leur décadence, les desseins secrets de la Providence sur les hommes, et les ressorts cachés qu'elle fait jouer pour diriger à son gré les choses humaines ; enfin l'autorité et la sainteté de la religion prouvées par sa stabilité et sa durée perpétuelle. Il est divisé en trois parties. La

[1] *Mém.* de le Dieu, t. I, p. 142, 143.

première, chronologique et conforme au système d'Ussérius, donne la substance des faits capitaux depuis l'origine du monde jusqu'à la chute de l'ancien empire romain et au commencement de Charlemagne. La seconde renferme des réflexions sur l'état et la vérité de la religion, et suivant les termes de l'auteur dans sa lettre à Innocent XI sur les travaux et les études du Dauphin, « on y voit la vérité toujours victorieuse, les hérésies renversées, l'Église fondée sur la pierre les abattre par le seul poids d'une autorité si bien établie, et s'affermir avec le temps. » La troisième est historique, et comprend ces réflexions sur les vicissitudes des monarchies anciennes et modernes qui donnent un si grand caractère au *Discours sur l'Histoire universelle*.

L'auteur indique ainsi lui-même les principales divisions de son ouvrage :

« Il faut d'abord s'attacher à un petit nombre d'époques, telles que sont les temps de l'histoire ancienne : Adam, ou la création ; Noé, ou le déluge ; la vocation d'Abraham, ou le commencement de l'alliance de Dieu avec les hommes ; Moïse, ou la loi écrite ; la prise de Troie ; Salomon, ou la fondation du temple ; Romulus, ou Rome bâtie ; Cyrus, ou le peuple de Dieu délivré de la captivité de Babylone ; Scipion, ou Carthage vaincue ; la naissance de Jésus-Christ ; Constantin, ou la paix de l'Église ; Charlemagne, ou l'établissement du nouvel empire.

« Je vous donne cet établissement du nouvel empire, sous Charlemagne, comme la fin de l'histoire ancienne, parce que c'est là que vous verrez finir tout à fait l'ancien empire romain. C'est pourquoi je vous arrête à un point si considérable de l'histoire universelle. La suite vous en sera proposée dans une seconde partie, qui vous mènera jusqu'au siècle que nous voyons illustré par les actions immortelles du roi votre père, et auquel l'ardeur que vous témoignez à suivre un si grand exemple fait encore espérer un nouveau lustre [1]. »

L'historien promettait une seconde partie qui eût été la plus difficile à traiter, mais qui assurément n'eût pas été la moins curieuse. Il réitère encore ailleurs cette promesse d'une continuation jusqu'à l'époque contemporaine :

« Vous croirez peut-être, Monseigneur, qu'il aurait fallu vous dire quelque chose de plus de vos Français et de Charlemagne, qui a fondé le nouvel empire. Mais outre que son histoire fait partie de celle de France, que vous écrivez vous-même et que vous avez déjà si fort avancée, je me réserve à vous faire un second discours où j'aurai une raison nécessaire de vous parler de la France et de ce grand conquérant, qui, étant égal en valeur à ceux que l'antiquité a le plus vantés, les surpasse en piété, en sagesse et en justice [2]. »

On a souvent déploré que Bossuet, en ne donnant aucune suite à son projet d'un *second discours*, ait ainsi terminé brusquement son histoire à Charlemagne, au moment où la chrétienté se fonde, où l'Église triom-

[1] *Disc. sur l'Hist. univ.* Avant-Propos.

[2] *Ibid.*, 3e part., chap. VIII.

phe, où s'ouvrent, avec la grande ère du moyen âge, tant de spectacles nouveaux, bien dignes d'être racontés et expliqués par le sublime écrivain. D'excellents esprits ont regretté qu'en traçant pour un prince chrétien les droits et les devoirs de la politique, il les ait empruntés exclusivement à l'histoire du peuple juif, « comme si l'exemple de cette nation, sur laquelle Dieu s'était réservé une action directe et visible par les prophéties et les miracles, qui fut d'ailleurs toujours rebelle à sa loi, et dont l'existence politique précède la venue de Notre-Seigneur, devait être le *seul* que pussent invoquer des peuples catholiques, ayant l'Église pour guide immortel, et le Calvaire pour point de départ [1]. »

On a fait des reproches d'une autre nature au chef-d'œuvre de Bossuet. On s'est plaint « qu'un homme si éloquent oubliât en effet l'univers dans une histoire universelle, et ne parlât que de trois ou quatre nations qui sont aujourd'hui disparues de la terre[2]. » C'est faire un crime au grand historien d'avoir été consciencieux, en s'abstenant d'aborder des points alors trop obscurs pour qu'il y eût utilité à lui d'en parler. Quand il aurait fait mention des Indiens et des Chinois, qu'est-ce que son livre y aurait gagné? Ce puissant génie, qui n'approche de rien sans l'éclairer, a du moins laissé un sillon de lumière sur toutes les parties qu'il a touchées; et le magnifique *Discours sur l'histoire universelle* n'eût-il eu pour conséquence que de donner l'exemple de ranger la suite des faits sous un seul point de vue général qui les domine tous, il aurait par cela seul glorieusement contribué aux progrès de la science historique.

Le second ouvrage pour l'éducation du Dauphin dont Bossuet parle dans sa lettre au Pape, est la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*. Ce traité, destiné à servir de *code sacré* pour les rois, est un des ouvrages que Bossuet a le plus travaillés ; mais il ne put pas le finir tout d'une fois. Il le quittait et le reprenait selon ses occupations ou ses loisirs. Il n'avait achevé pendant l'éducation du fils de Louis XIV que la première partie, les six premiers livres, qu'en 1692 il communiqua au duc de Beauvilliers, en l'autorisant à en faire usage pour l'instruction du duc de Bourgogne. Il mourut sans avoir mis à son œuvre le dernier couronnement. L'abbé Bossuet le publia en 1709, et le dédia au Dauphin pour qui il avait été composé.

La *Politique tirée de l'Écriture sainte* est divisée en dix livres. L'auteur en fait ainsi connaître lui-même les objets principaux dans la conclusion du deuxième livre :

« Nous avons établi par les Écritures que la royauté a son origine dans la Divinité même;

[1] Montalembert, *Des intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*, chap. IV, p. 72.

[2] Volt., *Essai sur les mœurs des nations*. Remarq. pour servir de supplément, I.

« Que Dieu aussi l'a exercée visiblement sur les hommes dès les commencements du monde;

« Qu'il a continué cet exercice surnaturel et miraculeux, sur le peuple d'Israël, jusqu'au temps de l'établissement des rois;

« Qu'alors il a choisi l'état monarchique et héréditaire comme le plus naturel et le plus durable;

« Que l'exclusion du sexe né pour obéir était naturelle à la souveraine puissance;

« Ainsi nous avons trouvé que, par l'ordre de la divine Providence, la constitution de ce royaume était, dès son origine, la plus conforme à la volonté de Dieu, selon qu'elle est déclarée par ses Écritures.

« Nous n'avons pourtant pas oublié qu'il paraît dans l'antiquité d'autres formes de gouvernement, sur lesquelles Dieu n'a rien prescrit au genre humain; en sorte que chaque peuple doit suivre, comme un ordre divin, le gouvernement établi dans son pays; parce que Dieu est un dieu de paix, et qui veut la tranquillité des choses humaines.

« Mais comme nous écrivons dans un État monarchique, et pour un prince que la succession d'un si grand royaume regarde, nous tournerons dorénavant toutes les instructions que nous tirerons de l'Église, au genre de gouvernement où nous vivons; quoique, par les choses qui se diront sur cet État, il sera aisé de déterminer ce qui regarde les autres. »

L'illustre évêque cherche ainsi, sans sortir de la Bible, de quoi former un grand prince, et montre qu'on peut être un excellent politique et un véritable chrétien. Les développements qu'il donne au texte de l'Écriture sont dignes de ses chefs-d'œuvre. Quelquefois, comme l'a remarqué le Dieu, « il emploie des matériaux de ses sermons prêchés à la cour, tant il en estimait les principes sûrs et bien établis, et sans y trouver rien à changer en un âge si avancé et avec tant de lumières [1]. »

Bossuet, dans sa *Politique*, défend l'autorité absolue des rois, et il s'efforce de donner un arc-boutant théologique à l'antique édifice de la monarchie française; mais il sait mettre dans sa doctrine, qui n'est nullement juive, des tempéraments dignes d'un évêque catholique et d'un évêque français, sujet d'un roi chrétien et citoyen d'un pays régi par des lois.

« Le seul énoncé de quelques chapitres, dit un écrivain célèbre de nos jours, dépose que Bossuet n'a nullement entendu préconiser le *pouvoir illimité de l'homme sur l'homme*, qui au surplus n'était pas concédé aux rois d'Israël. Ouvrons la table du livre VIII[e], contenant la *suite des devoirs particuliers de la royauté*. Voici ce que nous lisons : *La justice est établie sur la religion. — Dieu est le juge des juges, et préside aux jugements — La justice appartient à Dieu, et c'est lui qui la donne aux rois. — La justice est le vrai caractère d'un roi, et c'est elle qui affermit son trône. — Sous un Dieu juste, il n'y a point de pouvoir purement arbitraire. — Il y a parmi les hommes une espèce de gouvernement que l'on appelle arbitraire, mais qui ne se trouve point parmi nous dans les*

[1] *Mém.*, II.

États parfaitement policés. — Dans le gouvernement légitime, les personnes sont libres. — La propriété des biens est légitime et inviolable. — On propose l'histoire d'Achab, roi d'Israël, de Jézabel, sa femme, et de Naboth. Il faut entendre Bossuet *proposer* cette histoire! Achab, cédant aux conseils de Jézabel, fait assassiner juridiquement Naboth, qui n'a pas voulu lui vendre sa vigne : « Comme « (après ce forfait) Achab allait à l'abandon de crime en crime, il fut aussi précipité « de supplice en supplice, lui et sa famille, où tout fut immolé à une juste, per- « pétuelle et inexorable vengeance. Et c'est ainsi que furent punis ceux qui vou- « laient introduire dans le royaume *la puissance arbitraire.* » Voilà au moins un exemple juif que l'on pardonnera à Bossuet d'avoir invoqué.

« On trouvera encore que Bossuet ne se montre ni trop juif ni trop partisan de l'arbitraire dans l'article 4 du livre VIIe : *Des motifs de religion particuliers aux rois;* article que l'auteur termine par cette proposition : *Les rois de France ont une obligation particulière à aimer l'Église et à s'attacher au Saint-Siége.* Nous y lisons ces belles paroles :

« Remi, ce grand saint et ce nouveau Samuel, appelé pour sacrer les rois, sacra « ceux de France en la personne de Clovis, comme il le dit lui-même, « pour être « les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres, » qui est le plus digne objet « de la royauté. Il le bénit et ses successeurs, qu'il appelle toujours ses enfants, et « priait Dieu nuit et jour qu'ils persévérassent dans la foi. Prière exaucée de Dieu « avec une prérogative bien particulière, puisque la France est le seul royaume de « la chrétienté qui n'a jamais vu sur le trône que des rois enfants de l'Église...

« Les enfants de Clovis *n'ayant pas marché dans les voies que saint Remi leur « avait prescrites*, Dieu *suscita une autre race pour régner en France.* Les papes « et toute l'Église la bénirent en la personne de Pépin, qui en fut le chef. L'em- « pire y fut établi en la personne de Charlemagne et de ses successeurs Aucune « famille royale n'a jamais été si bienfaisante envers l'Église romaine; elle en « tient toute sa grandeur temporelle, et jamais l'empire ne fut mieux uni au « sacerdoce, ni plus respectueux envers les papes, que lorsqu'il fut entre les « mains des rois de France.

« Une troisième race était montée sur le trône, race, s'il se peut, plus pieuse que « les deux autres, sous laquelle la France est déclarée par les papes « un royaume « chéri et béni de Dieu, dont l'exaltation est inséparable de celle du Saint-Siége. » « Race aussi qui se voit, seule dans l'univers, toujours couronnée et toujours ré- « gnante, depuis sept cents ans entiers, sans interruption, et, ce qui lui est encore « plus glorieux, toujours catholique... Elle a produit saint Louis, le plus saint roi « qu'on ait vu parmi les chrétiens : tout ce qui reste aujourd'hui de princes de « France est sorti de lui. Et, comme Jésus-Christ disait aux Juifs : « Si vous êtes « enfants d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham, » il ne me reste qu'à dire à « nos princes : Si vous êtes enfants de saint Louis, faites les œuvres de saint « Louis. »

« Il nous semble, après ces citations, que Bossuet n'eût pas été médiocrement étonné de s'entendre traiter tout à la fois de *novateur* et de conseiller de la tyrannie.

« Mais enfin, dit-on, Bossuet reconnaît qu'il n'y a point de tentation égale à celle de la puissance absolue; il avoue que depuis qu'elle est établie « il n'y a plus de « barrière contre elle, ni d'hospitalité qui ne soit trompeuse, ni de rempart assuré « pour la pudeur, ni enfin de sûreté pour la vie des hommes. » L'objection est posée par Bossuet lui-même. Voici la réponse : « Premièrement, Dieu, qui savait « ces abus de la souveraine puissance, n'a pas laissé de l'établir en la personne de « Saül, quoiqu'il sût qu'il en devait abuser autant qu'aucun ; roi secondement, si

« ces inconvénients devaient contraindre le gouvernement jusqu'au point que « l'on veut imaginer, il faudrait ôter jusqu'aux juges choisis tous les ans par le « peuple, puisque la seule histoire de Suzanne suffit pour montrer l'abus qu'ils « ont fait de leur autorité. » Il continue par ces graves paroles, auxquelles toute l'histoire rend témoignage : « Sans se donner un *vain tourment* à chercher dans « la vie humaine des secours qui n'aient point d'inconvénients, et sans examiner « ceux que les hommes ont inventés dans les établissements des gouvernements « divers, il faut aller à des remèdes plus généraux, et *à ceux que Dieu lui-* « *même a ordonnés aux rois contre la tentation de la puissance.* »

« Et, tout de suite après, il fait retentir les anathèmes de l'Esprit-Saint contre les mauvais princes : « Écoutez-moi, rois, et entendez. Juges de la terre, ap- « prenez votre devoir : c'est le Seigneur qui examinera vos œuvres et qui son- « dera vos pensées. Parce que vous n'avez pas jugé droitement, il vous appa- « raîtra tout à coup d'une manière terrible, etc. » C'est là-dessus qu'il s'écrie : « Et celui-là est bien endormi qui ne se réveille pas à ce tonnerre. »

« Aujourd'hui, sans doute, Bossuet paraîtrait se rassurer à peu de frais. Qui prend garde à ce tonnerre ? Nous nous contenterons d'observer que ce tonnerre a réveillé Louis XIV ; que, durant une longue suite de siècles, il a suffi pour préserver la France du malheur et de la honte d'être gouvernée par un tyran ; et que les tyrans ne sont venus qu'après que ce même tonnerre a cessé de gronder, après 1789, après la naissance de la liberté. Bossuet, du reste, ne blâme pas les diverses inventions que les hommes ont conçues pour jouir des avantages du gouvernement et en diminuer les charges : du haut de sa pensée, qui embrasse toute l'histoire humaine, il sourit seulement de ceux qui se donnent le *vain tourment*, puisque c'est son mot, de chercher contre la tyrannie un rempart plus fort que la connaissance et la crainte de Dieu. Les œuvres de la souveraineté populaire et le spectacle de ses vicissitudes ne l'eussent pas fait changer d'avis. Les révolutions n'avaient rien à lui apprendre. Il savait ce qu'elles ont coutume de faire ; il savait aussi d'où elles viennent. Après avoir bien distingué le caractère du bon prince et celui du tyran, il écrit un chapitre intitulé : *Dieu inspire l'obéissance aux peuples, et y laisse répandre un esprit de tyrannie.* Dans ce chapitre, il raconte comment Jéhu détrôna Joram : « Dieu vengea par ce moyen les impiétés d'Achab et de Jézabel sur eux et sur leur « maison... Voilà l'esprit de révolte qu'il envoie quand il veut renverser les « trônes. *Sans autoriser les rébellions*, Dieu les *permet* et punit les crimes *par* « *d'autres crimes* qu'il châtie aussi en son temps ; *toujours terrible et toujours* « *juste.* » On voit qu'il avait lu, à deux cents ans de lui, dans l'avenir, l'histoire exacte de la liberté politique [1]. »

On pourrait citer encore, de la *Politique* de Bossuet, de nombreux passages servant à prouver que la théorie de la royauté absolue tempérée par des lois fondamentales, n'était pas incompatible chez lui avec les sentiments les plus humains. Nous nous contenterons de rappeler quelques lignes de son beau chapitre intitulé : *Conséquences des principes généraux de l'humanité et de la fraternité.*

« Chaque homme, y lit-on, doit avoir soin des autres hommes. Ce n'est pas sans raison qu'il est écrit dans l'Ecclésiaste : « Dieu a chargé chaque homme « d'avoir soin de son prochain. » Il faut secourir notre prochain comme en

[1] Louis Veuillot, *Mélanges*, 1re série, t. I, 22 décembre 1852.

devant rendre compte à Dieu qui nous voit. Il n'y a que les parricides et les ennemis du genre humain qui disent : « Je ne sais où est mon frère : suis-je fait pour le garder? » Dieu ayant voulu établir la société veut que chacun y trouve son bien et y demeure attaché par cet intérêt. »

« Il n'y a pas de partage qui empêche que je n'aie soin de ce qui est à autrui, comme s'il était à moi-même, et que je ne fasse part à autrui de ce que j'ai, comme s'il était véritablement à lui.

« C'est ainsi que la loi remet en quelque sorte en communauté les biens qui ont été partagés, pour la commodité publique et particulière. »

C'est dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte* que Bossuet se montre le plus nettement partisan du pouvoir absolu, très-distinct à ses yeux du pouvoir arbitraire ; mais tous ses écrits comme toute sa vie témoignent chez lui des mêmes opinions aussi sincères qu'arrêtées. Et non-seulement il a soutenu dans ses principaux ouvrages, mais il a hautement fait retentir dans la chaire toutes les maximes qui établissent le pouvoir absolu des rois, et toujours avec un accent qui partait d'un cœur séduit autant que d'un esprit convaincu.

« La cour était pour lui, a dit Joseph de Maistre, un véritable sanctuaire où il ne voyait que la puissance divine dans la personne du roi. La gloire de Louis XIV et son absolue autorité ravissaient le prélat, comme si elles lui avaient appartenu en propre. Quand il loue le monarque, il laisse bien loin derrière lui tous les adorateurs de ce prince, qui ne lui demandaient que la faveur. Celui qui le trouverait flatteur montrerait bien peu de discernement. Bossuet ne loue que parce qu'il admire, et sa louange est toujours parfaitement sincère. Elle part d'une certaine *foi* monarchique qu'on sent mieux qu'on ne peut la définir; et son admiration est communicative, car il n'y a rien qui persuade comme la persuasion [1] ! »

Cette admiration pour la royauté dont il voyait le type dans la personne de Louis le Grand lui inspirait un souverain mépris pour les théories démocratiques. Il dit dans le cinquième de ces éloquents *Avertissements* adressés aux protestants dont la plupart des docteurs étaient plus ou moins partisans du gouvernement populaire :

« J'ai vengé le droit des rois et de toutes les puissances souveraines; car elles sont également attaquées, s'il est vrai, comme on le prétend, que le peuple domine partout, et que l'État populaire, qui est le pire de tous, soit le fond de tous les États. J'ai répondu aux autorités de l'Écriture qu'on leur oppose. Celles-là sont considérables; et toutes les fois que Dieu parle, ou qu'on objecte ses décrets, il faut répondre. Pour les frivoles raisonnements dont se servent les spéculatifs pour régler le droit des puissances qui gouvernent l'univers, leur majesté les en défend ; et il n'y aurait qu'à mépriser ces vains politiques, qui, sans connaissance du monde ou des affaires publiques, pensent pouvoir assujettir les trônes des rois aux lois qu'ils dressent parmi leurs livres, ou qu'ils dictent dans leurs écoles. »

[1] *De l'Église gallic.*, liv. II, chap. XII.

Bossuet n'a aucun goût pour le gouvernement tempéré à la façon de l'Angleterre. Chercher des barrières à la souveraineté dans les constitutions des empires, c'est à ses yeux un *vain tourment*. La majorité des docteurs catholiques antérieurs au dix-septième siècle n'était pas de cet avis, et il ne fut point partagé par Fénelon. Depuis, bien des catholiques sincères et éclairés ont reproché à ce grand génie de s'être trop laissé éblouir par la monarchie illimitée que Louis le Grand personnifiait devant lui avec un éclat séducteur, et, dans son enchantement, de n'avoir pas su faire voir au roi et à son fils, par les monuments de l'histoire de France, par les capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs, par les écrits de Hincmar de Reims et des contemporains du passage de la seconde dynastie à la troisième, que la royauté chez les Francs et les Français n'était ni absolue ni strictement héréditaire, mais tempérée par l'élection et le concours des seigneurs et des prélats formant alors l'assemblée nationale : idées dont on ne voit trace, ni dans la *Politique* de Bossuet, ni dans l'histoire de France rédigée sous ses yeux par le Dauphin.

Bossuet est le plus grand, mais c'est aussi le plus intègre, le plus sincère et le plus désintéressé défenseur qu'ait jamais eu l'autorité. Antoine Arnauld, un de ses plus constants admirateurs, dit dans une de ses lettres, après beaucoup d'éloges du grand prélat : « Il y a néanmoins un *verumtamen* dont j'appréhende qu'il n'ait à rendre compte à Dieu : c'est qu'il n'a pas le courage de rien représenter au roi. C'est le génie du temps, même à l'égard de ceux qui ont de grandes lumières. » L'évêque, que Louis XIV craignait autant qu'il le vénérait et l'aimait, ne manqua certes pas de courage, et il sut faire en bien des occasions des représentations hardies.

En toute circonstance, il prêchait au peuple l'obéissance, « une obéissance d'amour qui ne rabaisse point l'homme », comme dit très-bien M. de Maistre[1]. Il savait également, à l'occasion, et « avec une liberté chrétienne qui ne déplaisait point[2], » rappeler au roi ses devoirs et lui représenter ses fautes. Dans un sermon prêché à la cour, il disait, en faisant une allusion délicate aux amours de Louis XIV :

« O Dieu, bénissez ce roi que vous nous avez donné ! Que vous demanderons-nous pour ce grand monarque? Quoi, toutes les prospérités? Oui, Seigneur ; mais bien plus encore, toutes les vertus et royales et chrétiennes. Non, nous ne pouvons consentir qu'aucune lui manque, aucune, aucune : elles sont toutes nécessaires, quoi que le monde puisse dire, parce que vous les avez toutes commandées. Nous le voulons voir tout parfait, nous le voulons admirer en tout : c'est sa gloire, c'est sa grandeur qu'il soit obligé d'être notre exemple ; et nous estimerions un malheur public, si jamais il nous paraissait quelque ombre dans une vie qui doit être toute lumineuse. Oui, Sire, votre piété, votre justice, votre innocence, font la meilleure partie de la félicité publique. Conservez-nous ce bonheur, seul capable de nous consoler parmi tous les fléaux

[1] *De l'Eglise gallic.*, liv. II, chap. XII.

[2] *Ibid.*

que Dieu nous envoie, et vivez en roi chrétien. Il y a un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, mais surtout qui venge les péchés des rois. C'est lui qui veut que je parle ainsi ; et si Votre Majesté l'écoute, il lui dira dans le cœur ce que les hommes ne peuvent pas dire. Marchez, ô grand roi, constamment, sans vous détourner, par toutes les voies qu'il vous inspire ; et n'arrêtez pas le cours de vos grandes destinées, qui n'auront jamais rien de grand, si elles ne se terminent à l'éternité bienheureuse [1]. »

Revenant encore, dans un autre sermon, sur les grandes destinées et sur les triomphes du roi, il osait lui dire, avec une liberté qui n'appartenait qu'à lui : *Il n'y a plus pour vous qu'un seul ennemi à redouter, vous-même, sire, vous-même*, etc. [2].

Il disait encore après la révocation de l'édit de Nantes :

« Vos peuples s'attendent, Sire, à vous voir pratiquer plus que jamais ces lois que l'Écriture vous donne. La haute profession que Votre Majesté a faite de *vouloir changer dans sa vie ce qui déplaisait à Dieu*, les a remplis de consolation ; elle leur persuade que Votre Majesté, se donnant à Dieu, se rendra plus que jamais attentive à l'obligation très-étroite qu'il vous impose, de veiller à leur misère... Il est arrivé souvent qu'on a dit aux rois que les peuples sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse. Sans remonter bien loin dans l'histoire des siècles passés, le nôtre a vu Henri IV, votre aïeul, qui, par sa bonté ingénieuse et persévérante, avait trouvé les moyens de rendre les peuples heureux et de leur faire sentir et avouer leur bonheur. Aussi en était-il aimé jusqu'à la passion, et, dans le temps de sa mort, on vit partout dans le royaume et dans toutes les familles une désolation pareille à celle que cause la perte d'un bon père à ses enfants. Il n'y a personne de nous qui ne se souvienne d'avoir ouï conter ce gémissement universel à son père ou à son grand-père. »

Des écrivains ont prétendu que tout le monde, sous Louis XIV, affectait de ne pas parler du premier des Bourbons, de peur de choquer la vanité d'un monarque à qui l'universelle flatterie ne voulait rien trouver de comparable. On voit comment le grand évêque sait rappeler le souvenir du roi populaire pour proposer en exemple à son petit-fils sa bonté et son application à répandre le bonheur dans toutes les classes de la nation.

Dans toutes les occasions solennelles, que le roi fût présent ou absent, il proclamait hautement les leçons les plus dignes d'être écoutées par les rois et les plus utiles pour le bonheur des peuples. Après avoir flétri les passions infimes par lesquelles l'homme se laisse gouverner, il montre ainsi, dans le *sermon pour la profession de madame de la Vallière*, l'inanité et la misère de la gloire des conquérants :

« Mais peut-être que les passions plus nobles et plus généreuses seront plus capables de la remplir. Voyons ce que la gloire lui pourra produire ; il n'y a rien de plus éclatant ni qui fasse plus de bruit parmi les hommes, et tout en-

[1] *Serm. pour le mardi de la troisième semaine de carême.*
[2] *Serm. sur la Résurrection.*

semble il n'y a rien de plus misérable ni de plus pauvre. Pour nous en convaincre, considérons-la dans ce qu'elle a de plus grand et de plus magnifique. Il n'y a point de plus grande gloire que celle des conquérants : choisissons le plus renommé d'entre eux. Quand on veut parler d'un grand conquérant, chacun pense à Alexandre : ce sera donc, si vous voulez, ce même Alexandre qui nous fera voir la pauvreté des rois dans leurs conquêtes. Qu'est-ce donc qu'il a souhaité, ce grand Alexandre? et qu'a-t-il cherché par tant de travaux et tant de peines qu'il a soufferts lui-même et qu'il a fait souffrir aux autres? Il a souhaité de faire du bruit dans le monde durant sa vie et après sa mort; il a tout ce qu'il a demandé; personne n'en a jamais tant fait dans l'Égypte, dans la Perse, dans les Indes, dans toute la terre; en Orient et en Occident, depuis plus de deux mille ans, on ne parle que d'Alexandre, il vit dans la bouche de tous les hommes sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles ; les éloges ne lui manquent pas, mais c'est lui qui manque aux éloges : il a eu tout ce qu'il demandait; en a-t-il été ou en est-il plus heureux, tourmenté par son ambition durant sa vie, et tourmenté maintenant dans les enfers, où il porte la peine éternelle d'avoir voulu se faire adorer comme un dieu, soit par orgueil, soit par politique? Il en est de même de tous ses semblables. La gloire est souvent donnée à ceux qui la désirent; mais en cela « ils ont reçu « leur récompense, » dit le Fils de Dieu [1], ils ont été payés selon leurs mérites. Ces grands hommes, dit saint Augustin, si célèbres parmi les Gentils, et j'ajoute parmi les chrétiens, ont eu ce qu'ils demandaient; ils ont acquis cette gloire qu'ils désiraient avec tant d'ardeur; et tous ces hommes vains ont reçu une récompense aussi vaine que leurs désirs : *Quærebant non a Deo, sed ab hominibus gloriam; ad quam pervenientes acceperunt mercedem suam, vani vanam* [2].

Voir un courtisan dans un homme qui savait si noblement faire entendre la vérité aux rois, c'est calomnier le génie et la vertu.

Après s'être montré grand historien dans le *Discours sur l'histoire universelle*, et homme d'État dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, Bossuet se montra profond philosophe dans un autre ouvrage composé pour l'éducation du Dauphin, et qui ne parut qu'après la mort de l'auteur, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même.*

Toujours guidé par son bon sens élevé, il y évite le plus possible de s'engager dans les controverses métaphysiques : personne ne ressemblait moins que ce génie si positif à ce que Rabelais appelait de *grands abstracteurs de quintessence*. Il suit en général les idées de Descartes, pour qui son estime était infinie, et dont il mettait le *Discours sur la méthode* au-dessus de tous les ouvrages du siècle [3]; mais il ne s'asservit à aucun système, et garde la haute indépendance de sa pensée.

La première partie de cette belle œuvre philosophique est consacrée à l'étude de l'homme. Ce qu'on y remarque avec le plus d'admiration et d'étonnement, est la description physiologique et anatomique du corps

[1] Matth., chap. VI, v. 2 et seq.
[2] In psalm. CXVIII, *Serm.* 12, n. 2.
[3] *Mém.* de le Dieu, t. I, p. 150.

humain. Bossuet s'était fait pendant plusieurs mois l'élève et le disciple du célèbre Duverney, chargé de donner au Dauphin quelques connaissances de l'anatomie, et il profita si bien de ses leçons et pénétra si loin par ses propres réflexions, que Duverney, ainsi que d'autres anatomistes et physiciens de profession, et plusieurs médecins éminents, à la lecture de la première partie du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, furent extasiés de l'exactitude et de la profondeur de ce qu'il avait écrit sur une science dans laquelle il était si novice. Ce grand théologien a la gloire d'avoir été le premier qui ait écrit en français sur l'anatomie avec clarté, ordre et simplicité.

La seconde partie explique l'union de l'âme avec le corps, et présente les preuves les plus frappantes de l'immortalité de l'âme.

La troisième partie démontre l'existence de Dieu. L'objet que se propose Bossuet est de « faire connaître Dieu par la connaissance que l'homme a de lui-même. » Fidèle à ce plan, il écarte toutes les preuves que la révélation, la philosophie, le spectacle de l'univers, le concours unanime des peuples lui offriraient, et que Fénelon présentera d'une manière si brillante dans son *Traité de l'existence de Dieu*. Et de cette seule notion de l'homme, son génie puissant sait tirer les démonstrations les plus nombreuses comme les plus fortes.

Qui croirait que Bossuet ne s'occupa jamais de la publication d'une œuvre si digne de lui?

« Il n'écrivait pas, dit le Dieu, qu'il ne fût forcé par quelque nécessité ou grande utilité; et quand il avait composé son ouvrage, si la raison de le publier cessait, il le supprimait. De là tant de traités utiles à la religion demeurés ensevelis dans son cabinet; ses ouvrages même faits avec tant de soin pour l'instruction de Monseigneur, et surtout sa métaphysique, ou *Connaissance de Dieu et de soi-même*, que ses amis jugeaient si nécessaire, non-seulement pour répandre davantage les bons principes de la philosophie, mais encore pour combattre les libertins. Quand on le pressait de les donner au public : c'étaient, disait-il, des choses dont il ne fallait pas seulement parler [1]. »

Il était bien aise cependant que sa peine profitât, et il communiqua au duc de Beauvilliers et à Fénelon le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, comme il avait fait de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*.

Une autre belle œuvre philosophique de Bossuet, qu'il avait également négligé de faire imprimer, le *Traité du libre arbitre*, a été donnée aussi comme ayant été composée pour l'éducation du Dauphin. « Mais, observe justement le cardinal de Bausset, il est peu vraisemblable qu'un ouvrage plein de la plus sublime théologie et de la plus haute philosophie ait été destiné à l'instruction d'un enfant de quinze ou seize ans. On pourrait tout au plus supposer qu'il le lui aurait fait connaître, si ce jeune prince lui eût montré dans la suite de sa vie le

[1] *Mém.* de le Dieu, t. I, p. 154.

désir de s'éclairer sur cette question si difficile et si impénétrable à l'esprit humain [1]. »

Les importants travaux que Bossuet composait pour l'éducation du duc de Bourgogne, et dont l'utilité devait aller bien au delà de leur destination première, ces magnifiques œuvres, le *Discours sur l'histoire universelle*, la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, ne lui faisaient pas oublier les grands intérêts de l'Église. Au mois de décembre 1671, il publia l'*Exposition de l'Église sur les matières de controverse*. Il voulut présenter dans un écrit très-court, et débarrassé de toute discussion d'opinions particulières, la déclaration claire et exacte des principes de l'Église catholique sur les sujets de controverse agités depuis le seizième siècle.

L'objet principal de l'*Exposition de la doctrine de l'Église* est de convaincre les ministres protestants d'avoir calomnieusement attribué au catholicisme des sentiments qu'il a toujours condamnés. Cependant c'est dans les termes les plus modérés et les moins capables d'offenser que partout l'illustre catéchiste réfute ses adversaires, comme dans ce passage :

« Toutes ces fausses idées que messieurs de la R. P. R. se font du sacrifice que nous offrons devraient s'effacer. Ils devraient reconnaître franchement que les catholiques ne prétendent pas se faire une nouvelle propitiation, pour apaiser Dieu de nouveau, comme s'il ne l'était pas suffisamment par le sacrifice de la croix ; ou pour ajouter quelque supplément au prix de notre salut, comme s'il était imparfait. Toutes ces choses n'ont point de lieu dans notre doctrine, puisque tout se fait ici par forme d'intercession et d'application [2]. »

Évitant toutes les controverses minutieuses, il ne s'attache qu'à établir les points capitaux d'une manière si victorieuse, que tous les esprits sincères soient obligés de se rendre à la force de ses démonstrations.

Il disait, dans la conclusion de son Traité :

« Telle est l'*Exposition de la doctrine catholique*, en laquelle, pour m'attacher à ce qu'il y a de principal, j'ai laissé quelques questions que messieurs de la religion prétendue réformée ne regardent pas comme un sujet légitime de rupture. J'espère que ceux de leur communion qui examineront équitablement toutes les parties de ce traité seront disposés par cette lecture à mieux recevoir les preuves sur lesquelles la foi de l'Église est établie, et reconnaîtront, en attendant, que beaucoup de nos controverses se peuvent terminer par une sincère explication de nos sentiments ; que notre doctrine est sainte, et que, selon leurs principes mêmes, aucun de ses articles ne renverse les fondements du salut. »

L'Église catholique était, dans l'*Exposition*, si bien lavée des reproches et des accusations des protestants, que beaucoup d'entre eux, après l'avoir lue, ne voulurent pas, sincèrement ou non, croire que

1 Bausset, *Hist. de Boss.*, liv. IV, xx, p. 49.
2 *Expos. de la doctr. de l'Église*, XIV.

Bossuet y fût bien l'interprète des sentiments de sa communion. Il s'en plaint dans l'avertissement de la seconde édition.

« Ce traité n'étant encore écrit qu'à la main, y dit-il, fut employé à l'instruction de plusieurs personnes particulières, et il s'en répandit beaucoup de copies. Aussitôt on entendit les honnêtes gens de la religion prétendue réformée dire presque partout que, s'il était approuvé, il lèverait à la vérité de grandes difficultés, mais que l'auteur n'oserait jamais le rendre public, et que, s'il l'entreprenait, il n'éviterait pas la censure de toute sa communion, principalement celle de Rome, qui ne s'accommoderait pas de ses maximes. Il parut néanmoins quelque temps après, avec l'approbation de plusieurs évêques, ce livre qui ne devait jamais voir le jour; et l'auteur, qui savait bien qu'il n'y avait exposé que les sentiments du concile de Trente, n'appréhendait pas les censures dont les prétendus réformés le menaçaient.

« Il n'y avait certainement guère d'apparence que la foi catholique eût été trahie plutôt qu'exposée par un évêque qui, après avoir prêché toute sa vie l'Évangile sans que sa doctrine eût jamais été suspecte, venait d'être appelé à l'instruction d'un prince, que le plus grand roi du monde et le plus zélé défenseur de la religion de ses ancêtres fait élever pour en être un jour l'un des principaux appuis. Mais messieurs de la religion prétendue réformée ne laissèrent pas de persister dans leurs premiers sentiments; ils attendaient à toute heure un soulèvement des catholiques contre ce livre, et même des foudres de Rome.

« Ce qui leur a donné cette pensée, c'est que la plupart d'entre eux, qui ne connaissent notre doctrine que par les peintures affreuses que leur en font leurs ministres, ne la reconnaissent plus quand elle est montrée dans son naturel. C'est pourquoi il n'a pas été malaisé de leur faire passer l'auteur de l'*Exposition* pour un homme qui adoucissait les sentiments de sa religion, et qui cherchait des tempéraments propres à contenter tout le monde. »

Il sentit l'importance de faire taire ces bruits contraires à sa rigoureuse orthodoxie en obtenant du Saint-Siége les marques les plus signalées possibles d'approbation. On voit par sa correspondance combien il s'employait activement pour faire sanctionner de ce suprême suffrage un livre qui produisait de si heureux fruits, en dépit de toutes les manœuvres de l'esprit de parti. A propos d'une traduction de l'*Exposition*, qu'on voulait faire à Rome, en italien, il écrivait à M. Dirois, docteur de la Sorbonne :

« J'ai su, par M. le curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, ce que vous lui avez écrit touchant l'impression de mon livre, que le cardinal Sigismond Chigi a dessein de faire faire à Rome, et je vous suis fort obligé des soins que vous offrez pour avancer cet ouvrage. Cela sera de très-grande conséquence pour les huguenots de ce pays, qui n'ont presque point d'autre réponse à la bouche, savoir : que Rome est fort éloignée des sentiments que j'expose. Ils ont une si mauvaise et si fausse idée de l'Église romaine et du Saint-Siége, qu'ils ne peuvent se persuader que la vérité soit approuvée : rien, par conséquent, ne peut leur être plus utile que de leur faire voir qu'elle y paraît avec toutes les marques de l'approbation publique [1]. »

[1] Lettre du 8 septembre 1672.

Parlant des biens que faisait son livre :

« J'espère qu'il en fera de plus en plus de très-grands, si cette édition se fait dans l'imprimerie la plus autorisée, comme, s'il se peut, dans celle de la chambre apostolique ; si elle se fait avec soin et d'une manière qui marque qu'on affectionne l'ouvrage ; enfin, si elle paraît avec les approbations nécessaires, de la manière la plus authentique. »

N'obtenant pas aussi promptement qu'il le désirait cette haute sanction, il s'efforçait de montrer combien il était de l'intérêt de l'Église qu'elle lui fût accordée :

« Il me sera sans doute fort avantageux que mon livre soit approuvé à Rome, et que j'en aie cette marque publique, écrivait-il encore deux mois plus tard au même docteur ; mais cela est beaucoup plus avantageux pour l'Église, puisque les huguenots ont paru touchés de cette *Exposition,* et n'ont rien tant fait valoir entre eux que le mauvais succès qu'elle avait à Rome. Ils ont imprimé qu'elle y était improuvée ; et si on leur ferme la bouche par quelque marque authentique, il y a sujet d'espérer que Dieu bénira ce petit ouvrage [1]. »

Joseph de Maistre, toujours sévère pour Bossuet, écrivait à un archevêque :

« Pour dire toute la vérité à l'oreille de Votre Excellence, il me semble que, dans cette *Exposition* même, si vantée, l'article du Saint-Père est d'une maigreur qui tient du *marasme* [2].

Ce fut peut-être la cause pour laquelle le pape ne donna pas tout de suite une approbation ouverte à ce traité dogmatique, où tant d'écueils avaient été si heureusement évités. Il le fit enfin sans réserve, et l'hérésie n'eut plus de prétexte.

« Je soutiens, disait Antoine Arnauld, que tout huguenot qui lira ce livre avec un désir sincère de connaître la vérité, et de s'y rendre s'il la découvre, en doit être extrêmement ébranlé, et entrer au moins en de grands doutes s'il n'est point dans une fausse religion ; car il doit conclure que sa religion ne vaut rien, si les prétendus réformateurs n'ont point eu de sujet de se séparer de l'Église ; et qu'ils n'en ont point eu si les accusations qu'ils ont formées contre elle dans leur confession de foi, en disant *que les sacrements y étaient anéantis, et que toutes superstitions et idolâtries y avaient vogue,* ne sont pas véritables. Or il est si clair, par ce livre, que ces accusations sont très-mal fondées, que cet auteur même est réduit à prétendre que ce n'est pas la véritable doctrine de l'Église qui y est représentée ; tant il est évident que la doctrine qui y est exposée ne donne aucun lieu à des accusations si atroces [3]. »

L'*Exposition de la doctrine chrétienne*, répandue par milliers à Paris et dans toutes les provinces de la France, ne manqua pas, en effet, d'opérer de nombreuses conversions. La première et la plus éclatante

[2] Lettre du 17 novembre 1672.
[1] Lettre du 13 décembre 1815.
[3] *Apolog. pour les cathol.*, 2e part., ch. XI.

fut celle de Turenne[1], suivie bientôt d'une foule d'autres, parmi lesquelles nous ne citerons que celle de milord Perth, grand chancelier d'Écosse, et celle de M. de Dangeau, depuis abbé, qui nous apprend ainsi lui-même dans son quatrième *Dialogue sur la religion*, la méthode dont Bossuet s'était servi pour le convertir :

« Il me dit, à propos des objections que je lui faisais, la plupart des choses que vous avez vues dans son livre de l'*Exposition de la doctrine catholique.* Il m'en donna un exemplaire, que je lus avec soin. Ce fut entre ses mains que j'abjurai toutes mes erreurs. »

A partir de la publication de ce livre, l'alarme fut jetée dans le camp des ministres protestants. L'abbé Lenglet du Fresnoy assure que Basnage, dans une conversation qu'il eut avec lui en 1707, était convenu de bonne foi que, de tous les controversistes catholiques, l'évêque de Meaux était pour sa communion le plus à redouter, et que le seul livre de l'*Exposition* avait fait plus de tort aux prédicateurs protestants que tous les autres livres de controverse, parce que ce petit livre faisait voir clair dans les disputes des catholiques avec les prétendus réformés.

Pendant que Bossuet travaillait avec tant d'ardeur à la réunion des protestants, une déplorable division se préparait dans l'Église même. Une dispute très-vive entre le roi et le pape allait jeter l'illustre évêque dans une querelle où il se montra plus politique qu'apôtre, et eut, pour la volonté du maître, des condescendances qui devaient faire jusqu'à nos jours incriminer sa mémoire, bien qu'il mérite encore la louange de s'être montré modérateur, et d'avoir arrêté les excès auxquels pouvaient se laisser entraîner des hommes emportés, comme l'archevêque de Reims, fils du ministre le Tellier.

Cette dispute entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle eut pour origine le droit de *régale*, c'est-à-dire le droit qu'avait le roi de percevoir les revenus de la plupart des archevêchés et évêchés pendant la vacance des siéges, et de conférer tous les bénéfices qui en dépendaient, excepté les bénéfices à charge d'âmes, jusqu'à ce que le nouvel évêque eût prêté le serment de fidélité, qu'il en eût fait enregistrer l'acte à la Chambre des comptes de Paris, et qu'il eût pris en personne possession de son évêché. Louis XIV, par une ordonnance du mois de février 1673, ayant voulu étendre à tous les évêchés du royaume le droit de régale et le droit de nomination des évêques et des titulaires des bénéfices, deux des prélats lésés dans leurs droits traditionnels, tous deux vénérables par leur sainteté, résistèrent à une mesure suggérée par des parlements serviles, et le pape, le vertueux Inno-

[1] Le vaniteux cardinal de Bouillon voulut revendiquer pour lui et se laissa attribuer par ses familiers et ses complaisants le mérite de l'abjuration de son oncle; mais il est incontestable que le principal honneur en doit revenir à Bossuet, à ses entretiens, à ses sermons, et particulièrement à son *Exposition.*

cent XI, prenant hautement leur cause, menaça le roi d'avoir recours au remède que lui mettait entre les mains le pouvoir qu'il avait reçu du ciel.

C'est alors que l'impérieux Louis, déterminé par Colbert, convoqua une assemblée générale du clergé pour y faire sanctionner sa volonté et y faire poser des bornes fixes à la puissance du souverain Pontife, après une mûre discussion de ses droits : le différend qu'on avait avec le pape au sujet de la *régale* était, au sentiment du ministre secrétaire d'État, la meilleure occasion de renouveler la doctrine de France sur l'usage de la puissance des papes.

Bossuet qui, par une honorable exception, avait été nommé député par l'Assemblée métropolitaine de Paris, quoiqu'il n'eût point encore reçu ses bulles de l'évêché de Meaux, fut unanimement désigné pour prononcer le sermon à la messe solennelle du Saint-Esprit, célébré dans l'église des Grands-Augustins de Paris, le jour de l'ouverture de l'Assemblée, le 30 octobre 1681. Ce discours est un de ses chefs-d'œuvre oratoires. Il y plaida très-éloquemment la cause de l'unité de l'Église et prodigua les expressions les plus formelles, et par moments les plus enthousiastes, de vénération pour la suprématie du siége pontifical, cette *chaire éternelle*, cette *chaire unique en laquelle seule tous gardent l'unité* ; pour « *cette Église romaine qui, enseignée par saint Pierre et ses successeurs, ne connaît point d'hérésie...., est toujours vierge* ; pour *l'Église mère, qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises* ; et cent autres passages aussi forts, que Fénelon, dans un de ses Mandements [1], a justement opposés aux jansénistes appelants. Ce n'est qu'en gardant les tempéraments nécessaires qu'il professe ce qu'on a nommé la doctrine épiscopale, et l'indépendance de la *temporalité des rois*.

« On ne comprendra jamais parfaitement le sermon si justement célèbre sur l'*Unité de l'Église*, dit le comte de Maistre, si l'on ne se rappelle constamment le problème si difficile que Bossuet s'était proposé dans ce discours. Il voulait établir la doctrine catholique sur la suprématie romaine, sans choquer un auditoire exaspéré, qu'il estimait très-peu, et qu'il croyait trop capable de quelque folie solennelle. On pourrait désirer quelquefois plus de franchise dans ses expressions, si l'on perdait de vue un instant ce but général [1]. »

Le grand écrivain, revenant sur les mêmes idées, dit encore un peu plus loin :

« Bossuet voulait absolument contenter sa conscience et ses auditeurs ; et, sous ce point de vue, le sermon sur l'unité est un des plus grands tours de force dont on ait connaissance. Chaque ligne est un travail ; chaque mot est

[1] *Mandement* au clergé et au peuple de son diocèse soumis à Sa Majesté Impériale, pour la réception de la Constitution du 8 septembre 1713, VII.

[2] *Du Pape*, liv. I, chap. XI.

pesé. La gêne extrême où se trouvait l'illustre orateur l'empêche souvent d'employer les termes avec cette rigueur qui nous aurait contentés, s'il n'avait pas craint d'en mécontenter d'autres [1]. »

En total, ce célèbre discours sur l'*Unité de l'Église* a pu être appelé l'*antidote des quatre articles*. Il fut aussitôt imprimé, d'après la volonté du roi et la décision de l'Assemblée.

L'évêque de Meaux prouva, par son discours d'ouverture, qu'il désirait « induire les deux puissances à la paix [2]. » Il avait voulu, « sans trahir la doctrine de l'Église gallicane, ne point offenser la majesté romaine [3]. » Malheureusement trop de membres de l'Assemblée n'avaient pas des dispositions aussi conciliantes : les prélats les plus influents étaient notoirement irrités contre le pape.

Le 11 décembre 1681, l'affaire de la régale fut discutée en séance publique ; et, après diverses négociations pour obtenir quelques concessions de la cour, il fut décidé, le 3 février 1682, que l'intention de toute l'assemblée était de donner son consentement à l'extension du droit de régale dans tout le royaume, sans avoir égard à l'exemption prétendue de certains évêchés ; qu'elle recevrait avec soumission les déclarations du roi de l'année 1673, et que l'assemblée écrirait au pape au nom de tout le clergé de France, pour lui en apprendre la résolution.

Innocent XI, ce pape réformateur, regardait la question de la régale comme de la plus haute importance, parce que, en principe, il s'agissait de la liberté de l'Église. Dans un bref en réponse à la lettre de l'assemblée, il opposa avec douleur la conduite des évêques convoqués à celle de *quelques hommes pieux et forts de leur ordre* (les évêques de Pamiers et d'Alet), qui avaient pris la défense des droits de l'autorité épiscopale ; il les accusa de *céder à la crainte* ; il leur reprocha de n'avoir pas *joint* leurs *efforts* à l'*autorité du siége apostolique*, de n'avoir pas *plaidé avec une énergie pastorale et une humilité sacerdotale la cause* de leurs *églises auprès du roi, en l'instruisant de toute l'affaire, même au péril de l'irriter contre eux.* Enfin il leur fit honte en des termes très-forts de leur silence courtisanesque.

Innocent XI finit ce bref en annulant et cassant tout ce qui avait été fait touchant la régale par l'Assemblée du clergé.

Le souverain Pontife n'avait écrit ce bref que trois mois après avoir reçu la lettre des évêques. Dans cet intervalle, le 19 mars 1682, l'assemblée adopta les quatre fameux articles connus sous le nom de *Déclaration du clergé de France sur la puissance ecclésiastique*.

Bossuet ne voulait pas qu'on discutât et qu'on mît en problème l'autorité du pape, mais il se soumit à l'avis des prélats, dont l'influence fit adopter cette résolution rebelle et imprudente, dans le *dessein*,

[1] *Du Pape*, liv. I, chap. XIII.
[2] Lettre au cardinal d'Estrées.
[3] *Ibid.*

avoue Fleury, de *mortifier le pape et de satisfaire leur propre ressentiment*[1], et il tint la plume pour dresser, au mois de mars 1682, les quatre fameuses propositions, qui furent *envoyées à toutes les églises de France et à tous les évêques établis sur elles par le Saint Esprit, afin qu'il n'y eût parmi eux qu'une seule foi et un seul enseignement*[2].

La quatrième de ces propositions, dont Bossuet ne fut pas le promoteur, mais dont il consentit à être le rédacteur, attentait formellement au pouvoir spirituel du pape et rejetait son infaillibilité, que le clergé de France avait professée de la manière la plus solennelle dans différentes occasions, et en particulier dans son assemblée de 1626. Cet article déclarait que, bien que « *le souverain Pontife eût la principale part dans les* questions de foi, *son décret n'était cependant pas irréformable, à moins qu'il ne fût confirmé par le consentement de l'Église.* »

Cette prétention d'un nombre restreint d'évêques français, de poser des bornes dogmatiques et solennelles à l'autorité du pape, n'était pas assurément sans témérité ni sans graves dangers. Aussi Innocent XI apprit-il avec indignation jusqu'où les évêques avaient porté leur audace (ce sont ses propres termes). Il fit brûler publiquement ces quatre articles comme contenant une doctrine pernicieuse, et trois fois cette déclaration malheureuse fut condamnée par le Saint-Siége, avec la mesure convenable, mais d'une manière très-claire.

L'évêque de Meaux, par ordre de Louis XIV, entreprit de soutenir dans un grand ouvrage latin la vérité de ce qu'on a appelé la doctrine du clergé de France, comme s'il ne comprenait pas combien elle était propre à diminuer parmi les fidèles l'obéissance, la vénération, la confiance pour le chef de l'Église, et à remplir l'hérésie de joie et d'espérance. Son travail fut achevé en 1685. Mais alors Louis XIV avait déjà été porté par son bon sens à ordonner de ne *point exécuter* son édit du 2 mars 1682, qui rendait obligatoire l'enseignement des quatre propositions, et il désirait alors se rapprocher de Rome. Des négociations avaient été entamées qui n'amenèrent une conciliation définitive qu'en 1693. Bossuet, pour ne pas fomenter encore la division, ne publia point son ouvrage. Il le retravailla dans un esprit assez différent, et lui donna, avec un nouveau titre, celui de *France orthodoxe*, *Gallia orthodoxa*, une forme toute nouvelle, en 1696, et ensuite en 1700, 1701 et 1702. Mais ce ne fut qu'en 1730, vingt-six ans après sa mort, que parut à Luxembourg la *première révision*, et en 1745, quarante-un ans après sa mort, que parut à Amsterdam, par les soins du neveu, la *seconde révision* de cette longue justification des quatre articles du clergé : réfutation passionnée de la doctrine reçue dans une très-grande partie de l'Église sur l'infaillibilité du souverain Pontife parlant *ex cathedrâ*, sur la prééminence de son autorité au-dessus de tous les conciles, même œcuméniques, et sur son pouvoir indirect par rapport

[1] Corrections et additions pour les nouveaux Opuscules de Fleury, p. 16.

[2] Dernières lignes de la déclaration de 1682.

au droit temporel des souverains, principalement dans les questions où se trouvent compromis les intérêts de l'Église ou de la religion; œuvre à la vérité d'une science immense, mais trop peu sûre, comme le montre la réfutation, ligne par ligne, qu'en a faite le savant cardinal Orsi.

Clément XII eut la pensée de condamner cette défense qui lui causa tant d'amertumes, et dans laquelle, observe le comte de Maistre, « Bossuet, entraîné par la nature de son sujet et par le mouvement de la discussion, adopte, sans s'en apercevoir, la manière protestante [1], » et dans laquelle, dit encore l'auteur du livre *De l'Eglise gallicane* [2], il « a tissu le long catalogue des erreurs des papes, avec le zèle et l'érudition d'un *centuriateur de Magdebourg* [3], » lui qui avait dit dans le *Troisième avertissement aux protestants* : « Nous devons reconnaître dans le Saint-Siége une éminente et inviolable autorité, incompatible avec TOUTES les erreurs qui TOUTES furent foudroyées par ce haut siége. » Le pontife affligé ne se décida à *s'abstenir d'une condamnation expresse,* suivant les paroles mêmes d'un autre pape, *que par la double considération et des égards dus à un homme tel que Bossuet qui avait si bien mérité de la religion, et de la crainte trop fondée d'exciter de nouveaux troubles* [4].

Assurément l'évêque de Meaux était loin d'entendre les libertés de l'Église gallicane à la manière des parlementaires, des Pithou, des Fevret, des Dupuis, qui ne tendaient, au fond, qu'à l'asservissement et à l'anéantissement de la juridiction ecclésiastique. Mais on lui reproche justement de n'avoir pas compris et proclamé « QU'IL N'Y A POINT DE LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE, et que tout ce qu'on cache sous ce beau nom n'est qu'une conjuration de l'autorité temporelle pour dépouiller le Saint-Siége de ses droits légitimes, et le séparer, par le fait, de l'Église de France, tout en célébrant son autorité [5]. » « Libertés envers le pape, servitudes envers le roi, » disait Fénelon ; et ce sentiment, qui était depuis longtemps général dans l'épiscopat français, est devenu la foi de tous depuis le concile œcuménique de 1870. On doit déplorer que Bossuet, cet homme apostolique, ait prêté l'autorité de son génie et de ses vertus à des idées qui devaient être une source de malheurs pour l'Église, en devenant le germe funeste de la *constitution* dite *civile* du clergé de France.

L'assemblée de 1682 fut rompue brusquement par le roi, inquiet de ses mouvements intérieurs, et elle ne put, comme elle se l'était proposé, censurer les erreurs qui s'étaient glissées dans l'enseignement de la théologie morale. La déclaration du clergé, promulguée

[1] *De l'Église gallic.*, liv. II, chap. VIII.

[2] *Ibid.*, chap. XII.

[3] *Défense de la Déclaration*, 3e part., liv. IX, chap. XXXII et suiv.

[4] Bulle de Benoît XIV à l'archevêque de Compostelle, grand inquisiteur d'Espagne, du 21 juillet 1748.

[5] De Maistre, *De l'Église gallic.*, liv. II, chap. XIV.

par Louis XIV et enregistrée par le parlement, ayant été acceptée dans tout le royaume, à peu près sans difficulté, le roi s'occupa tout entier de la pensée qui le préoccupait depuis longtemps, la réunion des protestants et la révocation des édits de tolérance. L'assemblée de 1682 avait adressé aux protestants un *avertissement pastoral* pour les engager à rentrer dans le sein de l'Église, *avertissement* qui, envoyé aux évêques, avait été communiqué à tous les consistoires. Le roi y avait joint deux lettres circulaires, l'une pour les évêques, et l'autre pour les intendants des provinces, afin de leur témoigner son vif désir de la réunion des calvinistes à l'Église catholique. Bientôt il fut excité à des mesures de rigueur; et le 5 octobre 1685, il signa la révocation de l'édit de Nantes qui enlevait toute existence légale aux soi-disant réformés.

Plusieurs évêques avaient, au moins indirectement, provoqué cette mesure extrême. Bossuet demeura complétement étranger à ce qui la précéda comme à ce qui la suivit immédiatement. « Convenant sans peine du droit du souverain à forcer ses sujets errants au vrai culte sous certaines peines [1], » il admettait en principe, comme tous les évêques alors, la légitimité de la révocation de l'édit de tolérance de Henri IV; et il la défendit même officiellement dans son *Instruction pastorale sur les promesses de l'Église* (1700), et dans l'oraison funèbre du chancelier le Tellier; mais, quoi qu'en ait dit le fanatique et calomniateur Jurieu, il ne fut jamais partisan des cruautés ni des violences qui l'accompagnèrent en trop d'endroits, et il employa tous ses soins et tout son pouvoir à en préserver son diocèse. Il eut le droit de prendre les nouveaux convertis à témoin de ses réclamations contre ces expéditions militaires, si connues sous le nom de *mission dragonne.* « Ne pouvant, disait-il, se résoudre à regarder les baïonnettes comme des instruments de conversion, » il ne voulut jamais se servir que des armes de la persuasion pour soumettre ses frères égarés. D'après le témoignage d'un ministre protestant, Dubourdieu, « ce prélat n'employait que des voies évangéliques pour persuader sa religion. Il prêchait, composait des livres, faisait des lettres, et travaillait à faire quitter aux réformés leur croyance par des moyens convenables à son caractère et à l'esprit du christianisme. »

Il ne manquait jamais à ce qu'il recommandait à ceux qui sont chargés de l'instruction des âmes, de « ne se point jeter dans les controverses où se mêle l'esprit d'aigreur [2]. » Dans ses sermons, comme dans ses ouvrages polémiques, il n'attaquait jamais les protestants qu'avec modération, et surtout avec d'extrêmes égards pour les personnes. Il s'exprime ainsi dans un sermon de vêture d'une nouvelle catholique :

« Si, parlant aujourd'hui de nos frères, qui à notre grande douleur se sont

[1] Réponse de Bossuet à M. de Basville, 11 juillet 1700.

[2] *Première Instruction pastorale sur les promesses de l'Église*, II.

séparés d'avec nous, j'appelle leur église une église de ténèbres, je les prie de ne pas croire que, pour condamner leur erreur, je m'aigrisse contre leurs personnes. Certes, je puis dire d'eux avec vérité ce que l'Apôtre disait des Juifs, que le plus tendre désir de mon cœur, et la plus ardente prière que je présente tous les jours à mon Dieu, est pour leur salut. Je ne puis voir sans une extrême douleur les entrailles de la sainte Église si cruellement déchirées ; et, pour parler plus humainement, je suis touché au vif quand je considère tant d'honnêtes gens que je chéris, comme Dieu le sait, marcher dans la voie de ténèbres. Mais afin qu'il ne semble pas que je veuille faire aujourd'hui une invective inutile, je vous proposerai une doctrine solide, et conduirai ce discours, si Dieu le permet, avec une telle modération, que, sans les charger d'injures, je les presserai par de vives raisons tirées des Écritures divines, et des Pères leurs interprètes fidèles [1]. »

C'est toujours de la manière la plus modeste et la plus douce qu'il tâche de dissiper les préjugés des errants, comme lorsqu'il parle de la lecture de l'Écriture sainte :

« Goûtons véritablement la sainte parole ; faisons-en nos chastes et immortelles délices ; qu'elle paraisse dans nos mœurs et dans nos pratiques. Que nos frères ne pensent pas que nous les détournions de la lire et de la méditer nuit et jour : au contraire, ils la liront plus utilement et plus agréablement tout ensemble, quand, pour la mieux lire, ils la recevront des mains de l'Église catholique, bien entendue et bien expliquée, selon qu'elle l'a toujours été. Ce n'est pas les empêcher de la lire que de leur apprendre à faire cette lecture avec un esprit docile et soumis, pour s'en servir sans ostentation et dans l'esprit de l'Église, pour la réduire en pratique, et prouver par nos bonnes œuvres, comme disait l'apôtre saint Jacques [2], que la vraie foi est en nous [3]. »

Les succès que l'invariable douceur de Bossuet lui faisait obtenir auprès des protestants, firent recourir à son intervention, lorsqu'on eut la pensée de réunir les luthériens à l'Église. La cour de Brunswick, qui s'occupait de ce projet, engagea Leibnitz à entrer en relations avec l'évêque de Meaux. Bossuet, en laissant voir qu'on ne pouvait faire de concessions sur le fond, ni traiter de puissance à puissance, se montrait facile sur tout ce qui n'était pas de foi, et n'était point éloigné d'accorder aux luthériens réconciliés la communion sous les deux espèces, à leurs ministres, déjà engagés dans les liens du mariage, la faculté de conserver leurs femmes. Cette négociation ne put pas être longtemps continuée ; mais, jusqu'à la fin de sa vie, Bossuet poursuivit ce grand but de la réunion des églises chrétiennes.

La modération que nous avons vue à Bossuet à l'égard des protestants, il la montra généralement dans toutes les circonstances analogues. Son caractère répugnait à la violence. Des mesures sévères lui paraissaient quelquefois nécessaires ; c'est ainsi qu'il applaudissait à

1 *Serm. pour la vêture d'une nouvelle catholique*, 1er point.
2 Jac., II, 18.
3 *Première Instruction pastorale sur les promesses de l'Église*, LII.

l'incarcération d'un certain Faydit, qui, « après avoir si longtemps souillé sa plume impie et licencieuse dans toutes sortes d'emportements et d'erreurs, s'était fait prendre enfin, après avoir osé publier un livre abominable sur la Trinité, où il avait poussé le blasphème jusqu'à dire qu'il y a trois dieux [1]. » Mais il fallait des cas d'une extrême gravité pour que le recours aux moyens durs eût son approbation.

D'ailleurs, inflexible sur le dogme, la morale et la discipline, Bossuet se montrait accommodant sur tout ce qui était opinion libre.

« Autant je suis ennemi des nouveautés qui ont rapport avec la foi, disait-il, autant suis-je favorable, s'il est permis de l'avouer, à celles qui sont de pure philosophie, parce qu'en cela on doit et on peut profiter tous les jours, tant par le raisonnement que par l'expérience [2]. »

Cette largeur d'esprit lui faisait passionnément rechercher la vérité, de quelque part qu'elle dût lui venir. « Entre tant de grandes qualités que j'admire en M. de Meaux, disait Antoine Arnauld, il n'y en a point qui me paraisse plus extraordinaire qu'un certain fonds de sincérité et d'équité, qui lui fait reconnaître *la vérité, qui que ce soit qui la lui propose* [3]. »

Dans ces mêmes années, Bossuet consacrait tous ses loisirs à un grand ouvrage où devaient apparaître dans tout leur éclat la sincérité de son âme, son amour de la vérité, sa justice envers tous, en même temps que son bon sens, sa science et son génie d'écrivain. Nous voulons parler de l'*Histoire des variations des églises protestantes*, publiée en 1688.

Il est peu d'ouvrages historiques d'une aussi haute importance et d'un mérite aussi élevé que l'*Histoire des variations*. L'occasion de ce chef-d'œuvre, suivant l'abbé le Dieu, « fut la prétendue variation qu'on lui avait reprochée dans la composition de son *Exposition*. Il lisait alors, raconte le secrétaire de Bossuet, le *Syntagma confessionum*, où sont la confession d'Augsbourg et toutes les autres confessions de foi des prétendus réformés de l'Europe. Leurs variations s'y firent bientôt remarquer à un esprit si clairvoyant et d'une dialectique aussi fine et aussi précise [4]. »

En réponse au ministre Labastide, qui l'accusait d'avoir varié dans le texte manuscrit et imprimé de son *Exposition de la doctrine de l'Église*, le grand théologien entreprit d'apprendre à fond aux protestants « comment s'est formée leur religion ; avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs confessions de foi ont été dressées ; comment ils se sont séparés, premièrement de nous, et puis entre eux ; par combien de subtilités, de détours et d'équivoques ils ont tâché de ré-

[1] Lettre à M. Pastel, docteur de Sorbonne, 3 août 1696.
[2] Lettre à Leibnitz, août 1693.
[3] Lettre d'Antoine Arnauld à M. Lenoir, 14 mars 1694.
[4] *Mém.* de le Dieu, p. 193.

parer leurs divisions, et de rassembler les membres épars de leur réforme désunie [1]. » Il voulut, en exposant toutes « ces variations et tant de fausses subtilités de la nouvelle réforme, tant de chicanes sur les mots, tant de divers accommodements, tant d'équivoques et d'explications forcées sur lesquelles on les a fondées [2], » faire avouer à tous que ce ne peut pas être là « la religion chrétienne que les païens ont admirée autrefois comme si simple, si nette et si précise en ses dogmes : *Christianam religionem absolutam et simplicem* [3]. »

Dans ce grand ouvrage, l'orateur du génie le plus enthousiaste et le plus ardent sut s'astreindre à la méthode la plus rigoureuse, comme à la diction la plus simple et la plus précise. Il fit davantage : il mit une patience d'érudit à rechercher et à enregistrer toutes les preuves et tous les témoignages authentiques qui pouvaient donner du poids à ses affirmations, fût-ce même aux dépens de la rapidité et de l'agrément du récit.

« Je n'ai pas épargné, dit-il, ma peine à les transcrire, et le lecteur se plaindra peut-être que je n'ai pas assez ménagé la sienne. D'autres trouveront mauvais que je me sois quelquefois attaché à des choses qui leur paraîtront méprisables; mais, outre que ceux qui sont accoutumés à traiter les matières de la religion savent bien que, dans un sujet de cette importance et de cette délicatesse, presque tout, jusqu'aux moindres mots, est essentiel, il a fallu considérer, non ce que les choses sont en elles-mêmes, mais ce qu'elles ont été ou ce qu'elles sont encore dans l'esprit de ceux à qui j'ai affaire; et après tout on verra bien que cette histoire est d'un genre tout particulier; qu'elle a dû paraître avec toutes ses preuves et munie, pour ainsi dire, de tous côtés; et qu'il a fallu hasarder de la rendre moins divertissante, pour la rendre plus convaincante et plus utile [4]. »

Malgré tout cet appareil de textes et de citations, l'*Histoire des variations* est loin d'être une œuvre d'érudition lourde et monotone.

« Au reste, dit l'historien expliquant lui-même l'objet qu'il se propose, je ne prétends pas faire un récit sec et décharné des variations de nos réformés. J'en découvrirai les causes, je montrerai qu'il ne s'est fait aucun changement parmi eux qui ne marque un inconvénient dans leur doctrine, et qui n'en soit l'effet nécessaire. Leurs variations, comme celles des ariens, découvriront ce qu'ils ont voulu excuser, ce qu'ils ont voulu suppléer, ce qu'ils ont voulu déguiser dans leur croyance. Leurs disputes, leurs contradictions et leurs équivoques rendront témoignage à la vérité catholique. Il faudra aussi de temps en temps la représenter telle qu'elle est, afin qu'on voie par combien d'endroits ses ennemis sont enfin contraints de s'en rapprocher. Ainsi, au milieu de tant de disputes et des embarras de la nouvelle réforme, la vérité catholique éclatera partout, comme un beau soleil qui aura percé d'épais nuages; et ce traité, si

[1] Préf. de l'*Hist. des var.*, I.
[2] *Ibid.*, XVIII.
[3] Ammian. Marcel., lib. XXI.
[4] Préf., XXI.

je l'exécute comme Dieu me l'a inspiré, sera une démonstration de la justice de notre cause d'autant plus sensible, qu'elle procédera par des principes et par des faits constants entre les parties [1]. »

L'*Histoire des variations des Églises protestantes* est peut-être l'ouvrage qui peut donner l'idée la plus complète de toutes les ressources du génie de Bossuet. On l'y voit, avec une égale supériorité, historien, moraliste, théologien, publiciste, controversiste ; toujours admirable écrivain, et par moments presque aussi sublime que dans les *Oraisons funèbres*. Par cette réunion de mérites si divers, cette histoire d'un genre tout nouveau excita chez les catholiques du monde entier un concert d'admiration et de reconnaissance, en même temps qu'elle mettait en émoi toutes les sectes protestantes. Les plus habiles écrivains du parti, les Jurieu, les Basnage, les Burnet, du vivant de Bossuet, Pfaff, après sa mort, et d'autres plus obscurs, s'efforcèrent de la réfuter, les uns en se faisant un titre d'honneur des variations mêmes qui leur étaient reprochées, les autres en renvoyant cette accusation à la doctrine catholique. Mais il leur fut impossible de prendre en faute le grand historien et l'exact théologien, toujours appuyé sur les faits les plus certains et sur les actes les plus authentiques, et montrant constamment la plus haute impartialité, tout en témoignant un zèle raisonnable pour les opinions auxquelles il est fier d'appartenir.

« Au reste, pour le fond des choses, dit-il, on sait bien de quel avis je suis ; car assurément je suis un catholique aussi soumis qu'un autre aux décisions de l'Église, et tellement disposé, que personne ne craint davantage de préférer son sentiment personnel au sentiment universel. Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent, à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler qui je suis, quand tout le monde le sait et que j'en fais gloire, ce serait faire au lecteur une illusion trop grossière. Mais, avec cet aveu sincère, je maintiens aux protestants qu'ils ne peuvent me refuser leur croyance, et qu'ils ne liront jamais nulle histoire, quelle qu'elle soit, plus indubitable que celle-ci, puisque, dans ce que j'ai à dire contre leurs églises et leurs auteurs, je ne raconterai rien qui ne soit prouvé clairement par leurs propres témoignages [2]. »

Pour prouver la manière changeante dont ils ont expliqué leurs dogmes, non pas seulement en particulier, mais en corps d'église, il objectait aux prétendus réformés leurs propres paroles, leurs livres symboliques, faits pour exprimer le consentement des églises, leurs confessions de foi arrêtées, signées, publiées. S'il avait à parler de la personne des réformateurs, il ne le faisait de même que d'après les pièces de l'authenticité la moins contestée :

« Encore, dit-il à ce sujet, que mon intention soit ici de représenter les confessions de foi et les autres actes publics où paraissent les variations, non pas des

[1] Préf., XXVII.
[2] *Ibid.*, XIX.

particuliers, mais des églises entières de la nouvelle réforme, je ne pourrai m'empêcher de parler en même temps des chefs de parti qui ont dressé ces confessions, ou qui ont donné lieu à ces changements. Ainsi Luther, Mélanchthon, Carlostadt, Zwingle, Bucer, Œcolampade, Calvin et les autres, paraîtront souvent sur les rangs ; mais je n'en dirai rien qui ne soit tiré le plus souvent de leurs propres écrits et toujours d'auteurs non suspects ; de sorte qu'il n'y aura dans tout ce récit aucun fait qui ne soit constant, et utile à faire entendre les variations dont j'écris l'histoire [1]. »

En une matière si délicate, dans un sujet si capable de passionner, Bossuet sait se garder de toute amertume comme de toute exagération. S'il adresse aux protestants des reproches durs, comme celui des conjurations et des guerres entreprises par l'autorité des docteurs et des ministres du parti, et fondées sur la doctrine par eux établie qu'on peut faire la guerre à son prince pour la religion, il montre que son intention n'est pas d'aigrir les esprits, et qu'il ne fait qu'obéir à la nécessité de son sujet :

« Mais à quoi bon, dira-t-on, rappeler ces choses, afin qu'un ministre fâcheux vous vienne dire que vous ne voulez par là qu'aigrir les esprits, et accabler les malheureux ? Il ne faut point que de telles craintes m'empêchent de raconter ce qui est si visiblement de mon sujet ; et tout ce que les protestants équitables peuvent exiger de moi dans une histoire, c'est que, sans m'en rapporter à leurs adversaires, j'écoute aussi leurs auteurs. Je fais plus ; et, non content de les écouter, je prends droit, pour ainsi parler, par leur témoignage. Que nos frères ouvrent donc les yeux ; qu'ils les jettent sur l'ancienne Église, qui, durant tant de siècles d'une persécution si cruelle, ne s'est jamais échappée, ni un seul moment, ni dans un seul homme, et qu'on a vue aussi soumise sous Dioclétien et même sous Julien l'Apostat, lorsqu'elle remplissait déjà toute la terre, que sous Néron et Domitien, lorsqu'elle ne faisait que de naître : c'est là qu'on voit véritablement le doigt de Dieu [2]. »

Prévoyant de nombreuses récriminations contre l'Église, et autant de reproches contre lui-même sur la nature de son ouvrage, comme si, en l'écrivant, il était sorti de son caractère et de ses maximes, et avait abandonné la modération que ses adversaires eux-mêmes avaient louée jusque-là, pour tourner les disputes de religion à des accusations personnelles et particulières, Bossuet avait justement dit :

« Si ce récit rend le procédé de la réforme odieux, les bons esprits verront bien qu'en cela ce n'est pas moi, mais la chose même qui parle. Il ne s'agit de rien moins que de faits personnels dans un discours où je me propose d'exposer sur les matières de la foi les actes les plus authentiques de la religion protestante. Que si on trouve dans leurs auteurs, qu'on nous vante comme des hommes extraordinairement envoyés pour faire renaître le christianisme au seizième siècle, une conduite directement opposée à un tel dessein, et qu'on voie en général dans le parti qu'ils ont formé tous les caractères contraires à un chris-

[1] Préf., XX.
[2] *Hist. des var.*, X.

tianisme renaissant; les protestants apprendront dans cet endroit de l'histoire à ne point déshonorer Dieu et sa providence, en lui attribuant un choix spécial qui serait visiblement mauvais [1]. »

A des accusations ainsi motivées et justifiées, que pouvaient répondre de solide les défenseurs du protestantisme? Leurs répliques furent vaines, sophistiques et déclamatoires. Néanmoins Bossuet ne les dédaigna pas, et il leur opposa la *Défense de l'Histoire des variations, contre la réponse de M. Basnage, ministre de Rotterdam*, publiée en 1691, et les six *Avertissements aux protestants*, qui parurent de 1689, à 1691. Ces écrits, où la polémique domine, et d'où cependant la chaleur et l'éloquence ne sont pas absentes, complètent, éclaircissent ou fortifient les points principaux de l'*Histoire des variations*. Dans la *Défense*, on remarque particulièrement ce qui regarde la conjuration d'Amboise, que le ministre avait voulu justifier, et que l'évêque de Meaux prouve n'être conforme ni aux lois de la subordination politique, ni aux règles de l'Église. Antoine Arnauld [2] jugeait cette *Défense de l'Histoire des variations* une pièce incomparable dans le genre polémique.

Les *Avertissements aux protestants* ne sont pas dignes de moindres éloges. Ils furent faits pour réfuter plusieurs lettres pastorales que Jurieu adressa successivement à ceux de sa communion contre l'*Histoire des variations*, et répondirent en même temps aux assertions erronées et sophistiques d'un grand nombre d'autres critiques du livre qui sapait la réforme dans ses bases, et que personne ne pouvait entamer; car, dit l'invincible polémiste :

« Toute la réforme est armée contre ce livre; et M. Burnet a interrompu ses grandes occupations pour y répondre, ou pour dire qu'il y répondrait : car on n'appellera pas une réponse quarante ou cinquante pages d'un petit volume qu'il vient d'opposer à cette histoire, sans avoir osé attaquer aucun des faits qu'elle contient. C'est une nouvelle manière de combattre une histoire, que d'en laisser tous les faits en leur entier. Tous les autres qui se soulèvent contre celle-ci la laissent également inviolable : on blâme, on gronde, on menace; mais, pour les faits, on n'en a pas encore marqué un seul qu'on accuse de fausseté; et en particulier M. Burnet a laissé passer tous ceux qu'on a avancés sur son Cranmer et sur les autres réformateurs [3]. »

L'audace de ses adversaires ne le déconcerte pas, et aux outrages que le sentiment de leur faiblesse leur arrache, il ne répond qu'en accumulant de nouvelles preuves qui les accablent.

« Quand je lui ai reproché (à Jurieu), dans l'*Histoire des variations*, son relâchement manifeste envers les Sociniens, jusqu'à leur avoir donné place dans l'Église universelle, et à faire vivre des saints et des élus parmi eux, il s'est élevé contre ce reproche d'une manière terrible, et m'a donné un démenti outrageux : « J'avoue, dit-il, que j'ai besoin de toute patience pour m'empêcher de dire à

[1] Préf., XXV.
[2] Lettre 481. *Œuvr.*, t. VI, p. 171.
[3] *Quatrième avertissement.*

« M. Bossuet ses vérités tout rondement. Il ne fut jamais de fausseté plus « indigne, ni de calomnie plus hardie. » Voilà comme il parle quand il se modère, quand il craint que la patience lui échappe. Mais il en faut venir au fond [1]. »

Et il vient au fond, et il montre que la réforme est la ruine de tout christianisme :

« C'est ainsi que la réforme se défend ; attaquée dans ses variations, elle ne peut se défendre qu'en accusant l'antiquité, et surtout les trois premiers siècles, non-seulement de la plus grossière ignorance, mais encore des erreurs les plus capitales. M. Jurieu est l'inventeur d'une si belle défense. Au moins, dit-il, nous ne périrons pas tout seuls : nous nous sauverons par le nom et la dignité de nos complices ; et s'il faut que la réforme soit convaincue d'instabilité, et par là de fausseté manifeste, elle entraînera tous les siècles précédents, et même les plus purs, dans sa ruine. N'importe que les sociniens gagnent leur cause ; ils nous sont moins odieux que les papistes ; et, puisqu'il faut périr, périssent avec nous les plus saints de tous les Pères, et périsse, s'il le faut ainsi, toute la gloire du christianisme [2]. »

Les *Avertissements aux protestants*, dit le Dieu, « furent nécessaires principalement pour la défense des *Variations*, mais il y en avait une autre raison plus profonde. C'était alors le fort de la guerre allumée par la rébellion du prince d'Orange. Le ministre Jurieu, son pensionnaire, fut aussi son boute-feu. Il excitait la révolte de tous côtés par ses lettres séditieuses qui volaient dans toute l'Europe; de là la nécessité de faire voir le fanatisme de M. Jurieu dans le troisième *Avertissement* de M. de Meaux, et le fondement des empires renversé par ce ministre dans le quatrième *Avertissement*, qui est ici sans doute le plus important par rapport à l'Angleterre, à sa révolte et à sa constitution [3]. »

A côté du quatrième *Avertissement aux protestants*, que le secrétaire de l'évêque de Meaux vante justement, on doit placer le cinquième, qui est du même genre, et dans lequel Bossuet entreprend d'examiner si le fondement des empires repose sur l'autorité des rois ou sur la volonté du peuple, dans lequel les protestants comme les démocrates veulent placer l'origine et le droit de toutes les souverainetés. Il a souvent été cité comme le plus beau traité politique qui puisse être offert à la méditation des philosophes et des hommes d'État. Tous les autres *Avertissements* offrent également des pensées de la plus haute élévation, exprimées dans un grand style.

Bossuet avait pris pour arbitres entre Jurieu et lui les protestants mêmes auxquels Jurieu s'était adressé dans ses *Lettres pastorales*. Il eut la consolation d'en voir un grand nombre se rendre à la force de ses démonstrations, et se montrer particulièrement touchés de l'onction et de l'accent de cœur avec lesquels il repoussait les calomnies

[1] *Premier avertissement.*
[2] *Ibid.*
[3] *Mém.* de le Dieu, t. I, p. 194.

dont le passionné Jurieu n'avait pas craint de le charger personnellement au milieu de ses invectives contre l'Église catholique. Quelle âme élevée n'aurait été émue par ces paroles du *Deuxième avertissement* :

« Après vous avoir montré la réforme condamnée par son propre jugement, il reste encore à vous faire voir l'Église romaine, elle que les protestants chargent de tant d'opprobres, justifiée néanmoins, non-seulement par des conséquences tirées de leurs principes, mais encore en termes formels et de leur aveu. Ce sera le sujet de l'avertissement suivant. En attendant qu'il paraisse, ô Seigneur, écoutez-moi ! O Seigneur, on m'a appelé à votre terrible jugement comme un calomniateur qui imputait des impiétés, des blasphèmes, d'intolérables erreurs à la réforme, et qui non-seulement lui imputait tous ces crimes, mais encore qui accusait un ministre de les avoir avoués ! O Seigneur, c'est devant vous que j'ai été accusé : c'est aussi sous vos yeux que j'ai écrit ce discours ; et vous savez combien je suis éloigné de vouloir rien ajouter aux excès déjà si étranges des prétendus réformés. Si j'ai dit la vérité, si j'ai convaincu de blasphème et de calomnie ceux qui m'ont appelé à votre jugement comme un calomniateur, un homme sans foi, sans honneur, sans conscience, justifiez-moi devant eux. Qu'ils rougissent, qu'ils soient confondus ; mais, ô Dieu, je vous en conjure, que ce soit de cette confusion salutaire qui opère le repentir et le salut ! »

Voilà comment Bossuet savait mêler le sentiment à la puissance de la logique.

Comme polémiste, il acquit encore de nouvelles forces et un éclat tout particulier dans cette fameuse controverse avec Fénelon, au sujet du quiétisme, qui devait consumer cinq années de sa vie. Pour éviter des répétitions, nous remettrons à l'article de l'archevêque de Cambray tout ce que nous avons à dire sur cette célèbre querelle où Bossuet, sauf de légers torts, ne se montra certes sous aucun rapport au-dessous de lui-même.

Au milieu de ces grandes querelles et de ces mémorables luttes, il trouvait le temps de se recueillir, de se livrer à l'humble méditation du chrétien, et de faire profiter de pieuses âmes de ses pensées célestes, témoin deux ouvrages où il semble avoir voulu renfermer tout ce qui concerne la foi et les mœurs : les *Élévations à Dieu sur tous es mystères de la religion chrétienne* et les *Méditations sur les Évangiles*.

Les *Élévations sur les mystères*, achevées en 1695, sont des instructions que Bossuet avait adressées d'abord aux filles de la Visitation de Meaux, aux Ursulines, aux religieuses de Notre-Dame de Jouarre, de Faremoutiers et des autres maisons religieuses de sa ville épiscopale. « Dans sa chère retraite de Germigny, dit son secrétaire, pour se déasser en Dieu des grands travaux qui commençaient à l'occuper au sujet du quiétisme, il composa une explication suivie de toute la religion, sur la sainte Écriture, commençant par la toute-puissance divine et la création du monde, le déluge, les patriarches et la suite, l'incarnation de Jésus-Christ, sa vie, sa mort, ses mystères, jusqu'à l'Apocalypse et la gloire éternelle : tout cela pour les religieuses de son iocèse, chez qui bien des copies s'en sont répandues, et même à

Paris. Il me redemanda cet ouvrage avant sa mort. Il se l'est fait lire et relire plusieurs fois[1]. » « Je travaille à la suite des *Mystères*, que je veux tâcher de mener jusqu'à un certain point : cela ne me coûte aucune application et me délasse plutôt[2], » écrit Bossuet lui-même à une dame avec laquelle il était en grande relation de spiritualité, madame d'Albert de Luynes, qui, après avoir été religieuse de l'abbaye de Jouarre, fut prieure du monastère de Torci, et pour qui il composa un touchant *Discours sur la vie cachée.*

Ces réflexions sur la suite de la religion sont divisées par semaines, et les semaines en différentes réflexions. Après avoir parlé de Dieu, de la création, du péché, l'auteur vient à la loi et au péché, et finit à la prédication de Jésus-Christ. Le temps lui manqua pour remplir le reste de son plan.

Se bornant à expliquer ce qui, dans les mystères, est accessible à notre raison, Bossuet ne cherche pas à rendre clair ce qui est impénétrable. Il laisse à la foi sa sainte obscurité et prêche aux hommes l'humble soumission qu'il professe. « Vous croyez, dit-il aux pieuses filles, que j'irai résoudre tous les doutes et contenter vos désirs curieux. Je n'ai pas pris la plume à la main pour vous apprendre les pensées des hommes. »

Plusieurs de ces méditations, comme les élévations sur la sainte enfance de Notre-Seigneur et sur la vie cachée de la très-sainte Vierge, sont un touchant témoignage de la piété tendre et affectueuse du sublime Bossuet. D'autres renferment des vues philosophiques d'une rare profondeur. C'est ainsi que, pour expliquer les dogmes religieux, il proclame les vrais principes de la connaissance :

« L'idée que nous portons naturellement dans notre fond de la perfection de Dieu, en sorte que nous penchons naturellement à lui attribuer ce qu'il y a de plus parfait, était si vive dans le premier homme, que rien ne la pouvait offusquer[3]. » « La connaissance n'est autre chose que la substance de l'âme affectée d'une certaine façon, et la volonté n'est autre chose que la substance de l'âme affectée d'une autre. Quand je change ou de pensée ou de volonté, ai-je cette volonté ou cette pensée sans que ma substance y entre? Sans doute elle y entre ; et tout cela au fond n'est autre chose que ma substance affectée, diversifiée, modifiée de différentes manières, mais dans son fond toujours la même. Car, en changeant de pensée, je ne change pas de substance ; et ma substance demeure toujours une pendant que mes pensées vont et viennent, et pendant que ma volonté va se distinguant de mon âme, d'où elle ne cesse de sortir, de même que ma connaissance va se distinguant de mon être, d'où elle sort pareillement ; et pendant que toutes les deux, je veux dire ma connaissance et ma volonté, se distinguent en tant de manières, et se portent successivement à tant de divers objets, ma substance est toujours la même dans son fond, quoiqu'elle entre tout entière dans toutes ces manières d'être si différentes[4]. »

[1] *Mém.* de le Dieu, t. II.
[2] Lettre du 4 juin 1694.
[3] *Elév. sur les mystères*, septième semaine, élév. III.
[4] *Ibid.*, deuxième semaine, élév. VI.

Cette façon énergique d'exprimer que la connaissance ou les idées qui en sont la source ont un fondement en nous, n'est-elle pas du plus beau langage philosophique? Dans plusieurs endroits des *Élévations sur les mystères*, comme souvent dans tous ses ouvrages, Bossuet se révèle ainsi non moins grand philosophe que théologien.

On doit encore à sa sollicitude pour les religieuses de son diocèse un de ses plus beaux ouvrages, les *Méditations sur les Évangiles*, qui furent composées les premières, mais qui paraissent habituellement à la suite des *Élévations sur les mystères*, parce que les *Méditations* commencent où finissent les *Élévations*, au sermon de Jésus-Christ sur la montagne, et se terminent aux dernières instructions qu'il donne à ses apôtres avant sa Passion. Leur objet est d'approfondir l'ouvrage de la rédemption dans son principe, ses moyens et ses effets. Le sage prélat ne propose aux pieuses filles que ce qu'il y a de plus essentiel et de plus pratique dans la religion, et a soin d'omettre toutes les questions qui ne sont que de l'école.

Pendant sa dernière maladie, Bossuet se fit relire les *Méditations*, ainsi que les *Elévations sur les mystères*. Ce fut sa consolation et sa joie dans ses douleurs ; il y trouva un avant-goût des joies éternelles, dit le Dieu. Malgré ses souffrances, il employait trois ou quatre heures par jour à les corriger, ainsi que le rapporte l'abbé de Saint-André dans sa touchante relation de la mort de son évêque, à laquelle il eut le bonheur d'assister. L'abbé le Dieu, parlant de cette lecture des *Méditations*, qui avait lieu chaque matin, fait mention des corrections du pieux et infatigable auteur, qui n'avait pas encore pris de résolution sur la forme qu'il pourrait donner à cet ouvrage [1].

Le style des *Méditations* est généralement plus simple que celui des *Élévations*; cependant, jusque dans ces *Méditations* écrites au courant de la plume pour de simples religieuses, on retrouve quelque chose de ces beautés qui vous terrassent d'admiration à la lecture des *Oraisons funèbres* ou de quelques *Sermons* de Bossuet. Ainsi, dans ce morceau si animé et si brillant des plus nobles figures :

« Voyez ce cheval ardent et impétueux, pendant que son écuyer le conduit et le dompte; que de mouvements irréguliers! C'est un effet de son ardeur, et son ardeur vient de sa force, mais d'une force mal réglée. Il se compose, il devient plus obéissant sous le frein, sous la main qui le manie à droite et à gauche, le pousse, le retient comme elle veut. A la fin, il est dompté; il ne fait que ce qu'on lui demande ; il sait aller le pas, il sait courir, non plus avec cette activité qui l'épuisait, par laquelle son obéissance était encore désobéissante. Son ardeur s'est changée en force ; ou plutôt, puisque cette force était en quelque façon dans cette ardeur, elle s'est réglée. Remarquez : elle n'est pas détruite, elle se règle; il ne faut plus d'éperon, presque plus de bride, car la bride ne fait plus l'effet de dompter l'animal fougueux. Par un petit mouvement, qui n'est que l'indication de la volonté de l'écuyer, elle l'avertit plutôt

[1] *Journal* de le Dieu, février 1704.

qu'elle ne le force ; et le paisible animal ne fait plus, pour ainsi dire, qu'écouter. Son action est tellement unie à celle de celui qui le mène, qu'il ne s'en fait plus qu'une seule et même action.

« Ame chrétienne, écoute l'époux qui te dit : *Je t'ai comparée à une belle cavale*, et entièrement domptée. Et s'il faut t'atteler à un chariot, te faire agir en concours avec d'autres âmes également soumises, ce ne sera pas de ces chariots mal assortis, où l'un tire et l'autre demeure sans action ; ce qui épuise et accable ceux qui sont de bonne volonté et se donnent de bonne foi à l'ouvrage. Sous le fouet du conducteur ou, pour mieux dire, non tant sous le fouet que sous sa voix, et avec la légère indication d'un coup bénin, qui avertit, qui réveille quelquefois, les deux chevaux sont unis, parce qu'ils sont également soumis à la sage main qui les mène. Ame chrétienne, agis ainsi, et change ton ardeur, ton activité en gravité, en douceur, en règle. Noble animal, fait pour être conduit de Dieu, et le porter, pour ainsi dire, c'est là ton courage, c'est là ta noblesse [1]. »

Quelle éloquence encore dans cet autre passage :

« Aveugle, où allez-vous ? Quelle malheureuse route enfilez-vous ? Hélas ! hélas ! revenez, pendant que vous voyez encore le chemin. Il avance. Ah ! quel labyrinthe, et combien de fallacieux et inévitables détours va-t-il rencontrer ! Il est perdu : je ne le vois plus ; il ne se connaît plus lui-même, et ne sait où il est ; il marche pourtant toujours, entraîné par une espèce de fatalité malheureuse, et poussé par des passions qu'il a rendues indomptables. Revenez : il ne peut plus ; il faut qu'il avance. Quel abîme lui est réservé ? Quel précipice l'attend ? De quelle bête sera-t-il la proie ? Sans secours, sans guide, que deviendra-t-il ? Hélas ! hélas [2] ! »

Les *Méditations sur les Évangiles*, comme les *Élévations sur les mystères*, prouvent que « ce grand homme était aussi propre pour nourrir la piété des fidèles que pour les instruire des vérités les plus relevées [3]. »

A la composition de tant d'écrits de tous genres qui se succédaient sans interruption, Bossuet mêlait constamment la participation active aux plus hautes affaires de l'Église. C'est ainsi que, presque aussitôt après sa victoire sur Fénelon, il joua un rôle prépondérant dans l'assemblée qui se réunit à Saint-Germain en Laye le 2 juin 1700, assemblée si considérable par l'importance des décisions doctrinales qu'elle prononça. Bossuet fut bien plus véritablement l'âme de l'assemblée de 1700 qu'il ne l'avait été de celle de 1682. Dans la première, il avait été entraîné ; dans la seconde, ce fut lui qui entraîna tout à sa suite. Il était frappé du péril de l'Église, placée entre deux partis opposés, celui des jansénistes et celui de la morale relâchée, qui se glissait partout à la faveur du système de la probabilité outré par des prêtres et des religieux de tous ordres et de tous habits. Afin de conjurer ce danger, qu'il s'exagérait peut-être pour ce qui était de la morale re-

[1] *Méditation sur les Evangiles*, la Cène, 2e part., quatrième jour.
[2] *Ibid.*, la dernière semaine du Sauveur, dix-septième jour.
[3] Le Dieu.

lâchée, il se hâta de recueillir toutes les propositions répréhensibles, les arrangea dans l'ordre le plus systématique et en pressa la censure. Un grand nombre de membres voulaient qu'on se contentât de condamner le jansénisme ; mais il représenta avec force « que, si l'on parlait contre le jansénisme sans réprimer en même temps les erreurs de l'*autre parti*, l'*iniquité* manifeste d'une si visible partialité ferait mépriser un tel jugement et croire qu'on aurait voulu épargner la moitié du mal. » Aucune considération, aucune résistance ne purent faire fléchir la résolution où était Bossuet d'examiner la morale et d'en condamner les relâchements ; et, pour gagner à son avis ceux de ses collègues qu'arrêtait la crainte d'affliger la compagnie de Jésus, dont quelques membres avaient soutenu plusieurs des propositions soumises à la censure de l'assemblée, il s'écriait :

« Si, contre toute vraisemblance et par des considérations que je ne veux ni supposer ni admettre, l'assemblée se refusait à prononcer un jugement digne de l'Église gallicane, SEUL j'élèverais la voix dans un si pressant danger ; SEUL je révélerais à toute la terre une si honteuse prévarication ; SEUL je publierais la censure de tant d'erreurs monstrueuses. »

Grâce à cette inébranlable fermeté, grâce aussi à sa sagesse et à sa modération, et à « cette savante politique, à cette invariable retenue, à cette prudence presque surhumaine, » que vante justement le comte de Maistre [1], le vieil évêque fut le docteur, l'esprit et le conseil de cette assemblée, à laquelle on n'a pu reprocher qu'un excès de zèle contre des théologiens dont les doctrines avaient été déjà condamnées et étaient formellement réprouvées par le corps illustre auquel ils appartenaient. Il fut l'auteur de la censure sur la morale et des qualifications et décrets qu'elle contient, et eut l'initiative de tout ce qui se fit d'important dans cette dernière grande assemblée du clergé sous Louis XIV. L'abbé le Dieu est l'écho de l'admiration universelle, quand il s'écrie dans son naïf enthousiasme : « Qu'appelle-t-on être le docteur d'une compagnie, si cela ne l'est pas? Et saint Augustin a-t-il dirigé les conciles d'Afrique avec plus d'autorité, de confiance et d'érudition [2] ? »

Non content d'avoir fait condamner le jansénisme dans l'assemblée du clergé de 1700, Bossuet, cet invincible défenseur de la tradition contre le sens propre, dont les controverses devaient embrasser toutes les erreurs religieuses de son temps, s'occupa d'une réfutation à fond de cette secte dont les chefs, après quelques années de silence, commençaient à relever la tête. Les hommes de Port-Royal avaient toujours témoigné une vive admiration pour Bossuet, et, après la paix de l'Église, faite en 1668, ils eurent avec lui de grandes relations. Cependant il était loin de partager leurs opinions sur le fait de Jansénius, et

[1] *De l'Eglise gallic.*, liv. II, chap. VII.
[2] *Journal* de le Dieu, 1700.

lorsque les appelants eurent recommencé à soutenir hautement leur opposition à reconnaître l'autorité du Saint-Siége en matière de fait, l'ancien élève de M. Cornet, l'ardent ennemi de Port-Royal, dont il avait adopté les idées tant sur l'*Augustinus* que sur le Formulaire, oublia qu'il avait soixante-seize ans pour rentrer dans l'arène. Il conçut la pensée d'un ouvrage qui fût décisif sur la question. « Il faut, disait-il, faire quelque chose qui frappe un grand coup et ne reçoive pas de réplique. » Recueillant ses dernières forces un an seulement avant sa mort, il se mit à l'œuvre, relut Jansénius et saint Augustin, repassa tous les conciles généraux, et dicta ou écrivit un livre sur l'*Autorité des jugements ecclésiastiques*. L'excès de la souffrance lui fit seul abandonner cet ouvrage que des mains sectaires ne reculèrent pas, longtemps après sa mort, à livrer aux flammes. Le manuscrit original existait encore en 1760.

Selon Joseph de Maistre, « depuis l'époque de 1682, l'évêque de Meaux déchoit de ce haut point d'élévation où l'avaient placé tant de merveilleux travaux[1]. « Sans applaudir en tout au rôle qu'a joué Bossuet dans la célèbre assemblée du clergé de France, on ne peut dissimuler que ce fut surtout à compter de cette époque de 1682 que Bossuet fut regardé universellement comme la gloire de l'épiscopat catholique, et l'honneur qu'il eut d'être l'âme, sans en être le président, de l'assemblée de 1700, ajouta le dernier éclat à sa renommée.

Bossuet était un père de l'Église dans l'opinion publique, et chez les étrangers comme en France. « Vous êtes comme un autre saint Paul dont les travaux ne se bornent pas à une seule nation ou à une seule province, lui écrivait un seigneur anglais ; vos ouvrages parlent présentement en la plupart des langues de l'Europe, et vos prosélytes publient vos louanges en des langues que vous n'entendez pas[2]. » Sa seule présence retraçait à Louis XIV un concile œcuménique. On le proclamait dans la chaire « le bouclier de la foi, le restaurateur de la discipline, l'honneur de l'épiscopat[3]. » « Pendant toute sa vie, et même au dernier voyage que Bossuet fit à Versailles peu de mois avant sa mort, pendant l'été de 1703, dit l'abbé le Dieu, il ne parut jamais à la cour, dans les promenades publiques, qu'environné de l'élite du clergé. » Les évêques le consultaient comme leur oracle. M. de Bissy, évêque de Toul, lui soumettant un mandement qu'il avait donné contre l'usure : « Je vous demande avis, disait-il, comme au père des évêques de France[4]. » L'évêque de Luçon, lui écrivant pour le consulter également sur des points de doctrine, lui disait :

« Je vous ai toujours considéré comme l'oracle des évêques. Je vous supplie très-humblement de ne pas désapprouver la liberté que je prends de vous con-

[1] *De l'Église gallic.*, liv. II, chap. XII.
[2] Lettre de milord Perth à Bossuet, de Londres, 12 novembre 1685.
[3] Le P. Anselme, *Oraison funèbre du duc de Montausier*, II.
[4] Lettre du 2 novembre 1703.

sulter dans une affaire qui me paraît assez délicate : c'est un de mes chanoines qui a avancé en chaire ces propositions, etc. [1]. »

Peu de temps après sa mort, un de ses successeurs dans l'éloquence de la chaire le proclamait un homme « d'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre ; l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France s'honorera dans tous les siècles ; un évêque au milieu de la cour, l'homme de tous les talents et de toutes les sciences ; le docteur de toutes les Églises, la terreur de toutes les sectes, le Père du dix-septième siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons et présidé à Nicée et à Éphèse [2]. » Les hommes même les moins favorables à Bossuet étaient forcés d'avouer son incomparable supériorité. Quelques courtisans crurent un jour faire plaisir à l'archevêque de Reims, le Tellier, en parlant légèrement devant lui de l'évêque de Meaux, dont il ne se montrait nullement l'ami à Versailles. Il leur ferma la bouche, et répondit à tous ces détracteurs : *C'est notre maître à tous.* « Dans la conversation chez la reine, dit aussi le Dieu, après les harangues, M. de Meaux fut fort loué par la reine même comme l'appui de la religion ; à quoi M. de Reims répondit : « C'est notre Père. »

Ce génie si original est de la famille des plus opiniâtres travailleurs qu'on vit jamais. On ne peut guère imaginer un emploi du temps plus studieux. Il n'avait point d'heure fixe pour manger ; il étudiait jusqu'à ce que la faim l'obligeât de recourir à la nourriture ; il n'était pas plus réglé pour le sommeil, et n'y consacrait que le temps le plus rigoureusement indispensable. « Son tempérament, dit son secrétaire, était admirable : de là cette facilité merveilleuse pour le travail et pour l'application continuelle dans laquelle il a passé sa vie. Maître de son sommeil, il l'interrompait pour prier Dieu au milieu de la nuit, ce qu'il a fait tout le temps de son épiscopat à Meaux, et pour travailler dans le silence et le recueillement, tant que sa tête y pouvait fournir ; il retrouvait ensuite le sommeil et se reposait encore suivant le besoin [3]. »

Il négligeait jusqu'aux amusements les plus simples, se promenait peu et ne faisait jamais de visites. « Monseigneur, lui dit un jour son jardinier, à qui il demandait par distraction des nouvelles de ses arbres, si je plantais des saint Augustin et des saint Jérôme, vous viendriez les voir ; mais, pour vos arbres, vous ne vous en mettez guère en peine. » Sa seule récréation était de réunir de temps en temps chez lui, ou, dans la belle saison, de convoquer à un rendez-vous à la promenade, à Saint-Germain, à Fontainebleau et à Versailles, quelques

[1] Lettre du 20 février 1701.
[2] Mass., *Oraison funèbre du Dauphin*, I.
[3] *Journal* de le Dieu, 1700.

hommes plus ou moins célèbres dans l'Église et dans les lettres, Pellisson, l'abbé Renaudot, d'Herbelot, l'abbé de Labroue, de Longuerue, Cordemoi, l'abbé Fleury, l'abbé de Fénelon, pour traiter avec eux, selon l'occasion, des questions de religion, d'histoire, de philosophie, d'érudition ; pour y lire des discours académiques, y juger des ouvrages nouveaux ; pour écouter le compte qu'ils lui rendaient de leurs travaux, leur donner ses conseils et leur soumettre lui-même ce qu'il se proposait de publier.

Septuagénaire, il était aussi infatigable que dans sa verte jeunesse. « Ses grands travaux, dit Saint-Simon, faisaient encore honte, dans une vieillesse si avancée, à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs et des savants les plus instruits et les plus laborieux. »

Tant d'ardeur pour l'étude, sans jamais de relâche ni de repos, excitait l'admiration, mais en faisant craindre souvent qu'il ne succombât à un excès de fatigue qui paraissait dépasser la force humaine. Aussi, au rapport de l'abbé le Dieu, « ses amis n'ont cessé de lui répéter toute sa vie qu'il se laissait trop presser par le travail [1]. »

Nous aurions encore beaucoup à dire sur les écrits que le grand évêque ne cessa de produire avec cet inépuisable courage jusqu'à ses derniers jours. Nous voudrions parler en particulier de sa volumineuse correspondance générale, si riche en renseignements de toute sorte, et de ses lettres de spiritualité, spécialement de celles qui sont adressées à Mme de Luynes et à la sœur Cornuau, où l'on voit avec attendrissement qu'il entrait dans les plus petits détails de la direction, et trouvait toujours du temps pour conseiller, pour redresser, pour consoler, pour fortifier.

Mais il faut nous arrêter : un examen, si peu détaillé fût-il, de tant de travaux plus ou moins considérables de Bossuet, dont nous n'avons rien dit, dépasserait toutes les bornes que nous pouvons nous permettre. Nous nous contenterons de dire qu'il a imprimé sa marque à ses moindres productions.

Il n'est pas jusqu'à la poésie française qu'il n'ait, en se jouant, cultivée non sans quelque succès. « Il a laissé, dit le Dieu, des traductions en vers français, d'un grand nombre de psaumes et de plusieurs cantiques, qui ont été admirés par de grands maîtres en l'art poétique [2]. » On a, dans ces derniers temps, publié des vers de Bossuet, dont quelques-uns sont réellement admirables ; mais ils n'étaient pas nécessaires pour prouver que l'auteur des *Oraisons funèbres* avait reçu le don de poésie, de cette poésie véritable qui consiste bien moins dans la rime que dans les idées, dans les images, dans le sentiment, dans le mouvement.

En présence de tant de productions diversement recommandables ou admirables qu'il ne cessa de faire succéder les unes aux autres après

[1] *Mém.* de le Dieu, t. I, p. 213.
[2] *Ibid.*, p. 170.

ses chefs-d'œuvre, on peut ne pas partager l'avis du comte de Maistre, qui dit que « Bossuet aurait dû mourir après le sermon sur l'*Unité*, comme Scipion l'Africain après la bataille de Zama[1]. » Non, l'*Histoire des variations*, les *Élévations sur les mystères* et les *Méditations sur les Évangiles*, la polémique sur le quiétisme, les *Instructions pastorales sur les promesses de l'Église*, toutes ces œuvres, produites avec bien d'autres depuis l'époque de 1682, n'ont pas été inutiles à la renommée de l'auteur des *Oraisons funèbres* et du *Discours sur l'histoire universelle* « Il n'y avait de grand à ses yeux que la défense de l'Église et de la religion, » nous dit son secrétaire confident. Cet homme prodigieux n'eut pas de vieillesse. Plus heureux que Corneille, son génie garda jusqu'à la fin toute sa force. Le moindre des écrits qu'il ne cessa de composer jusqu'à ce qu'il succombât de fatigue et d'épuisement fut digne de cette grande cause. Il mourut dans un âge très-avancé ; mais incontestablement l'excès du travail précipita sa fin.

Bossuet, dont toute la vie fut si laborieusement employée, est un des auteurs français qui ont laissé les plus nombreux ouvrages : on en peut juger par la liste, quoique incomplète, que nous en avons présentée. La gloire de cet évêque unique dans l'histoire moderne de l'Église va bien plus loin : il est de tous nos écrivains celui qui a fait le plus d'honneur à la langue. Si un Français veut apprendre à donner de la couleur et du corps à ses pensées, ce sont surtout les grands écrivains du dix-septième siècle qu'il doit étudier, mais parmi eux tous, Bossuet. La grandeur d'une époque s'individualise toujours en la personne d'un écrivain d'élite. Bossuet, que Massillon qualifiait d'*homme de toutes les sciences et de tous les talents*, peut être regardé comme ce maître suprême pour le dix-septième siècle. Personne n'eut un vol aussi haut, aussi libre, aussi vaste. Personne n'eut tant de grandeur et ensemble tant de naturel et de goût. C'est la conviction qu'on ne peut manquer de remporter de lectures répétées de ses œuvres. Plus on recommence Bossuet, plus on trouve son compte avec lui, et quand on l'a bien étudié, compris et senti, on est obligé d'avouer que le génie français a produit des chefs-d'œuvre tels que n'en vit pas toute l'antiquité : pour le louer dignement peut-être faut-il dire que ses ouvrages sont les plus parfaits qui aient été produits depuis qu'on a trouvé l'art divin de tracer la pensée et de la faire passer à la postérité.

Tâchons de préciser ce qu'a de particulier la langue de Bossuet, et d'indiquer nettement les caractères par lesquels ce grand génie tranche sur tous ses illustres contemporains. Bossuet montra comment la prose française peut secouer sa régularité traînante. Sa phrase, toujours d'une clarté lumineuse, offre des constructions qui ont toute la liberté et toute la hardiesse des Grecs et des Latins : il sait, comme eux, mettre à son gré sa pensée en relief. Il manie l'inversion avec

[1] *De l'Église gallic.*, liv. II, chap. XII.

un bonheur qui n'appartient qu'à lui. Rien d'animé comme ses tours de phrase ; ils sont tous des mouvements. Il a des formes de périodes qu'on n'osa jamais dans notre langue : indiquons seulement ces périodes suspendues par des détails secondaires, à l'imitation d'Homère dans ses comparaisons, comme dans ce passage d'une de ses oraisons funèbres :

« Mais dans le plus grand calme de l'État, aussitôt qu'il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils, qu'il n'eût jamais donné au roi s'il ne l'eût senti capable de le bien servir ; après qu'il eut reconnu que le nouveau secrétaire d'État savait avec une ferme et continuelle action suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre : ni la hauteur des entreprises ne surpassait sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance ; tout était prêt aux lieux destinés ; l'ennemi également menacé dans toutes ses places ; les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendaient que les derniers ordres du grand capitaine, et l'ardeur que ses yeux inspirent ; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde : alors le zélé ministre, dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvait se permettre une vie plus douce [1]. »

Malgré le désordre et l'irrégularité de cette longue phrase, l'orateur ne s'embarrasse pas un moment ; il court toujours à son but ; et après avoir mêlé le récit des grandes qualités du fils à l'opinion qu'en avait le père, il reprend avec la plus grande aisance la marche de sa phrase abandonnée : *Alors le zélé ministre.* Il en est de même dans ce passage moins connu d'un de ses sermons :

« Comme les fleuves, quelque inégalité qu'il y ait dans leur course, sont en cela tous égaux, qu'ils viennent tous d'une source petite, de quelque rocher ou de quelque motte de terre, et qu'ils perdent enfin tous leur nom et leurs eaux dans l'Océan ; là on ne distingue plus ni le Rhin, ni le Danube d'avec les plus petites rivières et les plus inconnues : ainsi les hommes commencent de même, et après avoir achevé leur course, après avoir fait, comme des fleuves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils se vont tous enfin confondre dans ce gouffre infini de la mort ou du néant, où l'on ne trouve plus ni César, ni Alexandre, ni tous ces augustes noms qui nous séparent ; mais la corruption et les vers, la cendre et la poussière qui nous égalent [2]. »

Bossuet traite en maître les mots comme les constructions. Qui n'admirerait quel tour hardi il donne à la parole pour lui faire signifier les sens les plus originaux, comme il sait faire passer un mot dans une acception nouvelle, nécessaire pour rendre avec précision la pensée?

C'est plus qu'un prosateur, c'est souvent un poëte : aucun écrivain français n'a possédé à un pareil degré la poésie intime et grande du style. Il donne aux mots les plus communs une physionomie et

[1] *Orais. fun. de le Tellier.*

[2] *Précis d'un serm. pour la nativ. de la Sainte Vierge.*

une âme. Il sait par des figures toujours neuves dans sa bouche donner la vie à tout, même aux raisonnements. Il exprime si fortement les choses que toujours il porte dans l'esprit des auditeurs ou des lecteurs une image vive et claire. N'est-ce pas là le vrai caractère du poëte ?

Les anciens, en particulier Virgile, Démosthènes, Homère, contribuèrent à développer chez Bossuet ces admirables qualités de style; mais elles se perfectionnèrent surtout dans l'étude, dans la méditation des saintes Écritures, qu'il ne cessait, nous témoigne l'abbé le Dieu, *de lire et de relire tous les jours de sa vie*, dont *il ne pouvait se passer*, sans lesquelles *il ne pouvait vivre* [1], et à l'étude desquelles il s'était voué solennellement dès sa jeunesse, lorsque dans le fameux sermon de son doctorat il s'était écrié : « Auguste vérité, vérité suprême, qui, dans le sein de Dieu, vous donnez à nous dans les saintes Écritures, c'est à vous, à vous seule, que je m'enchaîne, que je me voue et que je me consacre tout entier. » Aussi a-t-il fait pénétrer dans son français original quantité de tournures hébraïques qui semblaient répugner à la nature de notre idiome ; aussi jette-t-il à chaque instant dans son grand langage les expressions surprenantes, les images sublimes et la pompe orientale des prophètes. « Cet homme est mon grand oracle, dit M. de Maistre, je plie volontiers sous cette trinité de talents qui fait entendre à la fois dans chaque phrase un logicien, un orateur et un prophète [2]. »

La grandeur toujours, souvent la majesté, voilà le trait distinctif de Bossuet ; il n'y a rien de lui qui ne porte ce caractère. Il semble agrandir les idées de toute la magnificence de son style. On ne connaît guère que le Bossuet des *Oraisons funèbres* et de l'*Histoire universelle*. Qu'on lise ses moindres ouvrages, s'il en a composé auxquels cette qualification puisse s'appliquer, qu'on étudie sa correspondance, ses lettres à de simples religieuses, on trouvera souvent la même grandeur. Là encore il ravira l'admiration par l'éclat de ses traits. Il était descendu sans s'abaisser à des détails communs : au moment que vous vous y attendez le moins, il prend son vol d'aigle ; il s'élance jusque dans les régions les plus élevées.

Ce caractère propre de Bossuet, la magnificence et la grandeur, se remarquait dans sa vie comme dans ses écrits. « Je n'ai, que je sache, aucun attachement aux richesses, disait-il dans une de ses lettres au maréchal de Bellefonds, et je puis peut-être me passer de beaucoup de commodités ; mais je ne me sens pas encore assez habile pour trouver tout le nécessaire, si je n'avais précisément que le nécessaire ; et je perdrais plus de la moitié de mon esprit si j'étais à l'étroit dans mon domestique. » Malgré ce goût pour un certain luxe, c'était le plus simple des hommes. De même, quoique la pompe dans la dic-

[1] *Mém. et journ. sur la vie et les ouvrages de Boss.*, I.
[2] *Lett. au comte d'Avaray*, 12 juillet 1807.

tion fût sa pente naturelle, les naïvetés et les familiarités du langage donnent un charme particulier à tous ses ouvrages. Il écrit au même maréchal de Bellefonds dont il vient d'être question : « Je ne finirais pas si je ne me retenais. Je ne parle point ici ; il faut donc bien que j'écrive, et que j'écrive, et que j'écrive. Hé ! ne voilà-t-il pas un beau style pour un si grand prédicateur ? Riez de ma simplicité et de mon enfance, qui cherche encore des jeux [1]. » Voilà Bossuet, voilà les deux côtés de sa nature, les deux aspects de son talent. « Cet homme dit ce qu'il veut, rien n'est au-dessous ni au-dessus de lui. » Ces paroles de M. de Maistre, au premier entretien de ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, sont l'éloge complet du grand évêque de Meaux. Dans un sermon pour une vêture, il dit à ses auditeurs qui désirent peut-être une éloquence trop humaine : « N'attendez pas de moi tous ces ornements de la rhétorique mondaine ; mais priez seulement cet Esprit qui souffle où il veut, qu'il daigne répandre sur mes lèvres ces deux beaux ornements de l'éloquence chrétienne, la simplicité et la vérité. » Le pieux et docte évêque obtint de Dieu ces dons ; nous plaindrions celui qui ne le sentirait pas à la lecture d'une page quelconque de Bossuet. Nous plaindrions également celui qui ne goûterait pas les simplicités autant que les sublimités de ce grand génie. « L'éloquent Bossuet, dit Voltaire dans le *Temple du Goût*, voulait bien rayer quelques familiarités échappées à son génie vaste, impétueux et facile, lesquelles déparent un peu la sublimité de ses oraisons funèbres. » Ces familiarités sont loin de faire tache. L'éloquence académique ne les admet pas, mais elles sont de l'essence de l'éloquence véritable. Homère et Démosthènes ne dédaignaient pas ces familiarités. Ni trop pompeux, ni trop familier, ni trop fleuri, ni trop austère, l'alliance harmonique de toutes les qualités, voilà la perfection de Bossuet. « Dans le style de Bossuet, dit un des esprits les plus fins du commencement de ce siècle, la franchise et la bonhomie gauloise se font sentir avec grandeur. Il est pompeux et sublime, populaire et presque naïf [2]. »

Sa langue est originale dans l'expression des pensées délicates comme des sentiments forts. Un seul exemple en dira plus que toutes nos paroles. Il parle ainsi de sainte Thérèse :

« Si la violence de ses désirs ne peut rompre les liens du corps, ils en éteignent tous les sentiments, ils en mortifient tous les appétits ; elle ne vit plus pour la chair, et enfin elle devient tous les jours et plus libre et plus dégagée par cette perpétuelle agitation, comme un oiseau qui, battant des ailes, secoue l'humidité qui les rend pesantes, ou dissipe le froid qui les engourdit ; si bien que, portée par ses saints désirs, elle paraît détachée du corps pour vivre et converser avec les anges : *Vestra conversatio in cœlis est* [3]. »

Quoi de plus délicat, de plus gracieux ? quoi de plus finement touché ?

[1] 9 sept. 1672.

[2] Joubert, *Pens.*, t. II, p. 166.

[3] *Panégyr. de sainte Thérèse*, 2e part.

Veut-on enfin avoir une idée complète de Bossuet, il faut montrer son cœur et sa sensibilité. Il était aussi bon que grand, aussi doux et aussi tendre que ferme et inflexible dans la voie de la vérité. Quoi de plus suave que ces paroles adressées aux malheureux de toutes classes :

« Consolez-vous, chrétiens, qui languissez parmi les douleurs : mon Sauveur n'a épargné à son corps ni la faim, ni la soif, ni les fatigues, ni les sueurs, ni les infirmités. O Dieu ! qu'il aura inclination de nous soulager, nous qu'il voit du plus haut des cieux, battus des mêmes orages dont il a été attaqué sur la terre [1] ! »

Écoutez encore cette apostrophe aux riches impitoyables, et dites si elle n'est pas sortie du fond des entrailles les plus compatissantes :

« Quand je considère, fidèles, les calamités qui nous environnent, la pauvreté, la désolation, le désespoir de tant de familles ruinées, il me semble que de toutes parts il s'élève un cri de misère à l'entour de nous qui devrait nous fendre le cœur, et qui peut-être ne frappe pas nos oreilles. Car, ô riche superbe et impitoyable ! si tu entendais cette voix, pourrait-elle ne pas obtenir de toi quelque retranchement médiocre des superfluités de ta table ? Pourrait-elle ne pas obtenir qu'il y eût quelque peu moins d'or dans ces riches ameublements dans lesquels tu te glorifies ? Et tu ne sens pas, misérable, que la cruauté de ton luxe arrache l'âme à cent orphelins, auxquels la Providence divine a assigné la vie sur ce fonds [2] ! »

Nous le demandons : Bossuet n'avait-il pas un cœur égal à son génie ?

Hardiesse, poésie, grandeur, majesté tempérée de grâce et de simplicité, on a toujours reconnu ces grandes qualités du style de Bossuet; mais on lui a longtemps contesté la correction. Ç'a été une erreur et une injustice au premier chef. Reprocher à Bossuet le défaut de correction dans le style, c'est la plus grosse hérésie littéraire qu'on puisse imaginer. Bossuet peut, aussi bien que pas un des écrivains du grand siècle, être regardé comme la règle de la pureté de notre langue. Ses apparentes incorrections ont leurs raisons, et sont de beaucoup préférables à l'exactitude des puristes.

Quorum æmulari exoptat negligentiam
Potius, quam istorum obscuram diligentiam.
TER., *Andr.*, prolog.

Il préfère une concise rapidité à une exactitude scrupuleuse. Les grammatistes seuls l'en peuvent blâmer. Nous reprocherons au sage Rollin même d'avoir été trop loin quand il a dit : « Peu occupé des grâces légères du discours, et quelquefois même *négligeant les règles*

[1] *Élév. sur les mystères.*
[2] *Serm. pour le jour de la Pent.*, 2e part.

gênantes de la pureté du langage, il tend au grand, au sublime, au pathétique[1] ! »

Heureusement on commence à rendre plus entière justice à l'aigle de Meaux; les contestations qui se sont formées, en différents temps, sur la langue du premier de nos écrivains, ont déjà tourné toutes à sa gloire. Tout ce qu'on peut accorder à ces critiques, c'est que Bossuet a laissé échapper à sa plume un certain nombre de fautes incontestables, mais ce sont de ces fautes dont parle Horace, et on en compterait presque autant dans Racine, le plus châtié de nos écrivains. En somme, aucun auteur n'a au même degré et aussi constamment que Bossuet la justesse des termes qui caractérisent les pensées.

Dans les matières les plus sèches et les plus arides, il a des traits de l'éloquence la plus haute et la plus saisissante. Outre les ouvrages dont il vient d'être question, qu'on ouvre encore le *Commentaire de l'Apocalypse*. Le genre est bien différent, le livre est composé dans une langue morte, mais le génie de l'écrivain est toujours le même. Une lettre de l'abbé Langeron à Bossuet sur cet ouvrage, constate d'une manière frappante ce caractère d'élévation et d'éclat merveilleux dont le style du grand évêque de Meaux est toujours revêtu ; on y remarque particulièrement ce mot: « Vous êtes plein de fentes par où le sublime échappe de tous côtés. »

Bossuet a les élans les plus ardents, les plus enflammés ; il a la verve la plus riche, la plus poétique ; c'est un suprême artiste : et cependant c'est un profond théologien, c'est un savant, c'est un érudit d'un ordre tout exceptionnel. Rare phénomène ! jamais, croyons-nous, l'étude ne donna autant de culture, autant de savoir, en laissant autant d'originalité. Jamais on n'a su mieux traiter les sujets d'érudition avec cet art qui leur ôte leurs épines, sans les charger de fleurs qui ne leur conviennent pas ; témoin le discours sur l'*Histoire universelle*, ce chef-d'œuvre à part, et l'*Histoire des variations*, certes une des plus grandes œuvres historiques qui soient dans aucune langue. Pour ne parler que de ce dernier ouvrage, quelle science ! science de faits précis, minutieux, connus de peu de personnes, qu'il faut aller chercher dans les sources les moins attrayantes. Et en même temps, quel ensemble bien composé ! Quelle logique ! Le merveilleux auteur néglige-t-il rien pour porter la vérité de sa doctrine jusqu'à la démonstration ? Ne faut-il pas que ses preuves saisissent jusqu'aux intelligences les plus réfractaires ?

Le mérite de Bossuet est incomparable dans la composition comme dans la diction. Personne ne sait aussi admirablement que lui dominer, gouverner sa pensée. Personne ne sait comme lui donner à ses idées cette étendue, cette clarté qui sont le résultat du grand nombre de rapports sous lesquels on envisage un mot. L'ordre que Bossuet donne au développement de ses pensées est toujours l'ordre absolu

[1] *Traité des études*, liv. IV, chap. II, art. 2.

de la ogique. Déranger une partie quelconque de ses compositions, c'est affaiblir, c'est obscurcir, c'est déranger le tout.

Un seul écrivain, dans le dix-septième siècle, peut être comparé à Bossuet pour la force et la majesté du style, comme pour la grandeur et la solidité de la pensée, c'est Pascal; mais l'évêque de Meaux nous paraît plus sublime encore que le solitaire de Port-Royal, et nous dirons avec Joubert : « A mon gré, Bossuet, c'est Pascal; mais Pascal orateur, Pascal évêque, Pascal docteur, Pascal homme et homme d'État, homme de cour, homme du monde, homme d'église ; Pascal savant dans toutes sortes de sciences, et ayant toutes les vertus *aussi bien que tous les talents*[1]. »

Oui, à l'éternel honneur de l'Église, Bossuet eut toutes les vertus aussi bien que tous les talents. D'une touchante piété dès l'enfance, il fut, dès sa promotion aux ordres sacrés, le plus édifiant des ecclésiastiques, et se montra de même plus tard le vrai modèle d'un très-digne évêque[2]. L'abbé de Rancé, qui le connut de bonne heure, apprécia immédiatement ses vertus comme ses talents. « Ce saint homme, doué d'un discernement exquis, connut aussitôt, dit le Dieu, le mérite de l'abbé Bossuet; il fut frappé de l'étendue et de la solidité d'un esprit si pénétrant et si lumineux, et encore plus de sa piété sincère, de l'innocence de ses mœurs, de sa simplicité, si on ose le dire, ou plutôt de sa candeur, de sa droiture, de son désintéressement, de sa modestie qui était peinte sur son visage[3]. »

L'union de Bossuet avec l'austère réformateur de la Trappe devint, par la suite, de plus en plus intime. « Il a fait, dit encore le Dieu, huit voyages exprès pour l'aller voir dans sa chère solitude dont il disait : que c'était le lieu où il s'aimait le mieux après son diocèse; il y vaquait à tous les exercices de la communauté, et n'y prenait pas d'autre nourriture[4]. »

La réputation de vertu de Bossuet s'établit promptement. Dans un *Mémoire* autographe de Charles Colbert, évêque de Luçon (19 février 1665), à J.-B. Colbert, son frère, destiné à être mis sous les yeux du roi, on lit cette note sur l'abbé Bossuet, docteur de la maison de Navarre :

« Il prêche une morale austère, mais qui est bien chrétienne. Ceux qui le connaissent disent qu'il vit comme il prêche. Il m'a paru, en toutes occasions, avoir beaucoup d'esprit, et *je sais* qu'il a bien de la vertu. »

[1] *Correspond.* Lettre à M. Molé, 30 mars 1804, t. II, p. 330.

[2] « Conseguì il titolo di vero esemplare d'un degnissimo vescovo, » dit un auteur italien, dans un éloge de Bossuet, prononcé à Rome, au collége de la Propagande, et qui est intitulé : *L'Immagine del Vescovo rappresentata nelle virtù di monsignor Jacopo Benigno Bossuet, Vescovo di Meaux.* Discorso detto nell' Accademia ecclesiastica del collegio urbano di Propaganda fide, dal cavalier Paolo Alessandro Maffei. In Roma, MDCCV.

[3] *Mém.* de le Dieu, I.

[4] *Ibid.*, t. I, p. 198.

Vertu des plus sincères, parce qu'elle était accompagnée de modestie. Comme tous les hommes vraiment vertueux et pénétrés du sentiment de la misère inhérente à la nature humaine, Bossuet se jugeait avec une extrême sévérité :

« Je tremble, dans la vérité, jusque dans la moelle des os, écrivait-il au vieux maréchal de Bellefonds, quand je considère le peu de fonds que je trouve en moi. Cet examen me fait peur; et cependant, sorti de là, si quelqu'un va trouver que je n'ai point raison en quelque chose, me voilà plein aussitôt de raisonnements et de justifications [1]. »

Il repoussait avec une rare modestie et une admirable sincérité les éloges que la vue de sa vie exemplaire lui attirait nécessairement. Il disait à une noble religieuse, du nombre de ses pénitentes les plus chères :

« Je n'empêche pas que vous ne receviez ce que Dieu vous donne par rapport à moi, pourvu que vous ne mettiez votre appui que sur mon envoi et mon ministère, tout le reste pouvant être faux, sans que rien vous dépérisse pour cela. Dites-moi ou ne me dites pas ce qui se passe en vous sur ce sujet : en soi cela ne fait rien à la conduite; et il vaut mieux le dire que le supprimer, pourvu que vous ne parliez pas de sainteté ni de choses semblables, parce que j'aurais trop de peine de vous voir trompée. Car encore que Dieu même ait des moyens de tromper les âmes qui ne sont pas opposées à sa vérité, je suis bien aise de ne pas entrer là dedans, et de demeurer pour tel que je suis, pourvu que mon ministère soit honoré en vous par la foi [2]. »

Et encore quelques jours plus tard :

« Quant à mes dispositions, dont vous me parlez, je n'y sais rien, si ce n'est que par ma charge je suis un canal par où passent les instructions pour les autres, et que j'ai grand sujet de craindre que je ne sois que cela [3]. »

Quelquefois, en repoussant comme immérités, les témoignages de vénération qui lui sont prodigués, il se sert d'expressions dont la force étonne :

« Une fois pour toutes, dit-il avec un saint mécontentement au maréchal de Bellefonds, ne me parlez jamais de mon innocence, et ne traitez pas de cette sorte le plus indigne de tous les pécheurs. Je vous parle ainsi de bonne foi, par la seule crainte que j'ai d'ajouter l'hypocrisie à mes autres maux [4]. »

La religieuse humilité de Bossuet éclatait en toute occasion. « Dans le cours de vingt ans, dit l'assidu témoin de toute sa vie épiscopale, je ne l'ai jamais vu monter en chaire qu'après s'être prosterné

[1] Lettre au maréchal de Bellefonds, 3 mars 1674.
[2] Lettre à madame d'Albert de Luynes, 26 octobre 1694.
[3] Lettre du 9 novembre 1694.
[4] Lettre du 8 février 1674.

en secret aux pieds de son crucifix, dans une humiliation profonde, pour demander les lumières du Saint-Esprit. Aussi l'avons-nous tant de fois ouï répéter, et dans un même discours, cette humble parole de saint Augustin : *Voilà, mes frères, ce que Dieu m'a donné pour vous, et priez-le qu'il me donne la force de vous prêcher, jusqu'à la fin, les vérités du salut* [1]. »

Dirigeant tant d'affaires, prenant de si hautes initiatives, donnant tant d'importants conseils, il ne s'attribuait rien, il ne revendiquait la gloire de rien. « Jamais homme, dit encore le Dieu, ne fut plus éloigné que lui de la vanité d'être seul auteur et exécuteur d'aucune entreprise. Il porte ses vues bien plus loin, à l'heureux succès des choses mêmes, pour la seule gloire de Dieu, sans s'en rien attribuer [2]. »

Ce grand homme fait pour parvenir à tout, et jugé digne, avant tous, par la voix publique, des premiers archevêchés et de la pourpre romaine, sut se contenter modestement d'un épiscopat subalterne, et ne tenta jamais une démarche pour monter plus haut. « Occupé des pensées de la religion et du soin de servir l'Église, nous dit son secrétaire, il n'est aucunement touché des honneurs ni des espérances de ce monde ; il ne fait pas un pas à ce sujet et n'en parle seulement point [3]. »

Madame de la Vallière dit, en parlant de Bossuet : « Pour M. de Condom, c'est un homme admirable par son esprit, sa bonté et son amour de Dieu. » Caractères touchants qu'on retrouve avec admiration dans les lettres du grand évêque à l'illustre pénitente, comme on les voit apparaître dans tous les actes de sa vie publique aussi bien que privée. Nous avons déjà parlé de sa douceur à l'égard des hérétiques. Au sujet de la traduction du Nouveau Testament de Richard Simon, qu'il s'efforçait de faire condamner et de faire supprimer par l'autorité ecclésiastique et séculière, pour ses interprétations tout historiques et hardies sous forme littérale, pour ses explications philosophiques et ses tendances sociniennes, il disait, en faisant connaître à la fois sa bonté naturelle et son zèle invariable pour la pureté de la foi : « Les voies les plus douces et les moins éclatantes seront toujours les miennes, pourvu qu'elles ne perdent rien de leur efficace [4]. » Que n'a-t-il pu, dans sa querelle avec Fénelon, se montrer ainsi, jusqu'à la fin, pour *les voies les plus douces et les moins éclatantes!*

A la douceur il se joignait dans son caractère une teinte de mélancolie qui n'a pas été suffisamment remarquée. « La douleur, dit-il quelque part, est plus vive et dure plus longtemps que le plaisir; ce qui doit nous faire sentir combien notre état est triste et malheu-

[1] Le Dieu, *Mém. sur Boss.*, I.

[2] *Journal* de le Dieu.

[3] *Ibid.*, mai 1701.

[4] Lettre au sujet de la version du Nouveau Testament de Trévoux, II.

reux en ce monde [1]. » On trouve assez souvent chez Bossuet de ces accents attendris et mélancoliques qui rappellent saint Augustin, ce saint qui lui était si cher et qu'il étudia toute sa vie avec préférence. On peut encore observer un rapport frappant entre l'évêque d'Hippone et l'évêque de Meaux, dans la manière dont celui-ci parle de la femme. « Partout où Bossuet parle de la femme, a dit un juge très-fin des choses morales, il en parle avec ce sentiment à la fois tendre et sévère, avec cette grâce majestueuse qui touche et qui épure les cœurs, et s'il maudit l'abus que la femme fait du pouvoir qu'elle a sur le cœur de l'homme, c'est qu'il s'indigne que, Dieu l'ayant faite si grande, le monde la fasse si petite, et qu'il lui fasse prendre son humiliation pour son triomphe [2]. »

Ses travaux de tous les genres, et les grandes affaires qui ont rempli sa vie, ne l'empêchèrent pas d'être le pasteur le plus soigneux de son troupeau. A toutes les fêtes solennelles il officiait dans sa cathé ,
et y faisait des sermons où l'on accourait de toutes les campagnes voisines. Il fit lui-même plusieurs missions dans le diocèse de Meaux ; et il a peut-être été, de tous les évêques de son temps, le plus exact à visiter son diocèse et à faire entendre sa voix pastorale dans les diverses paroisses qu'il traversait. En même temps, il donnait à ses paroissiens l'exemple de la pratique de tous les devoirs prescrits par Dieu ou par l'Église aux chrétiens : c'est ainsi que, jusqu'à sa maladie de 1699, il ne rompit jamais l'observance quadragésimale.

Les dernières années du grand athlète de la foi furent attristées par la vue des progrès que faisaient chaque jour et partout le scepticisme, l'indifférence et l'incrédulité. « L'indifférence des relig'ons, s'écriait-il, est la folie du siècle où nous vivons. Cet esprit règne en Angleterre et en Hollande très-visiblement ; mais, par malheur, il ne s'introduit que trop parmi les catholiques. » Il écrivait à l'évêque de Fréjus, Fleury, en lui envoyant son *Instruction pastorale* contre la version française du Nouveau Testament de Richard Simon. « L'esprit d'incrédulité gagne tous les jours dans le monde, et vous pouvez m'en avoir souvent entendu faire la réflexion. Je ne puis que remercier Dieu de ce qu'à mon âge il me laisse assez de force pour résister à ce torrent. » Jusqu'à son dernier jour, il ne cessa de s'efforcer d'opposer des digues à cette invasion de l'incrédulité et du philosophisme qui devait bientôt tout submerger. Tant qu'il lui resta quelque force, il ne cessa d'écrire, il ne cessa de prêcher. Le journal de le Dieu nous le montre prêchant à l'âge de soixante-quatorze et soixante-quinze ans. Le 1er novembre 1701, jour de la Toussaint, « il recueille les restes de ses forces pour exciter les cœurs à l'amour de Dieu, dans un sermon *de la Béatitude éternelle*. » Et le 2 avril 1702, dimanche de la Passion, il fait un grand sermon dans sa cathédrale pour l'ouverture du jubilé, et il en

[1] *Traité de la connaiss. de Dieu*, chap. I.
[2] Saint-Marc Girardin, *Jean-Jacques Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, IX, v

suit tous les exercices malgré sa faiblesse et la rigueur extrême de la saison. Il est de ces vaillants qui ne quittent pas leur poste tant qu'il leur reste un souffle de vie.

Sa mort, mort d'un philosophe comme l'antiquité n'en connut pas, mort d'un saint digne des plus beaux siècles de la primitive Église, couronna dignement une carrière tout entière consacrée au travail et au bien. Dès qu'il se sut atteint de la grave maladie de la pierre, il se résigna doucement à quitter ce monde où il avait tenu, par son génie, une si grande place, et son esprit ne fut plus occupé que des années éternelles. A son dernier synode (1702) il avait, au milieu de l'attendrissement universel, annoncé avec calme et sérénité sa fin prochaine. « Ces cheveux blancs, avait-il dit à ses prêtres, m'avertissent que je dois bientôt aller rendre compte à Dieu de mon ministère. » Il continua, dans l'intervalle de ses douleurs, de s'occuper d'études et de travaux de piété. Il revit ses anciens écrits, particulièrement ceux qui étaient les plus propres à le préparer au passage de la vie à l'éternité, comme ses *Méditations sur les Évangiles*. Il traduisit en vers français quelques psaumes, et son dernier travail fut la traduction du XXIe, *Deus, Deus meus, respice in me*. Il entendait tous les jours, dans sa chambre, la sainte messe qu'il n'était plus en état de dire. Quand il n'était pas trop accablé, il se faisait lire l'Écriture sainte : on lui lut ainsi presque tout le Nouveau Testament, et plus de soixante fois l'Évangile de saint Jean. La cour, les gens du monde, les prêtres, le peuple, toutes les classes de la société étaient consternées de la pensée de sa perte prochaine, et l'on se pressait à son palais pour aller avoir de ses nouvelles. On lui dit un jour un mot de cette affluence pleine de sympathie et de respect. « Eh ! mon Dieu, répondit-il, parlez-moi de mes péchés, et priez Dieu qu'il me les pardonne, et qu'il me fasse la grâce de chanter éternellement ses miséricordes [1]. » Enfin on dut lui administrer l'extrême-onction et le saint viatique. Ses douleurs allèrent toujours en augmentant jusqu'à son dernier jour, sans lui arracher une parole ni un mouvement d'impatience. Sentant approcher son dernier moment, il jeta les yeux sur l'image de Jésus-Christ, l'auteur de la consommation de notre foi, et après qu'on lui eut lu quelques passages de l'Écriture en rapport avec son état, dans la nuit du 12 avril 1704, « un peu avant quatre heures du matin, il poussa deux ou trois soupirs assez légers, avec lesquels il rendit sa sainte âme à Dieu, sans agonie et sans aucune convulsion [2]. »

Ainsi vécut, ainsi lutta, ainsi mourut ce grand homme dont le nom mérite d'être placé dans l'admiration et la vénération universelle à côté de celui des Jérôme, des Augustin, des Chrysostome, des Athanase.

[1] *Relation de la mort de Bossuet*, écrite par l'abbé de Saint-André, curé de Vareddes et vicaire-général de Meaux.

[2] *Ibid.*

Portrait de Luther.

Martin Luther, augustin de profession, docteur et professeur en théologie dans l'université de Wittemberg, donna le branle à ces mouvements. Les deux partis de ceux qui se sont dits réformés, l'ont également reconnu pour l'auteur de cette nouvelle réformation. Ce n'a pas été seulement les luthériens ses sectateurs qui lui ont donné à l'envi de grandes louanges. Calvin admire surtout ses vertus, sa magnanimité, sa constance, l'industrie incomparable qu'il a fait paraître contre le pape. C'est la trompette, ou plutôt c'est le tonnerre, c'est la foudre qui a tiré le monde de sa léthargie : ce n'était pas Luther qui parlait, c'était Dieu qui foudroyait par sa bouche.

Il est vrai qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et impétueuse, qui entraînait les peuples et les ravissait ; une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples : de sorte qu'ils n'osaient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites.

(*Histoire des variations*, I.)

Caractère de Mélanchthon.

La nouveauté de la doctrine et des pensées de Luther fut un charme pour les beaux esprits. Mélanchthon en était le chef en Allemagne. Il joignait à l'érudition, à la politesse et à l'élégance du style une singulière modération. On le regardait comme seul capable de succéder dans la littérature à la réputation d'Érasme; et Érasme lui-même l'eût élevé par son suffrage aux premiers honneurs parmi les gens de lettres, s'il ne l'eût vu engagé dans un parti contre l'Eglise : mais la nouveauté l'entraîna comme les autres. Dès les premières années qu'il s'était attaché à Luther, il écrivit à un de ses amis : « Je n'ai pas encore traité comme il « faut la matière de la justification, et je vois qu'aucun des an- « ciens ne l'a encore traitée de cette sorte [1]. » Ces paroles nous font sentir un homme tout épris du charme de la nouvelle doctrine : il n'a encore qu'effleuré une si grande matière ; et déjà il en sait plus que tous les anciens. On le voit ravi d'un sermon qu'avait fait Luther sur le jour du sabbat [2] ; il y avait prêché le

[1] Lib. IV, ep. 126, 574.
[2] *Ibid.*, col. 575.

repos où Dieu faisait tout, où l'homme ne faisait rien. Un jeune professeur de la langue grecque entendait débiter de si nouvelles pensées au plus véhément et au plus vif orateur de son siècle, avec tous les ornements de sa langue naturelle, et un applaudissement inouï : c'était de quoi être transporté. Luther lui parut le plus grand de tous les hommes, un homme envoyé de Dieu, un prophète. Le succès inespéré de la nouvelle réforme le confirme dans ses pensées. Mélanchthon était simple et crédule; les bons esprits le sont souvent ; le voilà pris. Tous les gens de belles-lettres suivent son exemple, et Luther devient leur idole. On l'attaque, et peut-être avec trop d'aigreur. L'ardeur de Mélanchthon s'échauffe ; la confiance de Luther l'engage de plus en plus ; et il se laisse entraîner à la tentation de réformer avec son maître, aux dépens de l'unité et de la paix, et les évêques, et les papes, et les princes, et les rois, et les empereurs.

Il est vrai, Luther s'emportait à des excès inouïs : c'était un sujet de douleur à son disciple modéré. Il tremblait lorsqu'il pensait à la colère implacable *de cet Achille,* et il ne craignait « rien moins de la vieillesse d'un homme dont les passions étaient « si violentes, que les emportements d'un Hercule, d'un Philoc- « tète et d'un Marius [1]. » C'est-à-dire qu'il prévoyait ce qui arriva en effet, quelque chose de furieux. C'est ce qu'il écrit confidemment, et en grec, à son ordinaire, à son ami Camerarius ; mais un bon mot d'Érasme (que ne peut un bon mot sur le bel esprit ?) le soutenait. Érasme disait que tout le monde, opiniâtre et endurci comme il était, avait besoin d'un maître aussi rude que Luther [2] : c'est-à-dire, comme il l'expliquait, que Luther lui paraissait nécessaire au monde, comme les tyrans que Dieu envoie pour le corriger, comme un Nabuchodonosor, comme un Holopherne, en un mot comme un fléau de Dieu. Il n'y avait pas là de quoi se glorifier: mais Mélanchthon l'avait pris du beau côté, et voulait croire au commencement, que, pour réveiller le monde, il ne fallait rien moins que les violences et le tonnerre de Luther.

Mais enfin l'arrogance de ce maître impérieux se déclara. Tout le monde se soulevait contre lui, et même ceux qui voulaient avec lui réformer l'Église. Mille sectes impies s'élevaient sous ses étendards, et sous le nom de réformation, les armes, les séditions, les guerres civiles ravageaient la chrétienté. Pour comble de douleur, la querelle sacramentaire partagea la réforme naissante

[1] Lib. IV, ep. 240, 315.

[2] Lib. XVIII, ep. 25, XIX, 3.

en deux partis presque égaux ; cependant Luther poussait tout à bout, et ses discours ne faisaient qu'aigrir les esprits au lieu de les calmer. Il parut tant de faiblesse dans sa conduite, et ses excès furent si étranges, que Mélanchthon ne les pouvait plus ni excuser, ni supporter. Depuis ce temps ses agitations furent immenses. A chaque moment on lui voyait souhaiter la mort. Ses larmes ne tarirent point durant trente ans, et *l'Elbe*, disait-il lui-même, *avec tous ses flots, ne lui aurait pu fournir assez d'eau* [1] pour pleurer les malheurs de la réforme divisée...

Mélanchthon témoigne souvent qu'il se passe en lui des choses étranges, et ne peut expliquer ses peines secrètes. Dans le récit qu'il fait à son intime ami Camerarius des décrets de l'assemblée de Spire, et des résolutions que prirent les protestants, tous les termes dont il se sert pour exprimer ses douleurs sont extrêmes. « Ce sont des agitations incroyables et les douleurs de « l'enfer ; il en est presque à la mort. Ce qu'il ressent est horri- « ble, sa consternation est étonnante. Durant ses accablements « il reconnaît sensiblement combien certaines gens ont tort [2]. » Quand il n'ose nommer, c'est quelque chef du parti qu'il faut entendre, et principalement Luther : ce n'était pas assurément par crainte de Rome qu'il écrivait avec tant de précaution, et qu'il gardait tant de mesures : et d'ailleurs il est bien constant que rien ne le troublait tant que ce qui se passait dans le parti même, où tout se faisait par des intérêts politiques, par de sourdes machinations, et par des conseils violents ; en un mot, on n'y traitait que *des ligues que tous les gens de bien*, disait-il [3], *devaient empêcher*. Toutes les affaires de la réforme roulaient sur ces ligues des princes avec les villes, que l'empereur voulait rompre, et que les princes protestants voulaient maintenir ; et voici ce que Mélanchthon en écrivait à Camerarius : « Vous voyez, mon cher ami, « que dans tous ces accommodements on ne pense à rien moins « qu'à la religion. La crainte fait proposer pour un temps et avec « dissimulation des accords tels quels, et il ne faut pas s'étonner « si des traités de cette nature réussissent mal ; car se peut-il « faire que Dieu bénisse de tels conseils [4] ? » Loin qu'il use d'exagération en parlant ainsi, on reconnaît même dans ses lettres, qu'il voyait dans ce parti quelque chose de pis que ce qu'il

[1] Lib. IV, ep. 100, 119. Lib. II, ep. 202.
[2] *Ibid.*, ep. 85.
[3] *Ibid.*, 1, VIII.
[4] *Ibid.*, 137.

en écrivait. « Je vois, dit-il [1], qu'il se machine quelque chose se-« crètement, et je voudrais pouvoir étouffer toutes mes pensées. » Il avait un tel dégoût des princes de son parti et de leurs assemblées, où on le menait toujours, pour trouver dans son éloquence et dans sa facilité des excuses aux conseils qu'il n'approuvait pas, qu'à la fin il s'écriait : « Heureux ceux qui ne se « mêlent point des affaires publiques [2] ! » et il ne trouva un peu de repos qu'après que, trop convaincu des mauvaises intentions des princes, *il avait cessé de se mettre en peine de leurs desseins* [3] ; mais on le replongeait, malgré qu'il en eût, dans leurs intrigues, et nous verrons bientôt comme il fut contraint d'autoriser par écrit leurs actions les plus scandaleuses. On a vu l'opinion qu'il avait des docteurs du parti, et combien il en était mal satisfait ; mais voici quelque chose de plus fort : « Leurs mœurs sont telles, dit-« il [4], que pour en parler très-modérément beaucoup de gens, « émus de la confusion qu'on voit parmi eux, trouvent tout autre « état un âge d'or, en comparaison de celui où ils nous mettent. » Il trouvait *ces plaies incurables* [5]; et dès son commencement la réforme avait besoin d'une autre réforme.

Outre ces agitations, il ne cessait de s'entretenir avec Camerarius, avec Osiandre et les autres chefs du parti, avec Luther même, des prodiges qui arrivaient, et des funestes menaces du ciel irrité. On ne sait souvent ce que c'est ; mais c'est toujours quelque chose de terrible. Je ne sais quoi qu'il promet à son ami Camerarius de lui dire en particulier, inspire de la frayeur en le lisant [6]. D'autres prodiges arrivés vers le temps de la diète d'Augsbourg lui paraissaient favorables au nouvel évangile. A Rome, le *débordement extraordinaire du Tibre*, et l'*enfantement d'une mule, dont le petit avait un pied de grue* [7] ; dans le territoire d'Augsbourg la naissance d'un *veau à deux têtes*, lui furent un signe d'un changement indubitable dans l'état de l'univers, et en particulier *de la ruine prochaine de Rome par le schisme* [8] : c'est ce qu'il écrit très-sérieusement à Luther même, en lui donnant avis que ce jour-là on présenterait à l'empereur la Confession d'Augs-

[1] *Ibid.*, 70.
[2] *Ibid.*, 85.
[3] *Ibid.*, 228.
[4] *Ibid.*, 742.
[5] *Ibid.*, 759.
[6] Lib. II, ep. 89, 269.
[7] Lib. I, ep. 120 ; III, 69.
[8] Lib. II, ep. 37, 445.

bourg. Voilà de quoi se repaissaient, dans une action si célèbre, les auteurs de cette confession et les chefs de la réforme : tout est plein de songes et de visions dans les lettres de Mélanchthon, et on croit lire Tite-Live, quand on voit tous les prodiges qu'il y raconte. Quoi plus? ô faiblesse extrême d'un esprit d'ailleurs admirable, et hors de ses préventions si pénétrant ! les menaces des astrologues lui font peur. On le voit sans cesse effrayé par les tristes conjonctions des astres : *un horrible aspect de Mars* le fait trembler pour sa fille, dont lui-même il avait fait l'horoscope. Il n'est pas moins *effrayé de la flamme horrible d'une comète extrêmement septentrionale* [1]. Durant les conférences qu'on faisait à Augsbourg sur la religion, il se console de ce qu'on va si lentement, parce que *les astrologues prédisent que les astres seront plus propices aux disputes ecclésiastiques vers l'automne* [2]. Dieu était au-dessus de tous ces présages, il est vrai, et Mélanchthon le répète souvent, aussi bien que les faiseurs d'almanachs ; mais enfin les astres régissaient jusqu'aux affaires de l'Église. On voit que ses amis, c'est-à-dire les chefs du parti, entrent avec lui dans ces réflexions ; pour lui, sa malheureuse nativité ne lui promettait que des combats infinis sur la doctrine, de grands travaux et peu de fruit [3]. Il s'étonne, né sur les coteaux approchant du Rhin, qu'*on lui ait prédit un naufrage sur la mer Baltique* [4] ; et appelé en Angleterre et en Danemark, il se garde bien d'aller sur cette mer. A tant de prodiges et tant de menaces des constellations ennemies, pour comble d'illusions, il se joignit encore des prophéties. C'était une des faiblesses du parti, de croire que tout le succès en avait été prédit, et voici une des prédictions les plus mémorables qu'on y vante. En l'an 1516, à ce qu'on dit, et un an devant les mouvements de Luther, je ne sais quel cordelier s'était avisé, en commentant Daniel, de dire que *la puissance du Pape allait cesser et ne se relèverait jamais* [5]. Cette prédiction était aussi vraie que ce qu'ajoutait ce nouveau prophète, qu'en 1600 *le Turc serait maître de l'Italie et de l'Allemagne*. Néanmoins Mélanchthon rapporte sérieusement la vision de ce fanatique, et se vante de l'avoir en original entre les mains, comme le frère cordelier l'avait écrite. Qui n'eût tremblé à ce récit ? Le pape est déjà ébranlé par Luther, et on croit le voir à bas. Mélanchthon

[1] Lib. IV, ep. 119, 135, 137, 195, 198, 759, 844, etc.
[2] *Ibid.*, 93, 119, 146.
[3] Lib. II, ep. 448.
[4] *Ibid.*, 37, 4.
[5] Mel., lib. I, ep. 65.

prend tout cela pour des prophéties, tant on est faible quand on est prévenu. Après le pape renversé, il croit voir suivre de près le Turc victorieux, et les tremblements de terre qui arrivaient le confirment dans cette pensée[1]. Qui le croirait capable de toutes ces impressions, si toutes ses lettres n'en étaient remplies? Il lui faut faire cet honneur, ce n'étaient pas ses périls qui lui causaient tant de troubles et tant de tourments ; au milieu de ses plus violentes agitations on lui entend dire avec confiance : *Nos périls me troublent moins que nos fautes* [2]. Il donne un bel objet à ses douleurs : les maux publics, et particulièrement les maux de l'Église ; mais c'est aussi qu'il ressent en sa conscience, comme il l'explique souvent, la part qu'avaient à ces maux ceux qui s'étaient vantés d'en être les réformateurs. (*Ibid.*, V, II.)

Portrait de Calvin et parallèle avec Luther.

Calvin fit de grands progrès en France, et ce grand royaume se vit à la veille de périr par les entreprises de ses sectateurs : de sorte qu'il fut en France à peu près ce que Luther fut en Allemagne. Genève, qu'il gouverna, ne fut guère moins considérée que Wittemberg, où le nouvel évangile avait commencé ; et il se rendit chef du second parti de la nouvelle réforme.

Combien il fut touché de cette gloire ! un petit mot qu'il écrit à Mélanchthon, nous le fait sentir. « Je me reconnais, dit-il, de « beaucoup au-dessous de vous ; mais néanmoins je n'ignore pas « en quel degré de son théâtre Dieu m'a élevé : et notre amitié « ne peut être violée sans faire tort à l'Église[3]. »

Se voir exposé aux yeux de toute l'Europe comme sur un grand théâtre ; s'y voir par son éloquence dans les premiers rangs ; et

[1] Mel., lib. I, ep. 65.

[2] Pour compléter le portrait de Mélanchthon, il faudrait rapprocher plusieurs autres passages de cet admirable livre V. Nous nous contenterons de citer encore ces quelques lignes :

« Le malheureux Mélanchthon ne put même conserver sa sincérité naturelle. Il fallut avec Bucer tendre des piéges aux catholiques dans des équivoques affectées ; les charger de calomnies dans la confession d'Augsbourg ; approuver en public cette confession qu'il souhaitait au fond de son cœur de voir réformer en tant de chefs ; parler toujours au gré d'autrui ; passer sa vie dans une éternelle dissimulation ; et cela dans la religion, dont le premier acte est de croire, comme le second est de confesser. Quelle contrainte ! Quelle corruption ! Mais le zèle du parti l'emporte : on s'étourdit les uns les autres ; il faut non-seulement se soutenir, mais encore s'accroître. Le beau nom de réformation rend tout permis, et le premier engagement rend tout nécessaire. » (Liv. V, XXXII.)

[3] *Ep. Calv.*, p. 145.

s'y être fait un nom et une autorité qu'on respecte dans un grand parti : Calvin ne s'en peut taire ; c'est pour lui un doux appât, et c'est celui qui fait tous les hérésiarques.

C'est ce charme secret qui lui a fait dire dans sa réponse à Baudoin, son grand adversaire [1] : « Il me reproche que je n'ai « point d'enfants, et que Dieu m'a ôté un fils qu'il m'avait « donné. Fallait-il me faire ce reproche, à moi qui ai tant de « milliers d'enfants dans la chrétienté ? » A quoi il ajoute : « Toute la France connaît ma foi irréprochable, mon intégrité, « ma patience, ma vigilance, ma modération, et mes travaux « assidus pour le service de l'Église ; choses qui sont prouvées par « tant de marques illustres dès ma première jeunesse. Il me suffit « de pouvoir par une telle confiance me tenir toujours dans « mon rang jusqu'à la fin de ma vie. »

Il a tant loué la sainte jactance et la magnanimité de Luther, qu'il était malaisé qu'il ne l'imitât ; encore que, pour éviter le ridicule où tomba Luther, il se piquât surtout d'être modeste, comme un homme qui voulait pouvoir se vanter *d'être sans faste, et de ne craindre rien tant que l'ostentation* [2] : de sorte que la différence entre Luther et Calvin, quand ils se vantent, c'est que Luther, qui s'abandonnait à son humeur impétueuse, sans jamais prendre aucun soin de se modérer, se louait lui même comme un emporté ; mais les louanges que Calvin se donnait sortaient par force du fond de son cœur, malgré les lois de modération qu'il s'était prescrites, et rompaient violemment toutes ces barrières.

Combien se goûtait-il lui-même, quand il élève si haut « sa « frugalité, ses continuels travaux, sa constance dans les périls, « sa vigilance à faire sa charge, son application infatigable à « étendre le règne de Jésus-Christ, son intégrité à défendre la « doctrine de piété, et la sérieuse occupation de toute sa vie « dans la méditation des choses célestes [3] ? » Luther n'en a jamais tant dit, et tout ce que ses emportements lui ont tiré de la bouche, n'approche pas de ce que Calvin dit froidement de lui-même.

Rien ne le flattait davantage que la gloire de bien écrire ; Vestphale, luthérien, l'ayant appelé déclamateur : « Il a beau faire [4],

[1] *Resp. ad Bald. int. Opusc. Calv.*, p. 370.
[2] *II. Def. adv. Vestph.*, opusc. 788.
[3] *Ibid.*, 842.
[4] *Ibid.*, 791.

« dit-il, jamais il ne le persuadera à personne, et tout le monde « sait combien je sais presser un argument, et combien est pré- « cise la brièveté avec laquelle j'écris. »

C'est se donner en trois mots la plus grande gloire que l'art de bien dire puisse attirer à un homme. Voilà du moins une louange que jamais Luther ne s'était donnée : car, quoiqu'il fût un des orateurs des plus vifs de son siècle, loin de faire jamais semblant de se piquer d'éloquence, il prenait plaisir de dire qu'il était un pauvre moine, nourri dans l'obscurité et dans l'école, qui ne savait point l'art de discourir. Mais Calvin, blessé sur ce point, ne se peut tenir; et aux dépens de sa modestie, il faut qu'il dise que personne ne s'explique plus précisément, ni ne raisonne plus fortement que lui.

Donnons-lui donc, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle. Mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther : car, encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semblait l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphait de vive voix : mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin; et son style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus châtié. Ils excellaient l'un et l'autre à parler la langue de leur pays; l'un et l'autre étaient d'une véhémence extraordinaire; l'un et l'autre, par leur talent, se sont fait beaucoup de disciples et d'admirateurs; l'un et l'autre, enflés de ce succès, ont cru pouvoir s'élever au-dessus des Pères ; l'un et l'autre n'ont pu souffrir qu'on les contredît, et leur éloquence n'a été en rien plus féconde qu'en injures.

Ceux qui ont rougi de celles que l'arrogance de Luther lui a fait écrire, ne seront pas moins étonnés des succès de Calvin. Ses adversaires ne sont jamais que des fripons, des fous, des méchants, des ivrognes, des furieux, des enragés, des bêtes, des taureaux, des ânes, des chiens, des pourceaux; et le beau style de Calvin est souillé de toutes ces ordures à chaque page. Catholiques et luthériens, rien n'est épargné. L'école de Vestphale, selon lui, *est une puante étable à pourceaux* [1]. La cène des luthériens est presque toujours appelée une cène *de Cyclopes, où on voit une barbarie digne des Scythes* [2] ; s'il dit souvent que le diable pousse les papistes, il répète cent et cent fois qu'il a fasciné les luthériens, et que « il ne peut pas comprendre pourquoi ils s'attaquent

[1] Opusc. 799.
[2] *Ibid.*, 803, 837.

« à lui plus violemment qu'à tous les autres, si ce n'est que « Satan, dont ils sont les vils esclaves, les anime d'autant plus « contre lui, qu'il voit ses travaux plus utiles que les leurs au « bien de l'Église [1]. » Ceux qu'il traite de cette sorte sont les premiers et les plus célèbres des luthériens. Au milieu de ces injures il vante encore sa douceur [2] ; et, après avoir rempli son livre de ce qu'on peut s'imaginer non-seulement de plus aigre, mais encore de plus atroce, il croit en être quitte en disant, « qu'il avait tellement été sans fiel lorsqu'il écrivait ces injures, « que lui-même, en relisant son ouvrage, était demeuré tout « étonné que tant de paroles dures lui fussent échappées sans « amertume. » C'est, dit-il, l'indignité de la chose qui lui avait fourni toute seule les injures qu'il a dites ; et il en a supprimé beaucoup d'autres qui lui venaient à la bouche. Après tout, il n'est pas fâché que ces stupides aient enfin senti les piqûres [3] ; et il espère qu'elles serviront à les guérir. Il veut bien pourtant avouer qu'il en a dit plus qu'il ne voulait, et que le remède qu'il a appliqué au mal *était un peu trop violent*. Mais après ce modeste aveu, il s'emporte plus que jamais ; et tout en disant : « M'entends-tu, chien ? m'entends-tu bien, frénétique ? m'en-« tends-tu bien, grosse bête ? » il ajoute « qu'il est bien aise « que les injures dont il l'accable demeurent sans réponse [4]. »

Auprès de cette violence, Luther était la douceur même ; et s'il faut faire la comparaison de ces deux hommes, il n'y a personne qui n'aimât mieux essuyer la colère impétueuse et insolente de l'un, que la profonde malignité et l'amertume de l'autre, qui se vante d'être de sang-froid quand il répand tant de poison dans ses discours. (*Ibid.*, IX.)

Soulèvements et violences des protestants autorisés et encouragés par leurs docteurs.

La reine Élisabeth favorisait secrètement la disposition que ceux de France avaient à la révolte : ils se déclarèrent à peu près dans le même temps que la réformation anglicane prit sa forme sous cette reine. Après environ trente ans, nos réformés se lassèrent de tirer leur gloire de leur souffrance : leur patience n'alla pas plus loin. Ils cessèrent aussi d'exagérer à nos rois leur

[1] *Diluc. expos. II. Def. cont. Vestph.*, opusc., 839.
[2] *Def. in. Vestph.*
[3] *Ult. adm.* 795.
[4] Opusc.

soumission. Cette soumission ne dura qu'autant que les rois furent en état de les contenir. Sous les forts règnes de François Ier et de Henri II, ils furent à la vérité fort soumis, et ne firent aucun semblant de vouloir prendre les armes. Le règne aussi faible que court de François II leur donna de l'audace : ce feu longtemps caché éclata enfin dans la conjuration d'Amboise. Cependant il restait encore assez de force dans le gouvernement pour éteindre la flamme naissante : mais durant la minorité de Charles IX, et sous la régence d'une reine dont toute la politique n'allait qu'à se maintenir par de dangereux ménagements, la révolte parut tout entière, et l'embrasement fut universel par toute la France.

On avait bien prévu que les nouveaux réformés ne tarderaient pas à en venir à de semblables attentats. Pour ne point rappeler ici les guerres des Albigeois, les séditions des Viclefistes en Angleterre, et les fureurs des Taboristes en Bohême, on n'avait que trop vu à quoi avaient abouti toutes les belles protestations des luthériens en Allemagne. Les ligues et les guerres, au commencement détestées [1], aussitôt que les protestants se sentirent [2], devinrent permises ; et Luther ajouta cet article à son évangile. Les ministres des Vaudois avaient encore tout nouvellement enseigné cette doctrine, et la guerre fut entreprise dans les vallées contre les ducs de Savoie qui en étaient les souverains [3]. Les nouveaux réformés de France ne tardèrent pas à

[1] *Détester* était autrefois très-fréquent dans le sens de maudire, et ne s'emploie plus guère que dans l'expression familière *détester sa vie*.

« L'Église, loin d'approuver les désordres qui donnaient lieu aux révoltes des hérétiques, les *détestait* par tous ses décrets. » (Boss., *Var.*, XI, CXLV.) « Ces ecclésiastiques, épouvantés du péril où ils se trouvaient, lui protestèrent qu'ils ne s'étaient chargés de la lettre de Gustave que pour obtenir un sauf-conduit, et la liberté de sortir d'une ville qui n'était plus dans son parti ; ils *détestèrent* ensuite la rébellion de ce seigneur, avec des invectives et en des termes que la crainte de la mort rendait éloquents. » (Vertot, *Révol. de Suède.*) « Camille, *détestant* leur faiblesse, résolut de se bannir plutôt lui-même de Rome que de voir la honte d'une condamnation attachée à son nom. » (Id., *Rév. rom.*, l. VII.) « Ses créatures, pour favoriser ses projets ambitieux, *détestaient*, dans leurs harangues, cette liberté effrénée, qui se trouvait dans les élections de la république. » (Id., *ibid.*, l. XIII.) « Tous les sénateurs *détestèrent* une pareille entreprise. » (Id., *ibid.*, l. IV.)

Si, dans plusieurs de ces phrases, *détester* n'est pas traduisible exactement par *maudire*, dans toutes il a une énergie de signification plus grande que dans les acceptions usuelles aujourd'hui.

[2] Sentirent leur force.

[3] Thuan., liv. XXVII, 1550, t. II, p. 17. La Popelin., liv. VII, p. 246, 255.

suivre ces exemples, et on ne peut pas douter qu'ils n'y aient été engagés par leurs docteurs.

Pour la conjuration d'Amboise, tous les historiens le témoignent, et Bèze même en est d'accord dans son *Histoire ecclésiastique*, ce fut sur l'avis des docteurs que le prince de Condé se crut innocent, ou fit semblant de le croire, quoiqu'un si grand attentat eût été entrepris sous ses ordres. On résolut, dans le parti, de lui fournir *hommes et argent*, afin que *la force lui demeurât :* de sorte qu'il ne s'agissait de rien moins, après l'enlèvement violent des deux Guises dans le propre château d'Amboise, où le roi était, que d'allumer dès lors dans tout le royaume le feu de la guerre civile [1]. Tout le gros de la réforme entra dans ce dessein ; et la province de Xaintonge est louée par Bèze, en cette occasion, *d'avoir fait son devoir comme les autres* [2]. Le même Bèze témoigne un regret extrême de ce qu'une si juste entreprise a manqué, et en attribue le mauvais succès à la déloyauté de quelques-uns.

Il est vrai qu'on voulut donner à cette entreprise, comme on a fait à toutes les autres de cette nature, un prétexte de bien public, pour y attirer quelques catholiques, et sauver à la réforme l'infamie d'un tel attentat. Mais quatre raisons démontrent que c'était au fond une affaire de religion et une entreprise menée par les réformés. La première, est qu'elle fut faite à l'occasion des exécutions de quelques-uns du parti et surtout de celle d'Anne du Bourg, ce fameux prétendu martyr. C'est après l'avoir racontée, avec les autres mauvais traitements qu'on faisait aux luthériens (alors on nommait ainsi toute la réforme), que Bèze fait suivre l'histoire de la conspiration ; et, à la tête des motifs qui la firent naître, il met « ces façons de faire ouvertement tyranniques, et les menaces dont on usait en cette occasion envers les plus grands du royaume, » comme le prince de Condé et les Châtillon. C'est alors, dit-il que, « plusieurs seigneurs se réveillèrent comme d'un profond sommeil : d'autant plus, continue cet historien, qu'ils considéraient que les rois François et Henri n'avaient jamais voulu attenter à la personne des gens d'État (c'est-à-dire des gens de qualité), se contentant de battre le chien devant le loup, et qu'on faisait tout le contraire alors : qu'on devait pour le moins, à cause de la

[1] Thuan., t. I, liv. XXIV, p. 752. La Popelin., liv. VI. Bèze, *Hist. ecclés.*, liv. III, p. 250, 251, 270; 1560.

[2] Bèze, *Hist. ecclés.*, liv. III, p. 318.

« multitude, user de remèdes moins corrosifs, et n'ouvrir pas la « porte à un million de séditions. »

En vérité, l'aveu est sincère. Tant qu'on ne punit que la lie du peuple, les seigneurs du parti ne s'émurent pas, et les laissèrent traîner au supplice. Lorsqu'ils se virent menacés comme les autres, ils songèrent à prendre les armes, ou, comme parle l'auteur, « chacun fut contraint de penser à son particulier, et commencèrent plusieurs à se rallier ensemble, pour regarder à quelque juste défense, pour remettre sus l'ancien et légitime gouvernement du royaume. » Il fallait bien ajouter ce mot pour couvrir le reste ; mais ce qui précède fait assez voir ce qu'on prétendait, et la suite le justifie encore plus clairement. Car ces moyens de juste défense furent, que « la chose étant proposée aux juris-« consultes et gens de renom de France et d'Allemagne, comme « aussi aux plus doctes théologiens, il se trouva qu'on se pou-« vait légitimement opposer au gouvernement usurpé par ceux de « Guise, et prendre les armes à un besoin pour repousser leur « violence, pourvu que les princes du sang, qui sont nés en tels « cas légitimes magistrats, ou l'un d'eux, le voulût entreprendre, « surtout à la requête des états de France, ou de la plus saine « partie d'iceux [1]. » C'est donc ici une seconde démonstration contre la nouvelle réforme, en ce que les théologiens que l'on consulta étaient protestants, comme il est expressément expliqué par M. de Thou, auteur non suspect [2]. Et Bèze le fait assez voir, lorsqu'il dit qu'on prit l'avis *des plus doctes théologiens*, qui, selon lui, ne pouvaient être que des réformés. On en peut bien croire autant des jurisconsultes, et jamais on n'en a nommé aucun qui fût catholique.

Une troisième démonstration, qui résulte des mêmes paroles, c'est que ces princes du sang, *magistrats-nés dans cette affaire*, furent réduits au seul prince de Condé, protestant déclaré, quoiqu'il y en eût pour le moins cinq ou six autres, outre le roi de Navarre, frère aîné du prince, et premier prince du sang, mais que le parti craignait plutôt qu'il n'en était assuré : circonstance qui ne laisse pas le moindre doute que le dessein de la nouvelle réforme ne fût d'être maîtresse de l'entreprise.

Et non-seulement le prince est le seul qu'on met à la tête de tout le parti ; mais ce qui fait la quatrième et dernière conviction contre la réforme, c'est que *cette plus saine partie des états*, dont

[1] Bèze, *Hist. ecclés.*, liv. III, p. 249.
[2] Lib. XXIV, p. 372. Edit. Genev.

on demandait le concours, furent presque tous de ces réformés. Les ordres les plus importants et les plus particuliers s'adressaient à eux, et l'entreprise les regardait seuls [1]; car le but qu'on s'y proposa était, comme l'avoue Bèze [2], qu'*une confession de foi fût présentée au roi pourvu d'un bon et légitime conseil.* On voit assez clairement que *ce conseil n'aurait jamais été bon et légitime* que le prince de Condé avec son parti n'en fût le maître, et que les réformés n'eussent obtenu tout ce qu'ils voulaient. L'action devait commencer par une requête qu'ils eussent présentée au roi, pour avoir la liberté de conscience ; et celui qui conduisait tout fut La Renaudie, un faussaire, et condamné comme tel à de rigoureuses peines par l'arrêt d'un parlement où il plaidait un bénéfice ; qui, ensuite réfugié à Genève, hérétique par dépit, « brû« lant du désir de se venger, et de couvrir l'infamie de sa con« damnation par quelque action hardie [3], » entreprit de soulever autant qu'il pourrait trouver de mécontents ; et à la fin, retiré à Paris, chez un avocat huguenot, ordonnait tout de concert avec Antoine Chaudieu, ministre de Paris, qui depuis se fit nommer Sadaël.

Il est vrai que l'avocat huguenot chez qui il logeait, et Lignères, autre huguenot, eurent horreur d'un crime si atroce, et découvrirent l'entreprise [4] : mais cela n'excuse pas la réforme, et ne fait que nous montrer qu'il y avait des particuliers dans la secte dont la conscience était meilleure que celle des théologiens et des ministres, et que celle de Bèze même et de tout le gros du parti, qui se jeta dans la conspiration par toutes les provinces du royaume. Aussi avons-nous vu [5] que le même Bèze accuse de *déloyauté* ces deux fidèles sujets, qui seuls dans tout le parti eurent horreur du complot et le découvrirent : de sorte que, de l'avis des ministres, ceux qui entrèrent dans ce noir dessein sont des gens de bien, et ceux qui le découvrirent sont des perfides.

Il ne sert de rien de dire que la Renaudie et tous les conjurés protestèrent qu'ils ne voulaient rien attenter contre le roi, ni contre la reine, ni contre la famille royale : car s'ensuit-il qu'on soit innocent pour n'avoir pas formé le dessein d'un si exécrable parricide ? N'était-ce rien dans un État que d'y révoquer en doute la majorité du roi, et d'éluder les lois anciennes qui la

[1] La Popelin., liv. VI, p. 164, etc.
[2] *Hist. ecclés.*, liv. III, p. 313.
[3] Thuan., 1560, t. I, lib. XXIV, p. 733, 738.
[4] Bèze, Thuan., la Popelin., ibid.
[5] Ci-dessus, p. 69.

mettaient à quatorze ans, du commun consentement de tous les ordres du royaume [1] ? d'entreprendre, sur ce prétexte, de lui donner un conseil tel qu'on voudrait ? d'entrer dans son palais à main armée ? de l'assaillir, et de le forcer ? d'enlever dans cet asile sacré, et entre les mains du roi, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, à cause que le roi se servait de leurs conseils ? d'exposer toute la cour et la propre personne du roi à toutes les violences et à tout le carnage qu'une attaque si tumultuaire et l'obscurité de la nuit pouvait produire ? enfin de prendre les armes par tout le royaume, avec résolution de ne les poser qu'après qu'on aurait forcé le roi à faire tout ce qu'on voulait [2] ? Quand il ne faudrait ici regarder que l'injure particulière qu'on faisait aux Guises, quel droit avait le prince de Condé de disposer de ces princes ; de les livrer entre les mains de leurs ennemis, qui, de l'aveu de Bèze [3], faisaient une grande partie des conjurés ; et d'employer le fer contre eux, comme parle M. de Thou [4], s'ils ne consentaient pas volontiers à se retirer des affaires ? Quoi ! sous prétexte d'une commission particulière donnée, comme le dit Bèze [5], « à des hommes d'une prud'homie bien approuvée (tel « qu'était un la Renaudie), de s'enquérir secrètement, et tou- « tefois bien et exactement, des charges imposées à ceux de « Guise, » un prince du sang, de son autorité particulière, les tiendra pour bien convaincus, et les mettra au pouvoir de ceux qu'il saura être « aiguillonnés d'appétit de vengeance pour les outra- « ges reçus d'eux, tant en leurs personnes que de leurs parents « et alliés ! » car c'est ainsi que parle Bèze. Que devient la société, si de tels attentats sont permis ? Mais que devient la royauté, si on ose les exécuter à main armée dans le propre palais du roi, arracher ses ministres d'entre ses bras, le mettre en tutelle, mettre sa personne sacrée dans le pouvoir [6] des séditieux, qui se seraient emparés de son château, et soutenir un tel attentat par une guerre entreprise dans tout le royaume : voilà le fruit des conseils *des plus doctes théologiens* réformés et *des jurisconsultes du plus grand renom*. Voilà ce que Bèze approuve, et ce que défendent encore aujourd'hui les protestants [7]. (*Ibid.*, X.)

[1] Ordonnances de Charles V, 1373-74, et les suiv.

[2] Voyez la Popelin., lib. VI, p. 155 et suiv.

[3] Bèze, 250. — [4] Thuan., 732, 738. — [5] Bèze, *ibid.* — [6] *Mettre sa personne sacrée dans le pouvoir* évite l'hiatus que présenterait *mettre sa personne sacrée au pouvoir*. — [7] Bèze., lib. III, p. 616.

Vanité de la prétention des Albigeois et des protestants de remonter aux premiers temps de l'Église.

Ce qu'ont entrepris nos réformés, pour se donner des prédécesseurs dans tous les siècles passés, est inouï. Encore qu'au quatrième siècle, le plus éclairé de tous, il ne se soit trouvé qu'un seul Vigilance qui se soit opposé aux honneurs des saints et au culte de leurs reliques, il est considéré par les protestants comme celui qui a conservé le dépôt, c'est-à-dire la succession de la doctrine apostolique ; et il est préféré à saint Jérôme, qui a pour lui toute l'Église. Aérius par cette raison devait aussi être regardé comme le seul que Dieu éclairait dans le même siècle, puisque seul il rejetait le sacrifice qu'on offrait partout ailleurs, et en Orient comme en Occident, pour le soulagement des morts. Par malheur il était arien ; et on a eu honte de compter parmi les témoins de la vérité un homme qui niait la divinité du Fils de Dieu. Mais je m'étonne qu'on n'ait point passé par-dessus cette considération. Claude de Turin était arien et disciple de Félix d'Urgel, c'est-à-dire nestorien de plus. Mais parce qu'il a brisé les images, il est compté parmi les prédécesseurs des protestants [1]. Les autres iconoclastes ont eu beau, aussi bien que lui, outrer la matière, jusqu'à dire que la peinture et la sculpture étaient des arts défendus de Dieu, c'est assez qu'ils aient accusé le reste de l'Église d'idolâtrie, pour mériter un rang honorable parmi les témoins de la vérité. Bérenger n'attaqua jamais que la présence réelle, et laissa tout le reste en son entier : mais c'est assez qu'il ait rejeté un seul dogme pour en faire un calviniste, et le compter parmi les docteurs de la vraie Église. Viclef y tiendra sa place malgré les impiétés que nous verrons, et encore qu'en assurant qu'on n'est plus ni roi, ni seigneur, ni magistrat, ni prêtre, ni pasteur, dès qu'on est en péché mortel, il ait également renversé l'ordre du monde et celui de l'Église, et qu'il ait rempli l'un et l'autre de sédition et de trouble. Jean Huss aura suivi cette doctrine, et de plus jusqu'à la fin de ses jours il aura dit la messe et adoré l'eucharistie ; mais à cause qu'en d'autres points il aura combattu l'Église romaine, nos réformés le mettront au nombre de leurs martyrs. Enfin, pourvu qu'on ait murmuré contre quelqu'un de nos dogmes, et surtout qu'on ait grondé ou crié contre le Pape, quel qu'on ait été d'ailleurs, et quelque opinion qu'on ait soutenue, on est compté parmi les prédéces-

[1] *Jon. Aur. præf. cont Claud. Taur.*

seurs des protestants, et on est jugé digne d'entretenir la succession de leur Église.

Mais de tous ces prédécesseurs que les protestants se veulent donner, les Vaudois et les Albigeois sont les mieux traités, surtout par les calvinistes. Que prétendent-ils par là ? Ce secours est faible. Faire remonter leur antiquité de quelques siècles (car les Vaudois, à leur accorder selon leurs désirs Pierre de Bruis et son disciple Henri, ne vont pas plus haut que le siècle onzième) ; et là tout à coup demeurer court sans montrer personne devant soi, c'est être contraint de s'arrêter trop au-dessous du temps des apôtres : c'est tirer son secours de gens aussi faibles et aussi embarrassés que vous, à qui on demande, comme à vous, leurs prédécesseurs ; qui ne peuvent non plus que vous les montrer ; qui par conséquent sont coupables du même crime d'innovation dont on vous accuse : de sorte que nous les nommer dans ce procès, c'est nommer les complices du même crime, et non pas des témoins qui puissent légitimement déposer de votre innocence.

Cependant ce secours tel quel est embrassé avec ardeur par nos calvinistes, et en voici la raison : c'est que les Vaudois et les Albigeois ont formé des églises séparées de Rome, ce que Bérenger et Viclef n'ont jamais fait. C'est donc en quelque façon se faire une suite d'églises, que de se les donner pour prédécesseurs. Comme l'origine de ces églises, aussi bien que la croyance dont elles faisaient profession, était encore assez obscure du temps de la réformation prétendue, on faisait accroire au peuple qu'elles étaient d'une très-grande antiquité, et qu'elles venaient des premiers siècles du christianisme.

Je ne m'étonne pas que Léger, un des bardes des Vaudois (c'est ainsi qu'ils appelaient leurs pasteurs) et leur plus célèbre historien, ait donné dans cette erreur ; car c'est constamment le plus ignorant comme le plus hardi de tous les hommes. Mais il y a sujet de s'étonner que Bèze l'ait embrassée, et qu'il ait écrit dans son *Histoire ecclésiastique*, non-seulement que « les « Vaudois de temps immémorial s'étaient opposés aux abus de « l'Église romaine[1] ; » mais encore qu'en l'an 1541 « ils couchè- « rent par acte public en bonne forme la doctrine à eux enseignée « comme de père en fils depuis l'an 120 après la Nativité de Jésus- « Christ, comme ils l'avaient toujours entendu par leurs anciens « et ancêtres[2]. »

[1] Liv. I, p. 35.
[2] *Ibid.*, p. 33.

Voilà sans doute une belle tradition, si elle était soutenue par la moindre preuve. Mais par malheur les premiers disciples de Valdo ne le prenaient pas si haut ; et lorsqu'ils se voulaient attribuer la plus grande antiquité, ils se contentaient de dire qu'ils s'étaient retirés de l'Église romaine, lorsque, sous le pape Silvestre I, elle avait accepté les biens temporels que lui donna Constantin, premier empereur chrétien. Cette cause de rupture est si vaine, et cette prétention est d'ailleurs si ridicule, qu'elle ne mérite pas d'être réfutée. Il faudrait être insensé pour se mettre dans l'esprit que dès le temps de saint Silvestre, c'est-à-dire environ l'an 320, il y ait eu une secte parmi les chrétiens dont les Pères n'aient jamais eu connaissance. Nous avons, dans les conciles tenus dans la communion de l'Église romaine, des anathèmes prononcés contre une infinité de sectes diverses ; nous avons des catalogues des hérésies dressés par saint Épiphane, par saint Augustin, et par plusieurs autres auteurs ecclésiastiques. Les sectes les plus obscures et les moins suivies ; celles qui ont paru dans un coin du monde, comme celles de certaines femmes qu'on appelait collyridiennes, qui n'étaient que je ne sais où dans l'Arabie ; celle des tertullianistes ou des abéliens, qui n'étaient que dans Carthage, ou dans quelques villages autour d'Hippone, et plusieurs autres aussi cachées, ne leur ont pas été inconnues [1]. Le zèle des pasteurs qui travaillaient à ramener les brebis égarées, découvrait tout pour nous sauver : il n'y a que ces séparés pour les biens ecclésiastiques, que personne n'a jamais connus. Plus modérés que les Athanase, que les Basile, que les Ambroise, et que tous les autres docteurs ; plus sages que tous les conciles, qui, sans rejeter les biens donnés aux églises, se contentaient de faire des règles pour les bien administrer, ils ont encore si bien fait qu'ils ont échappé à leur connaissance. Que les premiers Vaudois l'aient osé dire, c'est une impudence extrême ; mais de faire remonter avec Bèze cette secte inconnue à tous les siècles jusqu'à l'an 120 de Notre-Seigneur, c'est se donner des ancêtres et une suite d'églises par une illusion trop grossière.

Les réformés, affligés de leur nouveauté qu'on ne cessait de leur reprocher, avaient besoin de cette faible consolation. Mais pour en tirer du secours, il a fallu encore employer d'autres artifices ; il a fallu cacher avec soin le vrai état de ces Albigeois et

[1] Epiph., *Hær.* 79, t. 1, p. 1057. August., *Hær.* 86, 87, t. VIII, col. 24, 25. Tertull., *De præscrip.*

de ces Vaudois. On n'en a fait qu'une secte, quoique c'en soient deux très-différentes, de peur que les réformés ne vissent parmi leurs ancêtres une trop manifeste contrariété[1]. On a, sur toutes choses, caché leur abominable doctrine : on a dissimulé que les Albigeois étaient de parfaits manichéens, aussi bien que Pierre de Bruis et son disciple Henri. On a tû que ces Vaudois s'étaient séparés de l'Église sur des fondements détestés par la nouvelle réforme, aussi bien que par l'Église romaine. On a usé d'une pareille dissimulation à l'égard de ces Vaudois de Pologne, qui n'avaient que le nom de Vaudois; et on a caché au peuple que leur doctrine n'était ni celle des anciens Vaudois, ni celle des calvinistes, ni celle des luthériens. (*Ibid.*, XI.)

La plus grande gloire des rois de France leur vient de leur foi et de la protection constante qu'ils ont donnée à l'Église.

Quand le temps fut arrivé que l'empire romain devait tomber en Occident, Dieu qui livra aux barbares une si belle partie de cet empire, et celle où était Rome, devenue le chef de la religion, il destina à la France des rois qui devaient être les défenseurs de l'Église. Pour les convertir à la foi, avec toute la belliqueuse nation des Francs, il suscita un saint Remi, homme apostolique, par lequel il renouvela tous les miracles qu'on avait vus éclater dans la fondation des plus célèbres Églises, comme le remarque saint Remi lui-même dans son testament.

Ce grand saint et ce nouveau Samuel, appelé pour sacrer les rois, sacra ceux de France, en la personne de Clovis, comme il dit lui-même, « pour être les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres, » qui est le plus digne objet de la royauté. Il les bénit et leurs successeurs, qu'il appelle toujours ses enfants ; et priait Dieu, nuit et jour, qu'ils persévérassent dans la foi. Prière exaucée de Dieu avec une prérogative bien particulière, puisque la France est le seul royaume de la chrétienté qui n'a jamais vu sur le trône que des rois enfants de l'Église.

Tous les saints qui étaient alors furent réjouis du baptême de Clovis; et dans le déclin de l'empire romain, ils crurent voir,

[1] Bossuet dit encore dans le sens de *contradiction, incompatibilité :* « On tombe dans des opinions dont les seules *contrariétés* font voir la fausseté toute manifeste. » (*Expos. de la doctr. de l'Égl.*, XII.) « Les pensées de Dieu et les tiennes sont opposées entre elles avec une telle *contrariété*, que si les unes sont sages, il faut par nécessité que les autres soient extravagantes. » (*Panég. de saint François d'Assise.*)

dans les rois de France, « une nouvelle lumière pour tout l'Occi-« dent et pour toute l'Église. »

Le pape Anastase II crut aussi voir dans le royaume de France, nouvellement converti, « une colonne de fer, que Dieu élevait « pour le soutien de sa sainte Église, pendant que la charité se « refroidissait partout ailleurs, » et même que les empereurs avaient abandonné la foi.

Pélage II se promet des descendants de Clovis, comme des voisins charitables de l'Italie et de Rome, la même protection pour le Saint-Siége qu'il avait reçue des empereurs; saint Grégoire le Grand enchérit sur ses saints prédécesseurs, lorsque, touché de la foi et du zèle de ces rois, il les met « autant au-dessus des « autres souverains, que les souverains sont au-dessus des par-« ticuliers. »

Les enfants de Clovis n'ayant pas marché dans les voies que saint Remi leur avait prescrites, Dieu suscita une autre race pour régner en France. Les papes et toute l'Église la bénirent en la personne de Pépin qui en fut le chef. L'empire y fut établi en la personne de Charlemagne et de ses successeurs. Aucune famille royale n'a jamais été si bienfaisante envers l'Église romaine; elle en tient toute sa grandeur temporelle, et jamais l'empire ne fut mieux uni au sacerdoce, ni plus respectueux envers les papes, que lorsqu'il fut entre les mains des rois de France.

Après ces bienheureux jours, Rome eut des maîtres fâcheux, et les papes eurent tout à craindre, tant des empereurs que d'un peuple séditieux. Mais ils trouvèrent toujours en nos rois les charitables voisins que le pape Pélage II avait espérés. La France, plus favorable à leur puissance sacrée que l'Italie, et que Rome même, leur devint comme un second siége, où ils tenaient leurs conciles, et d'où ils faisaient entendre leurs oracles à toute l'Église, comme il paraît par les conciles de Troyes, de Clermont, de Toulouse, de Tours et de Reims.

Une troisième race était montée sur le trône, race, s'il se peut, plus pieuse que les deux autres, sous laquelle la France est déclarée par les papes, « un royaume chéri et béni de Dieu, dont « l'exaltation est inséparable de celle du Saint-Siége. Race aussi, « qui se voit, seule dans tout l'univers, toujours couronnée et « toujours régnante, depuis sept cents ans entiers sans inter-« ruption; et ce qui lui est encore plus glorieux, toujours catho-« lique; Dieu, par son infinie miséricorde, n'ayant pas même « permis qu'un prince, qui était monté sur le trône dans l'héré-« sie, y persévérât. »

Puisqu'il paraît, par cet abrégé de notre histoire, que la plus grande gloire des rois de France leur vient de leur foi et de la protection constante qu'ils ont donnée à l'Église, ils ne laisseront pas affaiblir cette gloire, et la race régnante la fera passer à la postérité, jusqu'à la fin des siècles.

Elle a produit saint Louis, le plus grand roi qu'on ait vu parmi les chrétiens. Tout ce qui reste aujourd'hui de princes de France est sorti de lui ; et comme Jésus-Christ disait aux Juifs : « Si vous « êtes enfants d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham ; » il ne me reste qu'à dire à nos princes : « Si vous êtes enfants de saint « Louis, faites les œuvres de saint Louis. » (*Politique tirée de l'Écriture*, liv. VIII, art. 1.)

Saint Paul.

Afin que vous compreniez quel est ce prédicateur, destiné par la Providence pour confondre la sagesse humaine, écoutez la description que j'en ai tirée de lui-même dans la première aux Corinthiens.

Trois choses contribuent ordinairement à rendre un orateur agréable et efficace : la personne de celui qui parle, la beauté des choses qu'il traite, la manière ingénieuse dont il les explique : et la raison en est évidente ; car l'estime de l'orateur prépare une attention favorable, les belles paroles nourrissent l'esprit, et l'adresse de les expliquer d'une manière qui plaise les fait doucement entrer dans le cœur ; mais de la manière que se représente le prédicateur dont je parle, il est bien aisé de juger qu'il n'a aucun de ces avantages.

Et premièrement, Chrétiens, si vous regardez son extérieur, il avoue lui-même que sa mine n'est point relevée ; et si vous considérez sa condition, il est méprisable, et réduit à gagner sa vie par l'exercice d'un art mécanique. De là vient qu'il dit aux Corinthiens : « J'ai été au milieu de vous avec beaucoup de crainte « et d'infirmités, » d'où il était aisé de conclure combien sa personne était méprisable. Chrétiens, quel prédicateur pour convertir tant de nations !

Mais peut-être que sa doctrine sera si plausible et si belle qu'elle donnera du crédit à cet homme si méprisé. Non, il n'en est pas de la sorte : « Il ne sait, dit-il, autre chose que son maître « crucifié ; » c'est-à-dire, qu'il ne sait rien que ce qui choque, que ce qui scandalise, que ce qui paraît folie et extravagance. Comment donc peut-il espérer que ses auditeurs soient persuadés ?

Mais, grand Paul ! si la doctrine que vous annoncez est si étrange et si difficile, cherchez du moins des termes polis, couvrez des fleurs de la rhétorique cette face hideuse de votre Évangile, et adoucissez son austérité par les charmes de votre éloquence. A Dieu ne plaise, répond ce grand homme, que je mêle la sagesse humaine à la sagesse du Fils de Dieu ! C'est la volonté de mon maître que mes paroles ne soient pas moins rudes que ma doctrine paraît incroyable. Saint Paul rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré ; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de son style irrégulier. Mais, mes frères, n'en rougissons pas. Le discours de l'apôtre est simple, mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout ; et son nom qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute-puissante. Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira *en* cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs ; et malgré la résistance du monde, il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage *en* l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes : il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans les tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix ; et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses concitoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

Et d'où vient cela, Chrétiens ? C'est que Paul a des moyens pour persuader, que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît de [1] relever

[1] On dit maintenant *se plaire à ;* mais *se plaire de* était fort usité au dix-septième siècle. Bossuet a dit encore : « Je *me plais de* m'occuper dans cette pensée. » (2e *serm. pour le vendredi-saint,* c. III.) Et Racine a dit de même dans le dernier chœur d'*Esther :*

> « . . . . . Relevez les superbes portiques
> Du temple où notre Dieu *se plaît d'*être adoré. »

Et, quoi qu'en dise l'abbé d'Olivet (*Remarq. sur Rac.,* XXXII), le grand poëte

ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses admirables épîtres une certaine vertu plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements, qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine; ainsi cette vertu céleste qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend [1].

C'est par cette vertu divine que la simplicité de l'Apôtre a assujetti toutes choses. Elle a renversé les idoles, établi la croix de Jésus, persuadé à un million d'hommes de mourir pour en défendre la gloire : enfin dans ses admirables épîtres elle a expliqué de si grands secrets, qu'on a vu les plus sublimes esprits, après s'être exercés longtemps dans les plus hautes spéculations où pouvait aller [2] la philosophie, descendre de cette vaine hauteur où ils se croyaient élevés, pour apprendre à bégayer humblement dans l'école de Jésus-Christ, sous la discipline de Paul. (*Panég. de saint Paul.*)

Spectacle pitoyable des salles d'un hôpital.

Pour vous enflammer à la charité, entrez, Messieurs, dans ces grandes salles, pour y contempler attentivement le spectacle de l'infirmité humaine : là vous verrez en combien de sortes la maladie se joue de nos corps ; là elle étend, là elle retire ; là elle tourne ; là elle disloque ; là elle relâche ; là elle engourdit ; là sur le tout, là sur la moitié ; là elle cloue un corps immobile ; là elle le secoue

tragique pouvait, même sans la contrainte de l'hiatus, employer *se plaire de* pour *se plaire à*, quoique cette dernière forme fût alors plus usuelle.

Il est curieux d'observer qu'on trouve *se plaire* employé avec *à* et *de* successivement, avec *à* pour marquer la suite et la continuité d'une action, avec *de* pour indiquer seulement l'action sur laquelle tombe le plaisir. « Il ne voit que Dieu, et sa volonté également indépendante de la matière et du néant, et également féconde en prodiges, soit qu'elle travaille immédiatement sur le néant et sans rideau, soit qu'elle *se plaise à* travailler derrière une voile, et *de* mettre la matière entre lui et le spectateur. » (Du Guet, *Ouvr. des six jours*, VI.)

[1] « Je ne connais, dit Maury, rien de plus juste, de plus riche et de plus pompeux en fait de similitudes dans les orateurs anciens et modernes. »

[2] S'élever, atteindre.

par le tremblement. Pitoyable variété, chrétiens, c'est la maladie qui se joue comme il lui plaît de nos corps, que le péché a donnés en proie à ses cruelles bizarreries; et la fortune, pour être également outrageuse, ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux.

Regarde, ô homme, le peu que tu es, considère le peu que tu vaux : viens apprendre la liste funeste des maux dont ta faiblesse est menacée. Si tu n'en es pas encore attaqué, regarde ces misérables avec compassion; quelque superbe distinction que tu tâches de mettre entre toi et eux, tu es tiré de la même masse, engendré des mêmes principes, formé de la même boue; respecte en eux la nature humaine si étrangement maltraitée, adore humblement la main qui t'épargne, et pour l'amour de celui qui te pardonne, aie pitié de ceux qu'il afflige. (*Serm. pour la Nat. de la sainte Vierge*, III.)

La plus grande partie de ce morceau se retrouve encore dans un sermon pour le jour des morts, mais la fin en est différente et elle est sublime; après : « Et la fortune, pour être également outrageuse, ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux... » l'orateur ajoute :

« Le secours qu'on leur donne, image du grand secours que leur donnera un jour Jésus-Christ en les affranchissant tout à fait. Mais en attendant il faut qu'ils tombent pour être renouvelés; ils ne laisseront à terre que leur mortalité et leur corruption. Il faut que ce corps soit détruit jusqu'à la poussière; la chair changera de nature, le corps prendra un autre nom; même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps. La chair deviendra un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant il est vrai que tout meurt en eux jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ces malheureux restes : *Post totum ignobilitatis elogium, caducæ in originem terram, et cadaveris nomen*; *et de isto quoque nomine perituræ in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem* [1]. (*Serm. pour le jour des Morts*, II.)

[1] Tertull., *De Res. carnis*, n. 4.

FENELON (François de Salignac de Lamothe)

(1651-1715)

Peu d'hommes ont excité dans les esprits des sentiments d'une estime aussi constante et d'une admiration aussi générale que l'a fait l'archevêque de Cambray, « le tendre, l'élégant, l'aimable Fénelon[1]. » Il fait respecter la religion aux hommes même le plus déclarés contre Dieu et contre son culte, et ceux qui prétendent que *les débris du catholicisme seront* un jour *emportés par le temps*, déclarent que Fénelon *tiendra* toujours *une des plus belles places* parmi les *vrais saints* de l'humanité régénérée, et qu'il demeurera comme « un type de grâce, de douceur, de pureté, de grandeur idéale et de charité divine et humaine[2]. »

Il mérite cette vénération universelle, et toujours il sera cher à tous ceux qui sont capables d'aimer le bien pour le bien, comme le vrai pour le vrai et le beau pour le beau.

François de Salignac de la Mothe Fénelon, d'une maison très-ancienne et illustre par ses alliances et les hautes dignités de l'Église et de l'État dont elle fut honorée, naquit au château de Fénelon en Périgord, le 6 août 1651, de Pons de Salignac, marquis de Fénelon, et de Louise de Cropte. Jusqu'à l'âge de douze ans, il fut élevé dans la maison paternelle et s'y forma au goût de la vertu. La vivacité de son esprit, dont il donna de bonne heure des marques brillantes, engagea ses parents à l'envoyer faire plus régulièrement ses études à l'université de Cahors. Il alla ensuite les achever à Paris, sous les yeux d'Antoine, marquis de Fénelon, lieutenant général des armées du roi, seigneur distingué dont Condé disait qu'il était également propre pour la conversation, pour la guerre et pour le cabinet.

Dans la maison de cet oncle qui le traita comme un fils, les talents de Fénelon se développèrent si rapidement et si heureusement, qu'à l'âge de dix-neuf ans il fit un sermon dont le succès fut un prélude de la gloire qui l'attendait, et que bientôt il fut connu de tout Paris, et partout accueilli avec des marques d'estime et d'admiration si éclatantes, que son oncle craignit qu'il ne s'enivrât de ces éloges, et lui fit prendre le parti de s'enfermer pendant quelques années dans la retraite.

Il entra à Saint-Sulpice, et s'y forma à la science et aux vertus

[1] Volt., *Mélang. de litt.*

[2] Pierre Leroux, *la Revue sociale*, juin 1846.

ecclésiastiques sous la conduite du docte et pieux M. Tronson. A l'âge de vingt-quatre ans il reçut les ordres sacrés.

Sa ferveur religieuse lui inspira le dessein de se consacrer aux missions du Canada. Sa famille s'alarma de cette résolution prise avec un enthousiasme qui paraissait difficile à calmer. On parvint, après beaucoup d'efforts, à donner une autre direction à son zèle, en l'appliquant à un objet à peu près du même genre, celui de maintenir et d'affermir dans la foi les *Nouvelles catholiques*, et d'instruire celles qui paraissaient disposées à quitter la Réforme. M. de Harlay, archevêque de Paris, le nomma, en 1678, supérieur des *Nouvelles catholiques*, communauté de dames pieuses, instituée en 1631, pour l'objet qui vient d'être indiqué, par J. F. de Gondi, premier archevêque de Paris, et approuvée par une bulle du pape Urbain VIII.

L'abbé de Fénelon n'avait que vingt-sept ans quand on lui confia un emploi ordinairement réservé à des ecclésiastiques éprouvés par une longue expérience et vieillis dans les fonctions les plus délicates du ministère. Du premier jour, il montra dans cette fonction difficile le zèle et la prudence évangéliques qu'il y devait déployer pendant dix ans. Ce fut dans les courts loisirs qu'il se réservait qu'il composa son premier ouvrage, le traité de l'*Éducation des filles*, livre court et substantiel, où les meilleurs esprits ont puisé bien des idées. Fénelon l'écrivit pour répondre aux intentions d'une mère vertueuse, la duchesse de Beauvilliers, qui, tout occupée de l'éducation de sa nombreuse famille, composée de huit filles, outre plusieurs garçons, le pria de la diriger dans l'accomplissement de cette tâche délicate. Le duc de Beauvilliers, émerveillé du bien que produisait dans sa famille le livre élémentaire qui avait été fait pour elle, engagea vivement l'auteur à n'en pas priver la société. Fénelon se rendit à ses honorables instances, et le traité de l'*Éducation des filles*, publié pour la première fois en 1687, acquit au jeune abbé cette haute réputation qui devait, deux ans plus tard, le faire désigner pour la fonction de précepteur des petits-fils de Louis XIV.

Il était encore d'un usage très-général, à l'époque de la jeunesse de Fénelon, qu'on n'apprît guère aux filles nobles qu'à chanter, danser et bien faire la révérence. Aussi, se proposant de recommander une éducation sérieuse dont un préjugé vivace les excluait, il sentit le besoin de justifier son entreprise, non pas seulement par des raisons d'intérêt ou d'humanité, mais par ce principe purement théologique : « Que les femmes sont la moitié du genre humain, rachetée du sang de Jésus-Christ, et, comme nous, destinée à la vie éternelle. » Le sage maître désapprouve ceux qui *se servent de l'expérience qu'on a de beaucoup de femmes que la science a rendues ridicules, pour les condamner à une ignorance absolue.* Il désire qu'on donne aux femmes l'instruction qui leur est nécessaire pour remplir avec succès les devoirs que leur imposent la nature et la société. Mais, n'oubliant pas, comme on l'a fait depuis, que la destinée des femmes les place sans

appel au second rang et leur assigne des devoirs de famille suffisants pour occuper la plus grande partie de leur temps, il rappelle qu'*il doit y avoir pour leur sexe une pudeur sur la science presque aussi délicate que celle qui inspire l'horreur du vice*. Il veut qu'on s'attache « à désabuser les jeunes personnes du bel esprit. Elles sont exposées à prendre souvent la facilité de parler et la vivacité de l'imagination pour l'esprit; elles veulent parler de tout; elles décident sur les ouvrages les moins proportionnés à leur capacité; elles affectent de s'ennuyer par délicatesse; elles sont légères, et la légèreté empêche les réflexions qui feraient souvent garder le silence. *Rien n'est estimable que le bon sens et la vertu.* »

Fénelon indique quelles connaissances sont nécessaires aux jeunes personnes, et quelles lectures leur conviennent. Il leur recommande l'étude de l'histoire grecque et romaine, de l'histoire de France et des relations des pays éloignés judicieusement écrites, et déclare raisonnable l'étude du latin, parce que c'est la langue de l'Église et de la prière. Il leur permet la lecture des ouvrages d'éloquence, de littérature et de poésie, mais leur interdit absolument ces romans, ces comédies, ces récits d'aventures chimériques, par lesquels *elles se gâtent même pour le monde*, parce « qu'une pauvre fille, pleine du tendre et du merveilleux qui l'ont charmée dans ses lectures, est étonnée de ne point trouver dans le monde de vrais personnages qui ressemblent à ces héros. » En cherchant à corriger les jeunes personnes de la vanité qui leur est naturelle, et en montrant combien souvent elle les égare et les aveugle, il leur donne des leçons de grâce et de bon goût sur la parure. Il voudrait « qu'on leur fît remarquer la noble simplicité qui paraît dans les statues et les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines. Elles y verraient combien des cheveux noués négligemment par derrière, et des draperies pleines et flottantes à longs plis, sont agréables et majestueuses. »

Fénelon épuise en quelques traits précis le détail des défauts que les femmes doivent éviter, et expose ensuite les devoirs qu'elles ont à remplir dans la famille et dans le monde. Il finit par cet éloge si touchant que l'Écriture fait, dans le livre des Proverbes, *de la femme vraiment admirable, que ses enfants ont dite heureuse, que son mari a bénie*, et qui a été louée par ses propres œuvres dans l'assemblée des sages, et par les regrets et les pleurs de tous ceux qui l'ont connue, aimée et respectée.

« Je ne donne pas ces petites choses pour grandes, » disait Fénelon avec la modestie du vrai mérite. Tout ce qu'il dit dans son traité est grand, parce que tout y est pratique, tout y est fondé sur l'observation la plus attentive, tout y tend, moins à donner des lumières inutiles à la plupart, qu'à rendre véritablement heureux en rendant vertueux. De quel bienfait ne serait-on pas redevable à l'auteur du traité sur l'*Éducation des filles*, n'eût-il fait que prouver ce grand principe trop longtemps méconnu, qui est la doctrine et le résumé

de son livre, à savoir, que l'éducation des femmes est plus importante que celle des hommes, puisque celle des hommes est toujours leur ouvrage ! Et observons encore que les préceptes et les avis généraux renfermés dans cet ouvrage, d'un usage plus étendu que son titre, sont souvent applicables aux deux sexes, surtout pour le premier âge.

De nos jours, où se sont produites tant de théories vagues et sans application, on s'est souvent récrié sur le peu dont se contentait Fénelon pour l'instruction des filles. Ainsi l'on s'est fort scandalisé de ce qu'à une époque où la connaissance de l'orthographe ne paraissait pas indispensable aux jeunes personnes, l'auteur du traité qui fit déjà faire un si grand pas en avant, leur ait recommandé, avec une sorte de candeur, de maintenir au moins leurs lignes droites en écrivant. On demande avec raison davantage aujourd'hui. Mais ne demande-t-on pas souvent beaucoup trop ? Et ne serait-il pas fort utile de revenir un peu aux recommandations prudentes et modestes des Fénelon et des Fleury ? Bossuet, cet oracle universel, a dit aussi, sur les dangers de trop accorder à la curiosité et à la vanité dans l'éducation des jeunes personnes, quelques paroles substantielles et magnifiques qu'il pourra n'être pas hors de propos de rappeler ici :

« Les dames modestes et chrétiennes voudront bien entendre en ce lieu les vérités de leur sexe. Leur plus grand malheur, c'est qu'ordinairement le désir de plaire est leur passion dominante ; et comme, pour le malheur des hommes, elles n'y réussissent que trop facilement, il ne faut pas s'étonner si leur vanité est souvent extrême, étant nourrie et fortifiée par une complaisance presque universelle. Qui ne voit avec quelle pompe elles étalent cette beauté qui ne fait que colorer la superficie ? Que si elles se sentent dans l'esprit quelques avantages plus considérables, combien les voit-on empressées à les faire éclater dans leurs entretiens, et quel paraît leur triomphe, lorsqu'elles s'imaginent charmer tout le monde ! C'est la raison principale pour laquelle, si je ne me trompe, on les exclut des sciences, parce que, quand elles pourraient les acquérir, elles auraient trop de peine à les porter ; de sorte que si on leur défend cette application, ce n'est pas tant, à mon avis, dans la crainte d'engager leur esprit à une entreprise trop haute, que dans celle d'exposer leur humilité à une épreuve trop dangereuse [1]. »

Voilà l'éternel bon sens ! Voilà des principes qui seront d'une application aussi nécessaire dans mille ans qu'aujourd'hui !

Fénelon ne donnait à écrire que les courts instants qu'il pouvait dérober à ses fonctions. Louis XIV, ayant appris le zèle avec lequel il les remplissait, le nomma chef d'une mission sur les côtes de Saintonge et dans le pays d'Aunis, où le calvinisme avait de très-nombreux adhérents. Formellement opposé à l'opinion de ceux qui pensaient qu'on pouvait employer des motifs de crainte pour ramener les protestants au sein de l'Église, il osa blâmer des violences dont il fut

[1] *Panégyrique de sainte Catherine.*

témoin, et ne voulut, pour son compte, user que des voies de douceur et de persuasion. « Il n'est pas vrai, dit à ce sujet Rulhière, que deux provinces aient été préservées par ses soins du fléau de la persécution, et qu'il n'eût accepté cette mission qu'à cette condition même. Il fit mieux pour sa propre gloire; arrivé au milieu de cette persécution, il n'en suivit pas les maximes, et donna des exemples contraires [1]. » Ne reculant devant aucune fatigue, il entreprit les excursions les plus pénibles dans les campagnes et les voyages les plus périlleux; il visita les hérétiques les plus entêtés, et fit partout des conversions multipliées, à force d'éloquence, d'insinuation et de charité.

A son retour, Louis XIV lui témoigna la plus vive satisfaction des succès qu'il avait obtenus. Cependant il fut, après cette entrevue, plus de deux ans sans reparaître à la cour. Il reprit modestement ses fonctions de supérieur des *Nouvelles catholiques*, et se livra de toute son ardeur à la prédication et à l'exercice de toutes les bonnes œuvres. Le distributeur des grâces ecclésiastiques le proposa et le fit agréer au roi pour l'évêché de Poitiers; mais M. de Harlay eut le crédit de le faire rayer de dessus la liste avant que la nomination fût devenue publique. Ce prélat, d'un caractère trop peu épiscopal, était choqué de ce que Fénelon ne lui faisait pas une cour assez assidue, et il était offensé de la préférence que le pieux abbé donnait à Bossuet, dans l'intime société duquel il était entré, depuis plusieurs années qu'il lui avait été présenté par son oncle, le marquis de Fénelon, intime ami de l'évêque déjà illustre.

A cette époque de son retour des missions, en 1688, Fénelon, cédant au vœu de ses amis, laissa imprimer le *Traité du ministère des pasteurs*, avec celui de l'*Éducation des filles*. Ces deux ouvrages, principe de la réputation de Fénelon, n'avaient été ni l'un ni l'autre destinés à la publicité.

L'objet fondamental du *Traité du ministère des pasteurs*, composé d'abord pour l'instruction des *Nouvelles catholiques*, mais dont Fénelon se servit heureusement pour la conversion des protestants durant sa mission en Poitou, est de développer dans ses conséquences ce principe, « que les esprits humbles, les simples, ne pouvant décider par eux-mêmes sur le détail des dogmes, la sagesse divine ne pouvait mettre devant leurs yeux rien de plus sûr pour les préserver de tout égarement qu'une *autorité extérieure*, qui, tirant son origine des apôtres et de Jésus-Christ même, leur montre une suite de pasteurs sans interruption. »

« Que les protestants, continue Fénelon au début de son livre, s'efforcent donc tant qu'il leur plaira de décrier cette question, en l'appelant une question de *petits missionnaires* [2]; qu'ils en évitent même l'examen, comme du Moulin

[1] *Éclaircissements sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, p. 247, édit. de Paris, 1819, in-8°.

[2] Claude, *Réponse aux préjugés.*

l'a évité dans tout le livre qui paraît destiné à l'éclaircir ; elle touchera toujours les âmes droites et attentives. Il faut avouer que toute la réforme du siècle passé est un attentat, si ceux qui l'ont commencée et soutenue ont pris la qualité de pasteurs de Jésus-Christ sans aucune mission véritable [1]. »

Un an après la publication de cet ouvrage, à l'âge de trente-huit ans, au mois de septembre 1689, Louis XIV lui confia, nous l'avons dit, l'éducation de ses petits-fils, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri. Ce choix fut tellement applaudi, que l'Académie d'Angers le proposa pour sujet de son prix annuel. Le principal élève de Fénelon, le duc de Bourgogne, avait un naturel hautain, une humeur violente et inégale, une fierté méprisante. Grâce à la plus heureuse union chez lui de la douceur, de la tendresse et de la complaisance, de la patience et de la souplesse, avec la fermeté et l'énergie, l'éminent maître finit par briser, dresser, diriger et dominer un caractère si difficile. Ce préceptorat produisit de si heureux fruits qu'on en parlait de tous côtés, et que Bossuet, ayant voulu s'assurer par lui-même des qualités et des talents du jeune prince, put reconnaître qu'ils n'étaient pas au-dessous de ce que la voix publique avait proclamé.

Ce brillant résultat était dû non-seulement aux mérites personnels et au zèle de Fénelon, mais encore à l'extraordinaire harmonie qui régnait dans cette éducation où tous ceux qui y prenaient part étaient animés des mêmes principes, gardaient la même conduite, tenaient les mêmes discours, s'appliquaient avec le même soin, non pas tant à faire étudier par règles l'enfant royal, qu'à convertir ses amusements en études, et à rendre ses études des amusements ; enfin savaient lui faire à toute heure des leçons, sans qu'il s'en dégoûtât ni s'en aperçût, et tourner tout en instruction, à table, au jeu, dans les promenades, dans les entretiens, comme pendant le temps de l'étude et de la classe. « J'abandonnais l'étude, écrivait Fénelon au P. Martineau, toutes les fois qu'il voulait commencer une conversation où il pût acquérir des connaissances utiles. C'est ce qui arrivait assez souvent : l'étude se retrouvait assez dans la suite ; car il en avait le goût, et je voulais lui donner celui d'une solide conversation pour le rendre sociable. »

Fénelon a composé, pour l'éducation du duc de Bourgogne, plusieurs ouvrages dont les moindres même sont dignes d'être placés parmi les belles productions littéraires du dix-septième siècle. Nous indiquerons d'abord les *Fables*, en prose, et les *Dialogues des morts*.

Parmi les *Fables*, on rencontre des contes persans et même des féeries. Quelquefois l'instituteur peint son élève à lui-même sous des noms déguisés, et le corrige doucement en ménageant son amour-propre par cette fiction. Ces allégories et ces narrations, toujours

[1] *Traité du ministère des pasteurs*, chapitre Ier : De l'état et de l'importance de cette question.

claires, coulantes et pleines d'élégance, ont pour objet et pour résultat, en amusant, de rectifier les idées, de former le jugement, de donner des leçons de bonne foi, de fermeté, de justice, de modération, et d'attaquer les fausses maximes accréditées par l'habitude et le préjugé. Un récit plus étendu, qu'on met ordinairement à la suite des *Fables* ou du *Télémaque*, les *Aventures d'Aristonoüs,* offre, dans un style plus soigné et supérieur même, au jugement de Bossuet, à celui du *Télémaque*, le tableau le plus agréable et le plus touchant de la vertu calme et fidèle dans le malheur, des avantages d'une vie laborieuse et retirée, et des récompenses intérieures de la modération et de la patience.

Les *Dialogues des Morts*, qui, malgré leur titre, présentent souvent des interlocuteurs censés vivants, eurent pour objet, à mesure que le jeune prince faisait des progrès dans l'histoire ancienne et moderne, de lui faire passer en revue les principaux personnages qui ont joué un grand rôle, en bien ou en mal, sur la scène du monde, et de fixer son opinion sur leur mérite réel, en les faisant parler comme s'ils étaient dégagés de tous les préjugés et de tous les intérêts dont ils avaient été dominés pendant leur vie. Ces personnages historiques, en se querellant entre eux sur les actions qui les ont rendus célèbres, ont parfois des répliques un peu vives; mais on ne peut soutenir l'opinion attribuée par le Dieu[1] à Bossuet, que « les *Dialogues* sont des injures que les interlocuteurs se disent les uns aux autres. » On peut affirmer qu'ils n'ont guère moins de finesse que ceux de Lucien, le modèle de Fénelon dans cet ouvrage. L'auteur, y introduisant tour à tour sur la scène les personnages les plus variés, a lieu de traiter successivement les points d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie les plus dignes de l'attention d'un prince. Il s'occupe même, dans les deux dialogues de *Parrhasius et le Poussin*, de *Léonard de Vinci et le Poussin*, des questions d'art qui ne peuvent être indifférentes à un roi de France. Et quand il traitait ces sujets spéciaux, il ne parlait pas en ignorant. L'historien du célèbre Mignard, que sa qualité de premier peintre de Louis XIV fixait presque habituellement à Versailles, nous a appris que « Fénelon allait quelquefois le surprendre dans les heures de son travail pour parler peinture avec lui, et qu'il le prévint par toutes sortes de marques d'estime et de considération. » Ces courts entretiens suffirent à son étonnante facilité et à son goût exquis non-seulement pour lui faire acquérir la connaissance des termes et du fond même de l'art, mais pour le mettre à portée de saisir le caractère des maîtres anciens et modernes : témoin la propriété d'expressions et la justesse parfaite avec lesquelles, dans son dialogue de *Parrhasius et le Poussin*, il décrit toutes les beautés du fameux tableau des *Funérailles de Phocion* et révèle toutes les intentions du *Poussin*.

La faible esquisse que nous venons d'en tracer suffit à faire juger

[1] *Journal* de le Dieu, janv. 1700.

du mérite des *Dialogues des morts*. Quelques copies informes en circulèrent dans le public à l'insu de Fénelon, et quand il l'apprit, il ne daigna pas en corriger les inexactitudes et les imperfections de détail.

Ce préceptorat fut encore l'occasion du plus célèbre chef-d'œuvre de Fénelon, du plus beau traité d'éducation et de politique qui ait été composé dans les temps modernes, du *Télémaque*, roman ou plutôt poëme où l'ingénieux et profond auteur « suppose que le jeune Télémaque, fils d'Ulysse et de Pénélope, conduit par la Sagesse, sous la forme d'un vieillard nommé *Mentor*, navigue sur toutes les mers d'Orient à la recherche d'Ulysse, son père, que la colère des dieux repousse pendant dix ans de la petite île d'Ithaque, son royaume. Télémaque, pendant ce long voyage tantôt heureux, tantôt traversé par le destin, aborde ou échoue sur mille rivages, assiste à des civilisations diverses, expliquées par son maître Mentor, court des dangers, éprouve des passions, est exposé à des piéges d'orgueil, de gloire, de volupté, en triomphe avec l'aide de cette Sagesse invisible qui le conseille et le protége, se mûrit par les années, se corrige par l'expérience, devient un prince accompli, et voyant régner dans les contrées qu'il parcourt, tantôt de bons rois, tantôt des républiques, tantôt des tyrannies, reçoit, par l'exemple, des leçons de gouvernement qu'il appliquera ensuite au peuple [1]. »

Après beaucoup de controverses, on est encore aujourd'hui très-incertain de l'époque précise de la composition du *Télémaque* et du mode de sa composition. L'auteur paraît ne s'être jamais expliqué à ce sujet; cependant Ramsay affirme, comme le tenant de la bouche même de Fénelon, que le *Télémaque* fut composé pour l'éducation du duc de Bourgogne, et lui servit de sujet de thèmes.

Que de la réunion d'une suite de thèmes on ait pu former une œuvre d'une telle immensité, d'une telle régularité, d'une telle continuité, écrite d'une verve si rapide, c'est là une opinion puérile et insoutenable. Tout ce qu'il est possible de croire, c'est que l'auteur détachait, dans quelques circonstances appropriées, telle ou telle page de son manuscrit, et la donnait à traduire à son élève, pour lui offrir une leçon de mythologie, d'histoire ou de morale. D'ailleurs les historiens et les critiques sensés ont bien compris qu'un tel ouvrage ne pouvait être mis, par un instituteur si prudent, sous les yeux d'un prince enfant ou à peine adolescent. Ni ces hautes théories de gouvernement, ni ces fables, d'une mythologie dangereuse, ni ces tableaux des molles amours de Calypso et d'Eucharis, bien qu'elles fussent corrigées d'une manière sublime par les chastes et modestes amours d'Antiope, ne convenaient à l'âge d'un prince qui n'avait pas quinze ans quand son précepteur lui fut arraché. L'opinion la plus probable, c'est que Fénelon avait composé ce livre, si propre à prémunir son

[1] Lamartine, *le Civilisateur*, 1853. Fénelon, IX.

élève contre les doctrines du despotisme et contre les piéges de la volupté, dans l'intention de le lui présenter quand son intelligence serait pleinement formée, par exemple, à l'époque de son mariage.

L'archevêque de Cambray, après sa disgrâce, ne dut penser qu'à ensevelir dans le secret une œuvre composée dans une vue toute spéciale. Son dessein était probablement de la léguer à sa famille pour en faire l'usage que le temps comporterait, lorsqu'elle tomba tout à coup dans la publicité par l'indiscrétion d'un de ses domestiques, qu'il avait chargé de copier son manuscrit. Ce serviteur infidèle, après avoir fait circuler mystérieusement, dans le mois d'octobre 1698, une copie qu'il avait tirée pour lui, et avoir vu l'attrait qu'excitait cette lecture, fit une convention avec un libraire pour l'impression de l'ouvrage dont le commencement parut sous le titre de : *Suite du quatrième livre de l'Odyssée, ou les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse; à Paris, chez la veuve de Claude Barbin, au Palais*, 1699; avec privilége du roi, daté du 6 avril 1699. On imprimait la page 208 du premier volume, quand la cour fut instruite que le *Télémaque* était de l'archevêque de Cambray, dont le livre des *Maximes des Saints* venait d'être condamné par le pape Innocent XII. Aussitôt les exemplaires des feuilles déjà tirées furent saisis, et l'on n'épargna rien, par ordre du souverain, pour anéantir un ouvrage qui devait tant ajouter à la gloire littéraire du règne. Mais quelques exemplaires échappés à la vigilance de la police circulèrent promptement, furent lus, dans le secret, avec avidité et admiration; et une de ces copies, malheureusement incorrecte, tomba entre les mains d'un libraire de la Haye, qui fit imprimer, pour la première fois, la totalité de l'ouvrage, au mois de juin 1699. Les éditions se multiplièrent avec une incroyable rapidité. Elles furent très-fautives; le livre n'en eut pas moins, en France et à l'étranger, un succès d'enthousiasme qui irrita violemment contre son auteur Louis XIV, à qui l'on avait dénoncé le *Télémaque* comme la satire la plus audacieuse de ses principes de gouvernement et des événements de son règne. Bossuet lui-même « jugea que le dessein de ce livre était pernicieux et que l'auteur était bien hardi et bien téméraire de le donner au public. » Il « trouva que les derniers livres de ce roman étaient une censure couverte du gouvernement présent, du roi et de ses ministres[1]. » Les malins appliquèrent tous leurs soins à chercher des allusions et à faire des applications qui furent développées librement dans les notes des éditions étrangères. Ainsi on voulait voir madame de Montespan dans *Calypso*, mademoiselle de Fontanges dans *Eucharis*, la duchesse de Bourgogne dans *Antiope*, Louvois dans *Protésilas*, le roi Jacques dans *Idoménée*, Louis XIV dans *Sésostris*.

L'indignation du fier monarque n'eut pas de bornes. Fénelon ne lui parut plus seulement un bel esprit chimérique, mais un mauvais

[1] *Journal* de le Dieu, janv. 1700.

cœur. Il regretta amèrement d'avoir confié l'éducation de son petit-fils à un homme dont les principes lui semblaient si opposés à ce qu'il regardait comme la véritable science du gouvernement. Dès lors il fut décidé que son exil durerait autant que la vie du roi. « Je sais, écrivait-il lui-même, que M. de Paris a dit au curé de Versailles qu'il faisait ses efforts pour me faire rappeler à la cour, et qu'il aurait réussi sans *Télémaque*, qui a irrité madame de M. (*Maintenon*), et qui 'a obligée à rendre le roi ferme pour la négative[1]. » Cette prévention ne fit que s'enraciner avec le temps, et elle était si bien connue des courtisans, que personne n'aurait osé prononcer le nom du *Télémaque* devant le roi ; il fut même passé sous silence dans l'éloge que M. de Boze dut faire de Fénelon, quand il lui succéda à l'Académie française ; Dacier, directeur de l'Académie, eut la même circonspection craintive et un peu adulatrice : c'était au mois de mars 1715, quelques mois avant la mort de Louis XIV.

Ce monarque, nourri dans les maximes du pouvoir absolu, devait trouver puériles et chimériques bien des idées du *roman de M. de Cambray* ; d'autres pouvaient lui paraître d'une impardonnable audace. Boileau ne disait-il pas que « le Mentor de *Télémaque* disait de fort bonnes choses, *quoique un peu hardies* [2]? » Mais les applications malignes qu'on avait voulu y voir étaient un outrage à Fénelon. Lui-même a exposé les pensées qu'il eut en composant son poëme, avec une entière franchise, et dans des termes qui méritent d'être rapportés :

« Pour *Télémaque*, écrivait-il, en 1710, au P. le Tellier, c'est une narration fabuleuse en forme de poëme héroïque, comme ceux d'Homère et de Virgile, où j'ai mis les principales instructions qui conviennent à un prince que sa naissance destine à régner. Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de bonté et de confiance dont le roi me comblait. Il aurait fallu que j'eusse été non-seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé, pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents. J'ai horreur de la seule pensée d'un tel dessein. Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine ; mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que j'ai voulu dire tout, sans vouloir peindre personne de suite. C'est même une narration faite à la hâte, à morceaux détachés, et par diverses reprises ; il y aurait beaucoup à corriger. De plus, l'imprimé n'est pas conforme à mon original. J'ai mieux aimé le laisser paraître informe et défiguré, que de le donner tel que je l'ai fait. Je n'ai jamais songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne par ces aventures, et à l'instruire en l'amusant, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. Tout le monde sait qu'il ne m'a échappé que par l'infidélité d'un copiste. Enfin, tous les meilleurs serviteurs qui me connaissent savent quels sont mes principes d'honneur et de religion, sur le roi, sur l'État et sur la patrie ; ils savent quelle est ma reconnaissance vive et tendre

[1] Lettre à M. de Chevreuse, fin de 1699 ou commencement de 1700.
[2] Lettre à Brossette.

pour les bienfaits dont le roi m'a comblé. D'autres peuvent facilement être plus capables que moi; mais personne n'a plus de zèle sincère. »

Qui pourrait n'être pas convaincu par cette déclaration d'un homme tel que l'archevêque de Cambray ? Ajoutons une nouvelle preuve de l'imposture et de la calomnie des accusateurs de *Télémaque*. Fénelon, témoin du succès qu'il obtenait dans toutes les classes et dans tous les pays où l'on s'empressait d'en faire de nombreuses traductions, se détermina à y ajouter quelques morceaux qui ne devaient paraître qu'après sa mort. Dans une de ces additions (XIIe livre), prenant la défense des rois, que l'on condamne souvent avec autant d'amertume que d'injustice, il s'applique à faire ressortir les grandes qualités de Louis XIV sous le nom d'Idoménée, et à excuser les erreurs et les faiblesses qu'il a partagées avec toute l'humanité.

On y remarque ces traits :

« Êtes-vous étonné, dit Mentor à Télémaque, de ce que les hommes les plus estimables sont encore hommes et montrent encore quelques restes des faiblesses de l'humanité parmi les piéges innombrables de la royauté? Idoménée, il est vrai, a été nourri dans des idées de faste et de hauteur; *mais quel philosophe aurait pu se défendre de la flatterie, s'il avait été en sa place! Tel critique aujourd'hui impitoyablement les rois, qui gouvernerait demain moins bien qu'eux, et qui ferait les mêmes fautes, avec d'autres infiniment plus grandes, si on lui confiait la même puissance... J'avoue qu'Idoménée a fait de grandes fautes; mais cherchez dans la Grèce et dans tous les autres pays civilisés un roi qui n'en ait pas fait d'inexcusables... Malgré tout ce que j'ai repris en lui, Idoménée est naturellement sincère, droit, équitable, libéral, bienfaisant. Sa valeur est parfaite; il déteste la fraude quand il la connaît et qu'il suit librement la véritable pente de son cœur. Tous ses talents extérieurs sont grands et proportionnés à sa place...* »

Quelle indignité et quelle erreur n'était-ce pas de transformer le *Télémaque* en une satire du roi dont Fénelon, dans le silence du cabinet, faisait une si magnifique apologie? Celui qui savait si bien « plaindre les rois et les excuser, » a-t-il pu avoir le dessein que Bossuet ne craignit pas de lui attribuer, d'avoir cherché à « se mériter dans le public, avec la réputation du meilleur écrivain, l'honneur d'avoir seul le courage de dire la vérité[1] ? » Il lui eût été facile de rendre publique la justification que nous venons de faire connaître, en la faisant insérer dans une des nombreuses éditions de son livre, qui couraient toute l'Europe ; mais la délicatesse et une noble fierté l'en empêchèrent, et Louis XIV demeura jusqu'à la fin dans sa malheureuse prévention.

Aussitôt après la mort de ce monarque, le petit-neveu de Fénelon s'occupa de donner une édition exacte et authentique du *Télémaque*, et il fut ouvertement favorisé dans son dessein par le Régent, qui avait

[1] *Journal* de le Dieu, janv. 1700.

eu, dès sa jeunesse, une tendre vénération pour l'archevêque de Cambray. L'ouvrage parut avec éclat en 1717, revêtu d'une approbation datée du 1[er] juin 1716, qui est un des éloges les plus solides qu'on ait faits de ce livre immortel; aussi fut-elle écrite par un des meilleurs esprits du dix-septième siècle, intime ami de l'auteur, M. de Sacy.

« J'ai lu, par ordre de monseigneur le chancelier, cet ouvrage, qui a pour titre : *Les Aventures de Télémaque*, avec une préface qui en découvre toutes les beautés ; et j'ai cru qu'il ne méritait pas seulement d'être imprimé, mais encore d'être traduit dans toutes les langues que parlent ou qu'entendent les peuples qui aspirent à être heureux. Ce poëme épique, quoique en prose, met notre nation en état de n'avoir rien à envier de ce côté-là aux Grecs et aux Romains. La fable qu'on y expose ne se termine point à amuser notre curiosité, et à flatter notre orgueil. Les récits, les descriptions, les liaisons et les grâces du discours éblouissent l'imagination sans l'égarer; les réflexions et les conversations les plus longues paraissent toujours trop courtes à l'esprit, qu'elles n'éclairent pas moins qu'elles l'enchantent. Entre tant de caractères d'hommes si différents que l'on y trouve, il n'y en a aucun qui ne grave dans le cœur des lecteurs l'horreur du vice ou l'amour de la vertu. Les mystères de la politique la plus saine et la plus sûre y sont dévoilés. Les passions n'y présentent qu'un joug aussi honteux que funeste; les devoirs n'y montrent que des attraits qui les rendent aussi aimables que faciles. Avec Télémaque, on apprend à s'attacher inviolablement à la religion, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune; à aimer son père et sa patrie ; à être roi, citoyen, ami, esclave même, si le sort le veut. Avec Mentor, on devient bientôt juste, humain, patient, sincère, discret et modeste. Il ne parle point qu'il ne plaise, qu'il n'intéresse, qu'il ne remue, qu'il ne persuade. On ne peut l'écouter qu'avec admiration, et on ne l'admire point que l'on ne sente qu'on l'aime encore davantage. Trop heureuse la nation pour qui cet ouvrage pourra former quelque jour un Télémaque et un Mentor ! »

La fortune du *Télémaque* fut aussitôt décidée. L'enthousiasme éclata de toute part. Madame de Caylus ayant écrit à sa tante : « On réimprime *Télémaque*, corrigé par M. de Cambray lui-même : dès que je l'aurai, je vous l'enverrai; on s'en promet l'âge d'or, » madame de Maintenon lui répondit sèchement: « Je ne me soucie point de lire *Télémaque*[1]. » Quelques personnes continuèrent ainsi à bouder le livre par un reste d'hostilité contre l'auteur; mais l'immense majorité du public fut entraînée à la suite du gouvernement qui manifestait positivement l'intention de marcher dans le sens des idées de Fénelon-Mentor. Le Régent, dès son avénement au pouvoir, annonça, on le sait, le projet d'administrer les diverses branches du gouvernement par des conseils particuliers, subordonnés au conseil de régence, renversant ainsi tout le système ministériel sur lequel vivait depuis si longtemps la monarchie, et appliquant les idées de Fénelon et celles des ducs de Chevreuse et de Saint-Simon. Dans une circonstance particulière, Philippe d'Orléans rendit un hommage plus

[1] Lettre à madame de Caylus, du 19 avril 1717.

direct encore à Fénelon et au *Télémaque.* On avait arrêté qu'au conseil de régence tout se déciderait à la pluralité des voix. Philippe fit observer que cela se pouvait pratiquer pour la décision des affaires, mais non pour la collation des grâces, des charges et des bénéfices ; qu'en cette matière, il avait besoin d'une entière liberté. « Je veux être libre de récompenser, dit-il ; quand il s'agira de punir, j'en reviendrai à la pluralité des voix. » Et, rappelant adroitement une phrase du *Télémaque,* il ajouta : « Je veux être libre pour le bien, et avoir les mains liées pour le mal. »

Boileau, qui ne trouvait rien de plus élogieux à dire en faveur du *Télémaque,* que de déclarer qu'il estimait Fénelon, « par son roman, digne d'être mis en parallèle avec Héliodore, » y approuvait surtout une « imitation de l'*Odyssée* [1] » « L'avidité avec laquelle on le lit, ajoutait-il, fait bien voir que si on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire, et qu'il a toujours fait. » Frappé du même genre de mérite dans le chef-d'œuvre de Fénelon, Montesquieu disait : « L'ouvrage divin de ce siècle, *Télémaque,* dans lequel Homère semble respirer, est une preuve sans réplique de l'excellence de cet ancien poëte [2]. » Et Voltaire disait à son tour : « *Télémaque* est écrit dans cette prose poétique que personne ne doit imiter, et qui n'est convenable que dans cette suite de l'*Odyssée* , laquelle a l'air d'un poëme grec traduit en prose française [3]. » Le lecteur moderne est porté à trouver que cette œuvre, qui a des parties si originales, ressemble trop à une traduction d'Homère ou à une continuation de l'*Odyssée ;* son intérêt se refroidit de ne rencontrer que des lieux, des noms, des mœurs, des personnages, des événements, des images, des sentiments même grecs et païens, et rien de français ni de chrétien ; ou si des idées sont inspirées par le christianisme, par la civilisation moderne et l'observation contemporaine, il en résulte un mélange qui détruit une grande partie de l'effet du poëme.

Mais, à le prendre tel que l'auteur l'a conçu et exécuté, le *Télémaque* n'en est pas moins une œuvre unique dans la littérature des peuples modernes, et il mérite, sans contredit, d'être comparé aux plus belles productions de l'imagination antique.

« Notre illustre auteur a réuni dans son poëme les plus grandes beautés des anciens, dit le chevalier de Ramsay dans la conclusion de la dissertation où il s'est efforcé de prouver que le *Télémaque* est bien réellement un poëme épique, bien qu'écrit en prose. Il a tout l'enthousiasme et l'abondance d'Homère, toute la magnificence et la régularité de Virgile. Comme le poëte grec, il peint tout avec force, simplicité et vie, variété dans la fable, diversité dans les caractères; ses réflexions sont morales, ses descriptions vives, son imagination féconde, par tout ce beau feu que la nature seule peut donner. Comme le poëte latin, il garde parfaitement l'unité d'action, l'uniformité des caractères, l'ordre et les

[1] Lettre à Brossette.

[2] *Pensées diverses.*

[3] *Mélang. litt.* Extrait d'un écrit périodique intitulé : *Nouv. Biblioth.,* 1740.

règles de l'art. Son jugement est profond, et ses pensées élevées, tandis que le naturel s'unit au noble, et le simple au sublime. Partout l'art devient nature; mais le héros de notre poésie est plus parfait que celui de l'un ou de l'autre : sa morale est plus pure, et ses sentiments plus nobles. Concluons de tout ceci que l'auteur de *Télémaque* a montré par ce poëme que la nation française est capable de toute la délicatesse des Grecs, et de tous les grands sentiments des Romains [1]. »

Le nouveau siècle devait nécessairement accueillir avec faveur et avec amour un livre qui répondait si bien à ses instincts d'amélioration dans le gouvernement des sociétés, et d'augmentation du bien-être général des hommes. On ne peut nier que les écrits de Fénelon, avec ceux de Vauban, l'auteur de la *Dîme royale*, n'aient été le germe des principales et des plus saines idées économiques du dix-huitième siècle. La manie, qui dura près de cinquante ans, de ravaler Homère, dont le *Télémaque* paraissait l'imitation ; l'insensibilité pour les ouvrages où la vertu respire, qu'amena la corruption de la régence ; la monotonie qu'on trouvait dans la diction et dans les idées ; enfin le reproche qu'on adressait, après Boileau, à l'archevêque de Cambray, d'avoir fait son Mentor un peu trop prédicateur, et de n'avoir pas répandu la morale dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art ; toutes ces causes réunies firent, pendant quelque temps, regarder les *Aventures du fils d'Ulysse* comme un livre propre surtout à l'instruction de la jeunesse. Le parti philosophique, quand il devint actif et puissant, contribua beaucoup à relever la réputation du *Télémaque*. « Ce livre, dit d'Alembert, dans l'*Histoire des membres de l'Académie française,* a fort augmenté de prix dans notre siècle qui, plus éclairé que le précédent sur les vrais principes du bonheur des États, semble les renfermer dans ces deux mots : *Agriculture* et *Tolérance ;* il voudrait élever des autels au citoyen qui a tant recommandé la première et à l'évêque qui a tant pratiqué la seconde [2]. » Le *Télémaque* fut de plus en plus lu, apprécié, cité, jusqu'à l'époque révolutionnaire ; et c'est ainsi que « ce livre admirable, qui n'était destiné qu'à instruire les rois, a été adopté par les peuples [3]. »

Un autre grand ouvrage composé pour l'éducation du duc de Bourgogne, est le *Traité de l'existence et des attributs de Dieu.*

Dans le *Traité de l'existence de Dieu*, Fénelon présente avec étendue, suite et méthode, toutes les preuves de l'existence de Dieu, cosmologiques, psychologiques, métaphysiques. Le grand théologien corrige et complète les points de vue exclusifs de Malebranche, et surtout de Pascal, lequel, rejetant les preuves de l'existence de Dieu tirées de la nature, admire la hardiesse des personnes qui entreprennent de parler de Dieu, en adressant leurs discours aux impies, dont le premier

[1] *Discours sur le poëme épique*, page XXXIV.
[2] *Hist. des membres de l'Acad.*, t. I, p. 300.
[3] Ballanche, *l'Homme sans nom*, 2e part., note 3.

chapitre est de prouver la Divinité par les ouvrages de la nature; et prétend que ces discours, qui tendent à démontrer Dieu dans ses œuvres naturelles, n'ont véritablement leur effet que sur les fidèles et ceux qui l'adorent déjà; que pour les autres, pour les indifférents et les tièdes, leur « dire qu'ils n'ont qu'à voir la moindre des choses qui les environnent, et qu'ils verront Dieu à découvert, et leur donner, pour toute preuve de ce grand et important sujet, le cours de la lune ou des planètes, et prétendre avoir achevé sa preuve avec un tel discours, c'est leur donner sujet de croire que les preuves de notre religion sont bien faibles. Je vois, par raison et par expérience, ajoutait-il, que rien n'est plus propre à leur en faire naître le mépris. » Fénelon, au contraire, attache une grande importance aux preuves cosmologiques, c'est-à-dire aux preuves par la vue du monde. Dans la première partie, qui est une démonstration de l'existence de Dieu, tirée du *spectacle de la nature en général*, et de la connaissance de l'homme en particulier, il suit et imite Cicéron, qu'il dépasse de tous les progrès de la science moderne dans la décomposition anatomique des différentes parties du corps humain.

Dans la seconde partie, qui embrasse la preuve psychologique, c'est-à-dire la preuve fondée sur la nature de l'idée de Dieu, il suit Descartes, et explique, d'après la méthode de ce philosophe, comment la raison et la liberté, qui sont en nous par la présence de Dieu, démontrent Dieu, et comment l'idée seule que nous avons de l'infini donne immédiatement, par voie de conséquence directe, l'idée d'existence nécessaire.

Le *Traité de l'existence de Dieu* excita l'admiration de Leibnitz, sitôt que ce grand philosophe de l'Allemagne en eut connu la première partie, publiée séparément en 1712 [1]; et quand les deux parties eurent paru, tous les esprits élevés virent un des plus beaux titres littéraires et philosophiques de Fénelon dans cet ouvrage, un de ceux assurément où il a déployé avec le plus d'éclat l'étendue et la profondeur de son esprit, et cette rare variété de talents qui le rendait également propre à s'exercer dans tous les genres : chef-d'œuvre de science, de raison, d'imagination et de sensibilité, où les descriptions les plus brillantes et les plus gracieuses sont mêlées aux plus profondes discussions de la métaphysique et aux plus ardentes effusions de l'amour divin; où tous les genres de preuves, même des preuves empruntées aux païens, concourent à une invincible démonstration; où toutes les facultés de l'homme sont intéressées à la connaissance du premier dogme de la religion naturelle comme de la religion révélée; où le merveilleux auteur, prenant tous les tons, sait descendre du sublime sans en tomber jamais, et abaisser jusqu'aux intelligences les plus ordinaires ce que la philosophie a de plus élevé.

Et cependant, il paraît que Fénelon ne s'occupa jamais de publier ce

[1] Voy. *Œuvres de Leibnitz*, t. V, p. 71. — Lettre à M. Grimarest, 1712.

magnifique ouvrage; il ne prit pas même la peine d'y mettre la dernière main, ni de marquer les titres et d'établir des divisions. C'est à son insu que la première partie fut publiée, en 1712, sous le titre de *Démonstration de l'existence de Dieu*, avec une courte préface du P. Tournemine, jésuite; les deux parties réunies ne furent données au public que trois ans après sa mort, en 1718, par les soins du chevalier de Ramsay et du marquis de Fénelon.

A la suite du *Traité sur l'existence et les attributs de Dieu*, l'on donne ordinairement les *Lettres sur divers sujets de religion et de métaphysique*. Elles peuvent, en effet, en être considérées comme le complément. Dans ces lettres adressées d'abord à Philippe d'Orléans, plus tard le Régent, et où sont traitées d'une manière aussi lumineuse que solide les questions fondamentales de la philosophie et de la théologie, on remarque en même temps et son humble docilité en matière religieuse, et l'indépendance de son esprit en matière philosophique. « En matière de religion, déclare-t-il, je crois sans raisonner, comme une femmelette; et je ne connais point d'autre règle que l'autorité de l'Église qui me propose la révélation [1]. » Et un peu plus loin :

« Après vous avoir déclaré, Monsieur, combien je suis docile à l'autorité de la religion, je dois vous avouer combien je suis indocile à toute autorité de philosophie. Les uns me citent Aristote comme le prince des philosophes; j'en appelle à la raison, qui est le juge commun entre Aristote et tous les autres hommes. Les autres me citent Descartes; mais je leur réponds que c'est Descartes qui m'a appris à ne croire personne sur sa parole. La philosophie n'étant que la raison, on ne peut suivre en ce genre que la raison seule. Voulez-vous que je croie quelque proposition en matière de philosophie? Laissons à part les grands noms, et venons aux preuves : donnez-moi des idées claires, et non des citations d'auteurs qui ont pu se tromper. Si l'autorité a quelques lois en matière de philosophie, ce n'est que pour nous engager, par l'estime de certains philosophes, à examiner plus mûrement leurs opinions. »

La querelle du quiétisme vint arracher Fénelon à cette éducation qui lui avait fait produire d'immortels chefs-d'œuvre.

Ce qui n'est qu'un épisode, qu'un incident dans l'existence si remplie de Bossuet, semble au contraire être le fait capital de la vie de Fénelon, dont elle amena la solennelle condamnation et la disgrâce irrémédiable, et dont elle remplit toutes les dernières années d'une inguérissable amertume. Étudions dans le détail cette célèbre affaire dont tout le monde parle, et que si peu de personnes connaissent.

« Ce beau et tendre génie, a dit un illustre évêque de nos jours, ne pouvait sortir de la route de la vérité qu'en poursuivant des erreurs qui fussent belles, au sens où l'erreur peut l'être [2]. » L'archevêque de Cambray fut entraîné dans ce malheureux égarement par une femme pieuse, mais exaltée, la fameuse madame Guyon.

[1] *Quatrième lettre, Sur la religion.*

[2] Mgr Gerbet, *Mandem. pour le carême de* 1856.

Le faux mysticisme était ancien dans la chrétienté. «Il y a quatre cents ans, disait Bossuet, qu'on voit commencer des raffinements de dévotion sur l'union avec Dieu et sur la conformité à sa volonté, qui ont préparé la voie aux quiétistes modernes[1]. » Naguère l'Église venait de foudroyer les écrits de Molinos, docteur espagnol, dont les expressions téméraires avaient donné naissance à une fausse spiritualité qui alliait l'amour impur des créatures avec un prétendu amour du Créateur, quand madame Guyon se mit à répandre, d'abord à Genève et à Annecy, puis en France, par des livres imprimés ou manuscrits, et par ses discours séduisants d'esprit et d'enthousiasme, des opinions qui renfermaient, à son insu, le germe d'erreurs presque aussi dangereuses. Le fond de cette doctrine mystique était que la perfection de l'homme, même dès cette vie, consiste dans un acte continuel de contemplation et d'amour, qui renferme en lui seul tous les actes de la religion, et qui, une fois produit, subsiste toujours, à moins qu'on ne le révoque expressément. Principe d'où il suivait qu'une âme arrivée à la perfection n'est plus obligée aux actes explicites, distingués de la charité; qu'elle doit supprimer généralement et sans exception tous les actes de sa propre industrie, comme contraires au parfait repos en Dieu. Par les grâces de son esprit et de sa personne, et par un don particulier d'insinuation, cette jeune femme sut se concilier promptement la sympathie de nombre de dames également distinguées par leur naissance, leur esprit et leur piété, toute la société de Beauvilliers, les duchesses de Chevreuse, de Béthune, de Mortemart, d'Harcourt, etc. Fénelon la rencontra dans cette même société et en fut charmé. Elle parvint à gagner l'amitié même de madame de Maintenon, qui l'introduisit à Saint-Cyr où elle fit des prosélytes, entre autres madame de la Maisonfort. C'est alors que Godet Desmarets, évêque de Chartres, dans le diocèse duquel se trouvait située la maison de Saint-Louis, ayant pris connaissance des écrits de la nouvelle mystique, crut devoir les dénoncer à madame de Maintenon, comme remplis de nouveautés suspectes et d'erreurs dangereuses. Bossuet fut invité d'aller faire des conférences à Saint-Cyr pour remettre les esprits agités par la nouvelle spiritualité. Il s'occupa dès lors d'en désabuser Fénelon qui passait pour les favoriser vivement. Cependant, madame de Maintenon, très-alarmée, demanda un examen dogmatique des livres de madame Guyon, et en parla au roi. On choisit pour principal examinateur M. de Meaux à qui l'on adjoignit l'évêque de Châlons, depuis cardinal de Noailles, et M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Madame de Maintenon voulut que Fénelon fût le quatrième de ces examinateurs. Alors s'ouvrirent les célèbres conférences d'Issy. Bossuet et Fénelon s'y trouvèrent en dissentiment sur quatre points principaux, savoir : 1° la *nature de la charité*; 2° la *nature de la contemplation* la plus parfaite, qu'on nomme *passive* ; 3° l'*oraison*

[1] Lettre de Bossuet à son neveu, 2 nov. 1698.

passive par état, c'est-à-dire l'état de perfection appelé par les mystiques *vie unitive* ou *état passif* ; 4° enfin les *épreuves ou les tentations de l'état passif*.

Bossuet avait usé jusqu'alors, à l'égard de Fénelon, de procédés pleins de la plus tendre amitié. Il employa longtemps, en secret, autant de discrète et patiente charité que de zèle pour tâcher de le ramener à des opinions plus saines. « Chargé par madame de Maintenon, dit l'abbé le Dieu, de travailler à le faire revenir de ses préventions pour madame Guyon, il s'en occupa dans un secret impénétrable, depuis le mois de septembre 1693 jusqu'au temps des articles d'Issy, le 10 mars 1695. »

Fénelon ne trouvait à reprendre dans les écrits de madame Guyon que des inexactitudes d'expressions, tandis que Bossuet y voyait un molinosisme déclaré et le comble de l'infamie et de l'impiété. D'ailleurs, l'instituteur des petits-fils de Louis XIV professait hautement la plus parfaite estime pour cette femme à qui l'on attribuait les plus abominables maximes.

« Pour moi, écrivait-il à madame de Maintenon, je dois, selon la justice, juger du sens de ses écrits par ses sentiments que je sais à fond, et non pas de ses sentiments par le sens rigoureux qu'on donne à ses expressions, et auquel elle n'a jamais pensé. Si je faisais autrement, j'achèverais de convaincre le public qu'elle mérite le feu. »

Il écrivait encore quelque temps plus tard :

« J'ai vu cette femme d'une manière qui ne me permet pas de douter de sa sincérité ; je l'ai observée ; je m'en suis défié, j'ai été prévenu autant et peut-être plus que les autres contre elle, j'ai voulu m'assurer de ses sentiments sur les erreurs qu'on lui impute ; je crois avoir vu clairement qu'elle les a autant en horreur que ceux qui l'en accusent [1]. »

Enfin, il la regardait comme « une sainte qu'on opprimait, qui avait bien pensé, et s'était mal expliquée [2]. »

Fénelon, prévenu si favorablement pour madame Guyon, ne pouvait guère se résoudre à des déclarations qui fussent une accusation contre elle. Néanmoins il signa les quatre articles d'Issy qui fixaient la doctrine sur la vraie et la fausse spiritualité ; mais il y apporta des réserves qui devaient bientôt aboutir à une querelle ouverte. Cependant, madame de Maintenon « voulait sauver M. l'abbé de Fénelon, par l'affection qu'elle lui portait. Ce fut par ce même principe d'amitié qu'elle le fit élever à l'archevêché de Cambrai, espérant, comme M. de Meaux le dit dans sa relation sur le quiétisme, que cette élévation

[1] Lettre à l'abbé de Chanterac, 8 déc. 1697.
[2] Lettre au même.



le ferait revenir de ses erreurs[1]. » M. de Meaux voulut absolument être le consécrateur du nouvel archevêque.

Dans le courant de cette même année (1695), M. de Châlons, M. de Chartres et M. de Meaux publièrent des lettres pastorales contre le quiétisme, et condamnèrent formellement les livres de madame Guyon, qu'on avait renfermée. Fénelon, exaspéré des persécutions qu'on faisait subir à son amie, ne voulut pas adhérer aux jugements de ses confrères, et refusa absolument d'approuver l'*Instruction sur les états d'oraison* dans laquelle Bossuet flétrissait sans ménagement l'infortunée madame Guyon.

Cette *Instruction* est divisée en cinq traités. Dans le premier, il propose les faux principes des mystiques qu'il attaque, et leur mauvaise théologie, avec une censure de leurs erreurs. « Pour les réfuter à fond, ajoute-t-il, le second traité fera voir les principes communs de l'oraison chrétienne. Le troisième exposera par les mêmes règles les principes des oraisons extraordinaires dont Dieu favorise quelques-uns de ses serviteurs. Les épreuves et les exercices font le sujet du quatrième. Enfin, je conclurai cet ouvrage en expliquant les sentiments et les locutions des saints docteurs dont les faux mystiques ont abusé, et partout je tâcherai d'empêcher que l'abus qu'ils en auront fait ne fasse perdre le but de la vérité et de la prière. »

Bossuet s'était jusqu'alors très-peu occupé de ces matières de haute spiritualité. « Il n'avait jamais rien lu de saint François de Sales ni des autres auteurs de ce genre[2]. » Fénelon lui écrivait à lui-même :

« Quand vous entrâtes dans cette affaire, vous m'avouâtes ingénument que vous n'aviez jamais lu ni saint François de Sales, ni le bienheureux Jean de la Croix. Il me parut que les autres livres du même genre vous étaient aussi nouveaux[3]. »

L'évêque de Meaux se mit à cette étude qui lui était devenue nécessaire avec toute l'ardeur de sa nature. Il lut tous les principaux ascétiques et mystiques ; il relut les Pères, en particulier saint Bernard, qui « était, à son avis, un des plus grands docteurs de l'Église après saint Augustin. Il le lut et relut plusieurs fois pour combattre le quiétisme, » dit le Dieu[4]. Dès la publication de l'*Instruction sur les états d'oraison*, on s'aperçut de la science que Bossuet avait si promptement acquise dans la mystique chrétienne. Cet écrit fit une très-grande impression.

« Dans ces circonstances, dit Saint-Simon, M. de Meaux publia son *Instruction sur les états d'oraison*, en 2 vol. in-8°, la présenta au roi et aux principales personnes de la cour et à ses amis. C'était un ouvrage, en partie dogmatique, en partie historique, de tout ce qui s'était passé depuis la naissance de

[1] *Journal* de l'abbé le Dieu, sept. 1701.
[2] Lettre de Fénelon à M. Tronson, 3 août 1697.
[3] Lettre à Bossuet, 9 fév. 1697.
[4] *Mém. sur Bossuet*, I.

l'affaire jusqu'alors, entre lui, M. de Paris et M. de Chartres, d'une part, M. de Cambrai et madame Guyon, de l'autre. Cet historique très-curieux, où M. de Meaux laissa voir et entendre tout ce qu'il ne voulut pas raconter, apprit des choses infinies, et fit lire le dogmatique. Celui-ci, clair, net, concis, appuyé de passages sans nombre et partout de l'Écriture, et des Pères ou des conciles, modeste, mais serré et pressant, parut un contraste du barbare, de l'obscur, de l'ombragé, du nouveau et du ton décisif de vrai et de faux des *Maximes des saints;* on le dévora aussitôt qu'il parut. L'un, comme inintelligible, ne fut lu que des maîtres en Israël ; l'autre, à la portée ordinaire, et secouru de la pointe de l'historique, fut reçu avec avidité et dévoré de même. Il n'y eut homme ni femme, à la cour, qui ne se fît un plaisir de le lire et qui ne se piquât de l'avoir lu, de sorte qu'il fit longtemps toutes les conversations de la cour et de la ville. Le roi en remercia publiquement M. de Meaux [1]. »

Bossuet envoya cette *Instruction sur les états d'oraison* à Fénelon. L'archevêque de Cambrai fut bien douloureusement surpris d'y voir partout des passages tirés des livres de madame Guyon, auxquels M. de Meaux donnait des sens affreux, en assurant *qu'il ne s'agissait pas de quelques conséquences éloignées, mais d'un système lié dans toutes ses parties, dont le dessein évident était d'établir une indifférence brutale pour le salut et pour la damnation, pour le vice et pour la vertu, un oubli de Jésus-Christ et de ses saints mystères, une inaction brute et une quiétude impie.* Prévenant l'objection qu'on pouvait lui faire sur le peu d'importance des livres, si généralement ignorés, d'où il extrayait ces erreurs, il disait :

« J'entreprends, dit-on, d'aller chercher dans de petits livres de peu de mérite un nombre infini d'erreurs, qu'il faudrait, ce semble, plutôt laisser tomber d'elles-mêmes que prendre le soin de les réfuter, même de leur donner quelque sorte de réputation par nos censures. Plusieurs croient que ces livres ne méritent que du mépris; mais je ne suis pas de cet avis. Ceux qui veulent qu'on méprise tout, veulent aussi qu'on laisse tout courir... Ils ne sont pas écrits sans artifice. Le mal qu'ils contiennent est adroitement déguisé. S'ils sont courts, ils résument de grandes questions. Leur brièveté les rend plus insinuants ; le nombre s'en multiplie au delà de toute mesure ; on les trouve partout et en toutes mains [2]. »

Au livre des *États d'oraison*, Fénelon se hâta d'opposer (janvier 1697) celui de l'*Explication des Maximes des saints sur la vie intérieure*, dont l'impression fut poussée avec tant d'activité qu'il parut avant l'ouvrage de Bossuet.

« Il fit, dit Saint-Simon, un livre inintelligible à qui n'est pas théologien versé dans le plus mystique, qu'il intitula : *Maximes des saints*, et le mit en deux colonnes : la première contenait les maximes qu'il donne pour orthodoxes et pour celles des saints, l'autre les maximes dangereuses, suspectes ou erronées, qui est l'abus qu'on a fait ou qu'on peut faire de la bonne et sainte mysticité, avec une précision qu'il donne pour exacte de part et d'autre, et qu'il propose d'un ton de

[1] *Mém. de Saint-Simon*, édit. 1829, t. I, ch. XLI.
[2] *Instruc. sur les états d'oraison*, liv. I, chap. X.

maître à suivre ou à éviter. Dans l'empressement de le faire paraître avant que M. de Meaux pût donner le sien, il le fit imprimer avec toute la diligence possible, et, pour n'y perdre pas un instant, M. de Chevreuse s'alla établir chez l'imprimeur pour en corriger chaque feuille à mesure qu'elle était imprimée. Aussi la promptitude et l'exactitude de la correction répondirent-elles à des mesures si bien prises; en très-peu de jours on fut en état de distribuer ce livre à toute la cour, et l'édition se trouva presque toute vendue.

« Si on fut choqué de ne le trouver appuyé d'aucune approbation, on le fut bien davantage du style confus et embarrassé, d'une précision si gênée et si décidée, de la barbarie des termes qui faisait comme une langue étrangère, enfin de l'élévation et de la recherche des pensées qui faisaient perdre haleine, comme dans l'air trop subtil de la moyenne région. Presque personne qui n'était pas théologien ne put l'entendre, et de ceux-là encore après trois ou quatre lectures. Il eut donc le dégoût de ne recevoir de louanges de personne, et de remerciements de fort peu, et de pur compliment; et les connaisseurs crurent y trouver, sous ce langage barbare, un pur quiétisme, délié, affiné, épuré de toute ordure, séparé du grossier, mais qui sautait aux yeux, et avec cela des subtilités fort nouvelles et fort difficiles à se laisser entendre et bien plus à pratiquer. Je rapporte non pas mon jugement, comme on peut croire, de ce qui me passe de si loin, mais ce qui s'en dit alors partout; et on ne parlait d'autres choses, jusque chez les dames; à propos de quoi on renouvela ce mot échappé à madame de Sévigné lors de la chaleur des disputes sur la grâce : « Épaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée [1]. »

Avant de publier son livre, Fénelon l'avait soumis à M. de Noailles, archevêque de Paris, à M. Tronson, supérieur général des sulpiciens, qui l'avaient jugé *correct et utile*. Pour calmer pleinement les inquiétudes de l'archevêque de Paris, il prit encore l'avis de M. Pirot, savant docteur de Sorbonne, très-estimé de Bossuet, ancien examinateur des livres de théologie, et censeur, sous M. de Harlay, des écrits de madame Guyon : ce docteur avait déclaré que le livre était tout d'or. Cependant, à peine l'archevêque de Cambrai avait-il publié cet ouvrage, couvert à l'avance de si importants suffrages, qu'il vit se déclarer contre lui « une foule inconcevable de docteurs, de prêtres, de religieux, et des gens de toute espèce et de toute condition [2]. »

Le roi fut averti par le chancelier de Pont-Chartrain du bruit que faisait le livre des *Maximes des saints*. Saisi de douleur, il dit à madame de Maintenon : « Eh quoi ! madame, que deviendront mes petits-enfants ? En quelles mains les avais-je mis ? » Il fit venir Bossuet, et lui reprocha amèrement, dit-on, de ne lui avoir pas découvert ce qu'il savait du fanatisme de son confrère, et résolut dès lors l'exil irrévocable de l'archevêque de Cambrai. Madame de Maintenon, longtemps son amie, l'abandonna comme le roi. Peut-être mit-elle trop peu de ménagement dans ce changement de conduite; mais assurément les spiritualités subtilisées de madame Guyon et de Fénelon ne pouvaient

[1] *Mém. de Saint-Simon*, édit. 1829, t. I, chap. XL.

[2] Lettre de M. de Noailles à Fénelon, 29 mars 1697.

pas être goûtées d'une femme qui voulait le bon sens dans tout, et qui exprimait ainsi la manière dont elle entendait la piété :

« Vous connaissez ma grossièreté dans la spiritualité, mon peu d'expérience de tout ce qui s'éloigne de la voie commune et mon inclination pour la plus grande simplicité. L'Évangile, les commandements de Dieu et les pratiques des vertus de notre état, voilà tout ce que je sais et tout ce que je veux savoir[1]. »

Le pieux archevêque fut stupéfait de l'improbation dont son livre était frappé ; car il s'était proposé d'éviter et de condamner tous les excès qu'on lui reprochait. Jamais il n'avait voulu « en rien pousser la spiritualité au delà de saint François de Sales, du bienheureux Jean de la Croix et des autres semblables que l'Église a canonisés dans leur doctrine et dans leurs mœurs[2]. »

Dès le début de son livre, il se plaint des exagérations des anciens mystiques, de leurs allégories, de leurs suppositions par impossible, et remarque que les nouveaux, au lieu de les tempérer, les ont poussées jusqu'à un excès qu'il n'y a plus moyen de supporter, et y ont ajouté des choses que personne n'avait pensées avant eux. Puis, après avoir donné une idée générale du quiétisme qui met la sublimité et la perfection dans les choses qui ne sont pas, ou en tout cas qui ne sont pas de cette vie, il en expose le premier principe : Que, lorsqu'on s'est une fois donné à Dieu, l'acte en subsiste toujours s'il n'est révoqué, et qu'il ne faut point le réitérer ni le renouveler, puisque nulle distraction, nulle occupation étrangère à Dieu, puisque le sommeil ne peut plus l'interrompre. Certes c'était bien contre toute son intention qu'en réprouvant le système absurde des nouveaux mystiques, il introduisait un quiétisme mitigé, dont le principe fondamental était un *état habituel de pur amour, dans lequel le désir des récompenses et la crainte des châtiments n'ont plus de part*. Tout son livre se réduisait en un point, l'*exclusion de tout intérêt propre* dans l'amour de Dieu, ce qu'il appelait le *pur amour* ; doctrine qu'il croyait d'une rigoureuse orthodoxie, et qui était, selon lui, « le langage vulgaire de tous les saints mystiques, depuis saint Clément d'Alexandrie jusqu'à saint François de Sales[3]. »

Il écrivait à madame de Maintenon :

« J'ai fait un ouvrage, où j'explique à fond tout le système des voies intérieures, où je marque, d'une part, tout ce qui est conforme à la foi, et fondé sur la tradition des saints ; et de l'autre, tout ce qui va plus loin, et qui doit être censuré rigoureusement. »

« M. de Meaux, à ce que dit Fénelon, a combattu son livre par prévention pour une doctrine pernicieuse et insoutenable, qui est celle

[1] *Lett. hist. et édif.*, à madame de Bouju, oct. 1706.
[2] Lettre à madame de Maintenon, 26 nov. 1693.
[3] Lettre au P. le Tellier.

de dire que la raison d'aimer Dieu ne s'explique que par le seul désir du bonheur. Cette indigne doctrine, dit l'archevêque de Cambrai, dégrade la charité en la réduisant au seul motif de l'espérance[1]. »

Fénelon regardait cette doctrine de Bossuet sur la grâce et l'amour de Dieu comme fondamentalement erronée. Il croyait devoir « réfuter des dogmes qui anéantissent la charité, qui confondent l'ordre de la nature avec celui de la grâce, qui détruisent tout milieu entre les vertus surnaturelles et la cupidité vicieuse[2]. » Il évita bien de contredire publiquement, sur ce point, l'évêque de Meaux, pour ne pas « donner au public une scène si scandaleuse[3] » ; mais l'opposition de doctrine sautait à tous les yeux; et sa correspondance nous apprend que, sur la fin de cette querelle, il recommandait à ses agents à Rome, où l'opinion de Bossuet sur la *nature de la charité* était généralement désapprouvée, de « n'oublier rien pour faire dénoncer le livre de M. de Meaux (*sur les États d'oraison*), dans les formes du Saint-Office, par quelque religieux zélé[4], » ne le pouvant faire lui-même à cause des engagements qu'il avait pris.

L'égarement qu'on reprochait à Fénelon causa le plus vif chagrin à madame de Maintenon. « J'avais de très-bonnes intentions, disait-elle plus tard, quand je fis nommer MM. de Noailles et de Fénelon, archevêques de Paris et de Cambrai; j'en eus tant de chagrin dans la suite, que le roi me disait : « Hé bien ! madame, faudra-t-il que nous vous voyions mourir pour cette affaire-là[5] ? » Elle engagea vivement Bossuet à tourner tous ses efforts à la réfutation de ce nouveau quiétisme.

L'évêque de Meaux avait vu avec étonnement et douleur que Fénelon, dans l'*Explication des Maximes des saints*, était en opposition formelle avec plusieurs des trente-quatre articles d'Issy, dont cependant, dans son avertissement, il promettait de ne jamais s'écarter. Il manifesta sa vive improbation aux amis de l'auteur, et témoigna le désir de s'expliquer avec lui-même. Mais Fénelon, en apprenant la manière forte dont Bossuet s'exprimait, refusa l'entrevue et l'explication demandées, et, pour prévenir ses ouailles contre tout ce qu'on publiait de son livre, il donna une *Instruction pastorale*, datée du 15 septembre 1697. Bossuet l'attaqua, et se mit à divulguer sans ménagement ce qu'il pensait de ce petit livre dont « il semblait à l'auteur, sur l'avis des examinateurs, que les correctifs inculqués dans toutes les pages, écartaient avec évidence tous les sens faux et dangereux[6]. »

Fénelon désavoua énergiquement les conséquences que l'on tirait de ses principes, et persista dans le refus d'une rétractation qu'on lui

[1] Lettre au P. le Tellier.
[2] Lettre à l'abbé de Brisacier, 28 avril 1698.
[3] Mémoire à madame de Maintenon.
[4] Lettre à l'abbé de Chanterac, 6 fév. 1699.
[5] *Lett. hist.* Entretiens avec madame de Glapion, 1711.
[6] *Testament de Fénelon.*

demandait, et qui aurait pu prévenir sa disgrâce. Il déféra lui-même son livre au jugement du Saint-Siége, au grand mécontentement des magistrats, qui prétendaient que porter cette cause à Rome, c'était contredire les maximes de 1682. Aussitôt M. de Paris et M. de Chartres envoyèrent à Rome une déclaration unanime contre le livre des *Maximes*, que M. de Meaux accompagna d'un sommaire de la doctrine odieuse qu'il imputait à M. de Fénelon, comme la suite nécessaire de ses principes. En même temps il écrivit à l'abbé Bossuet, son neveu, qui, voyageant en Italie, était au moment de revenir en France, de s'arrêter à Rome pour accélérer le jugement de cette cause. Il lui envoya toutes les instructions qu'il jugea nécessaires par un homme de confiance de son chapitre, nommé Phelippeaux, qui lui devait servir de conseil. C'est au caractère ardent, emporté et injuste de ces deux hommes, surtout de l'abbé Bossuet, qu'il faut attribuer la plupart des excès qui jetèrent une ombre sur le triomphe de l'évêque de Meaux.

Fénelon n'imprima pas d'abord ses défenses. Il les envoya manuscrites à Rome ; mais les accusations qu'on faisait contre lui étant rendues publiques en France, il fallait que les justifications le fussent aussi. C'est alors qu'il se détermina à publier cette polémique si vive, si brillante, si adroite, qui embarrassa plus d'une fois Bossuet, et l'assujettit à un travail qui probablement abrégea ses jours.

Bossuet ne se dissimulait nullement la solidité des explications de Fénelon ; mais il n'en était pas moins décidé à poursuivre la condamnation du livre des *Maximes*.

« Toute la finesse de M. de Cambrai, écrivait-il à son neveu, consiste à donner des explications telles quelles à son livre. Ses amis croient tout sauver, pourvu qu'ils le sauvent, et nous sommes résolus à ne recevoir aucune explication que celles qui s'y trouvent véritablement conformes. Et quand la doctrine de ces explications serait bonne, si elle n'est conforme au livre, nous demeurerons fermes à poursuivre sa condamnation ; parce que nous verrons clairement que tant que le livre subsistera, tout le quiétisme demeurera en honneur [1]. »

Plus Fénelon voyait ses adversaires acharnés à sa perte, plus il redoublait d'activité pour répondre à tout, et montrer avec évidence l'injustice des accusations. Le scandale de cette *guerre d'écrits* [2] le désolait ; mais il ne pouvait pas se taire quand la querelle s'était envenimée au point qu'il ne s'agissait plus seulement de la question de savoir si la vue de la félicité éternelle, considérée comme motif de l'amour de Dieu, en altère la perfection ou fait partie de sa nature ; mais qu'on en était venu à d'odieuses accusations personnelles, qu'on lui imputait des duplicités affreuses ; qu'on incriminait ses intentions et sa conduite, et qu'on allait jusqu'à le soupçonner et l'accuser de nourrir un attachement criminel pour sa malheureuse amie, et d'avoir eu avec

[1] Lettre de Bossuet à son neveu, *Œuvr.*, t. XII, p. 96.
[2] Lettre à l'abbé de Chanterac, 31 déc. 1697.

elle les derniers engagements; enfin qu'on l'appelait le *Montan* d'une autre *Priscille*.

« Je ne respire, écrivait-il, que paix et patience dans tous mes maux; mais quand il s'agit de mes sentiments et de ma conduite en matière de foi, quand il s'agit de montrer que je ne suis pas un impie et un hypocrite, il n'y a rien de permis à un chrétien que je ne tente pour faire entendre ma voix à toute l'Église, et pour montrer, jusqu'au dernier soupir de ma vie, l'injustice de mon accusateur [1]. »

Cependant le pape et le sacré collége étaient dans l'embarras et la perplexité; les cardinaux chargés d'examiner le livre des *Maximes* se partageaient en nombre égal pour et contre. Ce partage après un long examen devait, selon les règles ordinaires, empêcher la censure du livre, et jamais il n'eût été condamné, si, à raison des circonstances particulières dans lesquelles on se trouvait, le souverain Pontife n'eût été obligé de l'examiner avec une rigueur jusque-là sans exemple. Il y fut surtout déterminé par les terribles paroles que Bossuet avait employées dans le mémoire envoyé à Rome au nom de Louis XIV, pour déterminer le pape à la condamnation de Fénelon.

Ce n'était pas seulement une condamnation que Bossuet pressait, mais une condamnation éclatante et sans ménagement pour ce qui touchait la doctrine. Il recommande à son neveu de représenter aux examinateurs : « que le moyen de couper la racine est de ne laisser aucune ressource au livre des *Maximes*, ni à la doctrine de l'auteur, qui a révolté toute la France, et qui soulève à présent presque toute la chrétienté; que pour peu qu'on ait de ménagement sur cela, M. de Cambrai, souple et adroit comme il est, ne cherchera qu'à échapper; ce qui tournerait au grand dommage de l'Église et de M. de Cambrai lui-même; mais que plus on frappera fort sur la doctrine du livre, plus l'auteur sera soumis, et plus l'affaire sera terminée avantageusement pour la religion; ce qui n'empêchera pas qu'on ne fasse tout le bon traitement possible à la personne, en la regardant comme soumise et obéissante, ainsi que ce prélat l'a promis dans ses dernières déclarations [2]. »

Malgré l'habileté et la solidité des réponses et explications de Fénelon, malgré toutes ses démarches et instances auprès de la cour de Rome, si bien secondées par son grand vicaire et parent, l'abbé de Chanterac, homme pieux, instruit, adroit, actif et dévoué, dont Bossuet disait que *son esprit était assez de même genre que celui de M. de Cambrai, sinon qu'il était moins aigu et aussi plus solide* [3]; enfin, malgré l'appui zélé de cinq des examinateurs qui soutinrent constamment jusqu'au bout que le livre des *Maximes des saints* était pur, la condamna-

[1] Lettre au nonce, du 7 déc. 1698. — Il lui envoie sa *Réponse aux Remarques*, et s'excuse des expressions un peu vives que renferme cet écrit.

[2] Lettre de Bossuet à son neveu, 10 nov. 1698.

[3] Lettre de Bossuet à son neveu, 16 sept. 1697.

tion fut enfin prononcée; mais non telle que les adversaires de Fénelon le souhaitaient. Bossuet aurait voulu que le pape accompagnât la condamnation de Fénelon de mesures réprobatives plus éclatantes : « Il semble, écrivait-il, que Rome ait eu peur du coup qu'elle a frappé, et qu'elle craigne M. de Cambrai comme un homme capable de former un grand parti dans le royaume[1]. » Il aurait voulu aussi qu'avec le livre des *Maximes* on eût condamné les écrits apologétiques, ce que le souverain Pontife refusa avec une fermeté inébranlable, quoique dans ces écrits, très-répandus à Rome, l'archevêque de Cambrai eût développé la doctrine du pur amour d'une manière bien plus étendue que dans son livre des *Maximes*[2] : Innocent XII avait même eu, pendant quelque temps, l'intention de déclarer formellement ces écrits apologétiques à l'abri de la condamnation portée contre le livre des *Maximes*. Enfin, quoique l'archevêque de Cambrai se fût soumis avec une touchante humilité, Bossuet ne trouvait pas sa rétractation suffisante; il ne lui semblait pas qu'elle s'appliquât assez au fond des choses. Et cependant que pouvait-on raisonnablement demander à l'illustre archevêque après ce mandement par lequel il condamnait tant son livre que les vingt-trois propositions qui en avaient été extraites, précisément dans les mêmes termes que le bref, avec les mêmes qualifications, simplement, absolument, sans aucune restriction, et en défendait la lecture à tous les fidèles de son diocèse ?

Évidemment la passion avait fini par se mêler au zèle, par se confondre avec le zèle. Témoin le véritable acharnement avec lequel Bossuet s'applique à tirer des écrits de Fénelon des conséquences rigoureuses qui avaient échappé au pieux évêque, et qu'il n'avait eues indubitablement ni dans l'esprit ni dans le cœur. Témoin aussi tant d'expressions dures et outrageantes par lesquelles le rude polémiste, soit dans ses écrits publics, soit dans sa correspondance, rabaisse et flétrit le caractère, et incrimine les intentions et toute la conduite de son ancien ami. Nous ne relèverons que quelques-unes de ces paroles, et non pas les plus violentes :

« Le pauvre M. de Cambrai est fort abattu, et n'en fait pas moins le fier[3]. » — « M. de Cambrai continue à faire le soumis, avec l'air du monde le plus arrogant[4]. »

Cette accusation d'orgueil est continuelle :

« Pauvre M. de Cambrai qui s'égare dans le grand chemin, et qui a voulu se noyer dans une goutte d'eau. Il fait trop d'efforts d'esprit; et s'il savait être simple un seul moment, il serait guéri. Si Dieu veut le sauver, il l'humiliera[5]. »

[1] Lettre de Bossuet à son neveu, 6 avril 1699.

[2] Voy. la Lettre du marquis de Fénelon à l'archevêque d'Avignon, du 18 février 1724.

[3] Lettre CXVII à son neveu, *Œuvr.*, t. XII, p. 91.

[4] Au même, 2 déc. 1697.

[5] Lettre à M. de la Loubère, 1er juin 1698.

A chaque instant aussi Bossuet accuse Fénelon de subtilité, de ruse, d'artifice séducteur. Il l'appelle un « esprit si fécond en interprétations nouvelles, et qui tâche d'accoutumer le monde à faire dire aux paroles tout ce qu'il lui plaît [1]. »

« J'espère, écrit-il encore, que ma Réponse édifiera l'Église, et préviendra le public contre la séduction de M. l'archevêque de Cambrai. Il me fait pitié; mais ma pitié se tourne toute vers les infirmes de l'Église qu'il séduit. Son éloquence, si vous y prenez bien garde, consiste dans une aisance d'un style contentieux, où le solide manque tout à fait [2]. »

Enfin, à l'entendre, « jamais homme n'a écrit plus artificieusement que M. l'évêque de Cambrai, ni n'a été plus capable de soutenir l'étonnante cabale dont il est environné [3]. »

Nous supprimons des accusations affreuses, comme celles d'hypocrisie et d'immoralité. C'est ainsi que, les entraînements humains se mêlant aux plus saints motifs, le grand prélat franchit toutes les bornes de la charité et de la justice, et dépassa de beaucoup l'âcreté et la violence de saint Jérôme, dans sa célèbre dispute avec saint Augustin, touchant le sens qu'il fallait donner à un passage de l'Épître aux Galates, où saint Paul reprend saint Pierre de ce qu'à l'arrivée des Juifs convertis il avait cessé de manger avec les Gentils.

Mais qu'on ne se hâte pas, pour ces impétuosités, de mal juger de l'éminent évêque : plus Bossuet est connu, plus il regagne dans l'estime et dans la vénération. C'est l'impression qu'on éprouve invinciblement quand on a étudié, sur tout l'ensemble des pièces, cette grande querelle théologique. Pour qui a lu tous les écrits de controverse et toute la correspondance de Bossuet sur cette matière, il ne peut être permis de le soupçonner d'avoir poursuivi la condamnation de Fénelon plutôt avec l'animosité d'un rival, qu'avec la vivacité d'un apôtre. Il était foncièrement convaincu que la propagation de ces doctrines serait d'une suite très-dangereuse pour la foi et pour les mœurs. On doit le croire quand il dit : « Nul autre motif ne me fait agir, que celui d'empêcher que les vaines dévotions ne prévalent contre l'ancienne piété, enseignée par saint Augustin et par saint Thomas [4]. » « Qu'auriez-vous fait, lui disait Louis XIV, après la décision du pape, si j'avais soutenu M. de Cambrai ? » — « Sire, lui répondit Bossuet avec une intrépidité vraiment épiscopale, j'aurais crié vingt fois plus haut. » Qu'on épluche à la rigueur la conduite de l'évêque de Meaux dans l'affaire du quiétisme, on ne trouvera rien qui permette de révoquer en doute les sentiments de zèle pour la pureté de la foi qui l'ont animé dans tout le cours de cette ardente polémique.

[1] Lettre à son neveu, 16 mars 1699.
[2] Lettre à madame d'Alb. de Luynes, 9 oct. 1698.
[3] A la même, 1698.
[4] Lettre de Bossuet à son neveu, 31 août 1698.

S'il s'est parfois laissé trop entraîner à des vivacités dont Fénelon lui-même ne sut pas toujours se garantir, excusons-le en nous disant qu'il ne faut pas exiger dans la vertu d'un mortel, fût-il le plus grand des évêques, cette perfection consommée qui est réservée pour le ciel.

Non, nous l'avons dit, Fénelon, qui avait d'abord montré dans cette polémique une admirable douceur, et dont on pouvait dire à Rome qu'il « avait pris l'esprit de saint François de Sales, aussi bien que sa doctrine, et qu'il pratiquait fort bien cette pure charité qu'il enseignait dans son livre[1] ; » non, ce prélat si sincèrement pieux, poussé à bout et irrité de voir quelques *évêques prendre contre lui un ton de concile*[2], ne sut pas non plus, jusqu'à la fin, se garder de tout excès, et un de ses amis pouvait lui écrire :

« Je ne puis m'empêcher de vous dire, avec confiance, que j'ai eu une sensible douleur de voir qu'insensiblement vous prenez l'air de chaleur que vous condamnez dans les autres, et qu'ayant gardé longtemps une modération qui vous a fait tant d'honneur, et qui vous a concilié tant de gens, vous avez enfin changé de manière, et rabattu par là de l'idée avantageuse que vous aviez donnée de vous et de votre cause[3]. »

Tout en déclarant, et certes avec sincérité, qu'il voulait être plus modéré que Bossuet, et ne pas « suivre son exemple de véhémence, de hauteur et de tours piquants[4], » il se laissa aller à croire qu'il ne pouvait éviter de hausser le ton :

« Ce n'est pas moi, disait-il dans une de ses réponses à Bossuet, qui ai écrit le premier de ce style contentieux. Je n'ai fait que répondre en termes courts, précis et pleins de patience. On n'a qu'à comparer vos expressions avec les miennes, dans tous nos ouvrages. Toute l'Église voit que je n'élève peu à peu ma voix qu'à l'extrémité, pour réprimer les plus horribles accusations, d'un ton qui n'ait rien de timide ni de douteux[5]. »

Et il prend l'accent d'une amère raillerie :

« Prodige de subtilité et de souplesse dans l'*innocent théologien*[6] ! »

« Que l'*innocent théologien* parle ici, s'il le peut, avec simplicité. *Non séparable* veut-il dire essentiel, ou non ? Quand on est si simple, et qu'on veut corriger par le bon exemple un homme si souple, on n'a pas de peine à répondre par oui ou par non et sans hésiter[7]. »

Il rappelle d'un ton menaçant que l'âge de son adversaire et sa

[1] Lettre de l'abbé de Chanterac à Fénelon, 7 déc. 1697.
[2] Lettre de Fénelon à l'abbé de Chanterac, 8 déc. 1697.
[3] Lettre de l'abbé de Brisacier à Fénelon. Paris, 23 avril 1698.
[4] Lettre de Fénelon au nonce, 17 mars 1698.
[5] *Réponse aux Remarques de M. l'évêque de Meaux*, XIII.
[6] *Ibid.*, XVI.
[7] *Ibid.*

propre infirmité les « feront bientôt comparaître tous deux devant celui que le crédit ne peut apaiser, et que l'éloquence ne peut éblouir. »

Toute la correspondance de Fénelon sur l'affaire du quiétisme est remplie des jugements les plus défavorables et les plus sévères sur Bossuet.

« On voit partout qu'au défaut de preuves, il emploie les injures les plus atroces, les traits les plus malins, et les tours les plus artificieux, pour éluder la force de mes raisonnements [1]. — Je reviens à M. de Meaux dont l'art et les malignités me font craindre des choses affreuses [2]. »

Il voulait qu'on eût, à Rome, la même opinion sur son adversaire qu'il en avait lui-même :

« Je m'imagine, écrit-il à l'abbé de Chanterac, que vous aurez déjà vu le livre de M. de Meaux. N'oubliez rien, s'il vous plaît, pour faire sentir à Rome sa hauteur, ses décisions souveraines, ses railleries piquantes, ses tours malins, ses altérations fréquentes de mes paroles en les citant, sa mauvaise foi pour m'imputer le contraire de ce qui est dans mon instruction pastorale; enfin son mépris pour la doctrine des saints canonisés, dont il ne veut pas que les maximes soient *incensurables*. Il faut qu'il croie être bien le maître des esprits de Rome par ses intrigues secrètes, ou qu'il croie cette cour bien faible et bien ignorante. Je crois qu'il compte sur tous les deux [3]. »

Dans une autre lettre, il témoigne le désir que le Saint-Siége inflige à Bossuet « quelque mortification, pour réparer l'honneur d'un évêque qu'il avait voulu diffamer dans toute la chrétienté [4]. »

On voit que l'animosité était devenue à peu près égale des deux côtés. Heureusement pour la postérité, des deux côtés aussi un égal talent fut déployé. Les amis de l'archevêque de Cambrai supposaient que Bossuet était *irrité de ce que* Fénelon *écrivait mieux* que lui [5]. Il serait difficile de dire lequel des deux grands rivaux fut supérieur à l'autre, au point de vue littéraire, dans cette mémorable lutte.

« Il n'existe dans notre langue, dit le cardinal Maury, aucun plaidoyer qu'on puisse comparer aux écrits polémiques de Bossuet contre Fénelon, chefs-d'œuvre immortels de notre dialectique oratoire [6]. » D'autres excellents appréciateurs n'ont pas jugé moins favorablement des défenses et réponses de Fénelon ; et son terrible adversaire était obligé lui-même de reconnaître la force de son ancien disciple devenu son rival. Il avait bien pu dire que « le livre des *Maximes des saints* était peu de chose ; que ce n'étaient que propositions alambiquées,

[1] Lettre à l'abbé de Chanterac, 5 oct. 1698.
[2] Au même, 7 nov. 1698.
[3] Au même, 3 avril 1698.
[4] Lettre à l'abbé de Brisacier, 23 avril 1698.
[5] Lettre de M. l'abbé de Chanterac à Fénelon, 15 fév. 1698.
[6] Maury, *Discours de réception à l'Institut.*

phrases et verbiage [1]. » Il avait pu dire encore de ce livre : « En général, le style est tellement entortillé ou embarrassé (*tortuosus ac lubricus*), qu'à peine en peut-on tirer un sens certain en plusieurs endroits, après s'y être appliqué ; ce qui est la marque d'une doctrine sans principe et sans suite, où l'on ne cherche par tant de correctifs que des faux-fuyants et des détours [2]. » Il dut, bon gré, mal gré, parler autrement des *Défenses* ; il fut forcé d'y reconnaître, en particulier dans les quatre lettres publiées au début de la querelle, de l'*esprit*, de l'*éloquence*, et les *grâces des Provinciales*. Le *bel esprit* donna même au puissant controversiste des leçons de logique.

Fénelon pressait son adversaire par la dialectique la plus serrée, et le sommait de renoncer aux pompes de l'éloquence pour les preuves positives : « Vous prenez à témoin le ciel et la terre, lui dit-il quelque part, mais laissons les grandes figures, qui ne prouvent rien, et qui sont déjà si usées chez vous ; venons aux preuves solides [3]. » Et les démonstrations du grand archevêque étaient souvent si péremptoires, qu'elles forçaient le vieux docteur à modifier foncièrement ses idées. Fénelon avait soutenu des erreurs ; cela ne peut pas être mis en doute par un catholique, l'Église ayant tranché la question par son irréfragable jugement ; mais il eut, dans sa défaite, une gloire qu'on ne doit pas taire : ce fut d'avoir gagné son vainqueur à ce que ses opinions avaient de vrai. C'est ce qui ressort avec évidence des derniers écrits que Bossuet publia dans cette polémique, et aussi de sa *Correspondance spirituelle*, en particulier de sa *Correspondance avec madame de la Maisonfort*.

Incontestablement Fénelon montra, dans l'affaire du quiétisme, un excessif attachement à son sens propre ; mais s'il paya ainsi tribut à la faiblesse humaine, que l'ensemble de sa conduite, avant et après cette controverse passionnée, révèle en lui un noble et généreux caractère !

Dans la composition des divers écrits qui lui firent une si belle réputation, Fénelon ne visait nullement à la gloire ; il ne songeait qu'à remplir du mieux qu'il lui était possible les devoirs de sa charge et de son état, ou à défendre des opinions qu'il croyait saines et salutaires. Être utile, édifier, telles étaient les seules fins qu'il se proposait. Il n'envisageait pas plus l'intérêt que la renommée.

Malgré la place brillante qu'il occupait à la cour, tout son revenu ecclésiastique ne consistait, au bout de plusieurs années, que dans le prieuré médiocre de Carenac que l'évêque de Sarlat, son oncle, lui avait résigné. Il resta six ans dans ce poste envié, sans demander ni recevoir aucune faveur pour lui ni pour les siens ; il se vit souvent

[1] Lettre LXXXVIII, de Bossuet à son neveu, *Œuvres*, liv. XII, p. 76.

[2] Déclaration en latin adressée au pape Innocent XII, par l'évêque de Meaux et par l'évêque de Chartres.

[3] *Réponse aux Rem. de M. l'évêque de Meaux*, X.

dans une situation très-gênée et très-embarrassée, n'eut toujours que le plus strict nécessaire [1], et cependant ne laissa jamais échapper un mot qui pût révéler ses besoins à madame de Maintenon ou au duc de Beauvilliers. Il expliquait ainsi au duc de Noailles le système de désintéressement qu'il s'était proposé :

« Vous n'aurez pas de peine à comprendre que je suis venu à la cour pour n'y avoir jamais aucune prétention, ni pour moi, ni pour les miens. Le peu de considération que j'y ai n'est fondée que sur la persuasion où l'on est que je veux y vivre sans intérêt. Il est juste de travailler à remplir cette attente, et à donner l'édification qu'on désire [2]. »

Il dépassa toutes les attentes et se concilia l'admiration de tout ce qu'il y avait déjà de plus vertueux à la cour ; mais en même temps il excita l'envie et la malveillance de ceux qui n'étaient pas capables d'imiter ses vertus. « Votre abbé de Fénelon, écrivait madame de Maintenon, est fort bien venu ici ; tout le monde ne lui rend pourtant pas justice : on le craint ; et il voudrait être aimé avec ce qu'il faut pour l'être [3]. » Celle qui allait devenir la femme de Louis XIV fut, dans ces années, tout au premier rang de ceux qui surent apprécier tous les mérites de Fénelon. Après son mariage, elle lui soumit les règlements qu'elle avait préparés pour l'institution de Saint-Cyr. Plus tard, elle alla jusqu'à lui demander de lui indiquer ses défauts, et à désirer de l'avoir pour directeur de sa conscience. Elle contribua beaucoup à attirer sur lui l'attention du roi, qui le fit recevoir en remplacement de Pellisson, à l'Académie, où d'ailleurs un usage constant appelait tous les précepteurs des princes de la famille royale, et qui enfin, en 1694, le nomma à l'abbaye de Saint-Valéry, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, situé dans le diocèse d'Amiens, en lui faisant une espèce d'excuse de ce qu'il lui donnait si peu, et si tard. Quelques mois après, l'archevêché de Cambrai étant venu à vaquer, Sa Majesté l'y nomma. Fénelon, délicat sur ses devoirs, se défendit de l'accepter, craignant de ne pouvoir concilier le soin d'un diocèse avec les fonctions de son emploi. Le roi lui dit que l'éducation du prince étant presque finie, il pourrait remplir alternativement les devoirs de précepteur et de prélat, tandis que les gens de mérite qu'il avait sous lui dans ces deux places suppléeraient à ses absences. Il céda enfin aux ordres du roi, à condition de passer neuf mois à Cambrai, et trois mois auprès des princes.

En acceptant l'archevêché de Cambrai, il remit l'abbaye de Saint-Valéry, sans la demander pour aucun de ses amis ni de ses parents.

[1] Voir, dans sa correspondance de ces années, les intéressants détails sur son ménage; en particulier dans les lettres à madame de Montmorency-Laval, sa cousine germaine, du 6 oct. 1689, du 31 mars 1691, et du 15 janv. 1693.

[2] Lettre du 26 oct. 1690.

[3] Lettre à madame de Saint-Géran, 20 déc. 1683.

Le roi en parut étonné, et le pressa de la garder. Mais il représenta que les revenus de son archevêché étant plus que suffisants, il se croyait dans le cas où les canons défendent la pluralité des bénéfices. Désintéressement dont peu de personnes eussent alors été capables, et qui faisait dire à l'archevêque de Reims le Tellier : *Vous allez nous perdre.*

Nous avons vu comment Fénelon se perdit lui-même, et comment il dut quitter cette cour dont il était un des plus brillants et des plus purs ornements.

Louis XIV, en donnant ordre au précepteur de ses petits-fils de se retirer dans son diocèse, lui fit dire de prendre tout le temps dont il aurait besoin pour arranger ses affaires. Fénelon ne profita point de cette permission ; il partit pour Cambrai dès le lendemain, et s'y dévoua immédiatement et sans réserve à ses devoirs d'évêque. En partant pour son exil, il avait dit au duc de Beauvilliers : « Il ne faut défendre l'amour désintéressé qu'avec un sincère désintéressement [1]. » Sa conduite justifia ces belles paroles. Il donna ses soins les plus assidus et les plus constants à former de dignes ministres pour son église. Chaque année, avec un zèle d'apôtre, il visitait une partie considérable de son diocèse. Les troubles mêmes de la guerre ne l'empêchaient pas de remplir ce pieux devoir, et il y trouvait une nouvelle occasion de déployer sa charité en profitant des égards que lui témoignaient les généraux ennemis pour procurer à ses diocésains, avec les secours de la religion, des soulagements temporels et l'affranchissement de bien des calamités auxquelles sont soumis les pays occupés par des armées. Pour avoir une idée du zèle et de la régularité avec lesquels l'archevêque-prince de Cambrai s'acquittait de ces visites pastorales, il suffirait de parcourir rapidement les diverses parties de sa correspondance, de regarder le titre de ses lettres, c'est-à-dire les lieux différents d'où elles sont datées.

L'admiration fut grande pour la conduite de Fénelon, et il en jouissait avec quelque orgueil :

« Le diocèse de Cambrai et tout le pays, écrivait-il à son agent de confiance à Rome, paraît toujours assez bien disposé à mon égard. Ce qui me revient de Paris, c'est que les honnêtes gens qui ne sont point livrés à la cabale ont meilleure opinion de moi que jamais. C'est précisément ce qui irrite le plus la cabale ; car ils n'ont rien décidé sur le fond de la doctrine, et, malgré l'humiliation qu'ils m'ont procurée, ils voient que ma personne est encore en état de les alarmer. Ils voudraient ou me réduire à revenir à eux par un aveu d'un égarement qu'ils ont eu raison de me reprocher, ou me diffamer sans ressource dans toute l'Église. Toute autre fin ne leur paraît pas une fin, et ils sont plus embarrassés dans leur triomphe que moi dans ma confusion [2]. »

Une lettre de l'abbé le Dieu, le secrétaire et l'enthousiaste admira-

[1] Lettre du 23 août 1697.
[2] Lettre à l'abbé de Chanterac, 24 avril 1699.

teur de Bossuet, écrite à madame de la Maisonfort, témoigne bien de l'universelle vénération dont jouissait dans son diocèse le grand prélat disgracié :

« Je m'en tiens à ce que j'ai vu dans Cambrai, où tout est à ses pieds. On est frappé de la magnificence de sa table, de ses appartements et de ses meubles ; mais, au milieu de tout cela, ce qui touche bien davantage, c'est la modestie et, à la lettre, la mortification de ce saint prélat. L'opulence de sa maison est pour la place qu'il remplit et pour des bienséances d'état : ce sont des dehors qui l'environnent; mais, dans sa personne, tout est simple et modeste comme auparavant. Ses manières mêmes et ses discours sont, comme autrefois, pleins d'affabilité : c'est, en effet, la même personne que j'ai eu l'honneur de pratiquer à Germigny, il y a dix-sept ou dix-huit ans et plus... Jugez si je suis content de mon voyage ! Ce n'est pas seulement les honneurs de la réception qui m'ont charmé, et dont je conserverai toute ma vie le souvenir avec la reconnaissance, mais c'est bien plus ce beau modèle des prélats en qui j'ai vu et admiré plus de choses que la réputation ne m'en avait appris. Aussi suis-je revenu avec une plus grande envie qu'auparavant de retourner quelque jour, s'il plaît à Dieu, et si je puis en obtenir la permission, pour en apprendre davantage. »

Ailleurs, il témoigne que Fénelon est *généralement estimé et aimé des petits et des grands*, non-seulement dans le Cambrésis, mais encore dans l'Artois, dans le Tournésis, dans toute la Flandre, et jusqu'à Bruxelles ; et que *partout où il se montre, il emporte aussitôt l'estime et l'approbation* [1].

L'humilité et la douceur magnanime avec lesquelles Fénelon adhéra publiquement au jugement du pape, ne pouvaient pas laisser le moindre doute sur sa bonne foi et sur la sincérité de sa soumission. Intérieurement, cependant, il persista de croire qu'il avait été mal compris, que « celui qui errait avait prévalu, que celui qui était exempt d'erreur (relativement à la question de la nature de la charité), avait été écrasé [2]. »

« Je puis bien, disait-il, par docilité pour le pape, condamner mon livre comme exprimant ce que je n'avais pas cru exprimer ; mais je ne puis trahir ma conscience pour me noircir lâchement moi-même sur des erreurs que je ne pensai jamais. Mentir pour s'excuser est un péché que nulle puissance ne peut nous obliger à commettre ; mais mentir pour reconnaître avoir été impie, quand on ne l'a jamais été, c'est le plus affreux des crimes dans un évêque : nulle puissance ne peut exiger de moi une si infâme prévarication. Le pape entend mieux mon livre que je n'ai su l'entendre : c'est sur quoi je me soumets ; mais, pour ma pensée, je puis dire que je la sais mieux que personne. C'est la seule chose qu'on peut prétendre savoir mieux que tout autre, sans présomption. Je ne puis donc ni dire qui n'est pas et que ma conscience rejette, et je n'ai garde de dire jamais rien d'équivoque à cet égard [3]. »

[1] *Journal* de le Dieu, sept. 1704.

[2] Lettre au P. Letellier.

[3] Lettre à l'abbé de Chanterac, 3 avr. 1699.

Il disait encore, des années plus tard, dans une lettre au P. Letellier, destinée à être mise sous les yeux de Louis XIV :

« Je supplie très-instamment et très-respectueusement le roi de demander au pape, mon supérieur, que Sa Sainteté lui apprenne ce qu'elle connaît de mes sentiments. Ce pontife si pieux, si éclairé, si zélé contre toute erreur, a vu mes écrits. Personne ne sait mieux que lui combien je suis opposé aux erreurs du quiétisme qu'on m'a imputées.

« Encore une fois je proteste devant Dieu que je ne veux jamais excuser ni directement ni indirectement les expressions de mon livre condamné; mais, pour mes sentiments personnels, j'ose espérer que le vicaire de Jésus-Christ ne dédaignera pas de répondre de leur pureté.

« Si le pape voulait néanmoins, pour une plus grande précaution, me faire encore expliquer à fond toute l'étendue de mes pensées sur la vie intérieure, je répondrais d'abord à toutes les questions avec tant d'exactitude, de précision et d'ingénuité, qu'il ne pourrait pas douter un moment de ce que j'ai au fond du cœur. J'irais de moi-même au-devant des moindres difficultés : plus il pousserait loin les questions, plus il me ferait plaisir. Je ne craindrais, dans cet éclaircissement, que de n'être pas assez connu jusque dans les derniers replis de ma conscience. Je ne chercherais qu'à être détrompé et corrigé, si par hasard je me trompe en quelque point, contre mon intention. J'ose dire qu'on ne trouverait en moi que la franchise et la docilité d'un enfant [1]. »

Il lui resta dans l'âme un fonds d'amertume contre la conduite de Bossuet.

« Rome a parlé, mon révérend père, écrivait-il à un religieux; c'est à moi à me soumettre et à m'humilier. Que M. de Meaux jouisse de sa victoire; il le peut : je ne l'en estimerai pas moins pour cela. Celui qui lit au fond des cœurs nous jugera un jour, et c'est à son tribunal que je l'attends [2]. »

Le Dieu, qui était allé rendre visite à Fénelon après la mort de son grand adversaire, remarque que l'archevêque de Cambrai se garda bien de dire jamais un mot au sujet de Bossuet, *ni en bonne ni en mauvaise part*, et lorsqu'on *fait parler* cet abbé *de la mort de M. de Meaux*, Fénelon, qui *demande nommément qui l'avait exhorté à la mort, ne dit pas le moindre mot à la louange* du défunt [3].

Il dut une fois, dans une lettre à un ami, s'expliquer sur son opinion et ses sentiments concernant Bossuet, mort depuis plusieurs années. Il lui accorde des éloges, mais que de réserves secrètes il y mêle !

« Vous ne me faites pas justice, Monsieur, écrit-il à M. de Sacy, si vous croyez que les louanges données aux talents de feu M. de Meaux et à ses écrits contre les protestants puissent me blesser. Ma délicatesse serait injuste, si elle allait jusqu'à cet excès. Mes vrais amis, loin de la flatter, devraient travailler à m'en corriger. Je ne suis pas, Dieu merci, dans cette disposition. Il

[1] Lettre du 27 juin 1712.

[2] Lettre au P. ***, 19 mars 1700.

[3] *Journal* de le Dieu, sept. 1704.

me semble qu'en toute occasion je loue sans peine et avec plaisir tout ce que je trouve de louable dans les ouvrages de ce prélat. Ceux qui me voient tous les jours pourraient vous dire que, quand on parle de théologie, de philosophie, de poésie ou d'éloquence, je tâche de faire bonne justice à un grand nombre de choses très-estimables que j'ai remarquées dans les ouvrages de M. de Meaux, ou que je me souviens de lui avoir ouï dire en conversation. Eh ! qui suis-je, pour vouloir empêcher qu'on loue tout ce qui est louable et utile? Ne dois-je pas moi-même le louer ? Ne me rendrais-je pas odieux, si les meilleures choses ne pouvaient attirer mes louanges, parce que celui qui les a dites avait quelque prévention contre moi ? Je prie Dieu de tout mon cœur pour sa personne ; je n'en parle jamais que pour approuver sans affectation beaucoup de choses excellentes qu'il a écrites. Je serais bien fâché que mes amis ne me parlassent pas naturellement, dans les occasions, avec la même justice et la même sincérité. Jugez par là, Monsieur, combien je suis éloigné de vouloir les gêner dans leurs pensées [1]. »

Non, Fénelon ne veut pas gêner les pensées des autres sur l'adversaire qui l'avait poussé si rudement, mais il laisse bien deviner les siennes ; et l'on aperçoit clairement que s'il ne garda pas de haine, du moins il n'oublia jamais.

Pendant plusieurs années il eut la force de se condamner à un silence absolu, malgré les vives réclamations de ses amis qui se plaignaient qu'il laissât reposer sa plume, et lui demandaient s'il « croyait donc pouvoir en conscience supprimer un aussi grand talent [2]. » Sachant qu'il avait de nombreux ennemis disposés à peser rigoureusement ses expressions les plus indifférentes, et à profiter de tout pour élever des doutes sur la sincérité de sa soumission au jugement qui avait condamné le livre des *Maximes*, il ne voulut pas qu'on vît rien de lui [3]. Mais enfin une occasion importante pour l'Église dont il s'agissait de proclamer l'autorité infaillible dans la condamnation des textes, le fit rentrer dans la lice. Vaincu, mais non sans gloire, dans la mémorable controverse sur le quiétisme, il fut engagé, deux ans plus tard, contre des hommes qui n'admettaient pas comme lui l'irréformable autorité des décisions dogmatiques émanées du souverain Pontife, dans une nouvelle lutte doctrinale où, à son tour, il devait apparaître comme l'oracle de l'Église. Un écrit janséniste, imprimé à Paris en 1702, et intitulé *Cas de conscience*, ranima les disputes suspendues pendant trente-quatre ans par la paix de Clément IX, en renouvelant la distinction du fait sur le livre d'avec le droit sur les propositions que les défenseurs de Jansénius avaient établie lors de la publication de la bulle de l'an 1653 qui condamnait cinq propositions de l'*Augustinus* comme hérétiques. Fénelon employa tout son talent et sut trouver une nouvelle énergie pour combattre cette distinction

1 Lettre du 24 déc. 1707.
2 Lettre du P. Lami, 3 fév. 1701.
3 Voir Lettre du 26 oct. 1701, au P. Lami.

du fait et du droit mainte fois condamnée par le Saint-Siége et par l'Église universelle. Il se proposa comme principal objet, dans les nombreux écrits qu'il publia successivement contre le jansénisme, d'établir victorieusement l'infaillibilité de l'Église sur le *fait* comme sur le *droit*, et de l'établir surtout par la tradition que les novateurs ne cessaient d'invoquer à l'appui de leurs opinions.

Les courtisans, en voyant l'ardeur de Fénelon à poursuivre un parti très-mal noté auprès de Louis XIV, lui supposèrent des vues de flatterie et d'ambition dont il était bien éloigné. Ce qui l'animait uniquement, c'était sa profonde aversion pour ces maximes « qui détruisent le libre arbitre, et par conséquent la règle fondamentale des mœurs, avec le bienfait de la Rédemption en faveur de tous les hommes[1] ;» c'était son indignation contre ces sectaires qui, formellement condamnés, « ont cru qu'il fallait éluder les bulles des papes et en rejeter les censures sur des sens forcés et chimériques, plutôt que de les laisser tomber sur les sens naturels qu'ils supposaient toujours être la pure doctrine de saint Augustin[2] . » Ce qui l'animait enfin, c'était la conviction, ardente chez lui, que les jansénistes étaient une espèce d'hérétiques non moins redoutables que les calvinistes :

« L'unique différence qui me paraît entre Calvin et vous, sur votre nécessité *relative et partielle*, leur disait-il à eux-mêmes, à propos d'une de leurs opinions sur la grâce, consiste en ce que Calvin, n'ayant plus rien à ménager avec les catholiques, parlait naturellement, et nommait en pleine liberté les choses par leur nom, sans rien déguiser, au lieu que votre parti, moins puissant et plus politique, est réduit à un langage forcé et captieux. Enfin voilà Jansénius, qui ne peut paraître catholique qu'en inventant cinq points chimériques et insoutenables, pour se distinguer de Calvin. Mais il ne trouve aucune ressource dans aucun de ces points tant vantés. Chacun d'eux lui échappe, dès qu'il y a recours. Colin le dément et le confond avec évidence sur chaque point. Ces cinq différences imaginaires ne servent qu'à démontrer la ressemblance la plus odieuse entre eux. Cet endroit suffit seul pour déshonorer Jansénius, son système et tout son parti[3]. »

Cette horreur qu'avait Fénelon pour *Jansénius, son système et son parti*, qu'appuyaient plus ou moins ouvertement une partie du clergé et même des évêques, comme le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, l'excitèrent à faire représenter vivement au roi les dangers qui menaçaient l'Église, et qu'il était de sa religion comme de sa politique de conjurer.

« Je vois, écrivait-il au confesseur de Louis XIV, un grand nombre d'impies, qui, méprisant toute religion, se passionnent néanmoins en faveur du jansénisme. Il ne faut pas s'en étonner. Le principe fondamental du jansénisme est

[1] *Instruct. pastor. sur le Cas de consc.*, XII.
[2] *Ibid.*, au commenc.
[3] *Instruct. pastor. sur le jansén.*, 1re part., 2e lettre.

qu'il *est nécessaire* que tout homme suive sans cesse son plus grand plaisir, qui le prévient inévitablement, et qui le détermine invinciblement au bien ou au mal. Les libertins sont charmés d'un principe si flatteur pour leurs passions les plus honteuses. Nous sentons bien, disent-ils, que le plaisir de ce qu'on nomme *mal* est sans comparaison plus fort en nous, que le plaisir languissant d'une vertu triste et mortifiante. Nous suivons donc le grand principe de saint Augustin et de ses plus savants disciples, en nous livrant sans pudeur ni remords aux plaisirs sensuels. Peut-on éviter un attrait inévitable? Peut-on vaincre un plaisir invincible? Peut-on ne faire pas ce qu'il est nécessaire qu'on fasse? De l'aveu de tous ces savants hommes, la concupiscence est aussi efficace par elle-même pour le vice, que la grâce l'est pour la vertu. Suivant ce principe, l'homme n'est jamais libre ni responsable d'aucune de ses actions : le plus grand plaisir est le ressort unique qui décide de tout pour les mœurs; et ce grand ressort, loin de dépendre de nous, nous tient toujours dépendants de lui. Tout châtiment est injuste, toute correction est ridicule. Voilà ce qui charme les libertins dans le jansénisme. L'opinion qui nie la liberté est maintenant à la mode, et on est ravi de la trouver si autorisée par un parti de grande réputation. Voilà ce que j'ai ouï dire à des libertins qui parlaient sans se contraindre. Tous ces impies favorisent les jansénistes par animosité contre la religion. Ils triomphent de ce que personne n'ose réfuter cette doctrine, qui réduit tout à l'attrait tout-puissant du plus grand plaisir. Ils disent que tous ceux qui rejettent cette doctrine sont des ignorants et des esprits faibles, ou de lâches politiques qui parlent contre leur persuasion [1]. »

Il montrait la rapidité terrible avec laquelle se répandait la contagion de ces doctrines qui, malgré leur apparente austérité, menaient au relâchement et à la licence :

« Les écrits pernicieux ne viennent pas seulement de la Hollande : on en imprime en France. De plus, nos frontières sont pleines d'émissaires du parti, qui font passer avec sûreté, de main en main, tout ce qu'ils veulent, depuis la Hollande jusqu'à Paris, et aux provinces les plus éloignées; nulle vigilance et nulle vigueur de police ne peut l'empêcher; c'est un fait si visible qu'il saute aux yeux. Les bons catholiques veulent-ils publier un écrit pour la défense de la foi? ils souffrent mille traverses. On le voit par l'exemple des deux évêques *(de Luçon et de la Rochelle)*. Le parti veut-il publier un libelle hérétique et séditieux? Paris et la France entière en sont inondés : on le débite impunément; il est applaudi. Il n'est donc que trop vrai qu'en voulant garder le silence, on ne fait taire que ceux qui sont obligés de parler, et qu'on n'empêche nullement de parler ceux qui devraient se taire [2]. »

Le roi avait cru prudent d'assoupir les discussions sur ces matières délicates et passionnantes. Le grand archevêque veut lui faire sentir la nécessité du combat contre des adversaires qu'aucune considération n'empêche d'élever la voix et d'étendre leur propagande avec une ardeur enhardie par le silence des catholiques soumis aux décisions de la papauté.

[1] Lettre au P. Letellier, 22 juill. 1712.
[2] *Ibid.*

« Jamais, dit-il encore au jésuite Letellier, rien ne m'a plus coûté, mon révérend père, que la démarche que je fais; mais je croirais trahir ma conscience, si je ne vous suppliais pas instamment de lire cette lettre au roi. J'avoue que rien n'est plus digne de sa sagesse, que de vouloir éviter les disputes publiques sur la religion. C'est un grand scandale : ceux qui le commencent sans nécessité sont inexcusables. Mais j'ose dire que toute la puissance du roi ne peut plus empêcher ce mal pour les questions du jansénisme. Sa Majesté voit par expérience que les défenseurs de la cause de l'Église savent lui obéir et se taire; mais les autres se prévalent du silence de ceux-ci pour écrire plus hardiment. Leurs chefs, réfugiés en Hollande, croient n'avoir plus rien à ménager du côté du roi, et sèment les libelles les plus impudents. Dans cet extrême péril de la foi, qui est-ce qui empêche qu'elle ne soit soutenue par plusieurs bons écrivains? Le pourra-t-on croire ? C'est un roi pieux et zélé pour la vérité, qui, par son amour pour la paix, fait taire la vérité même... J'avoue, ajoute-t-il, qu'il est bien douloureux au roi d'avoir ces disputes de religion à finir au dedans, pendant qu'il a une si forte guerre au dehors; mais j'ose dire que rien ne doit plus l'alarmer qu'une sédition presque universelle, qui semble préparer une guerre civile de religion, semblable à celle des huguenots du temps de nos pères. Qu'y a-t-il de plus dangereux, que de laisser prévaloir dans toute la nation une secte artificieuse et turbulente, que les serments mêmes ne peuvent arrêter? Le parti ne propose une fausse paix que pour achever de prévaloir et que pour attendre des temps de trouble [1]. »

Dans sa vive alarme pour la foi, il crut, malgré tout son esprit de douceur, devoir conseiller des mesures sévères de répression. On en voit le détail dans un mémoire latin qu'il envoya, en 1705, au cardinal Gabrielli, pour être lu au pape dans le plus grand secret, *clam legendum*. Il y représente le jansénisme comme bien plus dangereux que ne l'avait été le calvinisme à sa naissance, par le nombre et le crédit de ses partisans à la cour ; comme ayant envahi de vastes contrées qui s'étendent depuis la mer d'Angleterre jusqu'aux frontières de la basse Allemagne, et comme formant une ligue très-étroite avec les sectaires de France. Il y montre les nouveaux sectaires dociles aux ordres du père Quesnel, leur chef, réfugié en Hollande, bravant, dit-il, les foudres du Vatican, les ordonnances des évêques et les édits des rois, et entraînant dans leur perte les ordres religieux, les congrégations séculières, les universités, les évêques mêmes et les docteurs. Selon lui, le pape ne doit pas tarder davantage à suggérer au roi des moyens efficaces pour procéder à l'extirpation du jansénisme; et ces moyens sont : 1° d'exclure de toutes les grâces, de dépouiller de leurs emplois et dignités tous ceux qui seraient seulement suspects d'en protéger secrètement les partisans ; 2° d'exiger rigoureusement la signature du formulaire de tous les aspirants aux ordres sacrés, non-seulement en France, mais encore dans tous les autres États catholiques, afin qu'on ne pût plus dire que cette mesure n'a lieu que dans le royaume, et par un effet de la terreur qu'inspire le monarque; 3° de destituer tous les bénéficiers, tous les supérieurs de communautés qui s'y refuseraient ;

[1] Lettre au P. Letellier, ,6 janv. 1715.

4° d'excommunier tous les contumaces, après les trois monitions canoniques; 5° de traiter comme des hérétiques relaps ceux qui, après avoir signé purement et simplement, tenteraient d'éluder leur signature par une réserve quelconque, sans égard pour la distinction autorisée par la paix de Clément IX et les brefs d'Innocent XII, etc.

Jusqu'à la fin de sa vie Fénelon fut ainsi le plus ardent adversaire des soi-disant disciples de saint Augustin, et, la veille de sa mort, il demandait à Louis XIV, comme la grâce à laquelle il attachait le plus de prix, « que le roi eût la bonté de lui donner un successeur pieux et régulier, bon et *ferme contre le jansénisme, lequel est prodigieusement accrédité sur cette frontière.* »

Malgré ses préventions tenaces contre Fénelon, Louis XIV sut admirer le zèle de ce prélat pour la stricte orthodoxie, et il accueillit avec bienveillance les observations et les vues qu'à diverses fois, pendant les années 1711, 1712, 1713, 1714, il lui communiqua par le canal du père Letellier, pour l'extirpation des nouveautés et la pacification de l'Église.

Ces discussions, qui passionnèrent si longtemps les esprits, ont aujourd'hui beaucoup perdu de leur intérêt. Cependant on lira toujours comme de beaux monuments de polémique religieuse les principaux écrits de l'archevêque de Cambrai contre le jansénisme, telles que son *Instruction pastorale sur le Cas de conscience*, et surtout son *Instruction pastorale au clergé et au peuple de son diocèse, en forme de dialogue divisé en trois parties;* dont la première développe le système de Jansénius, sa conformité avec celui de Calvin sur la délectation, et son opposition à la doctrine de saint Augustin ; dont la seconde explique les principaux ouvrages de saint Augustin sur la grâce, l'abus que les jansénistes en font, et l'opposition de leur doctrine à celle des Thomistes ; dont enfin la troisième montre la nouveauté du système de Jansénius et les conséquences pernicieuses de cette doctrine contre les bonnes mœurs.

Cette forme de dialogue, employée dans une instruction pastorale, était une nouveauté en France ; Fénelon s'applique d'abord à en faire voir l'usage ancien dans l'Église et à en montrer tous les avantages.

« L'amour de la vérité et le zèle du salut des peuples, dit-il, firent employer, dès la naissance de l'Église, l'art des dialogues familiers, pour défendre le dépôt sacré de la foi. Pourquoi craindrions nous, mes très-chers frères, d'imiter dans cette excellente méthode les plus saints pasteurs et les plus savants défenseurs de la sainte doctrine ? Ils semblent avoir cherché le même avantage que Socrate trouvait en son temps dans ses dialogues rapportés par Platon. C'est celui de mener doucement les hommes à la vérité en leur faisant trouver au fond d'eux-mêmes, par de simples interrogations, ce qu'on ne peut leur enseigner par des leçons directes, sans révolter leur amour-propre.

« Toute l'antiquité la plus éclairée a cultivé heureusement ce genre d'écrire si insinuant. Les anciens voyaient par expérience qu'une longue et uniforme discussion des dogmes subtils et abstraits est sèche et fatigante. On y languit,

rien n'y délasse; un raisonnement en demande un autre, un auteur parle sans cesse tout seul. Le lecteur, rebuté de ne faire qu'écouter sans parler à son tour, lui échappe, ou ne le suit qu'à demi.

« Au contraire, faites parler tour à tour plusieurs hommes avec des caractères bien gardés, le lecteur s'imagine faire une véritable conversation, et non pas une étude. Tout l'intéresse, tout réveille sa curiosité, tout le tient en suspens. »

S'étendant complaisamment sur l'utilité du dialogue et sur l'agrément qu'il offre au lecteur ordinaire :

« Tantôt, dit-il un peu plus loin, il a la joie de prévenir une réponse et de la trouver dans son propre fonds. Tantôt il goûte le plaisir de la surprise, par une réponse décisive qu'il n'attendait pas. Ce que l'un dit le presse d'entendre ce que l'autre va dire. Il veut voir la fin, pour découvrir quel est celui qui répond à tout, et auquel l'autre ne peut donner une dernière réponse. Ce spectacle est une espèce de combat, dont il se trouve le spectateur et le juge. Telle est la force du *dramatique*.

« Si on doute du grand pouvoir de l'art du dialogue sur les hommes, on n'a qu'à se ressouvenir des profondes et dangereuses impressions que les *Lettres à un provincial* ont faites dans le public. L'auteur s'y est servi du jeu du dialogue, pour donner au lecteur les préventions les plus sérieuses. Il donne à une erreur affreuse je ne sais quoi de touchant et de gracieux. Il écarte toutes les épines et sème son chemin de fleurs. Le venin coule de sa plume avec une douceur flatteuse qui enchante l'esprit. Faut-il que les enfants de ténèbres soient plus ingénieux pour le mensonge, que les enfants de lumière ne le sont pour la vérité ? »

Après avoir prouvé que les évêques ont, dans tous les siècles, des exemples qui les autorisent pour donner cette forme à leurs instructions :

« Pourquoi, continue-t-il, ne tâcherions-nous donc pas de réveiller l'attention et la curiosité des lecteurs par une méthode si proportionnée à leur besoin, et si autorisée par la plus pure antiquité? Pouvons-nous craindre de donner à nos instructions pastorales une forme nouvelle et irrégulière, en suivant pas à pas cette foule de Pères de l'Église et de saints pasteurs?

« D'ailleurs, nous osons vous assurer, mes très-chers frères, que si vous voulez lire attentivement ces espèces de conversations, vous verrez, par une médiocre lecture, tout ce que le parti de Jansénius a répandu de plus éblouissant dans une infinité de libelles, depuis tant d'années. Vous y verrez l'erreur démasquée et ses subtilités clairement confondues. Vous serez étonnés de trouver dans ce parti tant de hauteur et tant de faiblesse. »

Grâce à cette forme piquante où excelle l'esprit souple de l'auteur des *Dialogues sur l'éloquence de la chaire* et des *Dialogues des morts*, grâce au soin qu'a le brillant controversiste d'avoir « recours à tout ce qui peut soulager le lecteur et lui rendre la vérité plus familière, » de descendre jusqu'à « parler par des espèces de paraboles, pour se propor-

tionner au besoin du troupeau [1], » on lit avec plaisir, par moments avec charme, cette longue instruction pastorale, malgré le sérieux et la subtilité de la question, malgré aussi quelques répétitions et des longueurs à peu près inévitables en pareille matière; et l'on se plaît à suivre le développement des raisons par lesquelles le savant archevêque confond et détruit « les principales subtilités d'un parti qui est ingénieux pour s'éblouir lui-même en éblouissant le public [2]. »

Littérairement, cette œuvre de victorieuse polémique mérite une belle place parmi les productions de Fénelon. A la logique la plus pressante et à la plus fine dialectique elle joint, comme tous les écrits de controverse du rival de Bossuet, les grâces de l'élocution la plus coulante, la plus naturelle et la plus riche.

Après avoir donné une idée des principaux écrits de Fénelon, nous ne pouvons omettre quelques détails sur son mérite comme orateur. Pendant son séjour à Paris et à Versailles, il y fit souvent entendre sa voix dans les églises, et il y acquit assez de réputation pour que la Bruyère, dans son discours de réception à l'Académie, parlant de Fénelon, reçu trois mois avant lui, ait pu dire :

« ... Après ce que vous avez entendu, comment osé-je parler, comment daignez-vous m'entendre? Avouons-le : on sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans la conversation. Toujours maître de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité, de délicatesse, de politesse; on est assez heureux de l'entendre, de sentir ce qu'il dit, et comme il le dit... »

De retour dans son diocèse, il prêchait régulièrement, et sans jamais se répéter, les carêmes dans quelques-unes des églises de sa ville, et, à certains jours solennels, dans son église cathédrale, et faisait toujours entendre sa voix aux populations des campagnes qu'il visitait dans ses tournées pastorales. Préférant à la gloire de l'éloquence le mérite d'instruire avec simplicité les fidèles confiés à son zèle et à sa charité épiscopale, il parlait de l'abondance de son cœur et s'abandonnait au feu de son talent naturel.

Non-seulement il ne s'occupait pas de régler à l'avance toutes ses paroles, mais à peine préméditait-il ses sermons : sa vraie préparation était la prière. Il était, comme Job, plein de discours, *plenus enim sum sermonibus* [3]. Sa manière de prêcher était tout apostolique, et il la proposait en modèle à ses prêtres.

« J'ai fait ici, écrivait-il à l'abbé Fleury, l'ouverture du jubilé, et j'ai déjà prêché deux fois. Il me paraît que cela fait plusieurs liens : je tâche de donner

[1] Conclusion de l'*Instruct. past. sur le jansén.*

[2] *Ibid.*

[3] Job, XXXII, 18.

aux peuples les vraies idées de la religion, qu'ils n'ont pas assez ; j'acquiers de l'autorité ; je les accoutume à des maximes qui autorisent les bons confesseurs ; enfin je donne aux prédicateurs l'exemple de ne chercher ni arrangement ni subtilité, et de parler précisément d'affaires [1]. »

Les manuscrits originaux d'un très-grand nombre de sermons de Fénelon, ou plutôt de plans de sermons, montrent qu'il se contentait de jeter rapidement sur le papier les principaux traits, et quelquefois en mots abrégés. Ceux, en petite quantité, qu'on a imprimés, sont les ébauches de quelques discours qu'il avait composés dans sa jeunesse, pour des circonstances particulières.

Ces discours si peu préparés respirent souvent toute la suavité, toute la grâce et toute l'imagination du *Télémaque*, comme dans ce passage d'un *Sermon pour la profession d'une religieuse* :

« Croyez, ma chère sœur, et vous recevrez selon la mesure de votre foi ; commencez par la foi courageuse, et par le pur amour qui ne réserve rien de sensible. Ne craignez rien dans cette privation ; donnez, donnez à Dieu. Après tout, que lui donnerez-vous? L'écume dont la tempête se joue, la fumée que le vent emporte, le songe que le réveil dissipe, la vanité des vanités, qui vous rendrait non-seulement coupable, mais encore malheureuse dès cette vie. »

Ce que Fénelon a laissé de plus beau comme éloquence oratoire est le *Discours prononcé au sacre de l'électeur de Cologne*, dans l'église de Saint-Pierre, à Lille, le 1er mai 1707. Ce discours d'appareil pour une grande cérémonie, prononcé en présence du duc de Bavière, frère de l'électeur de Cologne, est le seul sermon qu'il ait composé par écrit et selon la méthode ordinaire, et il suffit pour faire juger de la gloire que Fénelon aurait pu s'acquérir dans la chaire chétienne. « La première partie du discours pour le sacre de l'électeur de Cologne, dit le cardinal Maury [2], est écrite avec l'énergie et l'élévation de Bossuet ; la seconde suppose une sensibilité qui n'appartient qu'à Fénelon. » Les extraits que nous offrons à la suite de notre étude montreront que cet éloge n'a rien d'exagéré.

Fénelon expose, dans ses *Dialogues sur l'éloquence de la chaire*, des idées sur le ministère de la parole assez contraires à la pratique la plus habituelle de son temps. La principale de ces idées est que les prédicateurs ne doivent point se composer des discours qui aient besoin d'être appris et débités par cœur, et qu'ils doivent se borner à méditer profondément leur sujet.

Du reste, cette improvisation méditée, qui n'était pas la méthode des Mascaron, des Bourdaloue, des Fléchier, des Massillon, était celle de leur maître à tous, de Bossuet.

« Au travail, nous apprend son secrétaire, il jetait sur le papier son dessein,

[1] Lettre du 19 mars 1696.

[2] *Notice sur Fénelon.*

son texte, ses preuves, en français ou en latin indifféremment, sans s'astreindre ni aux paroles, ni au tour de l'expression, ni aux figures : autrement, lui a-t-on ouï dire cent fois, son action aurait langui et son discours se serait énervé.

« Sur cette matière informe il faisait une méditation profonde dans la matinée du jour qu'il avait à parler, et le plus souvent sans rien écrire davantage, pour ne se pas distraire, parce que son imagination allait bien plus vite que n'aurait fait sa main.

« Maître de toutes les pensées présentes à son esprit, il fixait dans sa mémoire jusqu'aux expressions dont il voulait se servir, puis, se recueillant l'après-dînée, il repassait son discours dans sa tête, le lisant des yeux de l'esprit, comme s'il eût été sur le papier ; y changeant, ajoutant et retranchant comme l'on fait la plume à la main. Enfin monté en chaire, et dans la prononciation, il suivait l'impression de sa parole sur son auditoire, et soudain, effaçant volontairement de son esprit ce qu'il avait médité, attaché à sa pensée présente, il poussait le mouvement par lequel il voyait sur le visage les cœurs ébranlés ou attendris. »

Fénelon, tout pénétré, comme Bossuet, du pur esprit des Pères, s'indigne contre l'abus du bel esprit s'étalant dans la chaire.

« Pendant, s'écrie-t-il, qu'il y a tant de besoins pressants dans le christianisme, pendant que le prêtre, qui doit être l'homme de Dieu préparé à toute bonne œuvre, devrait se hâter de déraciner l'ignorance et les scandales du champ de l'Église, je trouve qu'il est fort indigne de lui qu'il passe sa vie dans son cabinet à arrondir des périodes, à retoucher des portraits et à inventer des divisions ; car dès qu'on s'est mis sur le pied de ces sortes de prédicateurs, on n'a plus le temps de faire autre chose, on ne fait plus d'autre étude, ni d'autre travail. »

Il appuie ses propres observations de celles des anciens, et s'en sert pour mieux stimuler les ministres de l'Évangile à fuir ces brillants de la diction condamnés même par des païens. Après avoir cité Socrate reprenant et ridiculisant le faste et les vaines recherches des rhéteurs et des sophistes de son temps :

« Ne croyez-vous pas entendre, demande-t-il, un homme de notre siècle qui voit ce qui s'y passe, et qui parle des abus présents ? Après avoir entendu ce païen, que direz-vous de cette éloquence qui ne va qu'à plaire et qu'à faire de belles peintures, lorsqu'il faudrait, comme il dit lui-même, brûler, couper jusqu'au vif, et chercher sérieusement la guérison par l'amertume des remèdes et par la sévérité du régime ? »

Entre toutes les vues pleines de sagesse pratique dont sont remplis les *Dialogues sur l'éloquence*, on doit particulièrement remarquer ces souhaits de Fénelon sur l'enseignement régulier et suivi que les prédicateurs devraient donner au peuple :

« Je voudrais, dit-il, qu'un prédicateur expliquât assidûment au peuple, outre tout le détail de l'Évangile et des mystères, l'origine et l'institution des sacrements, les traditions, les disciplines, l'office et les cérémonies de l'Église. Toutes ces instructions affermiraient la foi, donneraient une haute idée de la religion,

et feraient que le peuple profiterait pour son édification de tout ce qu'il voit dans l'Église; au lieu qu'avec l'instruction superficielle qu'on lui donne, il ne comprend presque rien de tout ce qu'il voit, et il n'a même qu'une idée très-confuse de ce qu'il entend dire au prédicateur. »

Les idées que Fénelon a développées dans les *Dialogues sur l'éloquence de la chaire* n'ont pas été toutes admises sans conteste, et on a fait sur plusieurs points de détail de cet ouvrage des critiques dont quelques-unes ont de la valeur. On lui a reproché en particulier des observations hasardées sur les orateurs anciens [1]. Le goût peut se plaindre aussi de rencontrer bien des faux brillants dans un ouvrage où ils sont si souvent condamnés, et où la belle simplicité est tant recommandée. Mais, en somme, ces dialogues, imitation naturelle du *Gorgias* de Platon, et application la plus heureuse de la méthode socratique, passent avec justice pour l'un des ouvrages de critique les plus originaux dans notre langue, bien que l'auteur les ait composés, selon l'opinion la plus plausible, pendant sa jeunesse, et probablement dans l'unique vue de se rendre compte à lui-même des vrais principes sur l'éloquence de la chaire, et qu'il en ait fait si peu de cas qu'il les oublia bientôt, et qu'ils ne furent recueillis et imprimés que longtemps après sa mort.

Un autre écrit posthume de Fénelon, devenu justement classique, est assez connu de tous pour qu'il nous suffise de le mentionner ; c'est la célèbre lettre *Sur les occupations de l'Académie française*, qu'il écrivit de Cambrai à cette illustre compagnie qui, occupée alors de la seconde édition de son *Dictionnaire*, avait chargé M. Dacier, son secrétaire perpétuel, de demander à l'auteur du *Télémaque* ses avis sur le plan qu'elle devait suivre. Dans sa réponse, modèle achevé de critique lumineuse et de style vif et rapide, Fénelon engage l'Académie à étendre ses vues. Il lui recommande d'achever le dictionnaire, de publier une grammaire, d'enrichir la langue par l'introduction de termes étrangers empruntés aux langues vivantes ou aux langues mortes et par le retour au vieux langage, de diriger le talent des écrivains par des traités de rhétorique, de poétique, de tragédie, de comédie et d'histoire; et lui-même il jette sur le papier, tout en passant, les principales idées et le plan de ces divers ouvrages. Ainsi la langue serait fixée, la grammaire serait établie, les genres littéraires seraient définis et constitués par arrêts de la savante compagnie, tribunal suprême dont les attributions seraient de donner l'unité, et à défaut de la fixité, une stabilité durable à la langue, d'arrêter des lois certaines et de les imposer aux écrivains. Il y a dans tout cela, comme dans les idées politiques de Fénelon, quelque chose

[1] Voy. ce que dit Gilbert, homme instruit et d'un jugement ferme quoique rigoureux, dans ses *Observations adressées à M. Rollin* sur son *Traité de la manière d'étudier et d'enseigner les belles-lettres*, 1727 ; et dans son *Jugement des savants sur les auteurs qui ont écrit de la rhétorique*, 1718.

d'un peu chimérique. L'Académie n'était pas en état de remplir la fonction que lui destinait un génie qui n'était pas suffisamment pratique, et il ne dépend ni d'un homme ni d'une réunion de quelques hommes d'introduire des modifications dans une langue. D'ailleurs la *Lettre à l'Académie française* est remplie d'idées élevées et d'observations aussi justes que fines.

Dans une étude sur les œuvres de Fénelon, ses lettres ne sauraient être passées sous silence. Elles forment même une des parties non-seulement les plus curieuses, mais les plus précieuses de ses écrits.

« C'est dans la correspondance religieuse de Fénelon avec les gens du monde, dit un illustre évêque et académicien de nos jours, qu'il faut surtout étudier ce grand homme : c'est là qu'on découvre toutes les hautes et aimables qualités de cette belle âme, les trésors cachés et tous les secrets de ce cœur incomparable. Tous ses plus beaux ouvrages ne le font connaître qu'imparfaitement; sa correspondance seule le révèle tout entier, parce qu'il ne songe jamais à s'y cacher ni à s'y faire connaître. C'est, tour à tour, l'imagination la plus riante, les grâces les plus vives et les plus légères, l'onction la plus élevée et la plus touchante, la piété la plus pure, les conseils les plus sages et les plus délicats, les leçons les plus douces et les plus fortes, les exhortations les plus entraînantes, quelquefois même l'autorité la plus auguste et la plus sacrée ; et toujours le plus délicieux abandon, la sensibilité la plus exquise, la plus noble simplicité, la naïveté même et la conduite la plus aimable [1]. »

Les noms seuls des personnes à qui s'adressent les lettres de Fénelon, dont la réputation s'était répandue comme de proche en proche dans le monde entier, suffisent pour faire comprendre l'importance historique de cette grande correspondance. Les papes Innocent XII et Clément XI, les cardinaux Gabrielli, Fabroni, de Noailles, de Rohan, de Bissy; les nonces de France, de Cologne, de Bruxelles; des savants et des académiciens distingués, comme la Mothe et Sacy; les PP. Lachaise et Letellier, confesseurs du roi; les supérieurs des missions étrangères et de la compagnie de Saint-Sulpice; toute la famille du grand Colbert, le marquis de Seignelai, ses sœurs, les duchesses de Beauvilliers, de Chevreuse, de Mortemart; ses beaux-frères, les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, M. Colbert, archevêque de Rouen; des maréchaux de France et des ministres de Louis XIV; des femmes qui tenaient un haut rang à la cour, comme la comtesse de Grammont, la sœur du piquant conteur Hamilton, et celle qui occupait la première place entre toutes, madame de Maintenon ; enfin Louis XIV lui-même, tels sont les correspondants de l'illustre archevêque.

Le style de Fénelon, dans sa correspondance, brille partout d'images insensibles ou développées, comme dans les lignes suivantes :

« Vous auriez grand besoin de certaines heures libres, où vous pussiez vous recueillir. Tâchez de les dérober, et comptez que ces petites rognures de vos

[1] Mgr Dupanloup, *le Christianisme présenté aux hommes du monde*, par Fénelon. Disc. prél., p. LXXXVIII.

journées seront le meilleur de votre bien. Surtout, madame, sauvez votre matin, et défendez-le comme on défend une place assiégée. Faites des sorties vigoureuses sur les importuns; nettoyez la tranchée, et puis, renfermez-vous dans votre donjon. L'après-dînée *même* est trop longue *même* pour ne reprendre point haleine [1]. »

Quelques légères négligences échappées à la rapidité de la plume n'ôtent rien au charme de ce brillant style. Il est encore plus éclatant d'imagination dans d'autres lettres, comme dans ce passage :

« Qu'elle ne se défie point de Dieu, dit-il en écrivant à une demoiselle du monde [2], et il saura mesurer ses douleurs avec la patience qu'il lui donnera : il n'y a que celui qui a fait les cœurs, et qui les refait par sa grâce, qui sache ces justes proportions. L'homme en qui il les observe les ignore; et ne connaissant ni l'étendue de l'épreuve future, ni celle du don de Dieu préparé pour la soutenir, il est dans une tentation de découragement et de désespoir. C'est comme un homme qui n'a jamais vu la mer, et qui, étant sur un rivage sans pouvoir fuir à cause d'un rocher escarpé, s'imaginerait que la mer qui, remontant, pousserait ses vagues vers lui, l'engloutirait bientôt. Il ne verrait pas qu'elle doit s'arrêter à une certaine borne précise que le doigt de Dieu lui a marquée, et il aurait plus de peur que de mal.

« Dieu fait de l'épreuve du juste comme de la mer; il l'enfle, il la grossit, il nous en menace, mais il borne la tentation. *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis* [3]. »

Il dit encore avec autant de charme, écrivant à la même personne :

« A mesure que la lumière croît, on se trouve plus corrompu qu'on ne croyait, on est tout étonné de son aveuglement passé, et on voit sortir du fond de son cœur, comme d'une caverne profonde, une infinité de sentiments honteux, semblables à des reptiles sales et pleins de venin. On n'aurait jamais cru les porter dans son sein, et on a horreur de soi, à mesure qu'on les voit sortir. »

Souvent ces images plaisent d'autant plus qu'elles sont aussi neuves que naturelles :

« La perfection supporte facilement l'imperfection d'autrui ; elle se fait tout à tous. Il faut se familiariser avec les défauts les plus grossiers dans de bonnes âmes, et les laisser tranquillement jusqu'à ce que Dieu donne le signal pour les leur ôter peu à peu; autrement on arracherait le bon grain avec le mauvais. Dieu laisse dans les âmes les plus avancées certaines faiblesses entièrement disproportionnées à leur état éminent, comme on laisse des morceaux de terre qu'on nomme *témoins*, dans un terrain qu'on a rasé, pour faire voir, par ces restes, de quelle profondeur a été l'ouvrage de la main des hommes. Dieu laisse aussi dans les plus grandes âmes des *témoins* ou restes de ce qu'il en a ôté de misère [4]. »

[1] Lettre à une demoiselle qui vivait dans le monde, et qui faisait ses devoirs de piété.

[2] I Cor., x, 13.

[3] Lettre à la comtesse de Grammont, 11 juin 1689.

[4] Lettre à une demoiselle, etc.

On rencontre dans cette correspondance, généralement très-sérieuse, quoique toujours de la plus douce lecture, des traits pleins de grâce légère et d'aimable gaieté. Ainsi, dans le récit de sa pompeuse entrée à Carenac (22 mai 1861); ainsi encore dans ce fragment d'une lettre à madame de Maintenon (septembre 1695), sur les usages singuliers des couvents de filles du diocèse de Cambrai :

« Vous prenez soin d'une grande communauté de filles, et vous avez intérêt d'avoir devant les yeux des modèles de perfection : en voici un pour la discipline régulière, que je vous propose. Chaque religieuse des abbayes nobles de ce pays est fondée en coutume d'aller passer tous les ans un mois dans sa famille et de visiter toute sa parenté; c'est une civilité réglée. Quand j'arrive dans un couvent, la supérieure vient au-devant de moi, pour me recevoir dans la rue. On reçoit tous les étrangers dans des parloirs extérieurs, sans grilles ni clôture. Pour moi, en arrivant, on me mène à l'église, au chœur, au cloître, au dortoir, enfin au réfectoire, avec toute ma compagnie. Alors la supérieure me présente un verre : nous buvons ensemble, elle et moi, à la santé l'un de l'autre. La communauté m'attaque aussi; mon grand vicaire et mon clergé viennent à mon secours : tout cela se fait avec une simplicité qui vous réjouirait. Malgré cette liberté grossière, ces bonnes filles vivent dans la plus aimable innocence ; elles ne reçoivent presque jamais de visites que de leurs parents; les parloirs sont déserts, le monde y est parfaitement ignoré, et il y règne une rusticité très-édifiante. On ne raffine point ici en piété, non plus qu'en autre chose : la vertu est grossière comme l'extérieur, mais le fond est excellent. Dans la médiocrité flamande, on est moins bon et moins mauvais qu'en France; le vice et la vertu ne vont pas si loin; mais le commun des hommes et des filles de communauté est plus droit et plus innocent. »

La grâce et l'agrément éclatent particulièrement dans son aimable correspondance avec le chevalier Destouches, pendant des années (1711-1714) où cependant son cœur fut déchiré par de si amers chagrins. Avec un bon sens vif et brillant, il y insinue à ce mondain épris de Virgile les conseils les plus utiles, les plus moraux, et même les plus chrétiens, en ne citant que Virgile et Horace.

Fénelon, dans sa correspondance, en particulier dans ses lettres à madame de Grammont, emprunte volontiers ses comparaisons à la nature, à l'enfance, aux nourrices, aux agneaux, aux fleurs et au miel; idées toujours gracieuses, pourvu qu'on n'en abuse pas. Fénelon les prodigue peut-être un peu trop. On lui a reproché l'emploi assez fréquent de termes trop enfantins comme on en passe à saint François de Sales, mais qui sont déplaisants sous une plume châtiée et dans le sérieux du grand siècle; par exemple, quand il dit à madame de Grammont : « Il faut vous *apetisser*, vous faire enfant, vous *emmaillotter* et vous *donner de la bouillie;* vous serez encore une *méchante enfant.* » On peut aussi trouver que parfois ses expressions sentent la gentillesse, et même ont une teinte de miévrerie. Ainsi, dans une lettre à la même comtesse, après ces charmantes images : « Il y a une foule de petits soucis voltigeants qui viennent chaque matin à votre réveil, et qui ne

vous quittent plus jusqu'au soir, » il ajoutera, en poussant trop son idée : « *Ils se relayent pour vous agiter. Plus on est à la mode, plus on est à la merci de ces lutins.* Voilà ce qu'on appelle la vie du monde... »

La correspondance de Fénelon est extrêmement précieuse pour l'étude de son caractère. Ce grand évêque, si doux et si indulgent, connaissait à fond toute la malice et toutes les misères des hommes, et ne se faisait aucune illusion sur leur compte. « Il faut, disait-il, aimer les hommes et leur faire du bien malgré leurs défauts. Il ne faut rien attendre d'eux que de l'ingratitude, et les servir sans intérêt [1]. » Et avec un désillusionnement plus amer encore : « Il faut prendre des hommes ce qu'ils donnent, comme des arbres les fruits qu'ils portent : il y a souvent des arbres où l'on ne trouve que des feuilles et des chenilles [2]. » « J'ai pitié des hommes, dit-il ailleurs, quoiqu'ils ne soient guère bons. »

Ce sentiment de la profonde et incurable misère des hommes revient à chaque instant dans la correspondance de Fénelon :

« Je suis fort aise, mon cher bonhomme, écrit-il à Destouches, de ce que vous êtes content d'une de mes lettres qu'on vous a fait lire. Vous avez raison de dire et de croire que je demande peu de presque tous les hommes. Je tâche de leur rendre beaucoup et de n'en attendre rien. Je me trouve fort bien de ce marché à cette condition. Je les défie de me tromper. Il n'y a qu'un très-petit nombre de vrais amis sur qui je compte, non par intérêt, mais par pure estime, non pour vouloir tirer aucun parti d'eux, mais pour leur faire justice en ne me défiant point de leur cœur. Je voudrais obliger tout le genre humain, et surtout les honnêtes gens; mais il n'y a presque personne à qui je voulusse avoir obligation. Est-ce par hauteur et par fierté que je pense ainsi? Rien ne serait plus sot et plus déplacé; mais j'ai appris à connaître les hommes en vieillissant, et je crois que le meilleur est de se passer d'eux sans faire l'entendu. »

Qu'on rapproche de ces fragments de lettres ce passage d'un de ses ouvrages de spiritualité, qui éclaire d'une si triste lueur le fond de l'âme humaine :

« Un voyageur qui marche dans une vaste campagne fort unie ne voit rien au delà d'une petite hauteur qui termine l'horizon bien loin de lui. Est-il arrivé à cette hauteur, il découvre d'abord une nouvelle étendue de pays aussi vaste que la première. Ainsi dans la voie du dépouillement et du renoncement à soi-même on s'imagine découvrir tout d'un premier coup d'œil, on croit qu'on ne réserve rien, et qu'on ne tient ni à soi ni à autre chose; on aimerait mieux mourir que d'hésiter à faire un sacrifice universel. Mais dans le détail journalier Dieu nous montre sans cesse de nouveaux pays. On trouve dans son cœur mille choses qu'on aurait juré n'y être pas. Dieu ne nous les montre qu'à mesure qu'il les fait sortir. C'est comme un abcès qui crève; le moment auquel il crève est l'unique qui fait horreur. Auparavant on le portait sans le sentir, et on ne croyait pas l'avoir; on l'avait pourtant, et il ne crève qu'à cause qu'on l'avait.

[1] *Dialog. des morts*, XVIII.

[2] *Lett. spirit.*, 125, édit. S. Sulp.

Quand il était caché, on se croyait sain et propre ; quand il crève, on sent l'infection du pus. Le moment où il crève est salutaire, quoiqu'il soit douloureux et dégoûtant. Chacun porte au fond de son cœur un amas d'ordure, qui ferait mourir de honte si Dieu nous en montrait tout le poison et toute l'horreur; l'amour-propre serait dans un supplice insupportable. Je ne parle pas ici de ceux qui ont le cœur gangrené par des vices énormes; je parle des âmes qui paraissent droites et pures [1]. »

On voit par les lettres intimes de Fénelon que, si toute sa conduite extérieure respirait le calme et la résignation, son âme était navrée, et que toute joie en était exilée pour jamais. Il se plaint constamment de la sécheresse de son cœur et de sa vie, surtout dans ses lettres au duc de Chevreuse, ce vertueux ami qui, pendant les dix-sept années de l'exil de Fénelon, fut l'ordinaire canal par lequel il communiquait avec son cher élève le duc de Bourgogne :

« Je suis dans une paix sèche et amère, où ma santé augmente avec le travail [2]. — Je vis au jour la journée assez sèchement, et avec diverses sujétions extérieures qui m'importunent; mais je m'amuse dès que je puis et que j'ai besoin de me délasser [3]. — J'ai aujourd'hui le cœur en paix sèche et amère ; le demain m'est inconnu : Dieu le fera à son bon plaisir, et ce sera toujours le pain quotidien. Il est quelquefois bien dur et bien pesant à l'estomac [4]. — Pour moi, mon cœur est sec et languissant : la vie ne me fait aucun plaisir ; mais il faut toujours aller en avant, et être chaque jour ce qu'il plaît à Dieu [5]. — Ma vie est triste et sèche comme mon corps; mais je suis dans je ne sais quelle paix languissante. Le fond est malade et il ne peut se remuer sans une douleur sourde [6]. »

Le grand archevêque a tant besoin d'épancher son cœur, et il répète si souvent les expressions de langueur et de sécheresse, qu'on sent combien son mal est profond. Il écrit à une de ses pénitentes les plus chères :

« Pour moi, je suis dans une paix sèche, obscure et languissante; sans ennui, sans plaisir, sans pensée d'en avoir jamais aucun, sans aucune vue d'avenir en ce monde; avec un présent insipide et souvent épineux, avec un je ne sais quoi qui me porte, qui m'adoucit chaque croix, qui me contente sans goût. C'est un entraînement journalier; cela a l'air d'un amusement par légèreté d'esprit et par indolence. Je vois tout ce que je porte, mais le monde me paraît comme une mauvaise comédie qui va disparaître dans quelques heures. Je me méprise encore plus que le monde; je mets tout au pis-aller ; et c'est dans le fond de ce pis-aller pour toutes les choses d'ici-bas que je trouve la paix. Il me semble encore que Dieu me traite trop doucement, et j'ai honte d'être tant

[1] *Instructions et avis*, etc., XXXIII.
[2] Lettre au duc de Chevreuse, 31 août 1699.
[3] Au même, même année.
[4] *Lett. spirit.*, lettre CXXVI. Édit. S. Sulp.
[5] *Ibid.*, lett. CXXVIII.
[6] *Ibid.*, lett. CXL.

épargné; mais ces pensées ne me viennent pas souvent, et la manière la plus fréquente de recevoir mes croix est de les laisser venir et passer, sans m'en occuper volontairement. C'est comme un domestique indifférent, qu'on voit entrer et sortir de sa chambre, sans lui rien dire [1]. »

Il pousse encore plus loin ses aveux dans une autre lettre à la même comtesse de Montberon, où l'on entend comme l'écho d'un désespoir à grand'peine comprimé par la piété :

« Je n'ai rien à vous dire aujourd'hui de moi ; je ne sais qu'en dire ni qu'en penser. Il me semble que j'aime Dieu jusqu'à la folie, quand je ne cherche point cet amour; si je le cherche, je ne le trouve plus. Ce qui me paraît vrai en le pensant d'une première vue, devient un mensonge dans ma bouche, quand je le veux dire. Je ne vois rien qui soulage mon cœur, et si vous me demandiez ce qu'il souffre, je ne vous saurais l'expliquer. Je ne désire rien ; il n'y a rien que j'espère ni que j'envisage avec complaisance. Mon état ne me pèse point, et je suis tourmenté de mille bagatelles. D'un autre côté, les moindres bagatelles m'amusent, mais le cœur demeure sec et languissant. *Dans le moment que j'écris ceci, il me paraît que je mens.* Tout se brouille. Dans ces changements perpétuels, je ne sais quoi ne change point, ce me semble [2]. »

Quelle désolation intérieure, quel accablement de tristesse dans cette âme qu'on est accoutumé à se représenter constamment douce, calme et reposée !

Il adore la volonté de Dieu, mais il ne peut retenir le cri de sa douleur : « Oh ! que je souffre, écrit-il à un de ses neveux, et que j'aime la volonté qui me fait souffrir [3] ! »

Le fardeau lui semble trop lourd pour ses forces :

« Je suis dans une honteuse lassitude des croix. Il me semble qu'il ne me reste plus ni force ni haleine pour respirer dans la souffrance. La croix me fait horreur, et ma lâcheté m'en fait aussi. Je suis, entre ces deux horreurs, à charge à moi-même. Je frémis toujours par la crainte de quelque nouvelle occasion de souffrance. Ce n'est pas vivre que de vivre ainsi; mais qu'importe? Notre vie ne doit être qu'une mort lente. Il n'y a qu'à se délaisser à la volonté toute-puissante qui nous crucifie peu à peu [4]. »

Il dit encore dans la même lettre :

« Il y a en moi, ce me semble, un fonds d'intérêt propre et une légèreté dont je suis honteux. La moindre chose triste pour moi m'accable ; la moindre qui me flatte un peu me relève sans mesure. Rien n'est si humiliant que de se trouver si tendre pour soi, si dur pour autrui, si poltron à la vue de l'ombre d'une croix, et si léger pour secouer tout à la première lueur flatteuse. »

Il n'y a que les âmes profondément religieuses qui se jugent avec

[1] Lettre à la comtesse de Montberon, 29 janv. 1720.
[2] Lettre du 20 nov. 1701.
[3] Lettre à l'abbé de Beaumont, 7 nov. 1710.
[4] *Lett. spirit.*, CLIII.

cette sévérité, et savent ainsi s'humilier et s'épouvanter de leurs misères cachées.

Puisque nous en sommes à parler du caractère de Fénelon, et que nous l'avons montré sous des aspects habituellement peu étudiés, disons encore un mot sincère sur cette modération et cette tolérance dont on a tant parlé, mais sur lesquelles beaucoup de personnes se font des idées fausses.

Dans la conclusion d'un de ses plus vigoureux écrits contre le jansénisme, il dit avec une douceur tout évangélique :

« A Dieu ne plaise que nous nous élevions ici avec un zèle amer contre les défenseurs de Jansénius! Dieu sait jusqu'à quel point nous craignons toute préoccupation et toute partialité. Mais ce n'est point être préoccupé, que de se soumettre humblement aux décisions de l'Église, et ce n'est point être partial, que de vouloir que chacun s'y soumette. Il ne s'agit ni d'Apollo ni de Céphas, mais de Jésus-Christ, qu'on écoute en écoutant le corps des pasteurs. Malheur à nous si nous cherchions à plaire aux hommes, lorsque nous ne devons avoir en vue que la vérité éternelle! *Si hominibus placerem, servus Christi non essem*[1]. La charité ne pense point le mal, et croit facilement le bien. Loin d'éclater contre quelque particulier qui aurait, avec de la bonne foi et de la docilité pour l'Église, quelque prévention pour la doctrine de Jansénius, nous ne songerions qu'à soulager son cœur, et qu'à l'attendre pour le détromper peu à peu. Nous nous oublierions nous-même plutôt que d'oublier jamais cette aimable leçon de l'Apôtre[2] : *Infirmum autem in fide assumite, non in disceptationibus cogitationum.* « *Recevez avec ménagement celui qui est faible dans la foi, sans* « *entrer dans des disputes de pensées.* » Nous mourrions content, si nous avions vu les défenseurs de Jansénius doux et humbles de cœur tourner leurs talents et leurs travaux en faveur de l'autorité qu'ils combattent[3]. »

Il recommandait aux autres la modération dont il donnait l'exemple :

« Je voudrais, écrivait-il au duc de Beauvilliers, qu'on évitât soigneusement divers écueils, en réprimant la cabale des jansénistes :

1° Il ne faut les attaquer jamais dans des choses légères ou obscures. Ce qui a le plus prévenu beaucoup d'honnêtes gens en leur faveur, c'est qu'on a cru qu'on attaquait un vain fantôme, qu'on soupçonnait témérairement des personnes les plus innocentes, et qu'on voulait trouver en eux des erreurs que personne n'avait jamais ouïes. Ce serait fortifier ce préjugé, que d'entamer l'affaire par quelque endroit douteux ou peu important.

2° Il faut les attaquer, ou, pour mieux dire, les réprimer avec modération dans les choses même où ils sont évidemment répréhensibles. Une conduite ardente ou dure et rigoureuse même pour la vérité, est un préjugé qui déshonore la meilleure cause. Par exemple, ce qu'on a fait contre madame la comtesse de Grammont ne me paraît pas assez mesuré. Dire qu'on a Port-Royal en abomination, c'est trop, ce me semble[4]. »

[1] Gal., I, 10.
[2] Rom., IV, 1.
[3] *Instruc. past. sur le* CAS DE CONSC. Conclusion.
[4] Lettre au duc de Beauvilliers, 30 nov. 1699.

Les actes d'excessive rigueur le révoltaient et le navraient. Il disait, à propos de la destruction violente du monastère de Port-Royal des Champs : « Un coup d'autorité, comme celui qu'on vient de faire à Port-Royal, ne peut qu'exciter la compassion publique pour ces filles, et l'indignation contre les persécuteurs [1]. »

Il avait de tout temps professé et pratiqué ces principes de chrétienne modération, comme nous l'avons vu par sa conduite dans les missions de l'Aunis et du Poitou. Il écrivait au duc, depuis maréchal de Noailles, sur la conduite à tenir envers les soldats étrangers et hérétiques :

« Il n'est point à propos, ce me semble, de tourmenter ni d'importuner les soldats étrangers et hérétiques pour les faire convertir : on n'y réussirait pas ; tout au plus on les jetterait dans l'hypocrisie, et ils déserteraient en foule. Il suffit de ne souffrir pas l'exercice public, suivant l'intention du roi. Quand quelque officier ou autre peut leur insinuer quelque mot, ou les mettre en chemin de vouloir s'instruire de bon gré, cela est excellent : mais point de gêne, ni d'empressements indiscrets.

« S'ils sont malades, on peut les faire visiter d'abord par quelque officier catholique qui les console, qui les fasse soulager, et qui insinue quelque parole. Si tout cela ne sert de rien, et si la maladie augmente, on peut aller un peu plus loin, mais doucement et sans contrainte, pour leur montrer que l'ancienne Église a promis qu'elle ne manquerait jamais, et que, sans elle, les simples soldats n'entendent point bien l'Écriture sainte [2]. »

Ce n'est donc pas sans raison que la douceur et la modération de Fénelon ont été tant célébrées. Mais il ne faut pas aller, comme on l'a fait souvent, jusqu'à lui attribuer une tolérance philosophique, jusqu'à le travestir en philosophe moderne. Prétendre qu'il ait compris le dogme et la morale [3] chrétienne, et la manière de défendre l'un et l'autre, autrement que la plupart des docteurs catholiques, c'est une absurdité ou une hypocrisie insoutenable.

On peut même dire que personne ne fut moins tolérant, dans le sens moderne, que le doux Fénelon. A l'appui de cette opinion, nous nous contenterons de rappeler une particularité de sa polémique sur le quiétisme. Bossuet avait communié de sa main madame Guyon, à

[1] Lettre au duc de Chevreuse, 24 nov. 1709.

[2] Lettre du 22 juill. 1684.

[3] Un auteur moderne a prétendu grotesquement que *l'intelligence de la morale ne datait que de l'avénement de Fénelon.* « Osons le dire, s'écrie-t-il, sans le génie de Furst et de Guttemberg, la doctrine de Jésus-Christ était perdue pour l'humanité. L'Évangile n'existe véritablement que de cette époque, et *l'intelligence de sa morale ne date que de l'avénement de Fénelon.* » (Aimé Martin, *Éducation des mères de familles*, liv. IV, ch. xi.)

Sur la tolérance de Fénelon, il est bon de lire : *de la Tolérance philosophique attribuée à Fénelon*, et *La Mémoire de Fénelon vengée des insinuations calomnieuses de Voltaire*, excellents articles que M. de Boulogne, mort évêque de Troyes en 1825, publia dans le *Journal des Débats* (18, 19 et 20 oct. 1802), et qui font partie des *Mélanges* de ce judicieux critique, t. III, 1823, p. 6 et suiv.

qui l'on attribuait un système si impie ; il l'avait autorisée dans l'usage quotidien des sacrements, et quand elle partit du couvent de Meaux, il lui avait donné une attestation complète, sans exiger aucune rétractation. Fénelon écrivit à ce sujet à madame de Maintenon :

« Pour moi, si je croyais ce que croit M. de Meaux, des livres de madame Guyon, et par une conséquence nécessaire, de sa personne même, j'aurais cru, malgré mon amitié pour elle, être obligé en conscience à lui faire avouer et rétracter formellement, à la face de toute l'Église, les erreurs qu'elle aurait évidemment enseignées dans tous ses écrits.

« Je croirais même que la puissance séculière devrait aller plus loin. Car qu'y a-t-il de plus digne du feu, qu'un monstre qui, sous une apparence de spiritualité, ne tend qu'à établir le fanatisme et l'impureté, qui renverse la loi divine, qui traite d'imperfections toutes les vertus, qui tourne en épreuves et en perfections tous les vices, qui ne laisse ni subordination ni règle dans la société des hommes, qui, par le principe du secret, autorise toute sorte d'hypocrisies et de mensonges, enfin qui ne laisse aucun remède assuré contre tant de maux? Toute religion à part, la seule police suffit pour punir du dernier supplice une personne si empestée. S'il est donc vrai que cette femme ait voulu manifestement établir ce système damnable, il fallait la brûler, au lieu de la congédier, comme il est certain que M. l'évêque de Meaux l'a fait, après lui avoir donné la communion fréquemment, et une attestation authentique, sans qu'elle ait rétracté ses erreurs. »

Allant encore plus loin, il ajoutait :

« Oui, Madame, je brûlerais mon amie de mes propres mains, et je me brûlerais moi-même avec joie, plutôt que de laisser l'Église en péril. »

Revenant sur les mêmes idées dans sa *Réponse à la relation sur le quiétisme* de Bossuet : « Voilà, dit-il, la *rétractation* publique et formelle que j'aurais exigée de cette personne. C'est ce que M. de Meaux devait faire, selon son principe, et que nous verrons qu'il n'a jamais fait. Cette fermeté n'aurait rien eu de contraire à la *sainte douceur de notre ministère.* J'ajoute ensuite ces paroles : « Je crois même que la puissance séculière devra aller plus loin, etc. [1], » et il répète les termes de sa lettre à madame de Maintenon.

On lit dans M. de Maistre : « Voltaire a dit : L'*aigle de Meaux*, le *cygne de Cambrai.* On peut douter que l'expression soit juste à l'égard du second qui avait peut-être dans l'esprit moins de flexibilité, moins de condescendance, et plus de sévérité que l'autre [2]. » C'est la conclusion qu'on doit tirer des citations que nous venons de faire, et elle ressort de l'ensemble des *Œuvres* de Fénelon étudiées avec intelligence.

Louis XIV se montra jusqu'à la fin implacable à l'égard de l'ancien précepteur de son petit-fils. En vain tout retentissait des louanges de

[1] *Rép. à la Relat. sur le quiét.*, XXXVII.

[2] *De l'Église gallicane,* liv. II, chap. XII.

Fénelon, en vain le duc de Bourgogne, devenu dauphin, sollicitait son retour.

« Tout Paris vous attend ici, monseigneur, au premier jour, écrivait le P. Lallemant à l'archevêque de Cambrai. M. le Dauphin a demandé votre retour au roi, pour seule grâce qui vous tiendrait lieu de toutes les autres. C'est là, monseigneur, ce que souhaitent vos amis, et ce que vos ennemis et ceux de la religion répandent dans le public. On compte que ces bruits iront jusqu'au roi, et le mettront sur ses gardes [1]. »

Louis XIV n'avait pas besoin d'être excité contre Fénelon. Il ne l'avait jamais aimé, et n'avait toujours vu en lui qu'un bel esprit chimérique, et pour que ce roi se déterminât à en faire le précepteur de son petit-fils, il fallut que madame de Maintenon, admiratrice alors de celui qu'elle devait plus tard abandonner avec quelque dureté, vainquît sa répugnance en le lui présentant comme l'ecclésiastique le plus vertueux qui fût à sa cour. L'affaire du quiétisme et la publication du *Télémaque* ne réveillèrent que trop une prévention mal étouffée, et il ne faut pas s'étonner si rien désormais ne fut capable de la détruire.

Fénelon, du reste, avait de même toujours été porté à juger rigoureusement Louis XIV.

« Fénelon, dit le comte de Maistre, voyait ce que personne ne pouvait s'empêcher de voir: des peuples haletant sous le poids des impôts, des guerres interminables, l'ivresse de l'orgueil, le délire du pouvoir, les lois fondamentales de la monarchie mises sous les pieds de la licence presque couronnée; la race de l'*altière Vasthi* menée en triomphe au milieu d'un peuple ébahi, battant des mains *pour le sang de ses maîtres*[2]; ignorant sa langue au point de ne pas savoir ce que c'est que le *sang;* et cette race enfin présentée à l'aréopage effaré qui la déclarait légitime, en frissonnant à l'aspect d'une apparition militaire.

« Alors le zèle qui dévorait le grand archevêque savait à peine se contenir. Mourant de douleur, ne voyant plus de remède pour les contemporains, et courant au secours de la postérité, il ranimait les morts, il demandait à l'allégorie ses voiles, à la mythologie ses heureuses fictions; il épuisait tous les artifices du talent pour instruire la souveraineté future, sans blesser celle qu'il aimait tendrement en pleurant sur elle [3]. »

Il s'indignait en apôtre de la piété plus extérieure que réelle dont le roi se contentait. La vue des malheurs d'une guerre déplorable lui faisait écrire à un ami sûr ces sévères paroles :

« Dieu se contentera-t-il d'une dévotion qui consiste à dorer une chapelle, à dire un chapelet, à écouter une musique, à se scandaliser facilement, et à chasser quelque janséniste? Non-seulement il s'agit de finir la guerre au dehors, mais il s'agit encore de rendre du pain aux peuples moribonds, de rétablir

[1] Lettre du 17 mai 1711.

[2] Voyez dans les Mémoires du temps la description du voyage de Baréges.

[3] *De l'Église gallicane*, liv. II, chap. XII.

l'agriculture et le commerce, de réformer le luxe qui gangrène toutes les mœurs de la nation, de se ressouvenir de la vraie forme du royaume, et de tempérer le despotisme, cause de tous nos maux. On applaudit à la dévotion du roi, parce qu'il ne s'irrite point contre la Providence qui l'humilie. On se contente qu'il croie n'avoir commis aucune faute importante, et qu'il se regarde comme un saint roi que Dieu éprouve, ou tout au plus comme un roi qui a péché, comme David, par la fragilité de la chair, dans sa jeunesse. Mais lui dit-on qu'il faut qu'il reconnaisse que c'est par le renversement de tout ordre qu'il s'est jeté dans l'abîme d'où il semble que rien ne puisse le tirer? J'avoue qu'il ne faut pas lui dire durement ces vérités ; mais il faudrait l'y mener peu à peu, et ne le croire ni en état d'apaiser Dieu, ni de redresser ses affaires, que quand son cœur sera redressé! Tout le reste n'est proportionné ni à ses fautes, ni à nos malheurs, ni aux remèdes qui peuvent encore nous sauver [1]. »

Au zèle, à des sentiments d'humanité dignes de tous les éloges, il se joint peut-être encore ici quelque prévention contre un monarque qui sut au moins se montrer constamment digne et grand dans ses malheurs ; mais ce qui témoigne le plus de la sévérité du jugement de Fénelon sur Louis XIV, c'est le fameux projet de lettre anonyme à ce monarque, qui a dû être rédigé, au plus tôt en 1691, après la mort du marquis de Louvois, et au plus tard en 1695, avant la mort de M. de Harlay, archevêque de Paris. L'auteur du *Télémaque* y signale avec une âpre franchise tous les abus du règne de Louis XIV, entre autres l'injustice de plusieurs guerres, notamment de celle de Hollande en 1672, et l'indignité de certains confidents du roi. Les appréciations y sont d'une rigueur outrée, et le langage ferme jusqu'à la dureté, comme dans ce passage :

« Vous n'aimez point Dieu ; vous ne le craignez même que d'une crainte d'esclave ; c'est l'enfer et non pas Dieu que vous craignez. Votre religion ne consiste qu'en superstitions, en petites pratiques superficielles. Vous êtes comme les Juifs dont Dieu dit : *Pendant qu'ils m'honorent des lèvres, leur cœur est loin de moi.* Vous êtes scrupuleux sur des bagatelles et endurci sur des maux terribles. Vous n'aimez que votre gloire et votre commodité. Vous rapportez tout à vous, comme si vous étiez le Dieu de la terre, et que tout le reste n'eût été créé que pour vous être sacrifié. C'est, au contraire, vous que Dieu n'a mis au monde que pour votre peuple. Mais, hélas! vous ne comprenez point ces vérités : comment les goûteriez-vous? Vous ne connaissez point Dieu, vous ne l'aimez point, vous ne le priez point du cœur, et vous ne faites rien pour le connaître. »

On a fortement contesté l'authenticité de cette lettre, empreinte d'une véritable prévention contre un roi qui, après tout, fut un des plus grands qu'ait produits la monarchie. L'auteur anonyme se sert de ces expressions : *La personne, Sire, qui prend la liberté de vous écrire cette lettre..... vous aime sans être connue de vous.* On avait peine à croire que Fénelon n'eût eu recours à cette fausseté que pour détourner les soupçons de Louis XIV, et l'on ne pouvait guère voir, dans une lettre

[1] Lettre au duc de Chevreuse, 4 août 1710.

anonyme, un trait de courage honorable à sa mémoire. Mais tous les doutes ont dû disparaître après la découverte, faite en 1825, du manuscrit original de cette lettre qui avait été publiée pour la première fois en 1794 par d'Alembert, dans son *Histoire des membres de l'Académie française*. Pour justifier Fénelon d'une dureté et d'un manque de convenance fort opposés à son caractère, tout ce qu'il reste à croire, c'est que cette lettre ne fut jamais pour lui qu'un simple projet auquel il ne donna nulle suite.

Malgré sa prévention, il ne s'en montrait pas moins le plus fidèle et le plus dévoué sujet du roi, comme le prouva sa conduite pendant les malheurs des guerres de Flandre où il nourrit les armées de Louis XIV, et fit les plus grands sacrifices pour le bien de l'État avec autant de modestie que de générosité. Au moment où le Cambrésis semblait sur le point d'être conquis par les armées coalisées, il écrivait :

« Si les ennemis prenaient Cambrai, je me retirerais au Quesnoy, à Landrecies, et puis à Avesnes. J'irais de place en place jusque dans la dernière de la domination du roi. Je ne prêterais aucun serment, lorsque le roi n'aurait plus aucune place dans mon diocèse ; alors je ne m'en irais jamais volontairement, et je me laisserais mettre en prison plutôt que de quitter mon troupeau. Alors j'irais à la cour pour demander ce que le roi voudrait de moi dans une telle extrémité. Si le roi ne désirait rien de moi, alors je demeurerais en souffrance sans prêter aucun serment, jusqu'à ce que Cambrai eût été cédé aux ennemis par un traité de paix. Si, au contraire, le roi désirait que je quittasse, je quitterais cent mille livres de rentes sans condition et sans rien demander [1]. »

C'est ici le lieu de donner quelques détails sur la doctrine politique de Fénelon, que ses panégyristes comme ses censeurs n'ont trop longtemps vue que dans les agréables fictions du *Télémaque*. D'autres ouvrages sérieux, quoique d'une moindre valeur littéraire, révèlent que l'archevêque de Cambrai était loin de prétendre appliquer au gouvernement d'un grand empire les règlements imaginaires de la petite colonie de Salente. Tous respirent une si généreuse aversion du despotisme et un sentiment si élevé de la liberté et de l'humanité, qu'il ne pourra jamais être compris que des âmes d'élite. « Ce grand et aimable génie, disait l'un des hommes les plus ennemis des chimères, paye encore aujourd'hui les efforts qu'il fit, il y a plus d'un siècle, pour le bonheur des rois, encore plus que pour celui des peuples. L'oreille superbe de l'autorité redoute encore la pénétrante douceur des vérités prononcées par cette Minerve envoyée sous la figure de Mentor ; et peu s'en faut que dans les cours Fénelon ne passe pour un républicain [1]. » Ni républicain ni absolutiste, zélateur de réformes nullement aventureuses, ami d'une liberté encore un peu féodale : tel apparaît Fénelon dans ses écrits politiques.

[1] Lettre au duc de Chevreuse, Cambrai, 4 mai 1710.

[2] De Maistre, *De l'Église gallic.*, liv. II, chap. XII.

Le plus important de ces ouvrages est l'*Examen de conscience d'un roi, ou Direction pour la conscience d'un roi*, composé par Fénelon, depuis sa retraite à Cambrai, pour l'instruction du duc de Bourgogne. Tous les conseils donnés au futur héritier de la couronne s'y rapportent à trois objets : l'*instruction* nécessaire à un prince, l'*exemple* qu'il doit à ses sujets, la *justice* qui doit présider à tous les actes de son gouvernement.

Le duc de Bourgogne, dans la crainte que Louis XIV, qui avait reçu du *Télémaque* une si fâcheuse impression, ne fût également blessé par l'*Examen de conscience*, se contentait de le lire fréquemment, et le laissait entre les mains de M. de Beauvilliers. Après la mort de ce digne ami de Fénelon, l'*Examen* passa dans les mains du neveu de l'archevêque de Cambrai. Le marquis de Fénelon joignait à toutes les qualités d'un brave militaire et au talent des négociations une piété profonde et tendre, et il prenait pour règle de toutes ses opinions et de tous ses sentiments la doctrine et les principes de son oncle, qu'il avait toujours chéri comme un père et vénéré comme un saint. Après avoir donné, en 1734, une magnifique édition du *Télémaque*, il s'occupa de publier la *Direction pour la conscience d'un roi;* mais il ne parvint à la faire imprimer, en 1748, qu'après avoir rencontré d'extrêmes difficultés de la part du ministère qui pensait que *cette morale, très-édifiante entre un confesseur et son pénitent*, pouvait contrarier en quelques circonstances les vues politiques du gouvernement, et qui faisait entendre que la nécessité de conserver la tranquillité des peuples, l'équilibre des empires, et de prévenir de plus grands malheurs, obligent quelquefois les chefs des nations de déroger à ces maximes d'une stricte justice, sur lesquelles doivent se régler toutes les transactions particulières. La première édition de ce beau complément et correctif du *Télémaque* fut seulement tolérée ; mais en 1774, au commencement du règne de Louis XVI, il en parut une nouvelle du *consentement exprès du roi*, comme disaient les éditeurs. Un monarque sincèrement et véritablement religieux un monarque réformateur et régénérateur, ne pouvait qu'applaudir à la propagation des maximes de cet *Examen* sommaire de tous les devoirs du prince, où le grand archevêque porte si loin la délicatesse de conscience en politique et en morale; où il rapporte tout au bonheur de la nation, et où l'on lit de nombreux passages comme celui-ci :

« L'amour du peuple, le bien public, l'intérêt général de la société est donc la loi immuable et universelle des souverains. Cette loi est antérieure à tout contrat : elle est fondée sur la nature même ; elle est la source et la règle sûre de toutes les autres lois. Celui qui gouverne doit être le premier et le plus obéissant à cette loi primitive. Il peut tout sur les peuples ; mais cette loi doit pouvoir tout sur lui. Le père commun de la grande famille ne lui a confié ses enfants que pour les rendre heureux ; il veut qu'un seul homme serve par sa sagesse à la félicité de tant d'hommes, et non que tant d'hommes servent par leur misère à flatter l'orgueil d'un seul. Ce n'est point pour lui-même que Dieu

l'a fait roi : il ne l'est que pour être l'homme des peuples... Le despotisme tyrannique des souverains est un attentat sur les droits de la fraternité humaine ; c'est renverser la grande et sage loi de la nature, loi dont ils ne doivent être que les conservateurs... Le pouvoir sans bornes est une frénésie qui ruine leur propre autorité... On peut, en conservant la subordination des rangs, concilier la liberté du peuple avec l'obéissance due aux souverains, et rendre les hommes tout ensemble bons citoyens et fidèles sujets, soumis sans être esclaves, et libres sans être effrénés. L'amour de l'ordre est la source de toutes les vertus politiques, aussi bien que de toutes les vertus divines. »

La *Direction pour la conscience d'un roi*, sublime inspiration du cœur d'un évêque, n'offre pas de théories nouvelles. On en trouve quelques-unes dans un ouvrage du chevalier de Ramsay, intitulé : *Essai sur le gouvernement civil*, qui n'est que le développement des conversations qu'eut Fénelon avec le prétendant, fils de Jacques II, pendant le séjour que ce prince fit à Cambrai dans le cours de la guerre de succession.

Mais si l'on veut avoir une idée nette de la doctrine politique de Fénelon, il faut surtout la chercher dans les plans de gouvernement qu'il écrivit pendant les négociations pour la paix, et alors que son élève semblait toucher à la couronne.

« Les mémoires sur le gouvernement qu'il adressait par le duc de Chevreuse au Dauphin, dit un illustre écrivain de notre temps, étaient une constitution tout entière de la monarchie. Les réformes politiques avaient passé de la poésie dans la réalité; mais elles s'y étaient dépouillées des chimères qui les discréditaient dans le *Télémaque*, et elles y portaient l'empreinte de la maturité, de la réflexion et de la pratique. Le saint était devenu ministre, et le poëte homme d'État. On y trouve tout ce qui s'est accompli, tenté ou préparé depuis pour l'amélioration du sort des peuples [1]. »

Ce qui ressort de plus particulier et de plus pratique des divers ouvrages de Fénelon, traitant directement ou indirectement de la politique, c'est qu'il était partisan des constitutions écrites et sanctionnées par le consentement du peuple entier. « Il faut qu'un peuple ait des lois écrites, toujours constantes et consacrées par toute la nation, fait-il dire à Socrate dans les *Dialogues des morts;* qu'elles soient au-dessus de tout ; que ceux qui gouvernent n'aient d'autorité que par elles ; qu'ils puissent tout pour le bien, suivant les lois ; qu'ils ne puissent rien contre ces lois pour autoriser le mal. » « Tout prince sage, disait-il encore, doit souhaiter de n'être que l'*exécuteur* des lois et d'avoir un conseil suprême qui modère son autorité [2]. » « Dans les désastres de la guerre de la succession d'Espagne, il proposa la convocation des notables et le rétablissement des états généraux. Il appuyait ses principes de l'exemple de Louis XII et de Henri IV. Enfin

[1] Lamartine, *Le Civilisateur*, t. II. Fénelon, XLIII.
[2] *Vie de Fénelon*, par Ramsay.

Louis XIV trouva le plan d'un gouvernement *par conseils*, dans les papiers du duc de Bourgogne; ce qui lui fit proférer ce mot, souvent cité : « Ces gens-là ne connaissent guère les Français ni la manière dont il faut les gouverner. »

Dans tout cela, Fénelon était loin de se poser en homme d'État ni en législateur. Jamais il n'a présenté ses idées sur le gouvernement que comme des ébauches un peu hasardées. Et cependant il ne s'aventurait guère. Ses plans sont strictement conformes aux lois de la monarchie française, il ne donne dans aucune théorie, sa raison est toute pratique. Ce caractère de bon sens se révèle particulièrement dans le plan d'une vaste enquête sur l'état de la France, conçu par lui vers l'année 1695, pour l'instruction du duc de Bourgogne; il eut soin, ainsi que l'a observé M. Augustin Thierry [1], d'y faire entrer le passé comme le présent, les vieilles mœurs, les vieilles institutions, comme les progrès nouveaux de l'industrie et de la richesse nationale; demandant au nom du jeune prince, à tous les intendants du royaume, des informations détaillées sur les antiquités de chaque province, sur les anciens usages et les anciennes formes de gouvernement des pays réunis à la couronne.

Enfin, ce qui achève de montrer que Fénelon ne se laissait pas dominer en politique par l'imagination et ce que nous appellerions aujourd'hui la sentimentalité, c'est qu'avec les instructions de Mentor il mit sous les yeux de son élève le manuscrit de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* de Bossuet.

En résumé, rien de bien hasardé ni rien de bien nouveau dans les idées politiques de Fénelon. Il réunissait en lui au sentiment le plus tendre, à l'imagination la plus vive, la plus forte et la plus saine raison. Joignant admirablement au sentiment des possibilités humaines la vue de l'idéal, il ne va jamais si loin dans les pensées générales qu'il ne puisse revenir aisément aux considérations particulières, et il quitte bien vite le pays de l'idéal pour le monde de la réalité. Enfin, ce grand esprit, qu'on a trop qualifié de chimérique [2], fut un de ces

[1] *Consid. sur l'hist. de France*, ch. II.

[2] Cette opinion a été soutenue sans réserve de nos jours. Ainsi M. Nisard, dans un très-remarquable article de la *Revue des Deux-Mondes*, du 14 mars 1846, intitulé, *Fénelon, ses écrits politiques, religieux et littéraires*, qu'il a reproduit avec de très-légers changements dans son *Histoire de la littérature française*, s'attache avec une vive insistance à établir que Fénelon fut chimérique dans la religion, chimérique dans la politique, chimérique dans la direction des consciences, dans la direction des particuliers, comme dans celle du duc de Bourgogne, chimérique enfin dans ses doctrines littéraires. A entendre l'illustre académicien, Fénelon est le premier écrivain qui ait rompu l'équilibre entre l'esprit de liberté et l'esprit de discipline. La tendance de tous ses écrits est de substituer le particulier à l'universel, le sens propre à la tradition. Fénelon a trop aimé la domination; son esprit absolu se trahit dans la précision sèche et la dureté de tous ses règlements. Il se servait de ses amitiés pour la puissance,

hommes destinés à être appelés rêveurs par ceux qui ont un cercle positif, déterminé, circonscrit d'idées reçues et imposées, et qui n'imaginent rien au delà. Quoi que l'on pense, d'ailleurs, de quelques-unes de ses théories particulières en politique, ce lui sera toujours un très-grand honneur d'avoir osé dire, sous le gouvernement le plus personnel, que « les rois étaient faits pour les sujets, et non les sujets pour les rois. »

Théologien et controversiste, orateur et philosophe, littérateur et moraliste, Fénelon est toujours un admirable écrivain, et l'on peut appliquer à ses moindres productions ce que madame de Maintenon disait des manuscrits trouvés par Louis XIV dans la cassette du duc de Bourgogne, après sa mort, et brûlés impitoyablement : « Jamais on ne peut rien écrire de si beau et de si bon [1]. » Ce qui frappe le plus, au premier abord, dans la plupart des ouvrages de Fénelon, ce sont ces fleurs de diction à tout propos renaissantes, ces vives et gracieuses images qui semblent être sa langue naturelle, et qui font qu'on se demande comment il n'a pas été un grand poëte aussi bien qu'un grand prosateur. Et cependant il sait ne pas trop employer le coloris poétique, même dans le *Télémaque* dont le style enchanteur est partout d'une frappante simplicité, si ce n'est dans un petit nombre de morceaux pompeux, comme la description du char d'Amphitrite. Il dit quelque part, en parlant de Dieu : « Il tient dans ses mains toutes-puissantes les cœurs des hommes, et les tourne comme il lui plaît, ainsi que la main d'un fontainier donne aux eaux, sur le sommet d'une montagne, la pente qu'il veut [2]. » L'auteur du *Télémaque* manie, pour ainsi dire, la langue avec une semblable aisance, et il a, dans ses meilleures pages, la force comme la délicatesse, la solidité comme la grâce, le sentiment comme l'imagination. Fénelon, et cet éloge lui a été souvent donné, joint naturellement, et par une sorte d'effusion spontanée, le sentiment à la pensée, même en traitant des sujets qui exigent toute la rigueur du raisonnement.

Tant de mérites du premier ordre n'empêchent point de reconnaître qu'il n'est pas toujours aussi mâle, aussi grand, aussi parfait que Bossuet, qui aimait si peu le *Télémaque*, non-seulement pour les *discours amoureux*, les *descriptions galantes*, et les peintures passionnées qui lui faisaient dire, avec une sévérité où il entrait trop de prévention : « Que cet ouvrage était indigne, non-seulement d'un évêque,

et peut-être de ses vertus pour sa faveur. Ce prélat qui, toute sa vie, désira d'entrer dans le gouvernement avait, à l'insu de sa vertu, formé son élève pour ses secrètes espérances.

On aimerait qu'un esprit aussi sensé et aussi droit que M. D. Nisard eût laissé ce qu'il y a de trop tranché dans ces appréciations à M. Lherminier, qui les a le premier hasardées avec une blâmable irrévérence pour le génie et pour la vertu.

[1] Lettre au duc de Beauvilliers.

[2] *Instructions et avis*, etc., XXXVI.

mais d'un prêtre et d'un chrétien, et plus nuisible que profitable au prince à qui l'auteur l'avait donné [1]; » mais aussi pour le style qu'il trouvait *bien plat, efféminé et poétique*, et *outré dans les peintures*. Voltaire a dit, s'adressant à Fénelon :

« J'admire fort votre style flatteur,
Et votre *prose*, encor qu'*un peu traînante* [2]. »

Ce second jugement est encore sévère, et le premier est excessif; mais ces deux appréciations, quoique outrées, permettent de juger de ce qu'on peut reprocher au style de Fénelon.

Il est, sans contredit, quelquefois négligé et un peu abandonné. On reconnaît dans le style de Fénelon en général la pratique de ce qu'il recommande en particulier pour la chaire, l'improvisation après réflexion, et il offre les avantages comme les inconvénients de cette méthode.

Du reste, un caractère bien moins neuf, un cachet moins original que chez Bossuet, et l'on a pu dire que Fénelon « fit plutôt un choix élégant et heureux de la langue connue, qu'il n'en étendit les limites [3].

Le génie antique respire partout dans ses écrits. On l'en a loué suffisamment, et même avec quelque excès. Peut-être cet archevêque chrétien se montra-t-il trop épris des grâces païennes, et certes il leur sacrifia trop exclusivement. Son talent eût gagné en originalité à connaître un peu mieux les diverses époques antérieures de cette littérature qu'il devait tant illustrer, à savoir apprécier ce que l'art avait produit de bon et même d'admirable dans des temps auxquels il ne sut reconnaître à cet égard aucun mérite, lui qui disait : « Notre siècle, qui ne fait que *sortir de la barbarie* [4]; » lui qui n'estimait pas plus l'architecture que la littérature du moyen âge, et qui a écrit cette page d'une critique si incomplète et si exclusive :

« A. Connaissez-vous l'architecture de nos vieilles églises, qu'on nomme gothique?

« B. Oui, je la connais, on la trouve partout.

« A. N'avez-vous pas remarqué ces roses, ces points, ces petits ornements coupés et sans dessein suivi, enfin tous ces colifichets dont elle est pleine? Voilà en architecture ce que les antithèses et les autres jeux de mots sont dans l'éloquence. L'architecture grecque est bien plus simple; elle n'admet que des ornements majestueux et naturels; on n'y voit rien que de grand, de proportionné, de mis en place. Cette architecture, qu'on appelle gothique, nous est venue des Arabes; ces sortes d'esprits, étant fort vifs et n'ayant ni règle ni culture, ne pouvaient manquer de se jeter dans de fausses subtilités. De là

1 *Journ.* de le Dieu, janv. 1700.
2 *Lettre à l'Académie*, X.
3 *Satires*, le Mondain.
4 Thomas, *Traité de la lang. poétique*, Réfl. prél. sur les lang. en gén. et sur la lang. franç. en particulier.

leur vint ce mauvais goût en toutes choses. Ils ont été sophistes en raisonnement, amateurs de colifichets en architecture, et inventeurs de pointes en poésie et en éloquence. Tout cela est du même génie.

« B. Cela est fort plaisant. Selon vous, un sermon plein d'antithèses et d'autres semblables ornements, est fait comme une église bâtie à la gothique.

« A. Oui, c'est précisément cela [1]. »

Le don incomparable de Fénelon, c'est la grâce, c'est le charme, et c'est pour avoir possédé à un si haut degré ces qualités séduisantes qu'il jouissait, dans une grande partie du public, « de la réputation du meilleur écrivain de la France [2]. » A moins d'être son ennemi déclaré, il fallait subir le charme. Saint-Simon, qui a été si sévère pour l'archevêque de Cambrai, le peint « doué d'une éloquence naturelle, douce, fleurie, d'une élocution facile, nette, agréable, embellie de cette clarté nécessaire pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus abstraites : avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun, sans jamais se faire sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanter ; de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare et qu'il avait au dernier degré, qui lui tint ses amis si étroitement attachés toute sa vie malgré sa chute, et qui, dans leur dispersion, les réunissait pour se parler de lui, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui. » La même pensée est heureusement poétisée par ces paroles de Chactas, dans les *Natchez* de Chateaubriand : « Ce qu'il faisait éprouver n'était pas des transports, mais une succession de sentiments paisibles et ineffables : il y avait dans son discours je ne sais quelle tranquille harmonie, je ne sais quelle douce lenteur, je ne sais quelle langueur de grâces qu'aucune expression ne peut rendre. »

Fénelon comptera toujours parmi les auteurs qui honorent le plus la littérature française ; cependant, — singularité bien digne d'avoir été plusieurs fois remarquée par ses historiens, et par laquelle nous terminerons son éloge — de tant d'ouvrages qu'il a laissés, bien peu furent écrits pour le public, et la plupart furent imprimés ou contre son intention première, ou positivement malgré lui, ou seulement après sa mort, par les soins de sa famille ; tant il était peu ambitieux de cette gloire d'écrivain qui devait rendre son nom immortel !

A l'âge de soixante-quatre ans, la santé de Fénelon était entièrement détruite par les travaux continuels et de tous genres qui avaient occupé tous ses jours, et souvent une grande partie de ses nuits ; par l'extrême sobriété de son régime ; par les traverses et les chagrins que lui avaient suscités l'affaire du quiétisme et la publication du *Télémaque* ; enfin par la douleur qu'il avait éprouvée de la mort du duc de Bourgogne

[1] *Dialog. sur l'éloq.*, II.

[2] *Mém.* de Saint-Simon, t. II, p. 327.

et de la perte de tous ses amis les plus chers. Dans cet état d'épuisement, il tomba malade, au commencement de l'année 1715, d'une inflammation de poitrine qui lui causa une fièvre continue. Le danger s'aggrava promptement, et il fut emporté en quelques semaines [1].

Il fut enlevé à ce monde au moment où il avait pris des mesures sérieuses pour se démettre de son archevêché, afin de pouvoir mieux, dans la retraite, mettre un intervalle entre la vie et la mort ; au moment aussi où il allait probablement se voir revêtu de la pourpre romaine. Les Mémoires du P. Quirini, qui se trouvait à Rome en 1714, témoignent de l'admiration que le souverain Pontife avait pour la *doctrine* et la *piété* de Fénelon, et de l'intention où il était de l'élever prochainement au cardinalat [2]. Du reste, dès le temps qui suivit immédiatement sa condamnation, l'archevêque de Cambrai jouissait à Rome d'une considération si grande, que ceux mêmes qui s'étaient déclarés contre lui imploraient son appui auprès du pape et du sacré collége.

De nombreuses révolutions se sont accomplies depuis la mort du grand archevêque de Cambrai, révolutions dans les idées autant que dans les faits. Bien des réputations se sont élevées pour tomber bientôt. Fénelon lui-même s'est vu, à diverses époques, jugé différemment, quoique toujours admiré. Mais sa gloire désormais ne subira plus de vicissitudes. Il est du petit nombre des hommes jouissant de ce glorieux privilége de ne pouvoir être abaissés par la censure, ni relevés par les louanges de qui que ce soit, que Macrobe attribuait à Virgile. *Hæc est Maronis gloria ut nullius laudibus crescat, nullius vituperatione minuatur.*

Propagation de l'Évangile par les missions.

Regardez ces peuples barbares qui firent tomber l'empire romain. Dieu les a multipliés, et tenus en réserve sous un ciel glacé, pour punir Rome païenne et enivrée du sang des martyrs : il leur lâche la bride, et le monde en est inondé. Mais, en renversant cet empire, ils se soumettent à celui du Sauveur; tout ensemble ministres des vengeances et des miséricordes, sans le savoir, ils sont menés, comme par la main, au-devant de l'Évan-

[1] *Journ.* de Le Dieu, janv. 1700.

[2] « Unde facile mihi innotesceret, cogitationem de illo præsule ad cardinalatum « evehendo pontificia mente jam repostam manere... Mihi e pontificio cubiculo « exeunti occurrit statim Lancisius, maximopere cupidus ex me ipso percipiendi « seriem et exitum sermonum, quos cum pontifice habuissem. Paucis cuncta « eidem enarravi, orationemque meam conclusi, tradens me nihil prorsus dubi- « tare de purpura intra breve tempus Fenelonio archiepiscopo deferenda. » (*Comment. hist.*, part. II, lib. I, cap. IV, p. 55 et seq.)

gile, et c'est d'eux qu'on peut dire à la lettre qu'ils ont trouvé le Dieu qu'ils ne cherchaient pas.

Combien voyons-nous encore de peuples que l'Église a enfantés à Jésus-Christ depuis le huitième siècle, dans ces temps même les plus malheureux, où ses enfants révoltés contre elle n'ont point de honte de lui reprocher qu'elle a été stérile et répudiée par son époux! Vers le dixième siècle, dans ce siècle dont on exagère trop les malheurs, accoururent en foule à l'Église, les uns sur les autres, l'Allemand, de loup ravissant devenu agneau, le Polonais, le Poméranien, le Bohémien, le Hongrois conduit aux pieds des apôtres par son premier roi saint Étienne. Non, non, vous le voyez, la source des célestes bénédictions ne tarit point. Alors l'époux donna de nouveaux enfants à l'épouse pour la justifier, et pour montrer qu'elle ne cesse point d'être son unique et sa bien-aimée.

Mais que vois-je depuis deux siècles! Des régions immenses qui s'ouvrent tout à coup; un nouveau monde inconnu à l'ancien, et plus grand que lui. Gardez-vous bien de croire qu'une si prodigieuse découverte ne soit due qu'à l'audace des hommes. Dieu ne donne aux passions humaines, lors même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les instruments de ses desseins : ainsi l'homme s'agite, mais Dieu le mène. La foi plantée dans l'Amérique, parmi tant d'orages, ne cesse d'y porter des fruits.

Que reste-t-il? Peuples des extrémités de l'Orient, votre heure est venue. Alexandre, ce conquérant rapide, que Daniel dépeint comme ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de subjuguer le monde entier, s'arrêta bien loin au deçà de vous : mais la charité ne va pas plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni le milieu fatal de la ligne, où l'on découvre un nouveau, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares, ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. Qui sont ceux-ci qui volent comme les nuées? Vents, portez-les sur vos ailes. Que le Midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent, et les regardent en silence venir de loin. Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut, et dire : O Sion, ton Dieu régnera sur toi! Les voici ces nouveaux conquérants, qui viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur. Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des

vaincus, mais pour offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste.

Peuples qui les vîtes venir, quelle fut d'abord votre surprise, et qui peut la représenter? Des hommes qui viennent à vous sans être attirés par aucun motif ni de commerce, ni d'ambition, ni de curiosité; des hommes qui, sans vous avoir jamais vus, sans savoir même où vous êtes, vous aiment tendrement, qui quittent tout pour vous, et vous cherchent au travers de toutes les mers avec tant de fatigues et de périls, pour vous faire part de la vie éternelle qu'ils ont découverte? Nations ensevelies dans l'ombre de la mort, quelle lumière sur vos têtes!

A qui doit-on, mes frères, cette gloire et cette bénédiction de nos jours? A la compagnie de Jésus, qui, dès sa naissance, ouvrit, par le secours des Portugais, un nouveau chemin à l'Évangile dans les Indes. N'est-ce pas elle qui a allumé les premières étincelles du feu de l'apostolat dans le sein de ces hommes livrés à la grâce? Il ne sera jamais effacé de la mémoire des justes le nom de cet enfant d'Ignace, qui, de la même main dont il avait rejeté l'emploi de la confiance la plus éclatante, forma une petite société de prêtres, germes bénis de cette communauté [1].

O ciel, conservez à jamais la source d'une grâce si abondante, et faites que ces deux corps portent ensemble le nom du Seigneur Jésus à tous les peuples qui l'ignorent.

Parmi ces différents royaumes où la grâce prend diverses formes selon la diversité des naturels, des mœurs et des gouvernements, j'en aperçois un qui est le canal de l'Évangile pour les autres. C'est à Siam que se rassemblent ces hommes de Dieu; c'est là que se forme un clergé composé de tant de langues et de peuples sur qui doit découler la parole de vie; c'est là que commencent à s'élever jusque dans les nues des temples qui retentiront des divins cantiques.

Grand roi [2], dont la main les élève, que tardez-vous à faire au vrai Dieu, de votre cœur même, le plus agréable et le plus auguste de tous les temples? Pénétrants et attentifs observateurs, qui nous montrez un goût si exquis; fidèles ministres, qu'il a envoyés du lieu où le soleil se lève jusqu'à celui où il se couche,

[1] Cet *enfant d'Ignace*, dont parle Fénelon, est le père Bagot, jésuite, mort à Paris en 1664, supérieur de la maison professe.

[2] Ces paroles s'adressent au roi de Siam, qui annonçait alors des dispositions favorables au christianisme, et dont les ambassadeurs étaient présents au discours de Fénelon. (*Edit. de Vers.*)

pour voir Louis, rapportez-lui ce que vos yeux ont vu : ce royaume fermé, non, comme la Chine, par une simple muraille, mais par une chaîne de places fortifiées qui en rendent les frontières inaccessibles; cette majesté douce et pacifique qui règne au dedans; mais surtout cette piété qui cherche bien plus à faire régner Dieu que l'homme. Sache par nos histoires la postérité la plus reculée, que l'Indien est venu mettre aux pieds de Louis les richesses de l'aurore en reconnaissance de l'Évangile reçu par ses soins! Encore n'est-ce pas assez de nos histoires; fasse le ciel qu'un jour, parmi ces peuples, les pères attendris disent à leurs enfants pour les instruire : Autrefois, dans un siècle favorisé de Dieu, un roi nommé Louis, jaloux d'étendre les conquêtes de Jésus-Christ bien au delà des siennes, fit passer de nouveaux apôtres aux Indes; c'est par là que nous sommes chrétiens; et nos ancêtres accoururent d'un bout de l'univers à l'autre pour voir la sagesse, la gloire et la piété qui étaient dans cet homme mortel!

Sous sa protection que la distance des lieux ne peut affaiblir, ou plutôt (car à Dieu ne plaise que nous mettions notre espérance ailleurs qu'en la croix), ou plutôt, par la vertu toute-puissante du nom de Jésus-Christ, évêques, prêtres, allez annoncer l'Évangile à toute créature. J'entends la voix de Pierre qui vous envoie et qui vous anime. Il vit, il parle dans son successeur; son zèle et son autorité ne cessent de confirmer ses frères. C'est de la chaire principale, c'est du centre de l'unité chrétienne que sortent les rayons de la foi la plus pure et la plus féconde, pour percer les ténèbres de la gentilité. Allez donc, anges prompts et légers; que sous vos pas les montagnes descendent, que les vallées se comblent, que toute chair voie le salut de Dieu.

Frappe, cruel Japon : le sang de ces hommes apostoliques ne cherche qu'à couler de leurs veines, pour te laver dans celui du Sauveur que tu ne connais pas. Empire de la Chine, tu ne pourras fermer tes portes. Déjà un saint pontife[1], marchant sur les traces de François-Xavier, a béni cette terre par ses derniers soupirs. Nous l'avons vu, cet homme simple et magnanime, qui revenait tranquillement de faire le tour entier du globe terrestre. Nous avons vu cette vieillesse prématurée et si touchante, ce corps vénérable, courbé, non sous le poids des années, mais sous celui de ses pénitences et de ses travaux, et il sem-

[1] Il s'agit ici de M. Pallu, évêque d'Héliopolis et vicaire apostolique de Tong-King.

blait nous dire à nous tous, au milieu desquels il passait sa vie, à nous tous qui ne pouvions nous rassasier de le voir, de l'entendre, de le bénir, de goûter l'onction et de sentir la bonne odeur de Jésus-Christ qui était en lui, il semblait nous dire : Maintenant me voilà, je sais que vous ne verrez plus ma face. Nous l'avons vu qui venait de mesurer la terre entière ; mais son cœur, plus grand que le monde, était encore dans ces régions si éloignées. L'Esprit l'appelait à la Chine ; et l'Évangile, qu'il devait à ce vaste empire, était comme un feu dévorant au fond de ses entrailles, qu'il ne pouvait plus retenir.

Allez donc, saint vieillard, traversez encore une fois l'Océan étonné et soumis ; allez au nom de Dieu. Vous verrez la terre promise ; il vous sera donné d'y entrer, parce que vous avez espéré contre l'espérance même. La tempête, qui devait causer le naufrage, vous jettera sur le rivage désiré. Pendant huit mois votre voix mourante fera retentir les bords de la Chine du nom de Jésus-Christ. O mort précipitée ! ô vie précieuse, qui devait durer plus longtemps ! O douces espérances tristement enlevées ! Mais adorons Dieu, taisons-nous.

(*Sermon pour la fête de l'Epiphanie*, Sur la vocation des gentils, I.)

Extrait du discours pour le sacre de l'électeur de Cologne.

O hommes qui n'êtes qu'hommes, quoique la flatterie vous tente d'oublier l'humanité et de vous élever au-dessus d'elle, souvenez-vous que Dieu peut tout sur vous, et que vous ne pouvez rien contre lui. Troubler l'Église dans ses fonctions, c'est attaquer le Très-Haut dans ce qu'il a de plus cher, qui est son Épouse : c'est blasphémer contre les promesses ; c'est oser l'impossible ; c'est vouloir renverser le *règne éternel.* Rois de la terre, vous vous ligueriez en vain *contre le Seigneur et contre son Christ* [1] ; en vain vous renouvelleriez les persécutions : en les renouvelant, vous ne feriez que purifier l'Église, et que ramener pour elle la beauté de ses anciens jours. En vain vous diriez : *Rompons ses liens, et rejetons son joug : celui qui habite dans les cieux rirait* de vos desseins. Le Seigneur a donné à son Fils *toutes les nations comme son héritage, et les extrémités de la terre comme ce qu'il doit posséder en propre* [2]. Si vous ne vous humiliez pas sous

[1] Ps., II, 2.
[2] *Ibid.*, II, 3, 4, 8, 9.

sa puissante main, il vous *brisera comme des vases d'argile.* La puissance sera enlevée à quiconque osera s'élever contre l'Église.

Ce n'est pas elle qui l'enlèvera, car elle ne sait que souffrir et prier. Mais si les princes voulaient l'asservir, elle ouvrirait son sein; elle dirait: Frappez, elle ajouterait, comme les apôtres: *Jugez vous-mêmes devant Dieu s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à lui* [1]. Ici ce n'est pas moi qui parle, c'est le Saint-Esprit. Si les rois manquaient à *la servir* [2] et à lui obéir, la puissance leur serait enlevée. Le Dieu des armées, sans qui on garderait en vain les villes, ne combattrait plus avec eux.

Non-seulement les princes ne peuvent rien contre l'Église, mais encore ils ne peuvent rien pour elle, touchant le spirituel, qu'en lui obéissant. Il est vrai que le prince pieux et zélé est nommé l'*évêque du dehors* et le *protecteur des canons* [3]; expressions que nous répétons sans cesse avec joie, dans le sens modéré des anciens qui s'en sont servis. Mais l'évêque du dehors ne doit jamais entreprendre la fonction de celui du dedans. Il se tient, le glaive en main, à la porte du sanctuaire; mais il prend garde de n'y entrer pas. En même temps qu'il protége, il obéit; il protége les décisions, mais il n'en fait aucune. Voici les deux fonctions auxquelles il se borne: la première est de maintenir l'Église en pleine liberté contre tous ses ennemis du dehors, afin qu'elle puisse au dedans, sans aucune gêne, prononcer, décider, conduire, approuver, corriger, enfin abattre toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu; la seconde est d'appuyer ces mêmes décisions, dès qu'elles sont faites [4], sans se permettre jamais, sous aucun prétexte, de les interpréter. Cette protection des canons se tourne donc uniquement contre les ennemis de l'Église, c'est-à-dire contre les novateurs, contre les esprits indociles et contagieux, contre tous ceux qui refusent la correction. A Dieu ne plaise que le protecteur tourne, ni prévienne jamais en rien ce que l'Église réglera! Il attend, il écoute humblement, il croit sans hésiter, il obéit lui-même, et fait autant obéir par l'autorité de son exemple, que par la puissance qu'il tient dans ses mains. Mais enfin le protecteur de la liberté ne la diminue jamais. Sa protection ne serait plus un secours, mais un joug déguisé, s'il voulait déterminer l'Église, au lieu de se laisser déter-

[1] Act., IV, 19.
[2] Is., LX, 12.
[3] Euseb., *De Vitâ Constantini*, lib. IV, cap. XXIV.
[4] *Serviant reges terræ Christo, etiam leges ferendo pro Christo.* S. Aug. *Ep.* XCIII, *ad Vincent.*, n. 19, t. II, p. 239.

miner par elle. C'est par cet excès funeste que l'Angleterre a rompu le sacré lien de l'unité, en voulant donner l'autorité de chef de l'Église au prince, qui ne doit jamais en être que le protecteur.

Quelque besoin que l'Église ait d'un prompt secours contre les hérésies et contre les abus, elle a encore plus besoin de conserver sa liberté. Quelque appui qu'elle reçoive des meilleurs princes, elle ne cesse jamais de dire avec l'Apôtre [1] : *Je travaille jusqu'à souffrir les liens comme si j'étais coupable ; mais la parole de Dieu* que nous annonçons n'est liée par aucune puissance humaine. C'est avec cette jalousie de l'indépendance pour le spirituel, que saint Augustin disait à un proconsul, lors même qu'il se voyait exposé à la fureur des donatistes : « Je ne voudrais « pas que l'église d'Afrique fût abattue jusqu'au point d'avoir « besoin d'aucune puissance terrestre [2]. » Voilà le même esprit qui avait fait dire à saint Cyprien : « L'évêque tenant dans ses « mains l'Évangile de Dieu peut être tué, mais non pas vaincu [3]. » Voilà précisément le même principe de liberté pour les deux états de l'Église. Saint Cyprien défend cette liberté contre la violence des persécuteurs, et saint Augustin la veut conserver avec précaution, même à l'égard des princes protecteurs, au milieu de la paix. Quelle force, quelle noblesse évangélique, quelle foi aux promesses de Jésus-Christ ! O Dieu, donnez à votre Église des Cypriens, des Augustins, des pasteurs qui honorent le ministère, et qui fassent sentir à l'homme qu'ils sont les dispensateurs de vos mystères !...

Voilà, ô prince, un peuple innombrable que vous allez conduire. Vous devez être au milieu d'eux comme saint Augustin nous dépeint saint Ambroise : il passait toute la journée avec les livres sacrés dans ses mains, se livrant à la foule des hommes qui venaient à lui comme au médecin, pour être guéris de leurs maladies spirituelles : *Quorum infirmitatibus serviebat* [4].

Mais ce médecin ne doit-il pas diversifier les remèdes selon les maladies? Oui, sans doute : de là vient qu'il est dit que nous sommes *les dispensateurs de la grâce de Dieu qui prend diverses formes* [5]. Le vrai pasteur ne se borne à aucune conduite particulière : il est doux, il est rigoureux; il menace, il encourage, il

1 II Tim., II, 9.
2 *Ep.* C, *Ad Donat.*, n. 1, p. 269.
3 *Ep.* LV, *Ad Cornel.*, p. 88, édit. Baluz.
4 *Confess.*, lib. VI, cap. III, n. 3, t. I, p. 121.
5 Ie Petr., IV, 10.

espère, il craint, il corrige, il console; *il devient juif avec les Juifs* pour les observations légales; *il est avec ceux qui sont sous la loi* comme s'il y était lui-même; il devient *faible avec les faibles; il se fait tout à tous pour les gagner tous* [1].

O heureuse faiblesse du pasteur qui s'affaiblit tout exprès par pure condescendance, pour se proportionner aux âmes qui manquent de force! *Qui est-ce*, dit l'Apôtre [2], *qui s'affaiblit, sans que je m'affaiblisse avec lui? Qui est-ce qui tombe, sans que mon cœur brûle* pour le relever? O pasteurs, loin de vous tout cœur rétréci! Élargissez, élargissez vos entrailles. Vous ne savez rien, si vous ne savez que commander, que reprendre, que corriger, que montrer la lettre de la loi. Soyez pères; ce n'est pas assez: soyez mères; enfantez dans la douleur, souffrez de nouveau les douleurs de l'enfantement à chaque effort qu'il faudra faire pour achever de former Jésus-Christ dans un cœur. *Nous avons été au milieu de vous*, disait saint Paul aux fidèles de Thessalonique [3], *comme des enfants, ou comme une mère qui caresse ses enfants quand elle est nourrice.* Attendez sans fin, ô pasteur d'Israël; espérez contre l'espérance; imitez la longanimité de Dieu pour les pécheurs; supportez ce que Dieu supporte; *conjurez, reprenez en toute patience* [4]: il vous sera donné selon la mesure de votre foi. Ne doutez pas que les pierres mêmes deviennent enfin des enfants d'Abraham. Vous devez faire comme Dieu, à qui saint Augustin disait [5]: « Vous avez manié mon cœur pour le refaire peu à peu par une main si douce et si miséricordieuse: *Paulatim tu, Domine, manu mitissimâ et misericordissimâ pertractans et componens cor meum.* »

Mais de quoi s'agit-il dans le ministère apostolique? Si vous ne voulez qu'intimider les hommes, et les réduire à faire certaines actions extérieures, levez le glaive; chacun tremble, vous êtes obéi. Voilà une exacte police, mais non pas une sincère religion. Si les hommes ne font que trembler, les démons tremblent autant qu'eux, et haïssent Dieu. Plus vous userez de rigueurs et de contrainte, plus vous courrez risque de n'établir qu'un amour-propre masqué et trompeur. Où seront donc ceux que le Père cherche, et qui l'adorent en esprit et en vérité? Souvenons-nous que le culte de Dieu consiste dans l'amour: *Nec colitur ille nisi*

[1] I Cor., IX, 20, 21, 22.
[2] II Cor., XI, 29.
[3] I Thessal., II, 7.
[4] II Tim., IV, 2.
[5] *Confess.*, lib. VI, cap. V, n. 7, t. I, p. 757.

amando [1]. Pour faire aimer, il faut entrer au fond des cœurs ; il faut en avoir la clef; il faut en remuer tous les ressorts; il faut persuader, et faire vouloir le bien, de manière qu'on le veuille librement et indépendamment de la crainte servile. La force peut-elle persuader les hommes? Peut-elle leur faire vouloir ce qu'ils ne veulent pas? Ne voit-on pas que les derniers hommes du peuple ne croient ni ne veulent point toujours au gré des plus puissants princes? Chacun se tait, chacun se déguise, chacun agit et paraît vouloir, chacun flatte, chacun applaudit; mais on ne croit et on n'aime point; au contraire on hait d'autant plus qu'on supporte plus impatiemment la contrainte qui réduit à faire semblant d'aimer. Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur.

Pour Jésus-Christ, son règne est au dedans de l'homme, parce qu'il veut l'amour. Aussi n'a-t-il rien fait par violence, mais tout par persuasion, comme dit saint Augustin [2] : *Nihil egit vi, sed omnia suadendo*. L'amour n'entre point dans le cœur par contrainte: chacun n'aime qu'autant qu'il lui plaît d'aimer. Il est plus facile de reprendre que de persuader; il est plus court de menacer que d'instruire; il est plus commode à la hauteur et à l'impatience humaine de frapper sur ceux qui résistent, que de les édifier, que de s'humilier, que de prier, que de mourir à soi, pour leur apprendre à mourir à eux-mêmes. Dès qu'on trouve quelque mécompte dans les cœurs, chacun est tenté de dire à Jésus-Christ : *Voulez-vous que nous disions au feu de descendre du ciel pour consumer* ces pécheurs indociles? Mais Jésus-Christ leur répond : *Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes* [3] : il réprime ce zèle indiscret.

La correction ressemble à certains remèdes que l'on compose de quelque poison : il ne faut s'en servir qu'à l'extrémité, et qu'en les tempérant avec beaucoup de précaution. La correction révolte secrètement jusques aux derniers restes de l'orgueil ; elle laisse au cœur une plaie secrète qui s'envenime facilement. Le bon pasteur préfère autant qu'il le peut une douce insinuation ; il y ajoute l'exemple, la patience, la prière, les soins paternels [4]. Ces remèdes sont moins prompts, il est vrai; mais ils sont d'un meilleur usage. Le grand art dans la conduite des âmes, est de

[1] S. Aug. *Ep.* CXL, *ad Honorat.*, n. 45, t. II, p. 438.
[2] *De ver. relig.*, cap. XVI, n. 31, t. I, p. 757.
[3] *Luc,* IX, 54, 55.
[4] Voy. S. Aug., *Expos. Epist. ad Gal.*, n. 56, t. III, p. 2, 974, 975.

vous faire aimer pour faire aimer Dieu, et de gagner la confiance pour parvenir à la persuasion. L'Apôtre veut-il attendrir tous les cœurs, en sorte qu'on ne puisse lui résister : *Je vous conjure*, dit-il aux fidèles [1], *par la douceur et par la modestie de Jésus-Christ.*

[1] II Cor., x, 1.

BOURDALOUE (Louis)

(1632-1701)

De Bossuet et de Fénelon à Bourdaloue, la distance est considérable. Après ces deux génies universels, on peut cependant donner une belle place à ce grand orateur, la plus incontestable gloire d'un ordre le plus célèbre de tous par le nombre d'écrivains et de prédicateurs habiles qu'il a produits [1]. Il comptera toujours parmi les hommes qui ont le plus honoré le dix-septième siècle, ne serait-ce que pour avoir introduit le premier la dialectique dans la chaire, et pour s'être montré un éminent moraliste dans tous ses sermons, qu'il prêcha, durant plus de trente-quatre ans, dans les provinces, à la cour ou dans Paris, toujours également goûté des grands, des savants et du peuple.

Louis Bourdaloue, suivant son acte baptistaire, naquit à Bourges, le 26 août 1632, de noble homme Étienne Bourdaloue et de damoiselle Anne Lelarge. Son père était doyen des conseillers au présidial de Bourges. Il avait eu d'abord la pensée d'embrasser l'état ecclésiastique, et l'avait abandonnée. Aussi, quand son fils témoigna l'intention de se faire religieux, voulut-il éprouver sa vocation. L'ardent jeune homme s'était dérobé à sa famille pour se jeter dans la maison de saint Ignace de Paris. Son père ne fut pas plutôt instruit de sa retraite qu'il vint en poste au noviciat et le ramena à Bourges. Mais il reconnut bientôt que sa vocation était invincible, et au bout de moins d'un mois, quoiqu'il n'eût que lui de garçon, il vint le ramener lui-même au noviciat (10 novembre 1648). Il était âgé de seize ans. Il passa, suivant l'usage, par tous les exercices de la compagnie. Les dix-huit premières années qu'il y vécut furent employées, soit à ses propres études, soit à enseigner les lettres humaines, la grammaire, la rhétorique, et à professer la philosophie et la théologie morale. Pendant qu'il enseignait avec éclat cette dernière science, divers sermons qu'il eut l'occasion de prêcher dans une retraite, en remplacement d'un de ses confrères tombé subitement malade, révélèrent son génie pour la chaire. Les sermons qu'il prononça peu après dans plusieurs villes de province, à Eu, à Amiens, à Rennes, à Rouen, excitèrent une admiration dont le signal fut donné par la petite-fille de Henri IV, la grande Mademoiselle, qui l'entendit à la ville d'Eu, et qui conserva toujours pour lui la

[1] Voir Félibien, *Hist. de Paris*, t. I, 2e part., p. 1102. — Bayle, *Dict. crit.*, t. I, p. 69. — Anat. Feugère, *Bourdaloue, sa prédication et son temps*, thèse de doctorat publiée en 1874.

plus grande vénération, et voulut être assistée de ses soins à l'heure de la mort. Le succès de ces débuts oratoires détermina ses supérieurs à l'affranchir des obligations du professorat, pour l'appliquer uniquement au ministère de la prédication. Il était alors dans sa trente-quatrième année.

Il parut enfin dans la capitale, et annonça tout ce qu'il devait être dès son premier sermon prêché dans l'église de la maison professe des jésuites, en présence d'une foule immense et d'un grand nombre de seigneurs et de dames de la cour. Dans cette même chaire de l'église des jésuites de Paris, il prêcha, avec un succès qui retentit au loin, l'avent de 1669.

Il prêcha devant Louis XIV les avents de 1670, de 1684, 1686, 1689, 1691, 1693 et 1697, et les carêmes de 1672, 1673, 1676, 1680 et 1682. Bien que le même prédicateur fût rarement appelé trois fois à la cour, Bourdaloue y parut dix fois et fut toujours accueilli avec le même empressement. « J'aime mieux, disait Louis XIV, entendre ses redites que les choses nouvelles d'un autre. »

Tout ce qu'il y avait de meilleurs appréciateurs partageait le goût et l'admiration de Louis XIV pour le saint et éloquent religieux; suivant l'expression de la Bruyère, « on l'écoutait avidement, avec goût, avec admiration, avec éloge. » On sait combien madame de Sévigné a relevé haut le mérite de Bourdaloue, et quel plaisir elle avait à parler de ses sermons qu'elle suivait plus assidûment que personne :

« J'ai dîné aujourd'hui chez madame de Lavardin, après avoir été entendre Bourdaloue, où étaient les mères de l'Église ; c'est ainsi que j'appelle les princesses de Conti et de Longueville. Tout ce qui était du monde était à ce sermon, et ce sermon était digne de tout ce qui l'écoutait [1]. »

Un peu plus loin elle s'écrie avec enthousiasme :

« Ah! Bourdaloue! quelles divines vérités vous nous avez dites aujourd'hui sur la mort [2]! »

Cette même lettre renferme bien une certaine assimilation de Bourdaloue et de Mascaron :

« Je dis un peu de bien de moi en passant, j'en demande pardon au *Bourdaloue* et au *Mascaron;* j'entends tous les matins ou l'un ou l'autre : un demi-quart d'heure des merveilles qu'ils disent devrait faire une sainte. »

Mais aussi elle n'a jamais dit le grand Mascaron, comme elle dit « le grand Bourdaloue [3]. » Elle n'a jamais dit de Mascaron comme de Bourdaloue :

[1] Lettre du 11 mars 1671.
[2] Lettre du 12 janv. 1680.
[3] Avril 1686.

« Il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respirais que quand il lui plaisait de finir. »

On peut pardonner à l'illustre marquise d'avoir surfait le mérite d'un orateur que beaucoup d'autres ont, pendant un certain temps, trop vanté, quand on l'entend exprimer cette admiration sentie pour le digne successeur de Bossuet dans la chaire chrétienne.

Madame de la Vallière, revenue tout entière aux pensées de la religion et prête à consommer son grand sacrifice, suivait aussi avec un empressement enthousiaste les sermons du père Bourdaloue. Elle écrivait au maréchal de Bellefonds :

« Nous avons le père Bourdaloue qui nous fait des sermons admirables : je voudrais que vous les entendissiez, je suis sûre que vous en seriez ravi [1]. »

Et quelques jours plus tard, l'illustre pénitente, après avoir dit qu'elle a résolu de choisir le père Bourdaloue pour faire le sermon de sa prise d'habit, si elle ne peut pas avoir Bossuet, ajoute :

« Il nous a prêché une Passion merveilleuse et propre à toucher les cœurs les plus endurcis ; je l'ai même entretenu il y a peu de jours ; il me plaît fort, et il est tellement pénétré des vérités qu'il prêche, que vous en êtes persuadé d'avance [2]. »

Madame de Maintenon était aussi une des grandes admiratrices du talent comme des vertus du père Bourdaloue. Elle écrivait à une dame de Saint-Cyr :

« Le père Bourdaloue a fait le plus beau sermon qu'on puisse jamais entendre ; il en fait toujours de très-beaux, mais il me semble que celui d'aujourd'hui surpasse de beaucoup les autres. Il s'est adressé au roi, sur la fin, et lui a parlé sur sa santé ; en vérité, il a bien touché du monde, à ce qu'il m'a paru ; mais l'on voyait son cœur parler plutôt que sa voix [3]. »

Madame de Maintenon raconte elle-même dans ses *Lettres* qu'elle avait voulu appeler le père Bourdaloue à son conseil intérieur de piété. « Mais, dit-elle, ce saint et savant prédicateur me déclara qu'il ne pouvait me voir que tous les six mois, à cause de ses sermons. Je compris que, tout habile, tout vertueux, tout zélé, tout expérimenté qu'il était, je ne pouvais pas en tirer le secours dont j'avais besoin ; mais en me privant du père Bourdaloue, je redoublais d'estime pour lui, car, ajoute-t-elle naïvement et finement, la direction de ma conscience n'était point du tout à dédaigner dans ce temps-là. »

[1] *Lettres* de madame de la Vallière, 4 mars 1674.

[2] Lettre du 19 mars 1674.

[3] Lettre à madame de Brinon, 25 déc. 1686.

On sait l'estime que Boileau, quoique un peu janséniste, professait pour le célèbre jésuite qu'il appelait :

> « Le plus grand orateur dont le siècle se vante. »
> « . . . . Dès mes jeunes ans,

disait-il,

> Je fis de ses sermons mes plus chères délices,
> Mais lui, de son côté, lisant mes vains caprices,
> Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux.
> Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.
> Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
> Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux [1]. »

Ce fut surtout à titre de moraliste que la réputation de Bourdaloue s'établit d'une manière si prompte et si brillante.

Toute la morale chrétienne, la partie qui prescrit la règle, comme celle qui caractérise les infractions, est dans les sermons de Bourdaloue ; et à l'étonnante vérité de ses analyses psychologiques, on reconnaît l'observateur le plus attentif du cœur humain, on reconnaît le saint prêtre qui employait quelquefois jusqu'à six heures par jour aux confessions.

Bourdaloue n'eut point de modèle dans la manière dont il traita la morale et il en servit à la plupart des prédicateurs qui sont venus après lui. On n'avait point encore vu d'exemple de cette méthode de commencer toujours par établir sur les principes les plus solides et les mieux déduits une proposition morale dont il faisait ensuite l'application par un détail où étaient peintes toutes les conditions de la vie humaine, et où chacun se voyait retracer ses devoirs avec la plus admirable justesse. « Tout est pratique dans les idées du judicieux Bourdaloue [2]. » Voilà ce qui frappe tout d'abord à la lecture des sermons de ce célèbre jésuite.

> « Ne parlons point seulement en général, disait le grand moraliste, mais pour l'édification de vos mœurs et pour vous rendre ce discours utile, entrons dans le détail [3]. »

Il entrait dans les obligations de toutes les conditions, de tous les états de la vie. Il aimait, en particulier, à représenter les devoirs de la famille. C'est ainsi qu'il dit dans son solide *Sermon sur le devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants :*

[1] *Poés. div.*, à madame la présidente de Lamoignon, sur le portrait du père Bourdaloue qu'elle m'avait envoyé.

[2] Joubert, *Pensées*, t. II, p. 171.

[3] *Serm. pour la Septuag.*, Sur l'oisiveté, I.

« Ce sujet, mes chers auditeurs, est d'une conséquence infinie ; et, tout borné qu'il paraît, vous le trouverez néanmoins, dans l'importante morale que je prétends en tirer, si général et si étendu, que de toute cette assemblée il y en aura peu à qui il ne puisse convenir et qu'il ne puisse édifier. Il est bon de descendre quelquefois aux conditions particulières des hommes pour y appliquer les règles universelles de la loi de Dieu. Or c'est ce que je fais aujourd'hui. Car en expliquant aux pères et aux mères ce qu'ils doivent à leurs enfants, et aux enfants ce qu'ils doivent à leurs pères et à leurs mères, dans une des plus grandes affaires de la vie, qui est celle de la vocation et de l'état, je ferai comprendre à tous ceux qui m'écoutent, ce que c'est que la vocation, quelle maxime on doit suivre sur la vocation, ce qu'il y faut éviter et ce qu'il y faut rechercher [1]. »

C'est ainsi encore qu'il tonnait contre l'égarement des femmes mariées, qui, pour s'abandonner à une fausse dévotion, négligeaient leurs devoirs les plus essentiels d'épouse et de mère :

« Cette grande lumière du monde chrétien, ce docteur par excellence, et ce défenseur de la grâce, cet homme d'un génie si élevé et d'une si haute réputation dans tous les siècles qui l'ont suivi : saint Augustin, en traitant des matières de religion, ne voulait pas qu'on le crût sur son autorité particulière ni sur sa parole, mais il renvoyait aux témoignages de l'Église. Aujourd'hui, des troupes de femmes, faisant profession de piété, et conduites par un directeur, qui certainement n'est rien moins que saint Augustin, se laissent tellement prévenir en sa faveur, que, dès qu'il a parlé, elles ne veulent déférer à nul autre tribunal, quel qu'il soit. Ce seul homme, souvent d'un savoir très-superficiel, voilà leur évêque, leur pape, leur Église [2]. »

Et un peu plus loin :

« On voit des femmes d'un zèle merveilleux pour la réformation de l'Église : c'est là leur attrait, c'est leur dévotion ; elles entrent dans toutes les intrigues et tous les mystères : car certain zèle n'agit que par mystères et que par intrigues. Elles s'entremettent dans toutes les affaires. Mais cependant, si l'on vient à examiner ce qui se passe dans leur maison, on trouve que tout y est en désordre. Un mari, des enfants, des domestiques en souffrent ; mais c'est de quoi elles sont peu inquiètes. Pour leur citer l'Écriture qu'elles ont si souvent dans les mains, et où elles se piquent tant d'être versées et intelligentes, on peut bien leur dire avec saint Paul : *Celui qui ne prend pas soin de sa propre maison, comment veut-il prendre soin de l'Église de Dieu* [3] ? » (I Tim. III, 5.)

C'est encore ainsi qu'il stigmatise la conduite des parents qui, par un intérêt mondain, poussent et contraignent leurs filles à se faire religieuses sans vocation :

« On ne peut lire sans horreur ce qui est dit au psaume cent cinquième, où le prophète rapporte que les Juifs, séduits par les nations étrangères et engagés

[1] *Serm. pour le* 1er *dim. après l'Épiphanie.*

Pensées du P. Bourdaloue, édit. de Bruxelles, 1769, t. II, p. 82. Pensées diverses sur l'Église, etc.

Ibid., p. 84.

dans leur idolâtrie, conduisaient eux-mêmes leurs propres enfants aux pieds des idoles, et que là, sans respect de la nature et de ses droits, ils versaient le sang de ces innocentes victimes et les immolaient aux démons. Quels meurtres! Quels parricides! mais je puis le dire, et ce ne sera point une exagération : voilà ce que nous voyons encore de nos jours, quand des pères et des mères, trompés par les fausses maximes du monde, font violence à des enfants pour les bannir de la maison paternelle, et les confiner dans un cloître [1]. »

Dans le même esprit de tendre et sage sollicitude, il recommandait aux confesseurs, aux prédicateurs, de ne rien exagérer à une fille qui se destine à l'état religieux :

« Je veux, disait-il, qu'on ne lui déguise rien par de brillantes, mais de fausses peintures : qu'on lui laisse voir toutes les suites du choix qu'elle fait ; qu'on lui propose les objets tels qu'ils sont, et qu'on lui montre les épines dont est semée la voie où elle entre [2]. »

Il aimait à traiter les sujets de la vie commune, par cela même qu'il les voyait négligés par tous les prédicateurs. Se proposant, dans un sermon *sur la Tempérance chrétienne*, d'apprendre à ses auditeurs à se « comporter chrétiennement et saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui est le repos et la nourriture du corps, » il s'exprimait ainsi :

« Ce sujet, me direz-vous, ne convient guère à la dignité de la chaire ; et moi, je vous réponds : Ne convenait-il pas à saint Paul ? Cet apôtre le croyait-il au-dessous de son ministère, et n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les fidèles, lorsqu'il leur écrivait : Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu. *Sive manducatis, sive bibitis, omnia in gloriam Dei facite.* C'est une matière, il est vrai, que les prédicateurs traitent rarement, et peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler. Mais c'est pour cela même que je ne la dois pas omettre, afin que vous ne manquiez pas d'instruction sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de désordres. »

« Pour peu, dit le P. Bretonneau, qu'on ait l'usage du monde et qu'on sache comment vivent les hommes, on les y voit peints sous les traits les plus marqués. Aussi avec quelle attention se faisait-il écouter, et combien de fois s'est-on écrié dans l'auditoire, qu'il avait raison, et que c'était là en effet l'homme et le monde [3] ! » Toutes les passions, tous les vices, reconnaissaient et redoutaient en lui leur dénonciateur, leur juge, leur ennemi. Un jour le grand Condé, au moment où le père Bourdaloue paraissait pour monter en chaire, s'écria, en se levant du milieu de l'auditoire où régnait un murmure,

[1] *Pensées du P. Bourdaloue*, t. II, p. 98. Vocation religieuse.
[2] *Ibid.*, p. 89. Véritable bonheur de l'état religieux.
[3] Bretonneau, préface des *Sermons de Bourdaloue*.

un bourdonnement : « Silence ! voilà l'ennemi. » C'était le cri intérieur de toutes les consciences.

Bourdaloue produisait un effet d'autant plus grand qu'il évitait constamment les excès de relâchement ou de sévérité. Chez Bourdaloue, la sévérité chrétienne est toujours tempérée par la douceur : « Non, mon Dieu ! s'écrie-t-il quelque part, tandis que vous me confierez le ministère de votre sainte parole, je prêcherai ces deux vérités sans les séparer jamais : la première, que vous êtes un Dieu terrible dans vos jugements, et la seconde, que vous êtes le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. » Il voulait avant tout être vrai, et il avait le droit de dire : « Vous savez la profession que je fais de dire la vérité telle que je la conçois, sans jamais aller au delà [1]. » Et ailleurs : « En toutes choses je fais profession de m'en tenir à la plus exacte vérité [2]. » Il était toujours précautionné dans sa marche, pour ne rien outrer.

« Je ne dirai ces vérités qu'en général, et j'y observerai toutes les mesures de cette précaution exacte que l'Église me prescrit [3]. » Il emploie plusieurs fois des expressions semblables, qui donnent la plus juste idée de sa méthode.

« Le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout [4], » dit-il quelque part. Le bon sens, voilà l'un des mots assurément qui peignent le mieux l'esprit et le talent de Bourdaloue.

Fort de sa réserve et de sa prudence, il s'inquiétait peu des murmures de la vanité froissée par la vérité accusatrice de ses tableaux :

« Je ne prétends pas, disait-il, justifier la conduite de ceux, qui par des manières peu chrétiennes et peu judicieuses, au lieu d'instruire et de toucher, insulteraient et outrageraient. Il y a là-dessus des règles de l'Église ; il y a des prélats pour les faire garder ; mais je prétends condamner une délicatesse insupportable, qui est dans les chrétiens, de ne pouvoir souffrir que le prédicateur en vienne à certains détails et qu'il leur fasse voir la corruption de leur état [5]. »

Madame de Sévigné écrivait, le jour de Noël 1671 : « Je m'en vais *en Bourdaloue;* on dit qu'il s'est mis à dépeindre les gens, et que l'autre jour il fit trois *points* de la retraite de Tréville ; il n'y manquait que le nom, mais il n'en était pas besoin ; avec tout cela on dit qu'il passe toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusqu'ici. » Les portraits de Bourdaloue étaient ainsi remplis d'allusions qui nous échappent aujourd'hui, mais qui avaient pour les contemporains un vif attrait. Ce qui nous y frappe aujourd'hui, c'est la hardiesse avec laquelle il traite les grands, les courtisans, les riches, dont

[1] *Serm. sur le devoir des pères envers leurs enfants.*
[2] *Exh. sur l'observ. des règl.*, I.
[3] *Serm. sur l'amour et la crainte de la vérité.*
[4] *Serm. sur la prière.*
[5] *Serm. pour le 4e dim. après Pâques*, I.

il étale impitoyablement tous les vices et tous les excès qu'il leur enjoint de racheter en faisant l'aumône, non par caprice, ni à leurs moments, ni après la part faite à leurs plaisirs, mais par devoir rigoureux, et selon leur fortune de l'usage de laquelle ils rendront un compte rigoureux à Dieu, « le caissier des pauvres. »

Il ne craignait pas même de faire les allusions les plus visibles et les plus fortes aux désordres du roi :

« Nous entendîmes après dîner, écrit madame de Sévigné, le sermon du Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère : sauve qui peut ! il va toujours son chemin [1]. »

Pour avoir une idée de cette hardiesse apostolique, qu'on lise encore ce passage du *sermon sur la Conception*, prononcé devant Louis XIV :

« Pour être aveugles, faibles, pauvres, misérables (car fussions-nous d'ailleurs les dieux de la terre, tel est, en qualité d'enfants d'Adam, notre apanage et notre sort), nous n'en sommes pas moins prévenus pour nous-mêmes, etc. »

Dans un grand nombre d'endroits, Bourdaloue se prend également à tonner contre les abus qui ont déshonoré la religion, lorsqu'elle était dans son plus haut point de crédit. Impossible de dépeindre les vices du clergé sous des traits plus forts et plus marqués que ne l'a fait le vertueux jésuite. On ne peut pas stigmatiser plus énergiquement « tant d'abus qui se sont introduits et qui règnent dans l'Église [2]. » On ne peut pas témoigner plus d'*horreur* de voir « le vice se glisser jusque dans le sanctuaire, et s'attacher aux ministres des autels [3]. » Le pieux prédicateur voulait que « les mondains vissent au moins par là, que « s'il se glisse des abus dans l'Église, on ne les y approuve pas, et qu'au contraire on les reconnaît de bonne foi, et on les condamne [4]. »

Il a souvent un art admirable de donner à la fois une double leçon. C'est ainsi qu'en exhortant les dames pieuses à venir en aide aux besoins du clergé, il flagelle en même temps le luxe, la vanité et les sensualités dont nombre d'ecclésiastiques de son temps offraient de scandaleux exemples :

« Ne doutez donc point, Mesdames, dit-il dans une exhortation *sur la Charité envers un séminaire*, que votre charité envers ces Oints du Seigneur, pour parler le langage de l'Écriture, *Christos meos* [5] ; ne doutez point, dis-je, que votre empressement à les secourir et à les seconder ne soit une des œuvres les plus

[1] Lettre à madame de Grignan, 29 mars 1680.
[2] *Serm. sur le devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants.*
[3] *Serm. sur la société des justes avec les pécheurs.*
[4] *Pensées*, t. II, p. 37.
[5] Ps. CIV.

glorieuses à Jésus-Christ, et que Jésus-Christ ne vous en tienne un compte exact. C'est répandre, non plus sur ses pieds, mais sur sa tête, le parfum le plus exquis. Car s'il a dit à ses prêtres : Celui qui vous méprise, me méprise, *Qui vos spernit, me spernit* [1], n'était-ce pas aussi leur dire : Conséquemment celui qui vous respecte, celui qui prend soin de vous, prend soin de moi, et tout ce que vous en recevez d'assistance, je le reçois comme si j'en profitais moi-même. Ainsi, pour ne plus parler en figure et pour vous faire comprendre plus simplement vos obligations, ainsi en usèrent ces saintes femmes qui dans le cours de ses voyages lui fournissaient et à ses apôtres les choses nécessaires, et y consacraient leurs revenus, *Quæ ministrabant ei de facultatibus suis* [2]. Magdeleine était de ce nombre, et cette troupe dévote suivait pour cela ce divin maître. Maintenant qu'il est monté au ciel et qu'il n'est plus visible sur la terre, c'est dans la personne de ses ministres que vous pouvez et que vous devez lui rendre les mêmes devoirs. Il n'est pas besoin de les suivre et de les accompagner dans leurs travaux évangéliques. Il ne faut point chercher loin de vous, puisqu'ils sont au milieu de vous et auprès de vous. Quand vous contribuerez, non pas à les entretenir dans une abondance sensuelle, mais à leur procurer une nourriture frugale et mesurée ; non pas à leur bâtir de superbes et vastes édifices, mais à les loger modestement et dans une demeure convenable à leurs fonctions ; non pas à les vêtir, à les meubler en ecclésiastiques mondains (car il y en a de mondains et de très-mondains), mais en ecclésiastiques sages, humbles, retenus, ennemis d'une propreté affectée et ne voulant que la pure décence de leur état ; quand vous leur assurerez, non pas d'amples héritages plus propres à les relâcher qu'à les aider dans les exercices de leur ministère, mais assez de fonds pour n'être pas détournés par les inquiétudes et les embarras de la vie, alors vous imiterez ces âmes pieuses dont saint Luc a fait l'éloge, et vous aurez le même mérite de servir chacune Jésus-Christ selon l'étendue de vos facultés : *Ministrabant ei de facultatibus suis* [3]. »

Parmi tant de portraits qu'a tracés le pinceau de Bourdaloue, on en distingue plusieurs où il peint les critiques et les ennemis de sa compagnie, comme dans ce passage d'un sermon *sur la Médisance :*

« On est sévère, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain, et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier ; mais par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers ; de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus ; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connaître pour ce qu'ils sont, de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public, avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits, et les présentent sous d'affreuses images [4]. »

C'est sous la même inspiration que, dans ce même sermon *sur la*

[1] Luc., cap. x.
[2] *Ibid.*, cap. VIII.
[3] *Exhort. sur la charité env. un sém.*, I.
[4] *Serm. pour le* 3e *dim. après la Pent.*, II.

Médisance, il suit dans toutes ses subtilités et ses retours ce vice odieux qui, « non content de vouloir plaire et de s'ériger en censeur agréable, veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné :

« Car voilà, dit-il, un des abus de notre siècle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu... Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Église de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus, on se fait une conscience, et il n'y a rien que l'on ne se croie permis par un si beau motif. On invente, *on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi;* on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables; on débite cent faussetés; *on confond le général avec le particulier; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous, et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne :* et tout cela, encore une fois, pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffirait pas pour rectifier une équivoque, mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu. »

Défendre un ordre dans lequel il s'était engagé par choix et par la conviction de sa sainteté et de son utilité, était un sentiment bien naturel chez le grand sermonaire, et il s'y abandonnait dans de fréquentes occasions et de toute âme. Après avoir mêlé l'éloge de la compagnie de Jésus à celui de son fondateur, il s'écriait une fois :

« Pardonnez-moi, chrétiens, et permettez-moi de rendre aujourd'hui ce témoignage à une compagnie dont je reconnais avoir tout reçu, et à qui je crois devoir tout. Témoignage fondé sur une connaissance certaine de la droiture de ses intentions et de la pureté de son zèle, malgré tout ce que la calomnie a prétendu lui imputer, et les noires couleurs dont elle a tâché de la défigurer et de la ternir. Au reste, quand je m'explique de la sorte, ce n'est point à l'avantage des enfants que je le fais ni pour les relever, mais uniquement pour relever le père, ou plutôt pour relever la gloire de Dieu, à qui les enfants, comme le père, doivent tout rapporter [1]. »

En accordant tous les éloges dus, au point de vue littéraire et psychologique aux peintures morales de Bourdaloue, on ne doit pas taire qu'il affaiblit l'autorité du sermon en réduisant la part du dogme. Du moins eut-il toujours soin de ne faire venir ses peintures de mœurs que comme preuves ou comme conséquences. Ses imitateurs n'eurent pas cette sagesse. Ils ne mirent dans leurs sermons que portraits et caractères, et portraits et caractères bien inférieurs à ceux de leur modèle. Madame de Termes, parlant de Bourdaloue, disait justement : « Pour ses portraits, il est inimitable, et les prédicateurs qui l'ont voulu copier sur cela n'ont fait que des marmousets. »

[1] *Serm. pour la fête de saint Ignace de Loyola.*

D'autres que des prédicateurs se firent les imitateurs de ce grand peintre du cœur humain ; de leur nombre on doit compter la Bruyère. Boileau se reconnaissait aussi le disciple de l'illustre Bourdaloue dans l'art des portraits moraux. Il disait dans une de ses plus célèbres satires :

« Nouveau prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,
Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes sermons de portraits [1]. »

Il y a dans les *Sermons* de Bourdaloue une classe spéciale qui mérite quelques détails particuliers, ce sont les *Sermons pour les fêtes des saints*. Dans ces *Panégyriques*, l'orateur ne quitte point son style ordinaire, et, toujours sensé, il évite de donner dans les exagérations des panégyristes vulgaires. Bornant et circonscrivant son sujet, il n'embrasse pas toutes les vertus et toute la vie d'un saint, mais il s'attache au caractère particulier qui le distinguait; il en fait une sage application aux mœurs du siècle pour les réformer et les régler ; et, fidèle à sa méthode de creuser toutes les matières qu'il traite, il s'en tient toujours à un seul point de morale dont il fait la conclusion ou de tout son discours, ou de chaque partie.

Les *Sermons sur les mystères* sont regardés comme la partie la plus faible de l'œuvre de Bourdaloue. Il eut encore, cependant, en ce genre, de bien grands mérites : d'abord celui de s'en tenir, dans ces sujets sublimes, à « ce qu'il nous est nécessaire de ne pas ignorer. » « Tout le reste, dit le sage théologien [2], sont choses ineffables, mystères cachés, secrets qu'il n'est pas permis même à saint Paul de nous découvrir, et qu'il est beaucoup moins en mon pouvoir de vous expliquer : *Arcana verba, quæ non licet homini loqui* [3]. » Il eut encore le mérite infiniment louable de renoncer à la manière abstraite, sèche, et sans applications morales des prédicateurs qui l'avaient précédé, comme aux vains ornements et au pédantesque entassement d'érudition de quelques autres.

« Le père Bourdaloue, dit le jésuite Bretonneau, donne à un mystère tout l'éclaircissement convenable; mais il y joint ensuite une morale toute fondée sur le mystère même : et par le parfait rapport qu'il sait trouver entre l'un et l'autre, il les assortit si bien ensemble, que le mystère sert de preuve à la morale, et que la morale est la plus juste conséquence du mystère. Il fait plus : outre la première division de son discours, tantôt en deux, tantôt en trois propositions générales, souvent il subdivise encore chaque partie ; et ces subdivisions, qui sont autant de circonstances du mystère, s'étendent également et sur le mystère et sur la morale : d'où il arrive qu'au même temps qu'il développe par ordre tout son mystère, il expose dans le même ordre et développe toute la morale qui y répond [4]. »

[1] *Sat.*, X.
[2] *Serm. sur l'Ascens. de J.-C.*
[3] II Cor., XII.
[4] Avertiss. aux *Serm.* du P. Bourdaloue.

Il fut réellement médiocre dans l'oraison funèbre, genre qu'il estimait peu fait pour la chaire, et qu'il ne traita que deux fois, et encore par devoir et par nécessité. Il célébra d'abord le premier Condé, converti au catholicisme, et ensuite le vainqueur de Rocroy. Madame de Sévigné trouvait cependant ces deux discours admirables. Elle parle ainsi du premier :

« Auriez-vous jamais cru aussi que le P. Bourdaloue, pour exécuter la dernière volonté du président Perrault, eût fait depuis six jours, aux Jésuites, la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer ? Jamais une action n'a été plus admirée que celle-là. Il a pris le prince dans des points de vue avantageux, et comme son retour à la religion a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit, manié par le P. Bourdaloue, a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé [1]. »

L'oraison funèbre du grand Condé que Bourdaloue prononça dans l'église de la maison professe des jésuites, rue Saint-Antoine, le 26 avril 1687, et dans laquelle il exprima chaleureusement les sentiments de vénération et de reconnaissance de sa compagnie pour la famille de Condé, cette seconde oraison funèbre excita bien plus vivement encore l'admiration de la célèbre marquise. Elle en fit à son cousin Bussy une merveilleuse analyse qu'elle commence par ces paroles d'enthousiasme :

« Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince, faite par le P. Bourdaloue. Il s'est surpassé lui-même, c'est beaucoup dire. »

Après avoir rapporté les divisions et analysé les principales pensées de ce discours, elle termine par ces mots :

« De vous dire de quels traits tout cela était orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque*. C'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël. »

Malgré toute l'autorité de ce jugement, il faut reconnaître que cette oraison paraît aujourd'hui assez froide ; on a surtout peine à y souffrir ces divisions abstraites qui mettent en morceaux la vie du héros, et en dispersent tous les faits. Cependant certains passages sont pleins d'onction, comme celui où, racontant le retour du prince à la piété dans ses dernières années, il parle du pressentiment qu'il avait eu de cette convertion :

« Le dirai-je, chrétiens ? Dieu m'avait donné comme un pressentiment de ce miracle, et dans le lieu même où je vous parle aujourd'hui, et dans une cérémonie toute semblable à celle pour laquelle vous êtes ici assemblés, M. le Prince lui-même m'écoutant, j'en avais non-seulement formé le vœu, mais comme anticipé l'effet par une prière qui parut alors tenir quelque chose de la prédiction. »

[1] Lettre au comte de Bussy, 16 déc. 1683.

Tout ce qui est sorti de la plume de Bourdaloue a un caractère médité, achevé et fini, ses exhortations pour des assemblées de charité, comme ses discours familiers prêchés dans des maisons religieuses ou dans des hôpitaux « En quelque degré d'excellence qu'il ait possédé le talent de la prédication, dit l'éditeur de ses *Sermons*, il ne comptait, ni sur son génie naturel, ni sur la facilité qu'un fréquent exercice pouvait lui avoir acquise ; mais n'eût-il à parler que dans une campagne, dans un hôpital, ou dans une prison, il se préparait avec soin, et croyait devoir ce respect à la parole de Dieu dont il était l'interprète[1]. »

Le caractère distinctif du style de cet éminent orateur, c'est la solidité. Chez Bourdaloue, tous les mots sont des pensées. Mais on désirerait souvent plus d'énergie et de vivacité. « Il n'y a en Bourdaloue, ni précision parfaite, ni volubilité, » a pu dire Joubert[2]. Ce n'est plus, comme dans Bossuet, ce style qui mêle à chaque idée un sentiment, et à chaque sentiment une image. Dans le style, comme dans la théologie, comme dans la morale de l'illustre jésuite, il n'y a rien pour l'imagination.

Tout homme de goût admirera la savante et profonde simplicité de Bourdaloue, mais en regrettant quelquefois l'éclat, la vie et l'originalité du style de Bossuet. En somme, la langue de Bourdaloue est timide, et on s'étonne un peu quand le P. Bretonneau prévient ainsi le reproche de hardiesse dans le style qu'on lui pourrait adresser : « On trouvera peut-être quelques expressions moins usitées et un peu hardies ; mais l'image qu'elles font à l'esprit les justifie assez ; et il faut dire alors, que si ce n'est pas communément ainsi qu'on s'exprime, c'est ainsi qu'il a dû et qu'on devrait, ce semble, s'exprimer. » Ces nouveautés et ces individualités hasardées d'expressions sont assurément rares chez le célèbre sermonaire. A peine si on relèverait dans tous ses ouvrages quelques mots qui ne fussent pas usités par tous les écrivains de son temps, comme *outrer*, *humaniser*, qu'il demande une ou deux fois pardon d'employer, comme *amplifier* pour *agrandir* en général, au propre et au figuré : « *amplifier* ses domaines [3] ; » « *amplifier* son église [4] ; » « *amplifier* la gloire de Dieu [5]. » Bourdaloue, par le style, paraît appartenir à l'école de Port-Royal ; entre sa diction et celle, par exemple, de Nicole, il y a incontestablement des ressemblances très-rapprochées. Mais l'auteur des *Essais de morale* est plus constamment soigné et poli.

La langue du fameux prédicateur, toujours exacte, admet assez volontiers les expressions communes, et quelquefois aux dépens de la politesse et de la distinction [6].

[1] Avertiss. du tome I des *Exhort. et Instruct. chrét.*

[2] *Pens.*, t. II, p. 171.

[3] *Instr. sur la prud. du salut.*

[4] *Serm. pour le 2e dim. de l'Épiph.*

[5] *Instr. pour l'Avent.*

[6] Voir le *Serm. sur la Madeleine.*

On pourrait signaler aussi chez Bourdaloue quelques exemples de mauvais goût, comme dans ce passage :

« Car c'est bien ici, Seigneur, que vous vérifiâtes à la lettre ces paroles du psaume : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.* Les Juifs accablaient Étienne de pierres, et vous vous serviez de ces pierres pour le couronner. Ils lui en faisaient un supplice, et vous lui en faisiez un diadème d'honneur. Leur cruauté semblait être de concert avec votre magnificence ; *vous vouliez mettre sur sa tête une couronne de pierres précieuses, et ils vous en fournissaient la matière.* En effet, quelles pierres furent jamais plus précieuses que celles qui produisirent à l'Église ce premier martyr de notre religion [1] ? »

Mais les auditeurs du célèbre jésuite ne s'apercevaient pas de ces légers défauts et de quelques autres qu'on lui peut reprocher. La magie de l'action oratoire animait la dialectique de Bourdaloue, dont la déclamation était tout rapidité et tout feu, et la voix mélodieuse, pleine, résonnante, forte et perçante.

Quand il débitait si bien quelques-uns de ses plus beaux discours, comme sa célèbre Passion, *Dei virtutem*, etc., ou son *premier sermon pour l'Exaltation de la croix*, il donnait à tous ses auditeurs l'idée de l'orateur parfait.

Aujourd'hui les lecteurs de Bourdaloue ne peuvent pas partager tout l'enthousiasme qu'éprouvaient ceux qui l'entendirent. On est attaché, convaincu par sa parole, mais on n'est pas captivé et persuadé d'autorité comme par celle de Bossuet. Les sermons de Bourdaloue ont beau être mieux composés, plus finis, plus méthodiques que ceux de Bossuet, c'est aux croquis inachevés de ce dernier que reste la palme du génie; mais la dernière postérité consacrera du moins la meilleure partie des éloges qui ont été décernés au grand orateur jésuite.

Le premier président de Lamoignon disait de Bourdaloue : *Cet homme-là sera éternellement notre maître en tout.* D'Aguesseau a justement rangé les discours de Bourdaloue parmi les meilleurs modèles de style que l'on puisse étudier. Le rapprochant de Fléchier et de Bossuet, il dit que le célèbre jésuite « est peut-être celui qu'on peut lire avec le plus de fruit, quand on se destine à parler pour prouver et pour convaincre. La beauté des plans généraux, ajoute-t-il, l'ordre et la distribution qui règne dans chaque partie du discours; la clarté, et, si l'on peut parler ainsi, la popularité de l'expression, simple sans bassesse et noble sans affectation, sont des modèles qu'il est plus aisé d'appliquer à l'éloquence du barreau, que le sublime ou le pathétique de monsieur Bossuet, et que la justesse, la mesure ou la cadence peut-être trop uniforme de monsieur Fléchier [2]. »

L'influence de la manière sage, grave, soignée et pratique de Bourdaloue franchit les limites de la France, et s'étendit même aux pays protestants. Burnet, évêque de Salisbury, dit dans ses mémoires, qu'en

[1] *Serm. pour la fête de saint Étienne.*

[2] *Instruct. sur l'étude et les exerc.*, etc.

voyageant en France, il fut étonné des sermons du fameux jésuite, et que Bourdaloue réforma les prédicateurs d'Angleterre comme ceux de France [1]. Encore aujourd'hui les Anglais gardent une profonde estime pour ce grand dialecticien [2].

La logique de Bourdaloue est toujours très-ferme et très-serrée. Il ne laisse rien échapper de ce qui fait à son sujet. Chaque vérité est toujours admirablement mise en place par rapport au tout. Mais sa manière de démontrer est plutôt d'un dialecticien que d'un orateur. Cette régularité si méthodique fait bientôt regretter ces brusqueries de style dont Bossuet anime ses discours. En prodiguant ainsi les divisions et les subdivisions, et toutes les distinctions de l'école, Bourdaloue brise son sujet et le réduit en poussière. Il étouffe l'éloquence sous l'appareil oratoire. Opposant à cette méthode scolastique celle des maîtres de l'antiquité, Fénelon disait dans ses *Dialogues sur l'éloquence de la chaire* :

« Les harangues de ces grands hommes ne sont pas divisées comme les sermons d'à présent. Non-seulement eux encore, mais Isocrate, et les autres anciens orateurs, n'ont point pris cette règle. Les Pères de l'Église ne l'ont point connue. Saint Bernard, le dernier d'entre eux, marque souvent des divisions ; mais il ne les suit pas, et il ne partage point ses sermons. Les prédications ont été encore longtemps après sans être divisées, et c'est une invention très-moderne qui nous vient de la scolastique...

« Il faut un ordre, continue Fénelon, mais un ordre qui ne soit point promis et découvert dès le commencement du discours. Cicéron dit que le meilleur, presque toujours, est de le cacher, et d'y mener l'auditeur sans qu'il s'en aperçoive. Il dit même en termes formels qu'il doit cacher jusqu'au nombre de ses preuves, en sorte qu'on ne puisse les compter, quoiqu'elles soient distinctes par elles-mêmes, et qu'il ne doit point y avoir de division du discours clairement marquée. Mais la grossièreté des derniers temps est allée jusqu'à ne point connaître l'ordre d'un discours, à moins que celui qui le fait n'en avertisse dès le commencement et qu'il ne s'arrête à chaque point. »

Le soin que prend Bourdaloue, un grand nombre de fois dans un même discours, d'inviter ses auditeurs à l'attention, fatigue presque autant à la lecture que la surabondance de ses divisions. A chaque instant on est arrêté par des formules comme celles-ci : « *Appliquez-vous à ceci;* c'est un des plus beaux traits de ce saint docteur, et je le tire du second livre de la *Cité de Dieu* [3]. » « En quatre paroles, je viens de vous proposer quatre raison que me fournit la morale chrétienne, et sur lesquelles j'établis la vérité de ma première proposition. *Ne les perdez pas* [4]. » « Écoutez-moi. — Suivez-moi. — Appliquez-vous. —

[1] Voltaire, *Mél. litt.*, Lettre au duc de la Vallière, juin 1762.

[2] Voy. dans la *Revue d'Édimbourg* (décembre 1826), un article sur l'*Éloquence de la chaire*, attribué à lord Brougham, où l'admiration pour Bourdaloue va jusqu'à l'excès de le mettre fort au-dessus de Bossuet.

[3] *Serm. pour le 2e dim. après Pâques*, II.

[4] *Serm. pour le dim. dans l'oct. de l'Ascens.*, I.

— Comprenez ceci. — Écoutez-en la preuve. — Appliquez-vous toujours. »

Bourdaloue ne s'était pas assez dépouillé, dans la chaire, de ses habitudes de professeur de théologie.

On lui a encore reproché de trop multiplier les citations. A ce sujet, madame de Sévigné disait : « que tant de gens allaient, venaient, parlaient tour à tour chez le P. Bourdaloue, et qu'elle aimait tout ce bruit. » Il faut avouer, avec le P. Bretonneau, que « s'il cite l'Écriture ou les Pères, il les cite en maître, jusqu'à faire le précis de tout un traité, pour l'appliquer à la vérité qu'il prêche. Du reste ce ne sont point tant les paroles des Pères qu'il rapporte, que leur doctrine et leurs raisons. Il les développe et il les place si à propos, et les fait tellement entrer dans son sujet, qu'on dirait que les Pères n'ont parlé que pour lui. » Les auteurs sacrés dont il s'appuie le plus habituellement sont Isaïe et saint Paul ; et parmi les Pères, saint Augustin et saint Chrysostome, dans lesquels il trouvait plus d'énergie et plus de grandeur.

Bourdaloue, âgé de plus de soixante ans, cessa de paraître à la cour, mais sans renoncer au ministère de la prédication. Il fit alors fréquemment entendre sa parole toujours puissante dans les assemblées de charité et dans les réunions d'hommes du peuple. Partout il ébranlait les âmes, et partout il retrouvait l'affluence de la société la plus brillante.

« Quand, dit le P. de la Rue, il suivait avec pleine liberté les mouvements de son zèle en prêchant aux pauvres, ce qu'il a fait deux carêmes entiers dans les hôpitaux autour de Paris, il y trouvait toujours le même concours du grand monde et les mêmes applaudissements : parce qu'il y portait toujours le même art de peindre les mœurs, quoique avec des couleurs moins brillantes, et la même force à convaincre le pécheur, soutenue d'une voix enlevante par son éclat et par sa rapidité [1].

Il continua avec le même zèle à perfectionner dans le tribunal de la pénitence ce qu'il avait ébauché dans la chaire. Suivant d'Alembert, « on a dit de Bourdaloue que s'il surfaisait dans la chaire, il rabattait dans le confessionnal [2]. » Le P. Bretonneau, parlant de la direction spirituelle de Bourdaloue, a dit avec plus de vérité :

« Plein de l'Évangile et jugeant de tout par les grands principes de la foi, solide dans ses conseils, juste dans ses décisions, droit et désintéressé dans ses vues, il n'était ni rigoureux à l'excès, ni trop indulgent ; mais il était sage, et d'une sagesse chrétienne. C'est-à-dire, qu'il savait distinguer les conditions, et prescrire à chaque condition ses devoirs ; qu'il était ferme, sans égard ni à la qualité ni au rang, quand il fallait l'être ; mais qu'il l'était aussi comme il fallait l'être, et toujours selon les règles de la discrétion ; qu'ennemi des singularités,

[1] P. de la Rue, préface de ses *Sermons*.
[2] *De la Destruction des Jésuites*.

il voulait qu'on allât à Dieu avec simplicité et de bonne foi, par les voies communes et sans affectation; mais, du reste, avec une régularité exemplaire, et une fidélité parfaite à remplir toutes ses obligations. »

Dans les dernières années de sa vie, le P. Bourdaloue, touché du désir de se préparer à la mort, avait résolu de quitter Paris et de finir ses jours dans quelque maison de la province, où il pût, dans la retraite, vaquer uniquement à sa perfection. N'ayant pu faire adhérer à son désir ses supérieurs de France, il écrivait au père général à Rome :

« Mon très-révérend Père, Dieu m'inspire et me presse même d'avoir recours à votre paternité, pour la supplier très-humblement, mais très-instamment, de m'accorder ce que je n'ai pu, malgré tous mes efforts, obtenir du révérend père provincial. Il y a cinquante-deux ans que je vis dans la compagnie, non pour moi, mais pour les autres, du moins plus pour les autres que pour moi. Mille affaires me détournent et m'empêchent de travailler, autant que je le voudrais, à ma perfection, qui néanmoins est la seule chose nécessaire. Je souhaite de me retirer, et de mener désormais une vie plus tranquille : je dis plus tranquille, afin qu'elle soit plus régulière et plus sainte. Je sens que mon corps s'affaiblit et tend vers sa fin. J'ai achevé ma course ; et plût à Dieu que je pusse ajouter : j'ai été fidèle ! Je suis dans un âge où je ne me trouve plus guère en état de prêcher. Qu'il me soit permis, je vous en conjure, d'employer uniquement pour Dieu et pour moi-même ce qui me reste de vie, et de me disposer par là à mourir en religieux. La Flèche, ou quelque autre maison qu'il plaira aux supérieurs (car je n'en demande aucune en particulier, pourvu que je sois éloigné de Paris), sera le lieu de mon repos. Là, oubliant les choses du monde, je repasserai devant Dieu toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme. Voilà le sujet de tous mes vœux, etc. »

Ce souhait si pieux et si modeste ne fut pas accompli. Par suite de remontrances que les supérieurs de Paris firent au père général, il fut décidé que le célèbre prédicateur continuerait à s'acquitter de ses fonctions ordinaires : il devait mourir les armes à la main et sur la brèche. Obéissant à la volonté de ses supérieurs comme à l'ordre du ciel, le père Bourdaloue reprit ses travaux avec plus d'ardeur que jamais ; mais ces derniers efforts l'épuisèrent, et il mourut le 13 mai 1704, dans la soixante-douzième année de son âge, et selon les termes du P. Bretonneau, « presque dans l'exercice actuel de son ministère, et sans autre intervalle que celui de deux jours de maladie. » Il avait passé cinquante-six ans dans la compagnie de Jésus.

Tous ceux qui l'avaient approché le regrettèrent pour sa vertu sociable et pour son caractère autant que pour ses talents. On était « touché de l'uniformité de ses œuvres, » a dit un de ses biographes, une femme distinguée qui l'avait beaucoup connu [1]. « Son cœur était à découvert et, pour ainsi dire, transparent, » a écrit de lui le docte Huet qui, dans les dernières années, le voyait tous les jours. Les con-

[1] Madame de Pringy.

temporains témoignent tous de la douceur de caractère et de la parfaite sociabilité de l'illustre jésuite, comme ils témoignent de ses succès et de ses vertus. Madame de Sévigné lui trouvait un *esprit charmant et d'une facilité fort aimable* [1]. Ceux qui l'ont connu parlent de sa douceur; mais c'était une douceur « qui devait lui coûter, du tempérament dont il était. » Ces paroles du P. Bretonneau nous apprennent que Bourdaloue avait reçu de la nature un caractère ardent, et qu'il eut besoin de grands efforts de vertu pour le dompter.

Le saint religieux témoigna glorieusement toute la douceur de son âme par la manière dont il s'acquitta de la mission dans les Cévennes dont Louis XIV l'avait chargé après la révocation de l'édit de Nantes. Envoyé pour y affermir ceux qu'on appelait les *nouveaux convertis*, il mit en pratique, par sa modération et sa sagesse, les principes qu'il avait professés à ce sujet dans un beau sermon *sur le Zèle :*

« Le zèle même de la conversion, qui devrait être, ce me semble, le plus ardent et le plus libre, veut, y avait-il dit, des ménagements sages et si nécessaires, que, sans cela, tout divin qu'il est, il devient non-seulement inefficace, mais intolérable et odieux. Aussi, de tout temps les hommes apostoliques, dans la poursuite des plus saintes entreprises, ont-ils cru (si j'ose m'exprimer ainsi) devoir humaniser leur zèle, pour lui donner cet attrait et cette grâce dont ils étaient persuadés que dépendait sa force [2]. »

C'est pour s'être montré un de ces hommes vraiment apostoliques que le sage jésuite laissa à Montpellier, dans les Cévennes et dans tout le Languedoc, un souvenir plein de respect et de vénération. En vain des écrivains passionnés ont-ils pris plaisir à exagérer et à dramatiser les excès qu'entraîna la révocation de l'édit de Henri IV, en se taisant sur la charité évangélique des Fleury, des Bossuet, des Fénelon, des Bourdaloue, et des autres missionnaires et évêques dont la douceur sut égaler le zèle. En vain s'efforcent-ils de rabaisser, par ces accusations excessives, la gloire de l'Église catholique au dix-septième siècle [3] : pourra-t-on jamais montrer dans ses adversaires, dans ceux qu'on appelle les *persécutés* et les *martyrs*, autant de vertus jointes à autant de talents?

Exorde du sermon pour le Vendredi saint, sur la Passion de Jésus-Christ.

SIRE,

Si jamais les prédicateurs pouvaient avec quelque sujet apparent rougir de leur ministère, ne serait-ce pas en ce jour, où ils

[1] Lettre au comte de Bussy, 28 oct. 1685.
[2] *Carême*, t. II.
[3] Cette partialité éclate particulièrement dans tout l'ouvrage de M. Michelet, *Louis XIV et la Révocation de l'édit de Nantes*, surtout dans les chapitres XIX à XXVI.

se voient obligés de publier les humiliations étonnantes du Dieu qu'ils annoncent, les outrages qu'il a reçus, les faiblesses qu'il a ressenties, ses langueurs, ses souffrances, sa passion, sa mort? Cependant, disait le grand Apôtre, malgré les ignominies de la croix, je ne rougirai jamais de l'Évangile de mon Sauveur; et la raison qu'il en apporte est aussi surprenante et même encore plus surprenante que le sentiment qu'il en avait : C'est que je sais, ajoutait-il, que l'Évangile de la croix est la vertu de Dieu pour tous ceux qui sont éclairés des lumières de la foi : *Non erubesco Evangelium; virtus enim Dei est in salutem omni credenti*[1]. Non-seulement saint Paul n'en rougissait point, mais il s'en glorifiait. Car à Dieu ne plaise, mes frères, écrivait-il aux Galates, que je fasse consister ma gloire dans aucune autre chose que dans la croix de Jésus-Christ : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi*[2]. Bien loin que la croix lui donnât de la confusion dans l'exercice de son ministère, il prétendait que pour soutenir son ministère avec honneur le plus infaillible moyen était de prêcher la croix de l'Homme-Dieu; et qu'en effet il n'y avait rien dans tout l'Évangile de plus grand, de plus merveilleux, de plus propre même à satisfaire des esprits raisonnables et sensés, que ce profond et adorable mystère. Car voilà le sens littéral du passage tout divin que j'ai choisi pour mon texte : *Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt.* Les Juifs incrédules demandent qu'on leur fasse voir des miracles, les Grecs, vains et superbes, se piquent de chercher la sagesse. Les uns et les autres s'obstinent à ne vouloir croire en Jésus-Christ qu'à ces deux conditions. Et moi, dit l'Apôtre, pour confondre également l'incrédulité des uns et la vanité des autres, je me contente de leur prêcher Jésus-Christ même crucifié; pourquoi? parce que c'est par excellence le miracle de la force de Dieu, et tout ensemble le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu. Miracle de la force de Dieu, qui seul doit tenir lieu aux Juifs de tout autre miracle : *Christum crucifixum Dei virtutem.* Chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, qui seul est plus que suffisant pour soumettre les gentils au joug de la foi, et pour faire renoncer à toute la sagesse mondaine : *Christum crucifixum Dei sapientiam.*

Admirable idée que concevait le Docteur des nations se représentant toujours la passion du Sauveur des hommes comme un mystère de puissance et de sagesse. Or, c'est à cette idée, chré-

[1] Rom., I.
[2] Galat., VI.

tiens, que je m'attache, parce qu'elle m'a paru, d'une part, plus propre à vous édifier, et, de l'autre, plus digne de Jésus-Christ, dont j'ai à vous faire aujourd'hui l'éloge funèbre. Car il ne s'agit pas ici de pleurer la mort de cet Homme-Dieu. Nos larmes, si nous en avons à répandre, doivent être réservées pour un autre usage : et nous ne pouvons ignorer quel est cet usage que nous en devons faire, après que Jésus-Christ lui-même nous l'a si positivement et si distinctement marqué, lorsque allant au Calvaire il dit aux filles de Jérusalem : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous. Il ne s'agit pas, dis-je, de pleurer sa mort, mais il s'agit de la méditer ; il s'agit d'en approfondir le mystère ; il s'agit d'y reconnaître le dessein de Dieu, ou plutôt l'ouvrage de Dieu ; il s'agit d'y trouver l'établissement et l'affermissement de notre foi : et c'est, avec la grâce de mon Dieu, ce que j'entreprends. On vous a cent fois touchés et attendris par le récit douloureux de la passion de Jésus-Christ, et je veux, moi, vous instruire. Les discours pathétiques et affectueux que l'on vous a faits ont souvent ému vos entrailles, mais peut-être d'une compassion stérile, ou tout au plus d'une componction passagère, qui n'a pas été jusqu'au changement de vos mœurs. Mon dessein est de convaincre votre raison, et de vous dire quelque chose encore de plus solide, qui désormais serve de fond à tous les sentiments de piété que ce mystère peut inspirer. En deux mots, mes chers auditeurs, qui allez partager cet entretien, vous n'avez peut-être jusqu'à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humanité et de sa faiblesse ; et moi, je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paraître toute l'étendue de sa puissance : ce sera la première partie. Le monde, jusqu'à présent, n'a regardé ce mystère que comme une folie ; et moi, je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse : ce sera la seconde partie.

Donnez-moi, Seigneur, pour traiter dignement un si grand sujet, ce zèle dont fut rempli votre apôtre quand vous le choisîtes pour porter votre nom aux rois, et pour leur faire révérer, dans l'humiliation même de votre mort, la divinité de votre personne. Je ne parle pas ici, comme saint Paul, à des juifs et à des gentils ; je parle à des chrétiens de profession, mais parmi lesquels on voit tous les jours des faibles dans la foi qui, pleins des maximes du siècle et consultant trop la prudence humaine, ne laissent pas, quoique chrétiens, d'être quelquefois troublés et même tentés sur l'incontestable vérité de leur religion, quand

on leur représente le Dieu qu'ils adorent comblé d'opprobres et expirant sur une croix. Or, c'est pour cela que je dois les fortifier en leur faisant connaître le don de Dieu caché dans le mystère de votre mort, et en relevant dans leur idée vos faiblesses apparentes. Soutenez-moi donc, ô mon Dieu! mais en même temps donnez à mes auditeurs cette docilité avec laquelle ils doivent entendre votre parole pour être, non-seulement persuadés, mais convertis et sanctifiés. Je vous la demande, Seigneur, cette grâce; et je l'obtiendrai par les mérites de votre croix même. Car, oubliant aujourd'hui Marie, je n'envisage que votre croix, notre unique espérance; je vais lui rendre d'abord l'hommage et le culte que lui rend solennellement toute l'Église. *O crux, ave*[1].

Bourdaloue combat éloquemment ceux qui raisonnent mal sur le sujet de l'hypocrisie ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété.

Comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie; comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non-seulement aisé, mais d'une suite[2] presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse[3] l'autre, et que les traits dont on peint

[1] Les contemporains admirèrent tout particulièrement cette *Passion*, prêchée plusieurs fois, et en dernier lieu en 1674, à la cour. La première partie, dans laquelle l'orateur prouve que la mort du Fils de Dieu est le triomphe de la puissance, passait pour le chef-d'œuvre de la chaire. Madame de Sévigné est l'écho de tous ceux qui entendirent ce magnifique discours quand elle écrit: « Ah! Bourdaloue! il fit, à ce qu'on m'a dit, une *Passion* plus parfaite que tout ce qu'on peut imaginer: c'était celle de l'année passée qu'il avait rajustée, selon que ses amis lui avaient conseillé, afin qu'elle fût inimitable *. »

[2] Conséquence. « Dès qu'on vient à désirer passionnément la magnificence, les grands équipages, les beaux meubles, l'abondance et la délicatesse de la table, c'est une *suite* naturelle et nécessaire qu'on aime sans bornes et sans mesure l'argent, qui est le prix de toutes ces choses, et sans lequel on ne peut se les procurer. » (Rollin, *Traité des études*, liv. VI, 3e part.) — « M. l'archevêque de Paris, qui était le plus faible de tous les hommes, était, par une *suite* assez commune, le plus glorieux. » (Retz, *Mém.*)

[3] Ce verbe était autrefois d'un emploi fréquent dans le sens de attaquer, nuire

* A Livry, mardi saint 24 mars 1671.

celle-ci défigurent celle-là ; à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée, ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est point de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en commérant, et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique, un hypocrite réel ; et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'il les supposait fortement attaquées ; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante ; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant sous un visage de pénitent, qui, ne servait qu'à couvrir ses infamies ; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais dans le fond la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphaient...

à, avoir quelque conséquence fâcheuse pour... « Nous avons trouvé fort mauvais que vous ayés arresté les bleds de nostre cousin le grand duc de Toscane, qu'il faisoit conduire en vertu de nostre passeport, estant ce faict de tres grande importance, tant pour voir en mespris nos commandemens que pour avoir *intéressé* la bonne correspondance que voulons avoir avec les princes estrangers, nos voisins et bons amys. » (*Lettres missives de Henri IV*, t. IV, p. 684, 4 fév. 1597.) — « A ces folles et souvent fades plaisanteries, on verrait succéder un enjouement délicat, qui, naissant des choses mêmes et de la manière de les traiter, n'*intéresserait* jamais les personnes. » (Sacy, *De l'amitié*, II.) — « Nulle joie, nul plaisir n'autorisa jamais devant lui la moindre dérision qui pût *intéresser* le culte de ses ancêtres. » (Mass., *Petit Car.*, Vendr. saint.) — « Plus j'aimais, plus je craignis de l'engager dans des démarches qui pouvaient *intéresser* sa gloire et son repos. » (Madame de Tencin, *Le Siége de Calais*, I.)

Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à laquelle il s'abandonne l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudrait qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât; et, quoiqu'il se reconnaisse pécheur, et qu'il fasse profession de l'être, sa joie serait de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, et néanmoins très-naturel. Quoi qu'il en soit, de ce sentiment bizarre il se forme une opinion et se convainc peu à peu que la chose est en effet de la manière qu'il se la figure et qu'il souhaiterait qu'elle fût : et parce que l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être, et de là, passant plus loin, il s'assure que la plupart, et même communément tous, le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui; que la différence qu'il y a entre lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher; mais qu'ils ont, du reste, leurs engagements[1] comme il a les siens. Que, pour certains vices que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres, plus spirituels, à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu. Que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que, malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrais dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paraître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin, qui tendent à effacer, autant qu'il est possible, de son esprit, toute idée de la véritable piété et à lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne sub-

[1] Liaisons de cœur, intrigues galantes. « Elle lui contait le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité; les malheurs domestiques où plongent les *engagements.* » (MADAME DE LAFAYETTE, *La Princesse de Clèves,* I.) — « Aujourd'hui, ce n'est pas le goût qui unit, ce sont les besoins; ce n'est pas l'union des cœurs ni de l'esprit qu'on cherche dans les *engagements;* aussi les voyons-nous finir aussitôt que se former. » (LA MARQUISE DE LAMBERT, *Traité de l'amitié.*

siste que dans leur imagination; qui, dans la signification propre et rigoureuse, surpasserait la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grâce, et qui, par conséquent, ne se trouve nulle part dans le monde. (Serm. pour le 7e dimanche après la Pentecôte, *sur l'Hypocrisie*, 1re part.)

L'Hypocrite.

Vous savez, chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connaître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la dévotion, dès là il trouve des solliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts, quoique injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriront de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne et qui ne lui est pas dû, dès là il ne manque pas d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté; pourquoi? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage dévot, dès là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il opprime, et qui, ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fausse et apparente, justifieront les passions les plus visibles et condamneront la vertu même. (*Ibid.*, 3e part.)

Vive peinture du crime des pères qui, dans des vues humaines, poussent leurs enfants à des vocations saintes.

N'est-ce donc pas dans un père une témérité insoutenable, de vouloir se rendre maître des vocations et des états dans sa famille? N'est-ce pas, ou s'attribuer la sagesse même de Dieu, ce qui est un crime, ou entreprendre avec la sagesse de l'homme ce qui demande une sagesse supérieure et divine : entreprise qu'on ne peut autrement traiter que de folie?

Ceci est général; mais venons au détail. Je soutiens que cette conduite est également injurieuse à Dieu, soit qu'un père dispose de ses enfants pour une vocation sainte d'elle-même, soit qu'il en dispose pour le monde : appliquez-vous à ceci. Votre dessein, dites-vous, est d'établir un enfant dans l'Église, de le pourvoir de bénéfices, et même de l'engager, s'il est besoin, dans les ordres sacrés; je dis s'il est besoin : car hors du besoin, on n'aurait garde d'y penser, et vous entendez bien quel est ce besoin. A peine est-il né, cet enfant, que l'Église est son partage; et l'on peut dire de lui, quoique dans un sens bien opposé, ce qui est écrit d'Isaïe, que dès le ventre de sa mère il est destiné à l'autel, non par une vocation divine, comme le prophète, mais par une vocation humaine : *Ab utero vocavit me*. En vérité, mes chers auditeurs, est-ce traiter avec Dieu comme on doit traiter avec un maître et un souverain? Quoi! il faudra que Dieu en passe par votre choix, et qu'il en soit réduit, pour ainsi parler, à recevoir cet enfant aux plus saintes fonctions de l'Eglise, parce que cela vous accommode et que vous y trouvez votre compte? Que diriez-vous, c'est la pensée de saint Basile, que direz-vous d'un homme qui voudrait vous obliger à prendre chez vous tels officiers et tels domestiques qu'il lui plairait? N'aurait-il pas bonne grâce de vous en faire la proposition? Et vous, par une présomption encore plus hardie, vous remplirez la maison de Dieu de qui il vous semblera bon? vous en distribuerez les places et les dignités à votre gré?

Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours dans le christianisme. Ce n'est plus seulement la pratique de quelques pères, c'est une coutume dans toutes les familles, c'est une espèce de loi; loi dictée par l'esprit du monde, c'est-à-dire par un esprit ambitieux ou intéressé; loi reconnue universellement dans le monde, et contre laquelle il est à peine permis aux ministres de l'Église et aux prédicateurs de s'élever; loi même communément tolérée par ceux qui devraient s'employer avec le plus de zèle à l'abolir, par les directeurs des âmes les plus réformés en apparence et les plus rigides, par les docteurs les plus sévères dans leur morale, et qui affectent le plus de l'être ou de le paraître; enfin, loi aveuglément suivie par les enfants, qui n'en connaissent pas les pernicieuses conséquences, qui n'ont pas encore assez de résolution pour s'opposer aux volontés paternelles, qui se trouvent dans une malheureuse nécessité d'entrer dans la voie qu'on leur ouvre et d'y marcher. Ce cadet n'a pas l'avantage de l'aînesse : sans examiner si Dieu le de-

mande, ni s'il l'accepte, on le lui donne. Cet aîné n'a pas été en naissant assez favorisé de la nature et manque de certaines qualités pour soutenir la gloire de son nom : sans égard aux vues de Dieu sur lui, on pense, pour ainsi dire, à le dégrader; on le rabaisse au rang du cadet, on lui substitue celui-ci, et, pour cela, on extorque un consentement forcé; on y fait servir l'artifice et la violence, les caresses et les menaces. L'établissement de cette fille coûterait : sans autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion. Mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie : il faut qu'elle le soit puisqu'il n'y a point d'autre parti pour elle. Mais Dieu ne la veut pas dans cet état : il faut supposer qu'il l'y veut, et faire comme s'il l'y voulait. Mais elle n'a nulle marque de vocation : c'en est une assez grande que la conjoncture présente des affaires et la nécessité. Mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grâce d'attrait : cette grâce lui viendra avec le temps, et lorsqu'elle sera dans un lieu propre à la recevoir. Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire dans la disposition d'une volonté contrainte, la bouche muette par la crainte et et le respect d'un père qu'elle a toujours honoré. Au milieu d'une cérémonie, brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet, on la présente au prêtre, et l'on fait un sacrifice qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécrable à ses yeux et provoque sa vengeance.

Ah! chrétiens, quelle abomination ! et faut-il s'étonner, après cela, si des familles entières sont frappées de la malédiction divine? Non, non, disait Salvien, par une sainte ironie, nous ne sommes plus au temps d'Abraham, où les sacrifices des enfants par les pères étaient des actions rares. Rien maintenant de plus commun que les imitateurs de ce grand patriarche; on le surpasse même tous les jours; car au lieu d'attendre, comme lui, l'ordre du ciel, on le prévient, on immole un enfant à Dieu, et on l'immole sans que Dieu le commande, ni même qu'il l'agrée, et on l'immole lors même que Dieu le défend et qu'il ne cesse point de dire : *Non extendas manum super puerum.* Ainsi parlait l'éloquent évêque de Marseille dans l'ardeur de son zèle. Mais bientôt, corrigeant sa pensée : Je me trompe, mes frères, reprenait-il : ces pères meurtriers ne sont rien moins que les imitateurs d'Abraham ; car ce saint homme voulut sacrifier son fils à Dieu; mais ils ne sacrifient leurs enfants qu'à leur propre fortune et qu'à leur avare cupidité. Voilà pourquoi Dieu combla

Abraham d'éloges et de récompenses, parce que son sacrifice était une preuve de son obéissance et de sa piété; et voilà pourquoi Dieu n'a pour les autres que des reproches et des châtiments, parce qu'il se tient justement offensé de leurs entreprises criminelles.

Et ne me dites point, mes chers auditeurs, que, sans cette voie si ordinaire d'obliger vos enfants à embrasser l'état de l'Église ou celui de la religion, vous êtes dans l'impuissance de les établir. Abus, ce n'est point à moi d'entrer avec vous en discussion de vos affaires domestiques, ni d'examiner ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas; mais c'est à moi de vous dire ce que la loi de Dieu vous ordonne et ce qu'elle vous défend.

Or, que l'impuissance où vous prétendez être soit vraie, ou qu'elle soit fausse, jamais il ne sera permis à un père de disposer de ses enfants pour la vocation, jamais de leur chercher un patrimoine dans l'Église, jamais de regarder la religion comme une décharge de sa famille; et, s'il le fait, il irrite Dieu. Qu'il les laisse dans un état moins opulent, ils en seront moins exposés à se perdre, et n'en deviendront que plus fidèles à leurs devoirs. Qu'il les abandonne à la Providence : Dieu est leur père, il en aura soin. C'est ce que je pourrais vous répondre; mais je ne vous dis rien de tout cela, et voici à quoi je m'en tiens. Car quoi qu'il puisse arriver dans la suite, j'en reviens toujours à mon principe qu'il faut être chrétien et obéir à Dieu; que Dieu ne veut pas que la vocation de vos enfants dépende de vous, et que vous ne devez point là-dessus vous ingérer dans une fonction qui ne fut ni ne sera jamais de votre ressort. Voilà ce que je vous déclare, et c'est assez. (Serm. pour le 1er dimanche de l'Épiphanie, *Sur les devoirs des pères envers leurs enfants.*)

FLÉCHIER (Esprit)

(1632-1710)

Parmi les orateurs sacrés du dix-septième siècle, le nom de Fléchier est encore célèbre, quoiqu'il ait possédé bien plus l'art et le mécanisme que le génie de l'éloquence, et que ses principaux mérites aient été l'élégance et l'harmonie oratoire.

Esprit Fléchier naquit le 10 juin 1632, la même année que Bourdaloue, à Pernes, petite ville du diocèse de Carpentras, de parents obscurs et pauvres, mais dont les aïeux avaient été nobles et s'étaient signalés par leurs services. Il fit ou acheva ses études à Tarascon, dans le collége des Pères de la Doctrine chrétienne, sous la direction du père Hercule Audifret, son oncle maternel. Plus tard, il s'engagea par des vœux simples, dans la congrégation. Il professa les humanités en différentes villes, et la rhétorique à Narbonne. Devenu prêtre, il prononça dans cette dernière ville, au bout de quelques jours seulement de préparation, l'oraison funèbre de l'archevêque, mort en 1659. En cette même année, la maladie et la mort de son oncle l'appelèrent à Paris. Ses supérieurs n'ayant pas agréé son désir d'y rester, il sortit de la congrégation, mais en demeurant avec les pères dans les meilleurs termes.

Fléchier se fit d'abord connaître à Paris par une pièce de félicitation, en vers latins (*carmen eucharisticum*), sur la paix des Pyrénées (1660), par une autre poésie latine, composée l'année suivante, sur la naissance du Dauphin (*Genethliacon*), enfin par une description, toujours en vers latins, du carrousel (*circulus regius*) donné par le roi en 1662. On admira, disent les écrivains du temps, qu'il eût pu exprimer en beaux vers latins une chose aussi inconnue à l'ancienne Rome qu'un carrousel[1].

Cependant il cultivait également le vers français, et l'appliquait généralement à des sujets assez peu sérieux, comme on en peut juger par ce madrigal adressé par lui à une certaine demoiselle la Vigne, à l'occasion d'un *compère loriot* qui lui était venu à l'œil :

[1] *Mém. de Trévoux*, nov. 1711.

SUR LES YEUX D'IRIS MALADES.

MADRIGAL.

Je vois les yeux d'Iris, ces astres animés,
Qui jetaient de si vives flammes,
Et qui semblaient être formés
Pour troubler le repos des plus tranquilles âmes :
Ils pleuraient leur propre malheur,
Pressés d'une extrême douleur
Et couverts d'un triste nuage.
Je pardonne au destin cet accident fatal :
Quoiqu'ils souffrent beaucoup de mal,
Ils en ont fait encore davantage.

Il fit bientôt suivre ce madrigal d'un autre *Sur les yeux d'Iris guéris*. Ces amusements pouvaient ne guère convenir à un ecclésiastique ; mais ils étaient en eux-mêmes fort innocents.

En 1665, Fléchier vint aux Grands Jours[1] d'Auvergne avec M. de Caumartin dont il était précepteur. La compagnie extraordinaire de juges tirés des cours supérieures, qui formait les assises des Grands Jours, avait pour mission de rétablir l'ordre moral et matériel de la province où elle était envoyée par le roi, d'écouter les plaintes des peuples, de rechercher et de punir les grands criminels, et de réprimer les graves abus que l'impunité avait entretenus.

M. de Novion, président à mortier, était établi président de ce tribunal, avec seize conseillers pour commissaires et assesseurs. M. Denis Talon, avocat général, devait exercer les fonctions du ministère public, M. de Caumartin, maître des requêtes, tenir les sceaux et représenter le pouvoir royal.

Fléchier ne quittait pas le salon de M. de Caumartin, où, durant quatre mois, se réunirent Messieurs des *Grands Jours* avec les plus notables habitants de Clermont. Observant tout ce qui piquait sa curiosité, il écrivit pour les personnes de sa société un récit qui brille à la fois par une simplicité fine et piquante, et par tous les agréments du style spirituel et joli.

Le jeune abbé, médiocrement préoccupé de la grave et terrible

[1] Le mot de *grands jours* ou *hauts jours* s'appliquait, avant le règne de Philippe le Bel, aux séances du parlement qui accompagnait le roi dans ses voyages. Ce nom avait été formé pour exprimer l'importance des affaires qui se traitaient dans ces sortes de plaids généraux. Quand le parlement fut devenu sédentaire à Paris, le mot de *grands jours* ne s'appliqua plus qu'aux délégations d'un certain nombre de membres de ce corps, détachés en province, d'abord de deux en deux ans, puis irrégulièrement et de plus en plus rarement, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, pour y juger toute cause civile ou criminelle.

mission de cette assise extraordinaire de la justice, recueille avidement, comme s'il était dans la ruelle d'Arthénice, les médisances de société sur les dames de la noblesse, de la robe et de la bourgeoisie ; il se fait le complaisant écho de la chronique scandaleuse, et se plaît à rapporter les vaudevilles et les ponts-neufs les plus gaillards : témoin le récit de ce fiancé qui, sur le point de se marier, inquiet de quelques bruits peu favorables à la réputation de sa fiancée, prend le parti d'interroger à ce sujet le rival qu'on lui donne ; témoin aussi tant d'histoires peu édifiantes sur des prêtres, des religieux et des religieuses [1].

Le bel esprit innocemment dameret, entraîné par sa légèreté, montre parfois une insensibilité, un manque de sens moral qui révoltent, comme quand il raconte d'un ton de froide plaisanterie l'histoire d'un certain curé qui, pour se venger des révélations compromettantes d'un paysan, l'assomme à coups de bâton, en ayant soin de lui donner l'absolution avec le coup de grâce ; comme quand il parle de l'affaire de certains esclaves appartenant corps et biens à des chanoines, et qu'il nous dit comment ces malheureux serfs étant venus se jeter aux pieds de la justice, leur affaire fut appointée, après que M. Talon eut « dit les plus belles choses sur l'esclavage et sur la liberté. »

On a vanté avec un peu d'excès l'importance historique des *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne*, qu'on n'avait connus jusqu'à ces derniers temps que par de courts extraits, et qui ont été publiés pour la première fois en 1844.

« C'est, dit Sainte-Beuve, toute une province, et des plus rudes, saisie au vif et prise sur le fait dans ses éléments les plus saillants et les plus heurtés ; dans sa noblesse, son clergé, son tiers état et ses paysans [2]. »

Fléchier eût-il mêlé quelque peu de roman à l'histoire des Grands Jours ; entraîné par sa fantaisie, eût-il fait subir à la vérité quelques altérations, ses *Mémoires* n'en garderaient pas moins une incontestable importance, au point de vue historique comme au point de vue littéraire [3].

[1] On trouve des traits analogues à ceux qu'offrent, sur ce sujet, les *Mémoires des Grands Jours*, dans un petit ouvrage de Fléchier très-peu connu, placé à la fin de ses lettres, et intitulé : *Réflexions sur les différents caractères des hommes*. Voir, en particulier, ce qu'il dit au chapitre IX, d'un directeur du caractère que ceux que la Bruyère a satirisés, et notamment ce passage : « Un directeur trop sévère, qui ne pardonne rien, etc. ; » et, au chapitre XXI, l'histoire d'un abbé qui avait la réputation de « remplir le coffre-fort et de ne le guère vider. »

[2] Introduction des *Mém. de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne*.

[3] Sur l'authenticité des faits, comme du texte des *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne*, voir un solide article de M. A. Taillandier, dans l'*Athenæum français*, 24 novembre 1855.

« Il y a, dit Sainte-Beuve, des portraits piquants, d'un demi-comique achevé, et qui, pour la finesse du trait, rappellent ceux d'Hamilton. M. Talon et sa digne mère, qui a la manie de tout présider et de tout régenter autour d'elle ; M. de Novion, le fastueux et le galant avec sa nuance légère d'iniquité ; M. de Nau le croquemitaine, qui fait donner la question avec la même fureur qu'il danse lui-même la bourrée, ce sont moins là encore des portraits que des personnages d'une comédie de société et d'un proverbe : on les voit agir et vivre. »

Parmi ces portraits légèrement esquissés, et où Fléchier se garde d'enfoncer dans le vif, nous citerons celui de la vieille madame Talon, qui avait la manie de régenter les couvents :

« Le premier abus qu'elle trouve, c'est que les ursulines se lèvent à quatre heures et demie en été et à cinq heures en hiver : elle tient que c'est trop dormir pour des religieuses ; que c'est faire comme les vierges folles de l'Évangile, qui s'endormirent lorsqu'il fallait recevoir l'Époux, ou qu'il ne faut point tant de repos dans les cloîtres. Elle veut donc qu'en tout temps elles se lèvent à quatre heures, et trouble ainsi le sommeil de ces pauvres filles. Sa seconde imagination est qu'il faut qu'elles disent le grand office les fêtes, et qu'elles fassent chanter une messe haute avec diacre et sous-diacre, quelques exemptions qu'elles en aient à cause qu'elles instruisent les jeunes filles, parce que cela excite à la dévotion et donne une plus grande idée de la religion par les cérémonies extérieures ; et le dernier désordre qu'elle trouve fort important et qu'elle veut réformer à quelque prix que ce soit, c'est qu'elles portent une ceinture de laine au lieu qu'elles en devraient porter une de cuir selon leur statut. Voilà ce qu'elle entreprend avec beaucoup de chaleur. »

Assurément, dans tous les spectacles qui passèrent sous ses yeux, pendant ces longs débats judiciaires, qui durèrent quatre mois, du 26 septembre 1665 au 30 janvier 1666, Fléchier, âgé de trente-trois ans, prêtre et prédicateur déjà connu, aurait dû voir autre chose que des singularités et des ridicules. Il aurait dû remporter de son voyage des *Grands Jours* mieux que des caquetages, des chansonnettes, et un poëme en vers latins : *In conventus juridicos Arverni habitos carmen.* Il y avait dans ce sujet matière à de fortes et vives peintures ; il y avait des vices à flageller, des crimes à stigmatiser. Mais cette tâche était au-dessus des forces du jeune abbé, et répugnait à son humeur : il n'avait pas le goût de la mordante satire :

« Pour moi, dit-il quelque part, j'aimerai toujours mieux nos Virgiles et nos Horaces français, que nos Juvénals et nos Perses ; le génie honnête, libre et élevé des premiers me plaira toujours plus que celui des autres, quoiqu'il soit plein de feu, d'agrément et de force [1]. »

Le journal est composé avec un soin qui sent un peu le rhéteur. Fléchier annonçait déjà l'amateur des périodes solennelles, des antithèses, des phrases symétrisées.

[1] *Réflex. sur les différents caractères*, ch. VIII.

Il raconte ainsi le discours que les pères de l'Oratoire firent aux magistrats :

« Il fallut haranguer devant les premiers orateurs du Parlement, et prêcher la justice à ceux qui la rendent ; il fallut leur prononcer les maximes de l'Évangile avec autant de gravité qu'ils prononcent leurs arrêts ; faire le juge des juges mêmes et leur parler de la chaire avec autant d'autorité qu'ils parlent de leur tribunal. »

De retour à Paris, Fléchier se mûrit chaque jour, prend des mœurs tout à fait ecclésiastiques, travaille et étudie sérieusement, et paraît dans les chaires chrétiennes avec un éclat qui décide l'Académie française à l'admettre dans son sein, le 12 janvier 1673, à la place de l'évêque de Vence, Antoine Godeau, l'ancien oracle de l'hôtel Rambouillet. Il fut reçu le même jour que Racine ; il y parla le premier, et obtint de si grands applaudissements, dit d'Alembert, que l'auteur d'*Andromaque* et de *Britannicus* désespéra de pouvoir atteindre au même succès. On a remarqué que ce fut à la séance de la réception de Fléchier qu'on vit, par une heureuse coïncidence, l'Académie convier pour la première fois le public et le beau monde, et se parer comme pour une fête.

Les sermons que Fléchier prêcha, soit avant, soit pendant son épiscopat, eurent un grand succès et firent la plus vive impression à la cour même de Louis XIV. Néanmoins, comme sermonnaire, Fléchier doit être rejeté au troisième rang. Il se distingua davantage comme panégyriste des saints. Imagination riche et féconde, tournure poétique, ordonnance sage et réglée, critique et jugement, il sut, dans ce genre, déployer toutes ces qualités à un degré remarquable.

On doit de grands éloges à la manière sage dont Fléchier entend qu'il faut louer les saints, et dont il recommande, dans une solide préface, d'éviter les excès de ces prédicateurs qui ne craignent pas de comparer les saints avec Dieu et avec Jésus-Christ, la créature avec le Créateur ; qui s'établissent juges du mérite et de la gloire des esprits bienheureux, dont ils prennent la liberté de régler les rangs ; ou qui enfin croient relever la grandeur des saints soit par des louanges excessives, sans fondement, sans vraisemblance, soit par le récit de miracles douteux :

« Qui pourrait, s'écrie-t-il, écouter sans indignation ces parallèles, qu'on fait quelquefois des saints avec Dieu, et avec Jésus-Christ, en leur attribuant une espèce de sainteté qui ne convient qu'au souverain sanctificateur des âmes ; ou une efficace de conversion, qui n'est propre qu'à celui qui est, par sa médiation, l'auteur et le consommateur de notre salut. A Dieu ne plaise que nous tombions dans ces excès, que nous comparions la créature au Créateur, que nous brûlions le même encens pour l'un et pour l'autre...

« Que dirai-je de ces comparaisons indiscrètes, où quelquefois, par une prévention d'ordre, souvent par un zèle inconsidéré pour la gloire de quelques saints, auxquels on s'affectionne par inclination ou par profession, les prédi-

cateurs s'emportent, et s'établissent juges du mérite et de la gloire de ces esprits bienheureux, dont ils prennent la liberté de régler les rangs, pour donner à leur gré la préséance à ceux qu'ils ont entrepris de louer, les élevant quelquefois sur les ruines mêmes des autres, et ne croyant pas les avoir assez honorés, s'ils ne les ont placés, pour ainsi dire, vis-à-vis de Dieu, dans le plus haut trône du paradis.

« Dieu seul, qui, selon le Sage, *pèse les esprits dans la balance de son équité*[1], connaît les degrés de grâce et de gloire dont ils jouissent. Quoiqu'ils soient inégaux en béatitude, selon qu'ils le sont en amour et en connaissance, ils sont égaux en ce qu'ils voient, qu'ils aiment et qu'ils possèdent tous le souverain bien. Ceux qui sont les plus parfaits, ont un bonheur plus abondant, et rien ne manque à ceux qui le sont moins... Ce sont des étoiles toutes lumineuses, mais différentes en clarté. C'est à Dieu, qui a créé la lumière, à distinguer la leur, et lui seul peut juger, par les grâces qu'il leur a faites, quelle est la gloire qu'il leur communique.

« Ceux-là ne sont pas moins répréhensibles, qui croient relever la grandeur des saints par des louanges excessives, sans fondement, et quelquefois même sans vraisemblance. Il n'y a point de louange solide, qui ne soit fondée sur la vérité. Dieu ne veut pas être honoré par le mensonge, et défend qu'on rende, à la face de ses autels, cette espèce de faux témoignage. C'est décréditer la piété, que d'y mêler des fictions et des traditions imaginaires. La réputation des saints se soutient assez par les vertus qui leur sont propres, sans leur en chercher d'étrangères. C'est donner lieu de douter de leur véritable gloire, que de leur en attribuer une fausse. C'est déshonorer le ministère de la parole, qui ne tend qu'à l'établissement de la vérité. C'est abuser de la foi des peuples, que d'attirer leur vénération par ces artifices.

« J'ai tâché d'éviter ces défauts ; j'ai regardé ces saintes âmes, comme elles se regardent elles-mêmes devant la grandeur souveraine et l'infinie majesté de Dieu, dans une entière dépendance. J'ai cru que c'était entreprendre sur les droits du Père céleste, que de donner des préséances, ou de placer à ma fantaisie ceux qu'il a appelés dans sa maison, et que rien n'offense tant les saints, que de les croire, dans le ciel, capables d'ambition, ou susceptibles de flatterie. J'ai même été fort circonspect sur la relation des miracles que Dieu, selon sa parole, a bien voulu opérer par eux, et je ne les ai employés que lorsque j'en ai pu tirer quelque instruction ou quelque édification pour mes auditeurs.

« Je sais qu'une trop grande crédulité porte à la superstition, et que l'Apôtre nous conseille de discerner les esprits. Mais il n'y a rien de si contraire à la foi et à la simplicité chrétienne, que ce doute perpétuel de la puissance de Dieu, ou de la protection dont il honore ses élus, et cette résolution vague de ne rien croire que ce qu'on aura vu de ses propres yeux. Comme ces actions éclatantes sont des témoignages de sa grandeur, et de l'amour qu'il a pour les saints, il ne faut pas les oublier entièrement, mais comme la prédication doit plutôt s'arrêter à l'utile qu'au merveilleux, j'ai cru qu'il ne fallait pas trop appuyer sur des faits qui éprouvent la foi, et ne produisent que de l'admiration dans l'esprit des auditeurs.

« J'ai semé dans ces éloges les principes de la religion et les règles de la morale chrétienne. Pour ôter le dégoût d'une louange continuée, et pour donner, si je l'ose dire, quelque sel à des discours, qui sont ordinairement insipi-

[1] *Spirituum ponderator est Dominus.*

des, j'y ai mêlé de temps en temps quelques traits de censure contre les mœurs et les coutumes du siècle, pour relever l'éclat des vertus par l'opposition des vices. J'ai condamné l'impie vivant par le juste mort, et après avoir proposé les exemples des saints, pour exciter une louable émulation, j'ai parlé contre les scandales des pécheurs pour en donner de l'horreur. »

Les développements moraux ont une grande place dans les panégyriques de Fléchier; et ils sont quelquefois relevés de traits vifs, comme dans cette invective contre les fausses vertueuses :

« Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans les péchés grossiers, insulter sans compassion à la fragilité et à la faiblesse; faire des crimes de tous les soupçons qu'elles ont ; décrier même la vertu quand elle ne garde pas à leur gré toutes leurs scrupuleuses bienséances; médire de toutes les autres, parce qu'elles sont à couvert d'une espèce de médisance ; comme s'il leur était permis d'être colères, impatientes, vaines, par la raison qu'elles sont chastes, et comme si elles avaient toutes les vertus, parce qu'il y a un vice qu'elles n'ont pas [1]. »

Comme encore dans cette attaque contre les religieuses mondaines :

« Combien voit-on de personnes vouées à Dieu entretenir une curiosité mondaine, nourrir leur imagination des inutilités et des vanités du siècle, qu'elles aiment qu'on leur raconte ; entendre et parler le langage des pécheurs, attirer dans Jérusalem les intrigues de Babylone, faire de ces lieux destinés au silence et à la retraite des réduits où l'on débite jusqu'aux mensonges et aux médisances; tenir au monde par des correspondances qu'elles y ont, et, ne pouvant avoir la liberté de faire ce qui s'y fait, avoir du moins l'empressement de s'informer de ce qui s'y passe [2] ! »

Il interpelle avec un zèle apostolique les pères qui jettent leurs enfants dans des monastères par des vues d'avarice et d'ambition :

« C'est à vous, s'écrie-t-il, que j'adresse ce discours, pères ambitieux et avares, qui par vos soins et vos intrigues procurez des bénéfices à vos enfants, à peine encore raisonnables; qui regardez une abbaye, non pas comme une charge, mais comme une fortune domestique; qui mettez la main sur ce fonds sacré, d'où vous croyez pouvoir tirer de quoi fournir à votre jeu et à vos plaisirs ; qui faites servir le patrimoine de Jésus-Christ au luxe de vos femmes et de vos filles orgueilleuses ; qui entretenez l'ambition et la vanité, et peut-être les débauches de vos aînés, par les épargnes et les bénéfices de vos cadets, et qui abusez du bien des pauvres, jusqu'à ce que vos enfants soient en âge de vous en empêcher, peut-être par l'abus qu'ils en font eux-mêmes [3]. »

[1] *Panég. de la Madeleine*, I.
[2] *Panég. de S. Antoine*, I.
[3] *Panég. de S. Charles*, I. Pour avoir une plus complète idée de la manière de penser de Fléchier sur les entrées sans vocation dans les couvents, voir, dans les *Mémoires sur les Grands Jours*, l'histoire de cette jeune fille qui, le jour de sa réception en religion, interrogée, selon la coutume, par un grand

Il revient encore avec plus d'insistance sur cet abus, dans un autre panégyrique :

« Plût à Dieu, Messieurs, s'écrie-t-il, que je pusse arrêter par cet exemple ceux qui se jettent témérairement dans le sacerdoce de Jésus-Christ et dans les ministères de son Église ! Quelle réflexion y fait-on aujourd'hui ? On n'y entre presque plus que par des vues intéressées. C'est un moyen de faire fortune, de vivre dans une honorable oisiveté, de se sauver du débris des affaires de sa famille, d'entretenir plus sûrement sous un habit sacré un luxe et des désirs séculiers et profanes. On regarde l'Église comme une terre de promission où coulent le lait et le miel, qui porte des fruits sans qu'on ait la peine de la cultiver, où il y a peu de travail et beaucoup de profit à faire. On croit qu'il est permis de se faire un héritage de celui de Jésus-Christ et de ses pauvres. On va prendre dans la maison de Dieu des revenus qu'on ne trouve pas dans la sienne. On vit de l'autel sans servir à l'autel. On devient riche, si l'on peut, sans devenir charitable ; et comme on y est entré sans vocation, on y demeure sans honneur et sans conscience [1]. »

S'attaquant aux mauvais choix de chefs ecclésiastiques, il n'épargne pas l'abus si connu et si longtemps funeste du népotisme :

« Ce n'est pas mon dessein, dit-il, de louer ici ces choix inspirés par la chair et le sang, et non pas par le Père céleste : l'Église n'a que trop gémi sous cette pernicieuse coutume ; et l'on n'a que trop vu les Chefs de la Religion, plus soigneux d'agrandir leur famille que d'étendre le royaume de Jésus-Christ ; faire asseoir leurs neveux à la droite du Saint-Siége, sans examiner leur vocation ni leur mérite, leur donner en proie les richesses ecclésiastiques, et s'empresser plus pour les faire héritiers de leurs biens et de leur grandeur, que successeurs de leur sacerdoce. Nous ne craignons pas de le dire, sous un pontife en qui la grâce étouffe les sentiments de la nature, qui, à l'exemple de Jésus-Christ, ne reconnaît pour parents que ceux qui font la volonté de son Père, qui n'a pour maison que l'Église que Dieu lui a consacrée, et qui n'emploie les trésors de Jésus-Christ que pour la gloire de son nom et pour la défense de son empire [3]. »

De quelles couleurs il peint les désordres du clergé à l'époque de saint Charles Borromée !

« Jugez donc, Messieurs, du déréglement des peuples par celui du clergé. Au lieu des pasteurs, il n'y avait presque plus que des mercenaires. La prêtrise était devenue une dignité mondaine dans les grands, ou un métier dans les petits. L'avarice leur paraissait une prévoyance louable, le jeu perpétuel un passe-temps innocent, la paresse un repos convenable à leur profession, le concubinage un remède contre l'adultère. Leur grossièreté était parvenue jusqu'à se croire dispensés de confesser leurs péchés, parce qu'ils entendaient les confessions des autres. Ils ne voulaient ni savoir la loi de Dieu, ni la pratiquer, et

vicaire sur ce qu'elle demandait, répondit d'un ton ferme : *Je demande les clefs du monastère, monsieur, pour en sortir.*

[1] *Panég. de S. Joseph*, I.

[3] *Panég. de S. Charles*, I.

laissaient douter aux gens de bien, qui gémissaient de ces désordres, lequel des deux était le plus blâmable, du déréglement de leurs mœurs, ou de l'ignorance de leurs devoirs.

« Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ces vices étaient invétérés, et que s'il n'était pas permis de les souffrir, il n'était presque pas possible de les corriger. Ce fut là le plus grand travail de saint Charles [1]. »

Il nous fait voir sous des traits aussi forts les vices des prêtres et des religieux de son époque. Après avoir retracé les vertus de saint François-Xavier et de ses compagnons, il ajoute :

« Qu'on voit peu de pareils détachements de soi-même aujourd'hui ! Une vaine délicatesse règne dans la plupart de ceux qui servent l'Église. Ils rapportent toutes leurs études à leur établissement ou à leur réputation. Ils ne comptent pour rien les talents, quand ils n'aident point à leur fortune, et ils ne veulent savoir parler de Dieu qu'afin de faire parler d'eux. Ils se rebutent de leur ministère, quand il ne répond pas à la bonne opinion qu'on a de leur mérite. Ils se plaignent d'être relégués parmi des barbares, c'est ainsi qu'on appelle les chrétiens de la campagne, quelque dociles qu'ils puissent être. Ils ont pitié de leurs talents, qu'ils regardent comme enfouis, et de l'Église qu'ils ne trouvent pas assez bien servie. Ce zèle qu'on croit qu'on aurait dans les villes, l'air du village le refroidit, la résidence devient à charge. On cherche un plus grand théâtre à la réputation et à la gloire : on tâche de se placer en des lieux où l'on puisse être estimé ce qu'on croit valoir ; et l'on contente son ambition et son avarice, sous prétexte de ces capacités et de ces utilités, qui ne sont bien souvent qu'imaginaires [2]. »

L'auteur des *Panégyriques* n'est pas moins hardi à signaler et à flétrir certains abus, certains désordres particuliers.

Il fait un sujet de gloire à sainte Thérèse d'avoir souvent « refusé les biens de ces personnes vaines et indiscrètes, qui appauvrissent leur maison pour enrichir des monastères, et qui, donnant à des étrangers ce qui appartient à leur famille, sous prétexte d'exercer la charité, renversent toutes les règles de la justice [3]. »

Parlant des anciens chrétiens, et les comparant à ceux des derniers temps, il dit :

« Ils ne faisaient pas de ces assemblées de piété, de modestie et de silence, un rendez-vous tumultueux de vanité, de curiosité, de cajoleries. Ils ne cherchaient pas de ces peintures agréables des vices du temps, où chacun croit voir le portrait d'autrui, au lieu du sien propre, où l'on se fait un plaisir même de son péché, par les malignes applications qu'on fait sur celui des autres, et où l'on tourne les sages remontrances du prédicateur en médisances secrètes et en satires contre le prochain [4]. »

[1] *Panég. de S. Charles*, II.
[2] *Panég. de S. Franç.-Xav.*, I.
[3] *Panég. de sainte Thér.*, III.
[4] *Panég. de S. Bernard*, I.

On le voit, Fléchier déployait le même zèle contre les abus, que nous avons admiré chez Bourdaloue, et que nous retrouverons bientôt chez Massillon. Il y a, certes, dans ces peintures aussi vraies que hardies, un grand enseignement historique.

Les sermons, et surtout les oraisons funèbres de Fléchier, offrent, quoique en moins grand nombre, des traits semblables. Dans une de ses oraisons funèbres, s'élevant contre la piété mal entendue qui ne s'applique guère qu'aux pratiques extérieures, il parle ainsi de la reine Marie-Thérèse d'Autriche :

« Elle se proposa, non pas de servir de spectacle au peuple, ou de se faire d'abord une réputation de piété par ces dévotions extérieures qui sont ordinaires à sa nation, et qui ne s'établissent que trop dans la nôtre ; mais d'aimer Dieu dans la simplicité de son cœur, d'accomplir ses devoirs, et de donner de bons exemples [1]. »

Fléchier n'avait pas d'abord destiné ces panégyriques à la publicité ; il ne se détermina à les publier, nous dit-il dans sa préface, qu'après en avoir vu courir, sous son nom, quelques éditions où il n'avait nulle part, où il voyait des sujets qu'il n'avait jamais traités, et où il ne trouvait de lui que quelques endroits peu fidèles et peu corrects, que les copistes prennent à la hâte, et presque au hasard, dans les sermons, quand on les prononce. « J'ai vu avec quelque peine, ajoute-t-il, la liberté que l'on se donne de disposer des ouvrages d'autrui, et la honte de voir mes sermons ainsi défigurés m'a donné la faiblesse ou le courage de les publier tels qu'ils sont [2]. »

Son principal titre de gloire est dans ses *Oraisons funèbres*, dont la première, celle de la duchesse de Montausier, fut prononcée en 1672. Elles le firent, pendant longtemps, regarder comme incontestablement supérieur à Bossuet qu'on trouvait moins égal, moins soutenu, et à qui l'on reprochait le manque d'harmonie, de douceur, d'élégance et même de correction [3]. Rollin lui-même balançait le mérite de l'évêque de Nîmes et de l'évêque de Meaux, en faisant assez comprendre qu'on donnait généralement la préférence au premier. Il n'est aujourd'hui personne qui oserait comparer Fléchier à Bossuet.

« Il s'est trouvé deux fois, dit la Harpe, en concurrence avec Bossuet dans les mêmes sujets, dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse et dans celle du chancelier Letellier ; et, quoiqu'elles soient les moindres de Bossuet, il s'offre encore dans celui-ci assez de traits de sa force pour que Fléchier ne l'atteigne pas. Il n'en approche pas davantage dans celles de madame de Montausier, de madame d'Aiguillon, de la dauphine de Bavière, et du président de Lamoignon. Deux seuls discours où il a été au-dessus de lui-même, ceux où il a

[1] *Oraison fun. de Marie-Thérèse d'Autriche*, I.

[2] Préf. des *Panégyriques*.

[3] Voy. *Mém. de Trévoux*, nov. 1745, et *Idée des Oraisons funèbres, avec la comparaison de celles de Bossuet et de M. Fléchier*, par Lenglet.

célébré Turenne et Montausier, ont assez de beautés pour lui assurer le premier rang dans son siècle, parmi les orateurs du second ordre, mais toujours à une grande distance des chefs-d'œuvre de Bossuet. L'exorde de l'oraison funèbre de Turenne, imitée de celle d'Emmanuel de Savoie composée par le jésuite Lingendes, mais fort embellie par Fléchier, est un des morceaux les plus finis qui soient sortis de sa plume : il a surtout l'avantage de convenir parfaitement au sujet et d'y entrer d'une manière très-heureuse [1]. »

A côté de l'oraison funèbre de Turenne, qu'on peut regarder comme un monument dans l'histoire de l'éloquence, la Harpe place avec raison celle de Montausier (1690), portrait grave et fidèle d'un homme de cour droit, intègre et véridique, dont l'orateur avait été ami. On y rencontre des morceaux pleins d'énergie, comme ce passage célèbre :

« Oserais-je, dans ce discours, où la franchise et la candeur font le sujet de nos éloges, employer la fiction et le mensonge? Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour moi qui ne mentis jamais pour personne? »

Plusieurs autres oraisons renferment des morceaux remarquables, et toutes brillent par l'esprit, l'élégance, la pureté, le nombre harmonieux, la justesse et la délicatesse des idées. Mais dans toutes aussi la force des pensées est singulièrement affaiblie par une excessive préoccupation des embellissements et des enjolivements de style les moins convenables à l'expression de la douleur, laquelle demande une simplicité ferme qu'ignore Fléchier. Ses périodes trop ajustées fatiguent. Il emploie un art de rhéteur à ce que toutes ses pensées s'offrent en compartiments, à ce que toutes ses paroles soient compassées et liées en cadence ; et trop souvent il sacrifie à cette symétrie imitée d'Isocrate l'exactitude et la justesse. Enfin il ne sait pas éviter le retour trop fréquent des mêmes figures, en particulier de l'antithèse qu'il prodigue jusqu'à la satiété, et qu'il met presque toujours dans les mots plus que dans les idées.

Il aime à employer toutes les figures d'éclat. C'est ainsi qu'il fait un usage fréquent de la suspension, cette figure par laquelle l'orateur tient l'esprit des auditeurs comme arrêté et en suspens sur ce qu'il va dire. Voulant représenter le meurtre de saint Thomas de Cantorbéry :

« Ils partent, dit-il, de la Cour (les meurtriers), ils passent les mers, ils entrent dans l'église où le saint célébrait l'office, ils s'avancent vers lui la fureur dans le cœur et le feu dans les yeux, le fer à la main, sans respect des autels, ni du sanctuaire de Jésus-Christ... Vous entendez presque le reste, Messieurs : je voudrais pouvoir me dispenser de représenter un spectacle si pitoyable; mais, pour épargner votre piété, j'offenserais votre religion, et je vous cacherais la gloire du martyre, en vous cachant la cruauté des bourreaux. Ils approchent donc, portant sur leurs visages les marques de leurs barbares résolutions ;

[1] *Lyc.*, 2e part., liv. II, ch. I, sect. 3.

le clergé tremblant se disperse ; on se ramasse confusément ; les assassins ont eux-mêmes horreur du crime qu'ils vont commettre ; et saisis d'une frayeur respectueuse à la vue de l'archevêque qui se présente, ils demeurent quelque temps interdits ; mais la fureur ayant enfin étouffé tout sentiment de respect et d'humanité tout ensemble, chacun le frappe comme à l'envi, et veut avoir part au crime, espérant l'avoir à la récompense [1]. »

Partout son style est relevé par l'éclat des comparaisons et des images. Il parle ainsi des troubles de la Fronde :

« On eût dit qu'un heureux traité allait terminer toutes les guerres de l'Europe, lorsque Dieu, dont les jugements, selon le prophète, sont des abîmes, voulut affliger et punir la France par elle-même, et l'abandonna à tous les déréglements que causent dans un État les dissensions civiles et domestiques. Souvenez-vous, Messieurs, de ce temps de désordre et de trouble, où l'esprit ténébreux, l'esprit de discorde confondait le devoir avec la passion, le droit avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise ; où les astres les plus brillants souffrirent presque tous quelque éclipse, et les plus fidèles sujets se virent entraînés, malgré eux, par le torrent des partis, comme ces pilotes qui, se trouvant surpris de l'orage en pleine mer, sont contraints de quitter la route qu'ils veulent tenir, et de s'abandonner pour un temps au gré des vents et de la tempête [2]. »

Ses images sont généralement ingénieuses. Il dit en parlant de saint Louis :

« Il savait que la justice n'est pas toujours si bien voilée, qu'elle n'entrevoie les personnes qui la recherchent ; que celui qui est sans crédit se trouve aisément sans secours, et qu'un pauvre qui sollicite est presque toujours importun [3]. »

Dans un discours académique, après avoir rappelé les gloires de l'Académie française, il dit, en s'adressant à l'illustre Huet, récipiendaire :

« Comme autrefois c'était assez pour animer les braves de Sparte, de leur montrer des trophées d'armes, des inscriptions et des portraits de leurs ancêtres, ou de leur raconter en peu de mots les guerres et les victoires de leur république ; j'ai cru, Monsieur, que pour réveiller en vous l'ardeur que vous avez toujours eue pour les lettres, je n'avais qu'à vous faire le plan de nos assemblées, à rappeler en passant dans votre mémoire les travaux et la gloire de nos confrères, qui deviennent aujourd'hui les vôtres [4]. »

La plus incontestable et la plus éminente qualité du style de Fléchier, c'est l'harmonie.

Un rhéteur distingué a montré très-ingénieusement comment

[1] *Panég. de S. Thom. de Cant.*

[2] *Orais. fun. de Tur.*

[3] *Panég. de S. Louis*, I.

[4] *Disc. prononcé à la réception de M. Huet à l'Académie.*

l'émule de Bossuet dans le panégyrique a su faire produire à notre langue les effets les plus heureux, les plus délicats et les plus musicaux de la prosodie des Grecs et des Latins :

« Fléchier, dans l'oraison funèbre de M. de Turenne, dit Marmontel, termine ainsi la première période : « Pour louer la vie et pour déplorer la mort « dŭ sāge ĕt văillānt Măchăbéĕ. » S'il eût dit, « du vaillant et sage Machabée ; » s'il eût dit, « pour louer la vie du sage et vaillant Machabée et pour déplorer sa mort, » la période n'avait plus cette majesté sombre qui en fait le caractère : la cause physique en est dans la succession de l'ïambe, de l'anapeste et du dichorée, qui n'est plus la même dès que les mots sont transposés. On doit sentir, en effet, que de ces nombres les deux premiers se soutiennent, et que les deux derniers en s'écoulant semblent laisser tomber la période avec la négligence et l'abandon de la douleur. « Cet homme (ajoute l'orateur) cet « homme que Dieu avait mis autour d'Israël comme un mur d'airain, où se bri- « sèrent tant de fois toutes les forces de l'Asie..... venait tous les ans, comme « les moindres Israélites, réparer avec ses mains triomphantes les ruines du « sanctuaire. » Il est aisé de voir avec quel soin l'analogie des nombres, relativement aux images, est observée dans tous ces repos : pour fonder un mur d'*aīrāīn*, il a choisi le grave spondée ; et pour réparer les ruines du temple, quels nombres majestueux il a pris ! Si vous voulez en mieux sentir l'effet, substituez à ces mots des synonymes qui n'aient pas les mêmes quantités : supposez *victorieuses* à la place de *triomphantes ; temple,* au lieu de *sanctuaire.* « Il venait tous les ans, comme les moindres Israélites, réparer avec ses mains « victorieuses les ruines du temple : » vous ne retrouvez plus cette harmonie qui vous a charmé. « Ce vaillant homme, repoussant enfin avec un courage in- « vincible les ennemis qu'il avait réduits à une fuite honteuse, reçoit le coup « mortel, et demeure comme enseveli dans son triomphe. » Que ce soit par sentiment ou par choix que l'orateur a peint cette mort imprévue par deux ïambes et un spondée, et qu'il a opposé la rapidité de cette chute, *cōmme ēnsĕvĕlĭ*, à la lenteur de cette image, *dāns sōn trĭōmphĕ*, où deux nasales sourdes retentissent lugubrement, il n'est pas possible d'y méconnaître l'analogie des nombres avec les idées. Elle n'est pas moins sensible dans la peinture suivante : « Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent « émues, des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants; « ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles : un effort de douleur « rompant enfin ce long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots, « que formaient dans leurs cœurs la tristesse, la piété, la crainte, ils s'écrièrent : « Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël ? A ces « cris, Jérusalem redoubla ses pleurs ; les voûtes du temple s'ébranlèrent, le « Jourdain se troubla, et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres « paroles : Comment est mort cet homme puissant? etc. » Avec quel soin l'orateur a coupé, comme par des soupirs, ces mots, *saisis*, *muets*, *immobiles !* Comme les deux dactyles renversés expriment l'impétuosité de la douleur, et les deux spondées qui les suivent, l'effort qu'elle fait pour éclater ! Comme la lenteur et la résonnance des sons rendent bien l'image de ce *long et morne silence !* Comme le dipyrriche et le dactyle suivis d'un spondée, peignent vivement les pleurs de Jérusalem ! Comme le mouvement renversé de l'ïambe et du chorée dans *s'ĕbrānlĕrĕnt*, est analogue à l'action qu'il exprime ! Combien plus frappante encore est l'harmonie imitative dans ces mots, « le Jour-

dain se troubla, et ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles[1] ! »

Ajoutons qu'on ne rencontre pas uniquement dans Fléchier cette exactitude de style, cette élégance de composition, ce nombre harmonieux qu'on lui reconnaît généralement, mais qu'on y admire assez souvent de l'originalité d'expression et des locutions créées.

Son style, pour l'expression, n'a aucunement vieilli. « Il n'y a pas dans les oraisons funèbres de notre académicien, dit d'Alembert, une seule expression qui ne soit plus usitée, à l'exception de la suivante, *sans que je le die*, pour *sans que je le dise* [2]. » Mais la tournure, mais l'ensemble de la construction, nous l'avons observé, semblent quelquefois appartenir à une époque plus ancienne.

Fléchier composait avec une facilité extrême, et, raconte-t-on, partout, sur une table de pierre, au fond d'un jardin, et au milieu d'un cercle. « On croit, disait-il, que je compose avec peine et contention ; on se trompe. J'ai beaucoup travaillé dans ma jeunesse, et j'ai mis tous les moments à profit. Si la composition me coûtait, il y a longtemps que j'y aurais renoncé. »

Plus de travail et de réflexion lui auraient probablement fait éviter les fautes de goût, chez lui assez nombreuses, comme dans ce passage d'un de ses écrits les plus soignés :

« Avant que d'entrer dans les charges, il voulut en connaître les devoirs. *Le premier tribunal où il monta fut celui de sa conscience, pour y sonder le fond de ses intentions.* »

Ces quelques taches n'empêchent pas que, même dans ces derniers temps, des hommes de goût, comme Pariset, n'aient pu juger Fléchier très-digne d'être étudié et relu fréquemment.

Pour nous résumer sur cet orateur célèbre, disons avec un excellent appréciateur :

« Il faut admirer, dans Fléchier, cette élégance où le sublime s'est caché ; cet éclat tempéré à dessein ; cette beauté qui s'est voilée ; cette hauteur qui se réduit au niveau du commun des hommes ; ces formes vastes et qui occupent si peu d'espace ; ces phrases qui, dans leur brièveté, ont tant de sens ; ces pensées profondes, aussi limpides, aussi claires que ce qui est superficiel ; cet art enfin où la nature est tout entière. Mais on voudrait plus de franchise, un plus haut vol [3]. »

Fléchier n'est pas seulement orateur, il est encore historien. En 1679, il publia l'*Histoire de l'empereur Théodose le Grand*. Suivant d'Alembert, « l'histoire de Théodose était un ouvrage de commande, plutôt fait pour instruire le Dauphin de ses devoirs, que pour lui tracer le vrai

[1] Marm., *Poétique franç.*, ch. VI.
[2] *Hist. de l'Acad.*, Notes sur l'*Éloge de Fléch.*, III.
[3] Joubert, *Pensées*, t. II, p. 171.

portrait du modèle offert à son émulation. C'était une espèce de *Cyropédie* écrite sous les yeux de Bossuet, et destinée surtout à faire du prince un monarque pieux et chrétien [1]. » Il est certain que l'histoire, aujourd'hui, retoucherait bien des traits du tableau esquissé par Fléchier, et y en ajouterait beaucoup d'autres. Évitant également les flatteries de certains panégyristes et les dénigrements passionnés de Zosime, elle ne nous présenterait pas comme un prince accompli, mais assurément comme un grand homme, l'empereur qui sut se montrer éminent capitaine et administrateur habile, embrasser dans ses soins éclairés les armées, les finances, la police intérieure, les lois, les tribunaux ; enfin terrifier les barbares et rétablir l'ordre dans cet empire croulant que tant d'ennemis attaquaient de tous côtés. Si Fléchier n'a pas traité d'une manière assez complète toutes les parties de son sujet, reconnaissons du moins le talent avec lequel il a su montrer dans Théodose le protecteur de la foi catholique et l'exterminateur des hérésies. Rien de mieux tracé que la scène où ce grand défenseur de l'unité religieuse déclare ne vouloir désormais souffrir que l'antique foi des apôtres :

« L'empereur prit ces formules avec beaucoup de douceur, et se retira dans son cabinet. Il les lut, et après avoir fait sa prière pour attirer les bénédictions de Dieu sur l'action qu'il allait faire, il rentra dans la salle où étaient les évêques ariens. Là, déchirant en leur présence leur confession de foi et ne réservant que celle des catholiques, il leur déclara *qu'il était résolu de ne plus souffrir dans toute l'étendue de ses États d'autre religion que celle qui reconnaissait le Fils de Dieu consubstantiel à son Père ; qu'il était temps de se réunir et de recevoir la sainte doctrine de l'Église ancienne ; qu'il userait de toute son autorité pour la gloire de Dieu de qui il la tenait, et que regardant comme ses ennemis ceux qui le seraient de Jésus-Christ, il saurait bien se faire obéir en un point où il y allait du salut et du repos de ses sujets.* Après cela il les renvoya sans attendre leur réponse, etc. »

Bayle écrivait au moment de la publication de cette histoire : « M. l'abbé Fléchier vient de nous donner la *Vie du grand Théodose.* On l'estime fort, tant pour la belle élocution que pour les beaux événements dont elle donne le détail [2]. » Madame de Sévigné, de son côté, écrivait, quelques jours plus tard, à Bussy : « Avez-vous lu la *Vie du grand Théodose* par l'abbé Fléchier? Je la trouve belle [3]. » L'illustre épistolière a vanté en plusieurs endroits « le beau style de M. l'abbé Fléchier dans l'*Histoire de Théodose* ; » et, pour le mérite de la diction, ce livre restera parmi les compositions historiques du dix-septième siècle qu'on peut lire avec le plus de profit.

Fléchier composa, quelques années plus tard, une seconde histoire digne aussi d'être encore lue.

[1] *Hist. de l'Acad.*, Notes sur l'*Éloge de Fléchier*, VI.
[2] Lettre à M. Minutoli, 26 mai 1679.
[3] Lettre du 29 mai 1679.

L'auteur explique ainsi l'objet qu'il se propose :

« L'histoire du cardinal Ximenès que j'ai dessein d'écrire contient des exemples qui peuvent la rendre utile, et des événements qui peuvent la rendre agréable. On verra, dans la relation de sa vie, un homme que la providence de Dieu élève insensiblement, et qui, par ses vertus différentes, peut servir de modèle aux différentes conditions où il se trouve : un religieux fidèle à sa vocation, occupé des règles et des obligations de son état, régulier dans les observances communes, austère dans sa conduite particulière, ennemi des relâchements qui s'introduisent dans les cloîtres, et séparé du monde, plus par son cœur et par son esprit, que par sa retraite : un archevêque que l'innocence et l'intégrité de ses mœurs, sa vigilance pastorale, son zèle pour la discipline ecclésiastique, sa charité libérale envers les pauvres, rendent vénérable, non-seulement à l'Espagne, mais encore à toute l'Église : un ministre d'État d'un génie actif, pénétrant, élevé, qui n'a d'autre vue, dans ses conseils ni dans ses actions, que la félicité publique, qui travaille sans relâche et sans intérêt à l'agrandissement de la monarchie qu'il gouverne ; qui, par des principes d'honneur et de religion, s'élevant au-dessus de sa condition et de son âge, va faire en Afrique, à ses dépens, une guerre sainte, et qui, malgré les jalousies et les inimitiés des grands, entretient l'ordre et la paix dans le royaume, et fait valoir l'autorité pour faire régner la justice.

« La grandeur et la variété des événements accompagnent ces grands exemples. Les accroissements de la monarchie d'Espagne par les conquêtes, et par la politique de Ferdinand ; l'entière réduction des Maures devenus chrétiens, ou châtiés de leurs révoltes ; les troubles, et les contestations de droit, que cause la mort de la reine Isabelle ; les mouvements que produit la mésintelligence du roi Ferdinand et de l'archiduc Philippe son gendre ; une régence difficile et tumultueuse sous une reine faible d'esprit, incapable de gouverner, et sous un prince encore enfant élevé dans une cour étrangère, ont fourni de matière à la capacité, à la prudence et au courage du cardinal Ximenès, comme nous le ferons voir dans la suite de son histoire. »

L'*Histoire du cardinal Ximenès* offre des parties d'un haut intérêt, tel que le récit de la folie de Jeanne, mère de Charles-Quint, après la mort de son mari Philippe le Beau. On y remarque particulièrement ce curieux passage :

« Dans les voyages qu'elle fit, elle ne marchait que la nuit, et comme on l'avertissait que c'était une incommodité pour elle et pour sa cour, elle répondait : *Qu'une honnête femme, après avoir perdu son mari qui était comme son soleil, devait fuir la lumière du jour, et ne marcher que dans les ténèbres.* Ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est qu'elle faisait porter le cercueil de son mari de ville en ville et de bourg en bourg, comme pour lui faire des funérailles perpétuelles. Une longue suite de gens à pied et à cheval avec des flambeaux allumés, environnaient ou accompagnaient ce corps, sur lequel elle jetait souvent les yeux, et dès qu'elle était arrivée, on allait le remettre dans la paroisse du lieu, où les chapelains de la cour lui faisaient tous les matins un service aussi solennel que s'il ne fût mort que du jour d'auparavant.

« On raconte sur ce sujet qu'une vieille femme pendant que l'archiduc débarquait dans la Galice, avait dit en le regardant : *Allez, pauvre prince, vous ne serez pas longtemps avec nous, et vous vous promènerez plus dans la*

Castille après votre mort, que durant votre vie. Ceux qui gardaient le cercueil dans l'église, avaient ordre de veiller très-exactement, et d'empêcher surtout qu'aucune femme ne le touchât. C'était par cette bizarre jalousie que les femmes étaient devenues insupportables à cette princesse. Elle n'avait pas voulu que Jeanne d'Aragon ni la marquise de Denia la suivissent dans ce voyage, quoiqu'elle se plût d'ailleurs à leur entretien, et comme elle allait de Torquemada à Hornillos, ayant aperçu une abbaye, elle eut envie d'y loger, et fit arrêter le convoi ; mais, ayant su que c'était un monastère de filles, elle aima mieux camper, et laisser jusqu'au lendemain sa pompe funèbre en pleine campagne [1]. »

Dans cette histoire l'auteur aborde des sujets très-délicats, tel que l'établissement de l'Inquisition, dont le cardinal Ximenès dirigea les poursuites avec tant de rigueur. On sent que le cœur de Fléchier compatit aux supplices de tant de malheureux; cependant il approuve une institution que le pape avait formellement sanctionnée et encouragée. Il parle ainsi des nombreux auto-da-fé qui eurent lieu en 1507 :

« On fit la recherche de ceux qui judaïsaient, qui professaient ou qui enseignaient des hérésies, qui n'avaient point de religion, ou qui avaient quitté la véritable. On les brûlait si le crime et le scandale étaient considérables ; sinon, on les condamnait aux prisons, aux amendes, à la confiscation des biens. On offrit d'abord le pardon à tous ceux qui voudraient se reconnaître et recevoir l'absolution canonique ; et dans cette première inquisition, il y eut dix-sept mille personnes qui furent réconciliées à l'Église ; deux mille qui furent brûlées, et le nombre des fugitifs fut encore plus grand. Les peuples eurent quelque peine à s'accoutumer à cette nouvelle forme de droit et de procédure où les enfants étaient punis pour les péchés de leurs pères, où l'accusateur ne paraissait point, où les témoins n'étaient ni déclarés ni confrontés, et où la peine de mort était trop légèrement décernée. Mais on leur fit entendre que les lois de l'Église changeaient selon les temps, que la liberté de pécher croissant, il était juste que la sévérité du châtiment fût plus grande ; et que ceux-là étaient indignes de la vie qui violaient la religion de Jésus-Christ et les saintes pratiques des anciens Pères [2]. »

Fléchier nous a lui-même appris, dans une de ses lettres, qu'il avait été adroitement engagé à entreprendre l'histoire du cardinal Ximenès par un père Souhaiti, cordelier, qui lui avait fourni, sans se faire connaître, les mémoires nécessaires. Il écrivait à ce religieux, plusieurs années après que l'ouvrage eut été publié :

« Je vous pardonne les petites tromperies que vous avez faites pour m'engager à ce travail dans un temps où je n'avais que des occupations volontaires, et où j'étais maître de mon loisir. S'il est vrai, comme vous le dites, que ce livre ait eu quelque succès dans le monde, vous pouvez vous en attribuer une partie. Vous m'en avez fourni les premières matières, et vous avez quelque

[1] *Hist. de Ximen.*, liv. II.
[2] *Ibid.*, an 1507.

droit de vous intéresser à sa réputation, puisque vous avez part à sa naissance [1]. »

« L'histoire de Ximenès, dit d'Alembert, rendit l'auteur si célèbre en Espagne, que la plupart de ses ouvrages y furent traduits. » Elle fut aussi goûtée en France; cependant la plus grande partie du public donna la préférence à la vie du même Ximenès par Marsollier. Fléchier avait voulu faire voir un saint dans le fameux cordelier, devenu cardinal et presque roi; Marsollier peignit le ministre habile et ambitieux : ce dernier portrait parut plus vraisemblable.

Fléchier est encore auteur d'un ouvrage historique beaucoup moins connu, et qui n'est qu'une traduction du latin de Graziani, la *Vie du cardinal Commendon,* mort en 1584, après avoir joui de la confiance des papes Jules II, Marcel II, Paul IV, Pie IV, Grégoire XIII, et avoir été chargé des affaires et des négociations les plus importantes.

« La cour de Rome, dit Fléchier dans sa préface, n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, ni plus fidèle. Il soutint le poids des négociations les plus importantes, en des temps très-difficiles. Il passa dans les royaumes les plus éloignés avec une diligence incroyable. Il s'acquit l'amitié des princes, sans jamais condescendre à leurs erreurs ni à leurs passions. Il travailla sans relâche à rétablir la foi et la discipline de l'Église, et il s'opposa au torrent des hérésies naissantes, avec une fermeté et une sagesse extraordinaires. »

Dans cette *Vie du cardinal Commendon*, composée avant l'*Histoire de Théodose* et l'*Histoire de Ximenès*, Fléchier se tient rigoureusement au rôle de traducteur et se permet à peine quelquefois de s'affranchir d'un mot à mot trop scrupuleux :

« J'ai suivi mon original sans m'y attacher avec trop de sujétion, et j'ai tâché de conserver partout le sens de l'auteur, en l'accommodant avec notre langue. J'ai cru qu'il m'était permis de retrancher quelques redites dans les harangues et dans les digressions, et d'adoucir quelques termes qui expriment un peu fortement les prétentions de la cour de Rome, et qui ne sont pas tout à fait de notre usage. »

D'ailleurs, aucune réflexion, aucune note; seulement une courte préface toute à la louange du fameux cardinal, et de Graziani, « qui avait été le témoin de toutes ses actions et le compagnon de tous ses voyages. » Les adversaires des doctrines ultramontaines que Commendon professait dans ce qu'elles ont de plus absolu ont reproché à l'écrivain français d'avoir ainsi paru faire bon marché des maximes gallicanes. Aujourd'hui il faudrait le louer au lieu de le blâmer.

La vie laborieuse et régulière de Fléchier méritait d'être récompensée par les honneurs de l'Église. Il n'en fut revêtu qu'assez tardivement, mais enfin, en 1685, Louis XIV le nomma à l'évêché de

[1] Lettre LVIII, 20 nov. 1695.

Lavaur : « Je vous ai fait un peu attendre une place que vous méritiez depuis longtemps, lui dit l'affable monarque en l'élevant à ce siége ; mais je ne voulais pas me priver si tôt du plaisir de vous entendre. »

Le nouvel évêque fut accueilli avec enthousiasme dans son diocèse, et tout de suite il s'y affectionna et s'y plut infiniment.

« L'évêché qu'on m'a donné est d'un assez bon revenu et dans un lieu assez agréable, écrivait-il. Il est même peu étendu et n'oblige pas à beaucoup de peine : cependant, ajoutait-il dans un sentiment tout épiscopal, vous savez que c'est une charge terrible et que le soin des âmes est un grand poids [1]. »

Il disait encore dans une autre lettre :

« Je suis dans un diocèse agréable, tranquille et abondant, dont je suis absolument le maître, soit pour le spirituel, soit pour le temporel [2]. »

Il fut bientôt arraché au troupeau qu'il aimait, dont il était aimé, et au milieu duquel il était si heureux. Malgré ses refus et ses instantes prières auprès du roi, il fut transféré, en 1687, à l'évêché de Nîmes.

Cette ville, qui est encore la métropole protestante du midi de la France, était alors remplie de calvinistes irrités de l'édit qui leur enlevait la liberté de leur culte. Fléchier sut gagner les uns, calmer les autres, les forcer tous à l'estime pour son caractère.

L'évêque de Nîmes ne répugnait pas à l'emploi de moyens de rigueur pour contraindre les protestants à l'abjuration et les *nouveaux convertis* à l'exercice du catholicisme. Écrivant au marquis de Châteauneuf, sur l'état de la religion et sur les dispositions des nouveaux convertis de son diocèse, après les déclarations du roi, il lui disait :

« Je vous avoue, Monsieur, que j'ai un sensible déplaisir de voir qu'avec toutes les bonnes intentions du roi, et, si je l'ose dire, tous nos soins, une si bonne œuvre fasse si peu de progrès. Les gentilshommes et surtout leurs femmes donnent sur la religion de très-mauvais exemples dans les villages, et ne vont presque point à l'église, et répondent, quand nous les exhortons, que le roi ne l'ordonne pas. Les juges qu'ils établissent dans leurs justices sont aussi mal disposés qu'eux, et favorisent secrètement ceux qui contreviennent aux déclarations. Plusieurs qui jouissent des biens des fugitifs font aussi peu de cas de la religion catholique que s'ils étaient à Genève ou en Hollande. Le roi dans ses instructions condamne tous ces gens-là, et je ne sais pourquoi ou comment tout cela subsiste, sans être puni ou corrigé, quoiqu'il me semble que chacun ait envie de s'acquitter de ses fonctions, et du service qui lui est recommandé.

« A Dieu ne plaise que je veuille attirer des peines sur qui que ce soit ; la douceur et la charité doivent adoucir notre zèle. Je ne fais que vous représenter l'état où se trouve mon diocèse, et où sont à peu près tous les autres que je connais [3]. »

[1] Lettre XXV, 18 nov. 1685.

[2] Lettre XXXIX, 26 août 1686.

[3] Lettre LXXXIII.

Il dit assez clairement qu'il faudrait recourir au *châtiment* et à l'*exemple* contre les *nouveaux convertis malades* qui refusent le ministère des curés, et *déclarent qu'ils veulent mourir dans la religion où ils sont nés* [1].

Quand éclata la guerre des Cévennes, Fléchier se prononça pour une répression énergique des rebelles, dont les excès lui inspiraient une horreur qu'il ne cachait pas. Il écrivait dans un moment où ce soulèvement s'apaisait :

« Nous sommes ici, grâce au Seigneur, dans une grande tranquillité, contents que Cavalier soit embarqué dans la flotte anglaise. Ce vaisseau périra sans doute, étant chargé de tant de crimes; quelque orage imprévu se lèvera et le brisera contre quelque effroyable rocher : aussi bien ce scélérat serait-il venu périr ici sur une roue [2]. »

Cependant les malheurs de ces obstinés fanatiques touchaient son cœur : « Je suis père, je suis pasteur, écrivait-il ; je dois soulager les uns, adoucir les autres, les aider et secourir tous [3]. »

L'évêque de Nîmes se montrait surtout digne du premier sacerdoce par les soins actifs qu'il apportait à maintenir la régularité dans son clergé et à faire cesser les abus et les désordres qui s'y glissaient [4]. Il veillait aussi avec la plus grande sagesse à ce que l'apparence de la piété ne prît pas la place de la religion véritable. C'est ainsi qu'il s'employa vigoureusement à empêcher l'établissement d'une confrérie de pénitents qui était loin de lui paraître offrir les garanties désirables. Il a sur ce sujet une lettre extrêmement intéressante qui rappelle quelques traits des *Mémoires sur les Grands Jours :*

« Il a pris ici à nos gens, Monsieur, écrivait-il à un magistrat, une nouvelle espèce de folie, dont vous allez être surpris. Nous en avons vu de fanatiques ; d'autres ont vécu et vivent encore en athées ; en voïci qui veulent, à quelque prix que ce soit, se faire pénitents blancs. Il y a quelques années, dans le temps même des troubles, on me fit pressentir si je voulais établir une confrérie de pénitents ; qu'il était honteux que Nîmes n'eût pas de gens de cette dévotion et de cet habit; que cet ordre était fort du goût des nouveaux convertis; qu'au reste, en faveur de mon nom, on les appellerait les confrères du Saint-Esprit. Comme c'était alors la mode des imaginations et des fantaisies, je pardonnai celle-là, je me contentai de leur dire, que des assemblées de nouvelle institution et des processions masquées n'étaient guère de saison en ce pays-ci. J'avais cru que l'affaire finirait là. J'appris dans la suite que la ferveur de ces gens de bien ne faisait que croître, qu'ils tâchaient sourdement de s'attirer

[1] Lettre LXXXIII.

[2] Lettre CCLVIII.

[3] Lettre du 27 avril 1704.

[4] Voir la Lettre CCCXVIII, à M. le président de Riquet, sur une cure en litige, dans laquelle s'était introduit un moine « qui n'avait rien moins conservé que sa réforme. »

des camarades; qu'ils avaient retenu la chapelle du présidial; qu'ils sollicitaient une bulle à Rome, et qu'ils espéraient que le saint-père aurait pitié de la ville de Nîmes, et leur accorderait, pour la rendre sainte, une compagnie de pénitents. J'écoutais encore ces discours comme des contes faits à plaisir, lorsque je vis venir chez moi cette vénérable troupe destinée à réparer par sa piété tous les péchés commis par les hérétiques, et même par les catholiques. Les deux chefs de ces messieurs étaient, M... qui portait la bulle, et qui me la présenta, homme qui n'avait jamais donné de ces espérances de religion, qui n'a pas laissé d'avoir ses aventures scandaleuses, et dont la vie aurait à la vérité besoin d'être pénitente. L'autre est le sieur... qui, n'ayant pu vivre en repos dans la confrérie du Saint-Sacrement, dont il était, voudrait se faire fondateur d'une autre, dont il fût le maître. Ils m'expliquèrent leurs désirs, et je leur répondis, qu'on s'était passé si longtemps dans Nîmes de ces sortes de congrégations, qu'il y avait tant d'autres moyens de se sanctifier; qu'ils avaient leurs paroisses, où ils pouvaient assister aux saints offices, que le nom de pénitents n'était rien, si l'on ne faisait pénitence, et que pour se disposer à la pénitence, il fallait quitter les mauvaises habitudes et les mauvais commerces qu'on avait; qu'à l'égard de la compagnie qu'ils voulaient établir, je croyais que cet établissement ne convenait ni à la religion de mon diocèse, ni peut-être aux affaires présentes de la ville et de la province. Je pris la bulle, où le pape leur accorde ce qu'ils ont demandé pour l'érection de leur confrérie; je la leur rendis, et leur conseillai de n'y plus penser. Depuis ce temps-là, ils ont eu l'insolence de me faire faire trois significations, dont je me suis moqué. Mais enfin ce dernier acte que j'ai l'honneur de vous envoyer, m'a paru aller un peu trop loin. Je sais bien que ni le pape ni le parlement ne me peuvent obliger d'établir une confrérie dans mon diocèse malgré moi. Mais les tracasseries sont toujours désagréables, et je crois que vous aurez la bonté d'arrêter ces fous par autorité, citer incessamment devant vous le sieur... et ceux qui sont nommés dans l'acte, faire entendre que vous vous informerez des autres, leur faire une bonne réprimande, leur ordonner de me venir faire satisfaction, et de se désister de cette folle prétention. M. le D. de R... voudra bien, si le cas y échoit, leur faire aussi sa petite correction [1]. »

Il se montrait plein de charité pour les pauvres dont, avant son épiscopat, il avait souvent plaidé la cause avec l'éloquence du cœur, comme dans ce passage de son *Sermon pour l'ouverture des États du Languedoc*, en 1668 :

« L'Écriture sainte nous ordonne, tantôt de traiter les pauvres avec équité et avec justice, et de ne leur point imposer de fardeau qui soit difficile à porter, de les ménager comme la prunelle de l'œil, et d'ouvrir nos entrailles à ces malheureux, qui n'ont reçu de la substance de ce monde qu'autant qu'il en faut pour prolonger une vie, ou plutôt une patience qui leur est à charge, et que la providence divine semble avoir abandonnés à la miséricorde des hommes. Tantôt elle nous commande d'avoir pitié de ces mercenaires, qui n'ont que leurs mains pour leur héritage, et qui, vivant de leur travail, dont on leur fait souvent, par d'injustes retardements, mendier et presque acheter le salaire, usent leurs corps en les fatiguant, et payent, à la lettre, la peine du premier péché en mangeant leur pain à la sueur de leur front et de leur vi-

[1] Lettre CCCXV, 17 nov. 1707.

sage. Tantôt, elle vous avertit qu'il faut honorer l'agriculture et ceux qui l'exercent, comme les restes de l'innocence de nos premiers pères, qui, portant le poids du jour et de la chaleur, loin des vices que le commerce du monde inspire, passent leur vie dans la pauvreté et nous procurent l'abondance.

« C'est dans cette vue, que, par une charité tendre et prudente, vous entrez dans les intérêts et dans les besoins de cette Providence, qui se soutient et s'affaiblit aussi par son zèle. C'est à vous à prendre en main la balance du sanctuaire, pour peser ce que la nécessité exige et ce que la charité demande ; ce que vous devez à César, comme tributaires de sa puissance, et ce que vous devez à Dieu, comme redevables à sa justice; ce que la raison veut que vous laissiez à la commodité des particuliers, ce que la politique veut que vous destiniez au salut public. C'est à vous qui venez ici, comme ces hommes sages et désintéressés, reconnus tels chacun dans leur tribu, que Moïse choisit autrefois pour régler les affaires d'Israël ; c'est à vous, dis-je, à discerner la cause du pauvre, à ménager le sang du peuple, pour ainsi dire, goutte à goutte ; à proportionner ses devoirs, non pas à ses désirs qui sont infinis, mais au peu de force qui lui reste ; à rendre le joug qu'il porte aussi aisé, s'il se peut, qu'il est volontaire, et à compatir du moins aux peines que leur soumission n'empêche pas de sentir, et que les conjonctures fatales du temps ne vous permettent pas de lui épargner. »

L'aumône paraissait justement à Fléchier l'œuvre de piété la plus indispensable. Il trouvait qu'il valait mieux assister les pauvres que de bâtir des églises [1]. Pour soulager les malheureux, il évitait lui-même les dépenses inutiles et s'éloignait de tout faste. Il avait le bon sens de ne pas oublier la modestie de son origine. Jamais il ne rougit des honnêtes gens auxquels il devait le jour, et l'on voit dans sa correspondance combien il aimait sa mère.

Simple et modeste, il ne permettait pas volontiers, cependant, que la fatuité lui reprochât sa naissance. Un jour un prélat courtisan, tout bouffi d'un nom qu'il ne soutenait par aucun mérite personnel, témoignait à Fléchier lui-même sa surprise qu'on l'eût tiré de la boutique de ses parents pour le placer sur le siége épiscopal. *Avec cette manière de penser*, lui répondit l'évêque de Nîmes, *je crains que si vous étiez né ce que je suis, vous n'eussiez fait des chandelles.* Il fit une réponse aussi noble au flatteur et arrogant la Feuillade qui avait osé lui dire : *Avouez que votre père serait bien étonné de vous voir ce que vous êtes. — Peut-être moins étonné qu'il ne vous semble*, répondit le prélat, *car ce n'est pas le fils de mon père, c'est moi qu'on a fait évêque.*

Ces réponses, très-louables assurément, montrent que Fléchier avait beaucoup de vivacité dans le caractère. Un petit fait, raconté dans ses *Réflexions sur les différents caractères des hommes*, le fait encore mieux voir :

« Il me souvient, y lit-on, qu'étant à Venise j'eus la curiosité de me trouver une fois à l'assemblée du sénat, qui se tient tous les dimanches au matin, sans avoir égard au jour [2]. J'avais, à la vérité, ouï la messe avant que d'y entrer, dont

[1] Voir, sur ce sujet, la lettre CCCLXI, 23 mars 1709.

[2] *Jour* est pris ici pour le quatrième du mois.

bien me prit, parce que l'on n'en sortit qu'à midi, mais plusieurs nobles ne l'entendirent pas. J'avoue que je fus scandalisé que ce jour, qui doit être plus particulièrement employé au culte de Dieu, fût choisi pour les affaires de la république ; je ne pus m'en taire, et je dis à un noble avec qui je jouais quelquefois au billard que cela me faisait beaucoup de peine. Il me répondit : *Siamo Veneziani e poi Cristiani,* qu'ils naissaient Vénitiens, et qu'ils étaient après faits chrétiens ; que quand ils avaient donné leurs soins à ce qui regardait l'État, ils pensaient après à s'acquitter de leurs devoirs de chrétiens : paroles les plus libertines et les plus impies que j'aie ouïes de ma vie. Si j'avais suivi les mouvements de mon indignation, je lui aurais dit mille injures ; mais je parlais à un noble, et j'étais à Venise, il n'en fallait pas davantage pour me rendre sage. Je levai seulement les épaules, et lui fis connaître que sa réponse me surprenait et m'affligeait également ; il n'en fut pas plus touché, nous nous séparâmes et nous ne nous vîmes plus. »

Si l'on veut bien connaître le caractère et l'esprit de Fléchier, il faut lire sa correspondance. D'ailleurs ces lettres, qu'on a jusqu'ici presque complétement négligées, abondent en faits d'une haute importance.

Elles offrent à l'histoire les renseignements les plus curieux et les plus certains sur la révolte des Cévennes, une des conséquences déplorables de la révocation de l'édit de Nantes, mais en même temps un des effets des intrigues des ennemis de la France, associés à la haine des sectaires pour susciter des embarras à Louis XIV et pour l'abaisser. C'est dans cette correspondance qu'il faut voir ce qu'étaient au vrai ces camisards dont on a fait, dans ces derniers temps, des peintures si peu ressemblantes. Les populations des Cévennes, nous dit-on, « étaient des tribus pastorales, de mœurs très-pures, d'un caractère fort doux dans leur sauvagerie [1]. » De quel temps nous parle-t-on ? Ce ne peut être de celui où ils inspirèrent tant de terreur et d'épouvante à tous les catholiques de la contrée, et où ils commirent de si nombreux et si abominables excès :

« On a beau les poursuivre, écrit Fléchier, on n'a pas assez de monde à leur opposer. Comme ils savent mieux les chemins, et qu'étant maîtres de la campagne, ils reçoivent de tous côtés des secours pour vivre et des avis pour se sauver, ils échappent toujours, et tuent impunément les prêtres et les anciens catholiques dans les villages où ils en trouvent, n'épargnant ni sexe ni âge ; exerçant même sur eux des cruautés inouïes. Nous n'oserions sortir de nos villes sans escorte, et nous savons qu'on tient dans nos villes mêmes des discours séditieux, qui marquent que nous ne sommes en sûreté que parce que nous y avons des troupes pour nous garder. Cependant les églises sont fermées, les prêtres fugitifs, l'exercice de la religion catholique aboli dans la campagne, et la frayeur répandue partout [2]. »

Une lettre écrite le mois suivant renferme des détails encore plus

[1] Michelet, *Hist. de France au dix-septième siècle*, Louis XIV, ch. XXVI.
[2] Lettre CXXXVI, Nîmes, 7 mars 1703.

affreux et tout aussi incontestables. L'évêque de Nîmes explique d'abord qui sont ces extravagants sectaires, et fait ensuite connaître par des faits trop positifs les horreurs dont ils se rendent journellement coupables :

« Ces fanatiques, Monsieur, sont présentement tous les huguenots d'autrefois, qui sont ces nouveaux convertis de la campagne, séduits par des gens qui se disent prophètes, qui prêchent la délivrance d'Israël, qui soufflent le Saint-Esprit aux garçons et aux filles, et leur apprennent un jargon et des contorsions extraordinaires, et qui se croient inspirés de tuer les prêtres et les catholiques, et de faire la guerre au roi jusqu'à ce qu'il leur laisse rebâtir leurs temples et pratiquer librement leur religion. D'abord ils égorgèrent quelques missionnaires. Comme ils étaient en petit nombre, on les dissipa et on les négligea ; ils se rassemblèrent, leur troupe se mit en campagne, grossit, brûla, massacra, jeta la frayeur partout par les horribles cruautés qu'elle exerçait, enleva les armes des maisons, des châteaux, des compagnies même de bourgeoisie qu'on avait levées tumultuairement, et parvint à armer de fusils deux ou trois cents hommes. Les autres suivaient avec des haches et des faux. Les munitions ne leur manquaient pas, chaque village leur portait des vivres, ils ne paraissaient que dans les bois ou dans les montagnes, et ne marchaient que la nuit, brûlant les églises, massacrant hommes, femmes, enfants, et se trouvant le matin à six lieues de là. M. le comte de B... se donna beaucoup de mouvement ; il n'avait pour toutes troupes que des milices nouvellement levées, ou des bourgeoisies dont il ne pouvait se fier. La cour ne craignait pas assez les commencements de cette révolte. Les régiments que nous demandions étaient nécessaires ailleurs ; toutes les guerres d'aujourd'hui se font loin de nous, on délibérait longtemps sur les secours ; ces secours, étant éloignés, ne pouvaient venir que tard ; ceux qu'on tirait de la province ne suffisaient pas, quelque soins que prît l'intendant. Cependant toute la campagne se soulevait, les prophètes et les prophétesses faisaient partout des assemblées, dans lesquelles on enrôlait tous les jeunes gens. Il s'en est formé plusieurs troupes, à qui la faiblesse des nôtres donnait du courage. La rage dont ils sont possédés leur fait supporter des fatigues extraordinaires et commettre mille crimes inouïs. Près de cent églises brûlées, plus de trente prêtres massacrés, près de deux mille catholiques égorgés, et l'exercice de la religion catholique presque aboli dans trois diocèses, et cela avec des inhumanités qui font horreur: voilà ce qui s'est passé ici depuis huit mois [1]. »

Et après avoir raconté la déroute qu'éprouvèrent les fanatiques, quand le roi eut enfin envoyé dans les Cévennes des troupes réglées et un maréchal de France :

« Mais ces pertes, dit l'évêque de Nîmes, sont bientôt réparées, et, les esprits étant gâtés comme ils sont, il leur vient des recrues de tous côtés plus qu'ils n'en veulent. Leur insolence était parvenue jusqu'à ce point que, dans Nîmes même, ils publiaient que le temps de la délivrance était venu, que notre règne était passé, et que le jour approchait qu'ils auraient le plaisir de tremper leurs mains dans le sang des catholiques. Ils osèrent même, le dimanche des Rameaux, tenir une assemblée dans un moulin, sans aucune précaution, à

[1] Lettre CXXXVIII, 25 avril 1703.

la porte de la ville, et, dans le temps que nous chantions vêpres, chanter leurs psaumes et faire le prêche. Monsieur le maréchal sortit de sa maison, assembla quelques troupes, fit passer au fil de l'épée hommes et femmes qui composaient cette assemblée, au nombre de plus de cinquante personnes, et réduire en cendres la maison où elle se tenait. Cet exemple était nécessaire pour arrêter l'orgueil de ce peuple. Mais, Monsieur, le cœur d'un évêque est bien touché et ses entrailles bien émues, quand il voit d'un côté verser le sang des catholiques, et de l'autre celui des méchants, qui, tout méchants qu'ils sont, font une partie de son troupeau. »

L'évêque, on le voit, ne cache ni ne dissimule rien, et il n'oublie pas qu'il est le pasteur des révoltés comme des fidèles. Il ajoute un peu plus loin :

« Cette guerre n'est pas comme les autres : ces fanatiques ne sont, à la vérité, que des paysans ramassés et partagés en diverses troupes nombreuses ; mais ils ne laissent pas d'être disciplinés à leur manière. Leur férocité leur sert de courage, et ils ne craignent pas la mort, parce qu'ils savent bien qu'ils l'ont méritée. Endurcis au travail et à la fatigue, ils marchent presque toujours, tout le pays étant pour eux, et recevant partout où ils passent des vivres pour leur subsistance et des avis pour leur sûreté. Ils ravagent impunément la campagne, vont chercher des retraites dans les montagnes ou dans les bois, et sont plus difficiles à trouver qu'à battre. Leurs chefs sont des gens de rien, prévenus de crimes, cruels et désespérés. Les autres sont abusés par des passages de l'Écriture mal appliqués, par des prophéties ridicules, par des espérances de secours étrangers et des miracles prétendus faits ou à faire par l'Éternel en leur faveur. »

Et toujours les scènes de fanatisme sont accompagnées ou suivies de violences et de cruautés : « Nous n'entendons parler que de meurtre et de carnage, » dit avec douleur le malheureux évêque.

Michelet, parlant des contorsions et des prétendues prophéties et inspirations des camisards, reproche à Fléchier de « rire de ce désolant phénomène, d'en faire de fades plaisanteries [1] ; de tourner en risée ces choses douloureuses [2]. » L'évêque de Nîmes avait vu d'assez près l'imposture et la jonglerie pour avoir le droit de la dédaigner ; mais son dédain est mêlé de compassion pour les simples ou les malades qui avaient été séduits et égarés jusqu'à une véritable folie.

Fléchier, dans ces lettres si précieuses, raconte ainsi presque jour par jour les tristes incidents de la révolte des Cévennes jusqu'à l'époque de ce qu'il appelle « la délivrance d'Israël et la soumission des Amalécites [3] ». Il écrit à un des chefs de l'armée de répression :

« Le projet que vous exécutez est sévère, et sera sans doute utile. Il coupe jusqu'à la racine du mal, il détruit les asiles des séditieux et les resserre dans

[1] *Histoire de France au dix-septième siècle*, Louis XIV, p. 396.
[2] *Ibid.*, p. 403.
[3] Lettre du 22 juin 1704.

des limites où il sera plus aisé de les contenir et de les trouver. Nous nous étions bien attendus que durant l'expédition que vous faites dans les montagnes les rebelles tomberaient sur nous dans la plaine, et qu'ils feraient quelques désordres dans notre voisinage. Mais nous ne pouvions nous imaginer qu'ils y exerçassent tant de cruautés, et qu'ils vinssent brûler jusque sous nos yeux les églises, les villages et les meilleurs domaines de notre campagne [1]. »

Dans une lettre du même mois, il montre les rebelles *maîtres de la campagne.* « On désole, dit-il, leurs montagnes, et ils désolent notre plaine [2]. » Guerre affreuse assurément, et à laquelle on voit par les relations de l'évêque de Nîmes que les soldats ne se prêtaient qu'avec une extrême répugnance. Écrivant à un curé pour l'encourager contre les frayeurs causées par les fanatiques, Fléchier fait cet aveu :

« Je vois dans une partie des troupes si peu de zèle pour le service de Dieu et du roi, que je n'attends pas de grands succès des expéditions qu'on médite, si le ciel n'éclaire et n'échauffe nos guerriers [3]. »

Cependant il n'y avait pas moyen de mollir devant l'acharnement des rebelles qui, enthousiasmés par leurs chefs Cavalier, Roland, Ravanel, Salez, Catinat, étaient aussi ardents à attaquer qu'à se défendre, et qui ne cessaient de répandre la terreur, non-seulement dans les campagnes, mais dans les villes qu'ils tenaient comme assiégées :

« Nous sommes ici comme bloqués, écrit l'évêque de Nîmes, et l'on ne peut sortir de la ville cinquante pas sans crainte et sans danger d'être tué ; il n'est pas permis de se promener ni de prendre l'air. J'ai vu de mes fenêtres brûler toutes les maisons de la campagne impunément. Il ne se passe presque pas de jour que je n'apprenne à mon réveil quelque malheur arrivé la nuit. Ma chambre est souvent pleine de gens qu'on a ruinés, de pauvres femmes dont on vient de tuer les maris, de curés fugitifs qui viennent représenter les misères de leurs paroissiens : tout fait horreur, tout fait pitié [4]. »

Il peint la terreur des catholiques aussi grande à un moment où le roi, pressé par la coalition de ses ennemis, avait, par l'intermédiaire du prudent maréchal de Villars, entamé un commencement de négociation avec les rebelles du dedans :

« Nous avons vu Cavalier jusqu'à nos portes. Son entrevue avec monsieur le maréchal et M. de B..., ses soumissions, ses fiertés, la hardiesse des scélérats qui l'accompagnent, l'assemblée de tant de meurtriers impunis, le concours des nouveaux convertis qui les vont voir, les psaumes qu'ils chantent et dont toute la Vaunage retentit, les prêches qu'ils font, où ils débitent mille extravagances applaudies de tous nos peuples, les prophètes et les prophétesses qui s'élèvent parmi eux en grand nombre, qui jettent dans les esprits faibles les espérances

[1] Lettre CXLIII, 2 oct. 1703.
[2] Lettre du 23 oct. 1703.
[3] Lettre du 9 fév. 1704.
[4] Lettre du 27 avril 1704.

du prochain rétablissement de leur religion : tout cela scandalise et afflige fort les catholiques, et nous paraît bien triste à supporter. Mais la cessation des meurtres, la tranquillité de la province, le désir de remettre l'exercice de la religion catholique, et la crainte qu'on a de rompre cette paix qu'il semble que Dieu nous présente, nous font dissimuler bien des choses qu'on aurait autrefois punies et ménager des gens qui, dans le temps qu'ils se soumettent au roi, contreviennent à toutes ses ordonnances [1]. »

Les détails fournis par Fléchier sur les camisards qu'il a le droit d'appeler, en maints endroits de ses lettres, des *scélérats*, ces détails qu'on a prudemment omis de rappeler, suffisent à montrer combien l'esprit de parti, coutumier d'exagération, sinon de mensonge, a faussé les couleurs du tableau que l'historien précité a tracé de la guerre des Cévennes. Il nous est permis, croyons-nous, d'ajouter plus de foi aux récits du pieux évêque qu'à ceux de l'Anglais Milton, dont le *Théâtre sacré des Cévennes* est la grande autorité de Michelet. Assurément tous les révoltés n'étaient pas des hommes possédés de noires fureurs, ayant perdu tout sentiment d'humanité pour tout âge et pour tout sexe, comme ceux que nous fait connaître Fléchier ; mais il est impossible de ne pas voir dans le plus grand nombre de cruels auxiliaires de la Hollande et de l'Angleterre.

Les lettres de Fléchier sont donc indispensables à lire pour se faire une idée juste de ce triste épisode de nos guerres religieuses qu'on appelle la révolte des Cévennes. Outre les faits généraux, on y recueillera bien des vues et des appréciations de détail, bien des récits circonstanciés d'un intérêt historique ; ainsi ce jugement en quelques lignes sur Cavalier, le fameux garçon boulanger, qui se donnait le titre de commandant général des religionnaires des Cévennes :

« Les raisonnements du paysan sont assez grossiers et sauvages, quoiqu'il soit prédicateur, prophète et général d'armée, mais il ne laisse pas d'avoir un bon gros sens qui va à ses fins [2]. »

Ainsi les détails sur l'entrevue du maréchal de Villars avec ce même Cavalier :

« Le roi recommandait qu'on épargnât le sang de ses sujets. Les nouveaux convertis avaient fait entendre à la cour, qu'ils étaient seuls capables de ramener ces gens-là, que les troupes ne pouvaient et ne voulaient peut-être pas trouver. On a négocié sur ces fondements avec Cavalier, chef de la principale troupe de ces bandits, très-accrédité parmi eux, et qui se croyait et se donnait lui-même le titre de commandant général des religionnaires des Cévennes. Cavalier a écouté, a prêché, a prophétisé, a proposé des conditions, liberté de conscience, délivrance de tous les prisonniers pour fait de religion, amnistie pour tous les crimes passés, et permission de sortir du royaume ou de servir dans les armées. Cela parut un peu insolent : on lui donna de meilleurs

[1] Lettre CLXXI, 23 mai 1704.
[2] Lettre du 13 mai 1704.

conseils, et il écrivit qu'il voulait se soumettre sans aucune condition. Sur cela promesses, amitiés à seigneur Cavalier ; entrevue de ce général fanatique avec M. le maréchal de V..., à la vue de tout Nîmes, dans le jardin des Récollets ; trêve conclue, lieu d'assemblée assigné à Calvisson ; quinze jours donnés pour rassembler les troupes dont Cavalier se croyait le maître, et pour attendre les ordres du roi qui devaient les faire sortir. Cependant il y avait près de cinq cents hommes ; on leur fournissait des vivres en abondance, tous les peuples d'alentour allaient voir leurs frères ; on prêchait, on chantait les psaumes ; il s'élevait de tous côtés prophètes et prophétesses ; il se supposait des miracles ; jamais tant de folies, qu'on supportait avec peine, mais avec quelque patience, dans l'espérance de voir finir tous nos malheurs par l'éloignement de ces scélérats. Le lendemain que la trêve fut conclue, Roland, chef de la troupe des fanatiques des Cévennes, défit un détachement de près de deux cents hommes du régiment de Tournon dans un défilé, où le pauvre Corbeville, lieutenant-colonel qui le commandait, fut tué, et presque tout son monde. Cela enfla le cœur à Roland, qui crut être aussi grand seigneur que Cavalier, et refusa d'entrer dans son accommodement, se disant général et vainqueur, et inspiré de Dieu plus d'un an avant lui. Cavalier partit de Calvisson avec ses gardes pour aller ramener Roland, tant par autorité, que par beaux et bons passages de l'Écriture qu'il avait étudiés. Mais Roland prétendit que l'Éternel lui parlait aussi bien qu'aux autres, et qu'il ferait son traité à part. Cavalier revint à son camp, où il trouva qu'en son absence quelques-uns de ses gens des plus scélérats avaient cabalé contre lui. Les uns crièrent liberté de conscience ; les prophètes crièrent : Cavalier traître. Il faillit être tué ; il se soutint pourtant avec ses plus affidés. La troupe se retira et gagna les bois ; lui suivit, et manda à M. le maréchal de V... qu'il allait ramener ces gens-là, ou se faire tuer, ou qu'il viendrait lui apporter sa tête. Ce maréchal et M. de B... se sont avancés à Anduze. De là on a négocié avec Roland. On l'a gagné ; mais sa troupe s'est d'abord révoltée contre lui. On a cru pouvoir tomber dessus, mais ils ont grimpé sur les montagnes, et l'on n'a pu les trouver [1]. »

On lit des détails encore plus intéressants dans une assez longue narration, placée à la fin des lettres de Fléchier, et qui fut adressée à M. le duc de Montausier, le *Récit fidèle de ce qui s'est passé dans les assemblées des fanatiques du Vivarais, avec l'histoire de leurs prophètes et prophétesses, au commencement de l'année* 1689.

Fléchier se propose de faire connaître, non-seulement au duc de Montausier, mais « à M. Jurieu et à ses confrères, quels sont ces prophètes qu'ils ont admirés, et ces martyrs dont ils grossiront un jour apparemment leurs chroniques. » A cet effet il remonte à l'origine de ces mouvements prophétiques, qui commencèrent dans le Vivarais vers le 15 du mois de janvier de l'année 1689, et avaient été, pense-t-il, inspirés et concertés à Genève. Il nous montre le sieur de Ferre, gentilhomme verrier, à son retour de la cité de Calvin, apportant le don de prophétie à sa nombreuse famille, puis assemblant le plus qu'il peut de jeunes garçons et de jeunes filles, qu'il envoya depuis en divers lieux, sous le nom de prophètes et de prophétesses, pour prêcher

[1] Lettre du 10 juin 1704.

en dormant contre la messe et contre les prêtres ; leur apprenant une sorte de sommeil extatique, les dressant à toutes les postures qui pouvaient attirer le respect et l'admiration du peuple, et ayant grand soin de leur donner certaines formules de prêche qui contenaient quelques exhortations évangéliques et beaucoup d'invectives contre l'Église catholique romaine.

L'évêque de Nîmes nous fait voir les essais, le perfectionnement et le succès de cette nouvelle méthode de sermon. Il rapporte nombre d'exemples de ces scènes de fanatisme où nous croyons qu'à l'imposture se mêlait une maladie mentale très-caractérisée. Une de ces scènes est particulièrement curieuse et peut donner l'idée de toutes les autres :

« Comme il se formait tous les jours de nouveaux docteurs, raconte Fléchier, il se faisait aussi plusieurs assemblées dans la paroisse de Saint-Léger, dont Bressac est une dépendance. Le curé et le seigneur, avertis de tous ces désordres, voulurent y remédier. Ils se rendirent près d'une maison, où le Saint-Esprit, à ce qu'on disait, devait opérer de grandes merveilles : ils s'arrêtèrent à la porte, et, après avoir ouï quelque temps la voix d'une femme qui prêchait, ils entrèrent subitement pour la surprendre. Cette nouvelle prophétesse parut devant eux avec confiance. Elle ne tomba pas à terre, suivant la méthode d'Astier, mais elle demeura debout, et, battant des mains sur sa tête, elle criait de toute sa force : *Miséricorde, faites pénitence, le jugement de Dieu viendra dans trois mois.* Le curé voulut un peu calmer son esprit, mais elle s'agita davantage, lui reprochant qu'il leur avait fait faire un grand péché, et qu'il serait damné comme le diable. Ses agitations l'ayant enfin mise hors d'haleine, elle se jeta sur un lit, où se débattant encore et renouvelant ses cris de *miséricorde,* quelles sottises ne dit-elle pas ? Qu'elle avait reçu le Saint Esprit gros comme un grain de froment ; qu'elle ferait et dirait bien d'autres choses, quand elle l'aurait tout entier ; que qui ne croirait pas cela serait damné, et qu'enfin elle sentait bien qu'elle était le Saint-Esprit. Après tant de fureur et d'extravagances, la prophétesse s'apaisa, se leva, prit sa quenouille et commença à filer auprès du feu, descendant de la hauteur de sa prétendue divinité aux plus vils offices de son ménage.

« A deux cents pas de cette maison, se fit un autre attroupement qui commença par le chant des psaumes. Le sermon qui suivit fut à peu près du style des autres, et fut si court qu'il n'ennuya point : quelques cris de *miséricorde,* suivis de deux ou trois *amendez-vous,* en firent l'affaire ; mais le spectacle, en récompense, fut agréable. Deux filles, qui faisaient dans cette dévote assemblée l'office de prophétesses, tombèrent d'abord comme en pâmoison, selon les règles ordinaires. Deux hommes charitables les relevèrent, et, s'étant assis à leur aise, les tenaient sur leurs genoux entre leurs bras. Le peuple, dont la maison était remplie, était à genoux tout autour, et trouvait des marques visibles de l'esprit de Dieu dans cette posture. Quelques catholiques étant venus et n'ayant pas tout le respect qu'on désirait pour cette sorte de cérémonie, ceux qui tenaient les prophétesses embrassées leur pressèrent la poitrine et les avertirent tout bas de l'arrivée de ces profanes. Alors elles crièrent *miséricorde* de toutes leurs forces, battirent des mains, et se tourmentèrent ridiculement. Toute la compagnie en fut troublée, et une vieille fille, se levant de la

part du peuple fidèle : *Catholiques*, leur dit-elle, *votre présence gâte tout, le feu brûle le cœur de ces filles ; à genoux, ou retirez-vous !* »

Il représente ensuite la fermière d'un châtelain d'une paroisse voisine de Bressac, atteinte de cette folie contagieuse, donnant des scènes publiques, couchée sur du foin, tout de son long à la renverse, battant des pieds et des mains, criant miséricorde, annonçant le jugement dans trois mois ; et finalement revenue à la raison, déclarant qu'ayant été avec d'autres femmes, la veille de la fête du village, passer la nuit dans les assemblées, où le président et soi-disant prophète Astier les « embrassa et les baisa toutes, en disant : Je vous donne le Saint-Esprit, son imagination en fut frappée, et qu'elle croit que ce baiser, au lieu du Saint-Espril, lui donna le diable. »

Il faut encore lire dans la relation de l'évêque de Nîmes le récit des fureurs de ces fanatiques qui, encouragés par l'impunité et comptant sur le secours des puissances étrangères, ne prédisent que massacre des prêtres, démolition des églises, renversement de l'État ; et toujours la jonglerie et l'extravagance se joignent aux inspirations de la haine :

« Quoiqu'on en eût tué quelques-uns à Saint-Vincent, raconte Fléchier, ils se rassemblèrent dans la paroisse de Serres en aussi grand nombre qu'auparavant. Quelques gentilshommes catholiques y allèrent par curiosité, et ils furent reçus avec honneur. On leur promit qu'ils verraient de grandes merveilles. Après la prière et le chant des psaumes, ceux et celles qui présidaient prophétisèrent successivement. Cette prophétie était : *Mes frères, amendez-vous, et laissez-vous tomber à la renverse !* Aussitôt dit, aussitôt fait. Ces gentilshommes demeurèrent debout, et les prophètes les appelèrent cœurs endurcis, satans, réprouvés. Il fallut souffrir la colère de ces hommes, de ces femmes, qui, pendant que tout le reste était étendu comme mort, tenaient des discours qui ne convenaient guère à l'amendement ni à la pénitence qu'ils prêchaient.

« Marie, la grande prophétesse, brilla beaucoup entre les autres, redisant avec emphase que les prêtres étaient des diables, qu'il ne fallait plus aller à la messe ; que la petite messe était la femme du diable, et la grand'messe la mère du diable ; et qu'il valait mieux aller en enfer qu'à l'église. Les autres prophètes ajoutèrent quelque broderie à ce jargon, et ce furent là les gentillesses qu'ils avaient promises. Après cela, ils virent les cieux ouverts, et des anges, les uns blancs, les autres rouges, tenant dans leurs mains les fioles de la colère de Dieu. Ils finirent en repassant les gentilshommes du voisinage et disant : Un tel est blessé... Un tel est mort..., tuant ainsi et blessant dans leur imagination ceux qui, malgré eux, vivaient et se portaient bien... Avec tout cela, dit Fléchier en terminant ce récit, trouvera-t-on peut-être encore qu'on a eu tort de troubler le repos et la dévotion de ces assemblées. »

Chaque jour la folie et l'audace de ces malheureux s'accroissaient. Ils disaient « qu'ayant tous le Saint-Esprit et se trouvant sous la protection des saints anges, ils n'avaient rien à craindre ; que les gens de guerre ne pouvaient nuire à ceux qui avaient la foi, et qu'en tout cas le paradis était ouvert. Les uns disaient que les anges tombaient sur eux comme troupes de moucherons et les environnaient ; les autres,

que les anges voltigeaient autour d'eux, « blancs comme neige et petits comme le doigt ».

Les troupes sont sur le point de donner sur une multitude de ces fous.

« Ils s'ébranlèrent, raconte Fléchier, se divisèrent en plusieurs pelotons, s'embrassèrent les uns les autres, et s'entre-soufflèrent à la bouche pour se communiquer le Saint-Esprit ; puis ils vinrent hardiment au-devant des troupes, dans la pensée qu'ils étaient devenus immortels et invulnérables, ou que du moins ils ressusciteraient peu de jours après. Mais ils furent investis, et c'est l'opinion commune qu'il y en eut trois à quatre cents de tués ou de blessés. »

Cette piquante relation, où l'on retrouve le sel, la fine ironie et tous les agréments de style des *Mémoires des Grands Jours d'Auvergne*, est suivie d'un *Mémoire touchant la bergère de Crest, et deux autres filles du diocèse de Castres, mises au rang des nouvelles prophétesses* ; d'un *Mémoire sur les visions de la fille du diocèse de Castres* ; d'un *Mémoire de ce qui se passa dans une assemblée faite au diocèse de Castres, et de la fausse apparition d'un ange* ; enfin d'un *Mémoire de ce qui s'est passé à Genève touchant les petits prophètes du Dauphiné et du Vivarais.*

Folie, libertinage, duperie, haine, fureur, voilà ce que tous ces mémoires nous font voir dans les fanatiques du Vivarais.

Par ces relations, avec lesquelles l'auteur envoya au duc de Montausier « les pièces justificatives, qui sont ou des informations juridiques, ou des relations qui ne peuvent être suspectes, parce qu'elles sont faites par les parties intéressées[1], » Fléchier voulait confondre le ministre Jurieu, lequel prétendait faire « un mystère de religion de ce qui n'était qu'une intrigue de parti[2]. » Il confond également les historiens modernes qui se sont apitoyés à l'excès sur ces dupeurs ou ces dupés, et ont emphatiquement crié à l'anathème contre leurs persécuteurs.

A la source de tous ces excès de fanatisme, on voit incontestablement, dans beaucoup de cas, la maladie : maladie nerveuse, maladie cérébrale, ajoutons, maladie hystérique. Fléchier en a vu et dit quelque chose :

« Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette multiplication de prophètes et de prophétesses. Ces pauvres gens n'entendaient parler que de ces sortes de dévotions, leur imagination en était remplie ; ils voyaient dans les assemblées ces représentations, dont ils s'entretenaient sans cesse en eux-mêmes. On leur ordonnait de jeûner plusieurs jours, ce qui leur affaiblissait le cerveau et les rendait plus susceptibles de ces visions creuses et de ces vaines créances. Les courses qu'ils faisaient de paroisse en paroisse, de montagne en montagne, pour y passer les jours et les nuits, sans prendre d'autre nourriture que quelques pommes ou quelques noix ; les spectacles et les exhortations continuelles de tout quitter pour se trouver dans l'assemblée des élus et des fidèles, et d'y faire, comme les autres, des prédictions imaginaires ; la petite gloire d'être

[1] *Mémoire de ce qui s'est passé à Genève*, etc.
[2] *Mémoire touchant la bergère de Crest.*

élevé sur un théâtre, d'être écouté comme un oracle, de faire tomber d'un seul mot mille personnes à la renverse, de consacrer, pour ainsi dire, ses extravagances et rendre sa folie vénérable par le mélange de quelques textes mal appliqués de l'Écriture, c'étaient autant de causes de cette corruption presque générale. Les ignorants sont disposés à suivre et à imiter. On leur soufflait l'erreur et dans le cœur et dans la bouche ; il se faisait une génération spirituelle de prophètes et de prophétesses par les yeux et par les oreilles, plutôt que par l'esprit et par la foi ; en sorte qu'ils devenaient tous ou trompeurs ou trompés par contagion [1]. »

Voilà des explications vraies et sensées. Dire plus, ou dire autre chose, c'est faire du roman et non de l'histoire.

On voit, nous le répétons, combien est précieux pour l'histoire le recueil si négligé des lettres de Fléchier. Ces lettres renferment encore nombre d'anecdotes curieuses et qui peignent les mœurs. Telle est l'histoire du pécule d'un religieux disputé par deux couvents :

« J'ai cru, Monsieur, écrit Fléchier à M. Benoît, auditeur de rote, que vous voudriez bien vous donner la peine de voir le père prieur des pères Augustins d'Avignon, touchant une affaire qui les regarde et à laquelle je suis obligé de m'intéresser en qualité d'évêque de Nîmes. Il est mort depuis quelque temps un religieux de leur ordre, nommé le père Fongas, dans leur couvent d'Avignon, qui a laissé une somme assez considérable d'argent, qui est présentement disputée par le couvent d'Avignon et celui de Nîmes. Ce bon père avait été plusieurs années dans cette ville supérieur du couvent sans inférieur ; car il était seul jouissant de tout le petit revenu de la maison, et des gratifications assez amples qu'il retirait par son savoir-faire d'un emploi que monsieur l'intendant lui avait donné pour la construction des églises de mon diocèse, parce qu'il s'entendait un peu en architecture... Il m'a dit plusieurs fois qu'il épargnait et amassait de l'argent pour rétablir le couvent de Nîmes et le mettre en état d'entretenir une communauté de religieux. Je ne vous dirai pas les raisons que j'eus de le faire sortir de mon diocèse. Il n'y laissa point son argent ; ses confrères voulurent le lui enlever au couvent de Crémieux ; il en fut le martyre et ne voulut point le découvrir. Il se réfugia dans celui d'Avignon qui relève immédiatement du général. Il y fut reçu et honoré moyennant quelque bâtiment qu'il y fit ; il y est mort. Le pécule qu'il laisse est encore considérable. Le couvent d'Avignon prétend que l'argent doit rester au monastère où il est mort. Celui de Nîmes prétend qu'il appartient au monastère où il a été acquis. Les uns veulent pour juge le général ; les autres ont eu recours au parlement de Toulouse, où l'affaire se va juger. L'argent est en France. Je suis obligé de donner protection à mon couvent. M. de Basville, qui sait comme cet argent a été acquis, va se joindre à moi. Le provincial de cette province et le couvent de la ville poursuivent, nous espérons un bon succès... Le provincial vient de faire sa visite ici, et nous avons considéré que le procès coûtait, qu'on allait publier dans une audience beaucoup de choses indignes et déshonorantes pour le particulier et pour l'ordre ; qu'il était fâcheux pour deux couvents du même institut de disputer un pécule d'un religieux qui devait être pauvre, et qui s'est enrichi par de mauvaises voies. Sur cela j'ai voulu me charger de savoir si les Augustins d'Avignon veulent bien se porter à la paix, et accom-

[1] *Récit fidèle*, etc.

moder cette affaire avant que nous la fassions juger. La considération que j'ai pour leur ordre, et même pour le couvent, m'engage à leur faire cette proposition et à vous prier de voir de ma part le père prieur et le syndic de la maison, pour savoir d'eux le plus tôt que vous pourrez leurs sentiments et la délibération de leur chapitre. Si j'avais l'honneur de les connaître, je leur aurais écrit, etc. [1]. »

Plusieurs lettres témoignent de l'étendue et de la solidité des connaissances de Fléchier; telles que la lettre CCCCXIII, Sur l'antiquité de l'histoire, et de ceux qui l'ont écrite ; et la lettre CCCCIV, Sur les qualités de ceux qui écrivent l'histoire, et sur l'estime qu'on en fait dans toutes les nations et dans tous les temps.

Ce recueil renferme quelques lettres latines qui montrent chez Fléchier une rare élégance à écrire la langue de Cicéron. Nous indiquerons la lettre CCCCXV, à M. de Furstenberg, évêque de Paderborn, pour féliciter ce prélat de quelques vers de sa composition ; et la lettre CCCCXX, au pape Clément XI, où il sollicite la béatification de M. Vincent de Paul, et trace un abrégé de la vie et des saintes œuvres du fondateur de l'ordre des sœurs de la Charité.

En somme, les lettres de Fléchier, dont on parle si peu, méritent d'être rangées parmi les productions épistolaires les plus curieuses et les plus instructives de cette époque si riche en ce genre. Pour le style, il a le même caractère à peu près que dans tous les autres écrits de cet auteur, correct, élégant, un peu arriéré pour la tournure, toujours symétrique, périodique et cadencé, comme dans ce passage d'une lettre de compliment et de félicitation à madame la maréchale duchesse de Villars :

« Le roi, Madame, ne pouvait donner à madame votre belle-sœur un plus noble et plus digne présent que l'abbaye de Chelles; des princesses l'ont possédée, des princesses peut-être l'ont désirée, et vous l'avez heureusement obtenue. Cette grâce vous doit être d'autant plus agréable qu'elle approche de vous une personne qui vous est chère, et qu'elle fait voir l'estime et la considération que Sa Majesté a pour le service du frère et pour la vertu de la sœur [2]. »

On reconnaît çà et là le bel esprit amoureux de la gentillesse et des grâces un peu mignardes, comme dans ce compliment à un ami qu'on n'a pas trouvé chez lui :

« Je vous écris de votre cabinet et peut-être de votre plume : combien en sortirait-il de jolies choses, si elle était conduite par votre main! et vous verrez que la mienne n'en saura pas tirer un simple raisonnement de toutes les honnêtetés que je viens de recevoir chez vous. Si elle ne sait pas exprimer une fort grande reconnaissance, elle ne sera pas l'interprète de mon cœur. Si j'avais un

[1] Lettre CVIII, 30 déc. 1701.
[2] Lettre CCCVI, 25 août 1707.

peu du superflu de votre éloquence, je vous en dirais davantage, et je chercherais de vous persuader que je suis avec un respect infini, etc. [1] »

Ce n'est ni Bossuet ni Fénelon qui eussent écrit de ce ton. Aussi Fléchier, le constant admirateur de mademoiselle de Scudéry [2] et le protégé de Chapelain, n'était-il pas un esprit de leur ordre. Dans sa sphère un peu inférieure, il reste néanmoins, au point de vue du talent comme à celui du caractère, digne de beaucoup d'éloges et d'une haute estime.

Saint Bernard.

Un solitaire ne fut jamais si employé dans les affaires publiques ; jamais humble religieux ne fut si honoré par les puissances mêmes du monde ; jamais particulier ne fut si autorisé sur toutes les conditions du christianisme. Formez-vous dans votre esprit, Messieurs, l'idée d'un saint que l'humilité et la pénitence avaient fait enterrer vivant dans un monastère et que l'obéissance et la charité font revenir au jour et à la lumière du monde, tantôt caché sous le boisseau, pour posséder en repos son âme et opérer son salut avec tremblement et avec crainte; tantôt mis sur le chandelier pour éclairer toute la maison, se partageant sans se diviser et sans se distraire, occupé sans dissipation, solitaire sans oisiveté, fait pour l'action quand la Providence l'y appelle, fait pour la contemplation quand la même Providence l'y retient; tantôt au prochain, tantôt à lui-même, et toujours à Dieu ; portant le monde dans sa solitude, pour l'offrir au Seigneur dans ses prières ; portant sa solitude dans le monde pour s'y tenir à couvert dans l'embarras et dans le tumulte des affaires; songeant aux besoins publics, comme s'il eût été chargé du salut de toutes les âmes ; veillant sur lui, comme s'il n'eût eu qu'à sauver la sienne.

Quels soins ne prit-il pas de réunir les partis qui se formèrent de son temps et qui étaient capables d'ébranler l'Église de

[1] Lettre CCCXXXVII.

[2] Voir la lettre extraordinairement élogieuse qu'il adresse à la célèbre romancière, en réponse à l'envoi des *Conversations*, dont il eût souhaité, dit-il, pouvoir mettre un exemplaire dans tous les presbytères de son diocèse, pour que les curés y prissent goût à l'élégance et au bel art de bien dire ; celle également qu'il lui adresse pour lui faire compliment de ses vers. (Lettre LV, 16 nov. 1674.) — Voir aussi la lettre CXLVIII (11 nov. 1703), à mademoiselle Deshoulières, pour la remercier et la féliciter sur son *Hymne à la paix:*

« Venez, fille du ciel, descendez sur la terre,
Louis ne combat que pour vous, etc. »

Jésus-Christ, si elle n'eût été fondée sur la pierre ferme et immobile, et si les portes de l'enfer eussent pu prévaloir contre elle? Je parle de ce schisme sanglant et universel qui désolait le royaume de Dieu en le divisant. On voyait sur le même trône un pontife légitime et un pontife usurpateur. L'un se soutenait par la bonté de sa cause, l'autre par la violence des armes. Les ténèbres étaient répandues sur la face de la terre, l'artifice cachait la vérité, la force étouffait la justice, les droits étaient confondus, les raisons particulières l'emportaient sur l'utilité publique, les princes étaient entraînés par leurs conseils ou par ceux des autres, et le monde chrétien prenait parti, selon qu'il était ou prévenu par ses passions, ou engagé par ses intérêts, ou conseillé par la politique. Il y a deux sortes d'unité qui entretiennent l'Église dans sa grandeur : l'unité intérieure, qui consiste dans une communion d'esprit par laquelle les fidèles sont liés dans les principes d'une foi et d'une charité communes ; l'unité extérieure, qui consiste dans l'union des membres du corps mystique de Jésus-Christ, sous le gouvernement et l'autorité d'un chef visible, par laquelle ils reçoivent la direction et les influences de Jésus-Christ, qui est le chef souverain et invisible de l'Église.

Le schisme rompait tous ces accords, la foi des chrétiens était chancelante, la charité refroidie, le gouvernement partagé. Le concile d'Étampes s'assemble et remet à la prudence et aux lumières de saint Bernard la décision de la plus importante affaire du monde : on attend en suspens la réponse de l'oracle, tous les suffrages de cette nombreuse et savante assemblée vont s'unir au sien comme s'il eût été téméraire de penser et de juger autrement que lui; et pour prononcer sur une élection que les diverses affections et les présomptions avaient rendue douteuse, il est lui seul tout le conclave, il est lui seul tout le concile, il représente toute l'Église. Que votre gloire est grande, mon Dieu! que vous êtes admirable en vos saints, quand il vous plaît de les honorer! A la voix d'un homme mortel, la prudence humaine s'arrête, les passions s'apaisent, la paix se répand dans les consciences, la religion se réveille, tous les voiles qui couvraient la vérité tombent comme d'eux-mêmes, et le troupeau se rassemblant reconnaît le véritable pasteur et rejette le mercenaire.

Si cet emploi lui fut honorable, on peut dire aussi que cet honneur lui coûta bien des travaux. On le vit aller d'église en église, de province en province, de nation en nation, traverser

les plus épaisses forêts et les plus rudes montagnes, au hasard de tomber dans les piéges qu'on lui dressait ; aux dépens d'une santé qu'une excessive pénitence n'avait déjà que trop usée, ramenant les peuples à l'obéissance, plaidant devant les rois mal affectionnés la cause d'un pape errant et abandonné contre des langues disertes et vénales qui déguisaient la vérité avec toutes les couleurs que leur industrie pouvait fournir à leur avarice, jusqu'à ce qu'il eût réconcilié les esprits, et qu'après avoir étouffé jusqu'aux derniers restes du schisme, il eût rendu le légitime successeur de saint Pierre paisible possesseur de son siége.

(*Œuvres complètes*, t. I, p. 727-728, Panégyrique de saint Bernard.)

Lettre à M. le maréchal duc de Villars.

Je m'étais toujours bien attendu, Monsieur, que vous feriez parler de vous, mais je ne croyais pas que ce fût ni si promptement, ni si hautement. A peine êtes-vous arrivé, que vous avez entrepris une affaire qu'on n'avait guère osé tenter, et qu'on avait quelquefois vainement tentée. Il n'y a point de barrière si impénétrable que vous ne forciez, et l'Allemagne a beau vous opposer des rivières et des lignes qui semblent la mettre à couvert de toutes les forces étrangères, vous passez tout, vous forcez tout dès l'entrée de la campagne. On vous craint, on fuit devant vous; soldats, officiers, généraux se sauvent comme ils peuvent, et vous finissez une grande action sans aucune perte. Vous voilà donc, Monsieur, à Rastadt dans le palais du feu prince de Bade, ou, pour mieux dire, dans le vôtre, bien tranquille et bien à votre aise, prêt à vous promener dans le Wurtemberg, et peut-être à passer jusqu'aux rives du Danube pour aller abattre la superbe pyramide d'Hochstedt, et remettre [1] les marques de votre ancienne victoire par une nouvelle. Le roi de Suède n'a qu'à marcher, vous lui avez aplani les voies, s'il veut rétablir ses cousins. J'espère que les suites de cet heureux commencement seront glorieuses. Je vous en félicite par avance par l'intérêt sincère que je prends à tout ce qui vous regarde, et par l'attachement et le respect particulier avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

A Nîmes, ce 3 juin 1707.

[1] Rétablir.

Caractère de M. d'Espinchal.

La condamnation de M. d'Espinchal était la plus assurée et la plus étendue, parce qu'il était le plus décrié et le plus criminel de la province, s'il en faut croire la voix publique...

D'Espinchal est un gentilhomme de la province d'Auvergne, qui fut d'abord fort estimé pour sa qualité, pour ses biens et pour son esprit, et qui eût été l'homme le plus accompli de son pays, s'il eût pu joindre les bonnes mœurs à ses perfections extérieures, et s'il eût eu une aussi belle et bonne âme qu'il avait le corps beau et l'esprit bon. Il était si bien fait, et disait des choses si agréables, que sa présence et sa conversation charmaient tout le monde. Il avait fait plusieurs combats et passait pour brave ; ce qui n'est pas quelquefois inutile pour se faire aimer, principalement lorsque la valeur ne rend pas farouche, et que la bravoure ne détruit pas la douceur naturelle. Enfin il avait tout ce qu'il faut pour se faire craindre des cavaliers et pour se faire aimer des dames. Il se conduisait si sagement dans ses conversations ordinaires, qu'on l'eût pris pour l'esprit le plus doux et le plus modéré. Cependant il n'était rien de plus déréglé lorsqu'il était à lui, et l'on le trouvait toujours très-disposé, après avoir fait des galanteries fort ingénieuses et fort honnêtes, de faire des crimes et des injustices. On savait déjà partout ses désordres ; mais, dès qu'il paraissait, il dissipait toute la mauvaise opinion qu'on avait conçue, et on voulait bien se persuader qu'il était aussi honnête homme qu'il paraissait. (*Mém. sur les Grands Jours d'Auvergne*, 2e édit., p. 244.)

MASSILLON (Jean-Baptiste)

1663-1742

Les orateurs sacrés, qui ont enrichi les littératures modernes d'un genre qu'on ne trouve ni dans la *Rhétorique* d'Aristote, ni dans les *Idées* d'Hermogène, ni dans les *Institutions* de Quintilien, ni dans le *Sublime* de Longin ; les orateurs sacrés, qui ont donné au talent de la parole un but d'une élévation que les anciens n'avaient ni connue ni soupçonnée ; les orateurs sacrés, qui, par là bien supérieurs aux Démosthène et aux Cicéron, ne remuent jamais les passions qu'en faveur de la raison et de la vertu, et pour des intérêts éternels ; ces orateurs, qui se succédèrent avec tant d'éclat dans toute la seconde moitié du dix-septième siècle, seront toujours les vrais maîtres de la grande éloquence : c'est pourquoi une très-large place leur appartient de droit dans l'histoire de la littérature. Après Bossuet, après Fénelon, après Bourdaloue, après Fléchier, parlons donc encore, avec une convenable étendue, d'un autre célèbre prédicateur, dont le glorieux titre est d'avoir admirablement su employer les grands ressorts de l'émotion et du pathétique et de s'être montré, entre tous les moralistes et les psychologues, un de ceux qui sont entrés le plus avant dans le cœur de l'homme, sans compter le mérite d'avoir possédé toutes les grâces du tour et de l'expression, et l'enchantement du nombre et de l'harmonie.

C'était un orateur d'un genre bien différent de Bourdaloue, mais il était digne de lui succéder. L'illustre jésuite en jugea lui-même ainsi. Lorsque Massillon débuta à Notre-Dame de Paris, le père Bourdaloue alla l'entendre : il en fut si satisfait, raconte-t-on, que, le voyant descendre de chaire et l'indiquant du doigt à plusieurs de ses confrères qui lui demandaient son avis, il leur répondit comme Jean-Baptiste à ses disciples qui l'interrogaient sur le Messie, dont il n'était que le précurseur, *illum oportet crescere, me autem minui*[1].

Jean Baptiste Massillon naquit à Hyères en Provence, le 24 juin 1663 ; son père était notaire. Doué de l'esprit et du naturel le plus heureux, il fit ses premières études à Marseille, chez les prêtres de l'Oratoire. Enfant, raconte-t-on, son plus grand plaisir était de rassembler autour de lui ses condisciples et de leur répéter ou de leur refaire les discours qu'ils venaient d'entendre. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, à Aix, le 10 octobre 1681, et alla faire, l'année suivante, sa théologie à Arles.

[1] « Il faut que celui-ci grandisse, et que moi je diminue. »

Suivant l'usage de l'Oratoire, il fut employé quelque temps à faire les fonctions de régent dans différents colléges, à Pézénas, à Montbrison, à Vienne. Lui-même en avait fait la demande. On a une lettre de lui au révérend père Abel de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, du 17 août 1689, où l'on trouve ces remarquables paroles :

« Je considère que je ne suis dans la congrégation que pour être utile; et comme mon talent et mon inclination m'éloignent de la chaire, j'ai cru qu'une philosophie ou une théologie me conviendrait mieux [1]. »

Pendant assez longtemps, il devait fuir ainsi de monter dans cette tribune sacrée où l'attendaient de si brillants succès.

Il fut ordonné en 1693. Il professait alors la théologie à Vienne. Lors de la mort de l'archevêque de cette ville, Henri de Villars, en 1693, il fut chargé de prononcer son oraison funèbre, qu'on goûta beaucoup.

En 1698, il prononça de même à Lyon l'oraison funèbre de l'archevêque Camille de Neuville de Villeroi, par laquelle il commença décidément à se faire un nom dans le monde parmi les orateurs. Mais, fuyant le succès qui venait le chercher malgré lui et craignant le *démon de l'orgueil*, il alla s'ensevelir dans l'abbaye de Septfonts, où l'on suivait la même règle qu'à la Trappe, et y prit l'habit. Il dut bientôt le quitter par ordre du cardinal de Noailles qui, ayant lu une longue lettre que le jeune novice lui avait adressée au nom de l'abbé de Septfonts, y découvrit les preuves d'un talent qu'il ne voulut pas laisser étouffer dans la solitude. Il rentra dans la congrégation de l'Oratoire. Le père de la Tour, alors supérieur général, le chargea (1696) de la direction du séminaire de Saint-Magloire, destiné à former de jeunes prêtres à l'art de la prédication et à la pratique des devoirs et des vertus du sacerdoce. C'est là qu'il commença véritablement à acquérir de la célébrité par ses conférences ecclésiastiques. Le charme de ses discours, éloquents et insinuants malgré la simplicité du ton, attira bientôt à Saint-Magloire l'affluence des hommes les plus distingués par leurs lumières et par leur rang. Plus tard, vers la fin de sa vie, Massillon reprit, dans son évêché de Clermont, ce genre d'instruction parfaitement approprié à la nature de son talent, et en éleva le ton à la hauteur de ses discours les plus remarquables et les plus soignés [2].

[1] *Mém* du P. Bougerel.

[2] La Harpe a justement signalé plusieurs de ces conférences. « Il faut lire, dit ce célèbre critique, le discours qui a pour titre : *De l'ambition des clercs*. C'est là qu'il tonne contre cet impérieux préjugé qui voudrait attribuer les grands biens et les dignités de l'Église à une seule classe d'hommes, comme une espèce de patrimoine qui leur appartient. » (*Lycée*, 2e part., liv. II, c. I, sect. 4.)

« Le discours sur l'*Usage des revenus ecclésiastiques*, continue-t-il un peu

Les supérieurs de Massillon, désormais convaincus de sa vocation, résolurent de l'appliquer exclusivement à la chaire. Dans sa timide modestie, il témoigna d'abord de la répugnance à se rendre à ce désir; mais enfin il céda; et le succès dépassa toutes les espérances, d'abord à la station du Carême, qu'il alla prêcher à Montpellier, en 1698, et ensuite à celle du Carême, qu'il prêcha l'année suivante dans l'église de l'Oratoire de Paris, rue Saint-Honoré.

« La grande réputation de ce prédicateur, dit l'abbé le Dieu, après son premier Carême à Paris, lui mérita de passer de plein saut de la chaire des pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré à celle du château de Versailles [1].» Il y prêcha l'Avent de 1699, et obtint l'admiration de son auditoire. On fut particulièrement frappé de l'exorde de son premier discours, où, par un merveilleux coup de l'art, il avait pris pour texte : *Beati qui lugent*, « Bienheureux ceux qui pleurent, » et où, instruisant et flattant tout à la fois le grand monarque qui l'écoutait, il disait :

« Sire, si le monde parlait ici à la place de Jésus-Christ, sans doute il ne tiendrait pas à Votre Majesté le même langage.

« Heureux le prince, vous dirait-il, qui n'a jamais combattu que pour vaincre; qui n'a vu tant de puissances armées contre lui que pour leur donner une paix plus glorieuse, et qui a toujours été plus grand ou que le péril ou que la victoire!

« Heureux le prince qui, durant le cours d'un règne long et florissant, jouit à loisir des fruits de sa gloire, de l'amour de ses peuples, de l'estime de ses ennemis, de l'admiration de l'univers, de l'avantage de ses conquêtes, de la magnificence de ses ouvrages, de la sagesse de ses lois, de l'espérance auguste d'une nombreuse postérité, et qui n'a plus rien à désirer que de conserver longtemps ce qu'il possède!

« Ainsi parlerait le monde; mais, Sire, Jésus-Christ, ne parle pas comme le monde.

« Heureux, vous dit-il, non celui qui fait l'admiration de son siècle, etc. »

Et l'orateur paraphrase les évangéliques béatitudes en les appliquant à son auguste auditeur.

Admirable tour d'éloquence qui excita un mouvement involontaire d'admiration dans le brillant auditoire de la chapelle royale de Versailles, tout accoutumé qu'il était à la puissante parole des Bossuet et des Bourdaloue.

Dès son troisième sermon, au témoignage d'un contemporain, Massillon fut regardé comme le premier prédicateur du royaume [2]. Cepen-

plus loin, offre quelque chose de plus frappant; il ressemble à une prophétie qui n'a été que trop vérifiée :

« Le maniement des revenus ecclésiastiques n'est qu'une simple dispensation, puisque ce sont des fonds publics pour ainsi dire destinés à servir de ressource aux calamités publiques : nos besoins une fois mesurés avec la religion et retranchés, le reste n'est plus à nous, n'est plus qu'un bien étranger qu'on met en dépôt entre nos mains. »

[1] Languet de Gergy, archevêque de Sens, *Disc. à l'Acad. franç.*

[2] *Journ.* de le Dieu (nov. 1699).

dant tous les suffrages ne se déclarèrent pas d'abord en faveur du nouvel orateur. Bossuet trouva faible son premier discours, qui était contre les libertins, et qu'il avait, suivant l'évêque de Meaux, assez mal amené à l'évangile du jour. « Il jugea, dit le Dieu, que cet orateur, bien éloigné du sublime, n'y parviendrait jamais. » Après avoir persisté quelque temps dans cette prévention contre le nouveau prédicateur de la cour, Bossuet revint enfin à une appréciation plus favorable, et le Dieu nous apprend que l'évêque de Meaux, ayant entendu à Versailles, le vendredi 5 mars 1701, le sermon de la Samaritaine, prêché par le père Massillon, « fut très-content ». Après ce carême, Massillon en prêcha encore un autre à la cour en 1704. A partir de ce moment, il ne fut plus invité à reparaître dans la chaire, quoique le roi lui eût témoigné le désir de l'entendre tous les ans, et qu'il lui eût marqué sa profonde estime par ce mot célèbre : *Mon Père, j'ai entendu de grands orateurs dans ma chapelle, je suis toujours sorti content d'eux; mais, lorsque je vous entends, je sors toujours mécontent de moi-même.*

Massillon, à son arrivée à Paris, après avoir entendu les prédicateurs les plus célèbres, avait dit : « Je leur trouve bien de l'esprit et du talent; mais, si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux. » En effet, il apporta dans la chaire une manière toute nouvelle. Sa méthode est de ne pas s'arrêter à établir longuement des vérités, des maximes générales universellement adoptées. Il suppose les principes, ou les établit en deux mots. Ensuite il s'applique à chercher au fond des cœurs, dans les attaches criminelles et dans les intérêts terrestres, les raisons sur lesquelles chacun en particulier, sans contester l'existence de la loi, ni la nécessité de lui obéir, prétend pouvoir se dispenser de s'y soumettre. Vains prétextes de l'amour-propre, qu'il est aussi habile à réfuter qu'ingénieux à découvrir.

Moraliste fin et pénétrant, voilà le grand mérite de Massillon. Où il excelle, c'est à analyser supérieurement des vérités de morale et de sentiment, communes à tous les hommes, de quelque religion qu'ils soient. Après les considérations philosophiques et les développements psychologiques et moraux, il sait revenir au langage de l'Évangile, auquel sa bouche est consacrée. Mais assurément il n'insiste pas assez sur la sanction de la foi positive. Chez Massillon, la part du dogme est encore beaucoup plus affaiblie que chez Bourdaloue. Dans tous les sermons de Massillon, surtout dans ceux qui suivirent son premier *Avent*, l'exposition théologique est presque nulle. Point de fortes démonstrations d'un point de doctrine. A peine quelques citations de l'Écriture et des Pères. Presque uniquement des développements moraux. On entend une philosophie sublime, mais enfin ce n'est guère qu'une philosophie. On sent que l'orateur parlait à une époque où déjà l'on se faisait un bon air d'être incrédule, où, de toutes parts, l'esprit douteur et sceptique perçait, où, comme dit Massillon lui-même, « tout était plein de chrétiens philosophes et de fidèles juges de la

foi[1] » : le ministre de la parole sainte, pour gagner son auditoire, croit devoir se faire quelque peu mondain, et ne pas trop s'étendre sur le dogme, pour faire accepter la morale.

On oublie assez volontiers ce qui manque à Massillon quand on le lit, tant l'on admire comme il parle toujours en homme qui sait à fond son cœur humain, en homme qui avait longuement et profondément médité sur les faiblesses de notre nature, et qui, peut-être, dans sa jeunesse, toute pieuse qu'elle fut, avait connu les passions. A l'époque de sa plus grande vogue, on lui demandait où il avait pris une connaissance si approfondie du monde et de ses entraînements; n'est-ce pas aux orages qui avaient grondé dans son sein qu'il dut de pouvoir répondre : « Dans mon propre cœur[2] » ?

Ses peintures générales de la société, où il se garde de « prêter au siècle des désordres imaginaires[3], » ne sont pas moins frappantes que ses vives analyses de certaines passions et de certains vices. Veut-il nous faire connaître ce que c'est, dans la vérité, que le monde :

« Qu'est-ce que le monde, dit-il, pour les mondains eux-mêmes qui l'aiment, qui paraissent enivrés de ses plaisirs, et qui ne peuvent se passer de lui ? Le monde ? c'est une servitude éternelle où nul ne vit pour soi, et où, pour être heureux, il faut pouvoir baiser ses fers et aimer son esclavage. Le monde? c'est une révolution journalière d'événements qui réveillent tour à tour dans le cœur de ses partisans les passions les plus violentes et les plus tristes, des haines cruelles, des perplexités odieuses, des craintes amères, des jalousies dévorantes, des chagrins accablants. Le monde ? c'est une terre de malédiction où les plaisirs mêmes portent avec eux leurs épines et leur amertume : le jeu lasse par ses fureurs et par ses caprices; les conversations ennuient par les oppositions d'humeur et la contrariété des sentiments; les passions et les attachements criminels ont leurs dégoûts, leurs contre-temps, leurs bruits désagréables ; les spectacles, ne trouvant presque plus dans les spectateurs que des âmes grossièrement dissolues et incapables d'être réveillées que par les excès les plus monstrueux de la débauche, deviennent fades, en ne remuant que ces passions délicates, qui ne font que montrer le crime de loin, et dresser des piéges à l'innocence. Le monde enfin est un lieu où l'espérance même, qu'on regarde comme une passion si douce, rend tous les hommes malheureux ; où ceux qui n'espèrent rien se croient encore plus misérables ; où tout ce qui plaît ne plaît jamais longtemps, et où l'ennui est presque toujours la destinée la plus douce et la plus supportable qu'on puisse y attendre. Voilà le monde, mes frères ; et ce n'est pas ce monde obscur qui ne connaît ni les grands plaisirs ni les charmes de la prospérité, de la faveur et de l'opulence : c'est le monde dans son beau, c'est le monde de la cour, c'est vous-mêmes qui m'écoutez, mes frères. Voilà le monde ; et ce n'est pas ici une de ces peintures imaginées, et dont on ne trouve nulle part la ressemblance. Je ne peins le monde que d'après votre

[1] *Serm. pour la fête de l'Incarnation*, III.

[2] Les fautes de jeunesse qui firent, à deux reprises, éloigner Massillon de l'Oratoire, et dont il est vaguement parlé dans une notice écrite, en 1821, sur les mémoires d'un petit-neveu de l'évêque de Clermont, pourraient, ce nous semble, confirmer cette opinion.

[3] *Serm. pour la fête de la Visitation*, I.

cœur, c'est-à-dire tel que vous le connaissez et le sentez tous les jours vous-mêmes [1]. »

Dans son zèle, il ne craint pas d'attaquer, de flétrir les abus les plus consacrés, et de s'en prendre aux préjugés et aux vanités les plus chers au cœur de l'homme, comme dans ce magnifique passage d'un de ses chefs-d'œuvre, le *Sermon sur l'aumône* :

« A la vérité, il est peu de ces hypocrisies grossières et déclarées qui publient sur les toits le mérite de leurs œuvres saintes; l'orgueil est plus habile, et ne se démasque jamais tout à fait : mais qu'il est encore moins de véritables zèles de charité qui cherchent, comme Jésus-Christ, les lieux solitaires et écartés pour y cacher leurs saintes profusions ! On ne voit presque que de ces zèles fastueux qui n'ont des yeux que pour des misères d'éclat, et qui veulent pieusement mettre le public dans la confidence de leurs largesses : on prendra bien quelquefois des mesures pour les cacher; mais on n'est pas fâché qu'une indiscrétion les trahisse : on ne cherchera pas les regards publics, mais on sera ravi que les regards publics nous surprennent, et l'on regarde presque comme perdues les libéralités qui sont ignorées.

« Hélas ! nos temples et nos autels n'étalent-ils pas de toutes parts, avec leurs dons, les noms et les marques de leurs bienfaiteurs, c'est à-dire les monuments publics de la vanité de nos pères et de la nôtre ? Si l'on ne voulait que l'œil invisible du Père céleste pour témoin, à quoi bon cette vaine ostentation? Craignez-vous que le Seigneur n'oublie vos offrandes? Faut-il que, du fond du sanctuaire où nous l'adorons il ne puisse jeter ses regards sans en retrouver le souvenir? Si vous ne vous proposez que de lui plaire, pourquoi exposer vos largesses à d'autres yeux qu'aux siens? Pourquoi les ministres eux-mêmes, dans les fonctions les plus redoutables du sacerdoce, paraîtront-ils à l'autel, où ils ne devraient porter que les péchés du peuple, chargés et revêtus des marques de votre vanité ? Pourquoi ces titres et ces inscriptions qui immortalisent sur des murs sacrés vos dons et votre orgueil ? N'était-ce pas assez que ces dons fussent écrits de la main du Seigneur dans le livre de vie ? Pourquoi graver sur le marbre qui périra le mérite d'une action que la charité avait pu rendre immortelle ?

Ah ! Salomon, après avoir élevé le temple le plus pompeux et le plus magnifique qui fut jamais, n'y fit graver que le nom redoutable du Seigneur, et n'eut garde de mêler les marques de la grandeur de sa race avec celles de la majesté éternelle du Roi des rois. On donne un nom de piété à cet usage; on se persuade que ces monuments publics sollicitent les libéralités des fidèles. Mais le Seigneur a-t-il chargé votre vanité du soin d'attirer des largesses à ses autels ? et vous a-t-il permis d'être moins modeste, afin que vos frères devinssent plus charitables? Hélas! les plus puissants d'entre les premiers fidèles portaient simplement, comme les plus obscurs, leur patrimoine aux pieds des apôtres ; ils voyaient avec une sainte joie leurs noms et leurs biens confondus avec ceux de leurs frères qui avaient moins offert qu'eux; on ne les distinguait pas alors dans l'assemblée des fidèles à proportion de leurs largesses; les honneurs et les préséances n'y étaient pas encore le prix des dons et des offrandes; et l'on n'avait garde de changer la récompense éternelle qu'on attendait du Seigneur en cette gloire frivole qu'on aurait pu recevoir des hommes; et aujourd'hui

[1] *Serm. pour la fête de Tous les saints*, Bonheur des justes, I.

l'Église n'a pas assez de priviléges pour satisfaire la moitié de ses bienfaiteurs; leurs places y sont marquées dans le sanctuaire : leurs tombeaux y paraissent jusque sous l'autel, où ne devraient reposer que les cendres des martyrs; on leur rend même des honneurs qui devraient être réservés à la gloire du sacerdoce ; et, s'ils ne portent pas la main à l'encensoir, ils veulent du moins partager avec le Seigneur l'encens qui brûle sur ses autels. L'usage autorise cet abus, il est vrai; mais l'usage ne justifie jamais ce qu'il autorise [1]. »

Personne n'a mieux vu toute la laideur des vices colorés, et tout le faux de la piété de parade et de montre du dix-septième siècle finissant. Parlant de la protection accordée par Louis XIV à la religion et à la vertu :

« Jours fortunés, s'écrie-t-il, vous deviez ramener parmi nous le règne de la piété et de l'innocence ; et cependant jamais la malice n'a plus abondé ; et les faveurs royales, accordées à la vertu, n'en ont peut-être rendu que les apparences estimables. Siècle pervers, tout coopère donc à ta perte ! Si le prince oublie Dieu, il affermit et perpétue les vices ; s'il favorise les justes, il multiplie les hypocrites [2]. »

Ailleurs, revenant sur cette hypocrisie produite par un servile désir de plaire, il la flétrit dans des termes empreints de la plus apostolique et de la plus généreuse indignation :

« Mais, hélas ! mes frères, s'écrie-t-il, où sont dans nos temples ces âmes respectueuses qui, saisies d'une sainte terreur à la vue des lieux sacrés, sentent tout le poids de la majesté du Dieu qui les habite, et ne trouvent point d'autre situation, pour soutenir l'éclat de sa présence, que l'immobilité d'un corps anéanti et la profonde religion d'une âme qui adore?

« Où sont ceux que la grandeur de Dieu toute seule occupe, et qui perdent ici de vue toutes celles de la terre ? Disons-le hardiment devant un roi dont le profond respect au pied des autels honore la religion : on vient dans ce temple saint, non pas honorer le Dieu qui l'habite, mais s'honorer souvent soi-même d'un vain extérieur de piété, et le faire servir à des vues et à des intérêts que la piété sincère condamne ; on vient fléchir le genou, comme Naaman le fléchissait devant l'autel profane, pour s'attirer les regards et suivre l'exemple du prince qui adore ; on vient y chercher un autre dieu que celui qui paraît sur nos autels ; y faire sa cour à un autre maître qu'au maître suprême ; y chercher d'autres grâces que les grâces du ciel, et s'y attirer les regards d'un autre rémunérateur que du Rémunérateur immortel. Au milieu même d'une foule d'adorateurs, il est dans son temple un Dieu inconnu, comme il était autrefois au milieu d'Athènes la païenne. Tous les regards sont ici pour le prince, qui n'en a lui-même que pour Dieu : tous les vœux s'adressent à lui, et son profond anéantissement au pied des autels, loin de nous apprendre à respecter ici le Seigneur, devant lequel un grand roi lui-même, qui porte pour ainsi dire l'univers, courbe sa tête et oublie toute sa grandeur, nous apprend seulement à nous servir de sa religion, et des faveurs dont il honore la vertu, pour en emprunter les apparences, nous élever par là à de nouveaux degrés de grandeur

[1] *Serm. pour le 4e dim. de Car.*, Sur l'aumône, II.

[2] *Panég. de Louis XIV*, 2e part.

sur la terre. O mon Dieu ! n'est-ce pas là ce que vous annonciez à vos disciples, que viendraient des temps où la foi serait éteinte, où la piété deviendrait un trafic honteux, et où les hommes, vivant sans Dieu sur la terre, ne vous connaîtraient plus que pour vous faire servir à leurs cupidités injustes [1] ? »

Dans ses peintures de mœurs, Massillon s'arrête quelquefois à des détails assez minutieux, comme dans cet exposé des moyens par lesquels la mollesse cherche à éluder la rigueur du précepte du jeûne :

« Il semble que toute notre attention se borne à faire en sorte qu'on puisse arriver à l'heure du repas sans s'être aperçu de la longueur et de la rigueur du jeûne.

« Et de là (puisque vous nous obligez de le dire ici, et de mettre ces détails indécents à la place des grandes vérités de la religion), de là on prolonge les heures du sommeil pour abréger celles de l'abstinence ; on craint de sentir un seul moment la rigueur du précepte, on étouffe dans la mollesse du repos l'aiguillon de la faim, dont le jeûne même de Jésus-Christ ne fut pas exempt ; on nourrit dans l'oisiveté d'un lit une chair que l'Église avait prétendu exténuer et affliger par la pénitence ; et loin de prendre la nourriture comme un soulagement nécessaire accordé enfin à la longueur de l'abstinence, on y porte un corps encore tout plein des fumées de la nuit, et on n'y trouve pas même le goût que le seul plaisir aurait souhaité pour se satisfaire [2]. »

Les vices des grands et des princes ne sont pas plus à couvert du zèle de Massillon que ceux des petits et du peuple ; et, par les hardies censures qu'il en ose faire, il montre qu'il n'est pas « un de ces ministres timides, qui, sous prétexte d'honorer les grands, croient qu'il faut respecter leurs vices ; qui, éblouis de l'éclat qui les environne, n'osant envisager leurs démarches, se mettent volontairement un voile devant les yeux, de peur de les apercevoir, et donnent à leur faiblesse les noms spécieux de modération et de prudence [3].

Il s'indigne saintement et éloquemment de la prétention qu'ont ces grands d'être épargnés plus que la multitude par les ministres de la parole sainte :

« Aujourd'hui, dans le siècle, s'écrie-t-il, si l'on se trouve né avec quelque distinction, on exige des ministres de Jésus-Christ des égards et des ménagements indignes de leur caractère ; on est blessé de leur zèle, on croit être dégradé, s'ils nous disent la vérité comme ils la disent au peuple : on dirait que la sainte sévérité de l'Évangile ne regarde plus que les âmes vulgaires ; et que les vices des grands sont nés nobles comme eux, et qu'on leur doit les mêmes égards qu'à leurs personnes [4]. »

Comme Bourdaloue, comme Fléchier, Massillon ne fait pas plus

[1] *Serm. pour le mardi de la prem. sem. de Car.*, Sur le respect dans les temples, II.

[2] *Serm. pour le mercredi des Cendres*, Sur le jeûne, 2e part., II.

[3] *Panég. de S. Bernard.*

[4] *Ibid.*

grâce aux vices et aux désordres du clergé qu'à ceux des autres conditions. Exposant combien d'hommes suivent une voie, une carrière différentes de celles qui leur avaient été tracées par la main de Dieu :

« On est surpris après cela quelquefois, mes frères, dit-il, que les mœurs des chrétiens aient si fort dégénéré : on se demande d'où vient que nos siècles sont si différents de ceux de nos pères, que tous les états ont corrompu leur voie, que la magistrature n'est presque plus qu'une honorable oisiveté ou un art de faire servir les lois à dépouiller les peuples mêmes en faveur de qui elles ont été faites ; que la voie des armes n'est plus qu'une profession déclarée d'irréligion et de licence ; que la cour est le théâtre de toutes les passions ; que tous les arts inventés pour les besoins et les délassements publics ne fournissent plus qu'au luxe et à la licence publique ; que l'art des arts, l'honneur du sanctuaire, n'est presque plus qu'un trafic honteux d'ambition et de cupidité, que la contagion n'a pas même épargné ces asiles saints et religieux élevés au milieu de nous ; et que, dans ces maisons de retraite, de prière, d'austérité, où il semble que le Seigneur devrait trouver cette foi qui n'est plus dans le reste de la terre, l'esprit du monde y règne quelquefois plus que dans le monde même : on en est, dis-je, surpris ; et les justes qui sont encore parmi eux en gémissent sans cesse devant le Seigneur, et lui demandent avec douleur d'où vient qu'il a abandonné son peuple.

« Mais la raison n'en est pas difficile à trouver : tout est corrompu, parce que nul homme n'est à la place où il devrait être, etc. [1]. »

Dans son beau discours *Sur le jugement universel*, il parle ainsi des mauvais prêtres paraissant devant le tribunal de Dieu :

« Oserai-je le dire ici, et révéler la honte de mes frères ? Vous étiez peut-être dispensateur des choses saintes, élevé en honneur dans le temple de Dieu ; le dépôt de la foi, de la doctrine, de la piété, vous était confié ; vous paraissiez tous les jours dans le sanctuaire revêtu des marques redoutables de votre dignité, offrant des dons purs et des sacrifices sans taches ; on vous confiait le secret des consciences ; vous souteniez le faible dans sa foi, vous parliez de la sagesse parmi les parfaits ; et, sous ce que la religion a de plus auguste et de plus saint, vous cachiez peut-être ce que la terre a de plus exécrable ; vous étiez un imposteur, un homme de péché assis dans le temple de Dieu ; vous enseigniez les autres, et vous ne vous enseigniez pas vous-même ; vous inspiriez de l'horreur pour les idoles, et vous ne comptiez vos jours que par des sacriléges. Ah ! le mystère d'iniquité sera donc révélé, et on vous connaîtra enfin pour ce que vous aviez toujours été, l'anathème du ciel et la honte de la terre : *Et videbunt omnem turpitudinem tuam* [2]. »

Comme l'on sent l'homme vertueux, en même temps que le grand orateur dans ce pathétique exposé des hontes de l'ordre saint auquel il appartient !

Les peintures morales de Massillon frappaient d'autant plus ses auditeurs qu'ordinairement c'étaient des peintures générales où tout le

[1] *Serm. pour le mercredi de la 2e sem. de Car.*, Sur la vocation, II.
[2] *Serm. pour le 1er dim. de l'Avent*, II.

monde était forcé de se reconnaître, et non pas des peintures particulières qui ne représentassent que telle ou telle condition, tels ou tels individus. Ce qu'il mettait sous les yeux, c'était le tableau des passions, qui sont les mêmes chez tous les hommes, et dans toutes les situations.

Mais ce moraliste qui connaissait si bien les hommes n'a pas toujours suffisamment tenu compte de leur faiblesse. Dans l'entraînement de son zèle, il a quelquefois dépassé et partant manqué le but.

Ce qui donne aux sermons de Bourdaloue une si grande autorité, c'est que la morale y est toujours soutenue par une suite de grands principes et de raisonnements solides. Chez Massillon, elle repose sur de moins fermes bases; aussi est-elle moins autorisée. On lui reproche justement un excès, où le grand jésuite a su se garder de tomber, l'excès de la sévérité : contraste singulier entre l'esprit et la forme de ces deux célèbres prédicateurs, l'un de l'esprit le plus modéré et de la morale la plus consolante avec la forme la plus austère, l'autre, avec la forme la plus élégante et la plus harmonieuse, d'une sévérité de principes qui va jusqu'au rigorisme.

A une époque de relâchement des mœurs et d'incrédulité envahissante, le pieux oratorien a pour idéal la vertu des premiers temps, et il voudrait y ramener ses contemporains amollis. Rappelant aux fidèles la ferveur, l'innocence, et en même temps la rigueur de discipline des « siècles d'or » de l'Église :

« Au souvenir de ces jours heureux, s'écrie-t-il; à la vue de ces faibles vestiges que la cérémonie d'aujourd'hui nous en retrace; à l'immense disproportion que nous trouvons entre nos pères et nous; entre leur ferveur et notre léthargie; leur innocence et nos déréglements; leurs austérités et nos mœurs sensuelles; les larmes et les expiations de leur pénitence, et les démarches languissantes de la nôtre : dans quelle disposition de terreur et de confusion ne devons-nous pas entrer [1] ? »

Et un peu plus loin, opposant à la gravité des offenses la légèreté des expiations qui ont remplacé les dures et longues pénitences des anciens chrétiens :

« Croyez-vous, demande-t-il, que quelques légères prières imposées par un ministre peu éclairé ou trop indulgent, effaceront devant Dieu ce chaos d'iniquités, où votre âme a presque toujours été abîmée ? croyez-vous que confesser simplement ses crimes aux pieds du prêtre, ce soit les punir; et que des fautes qui ne s'expiaient autrefois que par des années entières de gémissements et de macérations, seront expiées aujourd'hui, dès qu'on s'en sera déclaré coupable? croyez-vous qu'une vie entière de volupté sera purifiée par la simple absolution du prêtre trop facilement accordée, tandis qu'une seule chute demandait autrefois une vie entière de larmes et de pénitence ? »

Dans un autre discours, aux reproches que ses auditeurs lui peu-

[1] *Discours prononcé dans la cérémonie de l'absoute.*

vent faire de leur opposer trop souvent la différence de leurs mœurs d'avec celles des premiers chrétiens, il répond en disant que si les mœurs ont changé, la morale, l'Évangile n'a pas changé :

« Lorsque nous vous rapprochons, dis-je, ces anciens modèles, pour vous faire sentir, par la différence des premières mœurs d'avec les vôtres, combien vous êtes loin du royaume de Dieu, loin d'être effrayés de vous trouver dissemblables à un point qu'on croirait à peine que vous fussiez disciples d'un même maître, et sectateurs de la même loi, vous nous reprochez de rappeler sans cesse jusqu'à l'ennui ces premiers temps, de ne parler que de l'Église primitive, comme s'il était possible de régler nos mœurs sur des mœurs dont il ne reste depuis longtemps aucune trace, impraticables aujourd'hui parmi nous, et que les temps et les usages ont universellement abolies : vous dites qu'il faut prendre les hommes tels qu'ils sont; qu'il serait à souhaiter que la première ferveur se fût conservée dans l'Église ; mais que tout se relâche et s'affaiblit avec le temps ; et que vouloir nous ramener à la vie des premiers siècles, ce n'est pas proposer des moyens de salut, c'est prêcher seulement que personne n'y doit plus rien prétendre.

« Mais je vous demande premièrement, mes frères, les temps et les années qui ont si fort altéré la pureté du christianisme, ont-elles altéré celle de l'Évangile ? les règles sont-elles devenues plus commodes et plus favorables aux passions, parce que les hommes sont devenus plus sensuels et plus voluptueux ? et le relâchement des mœurs a-t-il adouci les maximes de Jésus-Christ? etc. [1]. »

Non, rien ne saurait adoucir les maximes de Jésus-Christ; le ministre de l'Évangile ne peut pas accommoder leur sévérité à l'amollissement et à la corruption des hommes ; mais aussi ne doit-il pas, par un zèle mal entendu, les outrer, au risque de jeter un secret découragement dans les âmes ; et c'est ce qui est arrivé souvent au pieux Massillon, qui, quand il éclatait contre les désordres publics, était trop porté à supprimer les degrés dans les offenses, à voir des crimes dans des fautes, et des obligations rigoureuses dans des conseils de perfection [2]. Cet excès est surtout sensible dans le célèbre discours

[1] 2e *Serm. pour le dim. de la Passion*, I.

[2] M. Désiré Nisard, dans sa belle étude sur les *Grands Sermonaires français* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1857), a présenté de justes réflexions sur le rigorisme de la morale de Massillon ; mais il a laissé glisser une erreur de fait dans ce passage : « Je vois les mondains de la régence, au sortir de ces sermons foudroyants, souriant des duretés de ce prêtre si doux, et pour ne pas se trouver aussi coupables qu'il le voulait, se trouvant moins en faute qu'ils n'étaient. » Les mondains de la régence n'ont rien à faire ici, puisque, comme nous l'avons dit, Massillon cessa de paraître dans la chaire à partir de 1704, et que ce n'est pas dans les *entretiens particuliers* du *Petit Carême* qu'on peut reprendre une excessive sévérité de morale. Le célèbre critique tombe encore dans le même oubli, quand il dit, un peu plus loin : « Le prédicateur se souvient trop souvent qu'il parle devant des admirateurs de Fontenelle et de Lamotte. » Massillon, renfermé dans les fonctions de son épiscopat, ne se faisait plus entendre depuis longtemps à Paris, quand Fontenelle et Lamotte y étaient les grands hommes du moment. Ces phrases ne pourraient s'appli-

Sur le petit nombre des élus. Plusieurs passages en ont été souvent critiqués par des docteurs d'une orthodoxie et d'une morale non suspectes ; par exemple, cette définition d'un pénitent :

« Qu'est-ce qu'un pénitent? Un pénitent, disait autrefois Tertullien, est un fidèle qui sent, tous les moments de sa vie, le malheur qu'il a eu de perdre et d'oublier autrefois son Dieu ; qui a sans cesse son péché devant les yeux; qui en retrouve partout le souvenir et les tristes images, etc. »

L'exactitude de la théologie demandait ici une distinction omise par le prédicateur. « Il y a, observe le père Cahours, deux sortes de pénitence, l'une qui justifie le pécheur et ferme l'enfer, en remettant la coulpe et la peine éternelle ; l'autre qui ferme le purgatoire, en satisfaisant pour la peine temporelle que le sacrement de pénitence n'a pas toujours entièrement remise. La première est indispensable au salut ; la seconde ne l'est pas, puisqu'elle peut s'accomplir après la mort, quoique plus durement ; et c'est d'elle que Tertullien parle dans cette description de la pénitence canonique. Ce premier point du discours de Massillon porte donc sur un argument inexact : une simple distinction le renverse. TERTULLIEN, *De Pœnit.*, *passim*[1]. »

« La seconde et la troisième partie, remarque encore le même jésuite, ne sont que le développement de ce syllogisme : la multitude se damne parce que, d'une part, elle suit des maximes incompatibles avec le salut, et que, de l'autre, elle ignore ou rejette les obligations indispensables au salut ; or, presque tous les chrétiens vivent comme la multitude, donc presque tous se damnent avec elle. Il aurait fallu dire : or presque tous les chrétiens vivent et meurent comme la multitude. Cet oubli des conversions à la mort donne au discours une force qui peut ébranler l'imagination échauffée, mais qu'un peu de réflexion ramène à sa juste valeur. Massillon aurait pu laisser à ses tableaux une bonne partie de la terreur qu'ils inspirent, en parlant des difficultés qui enchaînent un pécheur moribond. Mais il eût fallu pour cela distinguer les deux genres de pénitence qu'il avait confondus, et par conséquent détruire l'effet de sa première partie. Il fera, il est vrai, mention des réconciliations avec le ciel à la dernière heure d'une vie mondaine, mais en passant, le plus brièvement possible, et en les appelant des *exceptions chimériques* [2]. »

Le rigorisme est si réellement et si dangereusement outré chez Massillon, qu'il a été plus d'une fois signalé et repris par les chefs du clergé, et que plusieurs évêques de nos jours ont prescrit à leurs prêtres de ne faire des lectures de ce prédicateur à leurs fidèles qu'avec une grande réserve, pour ne pas les décourager et les désespérer.

quer qu'aux auditeurs si peu nombreux du *Petit Carême ;* mais c'étaient la plupart des hommes de l'ancienne cour et de l'ancien goût.

[1] *Chefs-d'œuvre d'éloquence française*, p. 374.

[2] *Ibid.*, p. 380.

Bien que Massillon demandât souvent à ses auditeurs plus qu'ils ne pouvaient, à cette époque d'amollissement, lui accorder, il exerçait sur eux un grand empire. Ce succès, il le devait à la pénétrante onction de sa parole, à son accent, à ses tours passionnés.

Ce n'est pas assez de peindre, comme ce n'est pas assez de présenter une série de raisonnements irréfutables ; il faut aller à l'âme, Massillon le sait ; et c'est ce qui fait de lui un grand orateur. Il ne plaît pas seulement à l'esprit ; il ne s'insinue pas seulement dans la raison ; il remue les cœurs par les mouvements les plus pathétiques. Il est nécessaire de présenter des exemples, pour montrer qu'il posséda l'énergie comme la grâce. Nous citerons d'abord un passage de son magnifique sermon *Sur l'aumône*, où il veut prouver que les malheurs dont la France est frappée au moment où il parle, doivent être attribués en particulier à l'insensibilité des grands et des riches envers les malheureux :

« Ces fléaux dont nous sommes affligés, et dont vous vous plaignez, s'écrie-t-il, sont la peine de votre dureté envers les pauvres ; Dieu venge sur vos biens l'injuste usage que vous en faites ; ce sont les cris et les gémissements des malheureux que vous abandonnez, qui attirent l'indignation du ciel sur vos terres et sur vos campagnes. C'est donc dans ces calamités publiques qu'il faut vous hâter d'apaiser la colère de Dieu par l'abondance de vos largesses ; c'est alors qu'il faut plus que jamais intéresser les pauvres dans vos malheurs. Ah ! vous vous avisez de vous adresser au ciel, d'invoquer, par des supplications générales, les saints protecteurs de cette monarchie pour obtenir des saisons plus heureuses, la cessation des fléaux publics, le retour de la sérénité et de l'abondance : mais ce n'est pas là seulement qu'il faut porter vos vœux et vos prières ; vous ne trouverez jamais les saints sensibles à vos peines, tandis que vous ne le serez pas vous-mêmes à celles de vos frères. Vous avez sur la terre les maîtres des vents et des saisons ; adressez-vous aux pauvres, ce sont eux qui ont, pour ainsi dire, les clefs du ciel ; ce sont leurs vœux qui règlent les temps et les saisons, qui nous ramènent des jours sereins ou funestes, qui suspendent ou qui attirent les faveurs du ciel ; car l'abondance n'est donnée à la terre que pour leur soulagement ; et ce n'est que par rapport à eux que le ciel vous punit ou que le ciel vous favorise.

« Mais pour achever de vous confondre, vous, mes frères, qui nous alléguez si fort le malheur des temps ; la rigueur prétendue de ces temps retranche-t-elle quelque chose à vos plaisirs ? Que souffrent vos passions des misères publiques ? Si le malheur des temps vous oblige à vous retrancher sur vos dépenses, retranchez d'abord tout ce que la religion condamne dans l'usage de vos biens ; réglez vos tables, vos parures, vos jeux, vos trains, vos édifices sur le pied de l'Évangile ; que les retranchements de la charité ne viennent du moins qu'après tous les autres ; retranchez vos crimes, avant de retrancher vos devoirs. C'est le dessein de Dieu, quand il frappe de stérilité les provinces et les royaumes, d'ôter aux grands et aux puissants les occasions des dissolutions et des excès. Entrez donc dans l'ordre de sa justice et de sa sagesse ; regardez-vous comme des criminels publics que le Seigneur châtie par des punitions publiques ; dites-lui comme David, lorsqu'il vit la main de Dieu appesantie sur son peuple : C'est moi, Seigneur, qui suis le seul coupable, qui ai attiré votre indignation sur ce royaume en abusant de ma prospérité, et en

me livrant à des passions honteuses ; c'est sur moi seul que doit tomber la force de votre bras : *Vertatur, obsecro, manus tua contra me* (II Reg., xxiv, 17). Mais cette populace obscure et affligée, mais ces infortunés, qui, dans une condition pénible, ne mangeaient leur pain qu'à la sueur de leur front, eh! qu'ont-ils fait, Seigneur, pour être exposés au glaive de votre vengeance ? *Ego sum qui peccavi, ego inique egi : isti qui oves sunt, quid fecerunt ?* (Ibid.)

« Voilà votre modèle : faites cesser, en finissant vos désordres, la cause des malheurs publics ; offrez à Dieu, en la personne des pauvres, le retranchement de vos plaisirs et de vos profusions, comme le seul sacrifice de justice capable de désarmer sa colère ; et puisque ces fléaux ne tombent sur la terre que pour punir l'abus que vous avez fait de l'abondance, portez-en aussi tout seuls, en retranchant ces abus, la peine et l'amertume. Mais qu'on ne s'aperçoive des malheurs publics ni dans l'orgueil des équipages, ni dans la sensualité des repas, ni dans la magnificence des édifices, ni dans la fureur du jeu et l'entêtement des plaisirs, mais seulement dans votre inhumanité envers les pauvres ; mais que tout au dehors, les spectacles, les assemblées profanes, les réjouissances publiques, que tout aille même train, tandis que la charité seule se refroidira ; mais que le luxe croisse même de jour en jour, et que la miséricorde seule diminue ; mais que le monde et le démon ne perdent rien au malheur des temps, tandis que Jésus-Christ tout seul en souffre dans ses membres affligés ; mais que le riche, à couvert de son opulence, ne voie que de loin les effets de la colère du ciel, tandis que le pauvre et l'innocent en deviendront la triste victime ; grand Dieu ! vous ne voudriez donc frapper que les malheureux en répandant des fléaux sur la terre ? Votre unique dessein serait donc d'achever d'écraser ces infortunés sur qui votre main s'était déjà fort appesantie en les faisant naître dans l'indigence et dans la misère ? Les puissants de l'Égypte seraient donc épargnés par l'ange exterminateur, tandis que toute votre fureur viendrait fondre sur l'Israélite affligé, sur son toit pauvre et dépourvu, et marqué même du sang de l'Agneau ? Oui, mes frères, les calamités publiques ne sont destinées qu'à punir les riches et les puissants ; et ce sont les riches et les puissants tout seuls qui n'en souffrent rien : au contraire, en multipliant les malheureux, elles leur fournissent un nouveau prétexte de se dispenser du devoir de la miséricorde [1]. »

Il faut encore citer, comme modèle de pathétique, le tableau célèbre de *la Mort du pécheur*. Quelle énergie dans cette peinture !

« Alors le pécheur mourant, ne trouvant plus dans le souvenir du passé que des regrets qui l'accablent, dans tout ce qui se passe à ses yeux, que des images qui l'affligent, dans la pensée de l'avenir, que des horreurs qui l'épouvantent ; ne sachant plus à qui avoir recours, ni aux créatures, qui lui échappent ; ni au monde, qui s'évanouit ; ni aux hommes, qui ne sauraient le délivrer de la mort, ni au Dieu juste, qu'il regarde comme un ennemi déclaré dont il ne doit plus attendre d'indulgence : il se roule dans ses propres horreurs, il se tourmente, il s'agite pour fuir la mort qui le saisit, ou du moins pour se fuir lui-même : il sort de ses yeux mourants je ne sais quoi de sombre et de farouche qui exprime les fureurs de son âme ; il pousse du fond de sa tristesse des paroles entrecoupées de sanglots, qu'on n'entend qu'à demi, et qu'on ne sait si c'est le désespoir ou le repentir qui les a formées ; il jette sur un Dieu cru-

[1] *Serm. pour le 4e dim. de Car.*, Sur l'aumône, I.

cifié des regards affreux, et qui laissent douter si c'est la crainte ou l'espérance, la haine ou l'amour qu'ils expriment ; il entre dans des saisissements où l'on ignore si c'est le corps qui se dissout ou l'âme qui sent l'approche de son juge ; il soupire profondément, et l'on ne sait si c'est le souvenir de ses crimes qui lui arrache ces soupirs, ou le désespoir de quitter la vie. Enfin, au milieu de ces tristes efforts, ses yeux se fixent, ses traits changent, son visage se défigure, sa bouche livide s'entr'ouvre d'elle-même, tout son corps frémit ; et par ce dernier effort, son âme infortunée s'arrache comme à regret de ce corps de boue, tombe entre les mains de Dieu, et se trouve seule aux pieds du tribunal redoutable. »

Mais le triomphe de Massillon dans le grand art de remuer les cœurs, c'est sa fameuse péroraison du sermon *Sur le petit nombre des élus*. Ce discours avait été prêché une première fois à Saint-Eustache. Quand l'orateur le répéta à Versailles, devant la cour, qui était prévenue et attendait avec empressement le morceau célèbre, il réussit comme si l'épreuve avait été nouvelle, et il produisit une émotion comparable et supérieure à celle qui saisit tous les cœurs, quand Bossuet, dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, prononça d'un accent si pénétré ces mots fameux : *Madame se meurt, Madame est morte.* « L'orateur, dit Dussault, avant d'entrer dans ce mouvement, jeta ses regards sur le roi, et parut hésiter un moment par respect pour la majesté royale ; puis, s'abandonnant à toute la véhémence oratoire, il ne s'arrêta plus qu'à l'instant où l'émotion, portée au comble et visiblement partagée par Louis XIV, l'obligea de s'interrompre. Il pâlit alors, demeura muet, et posa, pendant quelques minutes, les deux mains sur ses yeux, laissant ainsi à l'assemblée le temps de revenir de sa frayeur, et prenant celui de se remettre lui-même. La vérité et la beauté de l'action achevèrent l'effet du morceau [1]. »

Toujours Massillon devait une partie de son succès à la perfection de son débit, et à tout l'air de sa personne qui portait irrésistiblement dans les âmes la conviction et le sentiment.

« Massillon, dit un contemporain que nous avons déjà cité, parut en chaire avec cet air simple, ce maintien modeste, ces yeux humblement baissés, ce geste naturel, ce ton affectueux, cette contenance d'un homme pénétré, portant dans l'esprit les plus brillantes lumières, et dans le cœur les mouvements les plus tendres. Il ne tonnait point dans la chaire, il n'épouvantait point l'auditeur par l'éclat de sa voix ; il versait dans les cœurs les sentiments qui attendrissent et qui se manifestent par des larmes et par le silence [2]. »

Ce genre de déclamation était si goûté que le célèbre acteur Baron, ayant assisté à un des sermons de l'illustre oratorien, dit en sortant à un ami qui l'accompagnait : *Voilà un orateur, et nous ne sommes que des comédiens.*

[1] *Annal. litt.*, t. III, Notice sur Massillon.

[2] Languet de Gergy, *Disc. à l'Acad. franç.*

Massillon s'arrêta tout à coup, en 1704, dans cette carrière d'éloquence qu'il parcourait avec tant de gloire. Louis XIV avait témoigné le désir de l'entendre tous les ans ; cependant, nous l'avons dit, après son Carême de 1704, il ne fut plus invité à reparaître en chaire devant le roi, auprès duquel des ennemis bassement envieux l'avaient desservi. Peut-être aussi ce monarque, que Massillon devait un jour juger très-sévèrement, dans son *Oraison funèbre de Louis XIV*, sentait-il dans les idées de ce religieux, comme dans celles de Fénelon, trop de hardiesse, et des aspirations trop libres et trop généreuses, par conséquent, selon lui, trop chimériques.

Ce brillant orateur sortit de son long silence sous le gouvernement du Régent, qui, après l'avoir chargé de célébrer le roi défunt, l'engagea, en 1718, à prêcher un carême devant le roi Louis XV, âgé de neuf ans. Massillon était alors dans sa cinquante-cinquième année. Il se retira dans la maison de campagne de l'Oratoire, et y composa, dans le court espace de six semaines, le célèbre *Petit Carême*. Dans ces *entretiens particuliers* faits uniquement pour l'instruction du jeune roi, et pour les personnes de la cour qui composaient seules l'auditoire de la chapelle des Tuileries où ils furent prononcés, l'orateur se proposa de traiter de toutes les vertus et de tous les vices, dans leurs rapports avec ceux qui sont chargés de commander aux autres hommes.

Saint-Simon témoigne, avec tous les contemporains, du succès qu'obtinrent ces discours, si bien « à la portée de l'âge et de l'état du roi [1]. » Leur vogue se soutint pendant longtemps jusques auprès des dames mondaines et des philosophes. C'est que, dans le style le plus fluide, le plus charmant et le plus harmonieux, ils offraient moins des sermons que des dissertations philosophiques.

Dans le temps même de la plus grande faveur du *Petit Carême*, il ne manquait pas de critiques solides qui savaient y voir, avec des qualités enchanteresses, des défauts incontestables, en particulier l'uniformité et la monotonie, et le perpétuel retour sur une ou deux vérités : les tentations que les grands trouvent dans le plaisir, dans l'adulation, dans l'ambition, et « l'humanité qui est le premier devoir des grands envers les peuples, en même temps que l'usage le plus délicieux de la grandeur. »

Aujourd'hui les bons juges sont unanimes à préférer au *Petit Carême* l'*Avent* et le *Grand Carême*.

Peu de temps avant de prêcher cette station devant le jeune prince qui avait seul survécu à toute sa race, Massillon avait été nommé par le Régent évêque de Clermont, et sacré, le 16 décembre 1718, dans la chapelle même du roi, qui voulut honorer la cérémonie de sa présence.

« Massillon, dit le cardinal Maury, attendrit la cour, qui lui témoigna l'estime la plus touchante, par un murmure soudain d'acclamation,

[1] *Mém.* de Saint-Simon, édit. Chér., X, 1771 ; ch. v, p. 88.

quand il prit congé d'elle pour toujours, en annonçant, à la fin de son *Sermon de Pâques,* le jour de la clôture du *Petit Carême*, que sa nomination à l'évêché de Clermont ne lui permettrait plus de reparaître dans cette même chaire où il s'était illustré par tant de succès immortels. « Grand Dieu ! ces prières seront les dernières, sans doute, que mon ministère, attaché désormais par les jugements secrets de votre providence au soin d'une de vos églises, me permettra de vous offrir dans ce lieu auguste. » Ces paroles simples et touchantes émurent sensiblement l'auditoire, qui manifesta par des regrets unanimes son admiration pour un si beau talent relégué désormais dans les montagnes de l'Auvergne [1]. »

Il fut reçu à l'Académie française le 23 février 1719, à la place de l'abbé de Louvois, avec lequel il avait été lié d'amitié dès la jeunesse, et qui avait d'abord été destiné par Louis XIV à l'évêché de Clermont qu'il refusa ; circonstance que Massillon rappela dans son discours de réception, quand il dit :

« Sa modestie m'a élevé à une place que le choix du prince lui avait d'abord destinée. Je ne m'attendais pas que sa mort me préparât celle que son mérite lui avait acquise depuis longtemps parmi vous. »

Le discours que Massillon prononça le jour de sa réception à l'Académie compte parmi les plus remarquables de ce genre par la solidité des pensées et la beauté sobre du style. L'orateur y trace un éloquent tableau de la corruption du goût qui régnait jusque dans la chaire avant la naissance de l'Académie.

L'abbé Fleury, dans une réponse également solide, entretint surtout son nouveau confrère des devoirs rigoureux que l'épiscopat lui imposait. Les devoirs de l'académicien, observe d'Alembert, disparurent entièrement à ses yeux; loin d'inviter le récipiendaire à l'assiduité, il ne l'exhorta qu'à une absence éternelle ; et, ce qui rendait le conseil plus sévère encore, il le revêtit de la forme obligeante des regrets les plus fortement exprimés : « *Nous prévoyons avec douleur*, lui dit-il, *que nous allons vous perdre* POUR JAMAIS, *et que la loi* INDISPENSABLE *de la résidence va vous enlever* SANS RETOUR *à nos assemblées ; nous ne pouvons plus espérer de vous voir que dans les moments où quelque affaire* FACHEUSE *vous* ARRACHERA MALGRÉ VOUS *à votre église.* » Ce conseil, dit encore d'Alembert, fut d'autant plus efficace, que celui qui le recevait se l'était déjà donné lui-même.

Personne n'eut des vues plus dépouillées d'ambition que le pieux Massillon. Aussi, après quelques retards forcés, s'empressa-t-il de quitter la cour et le centre des faveurs pour se rendre dans son diocèse, d'où il ne sortit plus qu'une seule fois, au mois de février 1723, pour venir prononcer, à Saint-Denis, l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, mère du Régent.

[1] *De l'éloquence de la chaire.*

Nous devons ici dire quelques mots sur les diverses oraisons funèbres de notre orateur. Outre les deux essais dont nous avons parlé, il prononça en 1709 l'oraison funèbre de M. de Conti, qui venait de mourir dans les plus grands sentiments de piété, entre les bras du père de la Tour, général de l'Oratoire. On y admira de très-belles parties, telles que le tableau du prince de Conti à la journée de Nerwinde, et la peinture de toutes les grâces séductrices et de toutes les qualités liantes qui en firent l'idole des armées, dans la guerre civile. Ces morceaux brillants auraient dû préserver cette oraison funèbre des critiques qu'elle essuya quand elle eut été rendue publique, et la rendent digne d'être encore lue aujourd'hui.

Deux ans après, Massillon prononça l'oraison funèbre du grand Dauphin, pâle éloge d'un prince médiocre; et, en 1715, celle de Louis XIV. « Son *Éloge de Louis XIV*, dit M. de Chateaubriand, n'est remarquable que par la première phrase : « Dieu seul est grand, mes frères! » C'est un beau mot que celui-là, prononcé en regardant le cercueil de Louis le Grand[1]. » Cette oraison funèbre est du reste remplie de pensées généreuses et hardies. On y sent, dans les appréciations sur le gouvernement et la conduite de Louis XIV, l'esprit de l'auteur du *Télémaque;* mais de bons juges ont trouvé qu'il faut dans l'oraison funèbre plus de mouvement et moins de philosophie, plus de morale évangélique et moins de petitesse dans les détails.

Massillon prononça, en 1723, dans la basilique de Saint-Denis, une dernière oraison funèbre, celle de Madame, mère du Régent. C'est un éloge beaucoup trop embelli et idéalisé, qui ressemble assez peu au portrait que les contemporains nous ont tracé de cette rude et bizarre Allemande, et à l'idée qu'elle nous donne elle-même de sa personne et de son caractère, dans ses singuliers mais curieux *Mémoires*. L'évêque de Clermont nous la représente, entre autres traits, comme « la princesse la plus majestueuse que la France ait vue », en même temps qu'il nous la montre avec la simplicité des premières mœurs, » qui, à ses yeux, « avait plus de dignité et de véritable élévation que tout le faste de nos usages[2]. » Flatteries commandées par le genre, et qui ne sauraient le moins du monde autoriser à mettre le sincère et hardi Massillon du nombre de ceux pour qui l'oraison funèbre ne fut que l'art d'arranger de beaux mensonges.

Très-peu de personnes lisent, très-peu de personnes même connaissent les oraisons funèbres de Massillon. Elles ne manquent pas de valeur, mais c'est une valeur très-secondaire. Massillon, de beaucoup supérieur à Fléchier dans le sermon, est loin de l'avoir égalé dans l'art de célébrer le mérite et la gloire des morts illustres de son siècle.

L'évêque de Clermont, rentré dans son diocèse tout aussitôt après

[1] *Génie du christianisme*, part. III, liv. IV, chap. III.
[2] *Oraison funèbre de Madame.*

avoir prononcé l'oraison funèbre de Madame, ne le quitta plus, nous l'avons dit.

Tous ses soins se portèrent désormais à faire fleurir la piété et à faire régner la charité dans la grande province dont l'administration spirituelle lui était confiée. Il y trouva bien des réformes à faire, parmi les pasteurs comme parmi le troupeau. Il mit à les réaliser le zèle le plus actif et le plus persévérant, surtout pour ce qui concernait le culte et les hautes fonctions du ministère.

Son soin à retrancher les abus dans les exercices de la religion éclatait de toutes les manières, et s'appliquait à tous les détails. C'est dans ce sage esprit qu'il composa pour ses prêtres un nouveau bréviaire, dont il leur parle en ces termes dans un de ses *Discours synodaux :*

« La prière publique, vous le savez, est le canal le plus ordinaire et le plus fécond de toutes les grâces que Dieu répand sur les peuples ; et on ne saurait trop, ou en éloigner tout ce qui peut distraire l'esprit et dessécher le cœur, ou y rassembler tout ce qui est le plus capable de fixer l'un, et d'attendrir et d'enflammer l'autre. C'est ce que nous nous sommes proposé dans la composition de ce nouveau bréviaire. Tout ce qui ne nous a pas paru convenir à la décence et à la dignité de l'office public, nous l'avons retranché ; nous y avons substitué les endroits des livres saints et des Pères qui nous ont paru les plus propres à nous instruire de nos devoirs, ou à exciter en nous ces mouvements tendres et vifs de repentir, d'actions de grâces, d'amour, d'adoration, de supplications, qui font devant Dieu tout le mérite de nos prières.

« Nous n'avons rien laissé de fabuleux, ni même de douteux, dans la vie des saints que l'Église nous propose pour modèles et pour l'objet public de notre culte ; ils nous ont laissé des exemples si certains et si incontestables de toutes les vertus, que l'Église n'a pas besoin de recourir à des faits supposés pour nous rendre ces héros de la religion respectables [1]. »

Il se trouvait plus heureux dans ces montagnes solitaires et sauvages qu'au sein de la capitale et au milieu de la cour, parce qu'il mettait tout son bonheur dans l'accomplissement de ses devoirs. Doué des qualités et des manières les plus liantes et les plus attachantes, il était un ange de paix pour tous ceux qui étaient placés sous son autorité. Il vivait également bien, rapporte-t-on, avec les jésuites et les oratoriens de son diocèse, et se plaisait à les réunir dans sa maison où il leur marquait la même bienveillance et les mêmes égards, et se plaisait à les faire jouer aux échecs.

Les *Nouvelles ecclésiastiques*, feuille janséniste, lui jetaient fréquemment comme un reproche et une injure la qualification de *ce pacifique prélat.* Sans se prononcer plus qu'il ne devait en faveur des appelants indociles, il les défendait auprès de l'autorité ecclésiastique et séculière. Il s'occupa avec mesure, avec sagesse, et avec une tendresse

[1] *Disc. synod.,* X, De la prière publique, 1732.

ferme qui ose dire la vérité, à ramener monseigneur Soanen, évêque de Senez. Ce prélat, ancien oratorien qui avait des talents et des vertus, s'était vu condamner au concile d'Embrun que le cardinal de Fleury avait assemblé en 1727 et que présida le cardinal de Tencin, et avait été suspendu de ses fonctions d'évêque et de prêtre, et exilé à l'abbaye de la Chaise-Dieu, dans le diocèse de Clermont, pour avoir soutenu ouvertement et opiniâtrément les erreurs du P. Quesnel, qu'il avait eu pour confesseur à l'Oratoire, et pour avoir, dans une *instruction pastorale*, appelé la bulle *Unigenitus* un *décret monstrueux*, duquel il croyait devoir appeler au futur concile. Dans cette abbaye, monseigneur Soanen se trouvait incommodé. Aussitôt que Massillon l'apprit, il lui fit offrir son château de Beauregard, dans la persuasion que la cour ne lui refuserait pas cet adoucissement. Il renouvela son offre dans l'hiver de 1728, en proposant au malheureux évêque tout ce qui pourrait dépendre de lui pour améliorer sa situation. Il profita de cette occasion pour lui exprimer la douleur qu'il ressentait avec toute l'Église de sa triste séparation :

« Vous affligez l'Église par votre injuste séparation, lui dit-il. Vous calomniez vos confrères; vous nous regardez tous comme des déserteurs de la vérité, comme des évêques livrés à la cour, et disposés à tout sacrifier pour une misérable fortune: c'est là, du moins, le langage de vos adhérents.

« Je suis assurément le plus faible et le plus imparfait de mes confrères; mais je vous déclare devant Dieu que c'est l'amour de l'Église et de sa doctrine tout seul qui me retient dans l'union avec le pape et tous mes confrères; que je croirais être hors de l'Église, si j'en étais séparé; et que je perdrais plutôt mille vies que de rompre les liens sacrés qui font toute ma sûreté et ma consolation.

« Je demande tous les jours à Dieu, Monseigneur, qu'il vous mette dans les mêmes dispositions. Dépouillons-nous de toutes ces complaisances inséparables de la singularité; regardons comme un piége que nous tend l'orgueil, ce désir souvent caché à nous-mêmes, de nous donner en spectacle. Il est terrible d'être tout seul de son côté, et d'avoir contre soi tout ce qui porte un nom d'autorité dans l'Église : cette solitude, loin de flatter l'amour-propre, doit alarmer la foi. Il faut, pour être tranquille dans cet état, pouvoir parvenir à se persuader qu'on est seul plus éclairé ou plus sincère que tout l'univers ensemble, et penser, comme le pharisien, qu'on n'est pas fait comme le reste des hommes[1] ! »

Flattant un peu l'éloignement que Soanen avait pour les opinions des jésuites, que Massillon lui-même, comme tous les oratoriens, était loin d'adopter sans exception :

« Les jésuites, dit l'évêque de Clermont, ont leurs opinions que l'Église tolère; mais croyez-vous que la plupart des évêques pensent et enseignent comme eux ? Je puis attester le contraire. Au lieu de vous unir à nous pour nous aider à soutenir la même doctrine et la saine morale, vous nous affaiblis-

[1] Lettre à Mgr Soanen, évêque de Senez, 29 janv. 1728.

sez en vous séparant de nous ; vous donnez de nouvelles armes au molinisme ; vous aidez ses sectateurs à persuader au monde qu'on ne peut combattre leur doctrine sans tomber dans des excès opposés ; et votre conduite seule serait capable de la faire prévaloir sur la vérité... Vous êtes seul, ajoute-t-il, comparé au reste de l'Église. Vous avez été élevé dans son sein ; vous y avez vieilli : ne doit-il pas être douloureux pour vous, à la fin de votre carrière, de la voir armée contre vous, et de mourir dans sa haine et sa disgrâce [1] ! »

Malgré ces sages représentations et ces tendres exhortations, Soanen mourut en effet dans son scandaleux entêtement, à l'abbaye de la Chaise-Dieu, en 1740, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, honoré comme un saint par le parti, mais jugé, par le reste de l'Église, coupable d'opiniâtreté et d'orgueil.

Jamais Massillon ne se démentit des sentiments de charité, de tolérance, de dévouement qui honorent tant son caractère, et il les avait hautement proclamés dans les occasions les plus solennelles. C'est ainsi qu'en face du cercueil de l'auteur de la révocation de l'édit de Nantes, il n'avait pas craint de laisser voir combien il répugnait aux moyens violents employés pour la défense de l'Église et de la religion, quand il peignit « l'hérésie, depuis si longtemps redoutable au trône par la force de ses places, par la faiblesse des règnes précédents forcés à la tolérer, par un déluge de sang français qu'elle avait fait verser, par le nombre de ses partisans et par la science orgueilleuse de ses docteurs, par l'appui de tant de nations, *et même par l'ancien souvenir et l'injustice de cette journée sanglante qui devrait être effacée de nos annales, que la piété et l'humanité désavoueront toujours,* et qui, en voulant l'écraser [2] sous un de nos derniers rois, ranima sa force et sa fureur, et fit, si j'ose le dire, de son sang, la semence de nouveaux disciples [3]. »

Il ne se contentait pas de professer des principes généreux, il se montrait bienfaisant dans sa conduite de tous les jours. Rien d'admirable comme son désintéressement et sa charité. Il réduisit à des sommes très-modiques ses droits épiscopaux. Tout son revenu appartenait aux pauvres. En deux ans, il fit porter vingt mille livres à l'hôtel-Dieu de Clermont.

Sa tendresse pour les malheureux éclate particulièrement dans la lettre qu'il adressa au cardinal de Fleury, relativement à l'excès des impôts qui pesaient sur l'Auvergne, et à l'affreuse misère des habitants des campagnes, dont il avait été témoin dans ses visites diocésaines :

« Les peuples de nos campagnes, y dit le compatissant prélat, vivent dans une misère affreuse, sans lit, sans meubles ; la plupart même, la moitié de l'année, manquent de pain d'orge ou d'avoine, qui fait leur unique nourriture,

[1] Lettre du 29 janv. 1728.
[2] C'est-à-dire : tandis qu'on voulait l'écraser. Tour archaïque et peu élégant.
[3] *Oraison fun. de Louis XIV*, 2e part.

et qu'ils sont obligés de s'arracher de la bouche et de celle de leurs enfants, pour payer les impositions.

« J'ai la douleur d'avoir chaque année, Monseigneur, ce triste spectacle devant mes yeux dans mes visites. Non, Monseigneur, c'est un fait certain, que dans tout le reste de la France il n'y a pas de peuple plus pauvre et plus misérable que celui-ci. Il l'est au point que les nègres de nos îles sont infiniment plus heureux, car en travaillant ils sont nourris et habillés, eux, leurs femmes et leurs enfants, au lieu que nos paysans les plus laborieux du royaume ne peuvent, avec le travail le plus opiniâtre, avoir du pain pour eux et pour leur famille, et payer leurs subsides. S'il s'est trouvé dans cette province des intendants qui aient pu parler un autre langage, ils ont sacrifié la vérité et leur conscience à une misérable fortune...

« Mais, Monseigneur, continue-t-il un peu plus loin, à cette indigence générale et ordinaire de la province se sont jointes, ces trois dernières années, des grêles et des stérilités qui ont achevé d'accabler les pauvres peuples. L'hiver dernier, surtout, a été si affreux, que, si nous avons échappé à la famine et à une mortalité générale qui paraissait inévitable, nous n'en avons été redevables qu'à un excès et à un empressement de charité que des personnes de tous les états ont fait paraître pour prévenir tous les malheurs. Toutes les campagnes étaient désertes, et nos villes pouvaient à peine suffire à contenir la multitude innombrable de ces infortunés qui y venaient chercher du pain. »

Cette touchante requête eut le succès que désirait le bon évêque : le poids des impôts qui pesaient sur ses malheureux diocésains fut allégé, et des secours furent accordés aux gens nécessiteux. Massillon fut bien récompensé de son zèle par la tendresse générale qui alla jusqu'à ce point, que dès qu'il paraissait dans les rues de Clermont, le peuple se prosternait autour de lui en criant : *Vive notre père !*

Pendant les vingt et un ans que Massillon résida dans son diocèse, se consacrant ainsi à faire tout le bien qui dépendait de lui, il crut devoir renoncer à la prédication ; mais il nous a laissé, dans ses *Discours synodaux*, au nombre de vingt, que sa mémoire lassée l'obligeait à se contenter de lire, des monuments de son éloquence à cette époque, dont des parties au moins ne sont en rien inférieures à ses chefs-d'œuvre [1]. »

En attaquant les vices en général, Massillon, dans ses sermons, tonne souvent, nous l'avons vu, avec une véhémence particulière, contre les vices et les désordres du clergé. Mais c'est surtout dans ses *Discours synodaux*, adressés à ses curés et à ses prêtres de tous ordres, que le pieux évêque trace de vigoureux tableaux des désordres des ministres de l'Église. Les philosophes du dernier siècle ont fatigué le monde de déclamations emphatiques et venimeuses contre ces abus. Qu'on sache que de saints évêques ont parlé sur ce triste sujet plus fortement qu'eux, et n'ont rien épargné pour mettre fin aux scandales qui désolaient leur cœur.

[1] Les *Discours synodaux* de Massillon ont été bien appréciés par Dussault, dans ses *Annales littéraires*, t. III, p. 272.

Recherchant et expliquant les causes des divisions qui existent trop souvent entre les ecclésiastiques :

« Ainsi, dit Massillon, l'oisiveté, l'orgueil, pour ne rien dire de plus, sont, de la part des prêtres, les seules sources de ces disputes scandaleuses. Les devoirs essentiels sont négligés ; l'honneur du sacerdoce et le scandale des fidèles ne sont comptés pour rien ; et dans un temps surtout où le clergé de ce diocèse vient de recevoir une humiliation [1] si publique et si douloureuse ; où nous devrions nous réunir et nous ranimer pour effacer par un saint concours de piété, de zèle, de concorde, d'édification, le souvenir d'un événement si triste et si honteux, nous le réveillons tous les jours par des discussions et des animosités si publiques, qu'elles partagent même et troublent les villes et les paroisses, et qu'on les porte devant les tribunaux laïques, où la honte du sacerdoce et l'opprobre du ministère n'ont déjà que trop éclaté [2]. »

Il est impitoyable sur la vie oisive et inutile de certains prêtres :

« Je ne parle pas, dit-il, de ces absences fréquentes et presque journalières, qui n'ont pour but que l'amusement, la dissipation, la crapule, dans lesquelles un pasteur oiseux, dégoûté de ses devoirs, cherche à remplir le vide d'une vie inutile par l'agitation éternelle d'une vie errante et tumultueuse, toujours accompagnée d'un oubli criminel de tous ses devoirs ; d'un scandale perpétuel pour une paroisse, témoin des courses continuelles de son curé ; et d'un exemple contagieux pour tout son voisinage, où il va troubler la solitude de ses confrères, et les engager de venir à leur tour troubler la sienne ; de sorte que, dans certains cantons, les chemins sont plus fréquentés par les curés que les paroisses elles-mêmes [3]. »

Dans le discours *De la nécessité de la prière* [4], il expose les dangers attachés au ministère ecclésiastique, principalement par rapport à la confession, avec une vérité admirable d'observation et de pénétration psychologique, surtout dans le passage qui finit par ces mots : « On est entré ministre dans le tribunal, et on n'est plus qu'un homme quand on en sort. »

Le digne pasteur n'épargne aucun abus ni aucun vice. Voici comme il parle de la négligence de certains curés à conserver les titres et les registres importants qui leur étaient confiés :

« Si ces associations édifiantes s'établissaient dans tout ce diocèse, nous n'aurions pas besoin de faire des ordonnances comme nous allons en publier pour prévenir la dissipation et l'enlèvement des titres et des registres des églises après la mort des curés ; tout demeurerait dans l'ordre requis ; les parents ne se regarderaient pas comme héritiers des monuments publics des églises, d'où dépend la tranquillité publique et la sûreté des mariages, des baptêmes et des

[1] Un curé venait d'être condamné au feu par arrêt du Parlement.

[2] *Disc. synod.*, V, Suite des divisions entre les curés et les prêtres des paroisses, 1727.

[3] *Ibid.*, XVII, De l'observance des statuts et des ordonnances du diocèse, 1739.

[4] *Ibid.*, XII, 1734.

familles; et les paroisses n'ajouteraient pas à la douleur d'avoir perdu leur pasteur celle de voir disparaître avec lui tous les titres authentiques et tous les témoignages sacrés de leur état et de leur religion.

« Mais, mes frères, afin que ces titres puissent se conserver et se transmettre à vos successeurs, vous devez veiller vous-mêmes, pendant votre administration, à les mettre en état d'être transmis et conservés. Nous avons été, dans nos visites, scandalisé de la négligence de plusieurs curés sur un point aussi essentiel. Les statuts du diocèse, les ordonnances de nos rois, les peines rigoureuses qui y sont portées contre les contrevenants, l'intérêt public même ne les touchent point; les baptêmes, les mariages, les certificats mortuaires, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus sacré, et qui fait toute la sûreté de l'État et de la religion, tout cela n'est écrit que sur des feuilles volantes, sans ordre, sans soin, sans précaution. Des titres si augustes et si saints sont dispersés à l'aventure, comme des papiers de rebut; et tandis qu'il n'y a point de père de famille qui ne tienne les titres de sa maison et de ses enfants, et l'état journalier de ses affaires temporelles dans un ordre scrupuleux et dans des registres qui subsisteront après sa mort, des curés, les pères des fidèles, laissent dans un désordre affreux la filiation spirituelle de leurs enfants selon la foi, les témoignages publics de leur origine chrétienne, et tous les titres qui leur donnent droit à l'héritage des enfants de Dieu[1]... »

Passant en revue « tant de prétextes frivoles que se font tous les jours tant de curés pour se dispenser des devoirs de l'instruction, de la résidence dans leur paroisse, et du désintéressement dans l'exercice de leurs fonctions, » il s'arrête à ce point :

« C'était le dernier abus, dit-il, que je m'étais proposé de combattre, si les autres ne m'avaient mené trop loin; mais je ne puis me dispenser d'en dire un mot en finissant, et de vous rappeler mon règlement sur l'honoraire des pasteurs dans leurs fonctions. Oui, mes frères, cette ordonnance si peu honorable au saint ministère, et que le désintéressement si recommandé aux pasteurs aurait dû m'épargner le chagrin de publier; cette ordonnance, publiée moins pour prescrire aux fidèles ce qu'ils doivent à leurs pasteurs que pour mettre des bornes à l'avarice et à la dureté des pasteurs envers les fidèles; moins pour apprendre aux peuples qu'ils ne doivent pas refuser des bénédictions temporelles à ceux qui leur en dispensent de spirituelles, que pour apprendre aux dispensateurs des choses saintes à les dispenser saintement, et non par le motif indigne d'un gain honteux; cette ordonnance, que je voudrais pouvoir effacer du nombre de celles que j'ai publiées, parce qu'elle rappellera toujours la sordidité et la basse avarice des ministres, l'oppression et les justes plaintes des peuples qui en ont été l'occasion; je suis pourtant encore forcé malgré moi d'en parler et d'en perpétuer même le souvenir, en la distinguant des autres par les peines plus sévères dont il faudra punir les trangresseurs.

« Oui, mes frères, c'est avec toute la tristesse et l'amertume de mon cœur que j'apprends qu'il se trouve encore dans ce diocèse des curés assez mercenaires, assez peu touchés de la sublimité de leurs fonctions, de la misère de leurs peuples, et de leur caractère auguste et tendre de père et de pasteur, pour oser franchir les barrières sages, mais honteuses pour eux, que nous

[1] *Disc. synod.*, V., Suite des divisions entre les curés et les prêtres des paroisses, 1727.

avons cru devoir mettre par notre ordonnance à l'excès de leur avarice et de leur indigne dureté. Loin d'être honteux d'une loi qui les déshonore et de la faire oublier par une nouvelle conduite paternelle et désintéressée, ils forcent eux-mêmes, en la violant, leurs pauvres peuples à la leur remettre sans cesse devant les yeux, à la réclamer comme leur sauvegarde, et à la porter même devant les tribunaux laïques pour se mettre à couvert des entreprises de l'avarice infâme et de la tyrannie de leurs pasteurs [1]. »

Un de ses plus beaux discours traite de l'*avarice des prêtres* :

« Il semble, y dit-il, que ce vice est une malédiction attachée au sacerdoce, et à quels avilissements ne prostitue-t-il pas tous les jours la sainte dignité de notre état ! On voit des prêtres et des pasteurs avilir leur caractère jusqu'aux trafics les plus bas et les plus honteux, courir tous les marchés, s'y montrer plus avides de gain, et paraître souvent dans ces assemblées publiques pour en augmenter le scandale, ou par un extérieur profane et indécent, ou en autorisant par leur exemple les intempérances, les crapules, et les autres abus si ordinaires en ces sortes de lieux. Je n'en suis pas surpris, mes frères : un prêtre avare et intéressé est capable de tout ; tous les principes sont éteints dans son cœur ; la charité, la religion, la bienséance même, et le respect qu'il doit à son état : c'est une âme vile, incapable d'aucun de ces sentiments nobles qu'inspirent les devoirs du sacerdoce. Et ce qu'il y a ici de plus terrible, et qui nous fait mieux sentir la justice de Dieu contre un vice qui avilit si fort et la religion et ses ministres, c'est que l'âge qui, en nous rapprochant du terme où tout cet amas de boue va fondre à nos yeux, et où nous n'allons emporter avec nous que nos œuvres ; l'âge qui devrait nous détromper de cet aveuglement, l'augmente, fortifie cette malheureuse passion, la fait croître et revivre, pour ainsi dire, sur les débris mêmes d'un corps déjà défaillant, et dont la caducité a déjà fait un cadavre, et ne sert qu'à nous faire rappeler ce qui nous reste encore de désirs et de sentiments, pour nous attacher avec plus de fureur à ce qui va nous échapper en un moment [2]. »

Dans un autre discours, Massillon a tracé une peinture du vice de l'avarice chez les prêtres, un portrait du prêtre avare, qui est, à notre avis, une des plus admirables pages d'éloquence, à la fois historique et morale, que l'on puisse lire. Nous citerons ce morceau presque tout en entier, malgré son étendue, parce que, bien que très-peu connu, il nous paraît des plus honorables pour le caractère comme pour le talent de l'illustre évêque de Clermont :

« L'avarice, voilà, mes frères, il faut le dire ici, la plaie la plus universelle du sacerdoce ; voilà le vice qui souille presque toute la sainteté et la bonne odeur du sanctuaire : tous ne le portent pas à un certain excès, mais il en est peu que cette lèpre ne salisse ; et si les pauvres sont abandonnés dans plusieurs paroisses, c'est le plus souvent la dureté et l'avarice qui ferment leurs entrailles aux cris et aux besoins de leur peuple.

« Oui, mes frères, disons-le ici, et disons-le avec douleur, puisque l'occa-

[1] *Disc. synod.*, XVII, De l'observance des statuts et des ordonnances du diocèse, 1739.

[2] *Ibid.*, IX, 1739.

sion s'en présente : depuis que, par le partage des biens ecclésiastiques, nos titres dans le ministère sont devenus fixes et perpétuels pour nous, nous les avons regardés comme notre bien et notre patrimoine ; nous nous y sommes attachés ; nous les avons fait valoir comme on fait profiter un fonds profane ; et souvent plus notre portion temporelle s'est trouvée modique, plus notre cœur s'y est attaché ; et plus, sans partager avec les riches du monde le crime de leur luxe et de leur mollesse, nous avons partagé avec eux, et poussé même plus loin qu'eux, le crime de leur attachement et de leur avarice. Il semble même que ce vice est devenu une malédiction attachée au sacerdoce ; on se le dissimule à soi-même ; on le couvre du prétexte frivole d'une sage précaution ; on ne voit dans cette sordide passion que le devoir indispensable de ne pas laisser perdre les droits de son église ; et plus on est saisi et possédé de ce vice, plus on se le donne à soi-même comme une vertu. »

Et, un peu plus loin, il entre dans le détail des traits qui composent le hideux caractère du prêtre avare :

« Or, mes frères, quel caractère de réprobation pour un prêtre et pour un pasteur que l'indignité de ce vice ! caractère de dureté, d'avilissement pour lui, d'opprobre et de scandale pour le saint ministère. Caractère de dureté : il est père, il est pasteur ; il est à la place du souverain pasteur, qui a donné sa vie pour ses brebis, et qui continue, après sa mort, à les nourrir de sa chair et de son sang ; il est ici-bas le vicaire de son amour pour les hommes : or, quel monstre d'horreur sera-t-il dans l'Église, si, se dépouillant de ces titres si glorieux et si aimables, de ces titres aussi ineffaçables que son caractère, il n'a que des entrailles de fer pour son peuple ? Voilà pourtant la situation réelle et affreuse d'un pasteur avare. Comment soulagerait-il les besoins de ses pauvres peuples ? Il se refuse ses propres besoins à lui-même ; il n'aime et n'estime de ses fonctions que le gain malheureux qui lui en revient ; il l'exige avec dureté ; le pauvre n'est pas plus à couvert de ses barbares exactions que le riche ; il passe sans pudeur les bornes que des règles sages ont prescrites à son avarice ; il foule aux pieds ces barrières sacrées, si honteuses au saint ministère, et qu'une triste nécessité, c'est-à-dire l'avidité seule de certains ministres, nous a forcés de poser ; il ne connaît de frein et de règles que celles de son insatiable avarice. Les plaintes et les murmures d'un pauvre peuple vexé et opprimé par l'excès et la dureté de ses exactions l'endurcissent, loin de le toucher et de l'attendrir : son cœur devient plus dur et plus insensible, à mesure que les cris des malheureux augmentent ; et il redouble de barbarie envers ceux qui ont osé même nous en porter leurs plaintes. Qu'il voie son peuple frappé de mortalité, ne croyez pas qu'il soit occupé si leur mort sera précieuse devant Dieu ; le profit infâme qui lui en revient est l'unique objet qui l'occupe, le seul qui le console de leur perte ; j'ai horreur de le dire, le seul peut-être qui fait le sujet de sa barbare joie : disposé à laisser le corps précieux d'un fidèle, d'un membre de Jésus-Christ, en proie aux oiseaux du ciel et aux animaux de la terre, si une famille indigente ne capitule avec son avarice, et n'assure d'avance par un prix excessif à ce pauvre défunt la consolation de se voir réuni par la sépulture à ses frères, auxquels la foi l'avait uni sur la terre.

« Quel monstre encore une fois qu'un tel pasteur ! et plût à Dieu qu'ils fussent aussi rares dans l'Église et dans ce diocèse, que les êtres monstrueux le sont sur la terre ! Mais ce n'est pas assez encore de faire de leurs fonctions,

et du sang adorable de Jésus-Christ, un profit infâme; ce n'est pas assez de rendre par leurs exactions la religion onéreuse, accablante, odieuse à leur pauvre peuple: ils lui suscitent des procès injustes; ils achètent même des droits litigieux; ils se prévalent de leur honteuse abondance pour usurper et se faire adjuger des biens qu'un pauvre possesseur n'a pas le moyen de défendre: sous prétexte d'avancer quelque secours à ceux qui s'adressent à eux, ils le leur font acheter à des conditions usuraires et tyranniques; ils n'offrent que des secours barbares et meurtriers; et en soulageant les opprimés, ils ne veulent que se hâter de les écraser, et achever de les mettre au désespoir. Je me lasse, mes frères, d'exposer ici ces horreurs devant tant de ministres fidèles, mais ce qu'il y a de plus triste, c'est que je ne fais que reprocher un spectacle d'infamie, dont vos yeux ont été plus d'une fois témoins; que votre piété et votre zèle pour le ministère ont encore plus souvent détesté; je ne fais que rappeler des plaintes qui nous sont mille fois revenues, et qui ont autant de fois déchiré nos entrailles, et aggravé le joug de notre épiscopat.

« A la dureté, ajoutez, mes frères, l'avilissement et l'opprobre où cette passion dégrade et le ministère et le ministre; les soins bas, indécents et publics qui l'occupent; suivez toute sa conduite: c'est un vil négociateur; il entre dans les trafics et les commerces les plus bas; tout ce qui lui offre quelque gain ne lui paraît indigne, ni de ses empressements, ni de la sainte décence de son ministère; il paraît plus souvent dans les marchés publics que dans son église et dans les fonctions de sa paroisse. Plus instruit des moyens sordides d'amasser, et des règles obscures d'un vil commerce, que des règles de l'Église, il oublie qu'il est père, qu'il est pasteur, qu'il est honoré du titre sublime de ministre de Jésus-Christ. Le seul titre qui le touche, et dont il fait usage, est celui de vil commerçant: ne lui parlez pas du gain et du salut des âmes, dont il doit répondre; c'est un langage inconnu qu'il n'entend pas, et tout ce qui ne grossit pas son infâme trésor, est pour lui une vaine spéculation et une chimère. Il avilit la dignité de son caractère par des mœurs basses et sordides; et il devient par sa vile épargne, et par la crasse même de ses vêtements et l'indécence de tout son extérieur, un spectacle de dérision pour son peuple et de honte pour ses confrères; c'est un pauvre du monde et de l'enfer [1].

Qu'on remarque que c'est tout à la fin de sa longue carrière que Massillon s'exprimait avec cette énergie et avec ce feu.

La Harpe vante la simplicité de ton, accompagnée d'élégance, des *Discours synodaux* de Massillon. Quand on les a lus tous dans leur entier, on est obligé d'y reconnaître des mérites d'un ordre plus relevé, et ce que nous venons d'en citer suffit à montrer que l'illustre prédicateur a rarement été plus grand, plus pathétique et plus fort de pensées.

Les *Discours synodaux* prouvent que l'éloquence de Massillon, transplantée dans le rude territoire de l'Auvergne, sut encore produire de très-heureux fruits. La même preuve est fournie par ses *Mandements.* Nous y signalerons particulièrement les mêmes sentiments d'humanité, le même amour de la paix et de la justice qui recommandent le *Petit Carême.* Ils éclatent avec une particulière éloquence dans le *Man-*

[1] *Disc. syn.*, XIII, De la compassion des pauvres, 1735.

dement pour faire chanter le Te Deum *en action de grâces de la victoire remportée en Italie sur les Impériaux par les troupes du roi et celles du roi de Sardaigne*, du 28 juillet 1734.

« Laissons, y dit l'évangélique prélat, laissons à ceux qui ne jugent jamais des événements que par les vues fausses et bornées de la sagesse humaine, à s'enorgueillir, et à ne chanter que des chants d'allégresse sur nos victoires. Pour nous, mes chers frères, instruits dans les lumières de la foi, pensons avec une sainte frayeur, que la colère de Dieu doit être bien irritée contre les hommes, puisque, malgré le désir universel de la paix, que les longues calamités des dernières guerres avaient inspiré à tous les peuples de l'Europe et aux souverains qui la gouvernent, le fléau terrible de la discorde leur a remis les armes à la main avec une nouvelle fureur, et inonde encore la terre du sang de ses habitants. Il est vrai que Dieu favorise visiblement la justice des armes du roi : tout victorieux qu'il est, il est encore un roi pacifique : il souhaite la paix pour ses peuples, et ses souhaits sont récompensés par des victoires ; mais les victoires sont toujours des bienfaits d'un Dieu irrité contre les hommes.

« Quel spectacle, en effet, mes frères, nous offre celle même que nous venons de remporter ! un carnage si affreux et si nouveau du côté des ennemis et du nôtre, qu'on n'en trouve presque d'exemple que parmi les peuples barbares. Eux seuls peuvent triompher d'une journée aussi sanglante et aussi meurtrière ; pour nous, elle couvre même de deuil l'éclat de notre victoire : elle accompagne nos témoignages publics de reconnaissance envers le Dieu des armées d'une tristesse d'humanité et de religion, et mêle à nos actions de grâces les larmes que nous ne pouvons nous empêcher de verser sur la mort de nos proches, de nos amis, et de tant de vaillants sujets, qui viennent de sacrifier généreusement leur vie pour la gloire du prince et pour les intérêts de l'État.

« Quels trophées pourrions-nous donc élever sur un champ de bataille tout couvert des corps entassés et des membres épars de tant de milliers de chrétiens ! Transportons-nous-y en esprit, mes frères ; et de ce lieu souillé de tant de ruisseaux de sang, et si lugubre même pour nous malgré notre victoire, de ce lieu, dont nous ne sommes demeurés les maîtres que pour y lire et y méditer à loisir l'instabilité des choses humaines et les malheurs inévitables des guerres, présentons au Dieu de paix ce spectacle si capable d'émouvoir ses entrailles paternelles ; faisons monter jusqu'à lui la voix de tant sang répandu ; et que cette voix, loin de solliciter comme autrefois sa vengeance, la calme et la désarme : arrachons de ses mains par nos supplications le glaive que sa justice fait de nouveau briller sur nos têtes : promettons-lui des mœurs plus saintes, et il nous accordera des jours plus tranquilles ; faisons cesser les crimes qui l'irritent, et il suspendra les fléaux qui nous affligent...

« Allons donc, mes chers frères, nous assembler au pied de ses autels, plus touchés des horreurs qu'entraîne la guerre, que de la gloire de nos succès. Ne demandons pas à un Dieu, qui n'est descendu sur la terre que *pour y éteindre dans son sang toutes les inimitiés, et réconcilier l'univers :* ne lui demandons pas que son glaive achève d'exterminer les nations armées contre nous ; ces prières de sang retomberaient sur nos têtes ; demandons-lui cette paix, que les rois, que les victoires, que le monde ne sauraient donner, et qui ne peut être l'ouvrage que de ses miséricordes infinies : demandons-lui *que les peuples et les rois, réunis enfin et réconciliés, ne soient plus occupés qu'à le*

servir, et que, plus jaloux d'étendre le règne de la foi que les bornes de leur empire, ils ne prennent plus les armes que pour porter ensemble l'étendard de la religion et la gloire du nom chrétien jusqu'à ces nations infidèles, qui doivent être appelées un jour à la connaissance de l'Évangile : *In conveniendo populos in unum, et reges, ut serviant Domino*. (Ps. ci, 23). »

Ces hauts sentiments de charité et de fraternité chrétiennes sont développés avec autant d'âme et d'éloquence dans d'autres mandements. Ainsi, dans le *Mandement pour faire chanter le* Te Deum *en action de grâces pour la prise de la ville de Fontarabie*, 17 juillet 1719, où on lit ces mots :

« L'Église a toujours regardé les guerres qui s'élèvent entre les princes chrétiens comme les châtiments de Dieu sur les peuples et sur les royaumes ; et si elle ordonne des cantiques de joie et d'actions de grâces pour les victoires qu'ils remportent les uns sur les autres, c'est dans l'espérance que ces événements les conduiront à une paix plus prompte et plus durable, etc. »

Même inspiration dans le *Mandement pour faire chanter le* Te Deum *en action de grâces de la prise de la ville et du château de Saint-Sébastien*, 20 septembre 1719.

« La paix entre les princes chrétiens est toujours l'objet des vœux et des prières de l'Église, et les succès heureux dont le ciel continue de favoriser les armes du roi, par la prise de la ville et du château de Saint-Sébastien, ne doivent nous réjouir que parce qu'ils nous donnent de nouvelles espérances d'obtenir cette paix si nécessaire à l'Europe, etc.

Qu'on lise dans leur suite ces belles pages, et qu'on se demande ce que sont auprès les déclamations en prose ou en vers de Voltaire et de toute son école sur la paix, sur l'humanité, sur la fraternité des hommes, etc.

Massillon consacra les derniers temps de sa vie à la *Paraphrase morale de plusieurs psaumes en forme de prières*. Dans cet ouvrage resté inachevé, et qui s'arrête au psaume xxxi, le pieux auteur n'entreprit point de donner un commentaire sur les psaumes ; il ne prétendit expliquer ni le sens historique, ni le sens prophétique ; il ne se proposa pas même de faire une paraphrase proprement dite. Son objet fut, en prenant texte de la lettre du psaume, de présenter aux chrétiens des modèles des différentes sortes de prières qu'ils doivent adresser à Dieu, suivant la variété des situations où ils se trouvent. Aussi ce livre a-t-il été justement intitulé : *Sentiments d'une âme touchée de Dieu, tirés des psaumes de David, ou Paraphrase morale de plusieurs psaumes en forme de prière*.

Dans ses divers sermons, en particulier dans celui du *Lazare*, Massillon a paraphrasé les psaumes d'une manière plus puissante et avec plus d'animation et de mouvement. Cependant, on rencontre dans la *Paraphrase morale* des pages dignes d'être comparées aux plus belles de ce grand écrivain, comme la paraphrase du psaume viii : « Prière d'une

âme qui adore la grandeur et la toute-puissance de Dieu visiblement tracée dans les créatures, et qui lui rend grâces de la magnificence de ses bienfaits sur l'homme. »

Quel beau style et quelles belles pensées dans ce début :

« Grand Dieu, souverain maître de l'univers, quel lieu de la terre pourrais-je parcourir, où je ne trouve partout sur mes pas les marques sensibles de votre présence, et de quoi admirer la grandeur et la magnificence de votre saint nom ! Si des peuples sauvages ont pu laisser effacer l'idée que vous en aviez gravée dans leur âme, toutes les créatures qu'ils ont sous les yeux, le portent écrit en caractères si ineffaçables et si éclatants, qu'ils sont inexcusables de ne pas vous y reconnaître. L'impie lui-même a beau se vanter qu'il ne vous connaît pas, et qu'il ne retrouve en lui-même aucune notion de votre essence infinie ; c'est qu'il vous cherche dans son cœur dépravé et dans ses passions, Dieu très-saint, plutôt que dans sa raison. Mais qu'il regarde du moins autour de lui, il vous retrouvera partout ; toute la terre lui annoncera son Dieu ; il verra les traces de votre puissance et de votre grandeur, de votre sagesse imprimées sur toutes les créatures ; et son cœur corrompu se trouvera seul dans l'univers qui n'annonce et ne reconnaisse pas l'auteur de son être. »

Le même genre de beauté se retrouve, avec des développements analogues, dans la paraphrase du psaume XVIII, dont nous citerons le commencement :

« Que les impies qui se piquent de supériorité d'esprit et de raison, sont méprisables, ô mon Dieu, de ne pas reconnaître votre gloire, votre grandeur et votre sagesse dans la structure magnifique des cieux et des astres suspendus sur nos têtes ! Ils sont frappés de la gloire des princes et des conquérants qui subjuguent les peuples et fondent des empires ; et ils ne sentent pas la toute-puissance de votre main, qui seule a pu jeter les fondements de l'univers. Ils admirent l'industrie et l'excellence d'un ouvrier qui a élevé des palais superbes que le temps va dégrader et détruire ; et ils font honneur au hasard de la magnificence des cieux ; et ils ne veulent pas vous reconnaître dans l'harmonie si constante et si régulière de cet ouvrage immense et superbe, que la révolution des temps et des années a toujours respecté, et respectera jusqu'à la fin. N'est-ce pas assez vous manifester à eux, que de leur montrer tous les jours ces ouvrages admirables de vos mains ? Les hommes de tous les siècles et de toutes les nations, instruits par la seule nature, y ont reconnu votre divinité et votre puissance ; et l'impie aime mieux démentir tout le genre humain, taxer de crédulité le sentiment universel, et ses premières lumières nées avec lui, de préjugés de l'enfance, que se départir d'une opinion monstrueuse et incompréhensible, à laquelle ses crimes seuls, ces enfants de ténèbres, ont forcé sa raison d'acquiescer, et que ses crimes seuls ont pu rendre vraisemblable...

« Si le Seigneur n'avait montré qu'une fois aux hommes le spectacle magnifique des astres et des cieux, l'impie pourrait y soupçonner du prestige ; il pourrait peut-être se persuader que ce sont là de ces jeux du hasard et de la nature, de ces phénomènes passagers qui doivent leur naissance à un concours fortuit de la matière, et qui, formés d'eux-mêmes et sans le secours d'aucun être intelligent, nous dispensent de chercher les raisons et les motifs de leur formation et de leur usage. Mais, ô mon Dieu, ce grand spectacle s'offre à nos yeux depuis l'origine des siècles : la succession des jours et des nuits n'a jamais

été interrompue, et a toujours eu un cours égal et majestueux depuis que vous l'avez établie pour la décoration de l'univers et l'utilité des hommes. Le premier jour qui éclaira le monde, publia votre grandeur par la magnificence de ce corps immense de lumière, qui commença à y présider; et il transmit avec son éclat à tous les jours qui devaient suivre ce langage muet, mais si frappant, qui annonce aux hommes la puissance de votre nom et de votre gloire. Les astres qui présidèrent à la première nuit, ont reparu et présidé depuis à toutes les autres, et font passer sans cesse avec eux, par la régularité perpétuelle de leurs mouvements, la connaissance de la sagesse et de la majesté de l'ouvrier souverain qui les a tirés du néant. »

Quelle belle langue, et qu'elle était bien faite pour être appréciée même par une époque légère et incrédule !

Massillon a été, avec Fénelon, l'auteur de l'âge classique le plus goûté du dix-huitième siècle. « Les *Sermons* du père Massillon, dit Voltaire, sont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue [1]. » Il dit dans une autre lettre, parlant de lui-même : « Il se faisait lire à sa table (où il ne se met que pour recevoir ses hôtes) les *Sermons* du père Massillon, selon sa coutume [2]. » Ailleurs il tempère ses éloges par une restriction : « Le seul Massillon aujourd'hui passe chez les gens de goût pour un orateur agréable ; mais qu'il est encore loin de l'archevêque Tillotson aux yeux du reste de l'Europe [3] ! »

Cette admiration pour Tillotson était-elle bien sincère chez Voltaire? Celle qu'il témoignait pour Massillon était assurément très-sentie, et il l'a montré non-seulement par ses éloges, mais encore par les emprunts qu'il a faits à l'évêque de Clermont, des idées et des expressions de qui il a embelli plusieurs de ses poésies. Cet onctueux Massillon qui, malgré la sévérité de sa morale, « gazouille du ciel je ne sais quoi qui est ravissant [4]; ce généreux ennemi de tous les abus, ce défenseur de tous les droits, devait être cher à cette époque qui associait si étrangement les contrastes les plus disparates, mais qui avait, malgré tout, de nobles aspirations.

Le dix-huitième siècle goûtait particulièrement le *Petit Carême* qui fut, pendant longtemps, regardé comme le chef-d'œuvre de Massillon. Voltaire, dit-on, l'avait toujours sur sa table à côté d'*Athalie;* ilétait lu par les dames mondaines comme par les philosophes. C'était une vogue générale. Elle dura presque sans opposition jusqu'au moment où le cardinal Maury, à la grande indignation de Dussault [5] et de quelques autres critiques, ne craignit pas de dire, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, que la réputation acquise au *Petit Carême* était très-exagérée, et que cet ouvrage fameux avait corrompu le goût de l'éloquence sacrée.

[1] Lettre à M. d'Argental, 7 juill. 1769.
[2] *Ibid.*, à l'évêque d'Annecy, 1769.
[3] L'*Écossaise*, épître dédic.
[4] Joubert, *Pens.*, t. II, p. 172.
[5] Voir *Journal des Débats*, 22 juillet 1810.

Maury mit peut-être à déprécier le *Petit Carême* quelque chose de l'excès qu'on avait mis à le louer. Mais il est incontestable que Massillon, dans son *Petit Carême*, est très-éloigné de la plénitude de sens, de la force de pensées qu'il a souvent déployées dans ses grands sermons. L'élocution oratoire y est plus faible aussi que dans son *Grand Carême* et son *Avent*; ce n'est plus ce style qui présente toujours un tissu plein, serré, et qui est digne de Fénelon, sinon de Bossuet et de Bourdaloue.

L'excès de l'engouement pour le *Petit Carême* devait malheureusement porter coup à l'éloquence de la chaire. De médiocres imitateurs, esprits vides d'idées, allaient bientôt exagérer les défauts de Massillon sans rien reproduire de ses qualités. Ils allaient remplacer par l'enluminure ce coloris enchanteur, par l'afféterie la plus fardée ces grâces encore naturelles quoique parfois un peu recherchées.

Mais quelle distance de Massillon à ses pâles et fades copistes! Lui au moins il fut original et eut la gloire de n'avoir marché sur aucune trace connue.

Arrêtons-nous un peu maintenant sur les caractères qui le distinguent parmi les grands orateurs qui ont été l'honneur de la chaire française au dix-septième siècle.

Massillon est un des orateurs chrétiens qui ont le mieux connu le grand art d'exciter et de rectifier les passions. Il est de ceux chez qui l'on trouve le plus d'exemples du pathétique, pathétique qui se montre surtout dans ses péroraisons, notamment dans celles du *Petit Carême* qui sont toutes des chefs-d'œuvre de sensibilité comme de grâce. Voilà son premier titre à la célébrité. Joignons-y sa profonde connaissance des plus secrets mobiles du cœur humain.

C'est en outre un écrivain hors ligne, un écrivain naturellement et le plus facilement du monde agréable et charmant. Il en est peu dont le style coule de source avec autant d'abondance.

Avec le charme, Massillon possède une certaine majesté douce et une distinction ravissante. Peu d'auteurs lui sont comparables pour la richesse et la dignité du discours. Les figures les mieux ménagées contribuent d'abord à relever et à embellir son élocution. Il excelle à employer toutes les images qui entrent dans l'éloquence. Il abonde en comparaisons. Il ne craint pas d'en employer dont on s'est servi avant lui; mais toujours il se les approprie par l'application, par les développements et par le style. Entendez-le parler de la brièveté de la vie :

« Mais, hélas! toute notre vie n'est elle-même qu'un point imperceptible : la plus longue dure si peu; nos jours et nos années ont été renfermés dans des bornes si étroites, qu'on ne voit pas ce que nous pouvons encore en perdre dans un espace si court et si rapide. Nous ne sommes, pour ainsi dire, qu'un instant sur la terre : semblables à ces feux errants qu'on voit dans les airs au milieu d'une nuit obscure, nous ne paraissons que pour disparaître en un clin d'œil, et nous replonger pour toujours dans ces ténèbres éternelles : le spec-

tacle que nous donnons au monde n'est qu'un éclair qui s'éteint en naissant; nous le disons tous les jours nous-mêmes [1]. »

Toujours, quand il emploie des images qui ne sont pas nouvelles, il sait y imprimer un cachet d'originalité, comme dans cet autre exemple :

« Oui, mes frères, les aumônes qui ont presque toujours coulé en secret, arrivent bien plus pures dans le sein de Dieu même, que celles qui, exposées même malgré nous aux yeux des hommes, ont été comme grossies et troublées sur leur cours, par les complaisances inévitables de l'amour-propre et par les louanges des spectateurs : semblables à ces fleuves qui ont presque toujours coulé sous la terre, et qui portent dans la mer des eaux vives et pures; au lieu que ceux qui ont traversé à découvert les plaines et les campagnes, n'y portent d'ordinaire que des eaux bourbeuses, et entraînent toujours après eux les débris, les cadavres, le limon qu'ils ont amassés sur leur route [2]. »

Ce qui, chez Massillon, frappe encore plus que la beauté des images, c'est la douceur, la grâce, et quelquefois la majesté des périodes. Il a une manière de former ses périodes et ses phrases, et de les lier pour la pompe du discours, qui le distingue entre tous nos écrivains.

« Chaque développement chez Massillon, chaque strophe oratoire, dit un critique contemporain, se compose d'une suite de pensées et de phrases, d'ordinaire assez courtes, se reproduisant d'elles-mêmes, naissant l'une de l'autre, s'appelant, se succédant sans traits aigus, sans images trop saillantes ni communes, et marchant avec nombre et mélodie comme les parties d'un même tout. C'est un mouvement, c'est un concert naturel, harmonieux [3]. »

Plus on lit Massillon, plus on est frappé de sa surprenante richesse de développements. Peu d'auteurs ont su comme lui user des figures que les rhéteurs appellent addition, extension, énumération, amplification. Un seul exemple, pris pour ainsi dire au hasard, suffit à donner une juste idée de la période de Massillon. Il se propose de montrer la nécessité de la prière :

« Oui, mes frères, dit-il, si le monde entier, au milieu duquel nous vivons n'est qu'une tentation continuelle; si toutes les situations où nous nous trouvons, et tous les objets qui nous environnent, paraissent d'accord avec notre corruption, ou pour nous affaiblir, ou pour nous séduire; si les richesses nous corrompent, l'indigence nous aigrit, la prospérité nous élève, l'affliction nous abat, les affaires nous dissipent, le repos nous amollit, les sciences nous enflent, l'ignorance nous égare, les commerces nous répandent trop au dehors, la solitude nous laisse trop à nous-mêmes, les plaisirs nous séduisent, les œuvres saintes nous enorgueillissent, la santé réveille les passions, la maladie nourrit ou la tiédeur ou les murmures; en un mot, si, depuis la chute de la nature, tout

[1] *Serm. pour le lundi de la sem. de la Pass.*, I.
[2] *Serm. pour le 4e dim. de Car.*, Sur l'aumône, II.
[3] Sainte-Beuve, *Causer.*, 26 sept. 1853.

ce qui est en nous ou autour de nous, est pour nous un nouveau péril : dans une situation si déplorable, ô mon Dieu! quel espoir de salut pourrait-il encore rester à l'homme, si, du fond de sa misère, il ne faisait monter sans cesse des gémissements vers le trône de votre miséricorde, afin que vous daigniez vous-même venir à son secours, mettre un frein à ses passions indomptées, éclairer ses erreurs, soutenir sa faiblesse, adoucir ses tentations, abréger les heures du combat, et le relever de ses chutes [1] ? »

Quelle fécondité, quelle fluidité! C'est la même ampleur de développements, la même largeur d'harmonie que dans Isocrate et dans Cicéron.

Par la manière dont il aime à employer les phrases synonymes, à retourner dans tous les sens la même pensée, à la commenter, à la paraphraser, Massillon est, par excellence, un amplificateur. Souvent, dans une page, il n'offre qu'une même idée; il l'embellit de tous les ornements du style; mais le fond demeure un peu uniforme, et la marche, par là même, un peu lente. Aussi, il a beau dire : *Ne vous lassez pas, mes frères, de m'écouter*, la fatigue devait prendre quelquefois à l'écouter prononcer ses longs sermons, comme elle prend quelquefois à les lire; mais on était et on est encore captivé par son harmonie presque poétique.

Le nombre, l'harmonie, voilà ce que Massillon semble chercher avant tout dans l'arrangement de ses périodes, dans la construction de ses amples phrases.

Un illustre auteur de notre temps a justement vanté « la douceur, le nombre et la grâce de l'écrivain qui a le mieux transporté dans la prose l'euphonie racinienne [2]. » Madame de Maintenon avait déjà dit, après l'avoir entendu à Saint-Cyr : « Il a la même diction dans la prose que Racine dans la poésie. » Voltaire s'est appliqué à développer ces caractères de ressemblance entre le style de l'auteur d'*Athalie* et de l'auteur du *Petit Carême*.

« Massillon, dit-il, imita Racine, autant qu'on peut l'imiter en prose. Son style est pur, ses peintures sont attendrissantes.

« Relisez ce morceau sur l'humanité des grands :

« Hélas! s'il pouvait être quelquefois permis d'être sombre, bizarre, chagrin, « à charge aux autres et à soi-même, ce devrait être à ces infortunés que la « faim, la misère, les calamités, les nécessités domestiques, et tous les plus « noirs soucis environnent. Ils seraient bien plus dignes d'excuse, si, portant « déjà le deuil, l'amertume, le désespoir souvent dans le cœur, ils en laissaient « échapper quelques traits au dehors. Mais que les grands, que les heureux du « monde, à qui tout rit, et que les joies et les plaisirs accompagnent partout, « prétendent tirer de leur félicité même un privilége qui excuse leurs chagrins « bizarres et leurs caprices ; qu'il leur soit plus permis d'être fâcheux, inquiets, « inabordables, parce qu'ils sont plus heureux; qu'ils regardent comme un « droit acquis à la prospérité, d'accabler encore du poids de leur humeur des

[1] *Serm. pour le jeudi de la prem. sem. de Car.*, Exorde.

[2] Chateaubriand, *Mém. d'outre-tombe.*

« malheureux qui gémissent déjà sous le joug de leur autorité et de leur « puissance ! Grand Dieu ! serait-ce donc là le privilége des grands ? »

« Souvenez-vous ensuite de ce morceau de *Britannicus :*

Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs;
Vos jours, toujours sereins, coulent dans les plaisirs
L'empire en est pour vous l'inépuisable source ;
Ou, si quelque chagrin en interrompt la course,
Tout l'univers, soigneux de les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Britannicus est seul : quelque ennui qui le presse,
Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse,
Et n'a pour tous plaisirs, seigneur, que quelques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs.

Acte II, sc. III.

« Je crois voir dans la comparaison de ces deux morceaux le disciple qui tâche de lutter contre le maître. Je vous en montrerais vingt exemples, si je ne craignais d'être long.

« Massillon et Cheminais savaient Racine par cœur, et déguisaient les vers de ce divin poëte dans leur prose pieuse [1]. »

Massillon avait beaucoup étudié nos poëtes tragiques, et Corneille comme Racine. On rencontre dans tous ses ouvrages des imitations de l'auteur du *Cid* comme de celui d'*Athalie* [2]. Mais Racine devait naturellement être son auteur de prédilection.

L'orateur chrétien ne le cède pas au poëte dans l'art d'exprimer le sentiment, il est presque son égal pour l'harmonie, bien qu'il ait le tort de trop la rechercher aux dépens de la précision et de la force, bien que trop souvent, pour donner plus de cadence à ses phrases, et pour les rendre plus nombreuses, il les charge de mots oisifs, qui ne font qu'étendre la diction sans rien ajouter au sens. Mais nous ne voudrions pas, comme a fait M. de Bonald, mettre sur la même ligne Racine et Massillon, et les appeler « les deux grands maîtres de notre style en vers et en prose [3]. » C'est beaucoup trop accorder à l'auteur du *Petit Carême.* Si suave que soit son élocution, Massillon pèche trop souvent contre la diction pour qu'il puisse être comparé au plus correct de nos poëtes. Une critique un peu sévère pourrait relever chez Massillon, en particulier dans le *Petit Carême,* bien des fautes de langue, bien des incorrections, surtout bien des impropriétés, quoique l'auteur, depuis sa promotion à l'épiscopat, ait constamment revu et corrigé tous ses sermons, dont, à sa mort, on trouva dans ses portefeuilles douze éditions manuscrites. Ce sont habituellement de ces fautes dont le plus grand nombre des lecteurs ne s'aperçoit pas, et qu'on n'imite que trop facilement. Qu'il nous suffise de citer le premier exemple venu, comme cette phrase de son dernier ouvrage :

[1] Volt., *Mél. litt.* Lettre au duc de la Vallière, juin 1762.

[2] Voir notre *Lexique comparé de la langue de Corneille,* particulièrement aux articles DÉGRADER DE, INGRATA.

[3] *Mélang.*, t. II, p. 199, éd. 1819.

« Livré à la faiblesse d'un tempérament malheureux, et tenté à chaque moment de me livrer encore à des *penchants* que mes larmes n'ont pas encore *éteints* [1]. »

On sent facilement la discordance qu'offrent ces deux images *penchants* et *éteints*.

On rencontre chez Massillon des négligences non-seulement dans les expressions et dans les tours, mais même dans la mélodie si habituellement enchanteresse de son style. On est tout étonné quand on tombe sur des phrases comme celle-ci :

« Quel bonheur quand on commence de bonne heure à connaître le Seigneur ! Quel bonheur quand on a pu mettre de bonne heure un frein à son cœur [2]. »

Petites taches qu'on ne remarquerait pas sur une médiocre peinture, mais qui frappent la vue quand elles sont sur un tableau parfait ; notes discordantes qui choquent l'oreille dans un concert de la plus pure harmonie.

Pour les fautes de goût, elles ne se rencontrent guère, chez ce disciple attentif des anciens, que dans les ouvrages de sa jeunesse, qui en offrent un certain nombre, comme dans ce passage d'un panégyrique :

« Un étang d'eau glacée où il se jette, punit à l'instant sa faiblesse ; il éteint dans ce nouveau bain de la pénitence les traits enflammés de Satan ; *et comme un autre Jonas il calme, en se jetant dans les eaux, la tempête naissante que son infidélité avait excitée dans son cœur* [3] *!* »

Quelquefois aussi Massillon pèche contre la sévérité du goût, par la recherche de la couleur et par l'emploi de métaphores qui seraient hardies même en poésie, comme quand il dit :

« On a honte des louanges qu'on leur a données ; c'est un langage suranné et insipide qu'on n'oserait plus parler : *on en voit* presque *rougir les monuments publics* où elles sont encore écrites, et où elles ne semblent subsister que pour rappeler publiquement un souvenir qui les désavoue [4]. »

Phrase magnifique assurément, mais qui sent l'excès.

Nous indiquerons encore, comme exemples de mauvais goût chez Massillon, quelques interprétations louches des paroles de l'Écriture, quelques applications arbitraires et fausses des textes sacrés [5].

[1] *Paraphrase du psaume* XXI.

[2] *Serm. pour le mercredi de la sem. de la Passion*, Sur les dégoûts qui accompagnent la piété en cette vie.

[3] *Serm. pour le jour de S. Bernard*, I.

[4] *Petit Car.*, Serm. pour le jour de l'Incarn., III.

[5] Voir en particulier le sermon pour le jour de Pâques, *Sur les causes ordinaires de nos rechutes*, vers la fin de la seconde partie, où ces paroles d'un

Au fond ces fautes de détail sont assez peu de chose ; ce qui est plus grave, c'est que chez Massillon le style commence à dégénérer de la belle sobriété des chefs-d'œuvre classiques. Ce n'est plus la langue simple et forte de Bossuet. La politesse, l'élégance, les grâces de détail sont poussées, chez Massillon, jusqu'à un excès qui sent un peu la rhétorique. Il recherche trop les alliances inaccoutumées, les demi-teintes, les nuances, les reflets de l'expression ; enfin il semble trop se préoccuper de plaire à son auditoire mondain.

L'époque où Massillon parut dans la chaire, époque où la grandeur du beau siècle des arts commençait à s'évanouir avec le goût des choses solides, cette époque déjà dégénérée exigeait, il faut bien l'avouer, qu'il accordât plus que ses prédécesseurs aux embellissements du style et à tout ce qui pouvait attirer et retenir ces esprits si peu préparés à l'austérité du langage évangélique.

« Nous sommes obligé, dit-il lui-même à ses auditeurs, dans un *Discours sur la parole de Dieu*, de respecter vos ennuis et vos dégoûts, en mêlant souvent à la vérité des ornements humains qui toujours l'affaiblissent ; il semble que nous venions ici vous parler pour nous ; et vous nous écoutez comme des importuns qui viendraient vous demander des grâces [1]. »

Il disait encore dans le même sermon :

« Que votre piété rende à la vérité dans vos cœurs ce qu'elle perd dans notre bouche, et, par vos dégoûts injustes, n'oblige pas les ministres de l'Évangile à recourir, pour vous plaire, aux vains artifices d'une éloquence humaine, à briller plutôt qu'à instruire, et à descendre chez les Philistins, comme autrefois les Israélites, pour aiguiser les instruments destinés à cultiver la terre ; je veux dire, à chercher dans les sciences profanes, ou dans le langage d'un monde ennemi, des ornements étrangers pour embellir la simplicité de l'Évangile et donner aux instruments et aux talents destinés à faire croître et fructifier la semence sainte un brillant et une subtilité qui en émousse la force et la vertu, et qui met un faux éclat à la place du zèle et de la vérité [2]. »

Le *brillant*, le *faux éclat*, on trouve chez Massillon lui-même, il faut bien le dire, ces qualités de rhéteur. Quand il n'est pas trop recherché, il lui manque toujours un degré d'énergie et de solidité. Massillon est bien loin d'être fort et nerveux de raisonnement comme Bossuet et Bourdaloue. Il est bien loin aussi de savoir comme eux composer fortement un discours. La composition est incontestablement une des parties faibles chez cet orateur qui s'abandonnait trop à sa verve naturelle, à cette facilité d'écrire si prodigieuse chez lui, que le plus soigné de ses sermons ne lui coûtait pas plus de dix à douze jours.

psaume : *Quoniam spiritus non pertransibit in illo, et non subsistet, et non cognoscet amplius locum suum*, sont totalement, et sans aucune utilité, détournées de la pensée de l'auteur sacré.

[1] *Serm. pour le prem. dim. de Car.*, I.

[2] *Ibid.*, II.

« Le plan des sermons de Massillon est mesquin ; mais les bas-reliefs en sont superbes [1], » a dit un bon critique. C'est à ces bas-reliefs qu'on s'arrête surtout. La beauté des figures, la grandeur des mouvements, l'élégance, la souplesse et la fécondité du style, enfin l'harmonie la plus suave et la plus constante font oublier ce qui manque à Massillon du côté du raisonnement et de la composition. Quand on est sous le charme de cette belle langue, on n'est guère disposé à demander plus à celui qui nous procure un si délicieux plaisir.

Et ce n'est pas seulement dans ses grands discours oratoires que Massillon, qui conserva jusqu'à la vieillesse la plus avancée la même forme de style, qualités et défauts, se montre un merveilleux prosateur : même dans ses *Discours synodaux*, même dans ses *Mandements*, les figures les plus élégantes, les images les plus vives, tous les ornements de la belle diction coulent naturellement de son génie.

C'en est assez pour assurer son immortalité ; et quelques justes critiques qu'on soit en droit de lui adresser, on ne pourra jamais le dégrader du rang des grands orateurs et des admirables écrivains.

Péroraison du sermon sur le petit nombre des élus.

Qui pourra se sauver? Voulez-vous le savoir? Ce sont ceux qui opèrent leur salut avec tremblement ; qui vivent au milieu du monde, mais qui ne vivent pas comme le monde. Qui pourra se sauver? Cette femme chrétienne qui, renfermée dans l'enceinte de ses devoirs domestiques, élève ses enfants dans la foi et dans la piété ; laisse au Seigneur la décision de leur destinée ; ne partage son cœur qu'entre Jésus-Christ et son époux, est ornée de pudeur et de modestie, ne s'assied pas dans les assemblées de vanité, ne se fait point une loi des usages insensés du monde ; mais corrige les usages par la loi de Dieu, et donne du crédit à la vertu par son rang et par ses exemples.

Qui pourra se sauver ? ce fidèle, qui, dans le relâchement de ces derniers temps, imite les premières mœurs des chrétiens ; qui a les mains innocentes et le cœur pur, vigilant, *qui n'a pas reçu son âme en vain* (Ps. XXIII, 4), mais qui, au milieu même des périls du grand monde, s'applique sans cesse à la purifier : juste, *qui ne jure pas frauduleusement à son prochain* (ibid.), et ne doit pas à des voies douteuses l'innocent accroissement de sa fortune : généreux, qui comble de bienfaits l'ennemi qui a voulu le perdre, et ne nuit à ses concurrents que par son mérite : sincère, qui ne sacrifie pas la vérité à un vil intérêt, et ne sait point plaire en trahissant sa conscience : charitable, qui fait de

[1] Joubert, *Pens.*, XXIV, t. II, p. 172.

sa maison et de son crédit l'asile de ses frères, de sa personne la consolation des affligés; de son bien, le bien des pauvres, soumis dans les afflictions, chrétien dans les injures, pénitent même dans la prospérité.

Qui pourra se sauver? vous, mon cher auditeur, si vous voulez suivre ces exemples; voilà les gens qui se sauveront. Or, ces gens-là ne forment pas assurément le plus grand nombre : donc tandis que vous vivrez comme la multitude, il est de foi que vous ne devez pas prétendre au salut [1]. Car, si en vivant ainsi vous pouviez vous sauver, tous les hommes presque se sauveraient; puisqu'à un petit nombre d'impies près, qui se livrent à des excès monstrueux, tous les autres hommes ne font que ce que vous faites : or, que tous les hommes presque se sauvent, la foi nous défend de le croire; il est donc de foi que vous ne devez rien prétendre au salut, tandis que [2] vous ne pourrez vous sauver si le grand nombre ne se sauve.

Voilà des vérités qui font trembler : et ce ne sont pas ici de ces vérités vagues qui se disent à tous les hommes, et que nul ne prend pour soi, et ne se dit à soi-même. Il n'est peut-être personne ici qui ne puisse dire de soi : Je vis comme le grand nombre, comme ceux de mon rang, de mon âge, de mon état; je suis perdu si je meurs dans cette voie. Or, quoi de plus propre à effrayer une âme à qui il reste encore quelque soin de son salut? Cependant c'est la multitude qui ne tremble point; il n'est qu'un petit nombre de justes qui opèrent à l'écart leur salut avec crainte, tout le reste est calme : on sait en général que le grand nombre se damne; mais on se flatte qu'après avoir vécu avec la multitude, on en sera discerné à la mort; chacun se met dans le cas d'une exception chimérique, chacun augure favorablement pour soi.

Et c'est pour cela que je m'arrête à vous, mes frères, qui êtes ici assemblés : je ne parle plus du reste des hommes; je vous regarde comme si vous étiez seuls sur la terre : et voici la pensée qui m'occupe et qui m'épouvante. Je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers; que les cieux vont s'ouvrir sur nos têtes, Jésus-Christ paraître dans sa gloire au milieu de ce temple, et que vous n'y êtes assemblés que pour l'attendre, et comme des criminels tremblants, à qui l'on va

[1] « Mais il est aussi de foi que vous vous sauverez, si vous vous convertissez, ne fût-ce qu'à votre dernier soupir, » remarque le père Cahours.

[2] Dans le sens ancien de *tant que, aussi longtemps que.* Voir notre *Lexique de Corneille.*

prononcer ou une sentence de grâce, ou un arrêt de mort éternelle : car vous avez beau vous flatter, vous mourrez tels que vous êtes aujourd'hui; tous ces désirs de changement qui vous amusent, vous amuseront jusqu'au lit de la mort; c'est l'expérience de tous les siècles; tout ce que vous trouverez alors en vous de nouveau sera peut-être un compte un peu plus grand que celui que vous auriez aujourd'hui à rendre; et sur ce que vous seriez, si l'on venait vous juger dans le moment, vous pouvez presque décider ce qui vous arrivera au sortir de la vie.

Or, je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne séparant pas en ce point mon sort du vôtre, et me mettant dans la même disposition où je souhaite que vous entriez; je vous demande donc : si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, la plus auguste de l'univers, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, croyez-vous que le plus grand nombre de tout ce que nous sommes ici fût placé à la droite? Croyez-vous que les choses du moins fussent égales? Croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne put trouver autrefois en cinq villes tout entières? Je vous le demande : vous l'ignorez, je l'ignore moi-même; vous seul, ô mon Dieu ! connaissez ceux qui vous appartiennent, mais si nous ne connaissons pas ceux qui lui appartiennent; nous savons du moins que les pécheurs ne lui appartiennent pas. Or qui sont les fidèles ici assemblés? les titres et les dignités ne doivent être comptés pour rien; vous en serez dépouillés devant Jésus-Christ : qui sont-ils? beaucoup de pécheurs qui ne veulent pas se convertir; encore plus qui le voudraient, mais qui diffèrent leur conversion; plusieurs autres qui ne se convertissent jamais que pour retomber; enfin, un grand nombre de ceux qui croient n'avoir pas besoin de conversion : voilà le parti des réprouvés. Retranchez ces quatre sortes de pécheurs de cette assemblée sainte; car ils en seront retranchés au grand jour : paraissez maintenant, justes; où êtes-vous? Restes d'Israël, passez à la droite; froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu : ô Dieu ! où sont vos élus ? et que reste-t-il pour votre partage?

Mes frères, notre perte est presque assurée, et nous n'y pensons pas. Quand même, dans cette terrible séparation qui se fera un jour, il ne devrait y avoir qu'un seul pécheur dans cette assemblée du côté des réprouvés, et qu'une voix du ciel viendrait nous en assurer dans ce temple, sans le désigner : qui de nous ne craindrait d'être le malheureux? qui de nous ne retomberait

d'abord sur sa conscience, pour examiner si ses crimes n'ont pas mérité ce châtiment? Qui de nous, saisi de frayeur, ne demanderait pas à Jésus-Christ, comme autrefois les apôtres : Seigneur, ne serait-ce pas moi : *Numquid ego sum, Domine* (MATTH., XXVI, 22)? et si l'on laissait quelque délai, qui ne se mettrait en état de détourner de lui cette infortune par les larmes et les gémissements d'une sincère pénitence?

Sommes-nous sages, mes chers auditeurs? Peut-être que parmi tous ceux qui m'entendent il ne se trouvera pas dix justes, peut-être s'en trouvera-t-il encore moins; que sais-je, ô mon Dieu! je n'ose regarder d'un œil fixe les abîmes de vos jugements et de votre justice; peut-être ne s'en trouvera-t-il qu'un seul; et ce danger ne vous touche point, mon cher auditeur? et vous croyez être ce seul heureux dans le grand nombre qui périra : vous qui avez moins sujet de le croire que tout autre; vous sur qui seul la sentence de mort devrait tomber, quand elle ne tomberait que sur un seul des pécheurs qui m'écoutent?

Grand Dieu, que l'on connaît peu dans le monde les terreurs de votre loi! les justes de tous les siècles ont séché de frayeur en méditant la sévérité et la profondeur de vos jugements sur la destinée des hommes : on a vu de saints solitaires, après une vie entière de pénitence, frappés de la vérité que je prêche, entrer au lit de la mort dans des terreurs qu'on ne pouvait presque calmer, faire trembler d'effroi leur couche pauvre et austère, demander sans cesse d'une voix mourante à leurs frères : Croyez-vous que le Seigneur me fasse miséricorde? et être presque sur le point de tomber dans le désespoir, si votre présence, ô mon Dieu, n'eût à l'instant apaisé l'orage, et commandé encore une fois au vent et à la mer de se calmer : et aujourd'hui, après une vie commune, mondaine, sensuelle, profane, chacun meurt tranquille; et le ministre de Jésus-Christ, appelé, est obligé de nourrir la fausse paix du mourant, de ne lui parler que des trésors infinis des miséricordes divines, et de l'aider, pour ainsi dire, à se séduire lui-même. O Dieu! que prépare donc aux enfants d'Adam la sévérité de votre justice?

Mais que conclure de ces grandes vérités? qu'il faut désespérer de son salut? A Dieu ne plaise! il n'y a que l'impie qui, pour se calmer sur ses désordres, tâche ici de conclure en secret que tous les hommes périront comme lui; ce ne doit pas être là le fruit de ce discours; mais de vous détromper de cette erreur si universelle, qu'on peut faire ce que tous les autres font, et que l'usage est une voie sûre; mais de vous convaincre que pour se

sauver il faut se distinguer des autres, être singulier, vivre à part au milieu du monde, et ne pas ressembler à la foule.

Lorsque les Juifs, emmenés en servitude, furent sur le point de quitter la Judée et de partir pour Babylone, le prophète Jérémie, à qui le Seigneur avait ordonné de ne pas abandonner Jérusalem, leur parla de la sorte : Enfants d'Israël, lorsque vous serez arrivés à Babylone, vous verrez les habitants de ce pays-là qui porteront sur leurs épaules des dieux d'or et d'argent; tout le peuple se prosternera devant eux pour les adorer; mais pour vous alors, loin de vous laisser entraîner à l'impiété de ces exemples, dites en secret : C'est vous seul, Seigneur, qu'il faut adorer. *Te oportet adorari, Domine* (Baruch, vi, 5).

Souffrez que je finisse en vous adressant les mêmes paroles. Au sortir de ce temple et de cette autre sainte Sion, vous allez rentrer dans Babylone; vous allez revoir ces idoles d'or et d'argent, devant lesquelles tous les hommes se prosternent; vous allez retrouver les vains objets des passions humaines, les biens, la gloire, les plaisirs qui sont les dieux de ce monde, et que presque tous les hommes adorent; vous verrez ces abus que tout le monde se permet, ces erreurs que l'usage autorise, ces désordres dont une coutume impie a presque fait des lois. Alors, mon cher auditeur, si vous voulez être du petit nombre des vrais Israélites, dites dans le secret de votre cœur : C'est vous seul, ô mon Dieu, qu'il faut adorer : *Te oportet adorari, Domine;* je ne veux point avoir de part avec un peuple qui ne vous connaît pas; je n'aurai jamais d'autre loi que votre loi sainte : les dieux que cette multitude insensée adore, ne sont pas des dieux; ils sont l'ouvrage de la main des hommes; ils périront avec eux : vous seul êtes l'immortel, ô mon Dieu! et vous seul méritez qu'on vous adore : *Te oportet adorari, Domine.* Les coutumes de Babylone n'ont rien de commun avec les saintes lois de Jérusalem; je vous adorerai avec ce petit nombre d'enfants d'Abraham, qui composent encore votre peuple au milieu d'une nation infidèle; je tournerai avec eux tous mes désirs vers la sainte Sion : on traitera de faiblesse la singularité de mes mœurs; mais heureuse faiblesse, Seigneur, qui me donnera la force de résister au torrent et à la séduction des exemples! et vous serez mon Dieu au milieu de Babylone, comme vous le serez un jour dans la sainte Jérusalem : *Te oportet adorari, Domine.* Ah! le temps de la captivité finira enfin; vous vous souviendrez d'Abraham et de David; vous délivrerez votre peuple; vous vous transporterez dans la sainte cité; et alors vous régnerez seul sur Israël

et sur les nations qui ne vous connaissent pas : alors, tout étant détruit, tous les empires, tous les sceptres, tous les monuments de l'orgueil humain étant anéantis, et vous seul demeurant éternellement, on connaîtra que vous seul devez être adoré : *Te oportet adorari, Domine.*

Voilà le fruit que vous devez retirer de ce discours; vivez à part, pensez sans cesse que le grand nombre se damne; ne comptez pour rien les usages, si la loi de Dieu ne les autorise; et souvenez-vous que les saints ont été dans les siècles des hommes singuliers. C'est ainsi qu'après avoir été distingués des pécheurs sur la terre, vous en serez séparés glorieusement dans l'éternité. *Ainsi soit-il.*

(*Serm. pour le lundi de la troisième semaine de Carême.*)

Vanité des motifs qui font oublier de penser à la mort.

Sur quoi pouvez-vous donc justifier cet oubli profond et incompréhensible dans lequel vous vivez de votre dernier jour? sur la jeunesse qui semble vous promettre encore une longue suite d'années? La jeunesse? mais le fils de la veuve de Naïm était jeune; la mort respecte-t-elle les âges et les rangs? La jeunesse? mais c'est justement ce qui me ferait craindre pour vous; des mœurs licencieuses, des plaisirs extrêmes, des passions outrées, les excès de la table, les mouvements de l'ambition, les dangers de la guerre, les désirs de la gloire, les saillies de la vengeance; n'est-ce pas dans ces beaux jours que la plupart des hommes finissent leur course? Adonias eût vieilli, s'il eût été libre d'ambition; le fils du roi de Sichem, s'il n'eût pas aimé Dina; Jonathas, si la gloire ne lui eût creusé un tombeau sur les montagnes de Gelboé. La jeunesse? mais faut-il renouveler ici la douleur de la nation, et redoubler des larmes qui coulent encore? faut-il aigrir la plaie qui saigne encore et qui saignera longtemps dans le cœur du grand prince qui nous écoute? Une jeune princesse, les délices de la cour; un jeune prince, l'espérance de l'État; l'enfant même, le fruit précieux de leur tendresse et des vœux publics, la cruelle mort ne vient-elle pas de les moissonner tous ensemble en un clin d'œil? et cet auguste palais rempli, il y a peu de jours, de tant de gloire, de majesté, de magnificence, n'est-il pas devenu, ce semble, pour toujours une maison de deuil et de tristesse? La jeunesse? que la France serait heureuse, si l'on eût pu compter sur cette res-

source ! hélas! c'est la saison des périls et l'écueil le plus ordinaire de la vie.

Sur quoi vous rassurez-vous donc encore? Sur la force du tempérament? Mais qu'est-ce que la santé la mieux établie? une étincelle qu'un souffle éteint : il ne faut qu'un jour d'infirmité pour détruire le corps le plus robuste du monde. Je n'examine pas après cela si vous ne vous flattez point même là-dessus ; si un corps ruiné par les désordres de vos premiers ans, ne vous annonce pas au dedans de vous une réponse de mort ; si des infirmités habituelles ne vous ouvrent pas de loin les portes du tombeau ; si des indices fâcheux ne vous menacent pas d'un accident soudain : je veux que vous prolongiez vos jours au delà même de vos espérances. Hélas ! mes frères, ce qui doit finir peut-il vous paraître long? Regardez derrière vous : où sont vos premières années? que laissent-elles de réel dans votre souvenir? pas plus qu'un songe de la nuit : vous voyez que vous avez vécu ; voilà tout ce qui vous en reste : tout cet intervalle qui s'est écoulé depuis votre naissance jusques aujourd'hui, ce n'est qu'un trait rapide qu'à peine vous avez vu passer : quand vous auriez commencé à vivre avec le monde, le passé ne vous paraîtrait pas plus long ni plus réel : tous les siècles qui ont coulé jusqu'à nous, vous les regarderiez comme des instants fugitifs : tous les peuples qui ont paru et disparu dans l'univers ; toutes les révolutions d'empires et de royaumes : tous ces grands événements qui embellissent nos histoires, ne seraient pour vous que les différentes scènes d'un spectacle que vous auriez vu finir en un jour. Rappelez seulement les victoires, les prises de places, les traits glorieux, les magnificences, les événements pompeux des premières années de ce règne, vous y touchez encore : vous en avez été la plupart, non-seulement spectateurs, mais vous en avez partagé les périls et la gloire : ils passeront dans nos annales jusqu'à nos derniers neveux, mais pour vous, ce n'est déjà plus qu'un songe, qu'un éclair qui a disparu, et que chaque jour efface même de votre souvenir. Qu'est-ce donc que le peu de chemin qui vous reste à faire? Croyons-nous que les jours à venir aient plus de réalité que les passés? les années paraissent longues quand elles sont encore loin de nous : arrivées, elles disparaissent, elles nous échappent en un instant, et nous n'aurons pas tourné la tête, que nous nous trouverons, comme par un enchantement, au terme fatal qui nous paraît encore si loin, et ne devait jamais arriver. Regardez le monde tel que vous le voyez aujourd'hui : une nouvelle cour a succédé à celle que

vos premiers ans ont vue; de nouveaux personnages sont montés sur la scène, les grands rôles sont remplis par de nouveaux acteurs; ce sont de nouveaux événements, de nouvelles intrigues, de nouvelles passions, de nouveaux héros dans la vertu, comme dans le vice, qui font le sujet des louanges, des dérisions, des censures publiques : un nouveau monde s'est élevé insensiblement, et sans que vous vous en soyez aperçus, sur les débris du premier : tout passe avec vous et comme vous : une rapidité que rien n'arrête, entraîne tout dans les abîmes de l'éternité : nos ancêtres nous en frayèrent hier le chemin; et nous allons le frayer demain à ceux qui viendront après nous. Les âges se renouvellent; la figure du monde passe sans cesse, les morts et les vivants se remplacent et se succèdent continuellement; rien ne demeure; tout change, tout s'use, tout s'éteint: Dieu seul demeure toujours le même ; le torrent des siècles qui entraîne tous les hommes, coule devant ses yeux, et il voit avec indignation de faibles mortels emportés par ce courant rapide l'insulter en passant ; vouloir faire de ce seul instant tout leur bonheur, et tomber au sortir de là entre les mains de sa colère et de sa vengeance. Où sont maintenant les sages parmi nous ! dit l'Apôtre ; et un homme, fût-il capable de gouverner l'univers, peut-il mériter ce nom, dès qu'il peut oublier ce qu'il est et ce qu'il doit être ?

Cependant, mes frères, quelle impression fait sur nous l'instabilité de tout ce qui passe, la mort de nos proches, de nos amis, de nos concurrents, de nos maîtres ? Nous ne pensons pas que nous les allons suivre de près ; nous ne pensons qu'à nous revêtir de leurs dépouilles : nous ne pensons pas au peu de temps qu'ils en ont joui ; nous ne pensons qu'au plaisir qu'ils ont eu de les posséder; nous nous hâtons de profiter du débris les uns des autres : nous ressemblons à ces soldats insensés, qui, au fort de la mêlée, et dans le temps que leurs compagnons tombent de toutes parts à leurs côtés, sous le fer et le feu des ennemis, se chargent avidement de leurs habits; et à peine en sont-ils revêtus, qu'un coup mortel leur ôte, avec la vie, cette folle décoration dont ils venaient de se parer. Ainsi le fils se revêt des dépouilles du père, lui ferme les yeux, succède à son rang, à sa fortune, à ses dignités, conduit l'appareil de ses funérailles, et se retire plus occupé, plus touché des nouveaux titres dont il est revêtu, qu'instruit des derniers avis d'un père mourant, qu'affligé de sa perte, ou du moins désabusé des choses d'ici-bas par un spectacle qui lui en met sous les yeux le néant, et qui lui

annonce incessamment la même destinée. La mort de ceux qui nous environnent n'est pas pour nous une instruction plus utile: un tel laisse un poste vacant, et on s'empresse de le demander; un autre vous avance d'un degré dans le service; celui-ci finit avec des prétentions qui vous auraient incommodé; celui-là vous laisse l'oreille et la faveur du maître, et c'était le seul qui pouvait vous la disputer; un autre enfin vous approche d'une dignité, et vous ouvre les voies à une élévation où vous n'auriez pu prétendre qu'après lui; et là-dessus on se ranime, on prend de nouvelles mesures, on fait de nouveaux projets; et loin de se détromper par l'exemple de ceux que l'on voit disparaître, il sort de leurs cendres mêmes des étincelles fatales qui viennent rallumer tous nos désirs, tous nos attachements pour le monde; et la mort, cette image si triste de notre misère, la mort ranime plus de passions parmi les hommes que toutes les illusions de la vie. Qu'y a-t-il donc qui puisse nous détacher de ce monde misérable, puisque la mort même ne sert qu'à resserrer les liens, et nous affermir dans l'erreur qui nous y attache? (*Sermon pour le jeudi de la quatrième sem. de Carême*. I. Sur la mort.)

MALEBRANCHE (NICOLAS)

(1638-1715)

Nous terminerons par un éminent philosophe et moraliste nos études sur les grands écrivains ecclésiastiques de l'époque de Louis XIV.

Malebranche, penseur de la famille de Platon et de saint Augustin, et disciple supérieur de Descartes, brille au dix-septième siècle entre Leibnitz et Bossuet. Bayle le nommait « le premier philosophe de ce siècle ». Depuis longtemps, cependant, il est loin d'être lu autant qu'il le mériterait; tout le monde le cite et parle de lui, mais il est connu de très-peu de personnes : les hommes du monde, et même les littérateurs ordinaires, ne lisent guère des livres aussi abstraits et aussi appliquants que les siens. C'est pourquoi un grand juge en matière de style comme de pensée l'appelait, « cet admirable Malebranche, si négligé par son injuste patrie [1]. » L'étude que nous allons essayer, et où nous le laisserons autant que possible parler lui-même, invitera, nous l'espérons, nos lecteurs à faire une connaissance directe avec lui, et les convaincra que parmi les plus parfaits ouvrages de prose du dix-septième siècle il faut ranger ceux de ce profond penseur, qui a communiqué au raisonnement tout le vif et tout l'éclat qu'il peut avoir; qui a trouvé l'art de faire parler à la métaphysique la plus abstraite une langue toujours riche, toujours naturelle, quelquefois sublime; enfin qui a su donner aux phénomènes psychologiques une forme et une couleur sans rien enlever à l'exactitude.

Nicolas Malebranche naquit à Paris, le 16 août 1638, d'un secrétaire du roi et d'une femme titrée. Il fut élevé d'abord dans la maison paternelle, puis alla faire sa philosophie au collége de la Marche, et sa théologie en Sorbonne. Le goût de la retraite lui fit refuser un canonicat qu'on lui offrait à Notre-Dame de Paris, pour entrer, en 1660, dans la congrégation de l'Oratoire, fondée par le cardinal de Bérulle; communauté où l'on n'aliénait pas sa liberté, et dont chaque membre, soumis seulement à un petit nombre de règlements peu asservissants, gardait assez d'indépendance pour pouvoir se livrer aux occupations et aux études pour lesquelles il se sentait le plus de goût.

[1] « La première fois que je lus dans le grand ouvrage de cet admirable Male-
« branche, si négligé par son injuste patrie, que Dieu est le lieu des esprits
« comme l'espace est le lieu des corps, je fus ébloui par cet éclair de génie et
« prêt à me prosterner. Les hommes ont peu dit de choses aussi belles. »

(JOSEPH DE MAISTRE, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, Xe Entr.)

« A la maison de la rue Saint-Honoré, Malebranche rencontra des érudits modestes et consciencieux : Lecointe et Richard Simon. Le jeune oratorien se mit à leur école : sous la direction du P. Lecointe il lut Socrate, Sozomène et Théodoret; avec Simon il apprit l'hébreu et le syriaque. »

Les études auxquelles il se livra furent surtout philosophiques. Il ne voyait que futilité dans celle de l'histoire, même de l'histoire de la philosophie, qu'il retranchait sans réserve de ses lectures. Daguesseau nous a raconté très-agréablement l'espèce de scandale *philosophique* que le grand métaphysicien éprouva un jour en le surprenant un Thucydide en main [1].

Étant entré par hasard dans une boutique de libraire, on lui présenta le *Traité de l'homme*, de Descartes. Quoique cet ouvrage posthume soit un des moins estimés de ce grand philosophe, Malebranche fut frappé, dit Fontenelle, comme d'une lumière toute nouvelle qui en sortait. Il entrevit une science dont il n'avait point d'idée, et il sentit qu'elle lui convenait. Il lut ce livre avec un tel transport, que des battements de cœur l'obligèrent plusieurs fois d'en interrompre la lecture. Dès lors il quitta toute autre étude, comme ne donnant qu'une connaissance très-imparfaite de l'homme. Il se rendit même si familiers les ouvrages de son maître, qu'il se flattait d'être en état de les rétablir, au moins pour les pensées, s'ils venaient à se perdre.

« Au bout de dix années de cartésianisme, » selon l'expression de Fontenelle, Malebranche eut composé son plus célèbre ouvrage, qui parut sous le titre de « *Recherche de la vérité, où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme, et de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les sciences.* » L'auteur, pour sonder le goût du public, avait commencé par en laisser courir le premier volume manuscrit, et avait été vivement engagé à n'en pas différer l'impression. La sensation fut très-vive, et l'admiration générale, à la première lecture. Fontenelle reproduit bien ce jugement favorable quand il dit :

> « Il règne en cet ouvrage un grand art de mettre les idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, de les fortifier par leur liaison. Il s'y trouve même un mélange adroit de quantité de choses moins abstraites qui, étant facilement entendues, encouragent le lecteur à s'appliquer aux autres, le flattent de pouvoir tout entendre, et peut-être lui persuadent qu'il entend tout à peu près. La diction, outre qu'elle est pure et châtiée, a toute la dignité que les matières demandent, et toute la grâce qu'elles peuvent souffrir [2]. »

Le succès de l'ouvrage fut si grand, qu'en 1675 l'assemblée générale de l'Oratoire résolut d'en faire des remerciements publics à l'auteur. Les critiques ne devaient venir que quand la première admiration serait amortie. On ne pouvait du reste trop applaudir au but général

[1] Sur l'injustice de ce mépris pour l'histoire, voir V. Cousin, *Cours de l'histoire de la philosophie*, 8e leçon, 12 juin 1828.

[2] *Élog. des Acad.*, Éloge de Malebr.

de ce livre qui était, sans prétendre traiter à fond de la nature de l'esprit, de faire sentir aux hommes leur faiblesse et leur ignorance, de leur montrer la nécessité d'une religion, de faire voir l'accord de la philosophie de Descartes avec la vraie religion, et de prouver que cette philosophie produit plusieurs autres vérités importantes dans l'ordre de la nature et de la grâce. Pour assurer le triomphe de la philosophie de l'examen, il s'efforce de ruiner dans ses fondements la philosophie de l'autorité.

Malebranche se montra bien plus nettement que Descartes antipéripatéticien. Tous les livres de Descartes abondent en traits vifs, mais ordinairement voilés, contre Aristote; Antoine Arnauld, un fier esprit pourtant, n'attaque non plus le Stagirite que d'une manière timide dans le second discours de sa *Logique*. Les traits de Malebranche sont directs et acérés; et ces traits, il les lance sans relâche dans toutes les parties de ses écrits, spécialement dans chacun des livres de la *Recherche de la vérité*. Il faut l'entendre railler impitoyablement ceux qui persistent obstinément à ne vouloir reconnaître de vérité philosophique que dans les écrits de l'ancien oracle des écoles à qui chacun prête ses propres idées pour s'autoriser :

« Si l'on découvre quelque vérité, dit-il ironiquement, il faut encore à présent qu'Aristote l'ait vue; ou si Aristote y est contraire, la découverte sera fausse. Les uns font parler ce philosophe d'une façon, les autres d'une autre, car tous ceux qui veulent passer pour savants lui font parler leur langage. Il n'y a point d'impertinence qu'on ne lui fasse dire, et il y a peu de nouvelles découvertes qui ne se trouvent énigmatiquement dans quelques recoins de ses livres. En un mot, il se contredit presque toujours, si ce n'est dans ses ouvrages, c'est au moins dans la bouche de ceux qui l'enseignent. Car encore que les philosophes protestent et prétendent même d'enseigner sa doctrine, il est difficile d'en trouver deux qui soient d'accord sur ses sentiments, parce qu'en effet les livres d'Aristote sont si obscurs et remplis de termes si vagues et si généraux, qu'on peut lui attribuer avec quelque vraisemblance les sentiments de ceux qui lui sont le plus opposés. On peut lui faire dire tout ce qu'on veut dans quelques-uns de ces ouvrages, parce qu'il n'y dit presque rien, quoiqu'il fasse beaucoup de bruit : de même que les enfants font dire au son des cloches tout ce qu'il leur plaît, parce que les cloches font grand bruit et ne disent rien [1]. »

A l'entendre, ce philosophe n'observe point les règles nécessaires de la méthode, et ceux qui pensent autrement, « se laissent éblouir par des mots qu'ils n'entendent point [2]. » Pour les *personnes d'esprit*, on en trouve bien peu « qui soient satisfaites de la lecture d'Aristote, et qui soient persuadées d'avoir acquis une véritable science après même qu'ils ont vieilli sur ses livres [3]. »

[1] *Recherche de la vér.*, liv. IV, ch. III.
[2] Liv. VI, *De la méthode*, IIe part.
[3] Liv. IV, *Des inclinations*.

Il refuse à l'auteur de la *Dialectique* et des *Catégories* la force du raisonnement et la netteté des idées :

« Aristote, dit-il, ne raisonne presque jamais que sur les idées confuses que l'on reçoit par les sens, et sur d'autres idées vagues, générales et indéterminées qui ne représentent rien de particulier à l'esprit, car les termes ordinaires de ce philosophe ne peuvent servir qu'à exprimer confusément aux sens et à l'imagination les sentiments confus que l'on a des choses sensibles, ou à faire parler d'une manière si vague et si indéterminée, que l'on n'exprime rien de distinct [1]. »

Il revient sans cesse sur ce grief :

« Je défie le plus intelligent de ses interprètes, dit-il hardiment, d'attacher des idées distinctes aux termes dont il sert, et de faire voir que ce philosophe commence par les choses les plus simples avant que de parler des plus composées, ce qui est absolument nécessaire pour raisonner juste [2]. » — « Il parle beaucoup, et il ne dit rien ; ce n'est pas qu'il soit diffus, mais c'est qu'il a le secret d'être concis et de ne dire que des paroles [3]. »

Les expressions les plus dures ne lui paraissent pas trop fortes pour qualifier les idées de cet oracle si longtemps révéré :

« Il n'est pas possible d'exposer la bizarrerie et l'extravagance des explications que donne Aristote sur toutes sortes de matières. Lorsque les sujets qu'il traite sont simples et faciles, ses erreurs sont simples, et il est assez facile de les découvrir. Mais lorsqu'il prétend expliquer des choses composées et qui dépendent de plusieurs causes, ses erreurs sont pour le moins autant composées que les sujets qu'il traite, et il est impossible de les développer toutes pour les exposer aux autres [4]. »

Il se fait fort de montrer qu'il n'y a *pas de chapitre* dans les livres les plus célèbres du Stagirite *où il n'y ait quelque impertinence*, et il en vient aux preuves. S'il ne traduit pas des chapitres mêmes d'Aristote, c'est pour éviter d'être inutilement ennuyeux :

« Si je ne craignais point, dit-il, d'être ennuyeux, je traduirais encore quelques chapitres d'Aristote. Mais, outre qu'on ne prend guère de plaisir à le lire en français (c'est-à-dire lorsqu'on l'entend), j'ai fait assez savoir, par le peu que j'en ai exposé, que sa manière de philosopher est entièrement inutile pour découvrir la vérité. Car, puisqu'il dit lui-même, dans le cinquième chapitre de ce livre (*du Ciel*), que ceux qui se trompent d'abord en quelque chose se trompent dix mille fois davantage s'ils avancent beaucoup, étant visible qu'il ne sait ce qu'il dit dans les deux premiers chapitres de son livre, on doit croire qu'il n'est pas sûr de se rendre à son autorité sans examiner ses raisons [5]. »

[1] *Recherche de la vérité* liv. V, ch. II.
[2] Liv. VI, IIe part.
[3] *Ibid.*, plus haut.
[4] *Ibid*, liv. VI, IIe part.
[5] *Ibid.*

Il ne peut contenir son indignation et son mépris contre l'*aveuglement*, la *bassesse d'esprit*, la *stupidité* de ceux qui obéissent servilement à l'autorité du *prince des philosophes*, ou qui sont esclaves d'une prévention obstinée pour tel autre chef que ce soit :

« Je ne doute pas, dit-il avec une verve croissante, qu'il n'y ait quelques personnes qui croient que celui qu'ils appellent le *prince* des philosophes n'est point dans l'erreur, et que c'est dans ses ouvrages que l'on trouve la véritable et solide philosophie. Il y a des gens qui s'imaginent que depuis qu'Aristote a écrit, on n'a pu encore découvrir qu'il fût tombé dans quelque erreur ; qu'ainsi, étant infaillible en quelque manière, ils peuvent le suivre aveuglément et le citer comme infaillible. Mais on ne veut pas s'arrêter à répondre à ces personnes, parce qu'il faut qu'elles soient dans une ignorance trop grossière et plus digne d'être méprisée que d'être combattue. On leur demande seulement que s'ils savent qu'Aristote ou quelqu'un de ceux qui l'ont suivi aient jamais déduit quelque vérité des principes de physique qui lui soient particuliers, ou si, peut-être, ils l'ont fait eux-mêmes, qu'ils se déclarent, qu'ils l'expliquent et qu'ils la prouvent, et on leur promet de ne plus parler d'Aristote qu'avec éloge. On ne dira plus que ses principes sont inutiles, puisqu'ils auront enfin servi à prouver une vérité ; mais il n'y a pas lieu de l'espérer. Il y a déjà longtemps qu'on en a fait le défi, et M. Descartes, entre autres, dans ses *Méditations métaphysiques*, il y a près de quarante ans, avec promesse même de démontrer la fausseté de cette vérité prétendue. Et il y a grande apparence que personne ne se hasardera jamais de faire ce que les plus grands ennemis de M. Descartes et les plus zélés défenseurs de la philosophie d'Aristote n'ont point encore osé entreprendre.

« Qu'il soit donc permis après cela de dire que c'est aveuglement, bassesse d'esprit, stupidité, que de se rendre ainsi à l'autorité d'Aristote, de Platon ou de quelque autre philosophe que ce soit, que l'on perd son temps à les lire quand on n'a point d'autre dessein que d'en retenir les opinions, et qu'on le fait perdre à ceux à qui on les apprend de cette sorte[1]. »

Le hardi défenseur des droits de la raison contre l'autorité servilement subie s'indigne de ce que le fondateur du Lycée ait eu la pré somption de dire qu'il le fallait croire sur sa parole, et ait déclaré comme un axiome qu'il faut que le disciple croie, δεῖ πιστεύειν τὸν μανθάνοντα. Et il s'amuse plus encore qu'il ne s'indigne de la hardiesse avec laquelle ce « génie de la nature » a prétendu rendre raison de choses absolument impossibles, ou du moins extrêmement difficiles à connaître. Aristote entreprend-il d'expliquer, par exemple, la cause qui rend blancs les cheveux des vieillards, en affirmant que c'est celle-là même qui fait que quelques personnes et quelques chevaux ont un œil bleu et l'autre d'une autre couleur :

« Cela est assez surprenant, dit ironiquement Malebranche, mais il n'y a rien de caché à ce grand homme, et il rend raison d'un si grand nombre de choses dans presque tous ses ouvrages de physique que les plus éclairés de ces temps-ci croient impénétrables, que c'est avec raison qu'on dit de lui qu'il nous a

[1] *Recherche de la vérité*, liv. IV, ch. III.

été donné de Dieu, afin que nous n'ignorassions rien de ce qui peut être connu. *Aristotelis doctrina est summa veritas, quoniam ejus intellectus fuit finis humani intellectus. Quare bene dicitur de illo quod ipse fuit creatus et datus nobis divina providentia, ut non ignoremus possibilia sciri.* Averroès devait même dire que la divine providence nous avait donné Aristote pour nous apprendre ce qu'il n'est pas possible de savoir. Car il est vrai que ce philosophe ne nous apprend pas seulement les choses que l'on peut savoir; mais, puisqu'il le faut croire sur sa parole, sa doctrine étant la souveraine vérité, *summa veritas*, il nous apprend même les choses qu'il est impossible de savoir [1]. »

Nous devons dire qu'il n'est pas du tout sûr que les livres où se trouvent ces belles explications et ces grandes découvertes soient bien réellement l'œuvre d'Aristote. Mais, dans ses attaques contre le chef des péripatéticiens, Malebranche ne se met nullement en peine de discuter si les livres dont il veut montrer les erreurs et les contradictions sont ou ne sont pas du Stagirite, s'ils sont ou ne sont pas corrompus.

« Je prends, dit-il assez dédaigneusement, Aristote tel qu'il est et qu'on le reçoit ordinairement, car on ne doit pas se mettre fort en peine de savoir la généalogie véritable des choses dont on n'a pas grande estime; outre que c'est un fait qu'il est impossible de bien éclaircir, comme on le peut voir par les *Discussions péripatétiques* de Patricius [2]. »

L'auteur de la *Recherche de la vérité* traite successivement des cinq chefs auxquels il rapporte toutes nos erreurs : les sens, l'imagination, les inclinations, les passions, l'entendement par lui-même ; et il consacre un dernier livre à la méthode d'éviter l'erreur et de trouver la vérité. Son objet est très-distinct, et il ne le perd jamais de vue ; cependant il garde une marche très-libre, et il ne se fait pas scrupule d'aborder toutes les questions qui s'offrent à lui sur sa route. A propos de quelques digressions qu'il a faites en parlant des passions :

« Je ne prétends point, dit-il, m'obliger à rien lorsque je me fais un ordre. Je me fais un ordre pour me conduire, mais je prétends qu'il m'est permis de tourner la tête lorsque je marche, si je trouve quelque chose qui mérite d'être considéré. Je prétends même qu'il m'est permis de me reposer en quelques lieux à l'écart, pourvu que je ne perde point de vue le chemin que je dois suivre. Ceux qui ne veulent point se délasser avec moi peuvent passer outre ; il leur est permis ; ils n'ont qu'à tourner la page, mais, s'ils se fâchent, qu'ils sachent qu'il y a bien des gens qui trouvent que ces lieux que je choisis pour me reposer leur font trouver le chemin plus doux et plus agréable [3]. »

C'est en effet par cet art habile que Malebranche conduit doucement son lecteur à travers les questions les plus ardues, et le fait arriver au terme sans trop de fatigue.

[1] *Recherche de la vérité*, liv. III, 1re part., De l'esprit pur.
[2] Liv. VI, IIe part.
[3] Liv. IV, ch. I.

Où Malebranche excelle, c'est à démêler les sources de nos erreurs, c'est à montrer les illusions des sens, les visions de l'imagination, les fausses abstractions de l'esprit qui nous trompent à chaque instant, les couleurs infidèles dont nos passions teignent les objets pour nous empêcher de les voir dans toute leur vérité. « Quelle connaissance du cœur humain, dit un grave écrivain de nos jours, quelles observations profondes et délicates, que de portraits et de caractères d'une admirable finesse et d'une saisissante vérité, que de traits piquants dans cette description de toutes nos maladies intellectuelles ! Avec des extraits de la *Recherche de la vérité*, on pourrait faire un livre digne de prendre place à côté des *Caractères* de la Bruyère[1]. »

Malebranche est encore admirable dans les explications lumineuses qu'il nous donne de l'union de l'âme et du corps dont Descartes n'avait guère établi que la distinction. Allant plus loin, il s'efforce de nous faire connaître l'union que nous avons avec les corps qui nous environnent, et celle qu'a notre âme avec Dieu. Il rencontre de fécondes vérités ; mais il y mêle des opinions particulières qui sentent le rêve plus que la spéculation philosophique ; tel est son fameux système de la *Vision en Dieu* qu'il a successivement expliqué de plusieurs manières différentes, mais sans jamais le rendre acceptable. Voyant Dieu partout, il fait Dieu le seul agent, dans le sens le plus étroit, et ne reconnaît dans les causes secondes que des occasions. Posant en principe l'impossibilité d'une communication naturelle et immédiate entre la pensée et l'étendue, à cause de l'incompatibilité de leurs attributs, il conclut à un intermédiaire essentiel qui est Dieu, lequel, en vertu des lois générales qu'il a établies ou s'est imposées, modifie l'âme *à l'occasion* des mouvements du corps, et modifie le corps *à l'occasion* des pensées de l'âme. D'après lui l'on ne saurait voir qu'en Dieu les corps qu'il a créés, ou plutôt, nous nous trompons lorsque nous pensons les voir, parce que, n'étant pas visibles, ce ne sont pas eux que nous voyons, mais des parties quelconques de l'étendue intelligible, infinie, que Dieu renferme. Leibnitz lui écrivait à ce sujet :

« J'approuve merveilleusement ces deux propositions que vous avancez, savoir : que nous voyons toutes choses en Dieu et que les corps n'agissent pas proprement sur nous. J'en ai toujours été persuadé par de grandes raisons qui me paraissent incontestables[2]. »

Pour Malebranche, les idées seules ont une existence réelle ; on ne peut connaître qu'elles ; et si l'on sait qu'il en existe des copies, c'est que Dieu nous révèle leur existence par l'autorité des livres sacrés et par l'entremise de nos sens, « qui, par eux-mêmes et directement, ne nous apprennent rien de leurs objets. » Son grand principe, et la

[1] Bouillier, *Hist. de la philos. cartés.*, 2e édit., t. II, ch. IV, p. 89.

[2] Leibnitz à Malebranche, cité par M. Cousin : *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 381.

source de tous ses égarements, c'est que « notre âme ne peut voir que ce qui lui est intimement uni, de sorte que nul corps particulier ne lui pouvant être intimement uni de cette manière, elle ne les saurait voir, mais elle voit au lieu de ces corps des êtres représentatifs qui leur ressemblent, qu'après avoir bien cherché vous n'avez pu trouver qu'en Dieu[1]. » C'est le pyrronisme le plus net à l'égard de la réalité de la création; c'est la suppression du monde du fini.

Ce paradoxe de la vue en Dieu des corps qui nous environnent, que Malebranche a d'abord exposé dans la *Recherche de la vérité*, il le soutient dans tous ses ouvrages, en particulier dans ses *Conversations chrétiennes*, où l'on remarque ces passages :

« Théodore. Pensez-vous, Éraste, que les esprits puissent voir les corps ? ou plutôt, pensez-vous que ce monde matériel et sensible puisse être l'objet immédiat de l'esprit ? Pensez-vous que les corps puissent agir dans l'esprit, se rendre visibles à l'esprit, éclairer l'esprit ?

Éraste. Je ne le pense pas.

Théodore. Que voyez-vous donc immédiatement, lorsque vous voyez le monde matériel et sensible ?

Éraste. Je vois, pour ainsi dire, le monde intelligible.

Théodore. Quoi ! lorsque vous regardez les étoiles, vous ne voyez pas les étoiles ?

Éraste. Lorsque je regarde les étoiles, je vois les étoiles, lorsque je regarde les étoiles du monde matériel, je vois les étoiles du monde intelligible, et je juge que ces étoiles matérielles sont semblables à celles du monde intelligible que je vois [2]. »

Un peu plus loin, il dit encore :

« Pour les créatures en elles-mêmes, elles sont invisibles.

« Oui, Éraste, il n'y a point de créature corporelle ni spirituelle qui puisse agir immédiatement dans l'âme et se faire voir à elle. Tout ce que nous voyons, Dieu nous le montre ; mais il nous le montre dans sa substance, car il n'y a que la substance divine qui puisse donner la vie, nous éclairer et nous rendre heureux. »

Il relie cette pensée singulière aux idées les plus indiscutables de la foi :

« S'il est certain, dit-il, que la faculté que nous avons de penser vient de Dieu, il est certain qu'elle est faite pour Dieu, puisque Dieu n'agit que pour lui. Mais si nous ne voyons les choses en Dieu, comment peut-on dire que Dieu ne nous a faits et ne nous conserve que pour lui ? Car enfin, si l'objet immédiat de nos connaissances sont des corps, notre esprit est en partie fait pour les voir [3]. »

[1] *Quatre lettres au P. Malebr.*, Ire lett.
[2] *Convers. chrét.*, III.
[3] *Ibid.*

Assurément ces déductions sont plus subtiles que solides.

Le ridicule ne pouvait éviter d'atteindre « cette imagination fantasque que nous ne pouvons voir le soleil, un cheval, un arbre, notre propre corps, que dans l'étendue intelligible, qui est Dieu même ; ou plutôt que, quand nous regardons le soleil, un cheval, un arbre, notre propre corps, nous ne voyons rien de tout cela, mais seulement des parties quelconques de l'étendue intelligible, qui est l'immensité de l'être divin, tous les corps que Dieu a créés ne pouvant être l'objet de nos connaissances[1]. »

Ce système n'a pas seulement paru singulier et bizarre, mais encore de très-dangereuse conséquence. On a trouvé qu'en niant si nettement la réalité des substances corporelles, le P. Malebranche avait, quoique bien contre son gré, frayé la voie au scepticisme de Berkeley et de Hume. Bien plus, on lui a reproché d'avoir ainsi favorisé le spinosisme et le panthéisme.

Malebranche ne parle jamais de Spinosa qu'avec une sorte d'horreur ; partout il témoigne la plus vive aversion pour ses opinions panthéistes, et il ne lui paraît pas que l'auteur y ait cru lui-même, tant elles lui semblent monstrueuses :

« Quoiqu'il y ait peu d'extravagances dont les hommes ne soient capables, dit-il, je croirais volontiers que ceux qui produisent de semblables chimères n'en sont guère persuadés. Car enfin, l'auteur qui a renouvelé cette impiété, convient que Dieu est l'Être infiniment parfait. Et, cela étant, comment aurait-il pu croire que tous les êtres créés ne sont que des parties ou des modifications de la Divinité ? Est-ce une perfection que d'être injuste dans ses parties, malheureux dans ses modifications, ignorant insensé, impie ? Il y a plus de pécheurs que de gens de bien, plus d'idolâtres que de fidèles. Quel désordre, quel combat entre la Divinité et ses parties ! Quel monstre, Ariste, quelle épouvantable et ridicule chimère ! Un Dieu nécessairement haï, blasphémé, méprisé, ou du moins ignoré par la meilleure partie de ce qu'il est ; car combien peu de gens s'avisent de reconnaître une telle divinité ! Un Dieu nécessairement ou malheureux ou insensible dans le plus grand nombre de ses parties ou de ses modifications. Un Dieu se punissant, ou se vengeant de soi-même, en un mot, un être infiniment parfait composé néanmoins de tous les désordres de l'univers. Quelle notion plus remplie de contradictions visibles ! Assurément s'il y a des gens capables de se former un Dieu sur une idée si monstrueuse, ou c'est qu'ils n'en veulent point voir, ou bien ce sont des esprits nés pour chercher dans l'idée du cercle toutes les propriétés des triangles[2]. »

Il est impossible de désavouer et de condamner plus énergiquement et plus expressément un système. Tout à la fin de sa vie, quand Dortous de Mairan lui expose avec force et logique[3] les analogies qu'il croit découvrir entre son étendue intelligible et la matière animée

[1] *Quatre lettres au P. Malebr.*, Ire lett.

[2] *Entret. métaph.*, IX.

[3] Lettre du 17 sept. 1713.

de l'auteur du *Tractatus theologico-politicus*, Malebranche témoigne son étonnement en prodiguant les expressions d'horreur et de dédain pour le sophiste dont le secrétaire de l'Académie des sciences s'était laissé séduire. Cependant on ne peut se dissimuler qu'il paraît tomber dans le panthéisme et dans le spinosisme, en abolissant toute activité dans les créatures, en déclarant que Dieu fait tout dans les êtres, qu'il pense, qu'il veut dans les esprits ; en faisant la raison impersonnelle à l'homme, en ne laissant à l'homme qu'une ombre de volonté aveugle et impuissante ; enfin en disant que Dieu donne aux corps leurs figures et leurs mouvements, qu'il produit en eux tout ce qu'ils ont de réel, de positif, et qu'il est leur puissance, d'où il s'ensuivrait qu'il est leur substance commune, et qu'ils ne sont que des modifications. Opinions dont était révolté le grand Leibnitz, qui voyait et dénonçait sans cesse un panthéisme réel dans tous les points du système de l'illustre oratorien. Malebranche avait cependant répondu à toutes ces objections. En ce qui concerne l'activité humaine, la doctrine de ce penseur éminent est fortement et clairement exprimée dans ses *Eclaircissements* et dans ses réponses à Arnaud, à Régis et à ses adversaires obstinés :

« Si l'on dit que l'union de mon esprit avec mon corps consiste en ce que Dieu veut que lorsque JE VOUDRAI que mon bras soit mû, les esprits animaux se répandent dans les muscles dont il est composé pour le remuer en la manière que je le souhaite, j'entends clairement cette explication, et je la reçois. Mais c'est dire justement ce que je soutiens [1]. »

A l'accusation de panthéisme élevée contre lui par Régis, il répond en ces termes émus, éloquents :

« Je ne réponds pas à ce discours de M. Régis, je m'en plains, et je voudrais bien ne m'en plaindre qu'à lui-même. Mais cela est trop public. De bonne foi, Monsieur, avez-vous prétendu combattre mon sentiment lorsque vous avez prouvé que Dieu n'est pas l'Être universel parce que tous les êtres ne sont pas des parties intégrantes et subjectives de la Divinité ? Prenez garde, je vous prie ; le monde en conclurait que vous n'entendez pas ce que vous lisez. Car je défie le plus habile et le plus malintentionné critique de me faire soupçonner, par ceux qui ont lu mes livres, d'avoir insinué cette impiété que Dieu est l'Être universel en ce sens que tous les êtres créés sont ses parties intégrantes. Assurément, vous n'en croyez rien vous-même si vous avez formé sur la lecture de mon *Traité des idées* le jugement que vous avez de mon sentiment. Comment donc cela s'est-il pu glisser dans votre ouvrage ? Est-ce par la faute du libraire, ou de quelque correcteur négligent, ou par la malignité de quelque ennemi caché, ou qu'enfin vous avez composé vous-même votre réponse sur quelques mémoires estropiés de la *Recherche de la vérité?* Encore, dans cette supposition, l'équité, si nécessaire aux critiques, voulait-elle que vous consultassiez l'ouvrage même. Je me plains donc, Monsieur, de cet endroit de votre livre, mais je n'y réponds point, par cette unique raison que je ne crois pas

[1] *Recherche de la vérité*. Éclairciss. sur le VI[e] livre, VI[e] preuve.
[2] Réponse à M. Régis, p. 176, édition de 1721.

qu'il y ait de lecteur assez stupide pour m'attribuer l'impiété que vous combattez sous mon nom. »

Balmès, excellent juge en cette matière, déclare que l'on commet une grossière calomnie, lorsqu'on accuse Malebranche de panthéisme [1].

Malgré les parties faibles ou dangereuses du système de Malebranche, sa philosophie se répandit de toute part ; des dames mêmes l'embrassèrent avec enthousiasme [2]. Bientôt elle franchit les mers, et pénétra jusque dans la Chine, d'où un jésuite écrivait qu'il ne fallait y envoyer que des gens qui sussent les mathématiques, et fussent familiers avec les ouvrages du P. Malebranche. Dans ses opinions les plus hasardées, ses adversaires mêmes reconnaissaient une part de vérité. Ainsi Bossuet, Fénelon, Nicole, empruntaient au système de la vision en Dieu l'idée d'une raison universelle, absolue et souveraine. Arnauld lui-même rendait hommage à la *Recherche de la vérité,* et la citait plusieurs fois avec de grands éloges dans son *Examen d'un écrit qui a pour titre : Sur l'essence du corps, et l'union de l'âme et du corps, contre la philosophie de M. Descartes* [3].

Cependant les attaques étaient commencées. Malebranche y répondit par des additions successives à son grand ouvrage, et par la composition de divers petits traités destinés à expliquer, à développer et à vulgariser son système.

En 1677, à la sollicitation du duc de Chevreuse, il composa ses *Conversations chrétiennes*, pour exposer en entier la manière dont il accordait la religion avec son système de philosophie.

« Là, dit Fontenelle, il introduit trois personnages : Théodore, qui est lui-même ; Aristarque, homme du monde, qui a peu d'habitude avec les idées précises, qui a beaucoup lu, et n'en sait que moins penser ; et Éraste, jeune homme qui n'est gâté ni par le monde, ni par la science, et qui saisit, par une attention exacte et docile, ce qui échappe à l'imagination tumultueuse d'Aristarque. Le dialogue en est bien entendu, les caractères finement observés, et Aristarque y est, comme il devait être, philosophiquement comique. Théodore sait encore mieux que le Socrate de Platon faire accoucher ses auditeurs des vérités cachées qui étaient en eux. »

Dans les dix entretiens dont se composent les *Conversations chrétiennes*, Malebranche prouve à ses interlocuteurs, ou plutôt leur fait découvrir par eux-mêmes, qu'il y a un Dieu, et qu'il n'y a que lui qui agisse véritablement en nous, et qui puisse nous rendre heureux ou

[1] Le texte espagnol de Balmès est cité dans l'étude sur Malebranche, par M. l'abbé Méric, p. 188 de son livre *Du droit et du devoir*.

[2] Voir la correspondance du P. André. Mademoiselle de Launay nous apprend dans ses *Mémoires* qu'elle étudiait au couvent, avec plusieurs de ses compagnes, la *Recherche de la vérité,* et qu'elle se passionnait pour le système de son auteur.

[3] XXXVIIIe vol. des *Œuvres* d'Arnauld.

malheureux. Puis, après avoir expliqué quel fut l'ordre de la nature dans la création de l'homme, et parlé du désordre causé par le péché originel, il en vient à la réparation de la nature par Jésus-Christ, il prouve la vérité de la religion chrétienne, établit que la morale chrétienne est très-utile à la perfection de l'esprit, et est absolument nécessaire pour la conversion du cœur; enfin il termine en exposant avec une éloquence onctueuse quelle est la force nécessaire pour accomplir les préceptes de l'Évangile.

Le ton du philosophe chrétien, dans ce bel ouvrage, est tout d'insinuation. Il ne veut pas imposer sa manière de voir à son disciple, qui est lui-même un esprit élevé que la raison seule peut entraîner.

« Aristarque. J'ai vécu par opinion, je veux vivre par raison. Je ne veux croire que ce que la foi et la charité m'ordonnent de croire; pour toutes les autres choses, je veux consulter la vérité intérieure, et ne croire que ce qu'elle me répondra. Je me défie de tous les hommes, et de vous-même, Théodore. Parlez tant que vous voudrez, je ne vous croirai point pour cela, si la vérité ne parle comme vous. Votre manière est capable d'imposer; car elle est sensible : votre air est celui d'un homme persuadé de ce qu'il dit, et cet air persuade; vous êtes à craindre comme les autres. Je vous honore, et je vous aime; mais j'honore et j'aime la vérité plus que vous ; et je vous aime d'autant plus, que je vous trouve plus uni que beaucoup d'autres à la vérité que j'aime.

« Théodore. Vous voilà, Aristarque, dans la meilleure disposition d'un philosophe et d'un véritable ami; car il n'y a que la vérité qui éclaire les vrais philosophes, et qui unisse les vrais amis. N'écoutez et n'aimez en moi que la vérité, j'y consens; je vous parle, mais je ne vous éclaire pas. Je ne suis pas votre lumière, je ne suis pas votre bien : ne me croyez donc pas, ne m'aimez donc pas. Si l'air de mon visage, si la manière de mes expressions fait effort sur votre imagination, sachez que ce n'est point dans le dessein de vous imposer. Je n'ai point de dessein; je parle naturellement; et si j'ai quelque dessein, c'est celui de réveiller votre attention par quelque chose qui vous pénètre.

« Aristarque. J'en suis persuadé, Théodore, et comme vous seriez fâché de me tromper, vous ne trouverez point mauvais que je me défie de vous, et que je ne vous croie pas sur votre parole [1]. »

Le fruit de ces entretiens est la conversion d'Aristarque au système chrétien de Théodore, c'est-à-dire du P. Malebranche, et la détermination qu'Eraste, « convaincu par la raison et par la foi, par une lumière évidente et par une autorité infaillible, par les paroles intelligibles de la vérité intérieure, et par les paroles sensibles de la vérité incarnée [2], » prend tout à coup de renoncer à la position éclatante à laquelle on le destine, et de se renfermer dans un monastère.

Malebranche laissa d'abord attribuer à un certain abbé Catalan le livre des *Conversations chrétiennes* [3]; mais on en découvrit bientôt l'auteur véritable, et on lui accorda toutes les louanges qu'il méritait

[1] *Conversat. chrét.*, V.

[2] Xe Entret.

[3] Voir Lettre de Malebranche à Leibnitz, janv. 1679.

pour le style comme pour la pensée. Leibnitz, tout en trouvant que le philosophe chrétien avait trop écrit pour les cartésiens, lui exprimait en ces termes sa satisfaction :

« J'ai eu vos *Conversations chrétiennes* par la faveur de madame la princesse Élisabeth, aussi illustre par son savoir que par sa naissance ; elle en juge très-avantageusement, comme en effet il y a bien des choses très-ingénieuses et fort solides. J'y ai mieux compris votre sentiment que je n'avais fait du temps passé en lisant la *Recherche de la vérité*, parce que je n'avais pas eu alors assez de loisir. Je voudrais que vous n'eussiez pas écrit pour les cartésiens seulement, comme vous avouez vous-même. Car il me semble que tout nom de secte doit être odieux à un amateur de la vérité [1]. »

Dans un nouvel ouvrage de même nature, les *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, Malebranche se proposa un objet plus général, et fut moins exclusivement cartésien ; mais elles ne parurent que six ans après les *Conversations chrétiennes*. Dans cet intervalle, la publication d'un autre traité, écrit dans les intentions les plus pures, devait susciter au célèbre oratorien de violentes et amères contradictions ; nous voulons parler de son fameux *Traité de la nature et de la grâce*, qui parut à Amsterdam, en 1689, en un faible volume in-12.

Aussitôt que Bossuet en eut pris connaissance, il trouva que ce petit livre ne respirait que la nouveauté, la fausseté et la folie ; et il écrivit sur l'exemplaire que l'auteur lui avait envoyé ces mots durement éprobatifs : *Tam nova, tam falsa, tam insana, tam exitiosa circa gratiam Christi, quàm indigna de ipsâ Christi personâ, sanctæque ejus animæ Ecclesiæ suæ structuræ incumbentis scientiâ.* Dans une lettre adressée le 23 juin 1683 à l'évêque de Castorie, il qualifie le *Traité de la nature et de la grâce* avec une extrême sévérité, et accuse l'auteur d'avancer sur la grâce des opinions fausses, insensées et pernicieuses, et d'être plus blâmable encore dans ce qu'il dit de Jésus-Christ et de sa sainte âme. Dans une autre lettre écrite quelques années plus tard, le 21 mai 1687, Bossuet, en attaquant encore le P. Malebranche, emploie des expressions plus modérées ; il déclare cependant qu'il voit naître une hérésie du système de l'illustre Oratorien.

« Tant que le P. Malebranche, écrit-il à un disciple de ce religieux, n'écoutera que des flatteurs ou des gens qui, faute d'avoir pénétré le fond de la théologie, n'auront que des adorations pour ses belles expressions, il n'y aura point de remède au mal que je prévois, et je ne serai point en repos contre l'hérésie que je vois naître par votre système. Ces mots vous étonneront, mais je ne les dis pas en l'air. Je parle sous les yeux de Dieu, et dans la vue de son jugement redoutable, comme un évêque qui doit veiller à la conservation de la foi. Le mal gagne : à la vérité, je n'aperçois pas que les théologiens se déclarent en votre faveur, au contraire ; ils s'élèvent tous contre vous. Mais vous apprenez aux laïques à les mépriser ; un grand nombre de jeunes gens se laissent flatter à vos nouveautés. En un mot, ou je me trompe bien fort, ou je vois

[1] Lettre de Leibnitz à Malebranche, 13 janv. 1679.

un grand parti se former contre l'Église, et il éclatera en son temps, si de bonne heure on ne cherche à s'entendre, avant qu'on s'engage tout à fait. »

Tout le mal venait de ce que l'élève de Descartes prétendait expliquer ce qui est inexplicable, et concilier ce qui est inconciliable pour notre faible raison dans ces incompréhensibles mystères de la foi à la vue desquels il avoue lui-même, dans ses *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion*, qu'il s'est senti mille fois agité par des mouvements dangereux, et dont il dit que leur profondeur l'effrayait, que leur obscurité le saisissait, parce que l'esprit appréhende naturellement dans les ténèbres ; enfin que, si son cœur se rendait, ce n'était pas sans résistance de la part de l'esprit.

Dans le *Traité de la nature et de la grâce*, Malebranche avait le désir le plus sincère de demeurer rigoureusement orthodoxe.

« Cet ouvrage, dit-il dans l'avertissement, est divisé en trois discours. Dans le premier, je représente Dieu comme faisant à ses créatures tout le bien que sa sagesse lui peut permettre. Dans le second j'expose comment le Fils de Dieu, comme sagesse incarnée et comme chef de l'Église, répand dans ses membres les grâces qu'il ne pouvait leur accorder comme sagesse éternelle ; et je tâche ainsi de faire comprendre les obligations et les rapports que nous avons à Jésus-Christ. Enfin, dans le troisième, j'explique ce que c'est que la liberté, et comment la grâce agit en nous sans la blesser. »

Malebranche sait bien qu'on l'accusera de nouveauté ; il prévoit de nombreuses et longues attaques, il ne s'en étonne pas, et n'en est pas moins résolu à persister dans ses sentiments. Du moment qu'il ne s'écarte pas de la foi, il croit pouvoir et même devoir chercher de nouveaux moyens de la faire plus facilement embrasser aux incrédules.

« J'estime et j'honore particulièrement, dit-il, tous ceux qui, en matière de religion, ont une secrète aversion pour toutes les nouveautés. Ils ne me choquent point lorsqu'ils s'opposent à mes sentiments, quand c'est ce motif qui les fait agir, et comme leurs préjugés sont très-légitimes, quand même ils m'outrageraient, je ne manquerais point de respect pour eux, car la disposition de leur esprit est infiniment plus raisonnable que celle de certaines gens qui donnent dans tout ce qui porte le caractère de la nouveauté. Néanmoins, comme je crois qu'il faut aimer et rechercher la vérité de toutes ses forces, et la communiquer aux autres lorsqu'on croit l'avoir reconnue, je pense qu'après avoir supposé comme incontestable tout ce que la foi nous enseigne, l'on peut et même l'on doit tâcher de découvrir ce qui est capable de la confirmer et de la faire embrasser à tous les hommes. Je pourrais justifier ce sentiment par la conduite des Pères et par l'autorité même de saint Augustin qui exhorte souvent à rechercher l'intelligence des vérités que l'on croit déjà dans l'obscurité de la foi. Mais je ne pense pas qu'il y ait des personnes assez déraisonnables pour trouver à redire à ma conduite, quelque préoccupées qu'elles soient contre mes sentiments. Ainsi, je prie ceux qui voudront bien se donner la peine de lire ce que j'ai écrit, de ne point supposer que je me trompe, de suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'ils aient bien compris ma pensée, de ne me point

condamner en termes généraux, et de ne point tirer trop promptement de mes principes des conséquences fâcheuses [1]. »

Un homme bien capable de le comprendre, et peu habitué à précipiter son jugement, Bossuet, qui, dans son suprême bon sens, disait : « Dieu lui-même a besoin d'avoir raison, » ne put passer à Malebranche ce qu'il y avait dans son système de chimérique et de contraire à la rigoureuse orthodoxie.

A l'origine, l'évêque de Meaux voulut amener par insinuation celui qu'il regardait comme un novateur à modifier son système ; mais il refusa constamment d'entrer dans aucune discussion de vive voix. « Vous voulez donc, lui dit le prélat, que j'écrive contre vous? — Je tiendrais à honneur, répondit l'oratorien, d'avoir un tel antagoniste. »

Le grand athlète de la foi, accablé d'occupations, chargea le docteur Arnauld de soutenir à sa place l'attaque en forme qu'il avait eu l'intention de diriger contre Malebranche, après que ce religieux eut refusé de s'expliquer avec lui sur ses sentiments dans une conférence amicale. C'est ce qui détermina la publication, en 1685, des *Réflexions théologiques et philosophiques sur le Traité de la nature et de la grâce*, qu'avait précédées, en 1683, le livre *Des vraies et des fausses idées*. Dans ces deux ouvrages, le fameux docteur de Sorbonne attaqua l'oratorien sur ses opinions touchant les plaisirs, la providence, les idées, opinions auxquelles il était si opposé, qu'ayant lu, en Hollande, le manuscrit du *Traité de la nature et de la grâce*, il avait voulu, un peu despotiquement, en empêcher l'impression.

Il est trop ordinaire aux discussions métaphysiques d'exciter d'implacables animosités, des dissensions irréconciliables. C'est ce qu'après tant d'exemples montra la querelle de Malebranche et d'Arnauld, quand ils furent une fois commis l'un contre l'autre. Nous n'en dirons ici que quelques mots, nous y étant étendu assez longuement dans notre article d'Antoine Arnauld [1].

Malebranche aurait pu dire au docteur Arnauld ce que saint Augustin disait à saint Jérome, lors de leurs démêlés théologiques : « Vous me portez des coups de ceste aussi rudes et aussi terribles que ceux qu'Entellus portait à l'audacieux Darès [3]. » L'oratorien riposta lui-même avec vigueur, et, le prenant sur le ton dédaigneux et courroucé, il ne sut pas, lui non plus, se garder de quelques excès. Il s'irritait surtout de n'être pas compris, et d'être traité de novateur lorsque, disait-il, sa philosophie était celle de Descartes, et sa théologie celle de saint Augustin, saint Augustin avec lequel, dans tous ses éclaircissements, dans toutes ses préfaces, il s'efforce de montrer l'accord de ses doctrines : il s'indignait d'être accablé plus, croyait-il, par la réputation de son adversaire que par ses raisons.

[1] *Suite du Traité de la nat. et de la grâce*, XVIII.

[2] Voir notre t. I, p. 146 et suiv.

[3] Lettre LXXII.

« Vous devez, Monsieur, écrivait-il au docteur lui-même, prendre garde que j'ai sur les bras deux puissants adversaires, M. Arnauld et sa réputation, M. Arnauld, la terreur des pauvres auteurs, mais qu'on ne doit pas néanmoins craindre beaucoup lorsqu'on défend la vérité ; et sa réputation, qu'on a grand sujet d'appréhender, quelque vérité qu'on soutienne, car c'est un fantôme épouvantable qui le précède dans les combats, qui le déclare victorieux, et par lequel je suis déjà depuis trois ans au nombre des vaincus. Mais comme les coups que donne un fantôme ne sont point mortels, que la lumière les guérit et fait même évanouir le fantôme qui les a portés, j'espère qu'enfin on s'appliquera sérieusement à l'examen de mes principes, qu'on ne croira pas M. Arnauld sur sa parole, touchant un ouvrage contraire au parti qu'il a pris depuis longtemps, et qu'on me rendra la justice que j'ai toujours espérée des lecteurs éclairés et équitables. »

La mort même d'Arnauld ne termina pas cette vive querelle.

« La mort de M. Arnauld, dit Fontenelle, était arrivée en 1694 ; mais cinq ans après on vit renaître la guerre de ses cendres, par deux lettres posthumes de ce docteur, sur la matière, déjà tant traitée, des idées et des plaisirs. Le P. Malebranche y répondit, et joignit à sa réponse un petit traité *Contre la prévention*. Ce n'est point, comme on pourrait se l'imaginer, un traité moral contre la maladie du genre humain la plus ancienne, la plus générale et la plus incurable ; ce sont uniquement différentes démonstrations géométriques par la forme, et, selon l'auteur, par leur évidence, de ce paradoxe surprenant, que M. Arnauld n'a fait aucun des livres qui ont paru sous son nom contre le P. Malebranche. Il n'a besoin que d'une seule supposition, qui est que M. Arnauld a dit vrai lorsqu'il a protesté devant Dieu, « qu'il avait toujours eu un désir sincère de bien prendre les sentiments de ceux qu'il combattait, et qu'il s'était toujours fort éloigné d'employer des artifices pour donner de fausses idées de ces auteurs et de leurs livres. » Cela supposé, les preuves sont victorieuses. Des passages du P. Malebranche manifestement tronqués, des sens mal rendus avec un dessein visible, des artifices trop marqués pour être involontaires, démontrent que celui qui a fait le serment n'a pas fait les livres. Tout au plus M. Arnauld n'aurait écrit que comme cause générale déterminée par des causes occasionnelles, défectueuses et imparfaites, c'est-à-dire par les extraits de quelque copiste. »

Ce petit traité *Contre la prévention*, qui termina la polémique de Malebranche contre Arnauld, est un des écrits les plus propres à montrer combien il y avait de finesse et de vivacité dans l'esprit de ce profond métaphysicien.

Après que son plus rude antagoniste eut quitté ce monde, Malebranche fut encore exposé aux attaques de nombreux et terribles adversaires. Tel fut Fénelon, qui s'était déjà déclaré hostile longtemps auparavant. Bossuet et Fénelon, qui devaient se montrer si éloignés de sentiments sur des points nombreux de doctrine, se rencontrèrent à désapprouver le système et les tendances du célèbre oratorien ; mais vers la fin de sa vie, Bossuet relâcha quelque chose de la sévérité de son jugement sur les opinions de l'auteur de la *Recherche de la vérité*, et il alla même trouver le P. Malebranche pour lui offrir son amitié ; Fénelon, au contraire, lui fut toujours opposé.

On ne sait rien de certain sur l'époque où Fénelon écrivit la *Réfutation du système du P. Malebranche sur la nature et la grâce*; seulement on pense qu'il le composa, avec l'aide de Bossuet dont il était alors ami, dans les commencements de la polémique d'Arnauld, à laquelle il est fait allusion dans la *Réfutation*. Fénelon dit dans cet ouvrage qu'il n'a point lu les écrits d'Arnauld contre Malebranche. S'ils avaient été publiés depuis un certain temps, le bruit public n'aurait-il pas suffi à les lui faire connaître ?

Fénelon commence ainsi sa réfutation :

« Il m'a paru, en lisant la *Recherche de la vérité*, que l'auteur du livre joignait à une grande connaissance des principes de la philosophie, un amour sincère de la religion. Quand j'ai lu ensuite son ouvrage *De la Nature et de la Grâce*, l'estime que j'avais pour lui m'a persuadé qu'il s'était engagé insensiblement à former ce système, sans envisager les conséquences qu'on en peut tirer contre les fondements de la foi. Ainsi, je crois qu'il est important de les lui montrer [1]. »

Pour arriver à cette fin, Fénelon emploie la plupart des arguments d'Arnauld. La liberté de Dieu assujettie à l'ordre, la simplicité des voies préférée à la perfection de l'ouvrage, les volontés particulières sacrifiées aux volontés générales, paraissent à l'adversaire de Malebranche des opinions insoutenables et téméraires. Il s'écrie :

« A quel propos l'auteur dit-il donc que Dieu ne peut agir que par la voie la plus simple, parce qu'un ouvrier infiniment sage ne fait jamais d'efforts inutiles ? Non-seulement Dieu ne fait jamais d'efforts inutiles, mais il ne fait jamais d'efforts, car en toutes choses, et dans le ciel et sur la terre, il n'a qu'à vouloir. Il n'a point, comme l'auteur le dit très-bien, *d'autre puissance que sa volonté*, à laquelle le néant même ne peut résister. Il peut vouloir plus ou moins de choses ; mais il ne lui faut pas un plus grand nombre de volontés pour vouloir beaucoup que pour vouloir peu ; un seul acte de volonté fait tous ses ouvrages, soit simples, soit composés, soit les règles générales, soit les exceptions. Si l'auteur avait corrigé son imagination en consultant exactement l'idée pure de l'Être infiniment simple et parfait, il n'aurait pas autant de peine qu'il en a à le concevoir aussi simple dans ce qu'il appelle volontés particulières que dans ce qu'il appelle volontés générales : il n'irait pas jusqu'à cet excès de croire que Dieu ferait des *efforts inutiles*, s'il ajoutait des exceptions aux règles générales, au delà d'un certain nombre.

« Dès que l'on connaît la simplicité de la volonté de Dieu, toujours égale, soit dans les règles, soit dans les exceptions, il faut conclure, sans hésiter, que cent mille volontés particulières ne lui coûtent pas plus que dix, puisque cent mille, non plus que dix, ne sont véritablement qu'un seul et indivisible acte de volonté. Dieu peut, quand il lui plaira, par une autre vue de sa sagesse infinie, faire, défaire, changer, unir, diviser, multiplier les règles, pour montrer qu'il est au-dessus d'elles par son domaine souverain [2]. »

Selon Fénelon, la vraie notion de la providence consiste dans les

[1] *Réfutat. du syst. du P. Malebr.*, ch. I.
[2] *Ibid.*, ch. XVI.

volontés particulières par lesquelles Dieu accommode à nos besoins les causes générales; faire la providence générale, c'est la ruiner; c'est en même temps renverser les prières et les actions de grâces de l'Église, et les principes de la piété chrétienne; c'est aller contre l'enseignement de l'Église touchant le rôle de la liberté et l'action de Jésus-Christ dans la distribution de la grâce.

Fénelon presse non moins vivement Malebranche sur son système de l'optimisme. Il l'accuse de ruiner la liberté de Dieu par la maxime, qu'en tout ce qu'il fait il suit invariablement l'ordre ou la sagesse souveraine qui est son essence même; maxime d'où il suivrait que Dieu n'a pu choisir entre les possibles; et qu'ayant dû mettre dans son ouvrage les perfections qui étaient seules possibles, il ne peut plus rien en dehors du plan qu'il a choisi: ce qui serait supposer l'éternité comme la nécessité de la création.

Pour laisser à la liberté et à la toute-puissance de Dieu sa pleine action, Fénelon croit devoir soutenir, en s'appuyant de l'autorité de saint Augustin, que non-seulement Dieu ne fait pas le meilleur, mais que jamais il ne peut le faire, le meilleur n'existant pas au regard de son infinité.

Les doctrines du grand métaphysicien de l'Oratoire répugnaient si fort à Fénelon qu'à chaque instant on rencontre dans sa polémique les termes d'excès étonnants, d'erreurs monstrueuses, de scandales à réparer par un désaveu public. Il traite son adversaire comme un philosophe révolté contre tout l'enseignement et toute la tradition de l'Église.

« Qu'appellera-t-on *nouveauté profane* à laquelle on doive boucher ses oreilles, s'écrie-t-il, si on ne donne ce nom odieux à des principes par lesquels un homme veut décider de ce qu'il y a de plus profond dans le mystère de Jésus-Christ, sans autre autorité que celle de sa philosophie, et sans avoir la consolation de pouvoir dire qu'un seul théologien catholique, depuis les apôtres jusqu'à nous, ait parlé comme lui? Si on peut impunément, dans les matières de religion, ouvrir des chemins si nouveaux et si écartés des anciens vestiges, si la sagesse sobre et tempérée, que saint Paul recommande, est si oubliée parmi les chrétiens, que ne doit-on pas craindre dans ces malheureux siècles, où une effrénée curiosité et une présomption violente agitent tant d'esprits [1]? »

En pressant si rigoureusement les expressions du pieux Oratorien, Fénelon en tire des conséquences aussi éloignées de la pensée de cet écrivain que les conséquences qu'on voulut plus tard tirer du livre des *Maximes des Saints* étaient éloignées des sentiments de l'archevêque de Cambrai.

Un historien de la philosophie que nous avons déjà cité et que nous avons consulté avec profit [2], pense que les expressions trop vives, trop

[1] *Réfutat. du P. Malebr.*, ch. XXIII.

[2] Bouillier, *Hist. de la philos. cartés.*, 2e édit., t. II. ch. X.

dures, qui se rencontrent si fréquemment dans la *Réfutation du P. Malebranche*, y ont été mises par Bossuet. Cette opinion, que nous sommes loin de partager, tient à ce qu'on ne sait pas encore assez que l'*impétueux*, l'*inflexible* Bossuet, eut en réalité plus de véritable douceur et plus de modération que le *tendre* et *tolérant* Fénelon.

Quoi qu'il en soit de ces excès si difficiles à éviter dans la polémique, assurément c'est un grand préjugé contre le système théologique de l'auteur du *Traité de la nature et de la grâce* d'avoir eu pour adversaires des hommes tels que Bossuet, Arnauld, Fénelon, et d'avoir vu son livre censuré à Rome, ainsi que les écrits composés pour sa défense ; mais, malgré tout, sa philosophie ne l'a jamais rendu infidèle à la foi, et l'Église n'a pas prononcé de décision dogmatique contre « cet illustre Malebranche qui a bien pu errer quelquefois dans le chemin de la vérité, mais qui n'en est jamais sorti [1]. »

Pour en finir sur ce sujet, disons qu'après les attaques d'Arnauld et de Fénelon, le P. Malebranche eut la douleur d'essuyer celles d'un religieux pour qui il était prévenu d'estime et d'amitié, le bénédictin Lamy [1]. Ce religieux, comme lui cartésien déclaré, vit de l'épicuréisme dans sa théorie du bonheur. En réponse à cette accusation pénible, Malebranche publia son *Traité de l'amour de Dieu* (1697, in-12).

Après s'être justifié lui-même, à son tour il attaqua le P. Lamy sur son opinion touchant l'amour désintéressé, opinion par laquelle l'auteur de la *Connaissance et de l'amour de Dieu* se rapprochait de l'auteur du livre des *Maximes des Saints*. Il est ainsi amené à traiter la question brûlante du quiétisme ; mais il ne cède que malgré lui à cette nécessité.

« Je ne prétends pas, dit-il, approuver ou réfuter tout ce qu'il y a de vrai et de faux dans ces propositions et de semblables, ni traiter à fond du quiétisme bon ou mauvais. Le respect que j'ai pour ceux qui ont entrepris d'éclaircir cette matière ne me le permet pas, et le peu de connaissance et d'expérience que j'ai des voies extraordinaires me le défend. Je prétends seulement expliquer ce que j'en pense, puisqu'un de mes amis m'y a malheureusement engagé dans son dernier ouvrage, malgré le dessein que j'avais pris de garder sur cela un profond silence ; je dois expliquer mes sentiments, puisqu'on ne les prend pas bien. »

Malgré la réserve qu'il veut s'imposer, il se pose en adversaire de Fénelon aussi bien que du P. Lamy, en déclarant « que l'amour de Dieu, même le plus pur, est intéressé en ce sens qu'il est excité par l'impression naturelle que nous avons pour la perfection et la félicité de notre être ; en un mot, pour le plaisir pris en général, ou pour les perceptions agréables qui se rapportent à la vraie cause qui les produit et qui nous la font aimer. »

[1] De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, IIe entret.

[2] Dom François Lamy, religieux de la congrégation de Saint-Maur, qu'il ne faut pas confondre avec l'oratorien Bernard Lamy.

Un peu plus loin, réfutant l'un des sentiments qu'on reprochait le plus aux quiétistes, il ajoutait :

« Il suit encore des principes que j'ai tâché d'établir : que l'indifférence pour sa béatitude, pour sa perfection et pour son bonheur est non-seulement impossible, mais qu'il est très-dangereux d'y prétendre, parce que cela ne peut qu'inspirer une nonchalance infinie pour son salut, qu'il faut opérer, comme dit l'Apôtre, *avec crainte et tremblement.* Cette indifférence par laquelle on prétend détruire entièrement l'amour-propre ne le combat qu'en apparence. C'est une victoire imaginaire, qui nous flatte d'autant plus qu'elle nous coûte moins. »

Le métaphysicien, que son imagination égara trop souvent, paraît ici pleinement dans le vrai et dans le bon sens.

Malebranche demeurait d'autant plus ferme dans ses idées qu'elles rencontraient plus de résistance; il croyait à l'avenir de la vérité qu'il avait voulu défendre, et il écrivait ces paroles élevées qui laissent voir l'amertume profonde et les souffrances de son âme un instant découragée :

« La vérité aime la douceur et la paix, et, toute forte qu'elle est, elle cède quelquefois à l'orgueil et à la fierté du mensonge qui se pare et qui s'arme de ses apparences. Elle sait bien que l'erreur ne peut rien contre elle; et si elle demeure quelque temps comme proscrite et dans l'obscurité, ce n'est que pour attendre des occasions plus favorables de se montrer au jour; car, enfin, elle paraît presque toujours plus fortes et plus éclatante que jamais dans le lieu même de son oppression. »

« Ce n'est pas le langage d'un orgueilleux sectaire que nous venons d'entendre, et, si hostile que l'on puisse être au système de la vision idéale et de la permanente union de la raison humaine avec Dieu, il faut bien rendre justice à l'inspiration élevée de ce métaphysicien de génie. Il accepte les railleries, les insultes, les calomnies, les persécutions violentes, serein, inflexible, cheminant d'un pas tranquille et l'œil toujours ouvert sur les idées éternelles qu'il croit contempler dans la substance même de son Dieu. Il abat les idoles du sensualisme, il fait tomber les statues des faux dieux, il attaque les préjugés et les idées triomphantes, soutenu dans son apostolat si laborieux par l'espérance de ramener à la vérité les esprits égarés. Quelle sérénité dans cette âme! quelle incomparable élévation dans cette intelligence! quelle étonnante puissance de pénétration et d'analyse pour exposer ces conceptions hardies, téméraires, fausses quelquefois, qui nous élèvent néanmoins si haut et si loin des grossières erreurs du positivisme et du matérialisme contemporain [1] ! »

La nécessité de défendre ses idées faisait sans cesse produire à Malebranche de nouveaux chefs-d'œuvre.

[1] Élie Méric, *Du droit et du devoir*. Ch. VI. La Philosophie de Malebranche.

Dans les *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, qui parurent en 1683 [1], il introduit le Verbe lui-même dictant en personne les réponses de la raison immuable et universelle, et, comme étant la seule lumière qui nous éclaire et le seul maître qui nous instruit, découvrant à son disciple les plus sublimes vérités de la métaphysique et de la religion.

« Il n'a pas manqué d'avertir dans sa préface, observe Fontenelle, qu'il ne donne pas cependant pour vrais discours du Verbe, tous ceux qu'il lui fait tenir ; qu'à la vérité ce sont les réponses qu'il croit avoir reçues, lorsqu'il l'a interrogé ; mais qu'il peut ou l'avoir mal interrogé, ou avoir mal entendu ses réponses ; et qu'enfin tout ce qu'il veut dire, c'est qu'il ne faut s'adresser qu'à ce maître commun et unique. Du reste, on peut assurer que le dialogue a une noblesse digne, autant qu'il est possible, d'un tel interlocuteur : l'art de l'auteur, ou plutôt la disposition naturelle où il se trouvait, a su y répandre un certain air sombre, auguste et majestueux, propre à tenir les sens et l'imagination dans le silence, et la raison dans l'attention et le respect ; et si la poésie pouvait prêter des ornements à la philosophie, elle ne lui en pourrait pas prêter de plus philosophiques. »

Les adversaires de Malebranche voulurent tourner en ridicule le ton de pieuse onction, et en quelque sorte d'inspiration divine, qu'il avait pris dans cet écrit pour mieux insinuer son système philosophique et religieux.

« Pour empêcher qu'on ne s'opposât à vos nouvelles pensées, lui disait l'implacable Arnauld, vous les avez revêtues de termes si mystérieux et si dévots, que vous avez pu vous promettre de les faire embrasser aux personnes de piété. Pour leur en donner l'exemple, vous nous avez assuré dans la *Recherche de la vérité*, qu'elles étaient si conformes à notre religion, que vous vous trouviez indispensablement obligé de les soutenir, quelques railleries qu'on vous en pût faire. Vous les avez ensuite travesties en méditations pieuses, où vous nous les débitez comme des oracles que vous faites prononcer à la sagesse éternelle [2]. »

Qu'on lise sans prévention le livre du pieux oratorien, et si l'on n'adopte pas toutes ses idées, on ne pourra s'empêcher de subir l'influence de cette parole si noble et si pénétrante. On reconnaîtra que Dieu a exaucé la prière que l'auteur lui adressait en ces termes au commencement de son livre :

« Donnez-moi des expressions claires et véritables, vives et animées, en un mot dignes de vous et telles qu'elles puissent augmenter en moi et dans ceux qui voudront bien méditer avec moi la connaissance de vos grandeurs et le sentiment de vos bienfaits. »

[1] Voir l'édition collationnée sur les meilleurs textes, par Jules Simon, chez Charpentier.

[2] *Quatre lettres de M. Arnauld au rév. P. Malebranche*, IIe lettre.

On a retrouvé, dans ces dernières années, quelques nouvelles *Méditations métaphysiques*. Elles portent ce titre : *Méditations métaphysiques où l'on tâche de commencer par les premiers principes des sciences et de ne rien admettre qui ne soit évident et démontré*. Malebranche s'y montre aussi profond penseur et aussi habile écrivain que dans ses autres méditations ou entretiens sur la métaphysique. La première, qui porte la date du 24 janvier 1689, reproduit la méthode du doute cartésien :

« Je me trouve à présent, dit le philosophe chrétien, dans un âge où il me semble que je n'en dois pas attendre un plus avancé pour m'appliquer sérieusement à la recherche de la vérité dans les sciences qui conviennent à l'état où j'ai sujet de croire que Dieu m'a appelé. Je vais donc commencer par les premières et les plus simples de nos connaissances, et je tâcherai d'avancer ensuite par ordre.

« Comme je me suis appliqué, jusqu'à présent, à différentes sortes de sciences, où j'ai formé différents jugements aussi bien que dans les conversations des personnes avec qui je me suis trouvé, et dans la lecture des livres à la présence des objets, etc. ; je me trouve rempli d'une infinité d'opinions sur toutes sortes de sujets, parmi lesquelles il se peut faire que plusieurs soient très-véritables, et j'ai même sujet de le croire d'un très-grand nombre. Mais je suis aussi assuré qu'il y en a beaucoup de fausses ; je suis du moins certain que je n'ai pas toujours apporté toute l'attention nécessaire pour les examiner.

« Afin donc que mes opinions précédentes, que j'appelle mes préjugés, surtout celles qui sont fausses, ne me donnent point l'occasion de tomber dans l'erreur et ne viennent point traverser mon dessein, je veux révoquer en doute tout ce que j'ai cru jusqu'à cette heure.

« Ainsi, je ne recevrai plus aucune de mes opinions que je ne l'aie de nouveau examinée, et je ferai de cette manière le choix des véritables d'avec les fausses. J'excepte de mon doute les vérités de la foi [1]. »

En 1684, il donna un *Traité de morale*, en un volume in-12. Le pieux auteur parle très-modestement de cet ouvrage :

« J'ai tâché de démontrer par ordre les fondements de la morale dans un traité particulier, mais je souhaite, et pour moi et pour les autres, qu'on donne un ouvrage et plus exact et plus achevé [2]. »

Cependant ce traité fut reçu, dès son apparition, avec tous les applaudissements qu'il méritait. Aussitôt qu'il eut été publié, Bayle écrivait :

« La *Morale* du père Malebranche est achevée d'imprimer. Je l'ai lue avec beaucoup de plaisir. Elle n'est point diffuse, et dit des choses bien singulières, et d'autres qui sont communes, mais tournées d'un air d'original [3]. »

[1] *Des vérités générales*, § 1, Du doute.
[2] *Recherche de la vér.*, liv. VI, 2e part., ch. VI, dern. édit.
[3] Lettre à M. Lenfant, 8 août 1684.

Quelque temps après il formulait sur le même ouvrage ce jugement :

« On n'a jamais vu aucun livre de philosophie qui montre si fortement l'union de tous les esprits avec la Divinité. On y voit le premier philosophe de ce siècle raisonner sur des principes qui supposent, de toute nécessité, un Dieu tout sage, tout-puissant, la source unique de tout bien, la cause immédiate de tous nos plaisirs et de toutes nos idées. C'est un plaidoyer plus puissant en faveur de la bonne cause que cent mille volumes de dévotion, par des auteurs de petit esprit. »

La *Morale* de Malebranche est divisée en deux parties, dont l'une traite de la vertu et l'autre des devoirs. La vertu et les devoirs y sont appuyés sur les principes les plus élevés. Toutes les fois, dit-il en substance, qu'en aimant une chose notre amour est réglé sur le degré de perfection contenu dans cette chose, nous aimons en communauté avec Dieu, c'est-à-dire selon sa loi, c'est-à-dire encore, selon la loi de la raison et de la vérité. De même donc que nous pensons la vérité avec Dieu, nous pouvons aimer et agir avec Dieu, en prenant pour règle de notre amour et de notre conduite les rapports de perfection qui existent entre les êtres, et qui sont la vraie loi de l'amour et de la conduite. Ces rapports de perfection constituent l'ordre. Aimer selon ces rapports, c'est aimer l'ordre et s'y conformer. D'où cette conclusion que la vertu n'est autre chose que le respect de l'ordre.

Nous voilà transportés sur des hauteurs bien sublimes. Le moraliste métaphysicien n'en descend pas. Et qu'arrivera-t-il, continue-t-il, si nous savons ainsi proportionner notre amour et régler notre conduite sur les degrés de perfection des choses? Il n'arrivera pas seulement que nous sentirons et agirons en communauté avec Dieu, mais encore que nous deviendrons par là même plus parfaits, car notre perfection ne consistant que dans notre similitude avec Dieu, plus nous aimerons et agirons avec lui, plus nous deviendrons semblables à lui, et, par conséquent, parfaits. Ainsi nous mériterons d'être aimés de Dieu, qui, reconnaissant en nous sa ressemblance, nous fera participer à son bonheur.

« Kant lui-même, dit très-justement un remarquable historien de la philosophie, n'a pas exprimé avec plus de rigueur ni distingué plus sévèrement de tout motif intéressé et sensible, le principe rationnel et absolu de la morale. Pour la morale, l'école cartésienne tout entière n'a rien produit qui puisse être égalé au traité de Malebranche, et c'est à lui qu'appartient en France l'honneur d'avoir comblé cette importante lacune de la philosophie de Descartes [1]. »

Mais cette doctrine si élevée a un défaut, c'est « de laisser dans un vague extrême l'idée d'ordre dans laquelle elle résout l'idée du bien moral, en laissant dans un vague extrême l'idée de perfection dans laquelle elle résout l'idée du bien absolu. Son défaut, en d'autres

[1] Bouillier, *Hist. de la philos. cartés.*, 2e édit., t. II, ch. III, p. 68.

termes, c'est de donner du bien une définition si métaphysique, et si j'osais le dire, si intime que quand on cherche, d'après cette définition, à fixer ce qui est bien et ce qui est mal, et par conséquent comment on doit se conduire, on est fort embarrassé de le trouver [1]. »

Malebranche donna enfin le plus haut et le dernier développement à sa doctrine dans ses *Entretiens sur la métaphysique et la religion*, publiés, en 1688, en deux volumes in-12, auxquels, en 1697, dans une troisième édition, il ajouta trois nouveaux entretiens sur la mort [2].

L'entrée en matière des *Entretiens sur la métaphysique* a tout le charme du début des dialogues de Platon :

« Théodore. Bien donc, mon cher Ariste, puisque vous le voulez, il faut que je vous entretienne de mes visions métaphysiques. Mais pour cela il est nécessaire que je quitte ces lieux enchantés qui charment nos sens, et qui par leur variété partagent trop un esprit tel que le mien. Comme j'appréhende extrêmement de prendre pour les réponses immédiates de la vérité intérieure quelques-uns de nos préjugés, ou de ces principes confus qui doivent leur naissance aux lois de l'union de l'âme et du corps, et que dans ces lieux je ne puis pas, comme vous le pouvez peut-être, faire taire un certain bruit confus qui jette la confusion et le trouble dans toutes mes idées, sortons d'ici, je vous prie. Allons nous renfermer dans votre cabinet, afin de rentrer plus facilement en nous-mêmes. Tâchons que rien ne nous empêche de consulter l'un et l'autre notre maître commun, la raison universelle, car c'est la vérité intérieure qui doit présider à nos entretiens. C'est elle qui doit me dicter ce que je vais vous dire, et ce que vous voulez apprendre par mon entremise. En un mot, c'est à elle à qui il appartient uniquement de juger et prononcer sur nos différends. »

Platon est dépassé dans la suite de cette mise en scène :

« Ariste. Allons donc promptement, Théodore. Vos promesses me donnent une ardeur que je ne puis vous exprimer. Assurément je vais faire tout ce que vous m'ordonnerez. Doublons le pas... Grâces à Dieu, nous voici enfin arrivés au lieu destiné à nos entretiens. Entrons... Asseyez-vous... Qu'y a-t-il ici qui puisse nous empêcher de rentrer en nous-mêmes pour consulter la raison? Voulez-vous que je ferme tous les passages de la lumière, afin que les ténèbres fassent éclipser tout ce qu'il y a de visible dans cette chambre, et qui peut frapper nos sens ?

« Théodore. Non, mon cher. Les ténèbres frappent nos sens aussi bien que la lumière. Elles effacent l'éclat des couleurs. Mais à l'heure qu'il est, elles pourraient jeter quelque trouble ou quelque petite frayeur dans notre imagination. Tirez seulement les rideaux. Le grand jour nous incommoderait un peu, et donnerait peut-être trop d'éclat à certains objets... Cela est fort bien : asseyez-vous.

« Rejetez, Ariste, tout ce qui vous est entré dans l'esprit par les sens. Faites taire votre imagination. Que tout soit chez vous dans un parfait silence. Ou-

[1] Jouffroy, *Cours de droit naturel*, 24e leçon, t. II, p. 262.
[2] Voir l'édition publiée avec une introduction par Jules Simon, chez Charpentier.

bliez même, si vous le pouvez, que vous avez un corps, et ne pensez qu'à ce que je vais vous dire. En un mot, soyez attentif, et ne chicanez point sur mon préambule. L'attention est la seule chose que je vous demande. Sans ce travail, ou ce combat de l'esprit contre les impressions du corps, on ne fait point de conquêtes dans le pays de la vérité. »

Un chrétien pouvait seul atteindre à ce plein dégagement de la matière, et s'élever sans effort à cette hauteur éthérée.

Le sublime penseur vous transporte avec lui dans les régions célestes, et « jusqu'au trône de la Majesté souveraine à qui appartient, de toute éternité, cette terre heureuse et immobile où habitent nos esprits [1]. » On le suit avec charme ; on admire à quelle profondeur il creuse son sujet, on est émerveillé de la sublimité de son vol ; mais parfois on regrette de ne pouvoir le suivre. On dit comme *Ariste :*

« Tout ce que vous me dites, Théodore, est furieusement abstrait, et j'ai bien de la peine à le fixer devant moi. Mon esprit travaille étrangement : un peu de repos, s'il vous plaît. Il faut que je pense à loisir sur toutes ces grandes et sublimes vérités. Je tâcherai de me les rendre familières par les efforts pénibles d'une attention toute pure. Mais présentement je n'en suis pas capable. Il faut que je me délasse pour reprendre de nouvelles forces [2]. »

Puis le grand métaphysicien se rabaisse à la portée des intelligences ordinaires ; sa parole brillante et onctueuse s'insinue dans l'esprit et dans l'âme, et l'on s'écrie avec le même interlocuteur :

« Ah ! Théodore ! que vos principes sont clairs, qu'ils sont solides, qu'ils sont chrétiens ! mais qu'ils sont aimables et touchants ! J'en suis tout pénétré [3]. »

Les esprits ordinaires ne peuvent pas cependant en être si bien pénétrés, qu'avant la fin des *Entretiens* ils ne soient disposés à dire : Que votre système est obscur, abstrait, transcendant ! Parmi toutes ces hautes pensées, n'y a-t-il pas quelques belles chimères, quelques idées de Platon ?

Mais, malgré tout, les *Entretiens métaphysiques* renferment tant de beautés de l'ordre le plus élevé qu'on ne s'étonne pas que Daguesseau les regardât comme le chef-d'œuvre de Malebranche, soit pour l'arrangement des idées, soit pour le style et pour la manière d'écrire [4].

Une des parties les plus importantes de ces graves entretiens est celle où le P. Malebranche démontre scientifiquement l'accord de la raison et de la religion. Il résume ainsi son système :

« En un mot, Ariste, je tâche de bien m'assurer des dogmes sur lesquels je veux méditer pour en avoir quelque intelligence. Et alors je fais de mon esprit

[1] *Entret. sur la métaph.*, I.
[2] *Ibid.*, II.
[3] *Ibid.*, VII, XIV.
[4] *Instruct. sur l'étude et les exerc.*, etc.

le même usage que font ceux qui étudient la physique. Je consulte, avec toute l'attention dont je suis capable, l'idée que j'ai de mon sujet, telle que la foi me la propose. Je remonte toujours à ce qui me paraît de plus simple et de plus général, afin de trouver quelque lumière. Lorsque j'en trouve, je la contemple; mais je ne la suis qu'autant qu'elle m'attire invinciblement par la force de son évidence. La moindre obscurité fait que je me rabats sur le dogme qui, dans la crainte que j'ai de l'erreur, est et sera toujours inviolablement ma règle.

« Ceux qui étudient la physique ne raisonnent jamais contre l'expérience. Mais aussi ne concluent-ils jamais par l'expérience contre la raison. Ils hésitent, ne voyant pas le moyen de passer de l'une à l'autre. Ils hésitent, dis-je, non sur la certitude de l'expérience, ni sur l'évidence de la raison, mais sur le moyen d'accorder l'une avec l'autre. Les faits de la religion ou les dogmes décidés sont mes expériences en matière de théologie. Jamais je ne les révoque en doute. C'est ce qui me règle et qui me conduit à l'intelligence. Mais lorsqu'en croyant les suivre je me sens heurter contre la raison, je m'arrête tout court; sachant bien que les dogmes de la foi et les principes de la raison doivent être d'accord dans la vérité, quelque opposition qu'ils aient dans mon esprit. Je demeure donc soumis à l'autorité, plein de respect pour la raison, convaincu seulement de la faiblesse de mon esprit, et dans une perpétuelle défiance de moi-même. Enfin, si l'ardeur pour la vérité se rallume, je recommence de nouveau mes recherches, et par une attention alternative aux idées qui m'éclairent, et aux dogmes qui me soutiennent et qui me conduisent, je découvre, sans autre méthode particulière, le moyen de passer de la foi à l'intelligence. Mais pour l'ordinaire, fatigué de mes efforts, je laisse aux personnes plus éclairées ou plus laborieuses que moi une recherche dont je ne me crois pas capable; et toute la récompense que je tire de mon travail, c'est que je sens toujours de mieux en mieux la petitesse de mon esprit, la profondeur de nos mystères, et le besoin extrême que nous avons tous d'une autorité qui nous conduise [1]. »

L'infatigable religieux publia, en 1708, un dernier ouvrage de métaphysique, les *Entretiens d'un philosophe chrétien avec un philosophe chinois sur l'existence et la nature de Dieu*, petit in-12. Au disciple de Confutzée, qui ne reçoit « que la matière et le *Ly*, cette souveraine vérité, sagesse, justice, qui subsiste éternellement dans la matière, » il s'efforce d'enseigner le Dieu, qui « pour renouveler son idée, nous a déclaré par son prophète qu'il est *celui qui est*, c'est-à-dire l'être qui renferme dans son essence tout ce qu'il y a de réalité ou de perfection dans tous les êtres, l'être infini en tous sens, en un mot l'être. »

Les dernières années de ce grand philosophe continuèrent à être laborieuses, et il les consacra non-seulement à la métaphysique et à la théologie, mais encore aux sciences mathématiques et physiques, qu'à l'exemple de Descartes il avait toujours aimées et cultivées, surtout les mathématiques, pour leur évidence, et parce qu'en nous détachant des choses sensibles elles nous élèvent à Dieu. Dans ses principaux

[1] *Entret. sur la métaph.*, XIV.

ouvrages, il se sert de la géométrie pour appuyer et démontrer ses plus hautes spéculations.

Toute l'Europe savante honorait en Malebranche un grand mathématicien et physicien, aussi bien qu'un profond métaphysicien. L'Académie des sciences sanctionna cette renommée justement acquise, en admettant dans son sein, en 1699, l'illustre oratorien.

Nullement ébloui par la gloire, Malebranche passa toute sa vie à Paris, dans une cellule de l'oratoire Saint-Honoré, absorbé par la méditation des choses divines. Lui-même il s'honore de ce titre de *méditatif*, de *taciturne méditatif* que lui donnaient quelques beaux esprits railleurs, comme l'Ariste des *Entretiens sur la métaphysique*, avant qu'il connût la solidité de l'esprit de l'illustre philosophe et théologien :

« Ariste. Que ce mot de *méditatif* me donne de confusion, maintenant que je comprends en partie ce que vous venez de me dire, et que j'en suis tout pénétré. Je vous ai cru, Théodore, dans une espèce d'illusion, par le mépris aveugle que j'avais pour la raison. Il faut que je vous l'avoue, je vous ai traité de *méditatif*, et quelques-uns de vos amis. Je trouvais de l'esprit et de la finesse dans cette sotte raillerie ; et je pense que vous sentez bien ce qu'on prétend dire par là. Je vous proteste néanmoins que je ne voulais pas qu'on le crût de vous, et que j'ai bien empêché le mauvais effet de ce terme de raillerie par des éloges sérieux, et que j'ai toujours crus très-véritables [1]. »

Comme l'a dit un très-judicieux appréciateur de l'illustre oratorien, « Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, tout en s'élevant vers Dieu, ne quittent pas entièrement la terre et vivent avec les hommes. Mais Malebranche, toujours ennuyé de ce monde, absorbé par la contemplation des choses éternelles, sans aucun égard pour qui que ce soit qui s'écarte de sa manière de penser, ne pouvant supporter la moindre contradiction, n'était point destiné à demeurer dans la société... Par là il ressemble à Pascal, dont la fière raison dédaignait l'estime des hommes, se raillait de leurs efforts et de leurs inquiétudes et s'effrayait de les voir s'attacher à *quelques objets plaisants* [2]. »

Malgré ses nombreuses occupations, son goût pour la retraite et sa répugnance pour la conversation et pour les commerces épistolaires, ce génie méditatif, du fond de sa cellule, entretenait une vaste correspondance avec les plus grands personnages de son temps, français et étrangers. M. V. Cousin a le premier révélé l'existence de la correspondance inédite de Malebranche et de Leibnitz [3], et en a fait connaître tout l'intérêt et toute l'importance. On possédait déjà la

[1] *Entret. sur la métaph.*

[2] *Etude sur Malebranche d'après des documents manuscrits*, p. 191. Par M. l'abbé Blampignon, docteur en théologie et docteur ès lettres, Paris, 1862, in-8°, Douniol.

[3] Voy. *Journ. des sav.*, 1844, juill. et mois suivants.

correspondance de l'illustre oratorien avec Dortous de Mairan, sur des sujets de métaphysique [1]. En 1862, M. l'abbé Blampignon a publié une correspondance de Malebranche avec ses amis et avec divers personnages considérables de l'époque qui avait été conservée par le P. Adry, dernier bibliothécaire de l'Oratoire.

Né avec une complexion très-faible, avec un corps imparfaitement conformé, travaillant beaucoup, mais exemplairement sobre, et refusant de prendre, quand il était malade, aucun médicament, Malebranche parvint à sa soixante-dix-septième année. On voit, par sa correspondance avec Dortous de Mairan, que dans la dernière année de sa vie il fut obligé de se faire saigner plusieurs fois [2]. Il persistait, âgé de soixante-seize ans, à vouloir travailler, mais ses forces étaient épuisées. « La main me tremble si fort, en été surtout, écrivait-il à Mairan, que je ne puis écrire une ligne lisible, dans le temps que j'aurais écrit autrefois une page [3]. » Il succomba enfin le 13 octobre 1715. La haute littérature du dix-septième siècle perdait en lui le dernier de ses glorieux représentants.

En lisant Malebranche, on sent, même quand on ne le comprend pas à fond, un esprit pénétrant et d'une étendue très-vaste, un esprit tout imbibé de lumière, parce que c'est un esprit habitué à consulter cette vérité qui habite dans le plus secret de la raison. On voit bien qu'il n'est pas constamment dans le réel et dans le vrai; mais qui ne s'en écarte pas forcément, dans ces questions abstraites, insondables, inscrutables, où se montreront toujours la faiblesse et la limitation de l'intelligence humaine? S'il n'a pas fait faire quelques progrès marqués à la philosophie et à la métaphysique, au moins a-t-il rendu d'incontestables services à ces deux sciences, ne serait-ce que pour avoir lié la religion à la philosophie, pour avoir très-supérieurement démontré les erreurs des sens et de l'imagination; pour avoir « vu clairement, et mis dans un jour éclatant cette vérité : qu'en toute idée, en toute vision, en toute opération intellectuelle, il y a la lumière de Dieu, et que rien n'est visible que dans la lumière du soleil divin [4]; » enfin pour avoir développé les idées de Descartes avec originalité, en les reproduisant sous des formes plus claires et plus animées.

Cependant, nous l'avons déjà dit, le mérite qui soutiendra le plus longtemps le P. Malebranche, c'est d'être un grand écrivain. « Si le P. Malebranche, a pu dire Montesquieu, avait été un écrivain moins

[1] *Méditations métaphysiques et correspondance de M. Malebranche, prêtre de l'Oratoire, avec Dortous de Mairan, sur des sujets de métaphysique*, publiées pour la première fois sur les manuscrits originaux. — Paris, 1841, in-8° de VIII-182 pages.

[2] Lettre du 12 juin 1714.

[3] *Ibid.*

[4] Gratry, *Théodicée du dix-huitième siècle*, Fénelon, p. 403.

enchanteur, sa philosophie serait restée dans le fond d'un collége comme dans une espèce de monde souterrain[1]. »

Non-seulement Malebranche a toujours un style éminemment correct et élégant ; non-seulement il emploie toujours les expressions les plus capables de donner une idée précise, exacte et nette de ses pensées ; non-seulement sa phrase a toujours cette harmonie qui naît du juste arrangement des parties du discours ; mais de plus ce métaphysicien qui a tant parlé contre l'imagination et l'a si véhémentement combattue dans Tertullien, Sénèque et Montaigne, est un des écrivains les plus imagés de la littérature du dix-septième siècle. Ses adversaires lui reprochaient même de se laisser beaucoup trop dominer par son imagination.

« J'ose espérer, disait Arnauld, que ces exemples seront capables de détromper ceux qui se seraient laissé éblouir par les faux brillants de l'éloquence pompeuse de l'auteur du nouveau système. Car il faut avouer que l'air d'élévation et de spiritualité dont il dit les choses impose extrêmement à l'esprit, qu'on est aisément emporté, si on n'est bien sur ses gardes, par la force et la véhémence des expressions que son imagination lui fournit, et qu'il n'y a rien de plus vrai que ce que m'a écrit un de mes amis, qu'il a fait plus d'une fois son portrait, en parlant avec tant de chaleur contre les imaginations fortes et contagieuses [2]. »

Fontenelle a dit spirituellement que l'auteur de la *Recherche de la vérité* « avait naturellement une imagination fort noble et fort vive, qui travaillait pour un ingrat, malgré lui-même, et qui ornait la raison en se cachant d'elle[3]. » Voltaire proposait Malebranche, aussi bien que Cicéron, comme un modèle du style fleuri. « Malebranche, moins pur que Cicéron, mais plus fort et plus rempli d'images, me paraît, dit-il, un grand modèle dans ce genre ; et plût à Dieu qu'il eût établi des vérités aussi solidement qu'il a exposé ses opinions avec éloquence[4] ! » Un autre écrivain qui a de la valeur comme critique a pu dire aussi bien : « Malebranche est plus propre à former un poëte que tout autre écrivain, et j'adopterais ses écrits comme la première poétique du style indépendant[5]. »

Indépendant, le style de Malebranche l'est quelquefois trop. Souvent cet esprit tout à sa pensée ne se préoccupe pas assez des règles les plus obligatoires ; en outre, dans bien des pages, il s'abandonne, il se néglige ; il tombe dans la diffusion et dans la répétition. Sans ces défauts, qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'éviter, le célèbre oratorien pourrait marcher de pair avec les plus éminents écrivains du siècle dont il est, comme penseur, une des gloires les plus brillantes.

[1] *Œuv. mel. et posth.*, Disc. prononcé au mois de nov. 1725.

[2] *Défense de M. Arnauld contre la Réponse au Livre des vraies et des fausses idées.*

[3] *Eloge de Malebranche.*

[4] *Conseils à un journaliste.*

[5] Mercier, *Néologie*, Préf.

Lutte entre l'esprit et la volonté.

Ainsi, notre volonté, toujours altérée d'une soif ardente, toujours agitée de désirs, d'empressements et d'inquiétudes, pour le bien qu'elle ne possède pas, ne peut souffrir sans beaucoup de peine que l'esprit s'arrête pour quelque temps à des vérités abstraites qui ne la touchent point et qu'elle juge incapables de la rendre heureuse. Ainsi, elle le pousse sans cesse à rechercher d'autres objets, et lorsque, dans cette agitation que la volonté lui communique, il rencontre quelque objet qui porte la marque du bien, je veux dire qui fait sentir à l'âme, par ses approches, quelque douceur et quelque satisfaction intérieure, alors cette soif du cœur s'excite de nouveau, ces désirs, ces empressements, ces ardeurs se rallument, et l'esprit, obligé de leur obéir, s'attache uniquement à l'objet qui les cause ou qui semble les causer, pour l'approcher aussi de l'âme qui les goûte et qui s'en repaît pour quelque temps. Mais le vide des créatures ne pouvant remplir la capacité infinie du cœur de l'homme, les petits plaisirs, au lieu d'éteindre sa soif, ne font que l'irriter et donner à l'âme une sotte et vaine espérance de se satisfaire dans la multiplicité des plaisirs de la terre, ce qui produit encore une inconstance et une légèreté inconcevables dans l'esprit qui doit lui-même découvrir tous ces biens. »

(*Recherche de la vérité*, ch. IV, liv. III.)

Lettre du P. Malebranche, à dom Marin, bénédictin.

Je viens de voir, mon révérend père, entre les mains d'un de nos pères une thèse qu'on doit soutenir aujourd'hui chez vous à Saint-Denis. J'y ai lu cette proposition : *Pugnantia tradit qui docet Deum solum esse causam efficientem omnium substantiarum accidentium et modorum, nullas tamen habuisse voluntates particulares tum circa Veteris Testamenti miracula, tum circa gratiam utriusque hominis, illaque causis, occasionibus, ut vocat, quarum desideria, nec a Deo inspirantur, nec propter mandata divina eliciuntur, audet attribuere.*

Vous savez bien, mon révérend père, que cela me regarde, et, quoiqu'on ne me nomme pas, on me désigne par là de manière qu'il est clair qu'on prétend réfuter mes sentiments. Je ne trouve pas mauvais qu'on le fasse. Je veux croire que les lois du collège

ne défendent pas ce que prescrivent les règles de l'honnêteté; car, selon le monde, on pourrait croire que c'est m'insulter que de convier ceux avec qui je vis à venir voir foudroyer des erreurs sous mon nom. C'est peut-être aussi accuser indirectement nos Pères d'indifférence pour la vérité, de combattre des impiétés qu'ils ne devraient pas permettre qu'on soutînt parmi eux. Mais ce n'est pas de cela dont je me plains. Ce que je ne peux et ne dois pas souffrir, c'est qu'on m'attribue des sentiments que je n'ai point et qu'on soutienne encore aujourd'hui publiquement des calomnies que j'ai réfutées en cent endroits. Je ne dois pas souffrir en silence qu'on suppose comme une chose avouée de moi une impiété que je n'ai jamais avancée et dont j'ai dit souvent le contraire dans les lieux mêmes qu'on a critiqués. Il faudrait avoir bien peu d'estime de votre illustre corps pour apprendre sans émotion qu'on y est travesti en impie dans vos assemblées publiques. Il faudrait avoir bien peu de charité pour ne pas désabuser ceux qui donnent des calomnies pour des faits constants. Je vous prie donc, mon révérend père, de prendre la peine de lire seulement le troisième et le quatrième chapitre de la réponse à la dissertation que je vous envoie. Si cela ne suffit pas, ma première lettre touchant son premier volume des *Réflexions* (prouve[1]) que je n'ai point le sentiment qu'on m'attribue, de faire en sorte, auprès du révérend père vicaire général, qu'on me rende ce qu'on m'a injustement ôté, en détrompant ceux qu'on a trompés. Je veux croire que votre professeur a été de bonne foi; mais cela ne dispense point de me rendre justice. Il doit avoir bien de la joie que je ne sois point tel qu'il me croit, s'il n'y a dans son cœur quelque passion maligne. Il devrait, avant que de prononcer, avant que de combattre des erreurs sous mon nom, avoir lu mes réponses aussi bien que les accusations atroces de mon adversaire. Ainsi il est obligé de remédier au mal qu'il a fait. J'ai pensé demander à nos pères de ne point aller à votre thèse, en leur représentant mille raisons; et je ne doute point qu'étant convaincus de mon innocence, ils ne puissent me refuser cette justice de ne point sembler approuver par leur présence la conduite de votre professeur; mais j'ai appréhendé que cela ne blessât la charité et l'union que nous avons ensemble. Vous m'êtes venu fort à propos dans l'esprit, mon révérend père, et quoique je n'aie jamais eu l'honneur de vous entretenir qu'une fois, j'ai remarqué en vous tant d'honnêteté et

[1] Ce mot nécessaire manque au texte.

de charité que j'ai cru pouvoir vous ouvrir mon cœur, et vous demander avec confiance ce qu'on peut espérer de ses meilleurs amis. Permettez-moi donc d'attendre de vous une réponse précise sur la prière que je vous fais et permettez-moi la liberté que je suis obligé de prendre pour arrêter la calomnie. Je suis, mon révérend père, etc.

(*Correspondance inédite* publiée par M. l'abbé Blampignon.)

Extrait d'une lettre au père de Viller de l'Oratoire.

. . . Un homme qui ose répondre à M. Arnaud paraît être d'une opiniâtreté désespérée, mais si je ne suis pas assez docile pour rétracter mes erreurs, c'est peut-être, mon révérend père, que je ne suis pas assez éclairé pour les reconnaître. Ainsi vous deviez, ce semble, pousser votre honnêteté et votre charité jusqu'à me faire quelque part de votre ouvrage avant les autres, puisqu'il me regarde plus que personne, et qu'étant prêtre de l'Oratoire, le corps dont vous êtes y a quelque petit intérêt.....

..... Cependant permettez-moi de vous justifier ; vous avez quelques torts selon les apparences; mais dans le fond vous avez raison. Il aurait été inutile de me faire voir un livre qui ne pouvait que me confirmer dans mes sentiments [1]....

A propos d'idée de l'âme, je me souviens que vous demandez qui sont ceux qui vont consulter l'idée de la matière pour savoir si la couleur appartient à l'âme. Je vous dirai que ce sont tous ceux qui veulent se désabuser, et vous-même assurément, si vous êtes bien convaincu que votre âme est verte, ou à la modification du vert que vous voyez lorsque vous êtes dans les prés, les yeux ouverts ; et je vous défie de prouver à qui que ce soit que l'âme est verte, ou que la couleur qu'il voit est une modalité de son esprit, si vous n'avez recours à l'idée claire et lumineuse de la matière, dans laquelle on découvre clairement qu'elle n'est capable que de différents rapports de distance. Et ne venez pas nous dire qu'en se consultant soi-même on voit bien que c'est l'âme qui sent la couleur...

..... Supposez donc, mon révérend père, que vous n'avez pas d'idée claire de la matière à prouver par la prétendue idée claire de l'âme ; non que c'est elle qui voit la blancheur de ce papier — car vraiment celui qui voit de la blancheur ne peut pas douter qu'il en voit, mais que cette blancheur est la propre

[1] Quelle calme, froide et fine ironie !

modification de son esprit, et je vous avouerai que vous avez une idée claire de l'âme dans laquelle vous découvrez ce que vous êtes et les modalités dont vous êtes capable[1] !...

(*Correspondance inédite* publiée par M. l'abbé Blampignon.)

Lettre du P. Malebranche au P. le Tellier.

Je vous renvoie, mon révérend père, la *Morale pratique*. J'en ai lu exactement les avertissements et les remarques; et je plains fort M. Arnaud de ressembler extrêmement à l'auteur de ce livre infâme. Ce n'est pas seulement son style, c'est encore un même tour d'imagination et des dispositions semblables à celles que j'ai marquées dans ma réponse à l'avertissement de son premier volume *des réflexions*. Protester devant Dieu qu'il a toujours eu un vrai désir de bien prendre mes sentiments est l'effet d'un aveuglement pareil à celui de l'auteur de la *Morale pratique* qui ne craint pas de prendre Dieu à témoin qu'il a été poussé par la charité qu'il a pour les jésuites à publier tant de calomnies. Assurément ces deux auteurs se ressemblent fort et ne connaissent guère leurs dispositions intérieures, si ce n'est peut-être — ce qui fait horreur à penser — qu'ils aient voulu calomnier de gaieté de cœur et de guet-apens, ce que je m'efforce de ne point croire tout à fait, malgré les preuves puissantes que nous en avons. Le temps éclaircira toutes ces choses, mon révérend père, et les calomniateurs seront confondus. Je prie Dieu qu'il les couvre d'une confusion salutaire pour eux et glorieuse pour son Église et pour votre illustre et sainte Compagnie. Aimez-moi toujours en Jésus-Christ autant que je vous honore, etc.

(*Ibid.*)

[1] C'est vraiment une cruelle bouffonnerie (Blampignon).

LA BRUYÈRE (Jean de)

Né entre 1640 et 1646, mort en 1696.

Les moralistes ecclésiastiques nous ont longuement occupés. Parlons maintenant d'un moraliste laïque, qui lui aussi étudia profondément le cœur humain, et sut y faire des découvertes, bien qu'il crût que tout est dit, et que l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qu'il pensât que sur ce qui concerne les mœurs le plus beau et le meilleur est enlevé ; enfin que l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les hommes [1]. Doué de la plus fine pénétration d'esprit, la Bruyère a rencontré assez de choses neuves pour qu'il ait droit de compter parmi ceux qui ont fait avancer la connaissance de l'homme. Et ses leçons ont été et seront dans tous les siècles d'autant plus profitables qu'elles sont assaisonnées de toutes les grâces de la belle diction.

La Bruyère se distingue entre nos plus éminents auteurs par l'art prodigieux de varier ses tours, ses couleurs, ses mouvements, et par une fécondité d'expressions qui lui a fait enrichir la langue de quantité de formes nouvelles. Esprit original, écrivain sans modèle, il ne doit cependant pas être lu sans défiance. Chez lui l'amour de la politesse et de l'élégance est déjà poussé jusqu'à une visible recherche ; les ornements sont déjà moins bien placés et moins ménagés, la recherche du trait spirituel et incisif commence à être trop prononcée. Enfin, on sent que lorsque la Bruyère écrivait, le dix-septième siècle penchait déjà vers le dix-huitième, et l'auteur des *Caractères* contribuera pour sa part à accélérer ce mouvement.

La Bruyère s'est donné, en riant, une très-ancienne et très-illustre descendance.

« Je le déclare nettement, dit-il quelque part, afin que l'on s'y prépare, et que personne un jour n'en soit surpris. S'il arrive jamais que quelque grand me trouve digne de ses soins, si je fais enfin une belle fortune, il y a un Geoffroy de la Bruyère que toutes les chroniques rangent au nombre des grands seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte ; voilà alors de qui je descends en ligne directe [2]. »

Pourquoi pas ? Il eût été assez embarrassé de prouver qu'il tirait son origine de cet illustre croisé ; beaucoup d'autres ne l'eussent pas été moins d'établir leur aristocratique filiation.

[1] *Caract. de ce siècle*, ch. i.

[2] *Ibid.*, ch. xiv, De quelques usages.

Quoi qu'il en soit de son extraction plus ou moins reculée et plus ou moins noble, Jean de la Bruyère avait, parmi ses aïeux, un ancien ligueur, qui joua un grand rôle à Paris dans la faction opiniâtrément opposée à Henri de Navarre. Il naquit, les uns disent en 1639 ou en 1644, les autres, avec plus de vraisemblance, en 1646 [1], près de Dourdan, dans un village dont on ignore le nom. Son père, Jean de la Bruyère, ne prend pas d'autre titre que celui de *bourgeois de Paris*, dans quelques pièces signées de lui; dans d'autres, d'une date postérieure, il se qualifie *conseiller secrétaire du roi et de ses finances*. On n'a aucun détail sur l'enfance et la jeunesse de celui qui couvrit d'un si brillant éclat son nom obscur. On sait seulement que plus tard il rechercha un emploi dans sa province natale et acheta la charge honorable et lucrative de trésorier de France à Caen. Bossuet, avec lequel il fut, on ne sait comment, mis en rapport, le fit venir à Paris, probablement à la suite de quelque revers, pour enseigner l'histoire au duc Louis de Bourbon, fils du prince de Condé Henri-Jules et petit-fils du grand Condé. Pour prix de ses soins il obtint une pension de mille écus. Le reste de sa vie, il continua de vivre dans l'hôtel de Condé, à Versailles, attaché au prince en qualité d'homme de lettres.

La Bruyère essaya son talent par la traduction d'un ouvrage moral attribué au philosophe Tyrtame, surnommé Théophraste par son maître Aristote. Nous disons attribué, car on ne peut nullement affirmer que ces *Caractères*, évidemment puisés dans les *Éthiques* et dans les grandes *Morales* du chef des Péripatéticiens, soient l'œuvre du *parleur divin* (Θεόφραστος), dont les innombrables écrits ont presque tous péri avec tant de chefs-d'œuvre de l'ancienne Grèce. La Bruyère cependant ne doutait nullement de leur authenticité, et il appelait ce livre « un reste précieux de l'antiquité, et un monument de la vivacité de l'esprit, du jugement ferme et solide de ce philosophe dans un âge si avancé. »

« En effet, ajoute-t-il, il a toujours été lu comme un chef-d'œuvre dans son genre : il ne se voit rien où le goût attique se fasse mieux remarquer, et où l'élégance grecque éclate davantage : on l'a appelé un livre d'or. Les savants, faisant attention à la diversité des mœurs qui y sont traitées, et à la manière naïve dont tous les caractères y sont exprimés, et la comparant d'ailleurs avec celle du poëte *Ménandre*, disciple de *Théophraste*, et qui servit ensuite de modèle à *Térence*, qu'on a, dans nos jours, si heureusement imité, ne peuvent s'empêcher de reconnaître dans ce petit ouvrage la première source de tout le comique : je dis de celui qui est épuré des pointes, des obscénités, des équivoques, qui est pris dans la nature, qui fait rire les sages et les vertueux [2]. »

[1] Son acte de décès, retrouvé récemment, signé de son frère, et publié dans la *Revue rétrospective* (octobre 1836), porte que Jean de la Bruyère, écuyer gentilhomme de monseigneur le duc, est décédé le 11 du mois de mai 1696, à l'âge de cinquante ans environ.

[2] *Discours sur Théophraste.*

Théophraste, dans ce qui nous reste de son ouvrage, composé à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, n'a tracé que des caractères ridicules, et paraît avoir voulu offrir moins des tableaux philosophiques que des portraits *mimiques.*

« Dans les *Caractères* de Théophraste, le lecteur se trouve souvent en mauvaise compagnie. En voyant passer devant soi les personnages qu'il décrit, on croit quelquefois être à la lisière des bois, au moment où les hommes encore sauvages sortaient de leurs forêts et de leurs cavernes. Il semble avoir choisi dans les dernières classes de la société les modèles de ses portraits : la volonté y paraît sans noblesse, le caprice sans esprit, la fantaisie sans grâce ; à chaque page on trouve des descriptions dégoûtantes des fonctions les plus communes de la vie populaire, des marchés et des repas d'Athènes [1]. »

L'abbé d'Olivet, affectant de rabaisser le prix des *Caractères* de la Bruyère, donne la préférence à ceux de Théophraste :

« M. de la Bruyère, dit-il, montre beaucoup d'esprit dans ses *Caractères*, et peut-être qu'il y en montre trop : du moins en jugera-t-on ainsi lorsqu'on jugera de sa manière d'écrire par comparaison à celle de Théophraste, dont il a mis les *Caractères* à la tête des siens. »

Qu'on soit admirateur de la grande antiquité; mais que cette juste admiration n'aveugle pas sur les mérites des modernes. Il y a dans la préférence accordée aux *Caractères* peu authentiques de Théophraste sur ceux de la Bruyère un excès de prévention que n'a point partagé un grand écrivain de ce siècle qui savait admirer les anciens sans déprécier les modernes. Après avoir parlé de ce qui manque au grand moraliste français :

« Quoi qu'il en soit, dit M. de Chateaubriand, la Bruyère est un des beaux écrivains du siècle de Louis XIV. Aucun homme n'a su donner plus de variété à son style, plus de formes diverses à sa langue, plus de mouvement à sa pensée. Il descend de la haute éloquence à la familiarité, et passe de la plaisanterie au raisonnement sans jamais blesser le goût ni le lecteur. L'ironie est son arme favorite : aussi philosophe que Théophraste, son coup d'œil embrasse un plus grand nombre d'objets, et ses remarques sont plus originales et plus profondes. Théophraste conjecture, la Rochefoucauld devine, et la Bruyère montre ce qui se passe au fond des cœurs [2]. »

La traduction des *Caractères* attribués à Théophraste a été fort vantée par plusieurs critiques. Ainsi Ménage qui, par ses notes et ses éclaircissements sur Diogène Laërce, s'était acquis une grande réputation d'helléniste, déclara que le traducteur de Théophraste lui avait appris, sur cet auteur, beaucoup de choses qu'il n'avait pas aperçues en les lisant dans l'original [3]. Mais cette même traduction, faite sur un texte

[1] Delille, *La Conversation*, préf.
[2] *Génie du Christ.*, 3e part., liv. II, ch. v.
[3] *Ménagiana*, t. IV, p. 218.

fautif et incomplet, a été jugée très-faible par d'autres bons juges [1], et après la comparaison attentive que nous avons eu occasion de faire du texte grec et de la version française, nous nous rangeons sans hésiter à cet avis. Mais le *Discours sur Théophraste* qui précède la traduction est un très-beau morceau de littérature, et l'on y trouve déjà des peintures morales dignes des plus belles pages de la Bruyère ; telle est cette description de Paris et des habitudes des Parisiens :

« Nous qui sommes si modernes, serons anciens dans quelques siècles. Alors l'histoire du nôtre fera goûter à la postérité la vénalité des charges, c'est-à-dire, le pouvoir de protéger l'innocence, de punir le crime et de faire justice à tout le monde, acheté à deniers comptants, comme une métairie ; la splendeur des partisans, gens si méprisés chez les Hébreux et chez les Grecs. L'on entendra parler d'une capitale d'un grand royaume, où il n'y avait ni places publiques, ni bains, ni fontaines, ni amphithéâtres, ni galeries, ni portiques, ni promenoirs, qui était pourtant une ville merveilleuse. L'on dira que tout le cours de la vie s'y passait presque à sortir de sa maison, pour aller se renfermer dans celle d'un autre ; que d'honnêtes femmes, qui n'étaient ni marchandes ni hôtelières, avaient leurs maisons ouvertes à ceux qui payaient pour y entrer ; que l'on y avait à choisir des dés, des cartes et de tous les jeux ; que l'on mangeait dans ces maisons et qu'elles étaient commodes à tout commerce. L'on saura que le peuple ne paraissait dans la ville que pour y passer avec précipitation : nul entretien, nulle familiarité ; que tout y était farouche et comme alarmé par le bruit des chars qu'il fallait éviter, et qui s'abandonnaient au milieu des rues, comme on fait dans une lice pour remporter le prix de la course.

« L'on apprendra sans étonnement qu'en pleine paix, et dans une tranquillité publique, des citoyens entraient dans les temples, allaient voir des femmes, ou visitaient leurs amis, avec des armes offensives, et qu'il n'y avait presque personne qui n'eût à son côté de quoi pouvoir d'un seul coup en tuer un autre [2]. »

En travaillant à la traduction de Théophraste, la Bruyère conçut le projet d'y joindre des caractères modernes, avec des réflexions et maximes du genre des réflexions ou proverbes dont Théophraste, suivant le récit de Diogène Laërce, avait fait suivre ses portraits.

Dans la première édition publiée en 1688, en un seul volume petit in-12, de trois cent soixante pages imprimées fort gros, les *Caractères* de la Bruyère ne sont qu'une addition à ceux de Théophraste qui, avec le discours préliminaire, occupent cent quarante-neuf pages. Mais le succès de ce premier travail encouragea l'auteur à le perfectionner et à l'augmenter. A partir de la troisième édition, il l'enrichit successivement de beaucoup de nouveaux portraits, et surtout de pensées fines et profondes sur la morale, la religion, la littérature, etc.

La Bruyère s'explique ainsi lui-même sur l'objet qu'il a en vue.

[1] En particulier, par Dureau de la Malle, *Traduct. des Bienfaits de Sénèque*, Disc. sur la Traduct., p. 3.

[2] *Disc. sur Théophraste.*

Après avoir parlé de celui que s'étaient proposé Pascal dans ses *Pensées*, et la Rochefoucauld dans ses *Maximes* :

« L'on ne suit, dit-il, aucune de ces routes dans l'ouvrage qui est joint à la traduction des *Caractères*. Il est tout différent des deux autres que je viens de toucher ; moins sublime que le premier et moins délicat que le second, il ne tend qu'à rendre l'homme raisonnable, mais par des voies simples et communes, et en l'examinant indifféremment, sans beaucoup de méthode, et selon que les divers chapitres y conduisent, par les âges, les sexes et les conditions, et par les vices, les faibles et le ridicule qui y sont attachés.

« L'on s'est plus appliqué aux vices de l'esprit, aux replis du cœur, et à tout l'intérieur de l'homme, que n'a fait Théophraste ; et l'on peut dire que comme ses *Caractères*, par mille choses extérieures qu'ils font remarquer dans l'homme, par ses actions, ses paroles et ses démarches, apprennent quel est son fond, et font remonter jusques à la source de son déréglement, tout au contraire les nouveaux *Caractères*, déployant d'abord les pensées, les sentiments et les mouvements des hommes, découvrent le principe de leur malice et de leurs faiblesses, font que l'on prévoit aisément tout ce qu'ils sont capables de dire ou de faire, et qu'on ne s'étonne plus de mille actions vicieuses ou frivoles dont leur vie est toute remplie [1]. »

Dès que ce livre d'un genre si nouveau et d'abord anonyme eut paru, il excita une sorte de rumeur à la cour et à la ville : tant chacun se reconnaissait et surtout croyait reconnaître son voisin dans ces portraits sans nom.

En vain l'auteur avait-il pris la précaution de protester, dans sa préface, contre des interprétations malignes que sa connaissance des hommes lui faisait prévoir au point d'avoir hésité quelque temps s'il rendrait son livre public, il ne manqua pas d'esprits superficiels ou malveillants qui voulurent voir uniquement dans ses *Caractères* des portraits satiriques du temps. On fit circuler à la cour et dans la ville des clefs [2], souvent contradictoires, qui donnaient les noms des personnages qu'on prétendait reconnaître dans les peintures de la Bruyère.

[1] *Disc. sur Théophraste.*

[2] Voici ce que dit sur ces clefs M. Walkenaer, premier auteur d'une édition correcte et complète de la Bruyère, édition excellente malgré des distractions et des erreurs de fait assez graves :

« Comme plusieurs des noms auxquels correspondaient les peintures de notre auteur ne pouvaient être bien connus de la grande majorité des lecteurs, ceux qui, répandus dans le monde et à la cour, avaient le plus de facilité pour les deviner, les écrivaient en marge du livre des *Caractères*. On continua cette pratique à chaque édition. Nous avons réuni plusieurs exemplaires de chacune de ces éditions, depuis la première jusqu'à la dixième, où ces noms sont écrits en marge avec des notes explicatives sur chacun d'eux, en écriture du temps, et toutes conformes à l'orthographe de cette époque. Il est remarquable qu'à quelques légères variations près, ces noms sont les mêmes dans tous les exemplaires. Les particularités et les remarques qui les accompagnent sont aussi les mêmes. Quelquefois il y a, il est vrai, deux ou trois noms pour un même

« Je suis presque disposé à croire, disait-il à ce sujet, qu'il faut que mes peintures expriment bien l'homme en général, puisqu'elles ressemblent à tant de personnes, et que chacun croit y voir ceux de sa ville ou de sa province... J'ai peint, à la vérité, d'après nature, mais je n'ai pas songé à peindre celui-ci ou celle-là... J'ai pris un trait d'un côté, un trait de l'autre, et de ces divers traits qui pourraient convenir à une même personne, j'en ai fait des peintures vraisemblables. »

Rien de plus opposé au caractère de la Bruyère que le dessein de faire un livre de mœurs pour blesser des personnes vivantes. « Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres, plutôt que de perdre un bon mot, a-t-il dit, méritent une peine infamante. » Il n'aurait point osé parler de cette sorte, s'il s'était proposé dans son livre de ridiculiser ou de décrier telles ou telles personnes en particulier.

« Sans doute, la Bruyère, en peignant les mœurs de son temps, a dit un excellent critique, a pris ses modèles dans le monde où il vivait ; mais il peignit les hommes, non en peintre de portrait, qui copie servilement les objets et les formes qu'il a sous les yeux ; mais en peintre d'histoire, qui choisit et

caractère ; mais alors encore on retrouve ces mêmes noms sur plusieurs exemplaires d'éditions différentes. De cet accord, on peut conclure avec certitude que les personnes désignées étaient bien à cette époque les vrais originaux ou les types les plus connus, les plus célèbres des caractères que la Bruyère a tracés, lors même que ce ne seraient pas toujours ceux qu'il a eus en vue lorsqu'il écrivait.

C'est d'après des exemplaires annotés tels que ceux dont je viens de parler, qu'a été rédigée la *clef* que l'on imprima en Hollande, à la suite d'une édition des *Caractères.* Ce qui le prouve, c'est que si l'on excepte un petit nombre d'additions faites par les éditeurs hollandais, dans l'intérêt de la politique de leur pays, la *clef* imprimée est presque entièrement semblable à celle que l'on trouve écrite en marge des éditions primitives. Cette *clef* fut ensuite reproduite dans toutes les nouvelles éditions, et elle était en quelque sorte un commentaire obligé du livre qu'elle accompagnait. Les courts éclaircissements donnés dans cette clef suffisaient aux contemporains, qui avaient besoin seulement qu'on leur rappelât les noms et les faits. Elle devint ensuite insuffisante et obscure, à mesure que les personnages dont elle faisait mention eurent cessé de vivre, ainsi que ceux qui les avaient connus. On finit donc par supprimer cette clef ; et les derniers éditeurs, pour lesquels elle n'était plus intelligible, ont cru faire preuve de jugement et de force d'esprit, en repoussant d'un livre dont ils étaient en quelque sorte le complément, les faits curieux relatifs aux mœurs et à la vie privée du monde qu'avait peint la Bruyère. Les dénégations et les protestations sur ce sujet, consignées dans son livre, achevèrent de les confirmer dans l'erreur où ils étaient. Ils crurent, d'après ces assertions, qu'il y avait plusieurs de ces *clefs,* et qu'elles se contredisaient toutes entre elles. Ils ont ignoré qu'il n'y en eut jamais qu'une seule, souvent réimprimée, mais textuellement la même.

Quant à l'impression de cette *clef,* faite en Hollande, ce n'est pas contre elle que peuvent être dirigées les protestations de la Bruyère, puisque la première édition où se trouve cette *clef* n'a paru qu'après sa mort. (*Étude sur la Bruyère,* p. 21-22, de l'édit. en 2 vol. in-12.)

rassemble différents modèles, qui n'en imite que les traits de caractère et d'effet, et qui sait y ajouter ceux que lui fournit son imagination, pour en former cet ensemble de vérité idéale et de vérité de nature qui constitue la perfection des beaux-arts [1]. »

La Bruyère a mis en tête de son livre cette épigraphe empruntée à Erasme : *Admonere voluimus, non mordere; prodesse, non lædere; consulere moribus hominum, non officere*; c'est-à-dire : « Nous avons voulu avertir, non mordre; être utiles, non blesser; servir les mœurs des hommes, non leur nuire. »

Si la Bruyère s'est montré un caustique censeur des mœurs de son époque, l'innocence de sa vie et l'élévation de ses sentiments lui en donnaient le droit. Quelle belle idée ses *Caractères* seuls nous donnent de la noblesse de son âme ! « Partout y règne une haine implacable du vice et un amour déclaré de la vertu [2]. »

Les vices bas lui inspirent l'horreur et le dégoût. Voyez ce portrait de l'avarice sordide :

« Il y a, dit-il, des âmes sales, pétries de boue et d'ordures, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu, capables d'une seule volupté qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre ; curieuses et avides du denier dix; uniquement occupées de leurs débiteurs; toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies; enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins : de telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes; ils ont de l'argent. »

Tout ce qui est vilain, tout ce qui est lâche, il le flagelle jusqu'au sang.

Son âme noble et indépendante ne sait pas descendre à la flatterie, et il a le courage de faire entendre aux plus grands comme aux plus petits de dures vérités. On connaît toutes ses libres remarques sur les *héros* et les *enfants des dieux*, dont il n'a pu dire que par ironie, dans son chapitre *du mérite personnel*, qu'ils « se tirent des règles de la nature, et en sont comme l'exception. » Aucun prestige n'éblouissait celui qui a osé dire :

« Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme. Celui-là a un bon fond, et n'a point de dehors; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. Faut-il opter? Je ne balance pas : *je veux être peuple*. »

La satire domine dans les *Caractères*. Cependant plusieurs chapitres, comme ceux du Cœur et des Femmes, sont semés de traits pleins de tendresse touchante, de noblesse exquise.

Il y avait un grand fonds de sensibilité dans l'âme de ce moraliste

[1] Suard, *Notice sur la personne et les écrits de la Bruyère*, in-18. Paris, 1781.
[2] Fleury, *Disc. de récept. à l'Académie*.

satirique. Il se montre vivement touché de misères qu'à peine alors savait-on apercevoir. Voici comment il parle des paysans si malheureux à cette époque :

« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé [1]. »

Enfin on reconnaît dans la Bruyère l'homme de bien peint par lui-même qui *n'est ni un saint, ni un dévot, mais qui s'est peiné à n'avoir que de la vertu.* Ce qui ne veut point dire qu'il ne fût pas en même temps religieux et chrétien.

A l'encontre de ce troupeau de critiques envieux qui s'acharnaient sur « un ouvrage si sérieux et si utile » en répétant « ce continuel refrain : C'est médisance, c'est calomnie. » la Bruyère représente qu'en ménageant les particuliers avec toutes les précautions que la prudence peut suggérer, il a « essayé dans son livre des mœurs de décrier, s'il est possible, tous les vices du cœur et de l'esprit, de rendre l'homme raisonnable et plus proche de devenir chrétien. » Violemment accusé d'impiété pour avoir peint de leurs couleurs la fausse dévotion et l'hypocrisie, il se prévaut avec justice de ce que ce sont les membres les plus édifiants et les plus éclairés du clergé, en particulier du clergé régulier, qui ont les premiers reconnu le plan et l'économie du livre des *Caractères*, et ont observé que de seize chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord, et qui éteignent ensuite dans tous les hommes la connaissance de Dieu ; qu'ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué et peut-être confondu, où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les faibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont rapportées, où la providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins [2].

La Bruyère, en concevant son ouvrage, se proposa-t-il bien réellement un tel plan ? Cela est douteux ; mais il est incontestable qu'un esprit de religion éclairée, mais sincère et profonde, respire réellement dans tout son livre ; et toute sa conduite paraît avoir porté le même caractère.

[1] *Caract.*, ch. XI.
[2] Préface du *Discours prononcé à l'Académie française.*

Quelques écrivains, comme la Harpe, n'ont pas rendu justice au caractère de la Bruyère. A la réserve d'un certain nombre de malveillants et d'envieux, les contemporains l'avaient jugé bien plus favorablement. Ils lui avaient appliqué ce qu'il a voulu dire en général de l'honnête homme, et se plaisaient à le reconnaître dans ce beau portrait :

« ..... Voulez-vous être rare? dit-il. Rendez service à ceux qui dépendent de vous : vous le serez davantage par cette conduite que par ne vous pas laisser voir. O homme important et chargé d'affaires, qui, à votre tour, avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet : le philosophe est accessible ; je ne vous remettrai point à un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon ;..... car je cherche, par la connaissance de la vérité à régler mon esprit et devenir meilleur. Toutes les portes vous seront ouvertes ; mon antichambre n'est pas faite pour s'y ennuyer en m'attendant ; passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et que l'or, si c'est une occasion de vous obliger. Parlez, que voulez-vous que je fasse pour vous? Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée?..... Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile !..... »

Il connaissait trop les hommes, il avait trop calculé en combien de façons ils peuvent être insupportables, » pour les rechercher beaucoup, pour se plaire beaucoup avec eux. Cependant il ne se montrait, par sa conduite, nullement misanthrope, mais, au contraire, civil, doux, complaisant et officieux. « On m'a dépeint la Bruyère, dit l'abbé d'Olivet, comme un philosophe qui ne songeait qu'à vivre tranquille avec des amis et des livres, faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir, toujours disposé à une joie modeste et ingénieuse, et à la faire naître, poli dans ses manières et sage dans ses discours, craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. »

Malgré ce que l'historien de l'Académie française nous dit de la joie modeste que l'auteur des *Caractères* montrait en société, certaines expressions répandues dans son livre nous font voir en lui un homme atteint au fond de l'âme d'une tristesse désenchantée, d'une mélancolie incurable, d'un dégoût invincible des choses et des hommes. Entendez-le :

« Il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.... La vie est courte, ennuyeuse ; elle se passe toute à désirer, si l'on remet à l'avenir son repos, ses joies, à cet âge où souvent les meilleurs biens ont déjà disparu, la santé et la jeunesse. Ce temps arrive qui nous surprend encore dans les désirs ; on en est là quand la fièvre nous saisit et nous éteint ; si l'on eût guéri, ce n'était que pour désirer plus longtemps. »

Ne sent-on pas dans ces paroles, et dans mille autres semblables répandues dans le livre des *Caractères*, le cri d'une âme navrée ?

L'ambition tourmenta-t elle la Bruyère ? Rien ne l'indique ; mais il

semble avoir souffert dans son orgueil d'homme de lettres blessé par des grands seigneurs ou des parvenus, dédaigneux du mérite sans titre et sans richesse.

« Je ne sais, dites-vous avec un air froid et dédaigneux, Philante a du mérite, de l'esprit, de l'agrément, de l'exactitude sur son devoir, de la fidélité et de l'attachement pour son maître, et il en est médiocrement considéré : il ne plaît pas, il n'est pas goûté. — Expliquez-vous : est-ce Philante, ou le grand qu'il sert, que vous condamnez? »

Ce Philante ne serait-il pas la Bruyère ? Ne pourrait-on pas encore le reconnaître dans cet autre personnage ?

« Il est savant, dit un politique, il est donc incapable d'affaires. Je ne lui confierais pas l'état de ma garde-robe ; et il a raison. Ossat, Ximenès, Richelieu étaient savants. Étaient-ils habiles ? ont-ils passé pour de bons ministres ? *Il sait le grec*, continue l'homme d'État ; c'est un grimaud, c'est un philosophe. Et, en effet, une fruitière à Athènes, selon les apparences, parlait grec, et par cette raison était philosophe. Les Bignon, les Lamoignon étaient de purs grimauds. Qui peut en douter? Ils savaient le grec. »

Il est très-remarquable que la Bruyère revienne peut-être vingt fois avec cette amertume sur le mépris attaché à la condition de subalterne et d'homme de lettres.

Qu'on ne l'accuse pas cependant d'avoir écrit, comme la Rochefoucauld, sous la dictée de ses ressentiments. Il savait se contenter de trop peu pour en avoir voulu à la société de la médiocrité de son sort.

Son désintéressement éclate d'une manière admirable et touchante dans la manière dont il agit avec le libraire qui édita son ouvrage. « Il venait presque journellement, dit Formey, s'asseoir chez un libraire nommé Michallet, où il feuilletait les nouveautés et s'amusait avec un enfant fort gentil, fille du libraire, qu'il avait pris en amitié. Un jour, il tire un manuscrit de sa poche et dit à Michallet : Voulez-vous imprimer ceci ? (C'étaient les *Caractères*.) Je ne sais si vous y trouverez votre compte ; mais, en cas de succès, le produit sera pour ma petite amie. — Le libraire entreprit l'édition. A peine l'eut-il mise en vente qu'elle fut enlevée, et qu'il fut obligé de réimprimer plusieurs fois ce livre, qui lui valut 2 ou 300,000 francs. Telle fut la dot imprévue de sa fille, qui fit dans la suite le mariage le plus avantageux. »

L'homme qui faisait preuve de cette générosité vivait d'une modique pension de mille écus, et ne possédait à sa mort qu'un tiers dans un petit bien situé à Sceaux, et estimé 4400 francs.

Non-seulement on publia coup sur coup des éditions multipliées des *Caractères*, mais on les traduisit dans toutes les langues, et on en fit des imitations de tous genres : *Ouvrage dans le goût des Caractères*; *Théophraste moderne ou Nouveaux Caractères de mœurs*; *Suite des Caractères*

[1] *Caractères*, ch. XI.

de Théophraste et des mœurs de ce siècle; les différents Caractères des femmes du siècle; Caractères tirés de l'Ecriture sainte et appliqués aux mœurs de ce siècle; Caractères naturels des hommes, en forme de dialogue; Portraits sérieux et critiques; Caractères des vertus et des vices. Enfin, comme le dit un journal littéraire du temps, tout le pays des lettres fut inondé de *Caractères* [1].

Ceux de la Bruyère ont seuls vécu, et c'est surtout le style qui les a fait vivre.

Quelles sont les qualités, quels sont les défauts du style de l'auteur des *Caractères ?* C'est ce que nous devons maintenant rechercher.

Ce qui frappe tout d'abord dans le style de la Bruyère c'est la vivacité, l'entrain, et même l'éloquence. « Il n'y a presque point de tour dans l'éloquence, dit Vauvenargues, qu'on ne trouve dans la Bruyère; et si on y désire quelque chose, ce ne sont pas certainement les expressions, qui sont d'une force infinie et toujours les plus propres et les plus précises qu'on puisse employer [2]. »

Ménage est d'accord avec Vauvenargues quand il loue l'auteur des *Caractères* de ce qu'il dit « en un mot ce qu'un autre ne dit pas aussi parfaitement en six [3]. »

Cet écrivain original est un de ceux qui ont le plus imprimé leur forme à la langue. Il a créé nombre d'expressions, et la plupart non-seulement très-heureuses, mais nécessaires. Son invention brille surtout dans les tours vifs, saisissants, pittoresques, qui partout animent sa diction; elle brille aussi dans l'emploi ingénieux et détourné qu'il sait faire des mots de la langue générale.

Mais chez ce brillant écrivain les défauts sont à côté des qualités. L'abbé d'Olivet a reproché à la Bruyère un style entortillé et guindé. C'est trop dire; mais il est incontestable que « pour vouloir être trop énergique il sort quelquefois du naturel. » On peut justement lui reprocher, avec Vauvenargues, d'avoir trop tourné et trop travaillé ses ouvrages; il est certain « qu'un peu plus de simplicité et de négligence aurait donné peut-être plus d'essor à son génie et un caractère plus haut à ses expressions fières et sublimes [4]. »

La recherche des traits scintillants, des chutes épigrammatiques, des surprises, est encore chez la Bruyère un caractère distinctif: il annonce ainsi Fontenelle, la Motte et Marivaux. Chez l'auteur des *Caractères*, comme chez les imitateurs inférieurs de sa manière, le fond est loin d'égaler toujours le travail de l'expression; trop souvent il prend des tours et des détours, il emploie des tournures inattendues et singulières pour arriver à une pensée commune. De même il lui arrive trop fréquemment d'entasser paroles sur paroles, et pensées sur pensées

[1] *Mém. de Trévoux*, fév. 1701.

[2] *Réflexions critiques sur les poëtes et les orateurs.*

[3] *Ménagiana*, t. IV, p. 218.

[4] Préf. des *Caractères* de Vauvenargues.

pour exprimer une idée très-claire par elle-même. Le chartreux Bonaventure d'Argonne, déguisé sous le pseudonyme de Vigneul-Marville, reprochant à la Bruyère, — et cette fois avec raison, — de dire des choses communes d'un air mystérieux, s'appuie d'un exemple d'un maniérisme incontestable. M. de la Bruyère, dit-il, prononce gravement cette sentence : « Après l'esprit de discernement, ce qu'il y a de « plus rare au monde, ce sont les diamants et les perles. »

Enfin on noterait chez la Bruyère beaucoup de phrases embarrassées, de constructions vicieuses et de négligences graves.

Bien qu'on ne trouve pas toujours chez lui cette régularité exacte et scrupuleuse qui constitue la perfection classique, la Bruyère est, avec Fénelon, un des auteurs du dix-septième siècle qui ont eu le plus le goût antique, le goût grec surtout, goût qu'il porta, comme l'auteur du *Télémaque*, jusqu'à méconnaître l'art du moyen âge.

« On a dû faire du style, dit-il, ce qu'on a fait de l'architecture. On a entièrement abandonné l'ordre gothique que la barbarie avait introduit pour les palais et pour les temples ; on a rappelé le dorique, l'ionique et le corinthien : ce qu'on ne voyait plus que dans les ruines de l'ancienne Rome et de la vieille Grèce, devenu moderne, éclate dans nos portiques et dans nos péristyles. De même on ne saurait en écrivant rencontrer le parfait, et, s'il se peut, surpasser les anciens, que par leur imitation [1]. »

Il aurait voulu, on le sent, naître dans la Grèce; il aurait souhaité vivre à Athènes bien plutôt qu'à Paris.

« Athènes était libre, dit-il dans le *Discours sur Théophraste;* c'était le centre d'une république ; ses citoyens étaient égaux ; ils ne rougissaient point l'un de l'autre ; ils marchaient presque seuls et à pied dans une ville propre, paisible et spacieuse, entraient dans les boutiques et dans les marchés, achetaient eux-mêmes les choses nécessaires ; l'émulation d'une cour ne les faisait point sortir d'une vie commune ; ils réservaient leurs esclaves pour les bains, pour les repas, pour le service intérieur des maisons, pour les voyages ; ils passaient une partie de leur vie dans les places, dans les temples, aux amphithéâtres, sur un port, sous des portiques, et au milieu d'une ville dont ils étaient également les maîtres. Là, le peuple s'assemblait pour délibérer des affaires publiques ; ici, il s'entretenait avec les étrangers ; ailleurs, les philosophes tantôt enseignaient leur doctrine, tantôt conféraient avec leurs disciples : ces lieux étaient tout à la fois la scène des plaisirs et des affaires. Il y avait dans ces mœurs quelque chose de simple et de populaire, et qui ressemble peu aux nôtres, je l'avoue ; mais cependant, quels hommes, en général, que les Athéniens, et quelle ville qu'Athènes ! quelles lois ! quelle police [2] ! quelle valeur ! quelle discipline ! quelle perfection dans toutes les sciences et dans tous les arts ! mais quelle politesse dans le commerce ordinaire et dans le langage ! »

Cependant, ce Grec, cet Athénien, ou, si l'on aime mieux, ce Français

[1] *Caractères*, ch. I.

[2] *Police* signifie ici organisation politique.

tout moderne, a su comprendre et apprécier notre vieil idiome, et en regretter les richesses perdues. Il se plaint, au chapitre des *Ouvrages de l'esprit*, de l'appauvrissement de la langue. Comme Fénelon, il voudrait qu'on restituât au langage moderne quantité de termes anciens dès lors tombés en désuétude, et qui depuis n'ont pas été remplacés, ou l'ont été par des mots qui n'ont souvent de français que leur désinence [2].

Un autre caractère très-frappant du style de la Bruyère, cet auteur quelquefois si raffiné, c'est ce que nous appelons aujourd'hui le *réalisme*. Tandis que tous les autres écrivains classiques se font une loi de goût de ne se servir que des expressions nobles, de ne peindre les objets que par des traits généraux qui ont souvent le défaut d'être vagues, l'auteur des *Caractères* aime à employer le mot propre et les traits particuliers, les petits détails exacts, familiers, souvent même vulgaires. Quoi de plus *réaliste* que ce portrait d'un goulu malpropre?

« Gnathon ne se sert à table que de ses mains; il manie les viandes, les remanie, démembre, déchire, et en use de manière qu'il faut que les conviés, s'ils veulent manger, mangent ses restes. Il ne leur épargne aucune de ces malpropretés dégoûtantes, capables d'ôter l'appétit aux plus affamés; le jus et les sauces lui dégouttent du menton et de la barbe; s'il enlève un ragoût de dessus un plat, il le répand en chemin dans un autre plat et sur la nappe: on le suit à la trace; il mange haut et avec grand bruit; il roule les yeux en mangeant; la table est pour lui un râtelier; il écure ses dents, et il continue à manger. »

Nos romanciers descriptifs sont devancés et dépassés dans cet autre passage:

« N*** est moins affaibli par l'âge que par la maladie; car il ne passe pas soixante-huit ans. Mais il a la goutte, et il est sujet à une colique néphrétique, il a le visage décharné, le *teint verdâtre*, et qui menace ruine. Il fait marner sa terre, et il compte que de quinze ans entiers il ne sera obligé de la fumer. Il fait bâtir dans la rue *** une maison de pierre de taille, raffermie dans les encoignures par des mains de fer... »

Ce goût de descriptions tirées de la vie réelle, et tracées avec des expressions communes, ce dédain d'un idéal de convention, rendent-ils la Bruyère moins classique? Au contraire, il se montre par là vraiment classique, classique tout simplement à la manière d'Homère et de Sophocle. Ces modèles en valent bien d'autres.

L'idéal ne se trouve pas moins chez la Bruyère que le réel. Ce puissant satirique avait dans l'esprit un tour rêveur, très-singulier en cela parmi ses contemporains. Il avait aussi un vif sentiment de la nature et un goût pour le pittoresque et les descriptions physiques qui font déjà penser à Jean-Jacques Rousseau et à Bernardin de Saint-Pierre, comme dans cette page:

[1] Voy. notre tome I, p. XLVI.

« Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau qui, répandu sur une colline vers le déclin d'un beau jour, paît tranquillement le thym et le serpolet, ou qui broute dans une prairie une herbe menue et tendre qui a échappé à la faux du moissonneur, le berger, soigneux et attentif, est debout auprès de ses brebis; il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit, il les change de pâturage; si elles se dispersent, il les rassemble; si un loup avide paraît, il lâche son chien, qui le met en fuite; il les nourrit, il les défend; l'aurore le trouve déjà en pleine campagne, d'où il ne se retire qu'avec le soleil : quels soins! quelle vigilance! quelle servitude! Quelle condition vous paraît la plus délicieuse et la plus libre, ou du berger ou des brebis? Le troupeau est-il fait pour le berger, ou le berger pour le troupeau? Image naïve des peuples et du prince qui les gouverne, s'il est bon prince.

« Le faste et le luxe dans un souverain, c'est le berger habillé d'or et de pierreries, la houlette d'or en ses mains; son chien a un collier d'or, il est attaché avec une laisse d'or et de soie. Que sert tant d'or à son troupeau ou contre les loups [1]? »

Ces images de la nature embellissent très-souvent le style de la Bruyère, où abondent d'ailleurs tous les genres de métaphores, mais surtout celles qui peignent aux yeux les idées et les sentiments. « La véritable grandeur se laisse *toucher* et *manier*... Elle se *courbe* avec bonté vers ses inférieurs, et *revient* sans effort à son naturel. » « Il n'y a rien, dit-il ailleurs, qui mette plus subitement un homme à la mode et qui le *soulève* davantage que le grand jour. » Pour peindre ces hommes qui n'osent avoir un avis sur un ouvrage avant de savoir le jugement du public : « Ils ne hasardent point, dit-il, leurs suffrages. Ils semblent être *portés par la foule* et *entraînés par la multitude.* »

C'est ainsi que chez ce grand peintre tout fait tableau; et quel art de disposer, de faire ressortir ses couleurs par les contrastes les plus savants !

Le style de la Bruyère offre toutes les sortes de variétés d'oppositions, de contrastes [2], avec l'art le plus merveilleux de donner de la saillie à ces contrastes et à ces oppositions, comme dans ce trait si habilement jeté : « Il s'est trouvé des filles qui avaient de la vertu, de la santé, de la ferveur et une bonne vocation, mais qui n'étaient *pas assez riches pour faire dans une riche abbaye vœu de pauvreté.* »

Le talent de mettre en peu de lignes ses personnages en scène et de les présenter toujours d'une manière différente ; la piquante variété de ses tournures où l'on voit successivement et souvent tout à la fois allusions, apologues, rapprochements, interrogations, doute simulé, indifférence affectée ; l'art de laisser dans la pensée une espèce de réticence qui produit le plaisir de deviner ; enfin un mouvement si dramatique qu'on voit ces portraits agir, parler, se mouvoir, voilà ce qui séduit tout d'abord chez la Bruyère. Combien auprès paraît monotone

[1] *Caractères*, ch. x.

[2] Voir ce que dit à ce sujet Suard, p. xxx-xxxv de sa Notice.

et froid Théophraste, qui n'emploie, pour peindre ses caractères, que la forme d'énumération, de description !

Quelques-uns ont prétendu que l'auteur des *Caractères* eût été incapable d'un ouvrage suivi et méthodique, et Boileau, à ce qu'on dit, lui reprochait l'absence des transitions dont il s'était affranchi, au jugement de l'auteur de l'*Art poétique*, pour s'épargner ce qu'il y a de plus difficile dans un ouvrage. Malgré le décousu apparent de sa manière, avec un peu d'attention on y reconnaît cet ordre insensible dont parlait la Bruyère lui-même, et qui consiste surtout dans le talent qu'il a de placer ses caractères ou ses réflexions dans l'ordre qui peut le mieux les faire ressortir, soit par le contraste, soit par la ressemblance.

On a souvent loué la Bruyère pour les expressions nouvelles, pour les tournures fortes et piquantes qu'il a créées ; on a surtout célébré en lui « l'écrivain plein de traits et de feu, qui, par un tour fin et singulier, donnait aux paroles plus de force qu'elles n'en avaient elles-mêmes [1]. » Éloges assurément bien mérités, mais qui doivent être accompagnés d'une réserve critique. Si la Bruyère a ajouté quelques qualités au français, il a contribué à lui en faire perdre d'autres. Félicitant quelque part la langue de ses progrès, il a dit :

« On écrit régulièrement *depuis vingt années;* on est esclave de la construction ; on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme, et réduit le style à la phrase purement française. On a *presque* retrouvé le nombre, que Malherbe et Balzac avaient les premiers rencontré, et que tant d'auteurs après eux ont laissé perdre ; on a mis enfin dans le discours tout l'ordre et toute la netteté dont il est capable : cela conduit insensiblement à y mettre de l'esprit. »

Les grands maîtres qui ont précédé la Bruyère, et qui lui sont très-supérieurs, Pascal, Molière, la Fontaine, Bossuet, sont ici, quoique tacitement, bien maltraités et bien injustement jugés. Certes ces écrivains de génie n'ont manqué ni de régularité dans le style, ni de nombre, ni d'esprit. Leurs écrits, publiés avant la date de 1687, où l'auteur des *Caractères* disait les paroles précitées, sont remplis de ces latinismes qui tiennent au fond même de la langue ; leurs constructions ne sont pas régulières à la façon de la Bruyère, c'est-à-dire, qu'elles sont plus variées et, grâce particulièrement à l'inversion, plus vives, plus expressives, et non moins claires. Si la Bruyère les avait pris davantage pour modèles, en gardant l'originalité de son esprit, la postérité l'aurait placé plus près d'eux dans son estime.

Malgré tous les obstacles opposés par ses ennemis et ses envieux, l'auteur des *Caractères*, après un premier échec, fut reçu à l'Académie française en 1693, le même jour que l'abbé Bignon, sans avoir fait aucune prière ni avoir employé le crédit de personne pour obtenir cet honneur : ses *Caractères* en étaient déjà à la septième édition.

[1] L'abbé Régnier, *Réponse au disc. de récept. de l'abbé Fleury.*

Son discours de réception, presque entièrement composé de portraits, est un des morceaux les mieux composés, les mieux écrits et les plus remplis d'idées qui aient jamais été prononcés dans le sein de l'Académie. L'orateur s'était formellement proposé de faire une harangue d'un genre à part. « S'écartant des lieux communs et des phrases usées depuis si longtemps, pour avoir servi à un nombre infini de pareils discours depuis la naissance de l'Académie française, » il voulut « tenter de faire de ce remerciement un discours oratoire qui eût quelque force et quelque étendue. » Il pensait « qu'ainsi que nul artisan n'est agrégé à aucune société, ni n'a ses lettres de maîtrise sans faire son chef-d'œuvre, de même, et avec encore plus de bienséance, un homme associé à un corps qui ne s'est soutenu et ne peut jamais se soutenir que par l'éloquence, se trouvait engagé à faire, en y entrant, un effort en ce genre, qui le fît, aux yeux de tous, paraître digne du choix dont on venait de l'honorer. Il lui semblait encore que, puisque l'éloquence profane ne paraissait plus régner au barreau, d'où elle a été bannie par la nécessité de l'expédition, et qu'elle ne devait plus être admise dans la chaire, où elle n'a été que trop soufferte, le seul asile qui pouvait lui rester était l'Académie française, et qu'il n'y avait rien de plus naturel, ni qui pût rendre cette compagnie plus célèbre que si, au sujet des réceptions de nouveaux académiciens, elle savait quelquefois attirer la cour et la ville à ses assemblées, par la curiosité d'y entendre des pièces d'éloquence d'une juste étendue, faites de main de maîtres, et dont la profession est d'exceller dans la science de la parole [1]. »

Bien qu'il eût fait entrer dans son discours les « louanges de chacun des hommes illustres qui composaient l'Académie française, » et que ne pensant pas que « cette compagnie pût être une autre fois plus belle à peindre, ni prise dans un jour plus favorable, » il eût saisi cette occasion avec un empressement qui devait flatter ses collègues et montrer à tous qu'il ne trouvait pas tout son plaisir à satiriser, il ne désarma pas les ennemis qu'il avait au dedans comme au dehors de l'Académie; esprits étroits la plupart; « vieux corbeaux » qui se plaisaient à « croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, s'étaient élevés à quelque gloire par leurs écrits. » Il se vit l'objet d'une foule d'épigrammes et de chansons, ainsi que Racine, Régnier, et tous ceux qui s'étaient entremis pour le faire entrer à l'Académie; il fut décrié et ridiculisé dans la ville, et calomnié à Marly et à Chantilly. On alla jusqu'à vouloir empêcher l'impression de cette harangue aussi innocente qu'éloquente. Mais toutes ces intrigues tournèrent à la honte de ceux qui les avaient machinées. Le discours fut imprimé, et « le jugement de la cour et de la ville, des grands et du peuple lui fut favorable. » C'était justice; on reproche seulement à la Bruyère d'avoir accompagné son discours d'une préface démesurée, et de s'y être montré plus sensible à la critique qu'il ne convient à un philosophe.

[1] *Disc. à l'Acad.* Préf.

Si la Bruyère, comme tous les grands hommes, rencontra des détracteurs et des envieux, il eut aussi, et dès le premier moment, des admirateurs qui sentirent toute l'originalité de son mérite et lui rendirent hautement hommage.

Bussy-Rabutin écrit au comte de Termes, qui lui avait envoyé un exemplaire de la première édition, avant qu'elle fût mise en vente :

« La Bruyère est entré plus avant que Théophraste dans le cœur de l'homme. Il y est même entré plus délicatement et par des expressions plus fines. Ce ne sont pas des portraits de fantaisie qu'il nous a donnés ; il a travaillé d'après nature, et il n'y a pas une description sur laquelle il n'ait eu quelqu'un en vue. Pour moi qui ai le malheur d'une grande expérience du monde, j'ai trouvé à tous les portraits qu'il m'a faits des ressemblances peut-être aussi justes que les propres originaux [1]. »

Saint-Simon l'appelle « un homme illustre par son esprit, par son style et par la connaissance des hommes, » et le loue d'avoir surpassé Théophraste et d'avoir peint les hommes de son temps d'une manière inimitable.

Nicole, cet autre profond moraliste, faisait une très-haute estime de la Bruyère, qu'il cite plusieurs fois, en l'appelant *un grand esprit de ce siècle* [2].

Boileau n'a pas toujours été suffisamment juste à son égard. Il a dit de lui, en l'appelant, on ne sait pourquoi, du nom de Maximilien : « Maximilien m'est venu voir à Auteuil, et m'a lu quelque chose de son *Théophraste*. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manquerait rien, si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite [3]. »

Mais il le dédommagea bien de cette appréciation sévère, quand, dans sa satire sur les femmes, qui fut composée en 1692, mais ne parut qu'en 1694, la même année que fut publiée la huitième édition du livre des *Caractères*, il fit dire à un de ses interlocuteurs :

« Voilà le sexe peint d'une noble manière ;
Et Théophraste même, aidé de la Bruyère,
Ne m'en pourrait pas faire un plus riche tableau. »

L'envie fut enfin obligée de se taire, et dès ce moment la gloire de la Bruyère ne cessa de grandir et de s'étendre, jusqu'à ce que, vingt-cinq ou trente ans après sa mort, l'intérêt des allusions ayant disparu, la société du dix-huitième siècle, entraînée par des goûts fort différents, ne sut plus, comme on l'avait su de son vivant, et comme on l'a su mieux encore de nos jours, admirer et étudier en lui l'émule et souvent l'égal des plus célèbres moralistes, des Théophraste, des Montaigne, des Pascal, des la Rochefoucauld.

Nous ne dirons que quelques mots sur les rapports du génie de la

[1] Lettre du 10 mars 1688.
[2] *Traité sur la charité et l'amour-propre*, ch. IV et VI.
[3] *Lettres* à Racine, 19 mai 1687.

Bruyère avec ceux de ses illustres devanciers dans la peinture des mœurs des hommes. Ces parallèles ont été traités trop de fois pour que nous essayions de les refaire.

La Bruyère eut une idée très-heureuse en présentant d'abord au public de son époque la traduction des *Caractères* de Théophraste, suffisante pour initier agréablement les gens du monde à la société antique : l'opposition que présentait le tableau des mœurs de la fin du dix-septième siècle n'en devenait que plus piquante. La Bruyère fut aussitôt nommé le Théophraste moderne. Cependant il a moins imité Théophraste que Lucien, dont il reproduisit le talent de peindre les ridicules en action.

Sa manière est très-différente aussi de celle des autres moralistes auxquels on l'a si souvent comparé.

Montaigne et la Rochefoucauld, ainsi que ces autres grands moralistes, Nicole, Bourdaloue, Massillon, ont peint l'homme en général, l'homme abstrait et universel, l'homme de tous les temps et de tous les lieux. La Bruyère, circonscrivant davantages on objet, a plutôt peint le courtisan, l'homme de robe, le financier, le bourgeois du siècle de Louis XIV, le courtisan de Versailles avant tout.

On trouve néanmoins dans son livre une quantité de caractères qui appartiennent à tous les temps et à tous les lieux : tels sont, entre autres, le *riche* et le *pauvre*, le *nouvelliste*, le *pessimiste* et l'*optimiste*, l'*égoïste*, le *fleuriste*, les *hommes à manie*, etc.

Quels que soient son génie de peintre et son mérite d'observateur, la Bruyère n'enfonce pas si avant dans la connaissance du cœur humain que le font Pascal et la Rochefoucauld, et surtout il demeure bien au-dessous de l'énergie du premier.

« Il faut convenir, dit Chateaubriand, que la Bruyère, qui imite volontiers Pascal, affaiblit quelquefois les preuves et la manière de ce grand génie. Quand l'auteur des *Caractères*, voulant démontrer la petitesse de l'homme, dit : « Vous êtes placé, ô Lucile, quelque part sur cet atome, etc., » il reste bien loin de ce morceau de l'auteur des *Pensées :* « Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? qui le peut comprendre? »

« La Bruyère dit encore : « Il n'y a pour l'homme que trois événements : « naître, vivre et mourir; il ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie « de vivre.» Pascal fait mieux sentir notre néant : «Le dernier acte est toujours « sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. On jette enfin de « la terre sur la tête, et en voilà pour jamais.» Comme ce dernier mot est effrayant! On voit d'abord la *comédie*, et puis la *terre*, et puis l'*éternité*. La négligence avec laquelle la phrase est jetée montre tout le peu de valeur de la vie. Quelle amère indifférence dans cette courte et froide histoire de l'homme[1] ! »

En la Bruyère il y a plus de sagacité que de profondeur, plus de sens que de philosophie, il est peu fait pour les vastes aperçus, pour les

[1] *Génie du Christ.*, 3e part., liv. II, ch. v.

hautes abstractions. Il est essentiellement l'homme du temps, de l'heure et du milieu où il vit. Ses meilleures observations sont des observations actuelles et des observations de détail. Il ne peut guère peindre que ce qu'il a sous les yeux, mais sa peinture des passions et des singularités contemporaines est si naturelle, est tellement prise dans la réalité, qu'aujourd'hui encore chacun s'y aperçoit soi-même comme dans un miroir fidèle. Il démêle si bien, et peint d'une touche si vive les faiblesses du cœur humain et les misères de l'amour-propre, qu'il faut y reconnaître, malgré qu'on en ait, son image et sa ressemblance; bien plus, qu'il faut rougir de soi, et concevoir le désir de se corriger de ses vices et de ses petitesses : tant, dans cet habile et agréable mélange de portraits et de réflexions, il a un art merveilleux d'insinuer et de faire recevoir les leçons.

L'immortel auteur des *Caractères de ce siècle* a composé encore un autre ouvrage qui n'a rien ajouté à sa gloire, mais qui mérite cependant de n'être point ici passé sous silence, comme il l'est habituellement, les *Dialogues sur le quiétisme*, au nombre de sept, qu'on trouva parmi ses papiers, et auxquels le docteur de Sorbonne Du pin, qui les publia trois ans après la mort de la Bruyère, en ajouta deux de sa façon, pour compléter le nombre des neuf dialogues que le célèbre moraliste s'était proposé de faire. Des critiques [1] ont cru que l'ébauche tracée par la Bruyère s'était perdue, et que les dialogues qui ont été donnés au public étaient tous l'œuvre de Du pin. Nous pensons que si l'on pesait attentivement les raisons qui peuvent faire attribuer à l'auteur des *Caractères* les dialogues en question, avec celles qu'on a d'en contester l'authenticité, la balance ne tomberait pas du côté de la négative. Qu'on lise cet ouvrage, et on y reconnaîtra, croyons-nous, dès le commencement, la touche du maître.

Dans ces *Dialogues sur le quiétisme*, l'auteur des *Caractères* se montre solide et savant théologien. Il nous fait passer en revue toutes les variétés de quiétistes.

Il ridiculise ces disciples de Molinos qui soutiennent que l'oraison de simple regard dispense et tient lieu de toutes les autres prières, et même des bonnes œuvres [2], et prétendent donner « des règles invariables pour porter tout d'un coup les personnes de l'un et de l'autre sexe, un enfant, un valet, un paysan, un maçon, jusqu'à la sublimité de l'oraison ineffable [3]. »

Madame Guyon a nécessairement une place privilégiée dans les citations. Dès la première page l'auteur allègue en note le *Moyen court* de la pénitente du père la Combe et de l'amie de l'archevêque de Cambrai. Mais, quoique ami de Bossuet, la Bruyère n'a garde de tirer parti des *Maximes des Saints* de Fénelon : délicatesse qui honore son caractère.

[1] En particulier M. Walckenaer.

[2] *Dialog.*, I.

[3] *Ibid.*, II.

Les studieux amis de la belle littérature du dix-septième siècle ne devront pas négliger ces *Dialogues* trop peu connus. Ils n'y trouveront pas assurément toute la force, tout l'art, tout le sel et toute la variété des *Provinciales*, mais assez de qualités de style et de composition pour ne point regretter le temps donné à cette lecture.

Le Distrait [1].

Ménalque descend son escalier, ouvre sa porte pour sortir ; il la referme. Il s'aperçoit qu'il est en bonnet de nuit ; et, venant à mieux s'examiner, il se trouve rasé à moitié ; il voit que son épée est mise du côté droit, que ses bas sont rabattus sur ses talons, et que sa chemise est par-dessus ses chausses. S'il marche dans les places, il se sent tout d'un coup rudement frapper à l'estomac ou au visage ; il ne soupçonne point ce que ce peut être, jusqu'à ce qu'ouvrant les yeux et se réveillant, il se trouve ou devant un limon de charrette, ou derrière un long ais de menuiserie que porte un ouvrier sur ses épaules. On l'a vu une fois heurter du front contre celui d'un aveugle, s'embarrasser dans ses jambes, et tomber avec lui, chacun de son côté, à la renverse. Il lui est arrivé plusieurs fois de se trouver tête pour tête [2] à la rencontre d'un prince et sur son passage, se reconnaître à peine, et n'avoir que le loisir de se coller à un mur pour lui faire place. Il cherche, il brouille, il crie, il s'échauffe, il appelle ses valets l'un après l'autre : *on lui perd tout, on lui égare tout :* il demande ses gants qu'il a dans ses mains, semblable à cette femme qui

[1] Ceci est moins un caractère particulier qu'un recueil de faits de distraction. Ils ne sauraient être en trop grand nombre, s'ils sont agréables, car les goûts étant différents, on a à choisir. (*Note* de l'auteur, ajoutée à la 8e édition.) « Mauvaise raison, observe un de nos illustres critiques, mauvaise raison, et qui n'est pas d'un maître de l'art ; exemple frappant, et trop souvent imité depuis, de ces théories imaginées par les écrivains pour se mettre en paix sur leurs défauts. L'écrivain supérieur ne doit pas écrire pour tous les goûts, mais pour le goût commun à tous ; car où il contentera un esprit grossier, il choquera un esprit délicat ; l'art est de trouver le point où tous les deux se rencontrent. Molière y a excellé. La remarque de la Bruyère n'est pas digne de lui. La diversité des goûts n'en doit pas être l'incompatibilité. Contentez cette diversité, de telle sorte que chaque lecteur se puisse persuader qu'il les a tous ; mais, dans le même morceau, ne faites pas deux parts distinctes pour celui qui a le goût difficile, et pour celui qui l'a grossier ou extraordinaire. Et, s'il faut choisir, mieux vaut préférer le premier, car c'est celui-là seul qui donne la gloire. » (NISARD, *Hist. de la litt. franç.*, l. III, ch. XII, § 7.)

[2] Tête à tête. « Comme M. le Prince sortait de cette assemblée, suivi d'une foule de peuple de ceux qui étaient à lui, je me trouvai *tête pour tête* devant son carrosse. » (RETZ, *Mém.*, IV, 1651).

prenait le temps de demander son masque lorsqu'elle l'avait [1] sur son visage. Il entre à l'appartement [2], et passe sous un lustre où sa perruque s'accroche et demeure suspendue : tous les courtisans regardent et rient; Ménalque regarde aussi, et rit plus haut que les autres; il cherche des yeux, dans toute l'assemblée, où est celui qui montre ses oreilles et à qui il manque une perruque. S'il va par la ville, après avoir fait quelque chemin, il se croit égaré, il s'émeut, et il demande où il est à des passants, qui lui disent précisément le nom de sa rue. Il entre ensuite dans sa maison, d'où il sort précipitamment, croyant qu'il s'est trompé. Il descend du Palais; et, trouvant au bas du grand degré [3] un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans; le cocher touche, et croit remener son maître dans sa maison. Ménalque se jette hors de la portière, traverse la cour, monte l'escalier, parcourt l'antichambre, la chambre, le cabinet; tout lui est familier, rien ne lui est nouveau : il s'assied, il se repose, il est chez soi. Le maître arrive : celui-ci se lève pour le recevoir; il le traite fort civilement, le prie de s'asseoir, et croit faire les honneurs de sa chambre; il parle, il rêve, il reprend la parole : le maître de la maison s'ennuie et demeure étonné; Ménalque ne l'est pas moins, et ne dit pas ce qu'il en pense : il a affaire à un fâcheux, à un homme oisif, qui se retirera à la fin, il l'espère, et il prend patience; la nuit arrive qu'il est à peine détrompé. Une autre fois, il rend visite à une femme; et, se persuadant bientôt que c'est lui qui la reçoit, il s'établit dans son fauteuil, et ne songe nullement à l'abandonner : il trouve ensuite que cette dame fait ses visites longues; il attend à tout moment qu'elle se lève et le laisse en liberté; mais comme cela tire en longueur, qu'il a faim, et que la nuit est déjà avancée, il la prie à souper : elle rit, et si haut, qu'elle le réveille. Lui-même se marie le matin, et l'oublie le soir, et découche la nuit de ses noces; quelques années après, il perd sa femme, elle meurt entre ses bras,

Pour au lieu de *à*, devant un substantif répété, s'employait dans diverses autres locutions. Ainsi l'on trouve *pas pour pas*, au lieu de *pas à pas :*

> « La dame, qui en grant destrece
> Estoit seur son cors defendant,
> Ist de la sale descendant
> *Pas por pas* aval le degré. »
> (*Le Lai de l'ombre*, éd. Fr. Mich.)

[1] Forme lourde et embarrassée qu'il ne faudrait pas imiter.
[2] L'appartement du roi, à Versailles : expression consacrée.
[3] Le grand escalier. Il s'agit du Palais de justice.

il assiste à ses obsèques, et, le lendemain, quand on lui vient dire qu'on a servi, il demande si sa femme est prête et si elle est avertie. C'est lui encore qui entre dans une église, et, prenant l'aveugle qui est collé à la porte pour un pilier et sa tasse pour le bénitier, y plonge sa main, la porte à son front, lorsqu'il entend tout d'un coup le pilier qui parle, et qui lui offre des oraisons. Il s'avance dans la nef; il croit voir un prie-Dieu, il se jette lourdement dessus : la machine plie, s'enfonce, et fait des efforts pour crier ; Ménalque est surpris de se voir à genoux sur les jambes d'un fort petit homme, appuyé sur son dos, les deux bras passés sur ses épaules, et ses deux mains jointes et étendues qui lui prennent le nez et lui ferment la bouche; il se retire confus et va s'agenouiller ailleurs. Il tire un livre pour faire sa prière, et c'est sa pantoufle qu'il a prise pour ses Heures, et qu'il a mise dans sa poche avant que de sortir. Il n'est pas hors de l'église qu'un homme de livrée court après lui, le joint, lui demande en riant s'il n'a point la pantoufle de Monseigneur; Ménalque lui montre la sienne, et lui dit : « *Voilà toutes les pantoufles que j'ai sur moi.* » Il se fouille néanmoins, et tire celle de l'évêque de ***, qu'il vient de quitter, qu'il a trouvé malade auprès de son feu, et dont, avant de prendre congé de lui, il a ramassé la pantoufle, comme l'un de ses gants qui était à terre : ainsi Ménalque s'en retourne chez soi avec une pantoufle de moins. Il a une fois perdu au jeu tout l'argent qui était dans sa bourse, et, voulant continuer de jouer, il entre dans son cabinet, ouvre une armoire, y prend sa cassette, en tire ce qu'il lui plaît, croit la remettre où il l'a prise : il entend aboyer dans son armoire qu'il vient de fermer; étonné de ce prodige, il l'ouvre une seconde fois, et il éclate de rire d'y voir son chien qu'il a serré pour sa cassette.

Il joue au trictrac, il demande à boire, on lui en apporte; c'est à lui à jouer : il tient le cornet d'une main et un verre de l'autre, et comme il a une grande soif, il avale les dés et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le trictrac, et inonde celui contre qui il joue. Et, dans une chambre où il est familier, il crache sur le lit et jette son chapeau à terre, en croyant faire tout le contraire. Il se promène sur l'eau, et il demande quelle heure il est : on lui présente une montre; à peine l'a-t-il reçue, que, ne songeant plus ni à l'heure ni à la montre, il la jette dans la rivière, comme une chose qui l'embarrasse. Lui-même écrit une longue lettre, met de la poudre dessus à plusieurs reprises, et jette toujours la poudre dans l'encrier. Ce n'est pas tout : il écrit

une seconde lettre, et, après les avoir cachetées toutes deux, il se trompe à l'adresse : un duc et pair reçoit l'une de ces deux lettres, et, en l'ouvrant, y lit ces mots : « *Maître Olivier, ne manquez pas, sitôt la présente reçue, de m'envoyer ma provision de foin...* » Son fermier reçoit l'autre, il l'ouvre et se la fait lire ; on y trouve : « *Monseigneur, j'ai reçu avec une soummission aveugle les ordres qu'il a plu à Votre Grandeur...* » Lui-même encore écrit une lettre pendant la nuit, et, après l'avoir cachetée, il éteint sa bougie ; il ne laisse pas d'être surpris de ne voir goutte, et il sait à peine comment cela est arrivé. Ménalque descend l'escalier du Louvre ; un autre le monte, à qui il dit : « C'est vous que je cherche. » Il le prend par la main, le fait descendre avec lui, traverse plusieurs cours, entre dans les salles, en sort ; il va, il revient sur ses pas. Il regarde enfin celui qu'il traîne après soi depuis un quart d'heure ; il est étonné que ce soit lui ; il n'a rien à lui dire ; il lui quitte la main, et tourne d'un autre côté. Souvent il vous interroge, et il est déjà bien loin de vous quand vous songez à lui répondre ; ou bien il vous demande en courant comment se porte votre père, et comme vous lui dites qu'il est fort mal, il vous crie qu'il en est bien aise. Il vous trouve quelque autre fois sur son chemin : *Il est ravi de vous rencontrer ; il sort de chez vous pour vous entretenir d'une certaine chose*. Il contemple votre main : *Vous avez-là*, dit-il, *un beau rubis ; est-il balais?* Il vous quitte et continue sa route : voilà l'affaire importante dont il avait à vous parler. Se trouve-t-il en campagne, il dit à quelqu'un qu'il le trouve heureux d'avoir pu se dérober à la cour pendant l'automne, et d'avoir passé dans ses terres tout le temps de Fontainebleau ; il tient à d'autres d'autres discours ; puis, revenant à celui-ci : « Vous avez eu, lui dit-il, de beaux jours à Fontainebleau ; vous y avez sans doute beaucoup chassé. » Il commence ensuite un conte qu'il oublie d'achever ; il rit en lui-même, il éclate d'une chose qui lui passe par l'esprit ; il répond à sa pensée, il chante entre ses dents, il siffle, il se renverse dans une chaise, il pousse un cri plaintif, il bâille, il se croit seul. S'il se trouve à un repas, on voit le pain se multiplier insensiblement sur son assiette : il est vrai que ses voisins en manquent, aussi bien que de couteaux et de fourchettes, dont il ne les laisse pas jouir longtemps. On a inventé aux tables une grande cuiller pour la commodité du service : il la prend, la plonge dans le plat, l'emplit, la porte à sa bouche, et il ne sort pas d'étonnement de voir répandu sur son linge et sur ses habits le potage qu'il vient d'avaler. Il oublie de boire pendant tout le

dîner, ou, s'il s'en souvient, et qu'il trouve que l'on lui donne trop de vin, il en *flaque* plus de la moitié au visage de celui qui est à sa droite; il boit le reste tranquillement, et ne comprend pas pourquoi tout le monde éclate de rire de ce qu'il a jeté à terre ce qu'on lui a versé de trop. Il est un jour retenu au lit pour quelque incommodité : on lui rend visite; il y a un cercle d'hommes et de femmes dans sa ruelle qui l'entretiennent, et, en leur présence, il soulève sa couverture et crache dans ses draps. On le mène aux Chartreux; on lui fait voir un cloître orné d'ouvrages, tous de la main d'un excellent peintre[1]; le religieux qui les lui explique parle de saint *Bruno*, du chanoine et de son aventure [2], en fait une longue histoire, et la montre dans l'un de ses tableaux. Ménalque, qui pendant la narration est hors du cloître, et bien loin au delà, y revient enfin, et demande au père si c'est le chanoine ou saint Bruno qui est damné. Il se trouve par hasard avec une jeune veuve; il lui parle de son défunt mari, lui demande comment il est mort. Cette femme, à qui ce discours renouvelle ses douleurs, pleure, sanglote, et ne laisse pas de reprendre tous les détails de la maladie de son époux, qu'elle conduit depuis la veille de sa fièvre, qu'il se portait bien, jusqu'à l'agonie. «*Madame*, lui demande Ménalque, qui l'avait apparemment écoutée avec attention, *n'aviez-vous que celui-là?*» Il s'avise un matin de faire tout hâter dans sa cuisine; il se lève avant le fruit, et prend congé de la compagnie : on le voit ce jour-là en tous les endroits de la ville, hormis en celui où il a donné un rendez-vous précis pour cette affaire qui l'a empêché de dîner, et l'a fait sortir à pied, de peur que son carrosse ne le fît attendre. L'entendez-vous crier, gronder, s'emporter contre l'un de ses domestiques? Il est étonné de ne le point voir. «Où peut-il être? dit-il, que fait-il? qu'est-il devenu? Qu'il ne se présente plus devant moi, je le chasse dès à cette heure. Le valet arrive, à qui il demande fièrement d'où il vient; il lui répond qu'il vient de l'endroit où il l'a envoyé, et il lui rend un fidèle compte de sa commission. Vous le prendriez souvent pour tout ce qu'il n'est pas : pour un stupide, car il n'écoute point, et il parle encore moins; pour un fou, car, outre qu'il

[1] Il s'agit d'un miracle qui aurait déterminé saint Bruno à se retirer dans la solitude. On allait ensevelir Raymond, chanoine de Paris, célèbre par son éloquence et son savoir : en présence de tous les assistants, le mort se releva dans sa bière et s'écria qu'il était damné; puis il s'affaissa sur lui-même. — Les tableaux représentant la vie du saint sont de Lesueur (1617 à 1655). Ed. Jannet.

[2] Voir *Lettre à l'Académie*, V.

parle tout seul, il est sujet à de certaines grimaces et à des mouvements de tête involontaires; pour un homme fier et incivil, car vous le saluez, et il passe sans vous regarder, ou il vous regarde sans vous rendre le salut; pour un inconsidéré, car il parle de banqueroute au milieu d'une famille où il y a cette tache; d'exécution et d'échafaud devant un homme dont le père y a monté; de roture devant des roturiers qui sont riches et qui se donnent pour nobles. De même, il a dessein d'élever auprès de soi un fils naturel, sous le nom et le personnage d'un valet, et, quoiqu'il veuille le dérober à la connaissance de sa femme et de ses enfants, il lui échappe de l'appeler son fils dix fois le jour. Il a pris aussi la résolution de marier son fils à la fille d'un homme d'affaires, et il ne laisse pas de dire de temps en temps, en parlant de sa maison et de ses ancêtres, que les Ménalques ne se sont jamais mésalliés. Enfin, il n'est ni présent ni attentif, dans une compagnie, à ce qui fait le sujet de la conversation. Il pense et il parle tout à la fois; mais la chose dont il parle est rarement celle à laquelle il pense; aussi ne parle-t-il guère conséquemment et avec suite : où il dit *non*, souvent il faut dire *oui*, et où il dit *oui*, croyez qu'il veut dire *non*. Il a, en vous répondant si juste, les yeux fort ouverts, mais il ne s'en sert point : il ne regarde ni vous ni personne, ni rien qui soit au monde; tout ce que vous pouvez tirer de lui, et encore dans le temps qu'il est le plus appliqué et d'un meilleur commerce, ce sont ces mots : *Oui vraiment; C'est vrai; Bon! Tout de bon? Oui-dà! Je pense qu'oui; Assurément; Ah! ciel!* et quelques autres monosyllabes qui ne sont pas même placés à propos. Jamais aussi il n'est avec ceux avec qui il paraît être : il appelle sérieusement son laquais *monsieur*, et son ami, il l'appelle *la Verdure;* il dit *Votre Révérence* à un prince du sang, et *Votre Altesse* à un jésuite. Il entend la messe; le prêtre vient à éternuer, il lui dit : *Dieu vous assiste!* Il se trouve avec un magistrat. Cet homme, grave par son caractère, vénérable par son âge et par sa dignité, l'interroge sur un événement, et lui demande si cela est ainsi; Ménalque lui répond : *Oui, mademoiselle.* Il revient une fois de la campagne : ses laquais en livrée entreprennent de le voler, et y réussissent; ils descendent de son carrosse, lui portent un bout de flambeau sous la gorge, lui demandant la bourse, et il la rend. Arrivé chez soi, il raconte son aventure à ses amis, qui ne manquent pas de l'interroger sur les circonstances, et il leur dit : « Demandez à mes gens, ils y étaient. »

(*Caractères*. De l'homme, ch. XI.)

Le Fleuriste.

Le fleuriste a un jardin dans un faubourg; il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher. Vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la *Solitaire :* il ouvre de grands yeux, il frotte ses mains, il se baisse, il la voit de plus près, il ne l'a jamais vue si belle, il a le cœur épanoui de joie: il la quitte pour l'*Orientale:* de là il va à la *Veuve;* il passe au *Drap d'or*, de celle-ci à l'*Agate*, d'où il revient enfin à la *Solitaire;* où il se fixe, où il se lasse, où il s'assied, où il oublie de dîner : aussi est-elle nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées; elle a un beau vase ou un beau calice : il la contemple, il l'admire : Dieu et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point : il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe, qu'il ne livrerait pas pour mille écus, et qu'il donnera pour rien quand les tulipes seront négligées et que les œillets auront prévalu. Cet homme raisonnable, qui a une âme, qui a un culte et une religion, revient chez soi fatigué, affamé, mais fort content de sa journée : il a vu des tulipes. (*Ibid*. De la mode, ch. XIII.)

MOLIÈRE (Jean-Baptiste Poquelin de).

(1622-1673)

Le théâtre, a-t-on mainte fois répété, est une école de morale. Triste école trop souvent ! Mais enfin les auteurs dramatiques peignent les mœurs, et, à ce titre, ils doivent être placés et étudiés après les moralistes.

Si ce n'est pour les leçons qu'ils offrent, au moins pour le style, ils ont une très-grande importance, en particulier les auteurs de comédies en prose, les seuls dont nous ayons maintenant à nous occuper. L'étude des auteurs comiques, comme celle des meilleurs épistoliers, est indispensable pour avoir une connaissance pratique du génie et des tournures de la langue, pour acquérir une manière de parler et d'écrire sur toutes sortes de sujets familiers, simple, franche et corsée.

Au dix-septième siècle, le vers était en possession presque aussi exclusive du théâtre comique que du théâtre tragique. Plusieurs auteurs essayèrent cependant avec succès d'introduire dans la comédie la prose, que Larivey, au seizième siècle, avait, non sans talent, fait parler à Thalie. Tels furent Molière, Brueys, Dancourt, Regnard, Dufrény. Nous remettrons à parler de Regnard et de Dufrény au dix-huitième siècle, et nous ne consacrerons ici d'étude particulière qu'à Molière et à Brueys. Encore n'en ferons-nous pas, à proprement dire, dans cette partie des prosateurs, sur Molière. Un tel écrivain demande d'être étudié d'ensemble, et nous ne le devrons faire que quand nous parlerons des poëtes. Nous nous contenterons donc, pour le moment, de dire quelques mots sur son talent de prosateur, que l'on pourra suffisamment apprécier d'après les extraits que nous présenterons.

Molière, qui eut la gloire de redonner le premier aux personnages de la comédie un langage conforme à leur sexe, à leur caractère, à leurs passions, à leur condition, fit triompher ce naturel dans la prose comme dans les vers, et il ne se montra pas moins grand écrivain dans ce second genre que dans le premier. Des juges très-autorisés ont même trouvé sa prose supérieure à ses vers : tel est Fénelon, qui estimait particulièrement le style de l'*Avare;* seulement il était un peu sévère pour la poésie de l'auteur du *Misanthrope*, de *Tartuffe* et des *Femmes savantes* [1].

Si belle, si grande, si poétique même que fût la prose de Molière, grâce surtout à l'inversion qu'il excelle à manier, les contemporains eurent peine à se faire à des comédies qui n'étaient pas rimées. Ainsi

[1] Voir *Lettre à l'Académie*, V.

la prose de l'*Avare* dérouta les spectateurs, et ce chef-d'œuvre ne put pas aller d'abord au delà de sept représentations. « Comment, disait un certain duc, Molière est-il fou, et nous prend-il pour des benêts, de nous faire essuyer cinq actes de prose ? A-t-on jamais vu plus d'extravagance ? Le moyen d'être diverti par de la prose ! » On en dit autant quand le grand comique donna le *Festin de Pierre*. Cette seconde pièce de cinq actes en prose parut une nouveauté inouïe et insupportable, et l'on donna la préférence à une comédie assez médiocre d'un acteur de l'hôtel de Bourgogne, nommé Villiers, qui avait traité un peu avant lui le même sujet en vers. En 1673, immédiatement après la mort de Molière, Thomas Corneille versifia le *Festin de Pierre*, qui, sous cette nouvelle forme, eut un grand succès. Et cependant quel homme d'un goût vraiment littéraire ne préférerait de beaucoup, aujourd'hui, la prose de Molière aux vers de Thomas Corneille ?

Que nos lecteurs prêtent toute leur attention aux extraits suivants de la *Critique de l'École des femmes*, du *Médecin malgré lui* et de *Don Juan*, et qu'ils jugent si on ne peut pas dire, pour la prose comme pour les vers, que « les œuvres de l'immortel Molière sont ce qu'il y a peut-être de plus excellent dans la langue française [1]. »

La comédie est plus difficile à bien traiter que la tragédie.

Quand, pour la difficulté, vous mettriez un peu plus du côté de la comédie, peut-être que vous ne vous abuseriez pas ; car enfin je trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments, de braver en vers la fortune, accuser les destins, et dire [2] des injures aux dieux, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes, et de rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le monde. Lorsque vous peignez des héros, vous faites ce que vous voulez. Ce sont des portraits à plaisir, où l'on ne cherche point de ressemblance, et vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor, et qui souvent laisse le vrai pour attraper le merveilleux. Mais lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature. On veut que ces portraits ressemblent ; et vous n'avez rien fait, si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle.

En un mot, dans les pièces sérieuses, il suffit, pour n'être point blâmé, de dire des choses qui soient de bon sens et bien écrites. Mais ce n'est pas assez dans les autres : il y faut plaisanter; et

[1] *Mém. de Trévoux*, mars 1735.

[2] La grammaire prescrirait aujourd'hui de répéter la préposition devant *accuser* et devant *dire*.

c'est une étrange[1] entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens. (*La Critique de l'École des femmes*, sc. VII.)

Défense de l'*École des femmes.*

SCÈNE VI. — DORANTE, CLIMÈNE, URANIE, ÉLISE, LE MARQUIS.

DORANTE. Ne bougez, de grâce, et n'interrompez point votre discours. Vous êtes là sur une matière qui, depuis quatre jours, fait presque l'entretien de toutes les maisons de Paris ; et jamais on n'a rien vu de si plaisant que la diversité des jugements qui se font là-dessus. Car enfin j'ai ouï condamner cette comédie à certaines gens, par les mêmes choses que j'ai vu d'autres estimer le plus.

URANIE. Voilà monsieur le marquis qui en dit force mal.

LE MARQUIS. Il est vrai. Je la trouve détestable, morbleu! détestable, du dernier détestable, ce qu'on appelle détestable.

DORANTE. Et moi, mon cher marquis, je trouve le jugement détestable.

LE MARQUIS. Quoi! chevalier, est-ce que tu prétends soutenir cette pièce ?

DORANTE. Oui, je prétends la soutenir.

LE MARQUIS. Parbleu! je la garantis détestable.

DORANTE. La caution n'est pas bourgeoise. Mais, marquis, par quelle raison, de grâce, cette comédie est-elle ce que tu dis?

LE MARQUIS. Pourquoi elle est détestable?

DORANTE. Oui.

LE MARQUIS. Elle est détestable parce qu'elle est détestable.

DORANTE. Après cela, il n'y a plus rien à dire ; voilà son procès fait. Mais encore instruis-nous, et nous dis les défauts qui y sont.

LE MARQUIS. Que sais-je, moi? je ne me suis pas seulement donné la peine de l'écouter. Mais enfin, je sais bien que je n'ai

[1] *Étrange* est ici employé dans le sens inusité de grave, difficile. On a dit à peu près de même :

« Prendre femme est *étrange* chose ;
Il faut y penser mûrement. »
(MAUCROIX, *Poés.*, éd. L. Paris, liv. I, XLVI.)

« D'abord qu'on voit un miracle, il faut se soumettre, ou avoir d'*étranges* marques du contraire. » (PASC., *Pens.*, éd. Louandre, ch. XXIII.)
Cette signification était très-fréquente chez nos vieux auteurs.

jamais rien vu de si méchant [1], Dieu me damne ! et Dorilas, contre qui j'étais, a été de mon avis.

DORANTE. L autorité est belle, et te voilà bien appuyé !

LE MARQUIS. Il ne faut que voir les continuels éclats de rire que le parterre y fait. Je ne veux point d'autre chose pour témoigner qu'elle ne vaut rien.

DORANTE. Tu es donc, marquis, de ces messieurs du bel air, qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun, et qui seraient fâchés d'avoir ri avec lui, fût-ce de la meilleure chose du monde? Je vis l'autre jour sur le théâtre un de nos amis, qui se rendit ridicule par là. Il écouta toute la pièce avec un sérieux le plus sombre du monde; et tout ce qui égayait les autres ridait son front. A tous les éclats de risée il haussait les épaules, et regardait le parterre en pitié ; et quelquefois aussi, le regardant avec dépit, il lui disait tout haut : *Ris donc, parterre, ris donc.* Ce fut une seconde comédie, que le chagrin de notre ami. Il la donna en galant homme à toute l'assemblée, et chacun demeura d'accord qu'on ne pouvait pas mieux jouer qu'il fit. Apprends marquis, je te prie, et les autres aussi, que le bon sens n'a point de place déterminée à la comédie ; que la différence du demi-louis d'or et de la pièce de quinze sous ne fait rien du tout au bon goût ; que, debout ou assis, l'on peut donner un mauvais jugement ; et qu'enfin, à le prendre en général, je me fierais assez à l'approbation du parterre, par la raison qu'entre ceux qui le composent, il y en a plusieurs qui sont capables de juger d'une pièce selon les règles, et que les autres en jugent par la bonne façon d'en juger, qui est de se laisser prendre aux choses, et de n'avoir ni prévention aveugle, ni complaisance affectée, ni délicatesse ridicule.

LE MARQUIS. Te voilà donc, chevalier, le défenseur du parterre ? Parbleu ! je m'en réjouis, et je ne manquerai pas de l'avertir que tu es de ses amis. Hai, hai, hai, hai, hai !

DORANTE. Ris tant que tu voudras. Je suis pour le bon sens, et ne saurais souffrir les ébullitions de cerveau de nos marquis de Mascarille. J'enrage de voir de ces gens qui se traduisent en ridicule [2], malgré leur qualité ; de ces gens qui décident toujours, et parlent hardiment de toutes choses, sans s'y connaître ; qui, dans une comédie, se récrieront aux méchants endroits, et ne branleront pas à ceux qui sont bons ; qui, voyant un tableau,

[1] Dans le sens de faible, médiocre.

[2] S'exposent publiquement au ridicule.

ou écoutant un concert de musique, blâment de même et louent tout à contre-sens, prennent par où ils peuvent les termes de l'art qu'ils attrapent, et ne manquent jamais de les estropier et de les mettre hors de place. Hé, morbleu! messieurs, taisez-vous. Quand Dieu ne vous a pas donné la connaissance d'une chose, n'apprêtez point à rire à ceux qui vous entendent parler, et songez qu'en ne disant mot on croira peut-être que vous êtes d'habiles gens.

Le marquis. Parbleu ! chevalier, tu le prends là...

Dorante. Mon Dieu, marquis, ce n'est pas à toi que je parle. C'est à une douzaine de messieurs qui déshonorent les gens de cour par leurs manières extravagantes, et font croire parmi le peuple que nous nous ressemblons tous. Pour moi, je m'en veux justifier le plus qu'il me sera possible; et je les dauberai tant en toutes rencontres, qu'à la fin ils se rendront sages.

Le marquis. Dis-moi un peu, chevalier, crois-tu que Lysandre ait de l'esprit?

Dorante. Oui sans doute, et beaucoup.

Uranie. C'est une chose qu'on ne peut pas nier.

Le marquis. Demandez-lui ce qu'il lui semble de l'*Ecole des femmes :* vous verrez qu'il vous dira qu'elle ne lui plaît pas.

Dorante. Hé! mon Dieu, il y en a beaucoup que le trop d'esprit gâte, qui voient mal les choses à force de lumière, et même qui seraient bien fâchés d'être de l'avis des autres, pour avoir la gloire de décider [1].

Uranie. Il est vrai : notre ami est de ces gens-là, sans doute. Il veut être le premier de son opinion, et qu'on attende par respect son jugement. Toute approbation qui marche avant la sienne est un attentat sur ses lumières, dont il se venge hautement en prenant le contraire parti [2]. Il veut qu'on le consulte sur toutes les affaires d'esprit; et je suis sûre que, si l'auteur lui eût montré sa comédie avant que de la faire voir au public, il l'eût trouvée la plus belle du monde.

Le marquis. Et que direz-vous de la marquise Araminte, qui la publie partout pour épouvantable, et dit qu'elle n'a pu jamais souffrir les ordures dont elle est pleine?

Dorante. Je dirai que cela est digne du caractère qu'elle a pris; et qu'il y a des personnes qui se rendent ridicules pour

[1] Voyez dans le *Misanthrope*, acte II, scène v, le portrait que fait Célimène d'un certain Damis qui est de ses amis.

[2] Locution autrefois plus usitée que *parti contraire*. Voir notre *Lexique de Corneille*, t. I, p. 143.

vouloir avoir trop d'honneur. Bien qu'elle ait de l'esprit, elle a suivi le mauvais exemple de celles qui, étant sur le retour de l'âge, veulent remplacer de quelque chose ce qu'elles voient qu'elles perdent, et prétendent que les grimaces d'une pruderie scrupuleuse leur tiendront lieu de jeunesse et de beauté. Celle-ci pousse l'affaire plus avant qu'aucune; et l'habileté de son scrupule découvre des saletés, où jamais personne n'en avait vu. On tient qu'il va, ce scrupule, jusques à défigurer notre langue, et qu'il n'y a point presque de mots dont la sévérité de cette dame ne veuille retrancher ou la tête ou la queue, pour les syllabes déshonnêtes qu'elle y trouve.

Uranie. Vous êtes bien fou, chevalier.

Le marquis. Enfin, chevalier, tu crois défendre ta comédie, en faisant la satire de ceux qui la condamnent.

Dorante. Non pas; mais je tiens que cette dame se scandalise à tort...

Élise. Tout beau, monsieur le chevalier! il pourrait y en avoir d'autres qu'elle qui seraient dans les mêmes sentiments.

Dorante. Je sais bien que ce n'est pas vous, au moins, et que lorsque vous avez vu cette représentation...

Élise. Il est vrai; mais j'ai changé d'avis; (*montrant Climène*) et madame sait appuyer le sien par des raisons si convaincantes, qu'elle m'a entraînée de son côté.

Dorante, *à Climène*. Ah! madame, je vous demande pardon, et, si vous le voulez, je me dédirai, pour l'amour de vous, de tout ce que j'ai dit.

Climène. Je ne veux pas que ce soit pour l'amour de moi, mais pour l'amour de la raison : car enfin cette pièce, à le bien prendre, est tout à fait indéfendable [1]; et je ne conçois pas...

Uranie. Ah! voici l'auteur, monsieur Lysidas. Il vient tout à propos pour cette matière. Monsieur Lysidas, prenez un siége vous-même, et vous mettez là.

(*La Critique de l'École des femmes.*)

[1] Nous pensons avec Génin que ce mot, qu'on ne trouve ni Furetière ni dans Trévoux, est un barbarisme forgé par la précieuse Climène. La langue du seizième siècle avait le mot *indéfensible*, qui est meilleur : « Ceux qui le prennent pour une trop hautaine, ne m'en veulent guère moins de mal, que ceux qui le prennent pour foiblesse d'une cause *indéfensible*. » (Montaigne, *Ess.*, iii, 12.)

Les Avantages de la profession de médecin.

Scène I. — LÉANDRE, SGANARELLE.

Léandre. Il me semble que je ne suis pas mal ainsi, pour un apothicaire; et, comme le père ne m'a guère vu, ce changement d'habit et de perruque est assez capable, je crois, de me déguiser à ses yeux.

Sganarelle. Sans doute.

Léandre. Tout ce que je souhaiterais serait de savoir cinq ou six grands mots de médecine, pour parer mon discours et me donner l'air d'habile homme.

Sganarelle. Allez, allez, tout cela n'est pas nécessaire : il suffit de l'habit; et je n'en sais pas plus que vous.

Léandre. Comment!

Sganarelle. Diable emporte si j'entends rien en médecine! Vous êtes honnête homme, et je veux bien me confier à vous comme vous vous confiez à moi.

Léandre. Quoi! vous n'êtes pas effectivement.....

Sganarelle. Non, vous dis-je; ils m'ont fait médecin malgré mes dents. Je ne m'étais jamais mêlé d'être si savant que cela; et toutes mes études n'ont été que jusqu'en sixième. Je ne sais point sur quoi cette imagination leur est venue; mais, quand j'ai vu qu'à toute force ils voulaient que je fusse médecin, je me suis résolu de l'être aux dépens de qui il appartiendra. Cependant vous ne sauriez croire comment l'erreur s'est répandue, et de quelle façon chacun est endiablé à me croire habile homme. On me vient chercher de tous côtés; et, si les choses vont toujours de même, je suis d'avis de m'en tenir toute ma vie à la médecine. Je trouve que c'est le métier le meilleur de tous; car, soit qu'on fasse bien ou soit qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte. La méchante besogne ne retombe jamais sur notre dos, et nous taillons comme il nous plaît sur l'étoffe où nous travaillons. Un cordonnier, en faisant des souliers, ne saurait gâter un morceau de cuir qu'il n'en paie les pots cassés; mais ici l'on peut gâter un homme sans qu'il en coûte rien. Les bévues ne sont point pour nous, et c'est toujours la faute de celui qui meurt. Enfin, le bon de cette profession est qu'il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde; et jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué.

Léandre. Il est vrai que les morts sont fort honnêtes gens sur cette matière.

SGANARELLE, *voyant des hommes qui viennent à lui.* Voilà des gens qui ont la mine de me venir consulter. (*A Léandre.*) Allez toujours m'attendre auprès du logis de votre maîtresse [1].

(*Le Médecin malgré lui*, III.)

Indignation éloquente d'un père honnête homme contre les excès et les turpitudes de son fils.

SCÈNE VI. — DON LOUIS, DON JUAN, SGANARELLE.

DON LOUIS. Je vois bien que je vous embarrasse, et que vous vous passeriez fort aisément de ma venue. A dire vrai, nous nous incommodons étrangement l'un l'autre ; et si vous êtes las de me voir, je suis bien las aussi de vos déportements. Hélas! que nous savons peu ce que nous faisons, quand nous ne laissons pas au ciel le soin des choses qu'il nous faut, quand nous voulons être plus avisés que lui, et que nous venons à l'importuner par nos souhaits aveugles et nos demandes inconsidérées! J'ai souhaité un fils avec des ardeurs non pareilles, je l'ai demandé sans relâche avec des transports incroyables ; et ce fils, que j'obtiens en fatiguant le ciel de vœux, est le chagrin et le supplice de cette vie même dont je croyais qu'il devait être la joie et la consolation. De quel œil, à votre avis, pensez-vous que je puisse voir cet amas d'actions indignes, dont on a peine, aux yeux du monde, d'adoucir le mauvais visage [2] ; cette suite continuelle de méchantes affaires, qui nous réduisent à toute heure à lasser les bontés du souverain, et qui ont épuisé auprès de lui le mérite de mes services et le crédit de mes amis ? Ah ! quelle bassesse est la vôtre ! Ne rougissez-vous point de mériter si peu votre naissance? Êtes-vous en droit, dites-moi, d'en tirer quelque vanité? Et qu'avez-vous fait dans le monde pour être gentilhomme? Croyez-vous qu'il suffise d'en porter le nom et les armes, et que ce nous soit une gloire d'être sorti d'un sang noble, lorsque nous vivons en infâmes? Non, non, la naissance n'est rien où la vertu n'est pas. Aussi, nous n'avons part à la gloire de nos ancêtres qu'autant que nous nous efforçons de leur ressembler ; et cet éclat de

[1] *Maîtresse*, dans la langue du dix-septième siècle, voulait dire la jeune personne que l'on recherchait en mariage.

[2] *Visage* s'employait assez souvent, autrefois, en parlant des choses. Voir notre *Lexique de Corneille*.

leurs actions qu'ils répandent sur nous nous impose un engagement de leur faire le même honneur, de suivre les pas qu'ils nous tracent, et de ne point dégénérer de leur vertu, si nous voulons être estimés leurs véritables descendants. Ainsi, vous descendez en vain des aïeux dont vous êtes né ; ils vous désavouent pour leur sang, et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun avantage ; au contraire, l'éclat n'en rejaillit sur vous qu'à votre déshonneur, et leur gloire est un flambeau qui éclaire aux yeux d'un chacun la honte de vos actions. Apprenez enfin qu'un gentilhomme qui vit mal est un monstre dans la nature ; que la vertu est le premier titre de noblesse ; que je regarde bien moins au nom qu'on signe qu'aux actions qu'on fait, et que je ferais plus d'état du fils d'un crocheteur, qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque, qui vivrait comme vous [1]. (*Don Juan*, acte IV.)

La pauvreté incorruptible en opposition avec la richesse impie. La générosité naturelle mêlée aux crimes de la débauche.

SCÈNE II. — DON JUAN, SGANARELLE, UN PAUVRE.

SGANARELLE. Holà ! ho ! l'homme ! oh ! mon compère ! oh ! l'ami ! un petit mot, s'il vous plaît. Enseignez-nous un peu le chemin qui mène à la ville.

LE PAUVRE. Vous n'avez qu'à suivre cette route, messieurs, et détourner à main droite quand vous serez au bout de la forêt ; mais je vous donne avis que vous devez vous tenir sur vos gardes, et que, depuis quelque temps, il y a des voleurs ici autour.

DON JUAN. Je te suis obligé, mon ami, et je te rends grâces de tout mon cœur.

LE PAUVRE. Si vous vouliez me secourir, monsieur, de quelque aumône ?

DON JUAN. Ah ! ah ! ton avis est intéressé, à ce que je vois.

LE PAUVRE. Je suis un pauvre homme, monsieur, retiré tout seul dans ce bois depuis dix ans, et je ne manquerai pas de prier le ciel qu'il vous donne toutes sortes de biens.

DON JUAN. Eh ! prie le ciel qu'il te donne un habit, sans te mettre en peine des affaires des autres.

[1] Comparez à cette magnifique scène celle de Géronte et de Dorante dans le *Menteur* de Corneille (acte V, sc. III).

Sganarelle. Vous ne connaissez pas monsieur, bonhomme ; il ne croit qu'en deux et deux sont quatre, et en quatre et quatre sont huit.

Don Juan. Quelle est ton occupation parmi ces arbres?

Le pauvre. De prier le ciel tout le jour pour la prospérité des gens de bien qui me donnent quelque chose.

Don Juan. Il ne se peut donc pas que tu ne sois bien à ton aise ?

Le pauvre. Hélas ! monsieur, je suis dans la plus grande nécessité du monde.

Don Juan. Tu te moques : un homme qui prie le ciel tout le jour ne peut pas manquer d'être bien dans ses affaires.

Le pauvre. Je vous assure, monsieur, que le plus souvent je n'ai pas un morceau de pain à me mettre sous les dents.

Don Juan. Voilà qui est étrange, et tu es bien mal reconnu de tes soins. Ah! ah! je m'en vais te donner un louis d'or tout à l'heure, pourvu que tu veuilles jurer.

Le pauvre. Ah! monsieur, voudriez-vous que je commisse un tel péché?

Don Juan. Tu n'as qu'à voir si tu veux gagner un louis d'or, ou non ; en voici un que je te donne, si tu jures. Tiens. Il faut jurer.

Le pauvre. Monsieur...

Don Juan. A moins de cela, tu ne l'auras pas.

Sganarelle. Va, va, jure un peu; il n'y a pas de mal.

Don Juan. Prends, le voilà, prends, te dis-je; mais jure donc.

Le pauvre. Non, monsieur, j'aime mieux mourir de faim [1].

Don Juan. Va, va, je te le donne pour l'amour de l'humanité [2].

[1] Cette scène fut supprimée à la seconde représentation, dans la crainte qu'elle ne devînt un sujet de scandale pour les faibles. Mais, en approfondissant la pensée de Molière, on voit qu'il a voulu peindre dans don Juan la dégradation du crime, dans Sganarelle la fragilité des âmes intéressées, et dans le pauvre cette vertu naturelle et incorruptible que donne la foi. Celui qui ne croit à rien veut faire le mal pour le mal même, celui qui est faible et intéressé se laisse toucher par l'appât de l'or, tandis que le pauvre qui résiste à la séduction aime mieux mourir de faim que d'offenser Dieu. Ainsi cette scène présente au naturel l'état de l'âme de ces trois personnages, tableau moral où le pauvre triomphe sans efforts des séductions du riche, et où le refus d'une aumône qui ne peut être acceptée sans crime est peut-être la plus forte leçon que le vice puisse recevoir de la vertu. (A. Martin.)

[2] Il me semble qu'il n'y avait point de raison de retrancher cette scène : elle pouvait même être utile, car on y voyait que les impies affectent quelques vertus pour persuader aux simples qu'on n'a pas besoin de la religion pour être vertueux et que la nature et l'humanité suffisent pour faire du bien. — Ce

(*Regardant dans la forêt.*) Mais que vois-je là? un homme attaqué par trois autres! la partie est trop inégale, et je ne dois pas souffrir cette lâcheté [1].

(Il met l'épée à la main, et court au lieu du combat.)

Scène III. — SGANARELLE.

Mon maître est un vrai enragé d'aller se présenter à un péril qui ne le cherche pas. Mais, ma foi, le secours a servi, et les deux ont fait fuir les trois.

Scène IV. — DON JUAN, DON CARLOS; SGANARELLE, *au fond du théâtre.*

Don Carlos, *remettant son épée.* On voit, par la fuite de ces voleurs, de quel secours est votre bras. Souffrez, monsieur, que je vous rende grâces d'une action si généreuse, et que...

Don Juan. Je n'ai rien fait, monsieur, que vous n'eussiez fait en ma place. Notre propre honneur est intéressé dans de pareilles aventures; et l'action de ces coquins était si lâche, que c'eût été y prendre part que de ne s'y pas opposer. Mais par quelle rencontre vous êtes-vous trouvé entre leurs mains?

mot d'*humanité* n'était point encore à la mode, et il y a dans cette phrase, si courte et si précise, une véritable prévision des doctrines du dix-huitième siècle. Comme les sophistes modernes, don Juan rend sa charité stérile pour lui-même, en donnant au nom de l'humanité ce qu'il refuse au nom de Dieu. Mot plein de profondeur, et qui ressort du caractère même de don Juan; car la charité faite au nom de Dieu comporte la vertu, tandis que celle faite au nom de l'humanité laisse aux passions toute leur étendue et toutes leurs misères. Tel fut le secret des philosophes du dix-huitième siècle : n'est-ce pas une chose singulière que ce soit Molière qui nous l'ait révélé! (A. Martin.)

1 Don Juan expose sa vie pour sauver celle d'un étranger, tandis qu'il est assez lâche pour immoler à ses caprices les plus faibles créatures : c'est ainsi que Lovelace, dont le caractère est évidemment tracé sur celui de don Juan, est fidèle à ses amis, généreux envers ses ennemis, plein de franchise et de valeur; et cependant sa conduite envers une jeune personne sans défense, et qu'il retient prisonnière, est celle du plus vil des scélérats. — Le caractère de don Juan est une des plus fortes conceptions de Molière; mais ici, comme dans ses autres ouvrages, il n'a peint que ce qu'il avait observé. C'est dans la société des disciples de Théophile qu'il trouva ses modèles; c'est là qu'il put voir des Barreaux, Saint-Pavin, Bardouville et le poëte Hénault se livrer à toute la verve de leur impiété : impiété devenue si publique qu'on la chansonnait dans Paris *. (*Id.*)

* *Valesiana*, page 31.

Don Carlos. Je m'étais, par hasard, égaré d'un frère et de[1] tous ceux de notre suite ; et comme je cherchais à les rejoindre, j'ai fait rencontre de ces voleurs, qui d'abord ont tué mon cheval, et qui, sans votre valeur, en auraient fait autant de moi.

Don Juan. Votre dessein est-il d'aller du côté de la ville?

Don Carlos. Oui, mais sans y vouloir entrer; et nous nous voyons obligés, mon frère et moi, à tenir la campagne pour une de ces fâcheuses affaires qui réduisent les gentilshommes à se sacrifier, eux et leur famille, à la sévérité de leur honneur, puisque enfin le plus doux succès en est toujours funeste, et que, si l'on ne quitte pas la vie, on est contraint de quitter le royaume ; et c'est en quoi je trouve la condition d'un gentilhomme malheureuse, de ne pouvoir point s'assurer sur toute la prudence et toute l'honnêteté de sa conduite, d'être asservi par les lois de l'honneur au dérèglement de la conduite d'autrui, et de voir sa vie, son repos et ses biens dépendre de la fantaisie du premier téméraire qui s'avisera de lui faire une de ces injures pour qui[2] un honnête homme doit périr[3].

Don Juan. On a cet avantage, qu'on fait courir le même risque et passer mal aussi le temps à ceux qui prenent fantaisie de nous venir faire une offense de gaieté de cœur. Mais ne serait-ce point une indiscrétion que de vous demander quelle peut être votre affaire?

[1] *S'égarer de*, comme on dit *s'écarter de*, était autrefois d'un usage très-fréquent au propre et au figuré :

« Il *s'égarait* exprès *de* ses gens pour se mêler parmi les villageois. » (Péréf., *Hist. de Henri IV*, Recueil, etc.) « Les âmes prédestinées qui ne veulent pas *s'égarer du* chemin de leur salut, doivent régler leur conduite et leur vie selon les lumières de l'Évangile. » (Le Jeune, *Serm. chois.*, IX.) « Ils *s'égarent de* leur fin quand ils s'éloignent de lui. » (Sénault, *Us. des pass.*, 2e p., 2e tr., 3e disc.) « Des volontés créées, et par conséquent essentiellement capables de *s'égarer de* l'ordre. « (Fén., *Réfut. du P. Malebranche.*)

[2] Il faudrait dire aujourd'hui *pour lesquelles*. Autrefois *qui*, précédé d'une préposition, pouvait aussi bien se rapporter à un nom de chose qu'à un nom de personne. Voir notre *Lexique* de Corneille.

[3] L'auteur avait déjà attaqué la fureur des duels dans la comédie des *Fâcheux;* mais il avait gardé certains ménagements sur une matière si délicate. Il n'est pas question, dans la situation d'Éraste, d'une dispute particulière ; ce gentilhomme se refuse seulement à servir de second à un homme qu'il connaît à peine. Dans le *Festin de Pierre*, Molière ne cache plus son opinion ; il développe au contraire les idées les plus justes sur cet abus du courage que Louis XIV s'efforçait de réprimer. Il peint un gentilhomme très-brave obligé de se battre, et faisant des réflexions sur les duels... Qu'on se représente les mœurs du temps, et l'on sera étonné de la hardiesse de Molière. (A. M.)

Don Carlos. La chose en est aux termes de n'en plus faire de secret; et, lorsque l'injure a une fois éclaté, notre honneur ne va point à vouloir cacher notre honte, mais à faire éclater notre vengeance, et à publier même le dessein que nous en avons. Ainsi, monsieur, je ne feindrai point de vous dire [1] que l'offense que nous cherchons à venger est une sœur séduite et enlevée d'un couvent, et que l'auteur de cette offense est un don Juan Tenorio, fils de don Louis Tenorio. Nous le cherchons depuis quelques jours, et nous l'avons suivi ce matin, sur le rapport d'un valet qui nous a dit qu'il sortait à cheval, accompagné de quatre ou cinq, et qu'il avait pris le long de cette côte; mais tous nos soins ont été inutiles, et nous n'avons pu découvrir ce qu'il est devenu [2].

[1] *Ne pas feindre de dire* signifie dire sans feinte et sans ambages, dire clairement et hautement, ne pas hésiter à dire.

Cette excellente locution commence malheureusement à vieillir, cependant on en trouve des exemples assez nombreux jusqu'à nos jours :

« Renier, qui les blâme tant (les Vaudois), *ne feint pas de dire* qu'ils vivaient justement devant les hommes. » (Boss., *Var.*, XI.) « Je *ne feindrai point de dire* que... » (Bayle, *Projet d'un dict. crit.*, IX.) « Je vous trouve trop circonspect; fiez-vous à votre propre sens : ne *feignez point de dire* en un besoin que tel bon écrivain a dit une sottise. » (P.-L. Cour., *Lett.*, à M. Boissonn., 1812.) « Sarrazin, dans un discours sur la tragédie, placé en tête de l'*Amour tyrannique* (de Scudéri) *ne feint pas de dire* que cette pièce est une des plus belles et des plus admirables qu'il se puisse voir. » (Th. Gautier, *les Grotesq.*, Scudéri.)

Ne pas feindre de s'employait de même devant toutes sortes de verbes avec le sens de ne pas hésiter à, ne pas craindre de :

« *Ne feignez* donc *de* venir à nous, qui avons et aurons toujours les bras ouverts pour recevoir et caresser d'une bienveillance et royale clémence les plus errants et dévoyés de nos sujets. » (*Lettres missives de Henri IV*, 1er avril 1594, t. IV, p. 134.) « Un avare qui veut pallier les traits odieux de son avarice condamne les plaisirs et les dépenses dans un homme sensuel; un voluptueux qui veut justifier la foiblesse de son penchant à l'égard des divertissements défendus, *ne feint point de* condamner les sordides épargnes de l'avare. » (Mass., *Serm. pour le mercr. de la Pass.*, II.) « Je *ne feignis point d'*ajouter quelques nouvelles remarques à celles qui avaient déjà grossi du double la première édition de mon ouvrage. » (La Bruyère, *Caract.*, préface.) « Nous *ne feignons pas d'*avancer que des traductions excellentes pour notre siècle courent risque de ne l'être pas pour les siècles qui suivront. » (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XVI, p. 27, ann. 1751.) « Quant aux expressions qui déplaisent à vous, monsieur le président, à M. l'avocat du roi, débauche, prostitution, et autres que je *ne feindrais* non plus *de* répéter, c'est une grande question entre les philosophes, de savoir si... » (P.-L. Cour., *Procès de P.-L. Cour.*) « Le grand Haydn *ne feignait pas de* révéler ce qu'il regardait comme le principal secret de son inspiration, toujours sereine et heureuse. » (L. Veuillot, *Mél.*, 2e sér., t. IV, p. 533.)

[2] L'aventure de don Juan, qui secourt le frère de celle qu'il a séduite, n'est

Don Juan. Le connaissez-vous, monsieur, ce don Juan dont vous parlez?

Don Carlos. Non, quant à moi. Je ne l'ai jamais vu, et je l'ai seulement ouï dépeindre à mon frère; mais la renommée n'en dit pas force bien, et c'est un homme dont la vie...

Don Juan. Arrêtez, monsieur, s'il vous plaît. Il est un peu de mes amis, et ce serait à moi une espèce de lâcheté que d'en ouïr dire du mal.

Don Carlos. Pour l'amour de vous, monsieur, je n'en dirai rien du tout, et c'est bien la moindre chose que je vous doive, après m'avoir sauvé la vie, que de me taire devant vous d'une personne [1] que vous connaissez, lorsque je ne puis en parler sans en dire du mal; mais, quelque ami que vous lui soyez, j'ose espérer que vous n'approuverez pas son action, et ne trouverez pas étrange que nous cherchions d'en [2] prendre la vengeance.

Don Juan. Au contraire, je vous y veux servir, et vous épargner des soins inutiles. Je suis ami de don Juan, je ne puis pas m'en empêcher; mais il n'est pas raisonnable qu'il offense impunément des gentilshommes, et je m'engage à vous faire faire raison par lui.

Don Carlos. Et quelle raison peut-on faire à ces sortes d'injures?

Don Juan. Toute celle que votre honneur peut souhaiter; et, sans vous donner la peine de chercher don Juan davantage, je m'oblige de le faire trouver au lieu que vous voudrez, et quand il vous plaira.

Don Carlos. Cet espoir est bien doux, monsieur, à des cœurs

pas dans la pièce originale, mais on la trouve dans presque tous les romans espagnols. Elle avait d'ailleurs été mise au théâtre en 1639, par le poëte Beys, dans sa comédie de *l'Hôpital des fous*, acte II, scène Ire. Molière en a tiré une situation fort intéressante qu'il développe dans la scène suivante, et dont l'idée est encore empruntée aux Espagnols. (A. M.)

[1] *Se taire de* pour signifier garder le silence sur, est une locution très-bonne qu'on n'aurait pas dû laisser tomber. « *Je me tais de* cent choses excellentes qui font parler toutes les bouches. » (*Dernier Recueil de diverses poésies du sieur de* Saint-Amand, Épistre.) « Je ne puis pourtant *me taire de* la naissance d'un ordre que Dieu lui-même a si glorieusement institué. » (Patru, *Plaid.*, III.)

« Je *m'en tais*, et ne veux leur causer nul ennui. »
(La Font., *Fab.*, le Geai paré des plumes du paon.)

[2] On dirait aujourd'hui *cherchions à en*; mais on ferait un hiatus très-désagréable. *Chercher de* pour *chercher à* se trouve encore employé après Molière :

« Ils vendront cette mort qu'on *cherche d'*éviter. »
(Sénecé, *Sat.*, les Travaux d'Apollon.)

offensés; mais, après ce que je vous dois, ce me serait une trop sensible douleur que vous fussiez de la partie.

Don Juan. Je suis si attaché à don Juan, qu'il ne saurait se battre que je ne me batte aussi; mais enfin j'en réponds comme de moi-même, et vous n'avez qu'à dire quand vous voudrez[1] qu'il paraisse, et vous donne satisfaction.

Don Carlos. Que ma destinée est cruelle! Faut-il que je vous doive la vie et que don Juan soit de vos amis!

Scène V. — DON ALONSE, DON CARLOS, DON JUAN, SGANARELLE.

Don Alonse, *parlant à ceux de sa suite, sans voir don Carlos ni don Juan.* Faites boire là mes chevaux, et qu'on les amène après nous; je veux un peu marcher à pied. (*Les apercevant tous deux.*) O ciel! que vois-je ici? Quoi! mon frère, vous voilà avec notre ennemi mortel!

Don Carlos. Notre ennemi mortel?

Don Juan, *mettant la main sur la garde de son épée.* Oui, je suis don Juan moi-même, et l'avantage du nombre ne m'obligera pas à vouloir déguiser mon nom.

Don Alonse, *mettant l'épée à la main.* Ah! traître, il faut que tu périsses; et...

(Sganarelle court se cacher.)

Don Carlos. Ah! mon frère, arrêtez. Je lui suis redevable de la vie; et, sans le secours de son bras, j'aurais été tué par des voleurs que j'ai trouvés.

Don Alonse. Et voulez-vous que cette considération empêche notre vengeance? Tous les services que nous rend une main ennemie ne sont d'aucun mérite pour engager notre âme; et, s'il faut mesurer l'obligation à l'injure, votre reconnaissance, mon frère, est ici ridicule; et comme l'honneur est infiniment plus précieux que la vie, c'est ne devoir rien proprement que d'être redevable de la vie à qui nous a ôté l'honneur.

Don Carlos. Je sais la différence, mon frère, qu'un gentilhomme doit toujours mettre entre l'un et l'autre; et la reconnaissance de l'obligation n'efface point en moi le ressentiment de l'injure; mais souffrez que je lui rende ici ce qu'il m'a prêté, que je m'acquitte sur-le-champ de la vie que je lui dois, par un délai de notre vengeance, et lui laisse la liberté de jouir, durant quelques jours, du fruit de son bienfait.

[1] Aujourd'hui on dirait voulez.

Don Alonse. Non, non, c'est hasarder notre vengeance que de la reculer, et l'occasion de la prendre peut ne plus revenir. Le ciel nous l'offre ici, c'est à nous d'en profiter. Lorsque l'honneur est blessé mortellement, on ne doit point songer à garder aucunes mesures; et, si vous répugnez à prêter votre bras à cette action, vous n'avez qu'à vous retirer, et laisser à ma main la gloire d'un tel sacrifice.

Don Carlos. De grâce, mon frère...

Don Alonse. Tous ces discours sont superflus : il faut qu'il meure.

Don Carlos. Arrêtez, vous dis-je, mon frère. Je ne souffrirai point du tout qu'on attaque ses jours; et je jure le ciel que je le défendrai ici contre qui que ce soit, et je saurai lui faire un rempart de cette même vie qu'il a sauvée; et, pour adresser vos coups, il faudra que vous me perciez.

Don Alonse. Quoi! vous prenez le parti de notre ennemi contre moi; et, loin d'être saisi à son aspect des mêmes transports que je sens, vous faites voir pour lui des sentiments pleins de douceur!

Don Carlos. Mon frère, montrons de la modération dans une action légitime; et ne vengeons point notre honneur avec cet emportement que vous témoignez. Ayons du cœur dont nous soyons les maîtres, une valeur qui n'ait rien de farouche, et qui se porte aux choses par une pure délibération de notre raison, et non point par le mouvement d'une aveugle colère. Je ne veux point, mon frère, demeurer redevable à mon ennemi; je lui ai une obligation dont il faut que je m'acquitte avant toute chose. Notre vengeance, pour être différée, n'en sera pas moins éclatante; au contraire, elle en tirera de l'avantage; et cette occasion de l'avoir pu prendre la fera paraître plus juste aux yeux de tout le monde.

Don Alonse. O l'étrange faiblesse, et l'aveuglement effroyable de hasarder ainsi les intérêts de son honneur pour la ridicule pensée d'une obligation chimérique!

Don Carlos. Non, mon frère, ne vous mettez pas en peine. Si je fais une faute, je saurai bien la réparer, et je me charge de tout le soin de notre honneur; je sais à quoi il nous oblige, et cette suspension d'un jour, que ma reconnaissance lui demande, ne fera qu'augmenter l'ardeur que j'ai de le satisfaire. Don Juan, vous voyez que j'ai soin de vous rendre le bien que j'ai reçu de vous, et vous devez par là juger du reste, croire que je m'acquitte avec la même chaleur de ce que je dois, et que je ne serai

pas moins exact à vous payer l'injure que le bienfait. Je ne veux point vous obliger ici à expliquer vos sentiments, et je vous donne la liberté de penser à loisir aux résolutions que vous avez à prendre. Vous connaissez assez la grandeur de l'offense que vous nous avez faite, et je vous fais juge vous-même des réparations qu'elle demande. Il est des moyens doux pour nous satisfaire ; il en est de violents et de sanglants : mais enfin, quelque choix que vous fassiez, vous m'avez donné parole de me faire faire raison par don Juan. Songez à me la faire, je vous prie, et vous ressouvenez que, hors d'ici, je ne dois plus qu'à mon honneur [1].

Don Juan. Je n'ai rien exigé de vous, et vous tiendrai ce que j'ai promis.

Don Carlos. Allons, mon frère ; un moment de douceur ne fait aucune injure à la sévérité de notre devoir [2].

(*Don Juan*, acte III.)

[1] C'est-à-dire : je ne dois plus rien qu'à mon honneur.

[2] C'est une situation des plus dramatiques que celle de don Carlos devant la vie à celui dont il a juré la mort, lui rendant ce qu'il a reçu de lui, en le sauvant à son tour, songeant à ce que l'honneur exige, après que la reconnaissance est satisfaite, et attaquant comme son ennemi l'homme qu'il vient de défendre comme son libérateur. Cette situation, qu'on doit à la noble et riche imagination des Espagnols, est le sujet d'un des plus beaux ouvrages de leur théâtre, que trois de nos auteurs ont imité, Boisrobert et Scarron, sous le titre des *Généreux Ennemis*, et Thomas Corneille, sous celui des *Illustres Ennemis*. Molière ensuite, réduisant en deux scènes ce qu'ils avaient développé dans une pièce entière, en a fait un épisode de son *Festin de Pierre*. Le Sage, à son tour, en a fait une des histoires dont son *Diable boiteux* est enrichi, c'est celle qui est intitulée : *Amours du comte de Belflor et de Léonor de Cespèdes*. Enfin, Beaumarchais l'a empruntée à le Sage, pour en faire un des incidents de son drame d'*Eugénie*. (A. M.)

BRUEYS (David-Augustin de)

(1640-1722)

Aucun de nos comiques ne peut être comparé au grand Molière. Plusieurs cependant, au dix-septième siècle, sont dignes encore d'être lus après lui. Certains même d'entre eux ont écrit des pièces supérieures à quelques-unes de leur maître à tous.

« Osez avouer avec courage, disait Voltaire, que beaucoup de nos petites pièces, comme *le Grondeur*, *le Galant Jardinier*, *la Pupille*, *le Double Veuvage*, *l'Esprit de contradiction*, *la Coquette de village*, *le Florentin*, etc., sont au-dessus de la plupart des petites pièces de Molière ; je dis au-dessus, pour la finesse des caractères, pour l'esprit dont la plupart sont assaisonnées, et même pour la bonne plaisanterie [1]. »

Plusieurs des comédies dont il est ici question sont écrites en vers ; nous en parlerons plus tard. Parmi les comiques du dix-septième siècle, qui ont écrit en prose, indépendamment de Regnard, auquel nous consacrerons une grande étude dans un autre volume, on distingue Dancourt, Dufrény, Brueys.

« Dancourt, au jugement d'un bon critique, avait un grand fonds de gaieté et de naturel, l'imagination vive et comique ; son dialogue est surtout très-animé, très-plaisant et rempli de saillies [2]. »

La plupart des comédies, ou plutôt des vaudevilles de cet auteur, qui a surtout peint la bourgeoisie et les paysans, ont perdu une grande partie de leur mérite, l'à-propos, parce qu'il ne faisait guère qu'exploiter l'historiette ou le petit fait du moment, et que dans ses pièces les moins futiles, ce qu'il fronde, ce sont des mœurs, des usages ou des ridicules particuliers moins encore à l'époque qu'à l'année où il écrivait ; d'ailleurs il est peu de ses comédies qui puissent être une lecture honnête, parce qu'il en est peu que l'auteur ait eu soin de purger de saletés repoussantes.

Le genre de comédie que suivit Dufrény est moins tombé de mode et est moins graveleux. Mais comme cet auteur a composé un bon nombre de ses pièces en collaboration avec Regnard, nous ne séparerons pas ces deux comiques.

Brueys, peintre plus moral, observateur plus sérieux et meilleur écrivain, nous paraît digne d'une étude particulière.

David-Augustin de Brueys, originaire d'une ancienne famille d'Uzès,

[1] *Conseils à un journaliste.*

[2] Grimm, *Correspondance littéraire*, juin 1756.

en Languedoc, anoblie par Louis XI en 1481, naquit à Aix, en Provence, en 1640. Son père l'éleva dans le calvinisme, et le fit étudier et recevoir avocat à Aix. Le peu de succès qu'il eut dans cette carrière le décida bientôt à se livrer à la théologie, à laquelle il s'était appliqué avec ardeur avant d'étudier le droit. La passion qu'il conçut vers le même temps pour une demoiselle qu'il épousa malgré sa famille lui fit quitter sa ville natale pour se retirer à Montpellier. Il s'y jeta dans la controverse et devint en peu de temps, disent ses biographes, l'une des plus fermes colonnes du consistoire de cette ville. Il publia des *Entretiens sur l'eucharistie*, où il attaquait la présence réelle. Bossuet ayant fait paraître son *Exposition de la doctrine de l'Église*, Brueys fut choisi par les ministres protestants pour y répondre. Son air de sincérité et son talent frappèrent le grand évêque qui ne lui répliqua point, mais entreprit de le convertir. Il y réussit après un petit nombre de conférences qu'ils eurent ensemble. Brueys abjura le calvinisme en 1685, et consacra dès lors sa plume à la défense du catholicisme. Son premier ouvrage en faveur de la religion qu'il venait d'embrasser fut un *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestants*. Il y insiste avec beaucoup de candeur sur le désintéressement et sur la sincérité de conviction avec lesquels il a entrepris cet ouvrage.

« Qu'on ne s'imagine pas, dit-il dans l'*avertissement*, que d'autres motifs m'aient déterminé dans les sentiments que j'y expose, et m'aient ensuite obligé à me ranger dans l'Église catholique. J'avais plus de raisons humaines pour pencher de l'autre côté. La considération de mes parents, dont j'avais un extrême besoin dans l'état présent de ma fortune, et que je voyais tout prêts à se soulever contre moi ; mes chers amis que j'allais perdre, et qui me devaient regarder d'un autre œil qu'ils n'avaient accoutumé ; un parti qui me faisait l'honneur d'avoir pour moi quelque bienveillance : tout cela était des objets bien touchants dont il me fallait arracher ; c'étaient des biens certains, présents et solides qui se présentaient sans cesse à moi, et qui me sollicitaient par les plus tendres engagements que le monde puisse offrir.

« De l'autre côté, je m'allais, pour ainsi dire, transplanter dans un nouveau monde, où je n'avais presque ni parents ni amis : certain de ne retrouver jamais ce que j'allais perdre ; incertain de ce que j'allais devenir, et n'ayant d'autre consolation et d'autre satisfaction que de suivre avec liberté les mouvements de mon âme et la persuasion de mon esprit.

« Voilà véritablement dans quel état j'étais lorsque je travaillais à cet *Examen* ; et peut-être aurais-je demeuré toute ma vie en suspens, et n'aurais-je jamais surmonté les obstacles que le monde mettait devant mes yeux, si la Providence, par des voies que je dois adorer, ne m'avait arraché de tous les attachements qui me retenaient, et ne m'avait conduit auprès de M. l'évêque de Meaux.

« Je suis obligé de faire ici cette reconnaissance publique : car comme les ouvrages de ce prélat avaient commencé à me faire reconnaître la vérité ; aussi les éclaircissements et les instructions qu'il m'a donnés de vive voix dans les conférences qu'il m'a fait l'honneur de m'accorder, m'ont fait surmonter tous mes scrupules, ont dissipé tous mes doutes, et ont achevé de me déterminer.

« Aussi je ne dis rien dans cet *Examen* qu'il ne m'ait inspiré : je ne fais

presque que copier ses sentiments, et redire au public ce qu'il m'a dit en particulier, ou ce que ses ouvrages m'ont persuadé. »

Brueys suivit le conseil qu'on lui donna d'aller présenter cet ouvrage au roi; mais de peur qu'on ne le soupçonnât d'avoir embrassé le catholicisme dans des vues intéressées, il pria Bossuet de ne rien demander pour lui [1]. Il voulut même aussitôt retourner dans sa province; mais Louis XIV, qui se proposait de l'opposer aux protestants, et désirait qu'il tâchât de les instruire autant par son exemple que par ses écrits, l'engagea à rester à Paris, et lui dit : « Vous me ferez plaisir de vous y employer, car ayant été dans leurs sentiments, vous savez mieux qu'un autre ce qu'il faut leur dire. »

Brueys ne songea donc plus qu'à remplir sa nouvelle mission. Il renonça tout à fait à la profession d'avocat, et se fixa à Paris. La mort de sa femme lui laissa la liberté de prendre l'habit ecclésiastique, convenable aux occupations que le roi venait de lui prescrire, et il reçut, en 1685, la tonsure des mains de Bossuet, devenu évêque de Meaux.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans le détail de tous les écrits de théologie et de controverse par lesquels Brueys se rendit redoutable aux protestants, qui essayèrent vainement de le réfuter par la plume de Bayle, de Claude et de Jurieu. Nous nous contenterons d'indiquer encore le *Traité de la sainte messe, où, sans entrer dans les controverses, on montre qu'elle est fondée sur un dogme de foi, et sur des faits avoués de tous les chrétiens.*

L'auteur, dans la préface, avertit le lecteur qu'il a tenu exactement les promesses de son titre, et qu'on ne trouvera dans ce traité ni dispute, ni controverse, ni rien qui soit contesté. En effet, il expose la croyance de l'Église catholique sur la sainte messe, par le concile de Trente, et par le grand catéchisme de ce concile, et il met devant les yeux des lecteurs le canon même de la messe. A ce dogme de foi, à ces faits, à cette exposition de la croyance catholique, il n'ajoute, suivant ses propres termes, que des réflexions qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit [2].

Il revient plusieurs fois sur ce caractère modéré de sa controverse:

« Qu'on ne s'imagine pas, dit-il, que je veuille entrer ici en controverse contre les luthériens : je ne veux disputer contre personne; je ne prétends avancer aucune chose qui ne soit fondée sur des textes exprès de l'Écriture dont le sens ne soit pas contesté, en un mot sur des textes que les luthériens et les calvinistes entendent et expliquent comme nous [3]. »

[1] « Je voudrais, dit Bayle, dans son *Commentaire philosophique,* qu'il fût établi que tous les nouveaux convertis demeureraient exclus toute leur vie des privilèges et des grâces, dont leur première religion les aurait exclus; car, par là, l'on serait assuré que ceux qui se convertiraient le feraient en vertu de l'instruction, et ne seraient pas des hypocrites. » (*Comment. philos.*, II, 5.) En fuyant de lui-même la faveur, Brueys montra combien sa conversion était sincère et désintéressée.

[2] *Traité de la messe,* Avertissement.

[3] *Ibid.*, 1re partie.

Dans tous ses traités sur le dogme, Brueys a le même soin d'éviter toute dispute et toute controverse. Il s'applique avant tout à rapporter les propres termes des actes authentiques de la foi catholique. Il pose des principes dont les calvinistes conviennent, il tire des conséquences dont on sent la nécessité par les seules lumières du sens commun; et il fait ainsi voir que la croyance de l'Église est très-différente de celle que les ministres protestants lui imputent; enfin il prouve que les accusations de superstition et d'idolâtrie que les prétendus réformateurs intentèrent contre les catholiques n'eurent d'autre fondement que la nécessité où ils se trouvèrent de justifier leur séparation. Belle méthode de controverse qui suffit à recommander ces traités trop oubliés. Ils sont d'ailleurs tous écrits d'un style clair, correct, et suffisamment élégant.

La controverse religieuse n'occupait pas seule Brueys. Il avait un goût très-vif pour la littérature, et il aimait à y donner une partie de son temps; c'est ainsi qu'il composa une paraphrase en prose de l'*Art poétique* d'Horace, et la dédia au duc du Maine, en 1684.

Brueys était fort lié avec un Méridional comme lui, Jean de Bigot-Palaprat, dont le goût pour la poésie et le théâtre était très-vif, mais le talent médiocre. Pendant qu'ils logeaient ensemble au Temple, les deux amis s'associèrent pour la composition d'ouvrages dramatiques. Dans la crainte de perdre une pension que le clergé de France lui avait accordée par reconnaissance pour ses travaux de controverse, et à laquelle le roi en avait joint une de cinq cents francs, Brueys convint de ne pas avouer les pièces qu'ils composeraient de société. Palaprat serait chargé de toutes les démarches nécessaires pour la représentation, et serait libre de faire tous les changements que les comédiens pourraient réclamer.

Il profita largement de cette autorisation pendant quelques voyages que Brueys dut faire dans sa province. La collaboration de Palaprat consista surtout dans les coupures de scènes et quelquefois d'actes entiers qu'il fit plusieurs fois à la demande des acteurs. Palaprat avait plus de métier, Brueys avait plus d'art.

Le Grondeur, comédie en trois actes, est la première pièce de Brueys qui fut représentée avec succès. On la joua pour la première fois le 3 février 1691. *Le Grondeur* était d'abord en cinq actes. En l'absence de Brueys, Palaprat, sur la demande des acteurs, l'arrangea tant bien que mal en trois actes, et la fit jouer. La première représentation eut si peu de succès que, quelques jours après, M. le Prince voulant aller à la comédie, demanda qu'on ne lui donnât pas *le Grondeur*. Il finit cependant par consentir à entendre cette pièce, pour n'être pas la cause de sa chute complète. Il en fut charmé, et en parla dans de tels termes à la cour, que les comédiens reçurent l'ordre de l'y aller jouer. La satisfaction de l'illustre auditoire dépassa toutes les attentes, et dès ce jour le succès de cette comédie fut assuré.

Comme Palaprat réclamait ou se laissait attribuer dans la gloire de

ce succès une part plus grande qu'à lui n'appartenait, Brueys écrivit à ce sujet avec une charmante bonhomie : « Le premier acte est entièrement de moi, et il est excellent ; le second a été gâté par quelques scènes de farce de Palaprat, et il est médiocre ; le troisième est entièrement de lui, et il est détestable. »

Le personnage du grondeur, M. Grichard, est représenté avec beaucoup de vérité. L'auteur nous fait voir en lui non pas un méchant homme, mais le plus insupportable des hommes, et son frère Ariste a droit de lui dire :

« Il est vrai, vous n'avez aucun de ces vices qu'on a joués jusqu'à présent sur le théâtre, et qui frappent les yeux de tout le monde ; mais vous en avez un qui empoisonne toute la douceur de la vie, et qui peut-être est plus incommode dans la société que tous les autres. Car enfin on peut au moins vivre quelquefois en paix avec un fourbe, un avare et un menteur, mais on n'a jamais un moment de repos avec ceux que leur malheureux tempérament porte à être toujours fâchés, qu'un rien met en colère, et qui se font un triste plaisir de gronder et de criailler sans cesse [1]. »

L'abbé Brueys, peu de mois seulement après, fit encore preuve de beaucoup de talent, en transportant sur notre scène l'*Eunuque* de Térence, avec la précaution de supprimer les détails trop libres du comique de Rome, et de substituer un muet au personnage qui donne son nom à la pièce latine. *Le Muet*, qui est entièrement de Brueys, et dont la première représentation eut lieu le 22 juin 1691, fut joué onze fois avec succès ; ce qui ne veut pas dire que ce fût un chef-d'œuvre. « Il y a, dit la Harpe, des situations que le jeu du théâtre fait valoir, mais la conduite est défectueuse. La pièce, qui a cinq actes, pourrait finir au troisième. Il y a un rôle de père d'une crédulité outrée, et la scène du valet déguisé en médecin est une charge trop forte [2]. » Malgré la justesse de cette critique, *le Muet* est resté au théâtre jusqu'au commencement de ce siècle.

En 1700, Brueys composa la comédie de *l'Avocat Patelin*, pour répondre au désir de Louis XIV, qui demandait une pièce d'un genre différent de celui des comédies qu'il avait vues jusques alors. Cette pièce était tirée d'une farce composée dans la seconde moitié du quinzième siècle, soit par P. Blanchet, soit par Antoine de la Salle, l'auteur du *Petit Jehan de Saintré* et des *Quinze Joies du mariage* ; production originale que nos ancêtres admirèrent avec enthousiasme, qui fut traduite ou imitée par la plupart des littératures étrangères, et qui peut justement passer pour le monument le plus remarquable de la gaieté comique de nos pères. Parmi les auteurs du seizième siècle, deux en avaient particulièrement senti le mérite, Henri Estienne et Pasquier. Selon Henri Estienne, dans la farce de *Patelin*, « il y a du françois aussi beau et naïf, comme

[1] *Le Grondeur*, I, VII.
[2] *Lycée*, 2e part., liv. I, ch. VII, sect. 1.

l'invention d'icelle est belle et naïfve [1]. » Un peu plus loin, s'étendant davantage sur cette pièce :

« Il me souvient encore, dit-il, de plusieurs bons mots, voire de maints bons et beaux traits, et de la bonne disposition conjoincte avec l'invention gentille, tellement qu'il me semble que je lui fais grand tort en l'appelant une farce, et qu'elle merite bien le nom de comedie, aussi bien, pour le moins, que plusieurs de celles que jouent ceux qui pour le jourd'hui s'appellent *Comedianti* (comédiens) [2]. »

Étienne Pasquier renvie encore sur ces éloges, lui qui dit avoir « lu et relu la farce de *Maître Pierre Patelin* avec tel contentement, qu'il oppose cet échantillon à toutes les comédies grecques, latines et italiennes [3]. »

Brueys eut connaissance de ce jugement un peu excessif de Pasquier, et c'est ce qui le détermina à tenter de remettre ce sujet au théâtre ; mais en remaniant l'ancienne pièce il crut l'avoir fort embellie :

« L'estime que M. Pasquier fait de cette comédie, dit-il dans sa préface, est ce qui me l'a fait faire, ou, pour mieux dire, ce qui me l'a fait travailler et mettre dans le langage d'aujourd'hui. Je ne suis pas cependant tout à fait de l'avis de M. Pasquier, mais encore est-il vrai que cette pièce est un fumier dont on peut tirer de l'or. Je ne sais pas si je l'ai fait, mais je sais bien que je me suis extrêmement diverti en y travaillant. J'en ai conservé autant que j'ai pu les jeux de théâtre que j'y ai trouvés, en les intéressant dans une seule action qu'il m'a fallu inventer, afin de garder à peu près les règles qu'on observe aujourd'hui, et qu'on ne connaissait guère en France au temps où cette pièce fut faite, ce qui m'a obligé d'y ajouter les personnages de Valère, d'Henriette et de Colette, et d'en changer entièrement l'économie et le dénouement. »

On souhaiterait que l'imitateur eût moins fait de changements à son original, et qu'il en eût mieux gardé les beautés naïves. Les rajeunissements qu'il a essayés pour accommoder la farce du moyen âge au goût et aux habitudes scéniques de son temps sont loin d'être tous au profit de l'intérêt.

Voici le sujet de cette pièce d'après Étienne Pasquier, dont nous reproduirons presque en entier la piquante analyse :

« L'auteur introduit Patelin, avocat, maître passé en tromperie, une Guillemette, sa femme, qui le seconde en ce métier, un Guillaume, drapier, vrai badaud (je dirais volontiers de Paris, mais je me ferais tort à moi-même), un Aignelet, berger, lequel discourant son fait en lourdois (grossièrement comme un lourdaud), et prenant langue de Patelin, se fait aussi grand maître que lui. Patelin, se voulant habiller de neuf aux dépens du drapier, complotte avec sa femme de ce qu'il avait à faire. De ce pas il va à la foire, où, feignant de reconnaître bonnement la boutique du bon-Guillaume, après s'en être assuré,

[1] *Dialog. du nouveau lang. franç. italianisé*, p. 130.
[2] *Ibid.*, p. 136.
[3] *Les Recherches de la France*, VII, 59.

il s'abouche avec lui, raconte l'amitié qu'il avait portée à feu son père, les bons avis qui étaient en lui, ayant dès son vivant prédit tous les malheurs depuis advenus par la France, et tout d'une suite lui représente sa posture, ses mœurs, sa manière de vivre, enfin que Guillaume lui ressemblait en tout, de face et de façons. Et ainsi l'endormant sur le narré de cette belle histoire, il jette l'œil sur ses draps, les considère, les manie; nouvelle envie lui prend d'en acheter, encore que venant à la foire il n'y eût aucunement pourpensé, commence de les marchander. Guillaume lui loue hautement sa marchandise, les laines étant grandement enchéries depuis peu de temps, demande vingt-quatre sols de l'aune. Patelin lui en offre vingt; Guillaume est marchand en un mot, et ne veut rien rabattre du prix. A quoi Patelin condescend, et enlève six aunes, tant pour lui que sa femme, revenant à neuf francs, qui disaient six écus. Il est question de payer; mais il n'a argent sur soi, dont il est bien aise, car il veut renouer avec lui l'ancienne amitié qu'il portait à son père; le semond de venir manger d'une oie qui était à la broche, et qu'il le payerait. Combien qu'il pesât au marchand de n'être payé sur-le-champ, comme étant d'une nature défiante, si est-ce que, vaincu des importunités de Patelin, il est contraint de s'y accorder.

« Patelin emporte son drap, lequel à l'issue de là, parlant à part soi, dit que Guillaume lui avait vendu ce drap à son mot, mais qu'il le payerait au sien; et en cela il ne fut menteur : car étant de retour en sa maison, sa femme, bien étonnée, lui demande en quelle monnaie il entendait le payer, vu qu'il n'y avait croix ni pile chez eux. Il lui répond que ce serait en une maladie, et que dès lors il s'allait aliter, afin que le marchand venant, Guillemette le payât de pleurs et larmes : ce qui fut fait. Le bon Guillaume ne demeura pas longtemps sans s'acheminer chez Patelin, se promettant de faire un bon repas avant que d'être payé :

Ils ne verront soleil ni lune
Les écus qu'il me baillera,

disait ce pauvre idiot; en quoi aussi il dit vérité. En cette opinion, il arrive gai et gaillard en la maison de Patelin, où pensant être accueilli d'une même chère, il y trouve une pauvre femme infiniment éplorée de la longue maladie de son mari. Plus il hausse sa voix, plus elle le prie de vouloir parler bas, pour ne rompre la tête au malade, et le supplie à jointes mains de le laisser en recoi (en repos).

« *Qui me payât*, réplique l'autre, *je m'en allasse*. Ce temps pendant, Patelin vient aux entremets, qui dit mille mots de rêverie. Je vous prie d'imaginer combien plaisant est ce contraste : car, pour dire la vérité, il m'est du tout impossible de le vous représenter au naïf. Tant y a qu'après une longue contestation le marchand est contraint de s'en retourner en sa boutique, bien empêché lequel des deux avait rêvé, ou lui, ou bien Patelin. Retourné qu'il est, il trouve que ce n'était rêverie de son côté, et qu'il y avait six aunes de tare en sa pièce de drap. Au moyen de quoi, il reprend sa première voie chez Patelin, lequel, se doutant du retour, n'avait encore désemparé son lit. Là c'est à beau jeu beau retour ; chacun joue son personnage à qui mieux mieux ; même Patelin pousse de sa reste : car, en ses rêveries, il parle cinq ou six sortes de langages, limousin, picard, normand, breton, lorrain ; et sur chaque langage Guillemette fait des commentaires si à propos pour montrer que son mari était sur le point de rendre l'âme à Dieu, que non-seulement le drapier s'en départ, mais à son partement supplie Guillemette de l'excuser, se faisant accroire que ç'avait été quelque diable transformé en homme qui avait enlevé

son drap. Et dès lors tourna toute sa colère contre son berger Aignelet, qu'il avait fait ajourner, afin de lui rendre la valeur de quelques bêtes à laine par lui tuées, feignant qu'elles étaient mortes de la clavelée : ne se promettant rien moins que de lui faire servir d'exemple en justice.

« Le jour de l'assignation, Aignelet se présente à son maître, et, avec une harangue digne d'un berger, lui raconte comme il avait été à sa requête, le priant de le vouloir licencier et renvoyer en sa maison. A quoi son maître ne voulant entendre, il se résout de prendre Patelin pour son conseil : lequel, après avoir entendu tout le fait, où il n'y avait que tenir pour lui, est d'avis que comme s'il fût insensé, quand il serait devant le juge, il ne répondît qu'un *Bée* à tout ce qui lui serait demandé, qui était le vrai langage de ses moutons; et que, jouant ainsi son personnage, Patelin lui servirait de truchement, pour suppléer le défaut de sa parole. Le berger, méchant comme est ordinairement telle engeance de gens, trouve cet expédient très-bon, et promet qu'il n'y faudra d'un seul point. Sur cela Patelin stipule une et deux fois d'être bien payé de lui au retour des plaids, quand il aurait gagné sa cause; et le berger aussi lui répond une fois et deux qu'il le payerait à son mot, comme il fit. La cause est audiencée : là se trouvent les deux parties, et mêmement Patelin, qui tenait sa tête appuyée sur ses deux coudes, pour n'être si tôt aperçu du drapier; lequel, auparavant que de l'avoir envisagé, propose articulément sa demande; mais soudain qu'il eut jeté l'œil sur lui il perdit esprit et contenance tout ensemble, mêlant par ses discours son drap avec ses moutons. Et Dieu sait comme Patelin en sut faire son profit, pour montrer qu'il avait le cerveau troublé. D'un autre côté, le berger n'ayant autre mot dans la bouche qu'un *Bée*, monsieur le juge se trouve bien empêché : mêmement qu'il n'était question que de moutons en la cause, néanmoins le drapier y entremêlait son drap; *et lui enjoint de revenir à ses moutons*. Enfin, voyant qu'il n'y avait ni rime ni raison d'une part et d'autre, il renvoie le défendeur absous des fins et conclusions contre lui prises par le demandeur.

« Il est maintenant question de contenter Patelin, qui commence de gouverner le berger, lui applaudit et congratule du bon succès de sa cause, qu'il ne restait plus que de le payer, le somme et interpelle de lui tenir parole; mais à toutes ses sommations le berger le paye seulement d'un *Bée*. Et à vrai dire il lui tint en ceci sa promesse : car il avait promis de payer Patelin à son mot, qui était celui de *Bée*. Ce grand personnage, se voyant ainsi écorné par son client, vient des prières aux menaces; mais pour cela il n'avance de rien son fait, n'étant payé en autre monnaie que d'un *Bée* :

> Heu Bée (*dit Patelin*), l'on me puisse pendre
> Si je ne vais faire venir
> Un bon sergent : mésadvenir
> Lui puisse s'il ne t'emprisonne!

A quoi le berger lui répond :

> S'il me trouve, je lui pardonne.

Et en ces vers est la clôture de la farce : dont on peut dire, pour fin de compte, qu'à trompeur trompeur et demi. »

Conclusion assez peu morale, ajouterons-nous; car gain de cause est tout à fait donné à la friponnerie.

Brueys a bien conservé de l'ancien *Patelin* les principales scènes de l'avocat et de M. Guillaume, le personnage de la femme de Patelin et d'Agnelet; mais ces types ne sont chez lui ni aussi originaux, ni aussi vivants que dans le chef-d'œuvre théâtral du moyen âge. On sent trop que Brueys avait plus d'esprit que de force comique. Il n'avait pas le droit de croire qu'il eût fait pour le vieux poëte français ce que Virgile avait fait pour Ennius. L'original se lit encore avec plus de plaisir que l'ouvrage refait. Ce dernier a cependant des qualités qui justifient au moins en partie l'appréciation de Voltaire, lequel pensait que la comédie de *l'Avocat Patelin* avec celle du *Grondeur*, *feront connaître le nom de Brueys tant qu'il y aura un théâtre en France.*

Cette comédie, que l'auteur avait accompagnée d'un prologue et de trois intermèdes mêlés de déclamation, de chants et de danses, devait être représentée en 1700 devant le roi, par les principaux seigneurs de la cour, dans l'appartement de madame de Maintenon; mais la guerre de la succession d'Espagne qui survint arrêta ce projet. *L'Avocat Patelin* ne fut joué que six ans plus tard, sur le Théâtre-Français, sans prologue et sans intermède, par les soins de Palaprat.

Après ces comédies estimables, *le Grondeur*, *le Muet*, *l'Avocat Patelin*, Brueys en composa encore un certain nombre d'autres; mais il ne sut pas se tenir à la même hauteur. Il était toujours plus ou moins aidé par Palaprat, avec lequel il ne cessa de vivre dans une liaison douce et cordiale [1]. Cependant le véritable auteur des pièces qui étaient représentées et imprimées sous le nom de Palaprat ne souffrait pas sans quelque impatience que son associé prît plaisir à accréditer, non-seulement par son silence, mais par ses discours, l'erreur qui l'en faisait l'auteur unique, quoiqu'il n'y eût eu souvent qu'une part très-mince. C'est ainsi que Brueys écrivait à Palaprat, vers 1712 :

« Une tendresse de père s'est réveillée, et je n'ai pu m'empêcher de publier une vérité qui vous est connue et à tout Paris; c'est que *le Grondeur*, *le Muet*, *l'Important* et *les Empiriques*, sont véritablement mes enfants, que vous avez bien voulu prendre soin de leur éducation, les produire dans le monde, les enrichir même de vos biens, et me faire l'honneur de les adopter. »

L'abbé Brueys, qui ne craignait plus pour sa pension sur les biens du clergé, réclama plusieurs fois ainsi l'honneur qui lui était dû. Palaprat, quand il en fut sommé par son ami, rendit d'assez bonne grâce hommage à la vérité; et malgré des altercations assez fréquentes sur ce sujet de la paternité littéraire, leur union dura jusqu'à ce qu'une cause indépendante de leur volonté vînt la rompre. Ce fut la nécessité où Palaprat, secrétaire du Grand Prieur de Vendôme, se trouva de suivre ce prince en Italie.

Peu de temps après, en 1720, Brueys devenu vieux résolut enfin de se retirer à Montpellier, patrie de son père. Il y reprit ses écrits de con-

[1] Cette fraternelle association de deux auteurs a fourni à M. Étienne le sujet d'une agréable comédie, *Brueys et Palaprat*, représentée au Théâtre-Français.

troverse, sans néanmoins renoncer aux ouvrages de théâtre. Il composa dans ses dernières années quelques nouvelles comédies et plusieurs tragédies [1], faibles productions d'une vieillesse caduque. Il s'occupait encore de ces travaux dramatiques, quand la mort vint le surprendre le 25 novembre 1723, à l'âge de quatre-vingts ans. Le mérite d'avoir écrit, dans un bon style, quelques pièces d'un comique naturel et gai, assure la gloire de son nom [2].

Extrait du *Grondeur*.

Scène IV. — M. GRICHARD, ARISTE, LOLIVE.

M. Grichard. Bourreau, me feras-tu toujours frapper deux heures à la porte ?

Lolive. Monsieur, je travaillais au jardin ; au premier coup de marteau, j'ai couru si vite que je suis tombé en chemin.

M. Grichard. Je voudrais que tu te fusses rompu le cou, double chien ; que ne laisses-tu la porte ouverte ?

Lolive. Eh ! Monsieur, vous me grondâtes hier à cause qu'elle l'était : quand elle est ouverte, vous vous fâchez ; quand elle est fermée, vous vous fâchez aussi : je ne sais plus comment faire.

M. Grichard. Comment faire !

Ariste. Mon frère, voulez-vous bien.....

M. Grichard. Oh ! donnez-vous patience. Comment faire, coquin !

Ariste, *à part*. Eh ! mon frère, laissez là ce valet, et souffrez que je vous parle de.....

[1] Les principales tragédies dont l'abbé Brueys est auteur sont : *Asba*, non représentée ; *Lysimachus*, non représentée ; *Gabinie*, tragédie chrétienne, qui eut dix représentations, et fut jouée pour la première fois, avec quelque succès, au Théâtre-Français, le 14 mars 1699. Toutes ces pièces sont faibles de composition, faibles de style, et sans intérêt. Tout ce qu'on peut dire de plus favorable des moins mauvaises, comme de *Gabinie*, c'est que la versification en est correcte et coulante.

[2] Nous ne savons à quel titre d'Alembert, dans une note de son *Éloge*, ou plutôt de sa satire *de Testu de Mauroy*, range parmi les écrivains qui se sont exclus eux-mêmes de l'Académie par l'indécence de leur conduite, « le prêtre scandaleux Brueys, qui faisait le matin une scène de comédie, et le soir un chapitre de son *Traité de la messe*. » A part l'inconvenance, pour un ecclésiastique, d'écrire des pièces de théâtre, Brueys n'a été un prêtre scandaleux que dans l'imagination de cet encyclopédiste, qui était si heureux de saisir la moindre occasion de lancer un sarcasme ou une injure contre tout ce qui touchait à la religion.

M. GRICHARD. Monsieur mon frère, quand vous grondez vos valets, on vous les laisse gronder en repos.

ARISTE, *à part.* Il faut lui laisser passer sa fougue.

M. GRICHARD. Comment faire, infâme !

LOLIVE. Ah çà, monsieur, quand vous serez sorti, voulez-vous que je laisse la porte ouverte?

M. GRICHARD. Non.

LOLIVE. Voulez-vous que je la tienne fermée?

M. GRICHARD. Non.

LOLIVE. Si faut-il, monsieur...

M. GRICHARD. Encore? tu raisonneras, ivrogne?

ARISTE. Il me semble, après tout, mon frère, qu'il ne raisonne pas mal ; et l'on doit être bien aise d'avoir un valet raisonnable.

M. GRICHARD. Et il me semble, à moi, monsieur mon frère, que vous raisonnez fort mal. Oui, l'on doit être bien aise d'avoir un valet raisonnable, mais non pas un valet raisonneur.

LOLIVE. Morbleu ! j'enrage d'avoir raison.

M. GRICHARD. Te tairas-tu?

LOLIVE. Monsieur, je me ferais hacher : il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée; choisissez : comment la voulez-vous?

M. GRICHARD. Je te l'ai dit mille fois, coquin. Je la veux... je la... Mais voyez ce maraud-là; est-ce à un valet à me venir faire des questions? Si je te prends, traître, je te montrerai bien comment je la veux. Vous riez, je pense, monsieur le jurisconsulte?

ARISTE. Moi? point. Je sais que les valets ne font jamais les choses comme on leur dit.

M. GRICHARD. Vous m'avez pourtant donné ce coquin-là.

ARISTE. Je croyais bien faire.

M. GRICHARD. Oh! je croyais. Sachez, monsieur le rieur, que je croyais n'est pas le langage d'un homme sensé.

ARISTE. Eh! laissons cela, mon frère, et permettez que je vous parle d'une affaire plus importante, dont je serais bien aise...

M. GRICHARD. Non, je veux auparavant vous faire voir à vous-même comment je suis servi par ce pendard-là, afin que vous ne veniez pas après me dire que je me fâche sans sujet. Vous allez voir, vous allez voir. As-tu balayé l'escalier?

LOLIVE. Oui, monsieur, depuis le haut jusqu'en bas.

M. GRICHARD. Et la cour?

LOLIVE. Si vous y trouvez une ordure comme cela, je veux perdre mes gages.

M. GRICHARD. Tu n'as pas fait boire la mule?

LOLIVE. Ah ! Monsieur, demandez-le aux voisins qui m'ont vu passer.

M. GRICHARD. Lui as-tu donné l'avoine?

LOLIVE. Oui, monsieur, Guillaume y était présent.

M. GRICHARD. Mais tu n'as point porté ces bouteilles de quinquina où je t'ai dit?

LOLIVE. Pardonnez-moi, monsieur, et j'ai rapporté les vides.

M. GRICHARD. Et mes lettres, les as-tu portées à la poste? Hem...

LOLIVE. Peste, monsieur, je n'ai eu garde d'y manquer.

M. GRICHARD. Je t'ai défendu cent fois de racler ton maudit violon ; cependant je t'ai entendu ce matin...

LOLIVE. Ce matin? ne vous souvient-il pas que vous me le mîtes hier en mille pièces ?

M. GRICHARD. Je gagerais que ces deux voies de bois sont encore...

LOLIVE. Elles sont logées, monsieur. Vraiment depuis cela j'ai aidé à Guillaume à mettre dans le grenier une charretée de foin ; j'ai arrosé tous les arbres du jardin, j'ai nettoyé les allées, j'ai bêché trois planches, et j'achevais l'autre quand vous avez frappé.

M. GRICHARD. Oh! il faut que je chasse ce coquin-là : jamais valet ne m'a fait enrager comme celui-ci ; il me ferait mourir de chagrin. Hors d'ici.

LOLIVE. Que diable a-t-il mangé?

ARISTE, *le plaignant.* Retire-toi.

SCÈNE XI. — CLARISSE, M. GRICHARD, ARISTE.

CLARISSE. Vous me voyez, monsieur, dans un si grand excès de joie que je ne puis vous l'exprimer.

M. GRICHARD. Comment donc, d'où vous vient cette joie si déréglée ?

CLARISSE. Mon père vient de m'accorder tout ce que je lui ai demandé.

M. GRICHARD. Et que lui avez-vous demandé?

CLARISSE. Tout ce qui pouvait me faire plaisir.

M. GRICHARD. Mais encore ?

CLARISSE. Il m'a rendue maîtresse de tous nos apprêts de noces.

M. GRICHARD. Quels apprêts faut-il donc tant pour...

CLARISSE. Comment, monsieur, quels apprêts? les habits, les festins, les violons, les hautbois, les mascarades, les concerts ; et le bal surtout, que je veux avoir tous les soirs pendant quinze jours.

M. Grichard. Comment diable!

Clarisse. Vous voyez cet habit, c'est le moindre de douze que je me suis fait faire. J'en ai commandé autant pour vous.

M. Grichard. Pour moi?

Clarisse. Oui; mais il n'y en a encore que deux de faits, qu'on vous apportera ce soir.

M. Grichard. A moi?

Clarisse. Oui, monsieur. Croyez-vous que je puisse vous souffrir comme vous êtes? Il semble que vous portiez le deuil des malades qui meurent entre vos mains.

M. Grichard. Elle est folle.

Clarisse. Il faut quitter cet équipage lugubre, et prendre un habit plus gai.

M. Grichard. Un habit plus gai à un médecin!

Clarisse. Sans doute, puisque nous nous marions ensemble, il faut se mettre du bel air. Serez-vous le premier médecin qui porterez un habit cavalier?

M. Grichard. Elle extravague.

Clarisse. Pour le festin, nous avons deux tables de trente couverts, je viens d'ordonner moi-même en quel endroit de la salle je veux qu'on place les violons et les hautbois.

M. Grichard. Mais songez-vous...

Clarisse. J'ai préparé une mascarade charmante.

M. Grichard. A la fin...

Clarisse. Quand nous aurons dansé une bonne heure, nous sortirons tous deux du bal sans rien dire, et nous nous déguiserons, moi en Vénus, et vous en Adonis.

M. Grichard. Je perds patience.

Clarisse. Que nous allons danser! c'est ma folie que la danse. Au moins j'ai déjà retenu quatre laquais, qui jouent parfaitement bien du violon.

M. Grichard. Quatre laquais?

Clarisse. Oui, monsieur, deux pour vous, et deux pour moi. Quand nous serons mariés, je veux que vous ayez le bal chez nous tous les jours de la vie, et que notre maison soit le rendez-vous de toutes les personnes qui aimeront un peu le plaisir.

Scène XII. — M. GRICHARD, ARISTE, CLARISSE, ROSINE.

Rosine. Madame, tous vos habits de masque sont au logis; venez les voir au plus vite, ils sont les plus jolis du monde.

M. Grichard. N'est-ce pas là cette gueuse que vous chassâtes hier?

Clarisse. Oui, monsieur.

M. Grichard. Et vous l'avez reprise?

Clarisse. Je ne puis m'en passer; elle est de la meilleure humeur du monde; elle chante ou danse toujours.

Ariste. Hé! madame, qu'on est mal servi des personnes de ce caractère!

Clarisse. Je le crois; mais j'aime mieux être plus mal servie, et avoir des domestiques toujours gais. Je tiens que les gens qui sont auprès de nous nous communiquent, malgré que nous en ayons, leur joie ou leur tristesse, et je n'aime point le chagrin.

M. Grichard. Ah! quelqu'un l'a ensorcelée depuis hier.

Rosine. Venez donc, madame, on vous attend avec impatience.

Clarisse. Adieu, monsieur, je meurs d'envie de voir vos habits et les miens; et j'ai laissé au logis M. Canary, qui m'attend. . . . .

Scène XVII. — M. GRICHARD, LOLIVE, *en maître à danser*, LE PRÉVOT, CATAU.

M. Grichard. Ouais! ce n'est point là mon homme. Qui êtes-vous avec vos révérences?

Lolive, *faisant de grandes révérences*. Monsieur, on m'appelle Rigaudon, à vous rendre mes très-humbles services.

M. Grichard, *à Catau*. N'ai-je point vu ce visage quelque part?

Catau. Il y a mille gens qui se ressemblent.

M. Grichard. Eh bien, monsieur Rigaudon, que voulez-vous?

Lolive. Vous donner cette lettre de la part de mademoiselle Clarisse.

Grichard. Donne... Je voudrais bien savoir qui a appris à Clarisse à plier ainsi une lettre, voilà une belle figure de lettre, un beau colifichet. Voyons ce qu'elle chante.

Catau *bas, tandis qu'il déplie la lettre*. Jamais peut-être amant ne s'est plaint de pareille chose.

M. Grichard *lit*. « Tout le monde dit que je me marie avec le plus bourru de tous les hommes : je veux désabuser les gens, et pour cet effet, il faut que ce soir vous et moi nous commencions le bal. » Elle est folle!

Lolive. Continuez, monsieur, je vous prie.

M. Grichard *lit* : « Vous m'avez dit que vous ne savez pas

danser; mais je vous envoie le premier homme du monde... »

LOLIVE, *à M. Grichard, qui le regarde depuis les pieds jusqu'à la tête.* Ah! Monsieur...

M. GRICHARD *lit :* « Qui vous en montrera en moins d'une heure autant qu'il en faut pour vous tirer d'affaire... » Que j'apprenne à danser!

LOLIVE. Achevez, s'il vous plaît.

M. GRICHARD *lit encore :* « Et si vous m'aimez, vous apprendrez de lui la bourrée. *Clarisse.* » La bourrée! moi, la bourrée! (*En colère.*) Monsieur le premier homme du monde, savez-vous bien que vous risquez beaucoup ici?

LOLIVE. Allons, monsieur, dans un quart d'heure, vous la danserez à miracle[1].

M. GRICHARD, *redoublant sa colère.* Monsieur Rigaudon, je vous ferai jeter par les fenêtres, si j'appelle mes domestiques.

CATAU, *bas à Grichard.* Il ne fallait pas les chasser.

LOLIVE, *faisant signe à son prévôt de jouer du violon.* Allons, gai; ce petit prélude vous mettra en humeur. Faut-il vous tenir par la main, ou si vous avez quelque principe?

M. GRICHARD, *portant sa colère à l'extrémité.* Si vous ne faites enfermer ce maudit violon, je vous arracherai les yeux.

LOLIVE. Parbleu, monsieur, puisque vous le prenez sur ce ton-là, vous danserez tout à l'heure.

M. GRICHARD. Je danserai, traître?

LOLIVE. Oui, morbleu! vous danserez. J'ai ordre de Clarisse de vous faire danser : elle m'a payé pour cela, et ventrebleu! vous danserez. Empêche, toi, qu'il ne sorte.

(*Il tire son épée, qu'il met sous son bras.*)

M. GRICHARD. Ah! je suis mort! Quel enragé d'homme m'a envoyé cette folle!

[1] Comme *à merveille.* Locution encore usitée, mais dont l'usage était autrefois beaucoup plus fréquent et plus varié : « Il sait notre langue *à miracle.* » (LA FONT., *Lett. à Racine*, 6 juin 1686.)

« — M. DE CORNICHON. Quand je veux me mettre un peu proprement, vois-tu, je le sais faire encore comme un autre.

— LA BRANCHE. Oui, monsieur, vous voilà *à miracle.* » (BRUEYS, *l'Important*, IV, I.)

Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, cette locution appartenait au langage affecté :

« LE MÉDECIN, *d'un ton mignard.* A travers ce léger désordre, elle a pourtant l'air d'une très-belle santé; et ce négligé-là lui réussit *à miracle.* » (PALISSOT, *le Cercle*, sc. XI.)

CATAU *place M. Grichard à un coin du théâtre et va parler à Lolive.* Je vois bien qu'il faut que je m'en mêle. Tenez-vous là, monsieur, laissez-moi lui parler. Monsieur, faites-nous la grâce d'aller dire à M. de Saint-Alvar...

LOLIVE. Ce n'est pas lui qui nous a fait venir ici; je veux qu'il danse.

M. GRICHARD. Ah! le bourreau! le bourreau!

CATAU. Considérez, s'il vous plaît, que monsieur est un homme grave.

LOLIVE. Je veux qu'il danse.

CATAU. Un fameux médecin.

LOLIVE. Je veux qu'il danse.

CATAU. Vous pourriez devenir malade et en avoir besoin.

M. GRICHARD, *tirant Catau.* Oui, dis-lui que, quand il voudra, sans qu'il en coûte rien, je le ferai saigner et purger tout son soûl.

LOLIVE. Je n'en ai que faire; je veux qu'il danse, ou morbleu...

M. GRICHARD, *entre ses dents.* Le bourreau!

CATAU, *revenant auprès de M. Grichard.* Monsieur, il n'y a rien à faire; cet enragé n'entend point de raison : il arrivera ici quelque malheur; nous sommes seuls au logis.

M. GRICHARD. Il est vrai.

CATAU. Regardez un peu ce drôle-là, il a une méchante physionomie.

M. GRICHARD, *le regardant en tremblant.* Oui, il a les yeux hagards.

LOLIVE. Se dépêchera-t-on?

M. GRICHARD. Au secours, voisins, au secours!

CATAU. Bon, au secours; et ne savez-vous pas que tous nos voisins vous verraient voler et égorger avec plaisir? Croyez-moi, monsieur, deux pas de bourrée vous sauveront peut-être la vie.

M. GRICHARD. Mais, si on le sait, je passerai pour fou.

CATAU. L'amour excuse toutes les folies, et j'ai ouï dire à monsieur Mamurra que lorsqu'Hercule était amoureux, il fila pour la reine Omphale.

M. GRICHARD. Oui, Hercule fila; mais Hercule ne dansa pas la bourrée, et de toutes les danses, c'est celle que je hais le plus.

CATAU. Eh bien! il faut le dire; monsieur vous en montrera une autre.

LOLIVE. Oui-da. Monsieur, voulez-vous les menuets?

M. GRICHARD. Les menuets...? Non.

LOLIVE. La javotte?

M. Grichard. La javotte...? Non.

Lolive. Le passe-pied?

M. Grichard. Le passe-pied...? Non.

Lolive. Et quoi donc? tracanas, tricotés, rigaudons? en voilà à choisir.

M. Grichard. Non, non, non; je ne vois rien là qui m'accommode.

Lolive. Vous voulez peut-être une danse grave et sérieuse?

M. Grichard. Oui, sérieuse, s'il en est, mais bien sérieuse.

Lolive. Eh bien! la courante, la bocane, la sarabande?

M. Grichard. Non, non, non.

Lolive. Oh! que diantre voulez-vous donc? Demandez vous-même : mais hâtez-vous, ou par la mort...

M. Grichard. Allons, puisqu'il le faut, j'apprendrai quelques pas de la... la...

Lolive. Quoi de la... la...?

M. Grichard. Je ne sais.

Lolive. Vous vous moquez de moi, monsieur : vous danserez la bourrée, puisque Clarisse le veut, ou tout à l'heure ventrebleu...

Scène XVIII. — M. GRICHARD, ARISTE, LOLIVE, CATAU.

M. Grichard. Ouf!

Ariste. Qu'est-ce-ci?

M. Grichard. C'est que...

Ariste. Que vois-je?

M. Grichard. Cet insolent voulait...

Ariste. Mon frère apprendre à danser!

M. Grichard. Je vous dis que ce maraud...

Ariste. A votre âge?

M. Grichard. Mais quand on vous dit...

Ariste. On se moquerait de vous.

M. Grichard. Ah! voici l'autre.

Ariste. Je ne le souffrirai point.

M. Grichard. Oh! de par tous les diables, écoutez-moi donc, jaseur éternel, piailleur infatigable; on vous dit que c'est ce coquin qui veut me faire danser par force.

Ariste. Par force!

M. Geichard, *avec chagrin*. Eh! oui, par force.

Catau. Oui, monsieur, la bourrée.

Ariste. Et qui vous a fait si hardi, monsieur, que de venir céans?

Lolive. Monsieur, monsieur, j'y viens de bonne part, et je m'en

vais dire à mademoiselle Clarisse comment on y reçoit les gens qu'elle envoie.

M. Grichard. Oh! je n'y puis plus tenir; il faut que j'aille chercher ce vieux fou de Saint-Alvar, chanter pouille à Clarisse, à son frère, à tous ceux que je trouverai chez lui.

Scène XIX. — ARISTE, CATAU.

Catau. Le voilà parti. Que dites-vous de Lolive?

Ariste. C'est un fort joli garçon. Oh! pour le coup, je crois mon frère désabusé de Clarisse.

Catau. Ce n'est pas tout; il faut le ramener à son premier dessein, et c'est à quoi nous devons aller travailler sans perdre un instant. (*Le Grondeur*, acte II.)

Extrait de *l'Avocat Patelin* [1].

Scène V. — M. PATELIN, M. GUILLAUME.

M. Patelin. Bon. Le voilà seul; approchons.

[1] On aura plaisir, nous l'espérons, à comparer la scène originale avec la scène imitée. Voici le texte du vieux poëte, auquel nous aurons garde de rien changer même pour l'orthographe, et que nous nous contenterons d'éclaircir en un petit nombre d'endroits qui pourraient embarrasser les lecteurs non versés dans la langue du moyen âge.

SCENE II.
(Sur la place.)
PATELIN, seul regardant la boutique du drapier.
N'est-ce pas ylà (*ici*)? j'en fais doubte...
Or si est, par sainte Marie
Il se mesle de drapperie.
(En entrant.)
Dieu y soit!
SCÈNE III.
(Dans la boutique du drappier.)
PATELIN, GUILLAUME, JOCEAULME.
Or, ainsi m'aist (*m'aide*) Dieu que j'avoye
De vous veoir grant voulenté.
Comment se porte la santé?
Estes-vous sain et dru, Guillaume?
LE DRAPPIER.
Ouy, par Dieu!
PATELIN.
Çà ceste paulme.
Comment vous va?
LE DRAPPIER.
Et bien vraiement,
A vostre bon commandement.
Et vous?
PATELIN.
Par sainct Pierre l'apostre,
Comme celuy qui est tout vostre.
Ainsi vous esbatez?
LE DRAPPIER.
Et voire!
Mais marchans, ce devez vous croire,
Ne font pas tousjours à leur guise.
PATELIN.
Comment se porte marchandise?
S'en peult on ne soigner ne paistre?
LE DRAPPIER.
Et se m'aïst Dieu, mon doulx maistre,
Je ne sçay; tousjours hay! avant!
PATELIN.
Ha, qu'estoit ung homme sçavant!
Je requier Dieu qu'il en ait l'ame,
De vostre père. Doulce dame!
Il m'est advis tout clerement
Que c'est il de vous proprement.
Qu'estoit ce ung bon marchant et sage!
Vous lui ressemblez de visage,
Par Dieu, comme droite painture,
Se Dieu eut oncq de creature.

M. Guillaume. Compte du troupeau, etc. Six cents bêtes, etc.

M. Patelin, *à part.* Voilà une pièce de drap qui serait bien mon affaire. Serviteur, monsieur.

M. Guillaume. Est-ce le sergent que j'ai envoyé querir? qu'il attende.

M. Patelin. Non, monsieur, j'y suis...

M. Guillaume. Une robe ? le procureur dont... Serviteur.

M. Patelin. Non, monsieur, j'ai l'honneur d'être avocat.

M. Guillaume. Je n'ai pas besoin d'avocat : je suis votre serviteur.

M. Patelin. Mon nom, monsieur, ne vous est sans doute pas inconnu, je suis Patelin, l'avocat.

M. Guillaume. Je ne vous connais point, monsieur.

M. Patelin, *à part.* Il faut se faire connaître... (*Haut.*) J'ai trouvé, monsieur, dans les mémoires de feu mon père, une dette qui n'a pas été payée, et...

M. Guillaume. Ce ne sont pas mes affaires; je ne dois rien.

M. Patelin. Non, monsieur; c'est au contraire mon père qui devait au vôtre trois cents écus, et comme je suis homme d'honneur, je viens vous payer...

M. Guillaume. Me payer ! Attendez, monsieur, s'il vous plaît, je me remets un peu votre nom. Oui, je connais depuis longtemps votre famille. Vous demeuriez au village ici près : nous nous

Mercy, Dieu vray pardon luy face
A l'ame.

LE DRAPPIER.

Amen ! par sa grace ;
Et de nous quant il luy plaira !

PATELIN.

Par ma foy, il me desclaira
Maintefois et bien largement
Le temps qu'on voit presentement :
Moult de fois m'en est souvenu.
Et puis lors il estoit tenu
Ung des bons...

LE DRAPPIER, offrant un siége.

Seez vous, beau sire :
Il est bien temps de vous le dire,
Mais je suis ainsi gracieulx.

PATELIN.

Je suis bien. Des biens temporeulx
Il avoit...

LE DRAPPIER, insistant.

Vraiement, vous serrez (*vous vous assoirez*)...

PATELIN, s'asseyant.

Voulentiers. Ha ! que vous verrez,
Qu'il me disoit, de grans merveilles !
Ainsi m'aist Dieu, que des oreilles,
Du nez, de la bouche et des yeulx,
Oncq enfant ne ressembla mieulx
A pere. Quel menton forché !
Vraiment c'estes vous tout poché
Et qui diroit à vostre mere
Que ne feussiez filz vostre pere,
Il auroit grant fain de tencer (*disputer*).
Sans faulte je ne puis penser
Comment nature en ses ouvrages
Forma deux si pareilz visages,
Et l'ung comme l'aultre tachié ;
Car quoy ? qui vous auroit crachié
Tous deux encontre la paroy
D'une manière et d'ung aroy,
Si seriez vous sans difference.
Or, sire, la bonne Laurence,
Vostre belle aute (*tante*), mourut elle ?

LE DRAPPIER.

Nenny dea !

PATELIN.

Que la vis je belle,
Et grande, et droite, et gracieuse
Par la mere Dieu precieuse
Vous lui ressemblez de corsaige

sommes connus autrefois. Je vous demande excuse, je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur. Asseyez-vous là, je vous prie, asseyez-vous là.

M. Patelin. Monsieur...

M. Guillaume. Monsieur...

M. Patelin. Si tous ceux qui me doivent étaient aussi exacts que moi à payer leurs dettes, je serais beaucoup plus riche que je ne suis, mais je ne sais point retenir le bien d'autrui.

M. Guillaume. C'est pourtant ce qu'aujourd'hui beaucoup de gens savent fort bien faire.

M. Patelin. Je tiens que la première qualité d'un honnête homme est de bien payer ses dettes ; et je viens savoir quand vous serez de commodité de recevoir vos trois cents écus.

M. Guillaume. Tout à l'heure.

M. Patelin. J'ai chez moi votre argent tout prêt, et bien compté; mais il faut vous donner le temps de faire dresser une quittance par-devant notaire. Ce sont des charges d'une succession qui regarde ma fille Henriette, et j'en dois rendre un compte en forme.

M. Guillaume. Cela est juste. Eh bien, demain matin à cinq heures.

M. Patelin. A cinq heures, soit. J'ai peut-être mal pris mon temps, monsieur Guillaume; je crains de vous détourner.

Comme qui vous eust fait de naige.
En ce pays n'a, ce me semble,
Lignage qui mieulx se ressemble
Tant plus vous vois, par Dieu le pere,
Veez vous là, veez vostre pere ;
Vous luy ressemblez mieulx que goute
D'eaue, je n'en fais nulle doubte.
Quel vaillant bachelier c'estoit!
Le bon preud'homme! et si prestoit
Ses denrées à qui les vouloit.
Dieu lui pardoint! il me souloit
Toujours de si tres bon cuer rire!
Pleust à Jhesus-Christ que le pire
De ce monde luy ressemblast!
On ne tollist pas ou n'emblast
L'ung à l'autre comme l'en fait!...
(Maniant le drap d'une des pièces à sa portée.)
Que ce drap icy est bien fait!
Qu'est il souef, doulx, et traitis (*bien façonné*)!

LE DRAPPIER.

Je l'ay fait faire tout faitis (bien fait, joli.
Ainsi des laisnes de mes bestes.

PATELIN.

Hen, hen, quel mesnagier vous estes!
Vous n'en istriez pas de l'orine (m. à m.
vous ne sortiriez pas de l'origine
Du pere : vostre corps ne fine
Tousjours, tousjours de besongner!

LE DRAPPIER.

Que voulez-vous? Il faut songner
Qui veult vivre, et soutenir paine.

PATELIN, touchant un autre drap.

Cestuy cy est il taint en laine?
Il est fort comme ung Cordouen.

LE DRAPPIER.

C'est ung tres bon drap de Rouen,
Je vous prometz, et bien drappé.

PATELIN.

Or vraiement j'en suis atrapé,
Car je n'avoie intention
D'avoir drap, par la passion
De nostre Seigneur, quand je vins.
J'avoie mis à part quatre vingts
Escus pour retraire une rente,
Mais vous en aurez vingt ou trente,
Je le voy bien, car la couleur
M'en plaist trestant que c'est douleur.

M. Guillaume. Point du tout, je ne suis que trop de loisir : on ne vend rien.

M. Patelin. Vous faites pourtant plus d'affaires vous seul que tous les négociants de ce lieu.

M. Guillaume. C'est que je travaille beauconp.

M. Patelin. C'est que vous êtes, ma foi, le plus habile homme de ce pays... Voilà un assez beau drap.

M. Guillaume. Fort beau !

M. Patelin. Vous faites votre commerce avec une intelligence...

M. Guillaume. Oh ! Monsieur... !

M. Patelin. Avec une habileté merveilleuse !

M. Guillaume. Oh ! oh ! Monsieur !

M. Patelin. Des manières nobles et franches qui gagnent le cœur de tout le monde.

M. Guillaume. Oh ! point, monsieur !

M. Patelin. Parbleu ! la couleur de ce drap fait plaisir à la vue.

M. Guillaume. Je le crois ; c'est couleur de marron.

M. Patelin. De marron ! Que cela est beau ! Gage, monsieur Guillaume, que vous avez imaginé cette couleur-là ?

M. Guillaume. Oui, oui, avec mon teinturier.

M. Patelin. Je l'ai toujours dit, il y a plus d'esprit dans cette tête-là que dans toutes celles du village.

M. Guillaume. Ah ! ah ! ah !

LE DRAPPIER.

Escus ? Voire, se pourroit il faire
Que ceulx dont vous devez retraire
Ceste rente prinssent monnoye ?

PATELIN.

Et oui dea, se je le vouloye ;
Tout m'en est ung en payement.
(Reprenant le drap.)
Quel drap est cecy ? Vrayement,
Tant plus le voy et plus m'assotte.
Il m'en fault avoir une cotte,
Bref, et à ma femme de mesme.

LE DRAPPIER.

Certes, drap est cher comme cresme !
Vous en aurez se vous voulez :
Dix ou vingt francs y sont coulez
Si tost !

PATELIN.

Ne me chault, couste et vaille !
Encor ay je denier et maille
Qu'oncq' ne virent pere ne mere.

LE DRAPPIER.

Dieu en soit loué ! par saint Pere,
Il ne m'en desplairoit empiece.

PATELIN.

Bref, je suis gros de ceste piece :
Il m'en convient avoir.

LE DRAPPIER.

Or bien,
Il convient aviser combien
Vous en voulez. Premierement
Tout est à vostre commandement
Quant que il en y a en la pille ;
Et n'eussiez vous ne croix ne pille.

PATELIN.

Je le sçay bien : vostre mercy.

LE DRAPPIER.

Voulez vous de ce pers cler cy ?

PATELIN.

Avant, combien me coustera
La premiere aulne ? Dieu sera
Payé des premiers, c'est raison :
(Donnant une petite pièce au drapier.)
Vecy ung denier ; ne faison
Rien qui soit où Dieu ne se nomme.

LE DRAPPIER.

Par Dieu, vous estes un bon homme,
E me n'avez bien resjouy.

M. Patelin. Cette laine me paraît assez bien conditionnée.

M. Guillaume. C'est pure laine d'Angleterre.

M. Patelin. Je l'ai cru... A propos d'Angleterre, il me semble, monsieur Guillaume, que nous avons autrefois été à l'école ensemble.

M. Guillaume. Chez monsieur Nicodème.

M. Patelin. Justement. Vous étiez beau comme l'Amour.

M. Guillaume. Je l'ai ouï dire à ma mère.

M. Patelin. Et vous appreniez tout ce qu'on voulait.

M. Guillaume. A dix-huit ans, je savais lire et écrire.

M. Patelin. Quel dommage que vous ne vous soyez pas appliqué aux grandes choses! Savez-vous bien, monsieur Guillaume, que vous auriez gouverné un État?

M. Guillaume. Comme un autre...

M. Patelin. Tenez, j'avais justement dans l'esprit une couleur de drap comme celle-là. Il me souvient que ma femme veut que je me fasse un habit : je songe que demain matin à cinq heures, en portant vos trois cents écus, je prendrai peut-être de ce drap.

M. Guillaume. Je vous le garderai.

M. Patelin, *à part*. Le garderai, ce n'est pas là mon compte. (*Haut*.) Pour racheter une rente, j'avais mis à part ce matin douze cents livres, où je ne voulais pas toucher; mais je vois bien, monsieur Guillaume, que vous en aurez une partie.

Voulez vous à ung mot?

PATELIN.

Ouy.

LE DRAPPIER.

Chascune aulne vous coustera
Vingt et quatre solz.

PATELIN.

Non fera..
Vingt et quatre solz! sainte dame

LE DRAPPIER.

Il me l'a cousté, par ceste âme;
Autant m'en fault se vous l'avez.

PATELIN.

Dea; c'est trop!

LE DRAPPIER.

Ha! vous ne sçavez
Comment le drap est enchery!
Trestout le betail est pery
Cest yver par la grant froidure.

PATELIN.

Vingt solz, vingt solz.

LE DRAPPIER.

Et je vous jure
Que j'en auray ce que je dy.
Or attendez à samedy :
Vous verrez que vault. La toison,
Dont il souloit estre foison,
Me cousta à la Magdalene
Huit blans, par mon serment, de laine
Que je souloie avoir pour quatre!

PATELIN.

Par le sang bieu, sans plus debattre,
Puis qu'ainsi va, donc je marchande;
Sus, aulnez.

LE DRAPPIER.

Et je vous demande
Combien vous en fault-il avoir?

PATELIN.

Il est bien aisé à sçavoir?
Quel lé a il?

LE DRAPPIER.

Lé de Bruecelle.

PATELIN.

Trois aulnes pour moy, et pour elle
(Elle est haute) deux et demie,
Ce sont six aulnes... Ne sont mie?...
Et non sont, que je suis becjaune!

M. GUILLAUME. Ne laissez pas de racheter votre rente, vous aurez toujours de mon drap.

M. PATELIN. Je le sais bien ; mais je n'aime point à prendre à crédit... Que je prends de plaisir à vous voir frais et gaillard ! Quel air de santé et de longue vie !

M. GUILLAUME. Je me porte bien.

M. PATELIN. Combien croyez-vous qu'il me faudra de ce drap, afin qu'avec vos trois cents écus je porte aussi de quoi le payer.

M. GUILLAUME. Il vous en faudra.... Vous voulez, sans doute, l'habit complet?

M. PATELIN. Oui, bien complet; justaucorps, culotte et veste, doublés de même ; et tout bien long et bien large.

M. GUILLAUME. Pour tout cela, il vous en faudra.... Oui.... six aunes... Voulez-vous que je vous les coupe en attendant ?

M. PATELIN. En attendant... Non, monsieur, non, l'argent à la main, s'il vous plaît, l'argent à la main : c'est ma méthode.

M. GUILLAUME. Elle est fort bonne... (*A part.*) Voilà un homme très-exact.

M. PATELIN. Vous souvient-il, monsieur Guillaume, d'un jour que nous soupâmes ensemble à l'Écu de France ?

M. GUILLAUME. Le jour qu'on fit la fête du village.

M. PATELIN. Justement ; nous raisonnâmes à la fin du repas sur les affaires du temps; que je vous ouïs dire de belles choses !

M. GUILLAUME. Vous vous en souvenez?

LE DRAPPIER.

Il ne s'en fault que demie aulne,
Pour faire les six justement.

PATELIN.

J'en prendray six tout rondement,
Aussy me faut il chapperon.

LE DRAPPIER, lui presentant son aune.

Prenez la, nous les aulneron,
Si sont elles cy sans rabatre :
(Il mesure.)
Empreu, et deux, et trois, et quatre,
Et cinq, et six.

PATELIN.

Ventre saint Pierre !
Ric à ric !

LE DRAPPIER.

Aulneray je par arriere ?

PATELIN.

Nenny, ce n'est qu'une longaigne !
Il y a plus perte ou plus gaigne
En la marchandise. Combien
Monte tout ?

LE DRAPPIER.

Nous le sçaurons bien.
A vingt et quatre solz chascune,
Les six neuf francs.

PATELIN.

Hen, c'est pour une !
Ce sont six escus ?

LE DRAPPIER.

M'aist Dieu, voire.

PATELIN.

Or, sire, les voulez vous croire
Jusques à ja quant vous viendrez ?
Non pas croire, vous les prendrez
A mon huis, en or ou monnoye.

LE DRAPPIER.

Nostre Dame ! je me tordroye (*détournerais*)
De beaucoup à aller par là.

PATELIN.

Hé ! vostre bouche ne parla
Depuis, par monseigneur saint Gille,
Qu'el ne disoit pas Euvangile.
C'est très bien dit, vous vous tordriez !
C'est cela ! vous ne vouldriez
Jamais trouver nulle achoison (*occasion*)
De venir boire en ma maison :
Or y burez vous ceste fois.

M. Patelin. Si je m'en souviens ? Vous prédîtes dès lors tout ce que nous avons vu depuis dans Nostradamus.

M. Guillaume. Je vois les choses de loin.

M. Patelin. Combien, monsieur Guillaume, me ferez-vous payer de l'aune de ce drap ?

M. Guillaume, *en voyant la marque*. Voyons; un autre en paierait, ma foi, six écus; mais allons, je vous le baillerai à cinq écus.

M. Patelin, *à part*. Le juif !... (*Haut*.) Cela est trop honnête, six fois cinq écus, ce sera justement...

M. Guillaume. Trente écus.

M. Patelin. Oui, trente écus : le compte est bon... Parbleu, pour renouveler connaissance, il faut que nous mangions demain à dîner une oie dont un plaideur m'a fait présent.

M. Guillaume. Une oie; je les aime fort.

M. Patelin. Tant mieux : touchez là; à demain à dîner; ma femme les apprête à miracle : par ma foi, il me tarde qu'elle me voie sur le corps un habit de ce drap ; croyez-vous qu'en le prenant demain matin il soit fait à dîner ?

M. Guillaume. Si vous ne donnez du temps au tailleur, il vous le gâtera.

M. Patelin. Ce serait grand dommage !

M. Guillaume. Faites mieux : vous avez, dites-vous, l'argent tout prêt ?

M. Patelin. Sans cela je n'y songerais pas.

LE DRAPPIER.

Et par saint Jacques, je ne fais
Guere aultre chose que de boire !
Je iray; mais il fait mal d'acroire,
Ce sçavez vous bien, à l'estraine.

PATELIN.

Souffist il se je vous estraine
D'escus d'or, non pas de monnoye?
Et si mengerez de mon oye,
Par Dieu ! que ma femme rotist.

LE DRAPPIER.

Vraiement cest homme m'assotist !
Alez devant : sus, je yray doncques
Et le porteray.

PATELIN.

Rien quiconques !
Que me grevera il ? pas maille (*aucunement*),
Soubz mon esselle.

LE DRAPPIER.

Ne vous chaille :
Il vault mieux, pour le plus honeste,
Que je le porte.

PATELIN.

Male feste
M'envoise la saincte Magdalene
Se vous en prenez jà la paine.
C'est tres bien dit : dessoubz l'esselle.
Cecy m'y fera une belle
Bosse ! — Ha, c'est très bien alé !

(Il cache le drap sous sa robe.)

Il y aura beu et gallé (*on boira et on se régalera*)
Chez moy ains que vous en aillez.

LE DRAPPIER.

Je vous pry que vous me baillez
Mon argent dez que j'y seray.

PATELIN.

Feray. — Et, par bieu, non feray
Que n'ayez prins vostre repas
Tres bien : et si ne vouldroie pas
Avoir sur moy de quoy payer.
Au moins viendrez vous essayer
Quel vin je boy. Vostre feu pere
En passant huchoit bien : Compere,
Ou que dis-tu ? ou que fais-tu ?
Mais ne prisez vous ung festu
Entre vous riches les pouvres hommes

M. Guillaume. Je vais vous le faire porter chez vous par un de mes garçons : il me souvient qu'il y en a là de coupé justement ce qu'il vous en faut.

M. Patelin *prend le drap*. Cela est heureux.

M. Guillaume. Attendez. Il faut auparavant que je l'aune en votre présence.

M. Patelin. Bon, est-ce que je ne me fie pas à vous ?

M. Guillaume. Donnez, donnez ; je vais le faire porter, et vous m'enverrez par le retour...

M. Patelin. Le retour... Non, non, ne détournez pas vos gens ; je n'ai que deux pas à faire d'ici chez moi... Comme vous dites, le tailleur aura plus de temps.

M. Guillaume. Laissez-moi vous donner un garçon qui me rapportera l'argent.

M. Patelin. Eh ! point, point. Je ne suis pas glorieux, il est presque nuit, et, sous ma robe, on prendra ceci pour un sac de procès.

M. Guillaume. Mais, monsieur, je vais toujours vous donner un garçon pour me...

M. Patelin. Eh ! point de façon, vous dis-je... à cinq heures précises trois cent trente écus, et l'oie à dîner. Oh çà, il se fait tard ; adieu, mon cher voisin, serviteur... eh ! serviteur.

M. Guillaume. Serviteur, monsieur, serviteur. Il s'en va parbleu avec mon drap ; mais il n'y a pas loin d'ici à cinq heures du matin. Je dîne demain chez lui, et il me paiera, il me paiera.

(*L'Avocat Patelin*, acte Ier.)

LE DRAPPIER.

Et, par le [saint] sang bieu, nous sommes
Plus povres...

PATELIN.

Ouay ! adieu ! adieu !
Rendez vous tantost audit lieu,
Et nous beurons bien, je m'en vant (*vante*) !

LE DRAPPIER.

Ce feray je. Or alez devant,
Et que j'aye or.

(Patelin s'en va.)

SCÈNE IV.

PATELIN, dans la rue.

Or ! et quoi doncques ?
Or ! deable ! je n'y failly onques !
Or ! par le col soit il pendu !
Endea, il ne m'a pas vendu
A mon mot ; ce a esté au sien :
Mais il sera payé au mien.
Il luy faut or ? on le luy fourre !
Pleust à Dieu qu'il ne fist que courre
Sans cesser jusque à fin de paye !
Saint Jehan ! il feroit plus de voye
Qu'il n'y a jusque à Pampelune !

(Il rentre.)

SCÈNE V.

LE DRAPPIER, chez lui.

Ilz ne verront soleil ne lune,
Les escus qu'il me baillera.
De l'an, qui ne les m'emblera (*si on ne me les vole pas*).
Or n'est il si fort entendeur
Qui ne trouve plus fort vendeur :
Ce trompeur là est bien becjaune,
Quant pour vingt et quatre solz l'aulne
A prins drap qui n'en vaut pas vingt !

(*La Farce de maistre Pierre Patelin*, édit. F. Génin.)

RACINE (JEAN)

(1639-1699.)

Racine, comme Corneille, comme Molière, est doublement modèle ; admirable poëte, il est encore un exquis prosateur.

Une querelle avec un des hommes les plus illustres de Port-Royal, où il avait été élevé, fut la première occasion qu'il eut de montrer son habileté à écrire en prose. Nicole avait entrepris de venger les religieuses de Port-Royal de la manière peu mesurée dont Desmarests de Saint-Sorlin avait parlé d'elles dans sa violente réfutation de l'*Apologie* des religieuses de Port-Royal. Pour cet effet, à la suite des dix lettres célèbres appelées *les Imaginaires*, dont la première est datée du 24 janvier 1661, et qui avait pour objet de traiter toutes les questions relatives au formulaire et à l'*hérésie*, suivant lui *imaginaire*, qu'on imputait au défenseur de Jansénius, Nicole avait publié (1663-1666) huit autres lettres intitulées *les Visionnaires*, celles-là presque exclusivement dirigées contre Desmarests, auteur d'une comédie de ce nom, regardée comme un chef-d'œuvre dans le temps. Nicole, dans ses *Visionnaires*, examinait la conduite, les écrits, les opinions de ce personnage singulier[1]. Mais en rappelant que la première profession de l'ennemi déclaré de Port-Royal avait été de « faire des romans et des pièces de théâtre », le vengeur passionné des jansénistes s'était emporté à dire, d'une manière générale : « Un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps mais des âmes des fidèles, qui se doit regarder comme coupable d'une infinité d'homicides, ou qu'il a causés en effet, ou qu'il a pu causer par ses écrits pernicieux[2]. »

Racine, qui n'avait encore écrit que les *Frères ennemis* et *Alexandre*, mais qui, à la veille de produire le chef-d'œuvre d'*Andromaque*, était tout de feu pour son art, crut que l'auteur des *Visionnaires* l'avait eu en vue dans cette attaque contre les *empoisonneurs publics* ; il éclata, mais sans se faire connaître, par la publication d'une petite lettre mordante adressée à l'auteur des *Hérésies imaginaires* et des *Visionnaires*.

Racine y déclarait qu'il ne voulait point prendre parti entre MM. Des-

[1] Voir notre tome I, p. 178.

[2] *Onzième Imaginaire*, ou *Première Visionnaire*. — Le P. B. Lamy a parlé d'une manière tout aussi forte, et avec plus de développements, contre le préjudice que portaient à la morale publique *les poètes et les faiseurs de romans*, dans ses *Nouvelles Réflexions sur l'art poétique*, 1678.

marests et Nicole, laissant au monde à juger quel était les deux de visionnaire.

« J'ai lu jusqu'ici vos lettres avec assez d'indifférence, continuait-il, quelquefois avec plaisir, quelquefois avec dégoût, selon qu'elles me semblaient bien ou mal écrites. Je remarquais que vous prétendiez prendre la place de l'auteur des petites lettres ; mais je remarquais en même temps que vous étiez beaucoup au-dessous de lui, et qu'il y avait une grande différence entre une Provinciale et une Imaginaire. »

Après avoir tout d'abord porté ce rude coup à son adversaire, il en vient au grief qu'il regardait comme personnel :

« Et qu'est-ce que les romans et les comédies, demande-t-il, peuvent avoir de commun avec le jansénisme? Pourquoi voulez-vous que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes, et horrible devant Dieu? Faut-il, parce que Desmarests a fait autrefois un roman et des comédies, que vous preniez en aversion tous ceux qui se sont mêlés d'en faire? Vous avez assez d'ennemis : pourquoi en chercher de nouveaux? Oh! que le provincial était bien plus sage que vous! Voyez comme il flatte l'Académie, dans le temps même qu'il persécute la Sorbonne [1]. Il n'a pas voulu se mettre tout le monde sur les bras; il a ménagé les faiseurs de romans; il s'est fait violence pour les louer : car, Dieu merci, vous ne louez jamais que ce que vous faites. Et, croyez-moi, ce sont peut-être les seules gens qui vous étaient favorables. Mais si vous n'étiez pas content d'eux, il ne fallait pas tout d'un coup les injurier. Vous pouviez trouver des termes plus doux que ces mots « d'empoisonneurs publics et de gens horribles parmi les chrétiens [2]! »

Suit la réfutation spirituelle et pressante de l'opinion de Nicole et des autres solitaires de Port-Royal, sur les compositions théâtrales, opinion qui ne les avait pas empêchés de traduire les comédies de Térence.

Tout en combattant les idées de ses adversaires, Racine ne néglige rien de ce qui peut jeter sur eux du ridicule. C'est dans cette intention maligne qu'il raconte l'anecdote de deux capucins qui étaient venus demander l'hospitalité à Port-Royal. La tourière leur avait servi à table du pain blanc et du *vin des messieurs*. Mais la mère Angélique entend dire que l'un de ces capucins était un certain père Maillard qui s'était depuis peu signalé à Rome en sollicitant la bulle du pape contre Jansénius. Aussitôt, cette zélée supérieure commande qu'on ôte aux religieux *le pain et le vin des messieurs*. « L'ordre s'exécute. Ces bons pères, qui avaient bu chacun un coup, sont bien étonnés de ce chan-

[1] Le passage que Racine a en vue se trouve dans la réponse du provincial aux deux premières lettres de Pascal : « Voici, dit-il, ce que m'en écrit un de messieurs de l'Académie, des plus illustres entre ces hommes tous illustres, qui n'avait encore vu que la première. Je voudrais que la Sorbonne, qui doit tant à la mémoire de feu M. le cardinal, voulût reconnaître la juridiction de son Académie française. L'auteur de la lettre serait content, etc. »

[2] Expressions tirées de la *Première Visionnaire*.

gement. Ils prennent pourtant la chose en patience, et se couchent, non sans admirer le soin qu'on prenait de leur faire faire pénitence. » Mais le lendemain on reconnaît qu'on a commis une erreur. Celui qu'on prenait pour le père Maillard était le frère d'un des zélés du parti. La mère Angélique de donner alors des ordres tout contraires à ceux du jour de devant. « Les capucins furent conduits avec honneur de l'église dans le réfectoire, où ils trouvèrent un bon déjeuner qui les attendait, et qu'ils mangèrent de fort bon cœur, bénissant Dieu qui ne leur avait pas fait manger leur pain blanc le premier. »

Et Racine, apostrophant l'apologiste des Jansénistes :

« Voilà, monsieur, lui dit-il, comme vous avez traité Desmarests, et comme vous avez toujours traité tout le monde. Qu'une femme fût dans le désordre, qu'un homme fût dans la débauche, s'ils se disaient de vos amis, vous espériez toujours de leur salut; s'ils vous étaient peu favorables, quelque vertueux qu'ils fussent, vous appréhendiez toujours le jugement de Dieu pour eux. La science était traitée comme la vertu. Ce n'était pas assez, pour être savant, d'avoir étudié toute sa vie, d'avoir lu tous les auteurs ; il fallait avoir lu Jansénius, et n'y avoir point lu les propositions. »

Puis, revenant à son sujet, la défense des pièces de théâtre et des romans inoffensifs aux mœurs :

« Enfin, je vous demanderais volontiers, dit-il, ce qu'il faut que nous lisions, si ces sortes d'ouvrages nous sont défendus. Encore faut-il que l'esprit se délasse quelquefois. Nous ne pouvons pas toujours lire vos livres. Et puis, à vous dire la vérité, vos livres ne se font plus lire comme ils faisaient. Il y a longtemps que vous ne dites plus rien de nouveau. En combien de façons avez-vous conté l'histoire du pape Honorius? Que l'on regarde ce que vous avez fait depuis dix ans, vos disquisitions, vos dissertations, vos réflexions, vos considérations, vos observations, on n'y trouvera aucune chose, sinon que les propositions ne sont pas dans Jansénius. »

En terminant, il daube assez vigoureusement sur le style de Nicole qui, dans les *Visionnaires*, s'était en vain efforcé d'être plaisant :

« Retranchez-vous donc sur le sérieux, lui disait-il ironiquement, remplissez vos lettres de longues et doctes périodes ; citez les Pères ; jetez-vous souvent sur les injures, et presque toujours sur les antithèses. Vous êtes appelé à ce style. Il faut que chacun suive sa vocation. »

Nicole ne répondit pas à la lettre où non-seulement lui, mais tous les solitaires de Port-Royal, et en particulier Lemaître, étaient si malmenés. Mais MM. Dubois (22 mars 1666) et Barbier d'Aucourt (1er avril 1666) essayèrent, sans se nommer, de la réfuter. Racine répliqua par une seconde lettre anonyme, du 10 mai 1666.

Dès le début, il triomphe, par l'ironie, de ses contradicteurs :

« Je pourrais, messieurs, dit-il, vous faire le même compliment que vous me faites ; je pourrais vous dire qu'on vous fait beaucoup d'honneur de vous ré-

pondre : mais j'ai une plus haute idée de tout ce qui sort de Port-Royal, et je me tiens, au contraire, fort honoré d'entretenir quelque commerce avec ceux qui approchent de si grands hommes. Toute la grâce que je vous demande, c'est qu'il me soit permis de vous répondre en même temps à tous deux ; car, quoique vos lettres soient écrites d'une manière bien différente, il suffit que vous combattiez pour la même cause ; je n'ai point d'égard à l'inégalité de vos humeurs, et je ferais conscience de séparer deux jansénistes; aussi bien je vois que vous me reprochez à peu près les mêmes crimes; toute la différence qu'il y a, c'est que l'un me les reproche avec chagrin, et tâche partout d'émouvoir la pitié et l'indignation de ses lecteurs, au lieu que l'autre s'est chargé de les réjouir. Il est vrai que vous n'êtes pas venus à bout de votre dessein, le monde vous a laissés rire et pleurer tout seuls. Mais le monde est d'une étrange humeur; il ne vous rend point justice : pour moi,qui faits profession de vous la rendre, je vous puis assurer au moins que le mélancolique m'a fait rire, et que le plaisant m'a fait pitié. Ce n'est pas que vous demeuriez toujours dans les bornes de votre partage : il prend quelquefois envie au plaisant de se fâcher, et au mélancolique de s'égayer ; car, sans compter la manière ingénieuse dont il nous peint ces Romains qu'on voyait à la tête d'une armée et à la queue d'une charrue, il me dit assez galamment « que, si je veux me servir de l'autorité de saint Grégoire en faveur de la tragédie, il faut me résoudre à être toute ma vie le poëte de la passion [1]. » Voyez à quoi l'on s'expose quand on force son naturel; il n'a pu rire sans abuser du plus saint de nos mystères; et la seule plaisanterie qu'il fait est une impiété. »

Indiquant ironiquement à ses obscurs adversaires les moyens qu'ils ont de se distinguer :

« Surtout, finit-il par leur dire, louez vos messieurs, et ne les louez pas avec retenue. Vous les placez justement après David et Salomon ; ce n'est pas assez : mettez-les devant, vous ferez un peu souffrir leur humilité ; mais ne craignez rien, ils sont accoutumés à bénir tous ceux qui les font souffrir. »

On voit qu'avant de faire en vers de mordantes épigrammes, Racine en faisait en prose d'assez vives. Toute sa réplique est aiguisée de traits aussi fins et aussi piquants. Il dit un peu plus loin de l'auteur des *Chamillardes*, qui était Barbier lui-même :

« Cet homme ne manque point de hardiesse, il possède assez bien le caractère de Port-Royal ; il traite le pape familièrement, il parle aux docteurs avec autorité. Que dis-je? Savez-vous qu'il a fait un grand écrit qui a mérité d'être brûlé ? »

Toute la lettre est sur ce ton. C'est un feu roulant de malices, et partout le style le plus correct comme le plus acéré.

Après avoir spirituellement réfuté les divers raisonnements qu'on lui avait objectés, il termine en disant qu'il ne veut pas imiter la lourde prolixité de ses adversaires.

[1] C'est un mauvais jeu de mots de Barbier d'Aucourt, fondé sur ce que saint Grégoire de Nazianze avait mis la Passion de Notre-Seigneur en tragédie.

« Je prévois même, ajoute-t-il, que je ne vous écrirai pas davantage. Je ne refuse point de lire vos *Apologies*, ni d'être spectateur de vos disputes ; mais je ne veux point y être mêlé. Ce serait une chose étrange, que pour un avis que j'ai donné en passant je me fusse attiré sur les bras tous les disciples de saint Augustin. Ils n'y trouveraient pas leur compte ; ils n'ont point accoutumé d'avoir affaire à des inconnus. Il leur faut des gens connus et des plus élevés en dignité ; je ne suis ni l'un ni l'autre, et par conséquent je crains peu ces vérités dont vous me menacez. Il se pourrait faire qu'en voulant me dire des injures, vous en diriez au meilleur de vos amis ; croyez-moi, retournez aux jésuites, ce sont vos ennemis naturels [1]. »

Ces deux lettres, écrites d'une prose si fine et si alerte, et semées partout de traits si enjoués et si malins, reproduisent d'une manière remarquable, surtout la première, le style et l'esprit des *Provinciales*. « Je ne sais, disait d'Olivet, en faisant l'éloge de Racine, si nous avons rien de mieux écrit, rien de plus ingénieux en notre langue, que sa pemièrre lettre qui s'adresse à l'auteur des *Visionnaires*. »

Mais plus tard Racine, revenu à d'autres sentiments pour les hommes qui avaient élevé son enfance, eut regret de ces écrits satiriques, et voulut expier le chagrin qu'il avait causé à ses maîtres, en composant l'*Histoire de Port-Royal*.

C'est, à ce qu'on suppose, vers 1695 qu'il écrivit cette histoire. Le fils du grand poète nous fait seulement connaître à quelle occasion son père entreprit ce travail. Voici ce qu'il avait appris de Boileau :

« Les religieuses de Port-Royal des Champs ayant, dit-il, été obligées de présenter un mémoire à M. l'archevêque de Paris au sujet du partage de leurs biens avec la maison de Port-Royal de Paris, mon père, toujours disposé à leur rendre service dans leurs affaires temporelles, fit pour elles ce mémoire. Quoiqu'il ne contînt qu'une explication en peu de mots de leur recette et de leur dépense..., M. l'archevêque, en ayant apparemment goûté le style et voyant quelquefois mon père à la cour, lui dit, que puisqu'il avait été élevé à Port-Royal, personne ne pouvait mieux que lui le mettre au fait d'une maison dont il entendait parler de plusieurs manières différentes, et qu'il lui demandait un mémoire historique qui l'instruisît de ce qui s'était passé. Tous ceux qui ont eu quelque liaison avec mon père ont toujours reconnu la même simplicité dans ses mœurs que dans sa foi, et ont en même temps admiré le zèle avec lequel il se portait à servir ses amis... Avec ce même zèle il écrivit l'histoire de Port-Royal dans l'espérance de rendre favorables à ces religieuses les sentiments de leur archevêque, et sans intention, selon les apparences, de la rendre publique. Il remit cette histoire, la veille de sa mort, à un ami [2]. »

Depuis le jour de la mort de Racine, le 21 avril 1699, jusqu'en 1742, l'*Histoire de Port-Royal* demeura ensevelie dans des ténèbres impénétrables même à la famille de l'auteur. A cette époque de 1742, le cardinal de Fleury, très-favorable aux jésuites, vivant encore, on n'osa

[1] Lettres adressées à M. Chamillard, docteur de Sorbonne, contre la signature pure et simple du formulaire.

[2] *Mém. sur Racine*, t. I, p. 299.

donner que des fragments de cet ouvrage où ils sont si fort maltraités, et c'est seulement après la destruction de leur compagnie que l'*Histoire de Port-Royal* fut enfin publiée dans son entier. Par cette publication la littérature française fut enrichie d'une des œuvres les mieux composées et les mieux écrites qu'elle possédât encore dans le genre historique. Au sentiment de l'abbé d'Olivet, l'*Histoire de Port-Royal* achève de donner à Racine, « parmi ceux de nos auteurs qui ont le mieux écrit en prose, le même rang qu'il tient parmi nos poëtes [1]. » Boileau n'en jugeait pas moins favorablement ; il la regardait, dit-on, comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions en notre langue [2]. Il y a de l'excès dans ces éloges [3]. La justice demande seulement qu'on loue le style uni, simple, pur, élégant, plein de choses, de cette belle esquisse.

Le célèbre auteur avait mis beaucoup de soin à ce travail, et Louis Racine, qui en avait vu les premières copies écrites de la main même de son père, parle des fréquentes ratures dont elles étaient chargées, et qui, dit-il, lui firent juger que ces sortes d'écrits, où il faut éviter tout ornement d'esprit, en se bornant à un style précis et pur, coûtaient plus de peine que d'autres au grand poëte.

On a déjà pu se former une idée du style de Racine dans l'*Histoire de Port-Royal* par le portrait d'Antoine Arnauld que nous avons cité à l'article de ce chef de parti [4]. Pour que l'on puisse mieux l'apprécier, nous ajoutons aux extraits qui suivent cette étude quelques pages empruntées au commencement de l'ouvrage.

Racine, dégoûté de la carrière du théâtre par l'insuccès de *Phèdre*, avait résolu de se faire chartreux. Son directeur, se défiant de l'inconstance de son caractère, lui conseilla de s'arracher au monde et au théâtre plutôt par un mariage chrétien que par une entière retraite. C'est l'année de son mariage, 1677, qu'il fut chargé d'écrire l'histoire de Louis XIV, conjointement avec Boileau. Il s'y mit avec activité; mais au bout de quelque temps un incendie arrivé chez M. de Valincourt, l'ami commun de Racine et de Boileau, détruisit leur ouvrage.

Il ne reste que de courts fragments de ce que Racine avait écrit sur l'histoire de Louis XIV. Perte très-regrettable au point de vue littéraire, peut-être moins grande au point de vue historique. L'historiographe de France était trop sous le charme pour garder l'indépendance de jugement et la largeur de vues que demande l'histoire. On en peut juger par la manière dont, dans son *Précis* de la guerre de 1672, il expose les griefs du grand roi contre la petite république de Hollande, bien moins coupable assurément que ne la fait le narrateur prévenu. Sans

[1] *Hist. de l'Acad. franc.*, t. II, p. 343.

[2] Ce mot est rapporté par l'auteur du Supplément de Moréri.

[3] On trouve encore un éloge enthousiaste de l'*Histoire de Port-Royal* dans l'*Année littéraire*, 1763, p. 183.

[4] Tome I, pp. 146-174.

aller jusqu'à l'adoration de Dangeau pour Louis XIV, Racine professait pour le grand roi une sorte de latrie.

Les narrés historiques de Racine sont généralement estimés. On parle moins de ses discours académiques. Cependant d'Olivet trouvait avec raison admirable celui qu'il prononça lors de la réception de Thomas Corneille et de Bergeret. D'Alembert confirme cet éloge :

« Racine, dit-il, qui fut reçu en même temps que Fléchier à l'Académie française, et qui en cette occasion *s'éclipsa* devant le prédicateur, se dédommagea quelques années après du peu de succès qu'il avait eu à sa réception. Il fut chargé de recevoir Thomas Corneille à la place de son illustre frère. L'auteur de *Phèdre*, alors plus aguerri en présence du public, parut en ce moment tout ce qu'il était ; le discours qu'il fit est un des plus beaux qui aient été prononcés dans l'Académie ; on le lit encore tous les jours [1]. »

Comme nous citons la plus grande partie de ce discours, on pourra juger s'il ne mérite pas ces éloges.

Enfin, parmi les titres de Racine à la gloire d'excellent prosateur, il ne faut pas oublier sa correspondance, même celle de sa jeunesse. D'Olivet a observé que les trente à quarante lettres que Racine écrivit d'Uzès à ses amis de Paris, en 1661 et 1662, « sont pleines d'esprit, et de plus qu'on y trouve une exactitude, une beauté de style, qui est ordinairement le fruit d'un long exercice. » Mais il se révèle avec des qualités bien plus perfectionnées, et il fait preuve d'autant d'âme que d'esprit et de raison dans ses *Lettres à son fils*, dont nous citons un passage.

Qu'on y ajoute ses lettres à madame de Maintenon, et l'on aura un ensemble d'écrits qui auraient suffi à faire la réputation de tout autre écrivain que Jean Racine [2].

[1] *Hist. des membres de l'Acad.*, Not. sur l'Éloge de Fléch., V.

[2] Saint-Simon parle de factums composés par Racine pour le duc de Luxembourg : « Le célèbre Racine, si connu par ses pièces de théâtre, et par la commission où il était employé lors pour écrire l'histoire du roi, prêta, dit-il, sa belle plume pour polir les factums de M. de Luxembourg, et réparer la sécheresse de la matière par un style agréable et orné, pour les faire lire avec plaisir et avec partialité aux femmes et aux courtisans. Il avait été attaché à M. de Seignelay, était ami intime de Cavoie, et tous deux l'avaient été de M. de Luxembourg. » (*Mém.*, t. I, ch. XVII, édit. 1829.) Saint-Simon dit encore dans le chapitre suivant : « Là ce factum fut lu. On y trouva quantité de faits faux, plusieurs tronqués, et un éblouissant tissu de sophismes. La science de Talon et l'élégance et les grâces de Racine y étaient toutes déployées. »

Nous ne dirons rien de ces factums dont le fameux auteur des *Mémoires* loue tant le style ; nous avons inutilement fait de longues et pénibles recherches pour les retrouver.

Extrait du discours prononcé à l'Académie française, à la réception de MM. Th. Corneille et Bergeret, le 16 janvier 1685.

Il n'est pas besoin de dire ici combien l'Académie a été sensible aux deux pertes considérables qu'elle a faites presque en même temps, et dont elle serait inconsolable, si, par le choix qu'elle a fait de vous, elle ne les voyait aujourd'hui heureusement réparées.

Elle a regardé la mort de M. Corneille comme un des plus rudes coups qui la pût frapper : car bien que, depuis un an, une longue maladie nous eût privés de sa présence, et que nous eussions perdu en quelque sorte l'espérance de le revoir jamais dans nos assemblées, toutefois il vivait ; et l'Académie, dont il était le doyen, avait au moins la consolation de voir dans la liste où sont les noms de tous ceux qui la composent, de voir, dis-je, immédiatement au-dessous du nom sacré de son auguste protecteur le fameux uom de Corneille.

Et qui d'entre nous ne s'applaudirait pas en lui-même, et ne ressentirait pas un secret plaisir d'avoir pour confrère un homme de ce mérite? Vous, monsieur, qui non-seulement étiez son frère, mais qui avez couru longtemps une même carrière avec lui, vous savez les obligations que lui a notre poésie; vous savez en quel état se trouvait la scène française lorsqu'il commença à travailler. Quel désordre ! quelle irrégularité ! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre ; les auteurs aussi ignorants que les spectateurs ; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance ; point de mœurs, point de caractères ; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement ; en un mot, toutes les règles de l'art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance, partout violées.

Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous, votre illustre frère, après avoir quelque temps cherché le bon chemin, et lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin inspiré d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable ; accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la

plupart, désespérant de l'atteindre, et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler.

La scène retentit encore des acclamations qu'excitèrent à leur naissance *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée*, tous ces chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poëte qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit! Quelle noblesse! quelle économie dans les sujets! quelle véhémence dans les passions! quelle gravité dans les sentiments! quelle dignité, et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns avec les autres! Parmi tout cela, une magnificence d'expressions proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres: personnage véritablement né pour la gloire de son pays; comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents poëtes tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même temps qu'eux.

Oui, monsieur, que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence et la poésie, et traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les États, nous ne craindrons point de dire, à l'avantage des lettres et de ce corps fameux dont vous faites maintenant partie, que du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvre comme ceux de monsieur votre frère, quelque étrange inégalité que, durant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité, qui se plaît, qui s'instruit dans les ou-

vrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, fait marcher de pair l'excellent poëte et le grand capitaine. Le même siècle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste ne se glorifie guère moins d'avoir produit Horace et Virgile. Ainsi, lorsque dans les âges suivants on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses et de toutes les grandes choses qui rendront notre siècle l'admiration de tous les siècles à venir, Corneille, n'en doutons point, Corneille tiendra sa place parmi toutes ces merveilles. La France se souviendra avec plaisir que, sous le règne du plus grand de ses rois, a fleuri le plus grand de ses poëtes. On croira même ajouter quelque chose à la gloire de notre auguste monarque, lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré de ses bienfaits cet excellent génie; que même deux jours avant sa mort, et lorsqu'il ne lui restait plus qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité ; et qu'enfin les dernières paroles de Corneille ont été des remerciements pour Louis le Grand.

Voilà, monsieur, comme la postérité parlera de votre illustre frère; voilà une partie des excellentes qualités qui l'ont fait connaître à toute l'Europe. Il en avait d'autres qui, bien que moins éclatantes aux yeux du public, ne sont peut-être pas moins dignes de nos louanges, je veux dire : homme de probité et de piété, bon père de famille, bon parent, bon ami. Vous le savez, vous qui avez toujours été uni avec lui d'une amitié qu'aucun intérêt, non pas même aucune émulation pour la gloire n'a pu altérer. Mais ce qui nous touche de plus près, c'est qu'il était encore un très-bon académicien : il aimait, il cultivait nos exercices ; il y apportait surtout cet esprit de douceur, d'égalité, de déférence même, si nécessaire pour entretenir l'union dans les compagnies. L'a-t-on jamais vu vouloir tirer ici aucun avantage des applaudissements qu'il recevait dans le public? Au contraire, après avoir paru en maître, et, pour ainsi dire, régné sur la scène, il venait, disciple docile, chercher à s'instruire dans nos assemblées, laissait, pour me servir de ses propres termes, laissait ses lauriers à la porte de l'Académie, toujours prêt à soumettre son opinion à l'avis d'autrui, et, de tous tant que nous sommes, le plus modeste à parler, à prononcer, je dis même sur des matières de poésie...

Lettre de Racine à son fils.

Il me paraît par votre lettre que vous portez un peu d'envie à mademoiselle de la C. de ce qu'elle a lu plus de comédies et de romans que vous. Je vous dirai, avec la sincérité avec laquelle je suis obligé de vous parler, que j'ai un extrême chagrin que vous fassiez tant de cas de toutes ces niaiseries, qui ne doivent servir tout au plus qu'à délasser quelquefois l'esprit, mais qui ne devraient point vous tenir autant à cœur qu'elles font. Vous êtes engagé dans des études très-sérieuses, qui doivent attirer votre principale attention; et pendant que vous y êtes engagé et que nous payons des maîtres pour vous instruire, vous devez éviter tout ce qui peut dissiper votre esprit et vous détourner de votre étude. Non-seulement votre conscience et la religion vous y obligent, mais vous-même devez avoir assez de considération et d'égard pour moi pour vous conformer un peu à mes sentiments pendant que vous êtes dans un âge ou vous devez vous laisser conduire.

Je ne dis pas que vous ne lisiez quelquefois des choses qui puissent vous divertir l'esprit, et vous voyez que je vous ai mis moi-même entre les mains assez de livres français capables de vous amuser; mais je serais inconsolable si ces sortes de livres vous inspiraient du dégoût pour des lectures plus utiles, et surtout pour des livres de piété et de morale, dont vous ne parlez jamais, et pour lesquels il semble que vous n'ayez plus aucun goût, quoique vous soyez témoin du véritable plaisir que j'y prends préférablement à toute autre chose. Croyez-moi, quand vous saurez parler de comédies et de romans, vous n'en serez guère plus avancé pour le monde, et ce ne sera point par cet endroit-là que vous serez le plus estimé. Je remets à vous en parler plus au long et plus particulièrement quand je vous reverrai, et vous me ferez plaisir alors de me parler à cœur ouvert là-dessus et de ne vous point cacher de moi. Vous jugez bien que je ne cherche point à vous chagriner, et que je n'ai autre dessein que de contribuer à vous rendre l'esprit solide, et à vous mettre en état de ne me point faire de déshonneur quand vous viendrez à paraître dans le monde. Je vous assure qu'après mon salut c'est la chose dont je suis le plus occupé.

Mlle Perrier et la sainte Épine.

Il y avait à Port-Royal de Paris une jeune pensionnaire de dix à onze ans, nommée mademoiselle Perrier, fille de M. Perrier, conseiller à la cour des aides de Clermont, et nièce de M. Pascal. Elle était affligée depuis trois ans et demi d'une fistule lacrymale au coin de l'œil gauche. Cette fistule, qui était fort grosse au dehors, avait fait un fort grand ravage au dedans; elle avait entièrement carié l'os du nez, et percé le palais, en telle sorte que la matière qui en sortait à tout moment lui coulait le long des joues et par les narines et lui tombait même dans la gorge. Son œil s'était considérablement apetissé ; et toutes les parties voisines étaient tellement abreuvées et altérées par la fluxion, qu'on ne pouvait lui toucher ce côté de la tête sans lui faire beaucoup de douleur... On l'avait fait voir à tout ce qu'il y avait d'oculistes, de chirurgiens, et même d'opérateurs plus fameux; mais les remèdes ne faisant qu'irriter le mal, comme on craignait que l'ulcère ne s'étendît enfin sur tout le visage, trois des plus habiles chirurgiens de Paris, Cressé, Guillard et Dalencé, furent d'avis d'y appliquer au plus tôt le feu. Leur avis fut envoyé à M. Perrier, qui se mit aussitôt en chemin pour être présent à l'opération; et on attendait de jour à autre qu'il arrivât...

Dans ce même temps il y avait à Paris un ecclésiastique de condition et de piété, nommé M. de la Potterie, qui, entre plusieurs saintes reliques qu'il avait recueillies avec grand soin, prétendait avoir une des épines de la couronne de Notre-Seigneur. Plusieurs couvents avaient eu une sainte curiosité de voir cette relique. Il l'avait prêtée, entre autres, aux carmélites du faubourg Saint-Jacques, qui l'avaient portée en procession dans leur maison. Les religieuses de Port-Royal, touchées de la même dévotion, avaient aussi demandé à la voir; et elle leur fut portée le vingt-quatrième de mars 1656, qui se trouvait alors le vendredi de la troisième semaine du carême, jour auquel l'Église chante à l'introït de la messe ces paroles tirées du psaume LXXXVe : *Fac mecum signum in bonum*, etc... « Seigneur, faites éclater un prodige en ma faveur, afin que mes ennemis le voient et soient confondus; qu'ils voient, mon Dieu, que vous m'avez secouru et que vous m'avez consolé. »

Les religieuses, ayant donc reçu cette sainte épine, la posèrent au dedans de leur chœur, sur une espèce de petit autel contre la grille; et la communauté fut avertie de se trouver à une procession

qu'on devait faire après vêpres en son honneur. Vêpres finies, on chanta les hymnes et les prières convenables à la sainte couronne d'épines et au mystère douloureux de la Passion ; après quoi elles allèrent chacune en leur rang baiser la relique : les religieuses professes les premières, ensuite les novices, et les pensionnaires après. Quand ce fut le tour de la petite Perrier, la maîtresse des pensionnaires, qui s'était tenue debout auprès de la grille pour voir passer tout ce petit peuple, l'ayant aperçue, ne put la voir défigurée comme elle était sans une espèce de frissonnement mêlé de compassion, et elle lui dit : Recommandez-vous à Dieu, ma fille, et faites toucher votre œil malade à la sainte épine. La petite fille fit ce qu'on lui dit, et elle a depuis déclaré qu'elle ne douta point, sur la parole de sa maîtresse, que la sainte épine ne la guérît.

Après cette cérémonie, toutes les autres pensionnaires se retirèrent dans leurs chambres ; elle n'y fut pas plutôt qu'elle dit à sa compagne : « Ma sœur, je n'ai plus de mal, la sainte épine m'a guérie. » En effet, sa compagne, l'ayant regardée avec attention, trouva son œil gauche tout aussi sain que l'autre, sans tumeur, sans matière et même sans cicatrice. On peut juger combien, dans toute autre maison que Port-Royal, une aventure si surprenante ferait de mouvement et avec quel empressement on irait en avertir toute la communauté. Cependant, parce que c'était l'heure du silence, et que ce silence s'observe encore plus exactement en carême que dans les autres temps ; que d'ailleurs toute la maison était dans un plus grand recueillement qu'à l'ordinaire, ces deux jeunes filles se tinrent dans leur chambre, et se couchèrent sans dire un seul mot à personne. Le lendemain matin, une des religieuses, employée auprès des pensionnaires, vint pour peigner la petite Perrier ; et comme elle appréhendait de lui faire du mal, elle évitait, comme à son ordinaire, d'appuyer sur le côté gauche de la tête ; mais la jeune fille lui dit : « Ma sœur, la sainte épine m'a guérie. — Comment ! ma sœur, vous êtes guérie ? — Regardez et voyez, » lui répondit-elle. En effet, la religieuse regarda, et vit qu'elle était entièrement guérie... (*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal.*)

BAYLE (Pierre)

(1647-1706)

Nous allons clore notre revue des illustres prosateurs français du dix-septième siècle. Quelle belle et riche galerie s'est déroulée devant nos yeux ! Quel concours de grands hommes ! Quelle variété de talents éminents ! Et combien d'auteurs estimables nous avons encore dû négliger !

Dans la littérature du dix-septième siècle, il est une classe spéciale d'écrivains dont nous devons indispensablement nous occuper, en terminant ce volume : ce sont les écrivains protestants réfugiés. Ils forment une école politique, philosophique et littéraire conjurée à la fois contre l'Église catholique et contre l'établissement monarchique de Louis XIV, qu'ils insultent et ridiculisent par tous les arts de l'esprit qui le glorifiaient et le divinisaient en France ; et leur influence de réaction a été puissante sur le mouvement intellectuel et philosophique du dix-huitième siècle. Aussi ont-ils été très-diversement jugés par les différentes opinions. Dans cette étude, où nous ne les considérerons guère que comme écrivains, nous tâcherons d'éviter également de les surfaire et de les mettre au-dessous de leur valeur.

Nous dirons tout de suite, et sans hésitation, que les plus estimés d'entre eux ne méritent qu'un rang secondaire parmi les prosateurs français. D'abord, ils sont tous, pour la diction, arriérés de leur époque. Les écrivains réfugiés ont un goût et une habitude de l'archaïsme qui les distingue singulièrement de tous les écrivains si polis et si élégants de la seconde moitié du dix-septième siècle.

Ce goût et cette pratique sont chez eux tout à fait systématiques. C'est ainsi que le Clerc, rendant compte, dans sa *Bibliothèque française*, des *Remarques* sur la langue de Vaugelas et de Th. Corneille, accuse Vaugelas d'avoir fait prévaloir une forme de langage inférieure à celle du temps d'Amyot ; reproche aux écrivains du siècle de Louis XIV d'avoir écrit comme on parle et d'avoir ôté à la langue l'abondance des locutions, la cadence majestueuse des mots que possédaient le grec et le latin ; regrette surtout la longueur des anciennes périodes, et cite pour exemple une phrase tirée d'Amyot, qui, ne formant qu'un seul corps dans l'original, se composerait, suivant le goût moderne, de trois membres de phrase détachés ; enfin termine en déclarant que depuis cent ans la langue française a plus perdu qu'elle n'a gagné.

Vocabulaire suranné, tel est le premier caractère du langage réfugié. Nommons ensuite les constructions embarrassées, les tours elliptiques,

obscurs; enfin une diction délayée, diffuse, remplie de répétitions [1] de mots et d'idées, privée par conséquent de mouvement et de vie. Nous venons de voir que le Clerc regrettait la longueur des anciennes périodes ; mais ces périodes traînantes et ces parenthèses à perte d'haleine qui remplissent ses livres trop vantés par la Fontaine et ceux de la plupart des écrivains de son parti à cette époque ne sont assurément ni du goût ni du génie de la langue française. D'ailleurs, les plus estimables des écrivains réfugiés reconnaissaient sincèrement eux-mêmes ce qui leur manquait sous le rapport du style. « Il est difficile, disait Jacques Saurin, que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté. »

Les plus célèbres des écrivains français réfugiés en Hollande ou ailleurs pour la religion sont, outre les orateurs logiciens, Jean Claude et Jacques Saurin, dont nous avons déjà parlé [2], Abbadie, Jacques Basnage de Beauval, Jurieu, et par-dessus tous Pierre Bayle. Nous apprécierons rapidement les trois premiers, et nous consacrerons au dernier une grande étude. Il suffira de mentionner quelques autres qui eurent aussi un certain mérite, comme Jean le Clerc (1657-1738), Isaac de Beausobre (1659-1738), Henri Basnage de Beauval (1657-1710), Jacques Bernard (1658-1718).

C'est affaire aux religionnaires de dresser inventaire de tous les noms plus ou moins illustres qu'ils regardent comme la gloire de leur parti [3]. Les catholiques et les philosophes ne peuvent donner quelque part de leur attention qu'à ceux qui ont laissé une réputation durable.

Le titre le plus glorieux d'Abbadie (1657-1727) est sa *Vérité de la religion chrétienne*, publiée en 1684 [4]. Philosophe autant que théologien, pour prouver les vérités de la révélation, et les rendre sensibles aux plus faibles, il s'y appuie des seules armes de la raison. Dans une première partie il combat les athées, dans une seconde les déistes, et dans une troisième les sociniens. Cette dernière partie, composée du traité *de la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, ne fut publiée qu'en 1689.

[1] Jean Racine recommande à son fils, dans une de ses lettres, d'éviter les *répétitions de mots* et les *locutions de la Gazette de Hollande*. Ces défauts n'étaient guère moins sensibles dans les livres que dans les journaux des réfugiés.

[2] V. tome I, p. 19.

[3] Le plus important des ouvrages composés dans cet esprit est *la France protestante*, publiée par MM. Haag, sinon avec toute l'impartialité désirable, au moins avec beaucoup d'érudition. M. Ath. Coquerel fils, dans un récit écrit il y a peu d'années, à propos du *troisième jubilé séculaire de la réformation de la France*, s'est efforcé de grouper, pour la glorification de son parti, toutes les illustrations protestantes depuis l'origine de la réforme jusqu'à nos jours : littérateurs, poëtes, philosophes, savants, jurisconsultes, peintres, sculpteurs, compositeurs, architectes, inventeurs, industriels, grands citoyens, hommes d'État et de guerre, amiraux, etc.

[4] Il donna, en 1688 (à Rotterdam), une seconde édition des deux premières parties, qui renferme des additions importantes.

Content d'établir la vérité de la religion chrétienne, il ne cherche pas à démontrer ensuite quelle est cette véritable religion parmi tant de sectes chrétiennes qui s'étaient partagé le monde jusqu'à lui; probablement parce qu'il sentait le faible du calvinisme dont il faisait profession, et qu'il n'espérait pas pouvoir jamais l'établir préférablement à toutes les autres sectes hérétiques, ni prouver que sa religion l'emportait sur toutes les religions chrétiennes.

« L'ouvrage de M. Abbadie, dit un auteur du temps, a été fort lu, et assez universellement approuvé, quoiqu'il ne soit pas sans erreurs [1]. » Les catholiques l'admirèrent presque autant que les protestants. On sait que madame de Sévigné, entre autres, en était, peu s'en faut, aussi enthousiaste que des *Essais de morale* de son cher Nicole [2] : elle en parlait à tout le monde avec transport, et on la comblait de plaisir en partageant son admiration. Elle écrivait à son cousin Bussy :

« Il faut que je revienne encore à vous, pour vous dire la joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le second tome de *Labadie*. Vous savez de quelle manière je vous en ai parlé, c'est le plus divin de tous les livres. Cette estime est générale [3]. »

L'estime pour le traité *de la Vérité de la religion chrétienne*, en particulier pour le second tome, était, en effet, partagée par tous les bons esprits. Corbinelli, qui, suivant madame de Sévigné, avait été « le premier à lui rendre un témoignage d'estime [4] » en l'appelant « un livre parfait [5] », disait aussi à Bussy, sous le pli de la célèbre marquise :

« Il est certain, monsieur, que personne n'a jamais parlé comme lui. Il semble que le Saint-Esprit lui ait dicté ses pensées et ses preuves. »

L'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, alors vieilli (il avait environ soixante-dix ans) et converti, ne resta pas au-dessous de l'admiration de sa pieuse cousine pour l'œuvre de l'estimable ministre.

« C'est un livre divin, je ne dis pas seulement pour la matière, mais encore pour la forme, lui répondait-il. Je ne veux plus lire que ce livre-là pour ce qui regarde mon salut. Jusques ici, continuait-il, je n'ai point été touché de tous les autres livres qui parlent de Dieu, et j'en vois bien aujourd'hui la raison ; c'est que la source m'en paraissait douteuse ; mais la voyant claire et nette dans le livre d'Abbadie, il me fait valoir tout ce que je n'estimais pas. Encore une

[1] Le père Dorléans, *Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses qui prennent ce nom aujourd'hui.* — Quelques bibliographes font honneur de cet ouvrage au père Lombard.

[2] Madame de Sévigné aimait à rapprocher Nicole et Abbadie. Elle écrivait à sa fille, le 2 mai 1681 : « J'embrasse Pauline, et je la plains de ne point aimer à lire des histoires, c'est un grand amusement : aime-t-elle au moins les *Essais de morale* et *Abbadie* comme sa chère maman ? »

[3] Lettre du 13 août 1688.

[4] Lettre du 26 août 1688.

[5] Lettre du 10 mars 1687.

fois, c'est un livre admirable, il me peint tout ce qu'il me dit, et en un mot, il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paraissait incroyable [1]. »

Bussy, dans son enthousiasme toujours croissant, disait encore, le surlendemain, à madame de Sévigné :

« Je vous ai parlé dans ma dernière lettre si amplement de *Labadie*, que je n'ai rien à y ajouter, sinon que je le relirai tous les trois mois du reste de ma vie [2]. »

Cet *admirable ouvrage*, comme l'appelle M. de Maistre [3], brille par la méthode et le raisonnement : mais la forme est bien inférieure à celle de l'auteur des *Pensées*, de l'auteur de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, de l'auteur de l'*Existence de Dieu*, ou même de celui des *Essais*. Le langage d'Abbadie n'a pas leur aisance lumineuse, leur mouvement et leur vivacité. Dans sa belle apologie de la religion chrétienne, on admire le penseur bien plus que l'écrivain. « Le style en est faible, dit M. de Chateaubriand, quoique les pensées n'y manquent pas d'un certain éclat. » « Si les philosophes anciens, dit Abbadie, adoraient les vertus, ce n'était après tout qu'une belle idolâtrie [4]. »

Par la publication de cette œuvre élevée, Abbadie se plaça tout d'un coup au premier rang des docteurs de l'Église protestante. Il soutint dignement sa réputation par plusieurs autres ouvrages dont le plus connu est l'*Art de se connaître soi-même ou Recherches sur les sources de la morale* (Rotterdam, 1692, in-8).

Ce livre remarquable est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur traite de la nature de l'homme, de ses perfections, de ses devoirs, de sa fin. Dans la deuxième, il recherche l'origine de la corruption humaine. Le bénédictin François Lamy publia, de 1694 à 1697, un ouvrage en 6 volumes in-12, intitulé *De la Connaissance de soi-même*, qui, comme le remarque Bayle, a beaucoup de conformité avec l'*Art de se connaître soi-même* [5].

Dom Lamy attaqua ce qu'Abbadie avait dit du principe des actions vertueuses qu'il fait consister dans l'amour de soi, et prit cet amour pour l'amour-propre ou l'égoïsme ; mais le célèbre ministre protestant fut victorieusement défendu par le père Malebranche, dans son *Traité de l'amour de Dieu*.

L'*Art de se connaître soi-même* est inférieur au traité *de la Vérité de la religion chrétienne*. Il mérite cependant l'estime dont il a longtemps joui, et c'est un des livres qui ont le plus été mis à contribution : ainsi il a été fondu presque tout entier dans l'*Encyclopédie*, et sans que les

[1] Lettre du 15 août 1688.
[2] Lettre du 17 août 1688.
[3] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, XIe entret.
[4] *Le Génie du Christian.*, 1re p., liv. I, ch. I.
[5] *Lett.*, à M. Bayze, 2 août 1697.

auteurs de ce recueil qui renferme tant de plagiats aient daigné le citer, même aux articles qu'ils ont textuellement copiés.

Un autre ouvrage célèbre d'Abbadie est sa *Défense de la nation britannique; où les droits de Dieu, de la nature et de la société sont clairement établis, au sujet de la révolution d'Angleterre : contre l'auteur de l'Avis important aux réfugiés.* (Londres, 1692, in-8.) Ce livre de parti avait pour objet de justifier l'usurpation de Guillaume d'Orange, et de démontrer que la nation britannique, voyant Jacques II ne respirer que la destruction des libertés du pays, et marcher enseignes déployées à la ruine de l'Église anglicane, a pu légitimement et a dû penser à sa conservation et appeler un libérateur.

Abbadie a laissé encore des panégyriques et des oraisons funèbres négligés à tort; car on y trouverait un style élégant, imagé, et parfois assez élevé, comme dans ce passage du *Panégyrique de Marie, reine d'Angleterre* :

« Elle était préparée à la mort, et nous ne l'étions point à sa maladie. Aussitôt mille cœurs s'ouvrent à la douleur, aux soupirs et aux plaintes ; chacun demande à Dieu avec larmes qu'il abrége ses jours pour en allonger une vie si précieuse. On entend un cri de la nation, ou plutôt de plusieurs nations intéressées dans cette perte... Elle approche néanmoins, cette mort inexorable, qui, par un seul coup qu'elle frappe, vient percer le sein d'une infinité de personnes. »

Dans ses différents ouvrages, Abbadie est en dissentiment avec la communion catholique sur bien des points, mais un esprit de modération dont il faut le louer le préserve toujours de l'insulte et des imputations venimeuses. On est heureux de ne retrouver nulle part, chez cet esprit naturellement doux et juste, l'air de famille, le trait qui distingue la plupart des écrivains protestants de cette époque, nous voulons dire l'emportement haineux contre le catholicisme.

Le même éloge doit être accordé à Jacques Basnage de Beauval (1653-1723). Les principaux ouvrages de cet auteur qui occuperait une belle place parmi les historiens, s'il avait eu plus de légèreté et d'élégance dans le style, sont :

1° L'*Histoire de la religion des églises réformées*, Rott., 1690, 2 vol. in-12, et 1725, 2 vol. in-4°, édition posthume très-augmentée, et où l'auteur fait remonter la succession des églises réformées jusqu'aux temps apostoliques, tandis que, dans les éditions antérieures, il s'était arrêté au huitième siècle. Le ministre de secte prétend, dans cette histoire, montrer la perpétuité de la foi protestante, et s'efforce, avec plus d'habileté que de succès, de rejeter sur l'Église catholique le reproche de variations que Bossuet avait adressé à l'Église soi-disant réformée.

2° L'*Histoire de l'Église de Jésus-Christ jusqu'à présent*, Rott., 1699, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage se divise en quatre parties. La première traite du gouvernement de l'Église dans les diocèses d'Alexandrie, d'Antioche, d'Afrique, des Gaules, de Constantinople et de Rome. La deuxième con-

tient l'histoire des dogmes, du canon des Écritures, de la tradition, des huit premiers conciles œcuméniques, celle des doctrines de la justification et de la grâce, celle enfin de l'Eucharistie. Dans la troisième, l'auteur recherche l'origine de l'adoration du sacrement, et suit dans ses développements successifs le culte des anges, de la Vierge, des saints. La quatrième n'est que la réimpression de l'*Histoire de la religion des églises réformées*; seulement, pour éviter des répétitions, l'auteur a dû y faire des retranchements considérables [1].

« L'étude approfondie des sources, disent avec des éloges excessifs les auteurs de *la France protestante*, la finesse et la justesse des aperçus, l'indépendance des jugements, une critique éclairée, une impartialité à laquelle les catholiques rendent eux-mêmes hommage, un talent synthétique éminent, un style facile, correct, toujours agréable, parfois éloquent : telles sont les qualités qui distinguent cette histoire de l'Église, et assignent à Basnage le premier rang parmi les écrivains qui se sont occupés de l'histoire ecclésiastique dans l'Église protestante de France [2]. »

L'auteur, poussé par sa prévention calviniste, se proposait pour principal objet, dans cet ouvrage, d'établir que la papauté n'a pas de fondement dans la primitive Église. Il prétendait en même temps réfuter l'*Histoire des variations* de Bossuet, en démontrant que le vrai et pur christianisme a eu dans tous les siècles des sectateurs, et que depuis la réforme les doctrines protestantes n'ont pas varié sur les points essentiels. Dans une pareille entreprise, un plus fort que lui eût échoué.

Jacques Basnage avait, comme Abbadie, nous l'avons dit, un caractère doux et pacifique; aussi, quoique l'objet de son livre fût essentiellement polémique, il tâcha de resserrer la controverse dans des bornes étroites, et sut se garder des colères de l'esprit de parti.

Pierre Jurieu (1637-1713) avait une humeur bien différente de celle d'Abbadie et de Jacques Basnage. Sa méthode était, comme le lui reproche Bossuet, de « mettre les emportements et les vanteries à la place des raisons » [3]. Les mensonges les plus odieux ne lui coûtaient rien contre ses adversaires, et il se faisait un jeu de « tremper ses traits dans le venin de la plus noire calomnie » [4]. Il enseignait publiquement que ses ennemis étaient aussi ceux de Dieu, et que dès qu'il s'agissait de l'honneur de Dieu, on devait fouler aux pieds tous les rapports de la société et rompre tous les liens de l'amour et de l'amitié. Il mit en pratique ces détestables maximes dans sa conduite avec Bossuet, avec Bayle, avec Basnage, avec Jacquelot, avec Saurin, avec la Conseillère, etc. Celui de tous contre lequel il se livra aux plus déplorables violences fut Pierre Bayle, avec qui il avait commencé par être lié d'affection. En 1691, dans le temps même qu'il travaillait à perdre Bayle

[1] *La France protest.*, t. II, p. 11.
[2] *Ibid.*
[3] *Sixième Avert. aux protest.*, 2e part.
[4] *Ibid.*

avec une violence forcenée, Jurieu disait, en rappelant le temps de leur séjour commun à l'Académie de Sedan : « La beauté de son génie et ses maximes honnêtes m'attachèrent tellement à lui, que je l'aimai plus fortement que je n'ai jamais aimé personne »[1].

La réputation des autres offusquait cet envieux atrabilaire. Dans son orgueil turbulent, il voulait passer pour le seul défenseur de la religion protestante[2]. Bien plus, il se donnait pour prophète, et, troublé par des chimères et des visions apocalyptiques, il osait prédire, l'an 1686, dans son *Accomplissement des prophéties*, qu'en 1689 le calvinisme serait rétabli en France et le catholicisme aboli par Louis XIV lui-même.

Les disputes théologiques avec les docteurs catholiques, avec les Bossuet, les Arnauld, les Nicole, les Maimbourg, ou avec ceux de son parti qui ne partageaient point toutes ses opinions, ne suffisaient pas à l'activité fiévreuse de son esprit. Il se lança dans l'arène de la politique, pour prêcher les idées d'indépendance et de souveraineté populaire, pour attiser la guerre, pour souffler partout le feu de la discorde ; manquant ainsi à tous les devoirs de son ministère, et compromettant les intérêts mêmes auxquels il devait être le plus dévoué.

« Au lieu, disait Bayle, de se renfermer dans sa sphère, qui est la visite des malades, l'instruction des enfants, la pacification des familles, la prédication, les écrits de dévotion et de controverse, il fait tout ce qu'il peut depuis qu'il est en ce pays pour s'intriguer dans les affaires de politique et dans les négociations. Que ne disait-il pas contre la trêve conclue l'an 1684, lors même qu'il ne s'agissait plus de la seule ville d'Amsterdam contre laquelle il avait jeté feu et flamme, et que c'étaient toutes les sept provinces qui avaient consenti à la trêve ? Y a-t-il rien de plus propre que ses écrits et ses sermons à dégoûter de notre alliance tous les princes catholiques? Ne dit-il pas et ne prêche-t-il pas éternellement que l'Église romaine est sur le point de sa destruction totale, et que la présente ligue sera l'instrument de sa ruine? S'il était payé de la France pour ruiner nos affaires, pourrait-il rien faire de plus à propos[3]?

Pierre Jurieu, dans sa longue carrière qui fut jusqu'à la fin extrêmement laborieuse, a composé de nombreux ouvrages, mais il n'en est pas un seul qui se lise encore aujourd'hui. Plusieurs sont écrits avec imagination, avec feu, et avec une véhémence parfois entraînante ; quelques-uns témoignent de connaissances étendues et assez approfondies ; mais, avec toute sa verve et toute son érudition, Jurieu ne laisse voir en lui, en définitive, qu'un cerveau vide et brûlé.

Tous les écrivains réfugiés sans exception marchent bien loin après Bayle pour le talent littéraire et pour l'originalité de la pensée : Bayle, ce Montaigne du dix-septième siècle, ce précurseur de Voltaire et de Hume, qui, voyant en toutes choses l'affirmation et la négation, la théorie et l'objection, l'assertion et la difficulté, le pour et le contre,

[1] *Apologie du sieur Jurieu*, p. 24.
[2] Boss., *Sixième Avert. aux protest.*, 2e part.
[3] *La Cabale chimérique*, 1691, p. 90.

défendant toutes les erreurs et soutenant toutes les vérités, se plut à railler l'histoire, à montrer le faible de tous les systèmes philosophiques, et ne sut pas s'empêcher d'étendre son scepticisme jusque sur la religion. Bien funeste a été l'influence de ce premier propagateur du doute, de ce détracteur de la raison et de la foi, qui tantôt présenta la raison comme un *principe de destruction et non d'édification*[1], et tantôt poussa la présomption de l'esprit fort jusqu'à déclarer que *la philosophie est la reine*, et que *la théologie n'est que la servante*[2]; mais l'auteur des *Nouvelles de la république des lettres* et du *Dictionnaire critique* marque dans l'histoire de la littérature comme dans celle de la philosophie, parce qu'il eut le mérite d'assembler une grande quantité d'idées sur toutes sortes de sujets et de les verser avec autant de facilité que d'abondance; parce qu'il mania avec une rare habileté les armes du raisonnement, de l'érudition, d'une gaieté spirituelle, et quelquefois d'une ironie vive et mordante; parce qu'il eut assez d'indépendance d'esprit pour remonter le courant des opinions vulgaires et des jugements tout faits; enfin parce que, sans être du nombre des génies qui jettent à profusion dans le monde des idées nouvelles, il stimula vivement la pensée publique, en l'égarant trop souvent.

Le sujet que nous abordons est fort délicat à traiter ; mais qu'on y veuille bien songer, nous ne prétendons pas ici nous ériger en théologien, ni même en philosophe : c'est purement en littérateur que nous étudions et apprécions les écrivains qui ont conquis un rang éminent ou seulement distingué dans les divers genres littéraires. Or, Pierre Bayle, qui a possédé à un degré si remarquable le talent de produire comme celui de juger, l'originalité comme l'érudition, et à qui des catholiques mêmes, tels que J. de Maistre et Chateaubriand, ont décerné de si grands éloges pour ses qualités d'écrivain, abstraction faite de ses opinions et de ses principes, un homme de ce mérite ne peut pas être omis dans une histoire détaillée, et dans une histoire impartiale, de la littérature française, et il doit être permis d'oublier un instant, s'il est possible, tout le mal dont il s'est rendu coupable, pour rendre à ses talents, avec toutes les réserves nécessaires, l'hommage qui leur est dû.

Pierre Bayle, fils et frère de ministre protestant, naquit au Carlat, bourg du comté de Foix, entre Pamiers et Rieux, le 18 novembre 1647. Son père ne lui donna que des leçons sans suite; mais il sut par lui-même suppléer à l'insuffisance de ce premier enseignement. « De bonne heure, nous apprend un de ses contemporains et coreligionnaires, il préféra l'étude à tous les amusements et à tous les divertissements que la jeunesse cherche avec empressement. Il recherchait le commerce des savants, et remarquait soigneusement tout ce qu'il apprenait de curieux ou de particulier ; rien ne lui échappait. Il avait

[1] Dans le *Dictionnaire critique*.
[2] Dans le *Commentaire philosophique*.

naturellement l'esprit net et pénétrant, une imagination vive et féconde, et une mémoire heureuse jusqu'au prodige [1]. »

Il alla, en 1666, faire ses humanités à Puylaurens, autrefois ville de sûreté des protestants, et alors une de leurs académies. A dix-neuf ans, il fit une grave maladie causée par l'excès de ses lectures, qui embrassaient tous les objets venus. A vingt-deux ans, en 1669, il se rendit, d'après le désir de son père, à Toulouse, pour y suivre le cours de philosophie qui se faisait au collége des Jésuites. Au bout de cinq mois, les raisonnements de ses maîtres, ajoutés à l'ébranlement que lui avaient déjà causé des livres de controverse qu'il avait lus à Puylaurens, le convainquirent qu'il était schismatique, hors de la voie du salut, et obligé de se réunir au gros de l'arbre, dont il regardait les communions protestantes comme des branches retranchées [2]. Il abjura solennellement le protestantisme, et, dans son ardeur de néophyte, il écrivit à son frère aîné pour l'engager à venir à Toulouse se faire instruire de la vérité. M. Bertier, évêque de Rieux, pensant qu'après cette conversion le jeune Bayle n'avait plus rien à attendre de ses parents irrités, se chargea généreusement de son entretien; mais il était si peu affermi dans sa nouvelle foi, qu'au bout de moins d'un an, disent les uns, au bout de dix-huit mois, disent les autres, il quitta secrètement Toulouse et fit abjuration, dans une campagne voisine du Carlat, entre les mains de trois ministres amis de son père.

Le même jour, pour qu'il ne fût pas inquiété [3], on l'envoya continuer ses études dans la métropole du protestantisme, à Genève. Il approfondit la philosophie de Descartes comme il avait fait de celle des péripatéticiens chez les Jésuites. La réputation de ses talents le fit entrer en qualité de précepteur, d'abord chez M. de Normandie, syndic de la république, et ensuite chez le comte de Donha, seigneur de Coppet. Alors commencèrent ses relations avec quelques-uns des hommes de la réforme les plus distingués par leur goût de l'étude et par leur science : Basnage, Minutoli, Fabri, Pictet, Tronchin, Burlamaqui, Constant.

Il revint en France, muni de connaissances assez approfondies pour pouvoir, en 1675, disputer une chaire de philosophie vacante dans l'académie de Sedan, et pour l'emporter aux applaudissements de tout

[1] Basnage de Beauval, *Hist. des ouvr. des sav.*, déc. 1706, t. XXII, p. 545.

[2] *Chimère de la cabale de Rotterdam démontrée*, p. 139.

[3] Ceux qui se trouvaient dans le cas de Bayle étaient sujets alors à des châtiments terribles. Louis XIV avait publié plusieurs ordonnances contre les réformés *relaps*, c'est-à-dire contre ceux qui, après avoir embrassé la religion catholique, la quittaient pour reprendre la protestante. Une première déclaration du mois d'avril 1663 portait qu'ils seraient punis selon la rigueur des ordonnances. Ces termes étaient vagues et indéterminés. C'est pourquoi le roi, au mois de juin 1665, donna une autre déclaration, où il condamnait les relaps à être bannis du royaume. Une déclaration ultérieure, publiée au mois de mars 1679, porta que les relaps seraient condamnés à faire amende honorable, bannis à perpétuité hors du royaume, et leurs biens confisqués.

le sénat académique : son changement de religion n'était encore connu que de sa famille et de quelques amis intimes.

Il fit l'ouverture de ses leçons publiques le 11 novembre de cette année 1675.

La composition d'un *cours*, les leçons publiques et les nombreuses occupations du professorat occupèrent pendant plusieurs années tout son temps [1]. A peine put-il trouver le loisir de s'exercer à quelques compositions littéraires, comme une harangue satirique faite au nom du duc de Luxembourg, se disculpant devant la chambre des poisons de l'accusation d'empoisonnement et de pacte avec le diable. Mais, en 1680, un phénomène extraordinaire vint lui fournir une occasion irrésistible d'écrire un premier ouvrage destiné à faire du bruit. A la fin de cette année, une comète formidable avait mis en émoi toute la France. Bayle, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même [2], se trouvait incessamment exposé aux questions de plusieurs personnes alarmées de cette apparition, dans laquelle on voyait encore généralement un mauvais présage. Comme il gagnait peu, par les raisonnements philosophiques, ceux qui cherchaient à être rassurés par lui, il

[1] Il écrivait, le 19 juin 1682, à M. Minutoli : « J'ai été fort accablé d'occupations pendant tout cet hiver, à cause des *Leçons publiques* qu'il me fallait orner un peu pour donner bonne opinion de moi à quantité d'auditeurs considérables qui me venaient ouïr. »

[2] Avert. de la 3e édition des *Pensées diverses sur les comètes*. Dans sa correspondance, Bayle donne une origine un peu différente à cet ouvrage. Il raconte qu'ayant rencontré, à un de ses voyages de Paris, un ancien condisciple, qui s'était fait recevoir docteur de Sorbonne, et ayant raisonné avec lui sur bien des choses, il lui promit de lui écrire une petite dissertation sur ce qu'on appelle ordinairement des *prodiges* et des *signes de l'avenir*. « Il me dit, continue Bayle, que je lui ferais plaisir; mais, qu'afin qu'il la pût montrer à ses amis, il me priait de parler en catholique, ne voulant pas paraître en commerce avec des hérétiques. Une comète ayant paru quelques mois après, je me servis de l'occasion et me mis à composer; mais étant passé de pensée en pensée jusqu'à des questions un peu singulières, je ne vis pas qu'il fût à propos de faire voir cela à personne. Néanmoins, étant allé à Paris, après la cassation de notre académie de Sedan, je cherchai mon docteur pour lui donner mon manuscrit. Je trouvai qu'il était à la campagne, dans une province fort éloignée, sans apprendre précisément où c'était. Peu après, je fus appelé en Hollande, et je montrai à un libraire de cette ville le manuscrit, comme l'ayant reçu à Paris d'une personne qui n'avait pas voulu en dire l'auteur. Le libraire, voyant que je parlais du livre en homme qui ne se mettait pas fort en peine de ce qu'on en ferait, le mit bientôt sous la presse, sans me consulter, ayant su d'un homme à qui il le montra qu'il y avait des choses qui le feraient vendre. Si bien que, sans me demander mon approbation, on imprima une partie du livre. On me montra même la *Préface* qu'on devait y mettre. En un mot, je me vis comme forcé à les laisser faire, espérant que jamais on ne me soupçonnerait. Je rajustai un peu la préface; et c'est pour cela qu'elle vous a paru peut-être du style du livre. » (Lettre à M. Minutoli, 30 mars 1683.)

résolut de développer un argument théologique tout neuf, qui lui vint tout à coup à l'esprit, à savoir, que *si les comètes étaient un présage de malheurs, Dieu aurait fait des miracles pour confirmer l'idolâtrie dans le monde.* Sa première pensée fut d'écrire sur ce sujet une lettre qui pût être insérée dans le *Mercure galant.* C'est ce qui lui fit prendre le style d'un catholique romain et d'un admirateur de Louis XIV. Mais, quand il vit qu'il ne pourrait pas obtenir l'autorisation nécessaire, il étendit son travail et se résolut de l'imprimer à l'étranger. Il lui laissa le titre de *Lettre à M. L. A. D. C., docteur de Sorbonne, où il est prouvé par plusieurs raisons, tirées de la philosophie et de la théologie, que les comètes ne sont pas le présage d'aucun malheur.*

Après avoir fait voir que les comètes ne sont pas ce que s'imagine le vulgaire, qui les regarde « comme des hérauts d'armes qui viennent déclarer la guerre au genre humain de la part de Dieu [1] ; » après avoir prouvé qu'elles ne sont pas le présage de quelques malheurs, parce qu'elles n'en peuvent être ni la cause efficiente ni le signe, il conclut « que ce sont des corps aussi anciens que le monde, qui, par les lois du mouvement selon lesquelles Dieu gouverne la vaste machine de l'univers, sont déterminés à passer de temps en temps sous la portée de notre vue, et à nous renvoyer la lumière du soleil tellement modifiée que nous apercevons une longue traînée de rayons ou devant ou derrière leur tête, sur quoi l'on peut consulter messieurs de l'Académie royale des sciences ; qu'au reste, leur passage dans notre monde n'est d'aucune conséquence ni en bien ni en mal, non plus que le voyage d'un Indien en Europe [2]. »

Le principal objet de Bayle, dans cet ouvrage, était donc de prouver que les comètes ne peuvent avoir aucune influence, ni morale ni physique, sur notre globe. Mais, se donnant, dès ce premier écrit, la liberté, qu'il prendra plus ou moins dans tous ses ouvrages, de promener son imagination sur tous les objets, sans trop se soucier de leur liaison, à propos de comètes il traite toutes les questions possibles de métaphysique, de morale, de théologie, d'histoire, de politique.

Cette infinie variété lui parut nécessaire au succès de son livre. Il dit, sous la fiction d'un ami de l'écrivain inconnu, « que toutes les digressions de cet auteur sont instructives, curieuses et divertissantes ; qu'il y en a qui contiennent une morale fort fine et fort sensée ; qu'à la réserve de quelques esprits géomètres, pour lesquels cet ouvrage n'est point écrit, les lecteurs ne sont pas fâchés qu'on les promène de lieu en lieu, pourvu qu'à l'exemple de cet auteur, on les instruise en chemin faisant, et qu'on les ramène au lieu d'où on les avait écartés. »

« Combien, ajoute-t-il, y a-t-il de gens d'esprit qui s'ennuient à la lecture d'un ouvrage qui resserre leur imagination en la tenant toujours appliquée sur un même sujet? Qui est-ce qui n'aime la diversité? Quel plus grand charme

[1] *Lettre touchant les comètes,* 1682, p. 3.

[2] *Ibid.*, p. 574.

qu'un épisode bien pratiqué ? J'ai donc cru enfin que les digressions feraient plus de bien à cet ouvrage que de tort, et que le lecteur qui se verrait toujours servi de quelque trait d'histoire curieuse ou de quelque réflexion de bon goût (*non publici saporis*), ne regretterait pas d'avoir perdu de vue la comète de temps en temps. Je ne sais même si cet ouvrage n'aura pas une destinée semblable à celle du satyre et de la perdrix de Protogène. Le satyre était proprement ce que le peintre avait en vue, la perdrix n'était qu'un accessoire : cependant les connaisseurs s'arrêtaient si fort sur la perdrix qu'ils ne regardaient presque point le satyre. Il pourra bien arriver aussi que ceux qui liront cette lettre, trouvant dans les digressions je ne sais quoi de plus vif, de plus libre, de plus singulier, ne feront cas de l'ouvrage qu'à cause de ce qui y est hors d'œuvre [1]. »

Il veut que les savants mêmes trouvent leur compte dans son livre; mais il se propose surtout d'attacher les hommes du monde, les dames, tous les lecteurs peu accoutumés aux sujets abstraits.

« Ceux qui écrivent en astronomes sur les comètes, dit-il en continuant de se justifier sur ses digressions, ne pourraient pas se défendre par les mêmes raisons, s'ils s'amusaient à citer quelques histoires, parce que leurs livres sont si difficiles et si pleins de cercles et d'autres figures, qu'ils font peur à ceux qui ne sont pas du métier. On a évité toutes ces épines dans cette lettre, et à peine y a-t-il quelque chose que les dames ne puissent comprendre assez aisément. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait quantité de choses pour les savants, et en général une agréable diversité capable ou d'instruire, ou de toucher, ou de faire naître de nouvelles idées, de quelque profession que l'on soit [2]. »

Quelque intérêt que l'auteur suppose à ses digressions, dont la plupart offrent en effet une agréable variété, il sent bien lui-même qu'il se permet trop d'écarts :

« Je m'arrête ici, monsieur, dit-il quelque part, m'admirant moi-même quand je jette les yeux sur la longueur démesurée de cet écrit, mais plus encore quand je songe à l'étrange bigarrure qui y règne. Car de quoi n'ai-je point parlé ? Quel étrange amas de pensées n'ai-je pas entassé, prenant tantôt ce que je lisais dans un livre, tantôt ce que j'avais ouï dire dans la conversation, tantôt ce que mon petit fonds me fournissait [3]. »

Tout cela, encore une fois, a son mérite ; mais assurément le premier ouvrage de Bayle aurait gagné à être plus déchargé de digressions, et si l'auteur avait serré davantage ses pensées et son style, cet écrit, qui a été regardé jusqu'à nos jours comme un chef-d'œuvre d'adresse dialectique, serait plus estimé qu'il ne l'est comme œuvre littéraire.

De tout son livre, il ressort, d'après lui-même :

« Que vu la nécessité qu'il y a qu'une chose soit un miracle afin de pouvoir être un présage, et vu la multitude infinie de présages dont les païens ont

[1] *Lettre touchant les comètes.* Avert. au lect.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, p. 565.

parlé, et dont les chrétiens parlent encore, vu aussi la bassesse de la plupart de ces présages, leur obscurité, leur inutilité, la superstition et l'idolâtrie qu'ils redoublent, il vaut mieux attribuer aux lois générales de la nature établies de Dieu ce qu'on appelle présages, qu'à ces volontés particulières de Dieu qui produisent les miracles. »

On ne lui aurait pas fait là-dessus de bien grandes objections ; mais il s'attira une fâcheuse affaire et de très-justes reproches par la témérité qu'il eut de soutenir, en confirmation de sa proposition générale :

« Que vu l'effroyable corruption de mœurs qui a régné dans le paganisme, et la porte que pouvait ouvrir à toutes sortes de violences et d'impuretés, l'idée que les païens donnaient de leur principale divinité... ; vu aussi les attentats des païens contre leurs propres divinités, et les crimes qu'ils commettaient contre elles et pour elles, il n'y a point d'apparence que le genre humain eût été plus corrompu sous la privation de religion, qu'il ne l'a été sous l'idolâtrie païenne ;

« Que vu les idées d'honneur et de gloire qui règnent parmi les chrétiens, et qu'ils n'empruntent pas de l'Évangile, vu aussi les idées d'honneur et de gloire qui étaient si puissantes sur les païens, et que le système de leur impure théologie ne leur donnait pas, un homme peut avoir de ces idées indépendamment de la croyance qu'il y ait un Dieu : il peut, par exemple, connaître qu'un ingrat est digne de blâme, qu'un fils est louable lorsqu'il a du respect pour son père, comme il connaît indépendamment de la religion que le tout est plus grand que sa partie ;

« Que vu la vie réglée et honnête d'Épicure, de Pline et de quelques autres athées dont l'histoire fait mention, on ne peut point dire qu'ignorer une Providence soit une cause nécessaire du déréglement des mœurs, à moins qu'on ne veuille soutenir cette absurdité, qu'une chose dont on a vu des exemples est impossible [1]. »

Dans le même esprit, il proposait ailleurs ce problème :

« Vaut-il mieux un peuple athée qu'un peuple idolâtre ; et ne serait-il pas mieux que les hommes n'eussent aucune religion que d'en avoir une fausse ?

Et, pour soutenir sa fantaisie de l'existence et de l'organisation d'un peuple athée, il affirme que la religion n'a aucune espèce d'influence sur les actions des hommes ; que les hommes n'agissent pas d'après leurs principes, mais d'après *leurs passions*, qui sont constamment les mêmes dans tous les temps et chez tous les peuples.

« L'ambition, dit-il, l'avarice, l'envie, le désir de se venger, l'impudicité et tous les crimes qui peuvent satisfaire ces passions se voient partout. Le juif et le mahométan, le Turc et le More, le chrétien et l'infidèle, l'Indien et le Tartare, l'habitant de la terre ferme et l'habitant des îles, toutes ces sortes de gens qui, dans le reste, ne conviennent, pour ains dire, que dans la notion générale d'hommes, sont si semblables à l'égard de toutes ces passions, que l'on dirait qu'ils se copient les uns les autres [2]. »

[1] *Addit. aux Pens. div. sur les com.*, ch. VII, p. 114-120.

[2] *Pensées sur les comètes*, ch. CLVI.

En défendant cette malheureuse thèse, qu'on peut être athée et très-honnête homme, Bayle ne se proposait pas, comme on le lui a imputé, de ruiner toute religion. Il avoue lui-même qu'une telle entreprise *serait folle et criminelle :* « L'athéisme, dit-il, ne peut être que le résultat d'une erreur passagère ou d'un hideux abrutissement [1]. » Probablement il ne fit que céder à sa manie du paradoxe.

Dans ce même livre, il avait encore soutenu que c'est à tort qu'on fait tant valoir le consentement universel de toutes les nations touchant l'existence de Dieu ; puisque, disait-il, on ne sait ni on ne peut savoir si ce consentement universel existe ; et que, quand même il existerait, ce ne serait qu'une bien faible preuve de l'existence d'un seul Dieu, premier principe de toutes choses : car, ajoutait-il, ce *consentement général* n'est point la *voix de la nature*, ni un *caractère certain de la vérité*. C'était toujours, pour se donner le plaisir d'étaler une sophistique adresse de dialectique, commettre la grave faute d'affaiblir cette idée de l'existence de Dieu, qui est, avec celle de l'immortalité de l'âme, la vie de la moralité humaine.

Ce livre, malgré toutes les propositions paradoxales et dangereuses qu'il renfermait, eut un immense succès ; les éditions et les traductions s'en multiplièrent de tous côtés. Mais en même temps l'on commença, d'abord en Angleterre, ensuite en Hollande, à en signaler les dangers et à en réfuter les sophismes.

Celui qui se signala le plus dans cette opposition fut le ministre Jurieu. Voyant, dans les *Pensées sur les comètes*, le plus pernicieux écrit qui eût paru depuis un siècle, il rédigea contre l'auteur un violent réquisitoire intitulé : *Courte Revue des maximes de morale et des principes de religion de l'auteur des Pensées sur les comètes.* Il y dressait contre lui vingt et un chefs d'accusation, et soutenait en particulier, 1° qu'il était un ennemi de toute religion en général [2] ; 2° qu'il ne faisait pas quasi mystère de son athéisme [3] ; 3° qu'il n'édifiait le public par aucune action de religion ; 4° que sa première divinité s'appelait Louis XIV [4] ; 5° que lui et ses confrères, dont la cabale était étendue du midi au nord, entretenaient les plus étroites liaisons avec des déistes, des spinozistes, des indifférents et des gens suspects des plus grandes hérésies [5]. Le dénonciateur signalait surtout avec indignation cette fameuse comparaison de l'athéisme et de l'idolâtrie : « Comme on ne punit pas les idolâtres de mort, aussi ne faudrait-il pas punir les athées de mort. »

Le consistoire de Rotterdam nomma des commissaires pour examiner le livre incriminé. Bayle ne redoutait pas cet examen ; car il offrit lui-même, devant le public, et en présence du consistoire, de passer

[1] *Pensées sur les comètes,* ch. CIV et suiv.
[2] *Examen*, p. 35.
[3] *Ibid.*, p. 50.
[4] *Ibid.*, p. 37.
[5] *Ibid.,* p. 248.

une transaction avec son accusateur, en la forme la plus authentique qu'il se pourrait, par laquelle ils s'engageraient, lui à subir la peine de mort, en cas que l'université de Leyde, ou toute autre, examinant par l'ordre des souverains toutes ses œuvres, y trouvât des preuves d'athéisme; et l'accusateur, à être seulement déposé, si l'université n'y en trouvait point. Il ne refusait pas même de se soumettre au jugement du tribunal de l'inquisition.

Le consistoire, comme nous le dirons plus loin, ne déploya pas contre Bayle la sévérité que Jurieu aurait voulu. Le public se montra encore plus favorable, et, séduit par le talent et l'habileté, donna presque généralement gain de cause au redoutable écrivain qui se défendit dans plusieurs petits livres, en particulier dans les *Additions aux Pensées diverses sur les comètes.*

Il accabla son accusateur par la vigueur de ses réponses, et s'efforça surtout de faire voir qu'il y avait du ridicule à lui, ministre chrétien, à prendre fait et cause pour le paganisme, et à en rendre les intérêts inséparables de ceux de la religion en général. Il se flattait cependant d'avoir su se montrer très-modéré dans ses défenses, pour un homme envers qui l'on n'avait gardé aucune mesure :

« Je ne crois pas, disait-il, être sorti des bornes d'une raisonnable modération dans cette réponse, et je suis peut-être le seul auteur qui aurait pu se posséder à ce point-là, en réfutant un libelle aussi violent que l'est la *Courte Revue.* Tout y respire le feu et la flamme, littéralement parlant, et si l'on n'y dit pas en propres termes, à chaque période, *tolle, tolle, crucifige,* on l'y dit en termes qui vont là tout droit par conséquence [1]. »

Sans nous étendre davantage, pour le moment, sur les suites de cette affaire, nous revenons à l'époque de la publication de la *Lettre touchant les comètes.*

En 1681, la ville de Sedan, propriété du duc de Bouillon, fut réunie à la France, et l'université supprimée par ordonnance de Louis XIV. Le comte de la Bourlie, gouverneur de Sedan et ancien sous-gouverneur du roi, fit entendre à Bayle, en deux mots, qu'il ne tiendrait qu'à lui de faire fortune [2]. Il préféra se rendre, avec Jurieu, à l'invitation d'un des citoyens les plus notables de Rotterdam, M. Paets, austère républicain, parent du grand pensionnaire de Witt. Il partit donc pour la Hollande, qu'il appelle lui-même *la grande arche des réfugiés.* Une chaire de philosophie fut instituée en sa faveur à Rotterdam. Il fit sa première leçon publique le 8 décembre 1681, devant un très-nombreux auditoire. Peu après il fit imprimer dans la même ville sa *Lettre touchant les comètes*, en y ajoutant, pour se mieux cacher, une préface ou avis au lecteur sous le nom d'une personne qui publiait cette lettre sans en connaître l'auteur.

[1] *Addit. aux Pens. div. sur les com.* Avert. au lect.
[2] *La Cabale chimérique*, p. 241.

Peu de temps après la publication de la *Lettre touchant les comètes*, le jésuite Louis Maimbourg ayant mis au jour une *Histoire du calvinisme*, où il qualifiait sévèrement l'esprit et la conduite des réformés de France, depuis leur séparation d'avec l'Église romaine, Bayle en entreprit la réfutation qu'il publia sous le titre de *Critique générale de l'Histoire du calvinisme de M. Maimbourg.*

Dans cet ouvrage anonyme, dont la composition ne lui coûta que quinze jours, et qui fut donné comme un recueil de lettres écrites à un gentilhomme de campagne du pays du Maine, il ne s'attacha pas à suivre son adversaire pied à pied. Supposant comme véritables les faits rapportés par Maimbourg, il s'appliqua, par des considérations générales sur son histoire, à montrer dans cet auteur de la malignité, de l'emportement, des maximes cruelles et sanguinaires. Dans les dernières lettres, il veut « réfuter avec beaucoup d'exactitude et de force tout ce que M. Maimbourg a avancé pour justifier la conduite que l'on tient en France depuis quelque temps envers ceux de la religion [1]. »

Pour mieux captiver et séduire le lecteur, il s'efforça de décréditer l'historien jésuite, en s'égayant, avec le tour des *Provinciales*, sur les diverses particularités de la vie et des disputes de cet écrivain, et en en faisant le portrait le plus satirique et le plus plaisamment malin [2].

Cet ouvrage de circonstance, dont le principal objet était de ruiner des faits historiques incontestables, fut lu avec enthousiasme par les calvinistes, et pénétra jusqu'en France, où il fut protégé par le grand Condé, piqué contre Maimbourg de ce que cet historien avait affecté de taire son nom, en faisant l'éloge de ses ancêtres : omission offensante que Bayle n'avait pas manqué de relever.

Maimbourg, plein d'un mécontentement qu'on peut concevoir, à la vue du succès d'un livre qui portait un grand coup à sa réputation, après avoir plusieurs fois sollicité vainement le chef de la police de le condamner, finit par obtenir du roi un ordre à M. de la Reynie de faire brûler en Grève la *Critique de l'Histoire du calvinisme*, et de défendre d'imprimer ou de débiter cet ouvrage sous des peines très-sévères, « sous peine de mort, » dit Bayle quelque part [3].

La Reynie, non sans une pensée de malice probablement, fit imprimer plus de trois mille exemplaires de la sentence de condamnation, et les fit afficher par tout Paris. Qu'en résulta-t-il? La curiosité du public fut vivement excitée, et chacun voulut avoir le livre proscrit. Des catholiques mêmes s'en montraient admirateurs, au moins pour le style. Ménage l'appelait un *beau livre*. « A la religion près, ajoutait-il, je trouve tout ce qu'a dit M. Bayle fort vif et fort sensé [4]. »

[1] *La Critique*, etc. Le libraire au lecteur.

[2] En 1682, Bayle avait publié cet ouvrage en vingt-neuf lettres ; en 1685, il y en ajouta vingt-deux nouvelles.

[3] *Nouvelles Lettres*, t. II, p. 182.

[4] *Menagiana*, t. II, p. 22, édit. de Paris, 1694.

Jurieu et plusieurs autres essayèrent aussi de répondre à l'*Histoire* du P. Maimbourg; mais la *Critique générale* fut trouvée de beaucoup supérieure à toutes ces réfutations.

Pendant longtemps on n'avait su à qui attribuer le livre anonyme qui faisait tant de bruit, et on le donnait généralement au ministre Claude. Un hasard découvrit le véritable auteur.

« La *Critique générale du P. Maimbourg*, dit Bayle, fut publiée peu de temps après les *Pensées sur les comètes;* cependant personne ne parut croire que ces deux livres venaient de la même main. La première édition de la *Critique* fut toute débitée avant qu'on jetât des scupçons sur le véritable auteur : tout le monde le croyait en France. La seconde édition l'aurait peut-être mieux découvert; mais, sans un pur hasard, il serait encore inconnu [1]. »

Et Bayle raconte la circonstance, une reconnaissance d'écriture, qui le mit dans la nécessité de ne plus faire de mystère sur son livre.

Après la *Critique générale de l'Histoire du calvinisme*, Bayle publia plusieurs autres écrits moins importants, tel que le *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de M. Descartes*; puis, en remplacement du *Mercure savant*, qui, entrepris en Hollande par deux littérateurs obscurs, n'avait pu se traîner jusqu'au troisième mois, et à l'instar de M. de Sallo, conseiller au parlement de Paris, qui, près de vingt ans auparavant (1665), avait fondé le *Journal des savants*, destiné à être pour les événements littéraires ce que les gazettes étaient pour les événements politiques, il fit paraître, au mois de mars 1684, le premier cahier des *Nouvelles de la république des lettres;* les autres suivirent assez régulièrement. Chacun était divisé en deux parties : la première contenait des *extraits* ou analyses détaillées écrites d'un style vif, animé et agréable, et enrichies de traits curieux et intéressants sur l'histoire des auteurs, sur leurs ouvrages, sur leurs disputes, etc.; la seconde présentait un catalogue des livres récemment publiés, avec quelques remarques.

Ce nouveau journal de littérature fut reçu avec les plus grands applaudissements. L'Académie française, à qui Bayle l'avait envoyé, lui en témoigna sa reconnaissance par une lettre où on l'assurait que toutes les voix s'étaient réunies pour reconnaître son mérite et l'utilité de son présent. La Société royale de Londres lui fit écrire le 15 mai 1686, par le chevalier Jean Hoskyns, son secrétaire, « qu'ayant remarqué le soin particulier qu'il avait de ramasser tout ce qui se passait de curieux parmi les gens de lettres, et les beaux talents qu'il faisait éclater dans ses *Nouvelles*, elle souhaitait d'entretenir avec lui une correspondance suivie. »

La société de Dublin l'honora, le 1er décembre 1686, d'une lettre latine aussi flatteuse. Les *Nouvelles de la république des lettres* furent bientôt répandues dans toute l'Europe, et il en passait tous les mois

[1] *Cabale chimérique*, p. 204, 205.

un grand nombre d'exemplaires en France, bien que cet ouvrage y fût défendu. L'illustre critique avait dans sa patrie non-seulement des lecteurs, mais des collaborateurs anonymes qui, craignant de se compromettre, lui envoyaient, pour paraître sous son couvert, ce qu'ils n'auraient osé écrire dans leur pays.

Bayle lui-même ne s'était pas d'abord découvert ; mais le succès l'encouragea, et il commença, la seconde année, à ne plus cacher son nom, comme il l'avait fait jusques alors. Au mois de mars 1685, il ajouta sur le titre : *par le sieur B..., professeur en philosophie et en histoire à Rotterdam.*

Il disait avec raison que de toutes les occupations qu'il aurait su prendre, c'était celle qui revenait le mieux à son humeur [1]. Cette humeur le portait beaucoup aux recherches d'érudition. Pour le plus grand succès de sa publication, il sut ne pas trop s'y abandonner. Il s'appliqua de tous ses soins à mettre dans ses *Nouvelles de la république des lettres* beaucoup plus d'agrément et de variété que dans le *Journal des savants*. Il écrivait à ce sujet :

« Plusieurs personnes, et surtout de Paris, m'ont puissamment exhorté à ne point faire mon journal uniquement pour les savants. Elles m'ont dit qu'il faut tenir un milieu entre les nouvelles des gazettes et les nouvelles de pure science, afin que les cavaliers et les dames, et en général mille personnes qui lisent, et qui ont de l'esprit, sans être savants, se divertissent à la lecture de nos *Nouvelles*. Ils m'ont fait comprendre que par ce moyen le débit sera grand partout ; qu'il faut donc égayer un peu les choses, y mêler de petites particularités, quelques petites railleries, des nouvelles de romans et de comédies, et enfin le diversifier le plus qu'on pourra [2]. »

Il disait encore dans la même lettre :

« L'auteur du *Journal des savants*, ayant su que sur son titre, personne ne voulait mordre à son ouvrage qui ne se sentît savant, avertit, il y a deux ans, dans sa préface, « qu'on se trompait si on croyait qu'il fallait être savant pour se divertir à son livre, et qu'il y avait mille choses de la compétence de tout le monde. » Il a tort de dire cela ; car il se tient trop raide et trop grave ; et on m'a conseillé, afin d'avoir bien des lecteurs et de faire le profit du libraire, de relâcher un peu la corde. »

Les adversaires les plus déclarés de Bayle rendaient eux-mêmes un involontaire hommage à l'auteur des *Nouvelles de la république des lettres*, en ne dissimulant pas la crainte qu'il leur inspirait et en évitant de se le mettre à partie :

« Il faut le moins qu'on peut, disait Nicole écrivant à Arnauld, se commettre avec ce nouvelliste, qui a dans le fond l'esprit assez faux, nulle équité, qui se divertit d'une manière indigne des choses les plus lascives, mais qui est en possession de plaire et de donner un air ridicule à ceux qu'il lui plaît. C'est une chose pernicieuse que ces petits censeurs qui s'érigent en tribunal et qui disposent de toutes les têtes mal faites, qui sont en plus grand nombre. »

[1] *Lett.*, à M. Lenfant, 3 fév. 1687.
[2] *Ibid.*, à M. Leclerc, 18 juin 1684.

Les *Nouvelles de la république des lettres*, l'ouvrage que Bayle affectionnait le plus, ne se distinguent pas par une grande originalité. Le célèbre journaliste n'y fait guère que l'office de rapporteur des divers jugements de ses contemporains. Rarement y parle-t-il en son propre nom. Il emploie habituellement les formules générales *on dit, on pense, on estime*. Sous cette forme modeste, la vivacité et l'indépendance de son esprit ne percent pas moins ; mais il se tient constamment sur ses gardes pour ne pas manquer à la modération et pour n'offenser personne. « Il était sage et retenu dans ses jugements, ne voulant ni choquer les auteurs, ni se commettre en prostituant ses louanges ; à la fin il se relâcha un peu, sachant jusqu'où va le ressentiment d'un auteur offensé [1]. »

Sans être irréprochables, ces *Nouvelles*, vivantes, exactes et pleines de ce sel attique qui donne du piquant aux recherches de la critique, ont avec raison été regardées jusqu'à nos jours par les bons juges comme un modèle de critique périodique.

Les *Nouvelles de la république des lettres* avaient répandu dans toute l'Europe la réputation de Bayle, et elles étaient arrivées à leur trente-sixième volume, lorsqu'une grave maladie le força de les interrompre. Elles furent continuées, sur l'invitation de Bayle même, par Basnage de Beauval, sous le titre d'*Histoire des ouvrages des savants* (septembre 1687-juin 1709). Cependant l'éditeur de l'ancien recueil le fit poursuivre, sous le même titre, par M. de Larroque et quelques autres personnes, jusqu'au mois d'avril 1689. L'ouvrage, alors interrompu, ne fut repris que vers le commencement de 1699. M. Bernard le continua jusqu'à la fin de 1710.

Tout en donnant la plus grande partie de son temps à sa publication périodique, Bayle avait su se ménager le loisir de composer plusieurs ouvrages importants dont nous devons maintenant parler avec les détails qu'ils méritent.

Au mois d'octobre 1685, parut le célèbre édit dont les onze articles renfermaient en substance : ordre de démolir tous les temples, défense aux protestants de s'assembler pour l'exercice de leur religion en aucun lieu ou maison particulière, avec abolition de tout privilége à cet égard au profit des seigneurs ; bannissement des ministres, interdiction des écoles protestantes, obligation imposée aux réformés de faire baptiser leurs enfants par les curés et de les faire élever dans la religion catholique ; enfin permission de demeurer dans le royaume accordée aux non-convertis, en attendant qu'il plaise à Dieu de les éclairer, à la condition expresse de ne point faire d'exercice, ni de s'assembler sous prétexte de prières ou de culte de la religion réformée.

La révocation de l'édit de Nantes fut accompagnée de mesures violentes et d'excès qui soulevèrent bien des plaintes et provoquèrent des blâmes sévères même parmi les catholiques. C'est ainsi, — sans rap-

[1] Basnage, *Hist. des ouvrages des savants*, 4 nov. 1700.

peler des noms déjà cités plusieurs fois dans ce livre[1], — que la reine Christine écrivait de Rome, à la date du 2 février 1686 :

« Je considère aujourd'hui la France comme une malade à qui on coupe bras et jambes pour la guérir d'un mal qu'un peu de patience et de douceur auraient entièrement guéri. Mais je crains fort que ce mal ne s'aigrisse, et qu'il ne se rende enfin incurable, que ce feu caché sous les cendres ne se rallume un jour plus fort que jamais, et que l'hérésie masquée ne devienne plus dangereuse. Rien n'est plus louable que le dessein de convertir les hérétiques et les infidèles. Mais la manière dont on s'y prend est fort nouvelle, et puisque Notre-Seigneur ne s'est pas servi de cette méthode pour convertir le monde, elle ne doit pas être la meilleure.

« J'admire et je ne comprends pas ce zèle et cette philosophie qui me passent, et je suis de plus ravie de ne pas les comprendre. Croyez-vous, ajoutait-elle en rappelant les dernières propositions signées et publiées par le clergé de France, croyez-vous que ce soit à présent le temps de convertir les huguenots, de les rendre bons catholiques, dans un temps où l'on fait des attentats si visibles en France contre le respect et la soumission qui sont dus à l'Église romaine, qui est l'unique et l'inébranlable fondement de notre religion ? »

Cependant le nombre des approbateurs dépassa, parmi les catholiques, celui des censeurs de *cette prétendue extirpation de l'hérésie*, pour employer les termes de Christine de Suède.

En réponse à quelques écrits où l'on exaltait sans mesure la *gloire immortelle* que *Louis le Grand* s'était acquise en *détruisant l'hérésie* et en rendant la *France toute catholique*, Bayle publia, au mois de mars 1686, un petit livre en trois lettres, intitulé : *Ce que c'est que la France toute catholique sous le règne de Louis le Grand.* C'est une invective violente contre tous les catholiques français, qu'il accuse sans exception d'avoir eu part à la persécution, et qu'il déclare être *tous de très-malhonnêtes gens*. Parlant lui-même de ce livret dans ses *Nouvelles de la république des lettres*, comme s'il en ignorait l'auteur, il reconnaît « qu'on y trouvera sans doute trop de feu et trop d'essor d'imagination[2]. »

Continuant de se cacher derrière le rideau, il acheva d'exhaler ses ressentiments, et s'efforça à grand renfort d'argumentations d'établir le principe qui lui était cher entre tous, le principe de la tolérance civile, dans son fameux *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : « Contrains-les d'entrer »*.

Saint Augustin en avait défendu le sens littéral contre les donatistes, et les partisans des mesures employées contre les protestants s'ap-

[1] L'édit révocatoire rencontra encore des désapprobateurs formels dont nous n'avons pas eu occasion de parler, tel que l'abbé de Choisy, qui dit dans ses *Mémoires :* « La révocation de l'édit de Nantes, en nous affaiblissant par la désertion d'une infinité de braves gens, en nous appauvrissant par le transport de tant de millions hors du royaume, faisait la grandeur du prince d'Orange : il s'enrichissait de nos pertes, etc. » (*Mém. de Choisy*, liv. VI.)

[2] *Nouvelles*, mars 1686, art. 3.

puyaient de l'exemple de ce Père [1]. Bayle, dans son commentaire d'un genre tout nouveau, entreprit, mais malheureusement en se servant d'un texte traduit avec infidélité, de réfuter ce sens littéral par tous les arguments que la force et la subtilité de son esprit lui purent fournir. Il posa d'abord pour principe que *la lumière naturelle ou les principes généraux de nos connaissances sont la règle matrice et originale de toute interprétation de l'Écriture en matière de mœurs principalement*, et par conséquent que tout dogme particulier est faux lorsqu'il est réfuté par les notions claires et distinctes de la lumière naturelle, principalement à l'égard de la morale. De ce principe, il conclut que le sens littéral des paroles: *Contrains-les d'entrer*, est faux : « 1° parce qu'il est contraire aux idées les plus pures et les plus distinctes de la raison ; 2° parce qu'il est contraire à l'esprit de l'Évangile ; 3° parce qu'il contient le renversement général de la morale divine et humaine ; qu'il confond le vice avec la vertu, et que par là il ouvre la porte à toutes les confusions imaginables, et tend à la ruine universelle des sociétés ; 4° parce qu'il fournit aux infidèles un sujet légitime de défendre l'entrée de leurs États aux prédicateurs de l'Évangile, et de les chasser de tous les lieux où ils les trouvent ; 5° parce qu'il renferme un commandement universel dont l'exécution ne peut qu'être compliquée de plusieurs crimes ; 6° parce qu'il ôte à la religion chrétienne une sorte de preuves contre les fausses religions, et particulièrement contre le mahométisme qui s'est établi par la persécution ; 7° parce qu'il a été inconnu aux Pères de l'Église des trois premiers siècles ; 8° parce qu'il rend vaines et ridicules les plaintes des premiers chrétiens contre les persécutions païennes ; 9° enfin, parce qu'il exposerait les vrais chrétiens à une oppression continuelle, sans qu'on pût rien alléguer pour en arrêter le cours que le fond même des dogmes contestés entre les persécutés et les persécuteurs, ce qui n'est, dit-il, qu'une misérable pétition de principe qui n'empêcherait pas que le monde ne devînt un théâtre de carnage et d'horreur.

Après avoir réfuté plus ou moins solidement les diverses objections qu'on peut lui opposer, le défenseur de la tolérance enfonce sa matière et pousse sa thèse avec une incontestable vigueur. Il combat d'abord les arguments tirés du sens littéral, puis il attaque ceux que les contraignants puisent dans l'exemple de saint Augustin qui avait d'abord cru qu'il ne fallait pas user de contrainte en matière de religion, et qui n'a changé de sentiment, dit Bayle, qu'après avoir été frappé du succès qu'eurent les lois impériales contre les donatistes qui devenaient chaque jour plus inquiets. Enfin, pour achever de montrer les

[1] M. de Harlay, archevêque de Paris, fit imprimer séparément, en 1685, deux lettres de saint Augustin concernant la répression des donatistes, en y joignant une longue préface. Il donna au recueil entier le titre de *Conformité de la conduite de l'Église de France pour ramener les protestants, avec celle de l'Église d'Afrique pour ramener les donatistes à l'Église catholique.*

dangers du système de la persécution, il s'efforce d'établir que ce droit n'appartient pas moins aux hérétiques qu'aux orthodoxes.

Ce trop long ouvrage est précédé d'un grand discours préliminaire dont le ton est très-violent, selon le jugement que Bayle en a porté lui-même dans les *Nouvelles de la république des lettres*, en parlant de ce livre comme de la production de l'Anglais Jean Fox de Bruggs [1]. « L'auteur a mis à la tête de son livre, y dit-il, un long discours préliminaire qu'on pourrait justement nommer une *Oraison philippique*. La définition qu'il y donne d'un convertisseur est presque aussi cruelle que la chose définie; tout le reste est à peu près sur le même ton. Mais le commentaire est d'un style plus séant à un philosophe, et s'attache plus à une suite de raisonnements [2]. »

S'abandonnant sans frein à son aversion pour la doctrine de la contrainte, il va jusqu'à exprimer le souhait de voir le catholicisme exterminé de toute la terre :

« C'est une doctrine si abominable, s'écrie-t-il avec une chaleur peu ordinaire chez lui, que celle qui autorise de forcer d'entrer dans la religion qu'on croit bonne, qu'avec toute l'aversion que j'ai pour l'intolérance, je ne crois pas qu'on puisse souffrir sans crime que le papisme acquière les forces suffisantes pour contraindre. Ainsi, une prudence indispensable oblige de le bannir des lieux où il peut être suspect, et d'y ôter toute autorité à tous les grands magistrats et à toutes personnes constituées en dignité, dès qu'il appert de leur catholicité [3]. »

Il forme le vœu d'une croisade de toutes les communions non papistes contre l'Église romaine, et il souhaiterait qu'on y fît entrer tous les peuples même infidèles de l'un et de l'autre continent :

« Par les seuls motifs d'une sage politique qui travaille au bien général de tous les hommes, il serait à souhaiter, dit-il, que tout ce qu'il y a de princes chrétiens non papistes s'unissent ensemble pour ôter de dessus le christianisme l'opprobre dont il est couvert à cause des horribles persécutions qu'il a pratiquées de temps immémorial. Si cette ligue ne suffisait pas, souhaitons-lui l'adjonction de tous les peuples infidèles de l'un et de l'autre continent, jusques à la concurrence d'un corps capable de mettre à la raison le papisme, le déshonneur de la chrétienté, et même du genre humain. Ce ne serait pas une ligue moins honnête que celle qu'on ferait contre les corsaires de Barbarie; et, comme on pourrait exiger de ceux-ci fort justement qu'ils ne voleraient plus, qu'ils ne troubleraient plus le commerce par leurs infâmes pira-

[1] Dans sa correspondance, il met cet ouvrage sur le compte des réfugiés fixés en Angleterre. « Ces messieurs de Londres, dit-il, ont une furieuse démangeaison d'imprimer. On leur attribue un *Commentaire philosophique* sur les paroles de saint Luc : *Contrains-les d'entrer*, qui, en faisant semblant de combattre les persécutions papistiques, va établir la tolérance des sociniens. » (Lettre à M. Lenfant, 3 fév. 1687.)

[2] *Nouv. de la républ. des lettres*, nov. 1686, p. 1348.

[3] *Comment. philos.* Disc. prél., p. 111, édit. de Rotterdam, 1713.

teries; de même on pourrait réduire fort justement la papauté à promettre de ne persécuter plus, et à casser tous les décrets des conciles, toutes les bulles des papes, et toutes les décisions des casuistes qui autorisent la persécution. Mais, parce qu'il serait juste de craindre qu'elle ne se relevât de sa promesse dès que le péril serait passé, pour obvier à ce mal il faudrait lui demander des otages, et mettre des conditions si onéreuses à son dédit, qu'elle n'osât jamais violer le traité que l'on ferait avec elle [1]. »

Si beaucoup de raisonnements et beaucoup d'assertions du *Commentaire philosophique* peuvent être aisément combattus, si la haine du catholicisme y est poussée, en plusieurs endroits, jusqu'à l'excès le plus injuste, on ne peut nier que l'auteur y a développé nombre de pensées belles, généreuses et sensées. Le catholique le plus strict peut l'applaudir, quand il démontre avec logique et chaleur que l'essence de la religion consiste dans les actes intérieurs du cœur et de la volonté; que les signes extérieurs sont des actes d'hypocrisie, quand ils ne sont pas soutenus par la crainte et par l'amour; que Dieu, ayant formé l'homme raisonnable, veut qu'il agisse par raison et par l'effet d'une persuasion bien éclairée, et non point comme un esclave, ou comme une machine qui n'a que l'extérieur humain. Enfin, on pourrait signaler dans ce livre quelques pages très-remarquables, très-philosophiques, et assurément sans danger aujourd'hui sur ce que le grand adversaire de la contrainte religieuse appelait « les immunités sacrées et inviolables de la conscience ».

« Si l'auteur pousse les choses un peu bien loin sur certains endroits, dit Basnage, il faut avouer que ses raisons sont, pour ainsi dire, des raisons de fer pour assommer les apologistes de la violence et de la contrainte [2]. » Assurément Bayle était un partisan sincère de la tolérance, et on a pu donner à son *Commentaire* le titre de Traité de la tolérance universelle. Néanmoins, probablement pour ne pas déplaire aux protestants persécuteurs, il trouve, avec quelle passion nous l'avons déjà vu, toutes sortes de *raisons politiques de ne pas tolérer les papistes* [3], parce que ce sont « des gens qui ne souffrent qu'à regret la domination des protestants; qui cherchent les voies d'acquérir la domination, de recouvrer les églises et les biens dont ils jouissaient, et d'exterminer ce qu'ils nomment l'hérésie [4]. » Cependant il a le courage de reprocher aux réformateurs d'avoir été *dans cette funeste erreur, que l'on peut condamner à certaines peines temporelles ceux qui refuseront d'entrer dans la vraie Église par principe de conscience.* Il regarde « comme une tache hideuse des premiers temps de la réformation » le supplice de Servet et de Valentin Gentilis, et les durs traitements infligés à Ochin et à Lascus; enfin, contrairement à l'auteur du *Traité des droits des deux Souverains*, il condamne hautement les princes protestants qui, « non contents

[1] *Comment. philos.*, p. 112.

[2] *Hist. des ouvrages des savants*, avril 1688, p. 540.

[3] Voir discours préliminaire, IIe partie, ch. v, et IVe partie, ch. XXXI.

[4] Disc. prél., IVe partie, ch. XXXI.

d'établir la sûreté et même la supériorité de la religion réformée dans leurs États sur toute autre religion, abolissaient tout autre culte, et soumettaient à des peines ceux qui ne pouvaient en conscience abandonner la religion de leurs pères, ou se conformer au plan de réformation qui avait été approuvé par les souverains [1]. »

En résumé, ce livre est un mélange de vérités et d'erreurs et une matière à contestations inépuisables. « Il y a beaucoup de dialectique, dit Feller, mais de celle qui fait des efforts pour confondre le faux avec le vrai et pour obscurcir un bon principe par des conséquences mal tirées. » Bayle lui-même avoue que « son sentiment a quelque faible du côté des conséquences [2]. »

Comme œuvre littéraire, le *Commentaire philosophique*, malgré sa prolixité, est une des œuvres les plus remarquables de l'auteur. Il y montre, on doit le reconnaître, « une certaine vigueur et un certain air d'originalité qui fait que toutes choses paraissent nouvelles entre ses mains [3]. »

Des parties de ce livre si hardi ont de l'éloquence, comme le récit de l'audience supposée que les députés des premiers chrétiens obtinrent d'un ministre des empereurs persécuteurs [4].

Bayle, dans le *Commentaire philosophique*, avait parlé avec tant de dédain et de malveillance de l'Église romaine, il en avait si violemment insulté les ministres, qu'il accusait en masse « de défendre une action contraire à l'équité naturelle, à la loi, à l'Évangile, infâme par sa turpitude interne et par l'interdit de Dieu [5] » ; il avait atteint tant de personnes, en stigmatisant « ces plumes lâches et vénales qui parlent si flatteusement des conversions à la dragonne [6] », qu'il devait nécessairement exciter un soulèvement de réprobation parmi les catholiques. S'ils ne lui passèrent point son *tolérantisme outré* [7], les attaques contre lui furent cependant assez modérées de ce côté. C'est dans son parti même qu'il rencontra, en la personne de Jurieu, le plus ardent adversaire. Le ministre entreprit, à l'abri du pseudonyme, de le réfuter sans miséricorde dans un livre intitulé : *Des droits des deux souverains en matière de religion, la conscience et le prince, pour détruire le dogme de l'indifférence des religions et de la tolérance universelle, contre un livre intitulé : « Commentaire philosophique sur ces paroles de la parabole* : CONTRAINS-LES D'ENTRER. » Jurieu, dans cet ouvrage, soutient que les princes doivent maintenir la religion, en ruinant les sectes par leur autorité, et que vouloir nier cela, comme l'auteur du *Commentaire* l'a fait, est *une*

[1] *Supplém. au Comment. philos.*, ch. XXXI.

[2] *Comment.*, part. II, ch. VI.

[3] Basnage, *Hist. des ouvrages des sav.*, avril 1688, p. 529.

[4] *Comment.*, part. I, ch. IX.

[5] *Ibid.*, II, 2.

[6] *Ibid.*, III, 20.

[7] Ce sont les expressions du P. le Fèvre, dans sa *Critique des ouvrages de Bayle*, édit. 1747, p. 216.

extrémité si vicieuse qu'elle en est folle; que, d'ailleurs, son opinion touchant les *droits de la conscience* est un acheminement au déisme.

Dans un écrit publié plus tard, en 1691, il revint encore à la charge contre ce « méchant livre intitulé le *Commentaire philosophique*, où cette pernicieuse doctrine de l'indifférence des religions et des dogmes est établie avec une témérité et une hardiesse qui va jusqu'à l'insolence [1]. » Quand le ministre écrivait ainsi, il était encore aigri par la réponse que Bayle lui avait faite dans son *Supplément du Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ* : CONTRAINS-LES D'ENTRER, *où, entre autres choses, on achève de ruiner la seule échappatoire qui restait aux adversaires, en démontrant le droit égal des hérétiques pour persécuter à celui des orthodoxes.*

Au lieu de se contenter de « se justifier des accusations odieuses dont on avait noirci son sentiment [2] », et de chercher à détourner l'orage, Bayle l'attira sur sa tête par la publication d'un écrit où semblait se révéler l'intention de rompre à jamais avec le parti protestant. Nous voulons parler du livre qui parut sur la fin d'avril 1690, sous le titre d'*Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France, donné pour étrennes à l'un d'eux.* Cet écrit avait pour objet de décréditer Jurieu, qui avait prédit, dans son *Accomplissement des prophéties* (1686), qu'en 1689 le calvinisme serait rétabli en France par autorité royale, et que tous les proscrits rentreraient en vainqueurs. Dès le début, l'auteur raille les réfugiés sur le renversement de leurs folles espérances :

« Voici, disait-il, l'année 1689 expirée sans qu'il soit rien arrivé de fort mémorable. Vous vous promettiez monts et merveilles dans cette année-là : qu'elle serait fatale à l'Église romaine en général, plus fatale encore à la France ; qu'on ne verrait que grandes crises d'affaires, que révolutions miraculeuses, et en un mot tout ce qui est le plus digne d'une année climatérique du monde. Vous avez vu au contraire toutes choses rouler si naturellement, si uniment et si fort tout d'une pièce, qu'il serait malaisé de trouver dans l'histoire une guerre aussi générale que celle-ci, dont la première campagne dans la plus grande animosité des parties, ait été aussi peu chargée d'événements que l'année 1689. Pour le moins est-il certain que l'affaire que vous regardiez comme la plus immanquable, savoir votre rétablissement, n'est point arrivée. »

Dans ce parti protestant qui, après cent ans de lutte tantôt déclarée, tantôt clandestine, contre le gouvernement et la religion de leur pays, avait passé à l'étranger, la soif de la vengeance dans le cœur, l'auteur de l'*Avis aux réfugiés* nous fait voir un peuple de brouillons fanatiques et de mauvais citoyens, toujours prêts à déchirer leur patrie pour venger leur orgueil et justifier leurs plaintes, et il leur adresse des paroles dures, mais justes, comme celles-ci :

« Permettez-moi de vous avertir d'une chose, vous, monsieur, et tous vos confrères réfugiés en divers pays étrangers, c'est de faire une espèce de qua-

[1] *Apologie du sieur Jurieu*, p. 4, col. 2.
[2] *Comment. philos.*, 4e part., préf.

rantaine avant que de mettre le pied en France, afin de vous purifier du mauvais air que vous avez humé dans les lieux de votre exil, et qui vous a infectés de deux maladies très-dangereuses et tout à fait odieuses : l'une est l'esprit de satire; l'autre, un certain esprit républicain qui ne va pas à moins qu'à introduire l'anarchie dans le monde, le plus grand fléau de la société civile. »

Il fait remonter ses accusations jusqu'aux premiers réformés, auxquels il impute d'avoir introduit la licence des libelles diffamatoires, et un esprit de satire acharnée, qui est toujours la marque infaillible de l'hérésie. Il rappelle les protestants à la patience des premiers chrétiens, et pour mieux leur faire honte de leur intempérance de plume, il l'oppose à la modération et à la résignation des catholiques d'Angleterre, réfugiés en France. Cependant il se représente comme plein de tendresse et de compassion pour les réfugiés.

L'éditeur de l'*Avis* apprenait au public que cet écrit lui avait été envoyé par l'auteur, avocat de titre, un peu théologien, l'un de ses anciens amis, et, tout catholique qu'il était, fort opposé aux dragonneries. Dans cette préface, d'une inspiration contraire à celle du livre, l'auteur caché tâchait de se précautionner contre les attaques dont il pourrait ultérieurement être l'objet.

Cependant Bayle, alors et plus tard, affectait de parler dédaigneusement du livret qui faisait tant de bruit. Il l'appelait « cette manière de sermon où l'on nous a censurés d'un prétendu penchant pour les libelles et pour les guerres civiles avec autant de véhémence que jamais ministre en ait témoigné dans un sermon de jour de jeûne, en décriant ses auditeurs comme coupables de la transgression du décalogue [1]. » Pour détourner de lui les soupçons, il désignait ceux qui lui semblaient pouvoir être les auteurs du délit :

« Il est certain, écrivait-il, qu'il est de notre intérêt de regarder l'*Avis aux réfugiés* comme la production d'un papiste, ou d'un de ces protestants de France qui veulent jouir en repos des douceurs de leur patrie, et qui enragent de voir que ceux qui en sont sortis ne fassent pas tout ce qu'ils peuvent, par des manières complaisantes et respectueuses, afin d'être rappelés [2]. »

Il nia plusieurs fois, avec les serments les plus solennels, qu'il fût l'auteur de l'*Avis*, et protesta toujours à ceux mêmes qui étaient le plus avant dans sa confidence et son intimité que ce livre lui était faussement et calomnieusement attribué. C'est avec cette audace que Voltaire désavouait les œuvres qui pouvaient le compromettre.

Selon une opinion probable [3]; Bayle, éloigné de la France par la suppression de l'Académie de Sedan, et plus encore par la révocation de l'édit de Nantes, gardait le désir de revoir sa patrie. Il songea, dans cette vue, à se ménager des protections à la cour, et composa l'*Avis*

[1] *Proj. et frag. d'un dict. crit.*, p. 110.
[2] *Lett.*, à M. Constant, 18 fév. 1692.
[3] Voir Chaufepié, *Supplém. au Dict. de Bayle*, art. BAYLE.

aux réfugiés, qu'il pensait devoir plaire à Louis XIV, et lui faire obtenir, avec la permission de rentrer en France, une pension de 4,000 livres qui lui avait été offerte par la cour s'il se faisait catholique. Une négociation fut entamée à ce sujet auprès du roi ; mais elle fut rompue par les embarras cruels qui survinrent à Bayle. Depuis il ne fut plus question de ses desseins de conversion, ni de son envie de rentrer dans le royaume.

L'*Avis aux réfugiés*, écrit d'un style plus pur, plus coulant et plus régulier que celui des autres ouvrages de Bayle, fut d'abord regardé comme l'œuvre de Pellisson. Un ami intime de ce dernier auteur, M. de la Bastide, déclarait reconnaître dans l'*Avis aux réfugiés* le tour d'esprit et les expressions joviales de l'auteur des *Réflexions sur les différends de la religion* [1]. Bayle paraît en effet s'être appliqué attentivement, dans cet ouvrage dont il appréhendait si fort d'être su l'auteur, à imiter le style et la manière de l'élégant Pellisson.

Du reste, c'est le style surtout qui fit reconnaître la paternité de cet ouvrage que quelques-uns attribuaient au faible écrivain Larroque [2], lequel le revendiqua toujours comme sa production, soit du vivant de Bayle, soit après sa mort, conformément au désir de Bayle même, qui l'avait prié non-seulement de *s'en dire l'auteur*, mais de faire en sorte que le public le crût.

[1] M. de la Bastide composa une dissertation pour prouver cette conformité. « Je me suis proposé, dit-il, de mettre ici sur le papier diverses observations générales et particulières, qui toutes ensemble font connaître évidemment que c'est en effet l'auteur des *Réflexions sur les différends de la religion*, qui l'est aussi de l'*Avis aux réfugiés*, et que ce dernier écrit n'est proprement qu'une suite et comme un appendice des autres. Dans ses observations générales, il remarque que M. Pellisson avait une grande connaissance des belles-lettres, de l'histoire ecclésiastique et de la profane ; qu'il avait étudié l'Écriture sainte, les Pères, les controversistes ; qu'il était très-versé dans le droit romain, dont il aimait à employer les autorités sur toutes sortes de matières, ayant fréquenté le barreau pendant quelques années; qu'étant chargé d'écrire l'histoire du roi, il recueillait tout ce qu'on publiait, et faisait des mémoires et des observations sur tout ce qui se passait par rapport aux affaires d'État et de religion ; enfin, que dans ses traités de controverse on trouve des apostrophes ou des exhortations fréquentes aux protestants ; des élévations et des prières à Dieu, et des éloges du roi de France. Caractères qui, pris ensemble, conviennent à l'auteur de l'*Avis*, et ne paraissent convenir qu'à lui seul. Mais, pour rendre cette conformité plus sensible, il rapporte dans ses observations particulières un très-grand nombre d'endroits de l'*Avis*, et les met en parallèle avec des endroits tout semblables des *Réflexions*, et particulièrement avec le troisième volume de ces *Réflexions* publié en 1689 sous le titre de *Chimères de M. Jurieu*. (Des Maizeaux, *Vie de Bayle*.)

[2] Il n'y a guère que l'abbé d'Olivet qui ait conservé cette opinion après les premières discussions à ce sujet. Voir une brochure qui a pour titre : *Lettre de M. l'abbé d'Olivet à M. le président Bouhier*. A Paris, chez Didot, 1739. Voir aussi *Biblioth. german.*, t. XLVI, p. 84 et suiv.

« Le style vif, correct, véhément de cet écrit, dit un auteur anonyme, est tout différent de celui des ouvrages de Larroque ; on y reconnaît tout le feu et tout le génie de Bayle. Les railleries qu'y fait l'auteur sur les prétendus prodiges dont les esprits étaient alors occupés, ont un je ne sais quel goût, un je ne sais quel caractère, qui est en quelque sorte particulier à Bayle [1]. »

Aussitôt que Bayle fut soupçonné d'être l'auteur de cet écrit, il vit se répandre un débordement d'indignation contre lui. On l'accusa d'avoir démenti son caractère, sa conduite et tous ses autres ouvrages ; on lui reprocha comme un crime impardonnable d'avoir voulu flétrir tout le corps des réfugiés, d'avoir attaqué à la fois les Vaudois, les protestants de Hollande, les protestants d'Angleterre, presbytériens et anglicans ; enfin d'avoir mis le poignard dans le sein de ses pères, après avoir été leur apologiste. « En contrefaisant un cœur pitoyable, et en feignant de verser des larmes sur nos malheurs, dit le protestant Basnage de Beauval, il tâche de les rendre éternels, et il répand du fiel et du vinaigre sur la plaie qu'il fait semblant de vouloir refermer [2]. »

Celui qui excita contre Bayle cette tempête fut son implacable ennemi, Jurieu, outré, depuis la publication des *Pensées sur les comètes*, de voir son influence dans le *refuge* de Hollande contre-balancée par celle de Bayle. Lorsqu'on commençait à oublier l'*Avis important aux réfugiés*, ce ministre, habitué à écumer sa rage sur tous ceux qui ne partageaient pas son fanatisme, s'avisa d'attribuer cet écrit au philosophe de Rotterdam, pour le faire chasser des Provinces-Unies et pour l'exposer à l'infamie publique. A cette fin, il lança dans le public un pamphlet intitulé : *Examen d'un libelle contre la religion, contre l'État et contre la révolution d'Angleterre, intitulé : Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France, et précédé d'un Avis important au public.*

Il était obligé d'avouer que son accusation n'était fondée que sur de simples présomptions ; mais c'en était assez, pensait-il, quand il s'agissait d'une dénonciation si importante pour la sûreté publique.

« Peut-être, disait-il, que quelques-uns de ceux qui veulent paraître désintéressés diront que c'est pousser trop cruellement les gens, que c'est les exposer à la haine publique sans les avoir pleinement convaincus... Mais quand il s'agit de travailler à la sûreté publique, faut-il des convictions, et sur des présomptions fortes ne découvre-t-on pas les malintentionnés afin qu'on s'en donne de garde [3] ? »

Jurieu, pour perdre plus sûrement son ennemi, s'efforça de faire voir que l'auteur du livre et celui de la préface n'étaient qu'une seule et même personne, que cet auteur était protestant et en Hollande, et que

[1] *Biblioth. german.*, t. XLVII, p. 131 et suiv. L'article, en forme de lettre signé *M. l'abbé... prieur de Nefville*, paraît être de l'abbé Desfontaines.
[2] *Hist. des ouv. des savants*, avril 1690, t. VI, p. 364.
[3] *Avis important au public*, p. 110, 111.

la préface faite pour le cacher l'avait découvert. Enfin, sans nommer Bayle, il le désigna clairement à l'animadversion publique et à la vindicte des magistrats. Poussant plus loin sa haine, il l'accusa non-seulement d'être l'auteur de l'*Avis aux réfugiés*, mais d'avoir trempé dans une conjuration tramée en faveur de la France, sous l'inspiration de l'ambassadeur suisse Amelot, avec qui Bayle avait eu des relations, pour exciter en Hollande et en Angleterre une révolte générale ; enfin, il lui reprochait, comme nous l'avons déjà dit, de n'avoir d'autre divinité que Louis XIV et de ne pas faire *quasi mystère d'athéisme.*

Bien que Bayle « haït naturellement les querelles littéraires de personne à personne [1], » se voyant attaqué, non-seulement comme écrivain, mais comme homme et comme citoyen, il ne put garder le silence, et il répliqua aux accusations du dénonciateur par un pamphlet incisif, intitulé : *la Cabale chimérique, ou Réfutation de l'histoire fabuleuse qu'on vient de publier malicieusement touchant un certain projet de paix.* Rotterdam, 1696.

C'est un combat à outrance et à fer émoulu contre le *lâche et cruel calomniateur* [2] auquel il suppose l'intention de soulever contre lui la fureur de la populace, de le « faire hacher en pièces, ou du moins précipiter dans un canal [3], » en le présentant comme un traître qui a cherché à exciter une révolte générale dans les Pays-Bas et dans l'Angleterre, pour frayer à l'ennemi commun, Louis XIV, le chemin à la monarchie universelle ; lui qui, bien loin d'avoir voulu *diminuer le moins du monde l'horreur générale pour la France* [4], *est d'avis qu'il ne faut point songer à faire la paix avec la France que quand on sera en état de la lui donner à telles conditions qu'on voudra* [5].

Dans les assertions du ministre Jurieu, Bayle relève vingt-trois faussetés principales, relativement à sa complicité avec la France, à ses sentiments contraires à la foi, et à l'imputation qui lui est faite d'avoir écrit l'*Avis aux réfugiés*, « sur les raisons du monde les plus vaines et les plus frivoles [6], » et « avec une audace de *Tartuffe* et de *scélérat* [7]. » Il fait les protestations les plus vives, mais non pas peut-être les plus sincères, de son attachement à la religion qu'il a sucée avec le lait, fils et frère puîné de ministres, tous deux des plus zélés qu'il y eût en France, et dont le dernier est mort dans le château Trompette, où il avait été enfermé pour la religion [8]. » Enfin il rétorque contre Jurieu l'accusation d'être le chef d'une cabale qui conspire contre l'État.

[1] *Lett.*, à M. des Maizeaux, 7 mars 1702.
[2] *La Cabale chimérique*, p. 100.
[3] *Ibid.*, p. 276.
[4] *Ibid.*, p. 27.
[5] *Ibid.*, p. 88.
[6] *Ibid.*, p. 215.
[7] *Ibid.*, p. 219.
[8] *Ibid.*, p. 262.

Il termine, non sans quelque ironie et quelque malice, par des paroles de pardon et des vœux pour la conversion de son ennemi :

« Je finis par un souhait qui fera autant d'honneur à la philosophie, que celui par où M. J. a fini son livre déshonore la théologie et le ministère de la parole de Dieu. Car quoi de plus lâche et de plus impie à un ministre que de ne recourir qu'au Dieu des vengeances pour nous voir dès cette vie les objets de sa rigueur, sans souhaiter du moins que nous en profitions pour notre salut.

« *Dieu, qui est le père de miséricorde, lui fasse la grâce de se repentir de sa malice, et d'entrer dans les sentiments d'humilité, d'humanité, d'équité et de charité, sans lesquels on n'est chrétien que de nom.*

« Je lui pardonne les offenses atroces qu'il m'a faites, et prie Dieu et nos souverains de les lui pardonner [1]. »

Ce petit livre eut un succès rapide et général, et il s'en fit coup sur coup plusieurs éditions. Dans la quatrième, Bayle poussa Jurieu encore plus vivement qu'il ne l'avait fait sur l'accusation d'athéisme. Il insista sur cet article par tout ce qui en pouvait marquer l'importance ; il somma son accusateur de le prouver ; il employa les défis, les insultes, en un mot ce qu'il y a au monde de plus capable d'imposer à la partie adverse la nécessité de fournir ses preuves. Le ministre, se voyant ainsi pressé, s'adressa à son consistoire et promit de justifier son accusation, mais il s'en désista peu de jours après, et s'offrit seulement de servir de commissaire à la compagnie, si elle voulait le charger de quelques mémoires.

Bayle ne se contenta pas de réfuter les assertions de Jurieu, il offrit au grand bailli de Rotterdam de se constituer prisonnier, si son dénonciateur voulait entrer en prison avec lui, et subir la peine qui lui était due si la calomnie était démontrée [2].

A la vue du succès qu'obtenaient les répliques de son adversaire, le fougueux et orgueilleux ministre ne fut plus maître de lui. Il présenta aux magistrats de Rotterdam une singulière requête, dans laquelle il demandait qu'il lui fût permis d'accuser sans qu'on eût le droit de lui répondre. Les magistrats, n'acquiesçant pas à une demande si injuste, exhortèrent Bayle et Jurieu à s'accorder le plus tôt possible, et leur défendirent de rien écrire l'un contre l'autre qui n'eût été soumis à un examen préalable. Les libelles n'en continuèrent pas moins leur train. Jurieu ayant attaqué Bayle avec un redoublement de violence, celui-ci riposta par un écrit latin [3], publié sous le nom de Larebonius, qui couvrait le ministre de ridicule, et le peignait sous les couleurs les plus odieuses, en se fondant partout sur des passages clairs et formels

[1] *La Cabale chimérique*, p. 300.

[2] Voir la *Cabale chimérique*, p. 94 de la première édition, et 108 de la deuxième.

[3] Cette pièce a pour titre : *Janua Cœlorum reserata cunctis Religionibus, a celeberrimo admodum viro Domino Petro* Jurieu, *Roterodami verbi divini Pastore, et Theologiæ Professore. « Porta patens esto, nulli claudatur honesto. »* Amstelodami excudebat Petrus Chayer, 1692.

des livres de cette espèce d'illuminé. L'objet principal de cette *Ouverture du paradis* était de montrer que Jurieu ouvrait la porte du ciel aux païens et aux juifs par son nouveau système de l'Église. Dans cet écrit, l'habile disputeur déploya un art qu'il entendait mieux peut-être que personne, la réduction *ad absurdum*, c'est-à-dire l'art d'accabler ses adversaires par les absurdités qui émanent de leur sentiment.

Pour mieux se cacher, Bayle, qui écrivait le latin classique avec beaucoup d'élégance, affecta, dans cet ouvrage, de parler le latin de l'école et d'imiter la méthode des scolastiques. Mais toute cette peine ne lui servit de rien. Jurieu sut intéresser le consistoire flamand dans sa querelle contre Bayle; il obtint que cette compagnie ferait examiner le livre des *Comètes*, et le dénoncerait aux bourgmestres comme étant plein de propositions dangereuses et impies. Cette machination eut un plein succès. Les magistrats de Rotterdam, en réalité pour plaire à leur protecteur le roi Guillaume, qui détestait Bayle, ôtèrent à ce philosophe sa chaire et sa pension. Il parle ainsi lui-même de sa destitution :

« Nos magistrats m'ont ôté ma charge de professeur, avec la pension de cinq cents florins qui y était annexée; ils ont même révoqué la permission qu'on m'avait donnée d'enseigner en particulier. Ils résolurent cela à la pluralité des voix, le 30 octobre passé...

« Ce fondement est mon livre des *Pensées diverses sur les comètes*, que les ministres flamands ont fait accroire aux bourgmestres contenir des choses dangereuses et antichrétiennes. C'est ce que je m'étais offert de réfuter; et je maintiens, et le prouverai clair comme le jour, que mon livre des *Comètes* n'avance rien qui soit contraire à notre *confession de foi,* ni à l'*Écriture.* Quoi qu'il en soit, on a condamné ma doctrine sans m'entendre, sans me demander si je convenais de la fidélité des extraits et du sens qu'on donnait à mes paroles; et les magistrats ne m'ont pas donné lieu de réfuter mes accusateurs [1]. »

Sa fortune était médiocre; néanmoins il ne se remua point pour chercher de l'emploi. Il s'enferma dans son cabinet, et ne pensa plus qu'à l'exécution du dessein qu'il avait formé depuis longtemps de publier un *Dictionnaire historique et critique*, dont il avait donné le projet en 1692 [2].

Voici quelles en étaient les idées fondamentales :

« J'ai besoin, disait-il, de composer un dictionnaire qui, outre les omissions considérables des autres, contiendra un recueil des faussetés qui concernent chaque article. Et vous voyez bien, monsieur, que si par exemple j'étais venu à bout de recueillir, sous le mot Sénèque, tout ce qui s'est dit de faux de cet illustre philosophe, on n'aurait qu'à consulter cet article pour savoir ce que l'on devrait croire de ce qu'on lirait concernant Sénèque, dans quelque livre

[1] *Lett.*, à M. Minutoli, 5 nov. 1693.

[2] *Projet et fragments d'un Dictionnaire critique*, à Rotterdam, chez Reinier Leers, 1692, in-8° de 400 pages.

que ce fût; car si c'était une fausseté, elle serait marquée dans le recueil, et dès qu'on ne verrait pas dans ce recueil un fait sur le pied de fausseté, on le pourrait tenir pour véritable. Cela suffit pour montrer que si ce dessein était bien exécuté, il en résulterait un ouvrage très-utile et très-commode à toutes sortes de lecteurs. Je sens bien, ce me semble, ce qu'il faudrait faire pour exécuter parfaitement cette entreprise, mais je sens encore mieux que je ne suis point capable de l'exécuter. C'est pourquoi je me borne à ne produire qu'une ébauche, et je laisse aux personnes qui ont la capacité requise, le soin de la continuation, en cas qu'on juge que ce projet, rectifié partout où il sera nécessaire, mérite d'occuper la plume des habiles gens.

« Mais comme j'ai d'abord prévu que mon ébauche aurait assez d'étendue pour m'engager à un très-pénible travail, et que d'ailleurs je me défie beaucoup de la manière dont j'exécuterai ce projet, savez-vous, monsieur, la résolution que j'ai prise assez brusquement? C'est de hasarder quelques morceaux de mon ébauche, et de les envoyer comme des enfants perdus battre l'estrade, sonder les gués, et prendre langue des ennemis. S'ils font une mauvaise rencontre, et s'ils ne me rapportent pas de bonnes nouvelles, je prendrai stoïquement le parti de me donner du repos ; si la chose tourne d'une autre manière, je poursuivrai mon dessein. Voilà ce qui m'engage à débuter par ce petit avant-coureur [1]. »

Sa « principale vue était de marquer toutes les fautes de Moréri, et celles de tous les autres dictionnaires qui sont semblables au sien ; » enfin, « son premier dessein était de composer un dictionnaire de fautes. » Cette idée ne fut pas goûtée. Il forma un nouveau plan d'après lequel il divisa sa composition en deux parties : l'une purement historique, renfermant un narré succinct des faits; l'autre, un grand commentaire, un mélange de preuves et de discussions, où il fit entrer la censure de plusieurs fautes, et quelquefois même, suivant ses expressions, « une tirade de réflexions philosophiques ; en un mot, assez de variété pour pouvoir croire que, par un endroit ou par un autre, chaque espèce de lecteurs trouvera ce qui l'accommode [2]. »

Il s'imposa pour première loi de « ne rien dire de ce qui se trouve déjà dans les autres dictionnaires, ou d'éviter pour le moins, le plus qu'il serait possible, la répétition des faits qu'ils ont rapportés [3]. » Surtout il se garda scrupuleusement de répéter Moréri, dont il dédaignait trop le *Grand Dictionnaire historique*.

Bayle, pour ne pas se rencontrer avec les autres dictionnaires faits ou à faire, a été obligé de préférer des noms inconnus, ou peu connus, aux noms célèbres qui doivent indispensablement défrayer ces sortes de compilations. « Nécessité fâcheuse et pénible, dit Basnage, car il est bien difficile de composer un article qui mérite d'être lu, lorsque l'on s'attache à des sujets qui ont été négligés par d'autres auteurs, ou à cause de leur obscurité, ou à cause de leur stérilité [4]. »

[1] *Projet*, etc., IV.
[2] Préf. du *Dict. crit.*, 1re édit., I.
[3] *Ibid.*, V.
[4] *Hist. des ouvr. des sav.*, juill. 1696, p. 496.

Le *Dictionnaire critique* est principalement consacré à l'histoire moderne. Cependant il renferme un certain nombre d'articles de mythologie et d'histoire ancienne, en particulier d'histoire grecque et romaine. « Comme M. Moréri s'est beaucoup plus abusé en ce qui concerne la mythologie et les familles romaines, que dans l'histoire moderne, » Bayle s'était proposé de publier « une infinité d'articles » sur ces matières. Mais il se décida à sacrifier les vastes recueils qu'il avait préparés sur les dieux et sur les héros du paganisme, de peur que le public, peu amateur de ces choses antiques, ne laissât moisir son ouvrage dans les magasins du libraire.

« Les articles qui concernent les philosophes, dit Basnage, ne sont pas en fort grand nombre, mais la plupart sont fort amples, et contiennent non-seulement l'histoire de la personne, mais aussi l'exposition, et quelquefois même la critique de ses dogmes. Parmi les articles de cette espèce, on peut remarquer principalement Anaxagoras, Arcésilas, Archélaüs, Averroès, Carnéade, Crantor, Cratippe, Chrysippe, Xénocrate, Zénon l'épicurien, et Zoroastre [1]. »

Le sujet dont Bayle aime le plus à s'occuper, ce sont les querelles religieuses. Aussi les articles relatifs aux papes, aux théologiens, aux illustres docteurs, aux chefs de sectes, forment-ils un tiers de l'ouvrage.

Dans les remarques, qui sont au-dessous du texte et qui lui servent de commentaire, dans ces vastes notes pour lesquelles l'auteur semble avoir composé le texte, puisqu'elles absorbent les neuf dixièmes de l'ouvrage même, Bayle entasse les éruditions de toute sorte. Il sent qu'elles ne seront pas du goût de tout le monde, mais il s'en inquiète peu. Il dit, en parlant des citations qu'il fait d'un de nos vieux historiens, du Haillan :

« On verra dans les remarques plusieurs morceaux de ses épîtres dédicatoires et de ses préfaces. Ils déplairont à ceux qui ne cherchent qu'une connaissance superficielle des hommes illustres, mais non pas à ceux qui souhaitent de les connaître exactement, *intus et in cute*. C'est en faveur de ceux-ci que je travaille, et je suis certain qu'ils me sauront gré de la peine que je prends de faire voir les portraits du cœur, selon les linéaments que j'en trouve dans les livres où les auteurs se sont peints eux-mêmes. Ceci soit dit une fois pour toutes [2]. »

Dans ce même article, continuant de répondre à ses critiques, il disait encore :

« Il serait juste d'étudier bien les règles avant que de prononcer si un ouvrage est bon ou mauvais. Par exemple, pour bien juger de l'histoire commentée que je nomme *Dictionnaire historique et critique*, il faudrait avoir étudié les droits et les priviléges d'un historien commentateur, et là-dessus je pourrais dire, comme du Haillan : *Je sais mieux ce que j'écris qu'un tel ne sait*

[1] *Hist. des ouvr. des sav.*, nov. 1701, p. 467.

[2] *Dict. crit.*, art. Haillan.

juger de mes écrits. J'ai étudié la nature et les attributs des compilations ; si elles plaisaient partout aux mêmes gens, elles ne seraient pas bonnes ; ceux qui n'y connaissent pas le caractère n'y voudraient trouver que ce qui est de leur goût [1]. »

On pouvait raisonnablement craindre qu'une « compilation à l'allemande [2], » comme Bayle appelle lui-même son dictionnaire, n'allât guère au goût français. Il faut avouer que cette érudition est non-seulement luxuriante, mais encore quelque peu confuse et lourde. Il dit dans sa préface qu'il a toujours souhaité de n'avoir pour sa part dans ce travail que le soin de compiler, et qu'il eût voulu que d'autres prissent la peine de donner la forme aux matériaux, d'y ajouter, d'y retrancher [3]. L'érudition de Bayle, dans le *Dictionnaire historique et critique*, est en effet trop souvent l'érudition indigeste d'un compilateur. De plus, elle n'est pas partout également profonde, juste et exacte.

Trop souvent aussi il la fait servir à ses préventions contre le catholicisme [4]. Cependant cet écrivain, qui se piquait de rendre justice à tout le monde sans exception, et de préférer la vérité à toute chose [5], se montre encore beaucoup plus favorable à l'Église romaine, à ses institutions, à ses chefs, que ne l'aurait voulu le parti auquel il appartenait[6]. Le consistoire réformé, critiquant le *Dictionnaire historique*, « exhorta M. Bayle, entre autres choses, à prendre garde de ne pas réfuter légèrement ce que les théologiens protestants ont dit de certains papes vicieux, puisque s'il pouvait alléguer quelques conjectures pour la défense de ces papes sur certains faits, on pouvait lui opposer de fortes raisons pour leur condamnation, et qu'il était injuste de prendre sans nécessité le parti de séducteurs qui ont fait tant de mal à l'Église, et

[1] *Dict. crit.*, art. Haillan, rem. i.

[2] Lettre CCXVII.

[3] Préface de la 1re édit., III.

[4] Néanmoins les jésuites de Trévoux ont donné des éloges à l'érudition que Bayle déploie dans son *Dictionnaire :* « Ce n'est pas, disent-ils dans leur célèbre journal, un ouvrage chargé de faits décharnés et peu importants. On y voit le caractère des grands hommes. On y démêle les circonstances de leur vie qui peuvent être contestées. On y approfondit avec beaucoup d'érudition les matières difficiles. » (*Mémoires de Trévoux*, avril 1707, p. 699.)

Le talent critique et l'érudition de Bayle ont encore été loués par un autre religieux non suspect, le P. Souri, religieux de Fontevrault, dans ses *Dissert. apolog.*, p. 1.

[5] *Addition aux Pensées diverses sur les comètes, ou Réponse à un libelle intitulé :* Courte Revue des maximes de morale et des principes de religion de l'auteur des Pensées diverses sur les comètes, etc., *pour servir d'instruction aux juges ecclésiastiques qui en voudront connaître*, 1694, c. iv, p. 86.

[6] Ainsi, pour ne citer qu'un fait, il déplut beaucoup à certains fanatiques, en appuyant et confirmant la réfutation solide que le ministre David Blondel avait osé faire du conte absurde de la papesse Jeanne. Voir *Dict. crit.*, article Blondel.

de vouloir faire passer nos auteurs pour des accusateurs téméraires. »

Le *Dictionnaire critique* fourmille d'erreurs philosophiques comme d'erreurs historiques. Bayle lui-même le reconnaissait, mais il prétendait qu'il ne fallait pas lui en faire un grand crime, ni s'en inquiéter, parce qu'elles étaient presque sans conséquence dans un ouvrage de la nature du sien.

« J'espérais, dit-il dans un de ses *Éclaircissements*, que l'on prendrait garde aux circonstances qui font qu'une erreur n'est pas à craindre ou qu'elle est à craindre. On doit en appréhender les suites lorsqu'elle est enseignée par des gens dont les relations au peuple leur ont fourni les occasions de s'autoriser, et de former un parti. On doit la suivre de près, l'observer et la refréner soigneusement lorsqu'un homme d'un caractère vénérable, un pasteur, un professeur en théologie, la répand par des sermons, par des leçons, par de petits livres, réduits en système ou en forme de catéchismes, et par des émissaires qui vont de maison en maison recommander la lecture de ces écrits, et prier les gens de se trouver aux conventicules où l'auteur explique plus en détail ses raisons et sa méthode. Mais si un homme, tout à fait laïque comme moi, et sans caractère, débitait parmi de vastes recueils historiques et de littérature quelque erreur de religion et de morale, on ne voit point qu'il fallût s'en mettre en peine. Ce n'est point dans de tels ouvrages qu'un lecteur cherche la réformation de sa foi. On ne prend point pour guide dans cette matière un auteur qui n'en parle qu'en passant, et par occasion, et qui par cela même qu'il jette ses sentiments comme une épingle dans une prairie, fait assez connaître qu'il ne se soucie point d'être suivi. Les erreurs d'un tel écrivain sont sans conséquence, et ne méritent point qu'on s'en inquiète [1]. »

Autre grief. L'auteur du *Dictionnaire historique* s'adonne souvent à des gaietés beaucoup trop fortes ; bien plus, il se plaît à ramasser, sans nécessité et sans raison, les gravelures les plus cyniques, sous prétexte « qu'un compilateur qui narre et qui commente a tous les droits d'un médecin et d'un avocat, etc., selon l'occasion, et peut se servir de leurs verbaux et des termes du métier [2]. »

Voltaire a dit de lui :

« Le matin rigoriste, et le soir libertin,
L'écrivain qui d'Éphèse excusa la matrone
Renchérit tantôt sur Pétrone,
Et tantôt sur saint Augustin [3]. »

Il a bien plus souvent le langage de l'auteur du *Satyricon* que celui de l'auteur de la *Cité de Dieu*. Et cependant, qui le croirait? « il avait, dit Basnage, des mœurs si pures, qu'il évitait même jusqu'aux occasions de tentation [4], » et, à part un soupçon vraisemblablement peu fondé au sujet de ses relations avec Mme Jurieu, ses ennemis les plus éveillés

[1] *Dict. crit.*, t. IV, *Éclairc.*, Obs. gén., III, 3.
[2] *Dict. hist.*, 5e édit., art. Quellenec, rem. D.
[3] *Poés. mêlées.* Sur Bayle.
[4] *Nouv. Mém. d'Artigny*, t. I, p. 324.

ne purent jamais trouver à mordre sur sa conduite. Il y a eu plusieurs exemples de ce libertinage d'imagination avec des mœurs honnêtes; mais l'auteur qui s'abandonne à ces impuretés d'expressions n'en est pas moins dangereux et blâmable.

En traitant certains sujets avec cette façon libre et pétronienne, en accumulant les citations de Brantôme, de Montaigne, ou d'autres auteurs licencieux, « qui contiennent des réflexions ou des actions trop galantes [1], » il prétendait « n'excéder point les libertés qu'un honnête homme se peut donner, à l'exemple d'une infinité de grands auteurs [2]. »

Il a consacré une longue dissertation, insérée à la fin de son *Dictionnaire*, à se justifier de cette accusation, en essayant d'établir qu'on ne lui fait « qu'un procès de grammaire à quoi les mœurs n'ont point d'intérêt [3]. »

« Toute l'affaire, dit-il, se réduit à ces deux points : 1° si, parce que je n'ai pas assez voilé sous des périphrases ambiguës les faits impurs que l'histoire m'a fournis, j'ai mérité quelque blâme; 2° si, parce que je n'ai point supprimé entièrement ces sortes de faits, j'ai mérité quelque censure.

« La première de ces deux questions n'est, à proprement parler, que du ressort des grammairiens : les mœurs n'y ont aucun intérêt : le tribunal du préteur ou de l'intendant de la police n'a que faire là, *nihil hæc ad edictum prætoris*. Les moralistes ou les casuistes n'y ont rien à voir non plus : toute l'action qu'on pourrait permettre contre moi serait une action d'impolitesse de style, sur quoi je demanderais d'être renvoyé à l'Académie française, le juge naturel et compétent de ces sortes de procès; et je suis bien sûr qu'elle ne me condamnerait pas, car elle se condamnerait elle-même, puisque tous les termes dont je me suis servi se trouvent dans son Dictionnaire sans aucune note de déshonneur [4]. »

Faibles et sophistiques justifications. Du reste, dans la préface de sa première édition, Bayle avait avoué plus naïvement le motif qui l'avait porté à tant accorder au goût trop général de la gaillardise et de la gravelure. Par là, il avait tout simplement voulu allécher les lecteurs, qui sans cet appât n'auraient point acheté « un gros livre farci de citations grecques et latines et chargé de discussions peu divertissantes [5]. » Dans l'intérêt du libraire, il s'était donc cru « obligé de rapporter quelquefois ce que les auteurs un peu libres ont publié ». Un philosophe dont la conduite n'était pas scandaleuse, et qui au fond aimait la vertu, n'aurait-il pas dû préférer l'intérêt de la morale publique à l'intérêt d'un marchand ?

Les chefs de l'église à laquelle Bayle appartenait, ou était censé appartenir, ne trouvèrent pas ses excuses acceptables. Le *Dictionnaire critique et historique* leur fut dénoncé par Jurieu, dont le ressentiment contre

1 Préface de la 1re édit., III.
2 *Réflex. sur un imprimé qui a pour titre : Jugement du public*, etc., p. 2.
3 *Dict. crit.*, IVe Éclairc., X.
4 *Ibid.*, V, VI.
5 Préface de la 1re édit., III.

Bayle s'était violemment aigri en se voyant, lui autrefois le héros des *Nouvelles de la république des lettres*, cité nominativement ou clairement désigné, toutes les fois que l'auteur avait eu l'occasion de présenter des exemples de lourdes bévues, de contradictions palpables, de raisonnements non concluants.

Le consistoire de Rotterdam, après avoir travaillé à cette affaire depuis le 3 novembre 1697 jusqu'au 7 janvier 1698, signala, dans un mémoire qui fut communiqué à Bayle, de nombreux griefs contre son œuvre. C'étaient: 1° les obscénités qui sont répandues à pleines mains dans ce *Dictionnaire;* 2° la satire injuste qu'il fait de toutes les actions du roi David; 3° les raisons qu'il fournit au manichéisme et au pyrrhonisme, ces hérésies dont l'une est la destruction de la providence, et l'autre l'extinction de toutes les religions; 4° les louanges outrées qu'il donne aux athées et aux épicuriens, affaiblissant partout la nécessité de croire un Dieu, une providence et même une vie à venir, par rapport à l'avantage de la société civile et à la réformation des mœurs; 5° les allusions indignes qu'il fait à plusieurs expressions de l'Écriture sainte, en parlant de choses obscènes; 6° l'affectation marquée de donner un air de supériorité à toutes les objections des impies et des hérétiques sur les raisons de ceux qui les ont réfutées.

Les catholiques ne blâmèrent pas moins sévèrement que les protestants tout ce qu'offrait de répréhensible ce dictionnaire que le jésuite le Fèvre appelait *Dictionnaire historique et romanesque, critique et antichrétien* [1].

Le docte abbé Renaudot, chargé de faire un rapport pour savoir si le *Dictionnaire critique* devait être admis en France, conclut à l'exclusion, entre autres raisons, parce qu'*on ne trouve* dans cet ouvrage *aucun système de religion;* parce que l'auteur *n'y cite les Pères que pour les tourner en ridicule;* parce qu'il établit partout *le paganisme et le pyrrhonisme* ; parce qu'*il place en différents endroits tout ce qui s'était dit ou écrit de plus mauvais depuis cinquante ans contre la religion catholique*, et qu'il fait *partout des éloges des ministres calvinistes pleins de fausseté* [2].

Un sérieux auteur, écrivant sur les abus de la critique, après s'être plaint de ce qu'elle a une *pleine licence de s'exercer sur les sujets les plus respectables comme sur les plus minces, et de s'élever contre Dieu même et ses saints*, ajoutait :

« Témoin, entre mille ouvrages de ce caractère, le *Dictionnaire critique* de M. Bayle, qui est un amas d'erreurs capitales, qu'on y a entassées sous prétexte d'en corriger d'assez indifférentes en fait d'histoire et de littérature. Ouvrage à la mosaïque, qui, dans son bizarre assortiment de citations et de réflexions sérieuses et comiques, fournit de quoi former le plus monstrueux

[1] *Seconde lettre de l'auteur de Bayle en petit à l'auteur des Lettres chinoises;* imprimée dans la *Clef du cabinet de Verdun*, sept. 1742.

[2] Saint-Évremond prit la défense de Bayle contre le jugement de l'abbé Renaudot, mais il ne put le disculper de tous les griefs qui lui étaient imputés.

assemblage d'obscénités, d'hérésies et d'athéisme ; ouvrage, qui pis est, trop propre à insinuer ces poisons avec tout l'agrément que peuvent répandre la délicatesse de l'esprit, la légèreté de la plume et la variété de l'érudition jointe à la finesse de la critique [1]. »

Les lecteurs chrétiens sont suffisamment avertis des dangers que présente ce fameux dictionnaire. Sous le rapport littéraire, il est loin aussi d'être irréprochable.

Le style du *Dictionnaire critique* sent l'improvisation, l'improvisation toutefois d'un écrivain rompu au métier. « Rien de ce que je dis de mon chef, avoue Bayle, ne sent un auteur qui retouche son travail, et qui châtie la licence de ses premières pensées et du premier arrangement de ses paroles [2]. »

Dans un livre composé avec tant de hâte, on doit de toute nécessité trouver souvent à reprendre la faiblesse du style, le mauvais choix des termes, le défectueux de la phrase. L'auteur reconnaît lui-même très-sincèrement tout ce qui manque à son *Dictionnaire* sous le rapport de la correction du style, à cause de la précipitation avec laquelle il lui fallut donner son ouvrage aux imprimeurs :

« Le style, dit-il, est assez négligé ; il n'est pas exempt de termes impropres et qui vieillissent, ni peut-être même de barbarismes : je l'avoue, je suis là-dessus presque sans scrupules ; mais, en revanche, je suis scrupuleux jusqu'à la superstition sur d'autres choses plus fatigantes. Les plus grands maîtres, les plus illustres sujets de l'Académie française, se dispensent de ces scrupules, et nous n'avons guère que trois ou quatre écrivains qui ne s'en soient pas guéris [3]. »

Les scrupules dont parle Bayle sont d'éviter les vers dans la prose, de fuir les termes impropres, et de se garder de tout ce qui est contraire à la clarté de la pensée.

Le *Dictionnaire critique* est écrit avec une simplicité dénuée d'ornements. La familiarité de ce style est parfois originale, comme dans ce passage [4] :

« Si l'on cherchait de pareilles fautes dans les œuvres de Keckerman, on y en trouverait à foison. C'est le propre de ceux qui composent aux dépens de leur prochain : ils enlèvent les meubles de la maison et les baliures aussi ; ils prennent le grain, la paille, la balle, la poussière, en même temps. *Rem auferunt cum pulvisculo* [5]. »

Mais la manière de Bayle, dans le *Dictionnaire critique*, manque trop souvent d'agrément. Apprenant le jugement favorable de Boileau sur

[1] *Traité des abus de la critique en matière de religion*, préface.
[2] Préface de la 1re édit., II.
[3] *Ibid.*
[4] Art. Donaldson, rem. B.
[5] Voyez Plaute, in prologo *Truculenti*, vers 19.

son ouvrage, il disait avec une sincérité modeste : « On m'écrit que M. Despréaux goûte mon ouvrage. J'en suis surpris et flatté. Mon *Dictionnaire* me paraît, à son égard, un vrai voyage de caravane, où l'on fait vingt ou trente lieues sans trouver un arbre fruitier ou une fontaine. »

Bayle ne cessa de donner ses soins au perfectionnement de son *Dictionnaire*, le premier et le seul ouvrage auquel il ait mis son nom. Mais il sentait bien qu'il demeurerait toujours « une compilation très-défectueuse et en *commissions* et en *omissions*[1]. »

Cependant, avec tous ses défauts et toutes ses erreurs, ce *Dictionnaire historique* commenté, que Leibnitz trouvait *merveilleux*[2], restera longtemps une source précieuse de renseignements de toute sorte [3].

Quand même il ne serait plus d'aucun usage, il faudrait toujours savoir gré à l'auteur de tant de peine qu'il prit, de tant de sacrifices qu'il s'imposa pour le composer et pour le reviser, durant dix années, depuis 1693 jusqu'à 1704. Ce laborieux critique se consumait d'études et de veilles, et s'arrachait à toute distraction dans sa modeste retraite, pour terminer avec rapidité, et cependant avec soin, sa vaste entreprise.

« Divertissements, parties de plaisir, jeux, collations, voyages à la campagne, visites, et telles autres récréations, nécessaires à quantité de gens d'étude, à ce qu'ils disent, ne sont pas mon fait, nous dit-il lui-même ; je n'y perds point de temps. Je n'en perds point aux soins domestiques, ni à briguer quoi que ce soit, ni à des sollicitations, ni à telles autres affaires. J'ai été heureusement délivré de plusieurs occupations qui ne m'étaient guère agréables, et j'ai eu le plus grand et le plus charmant loisir qu'un homme de lettres puisse souhaiter. Avec cela un auteur va loin en peu d'années ; son ouvrage peut croître notablement de jour en jour, sans qu'on s'y comporte négligemment [4]. »

La seconde édition du *Dictionnaire critique*, qui fut augmentée de près de la moitié, avait épuisé de fatigue le trop ardent travailleur. Pour se délasser, il écrivit, sans s'astreindre à un ordre bien régulier, une suite de lettres intitulées : *Réponses aux questions d'un prôvincial* (1704, 5 vol. in-12). Dans sa préface, il avertit qu'en composant cette réponse, il s'était proposé de faire un livre qui *tînt le milieu entre ceux qui servent aux heures d'étude, et ceux qui servent aux heures de récréation.* Cet ouvrage, dit l'historien de Bayle, contient un mélange agréable et instructif de plusieurs discussions historiques, critiques et littéraires. On y trouve aussi quelques remarques philosophiques et quelques observations politiques.

[1] *Lett.*, à M. le Duchat, 5 janv. 1697.

[2] *Nouv. Essais sur l'entendement humain*, liv. I, ch. I.

[3] Le libraire Th. Desoer a réimprimé *Bayle* en seize volumes in-8, avec d'excellentes remarques et dans un meilleur ordre. Les gens du monde qui le lisaient rarement, édition de 1720 ou de 1740, 4 vol. in-folio, le lisent plus volontiers sous le format in-8. (Pougens, *Archéologie franç.*, t. II, préf., p. 5.).

[4] Préface de la 1re édit., III. — Voir encore la lettre du 29 juillet 1688.

Par tant de travaux[1] qui faisaient de lui un prince de l'empire des lettres, Bayle s'était acquis une réputation universelle, et de divers

[1] Nous sommes loin d'avoir parlé de tous, et, parmi ceux dont nous n'avons rien dit, il n'en est guère qui n'aient quelque mérite. « Tout l'esprit de Bayle, a dit Voltaire, en s'appuyant de prétendues paroles de ce philosophe qu'on ne rencontre nulle part, tout l'esprit de Bayle se trouve dans un seul tome, de son propre aveu ; car ce judicieux philosophe, en juge éclairé de tant d'auteurs et de tant de siècles, disait souvent qu'il n'aurait pas composé plus d'un in-folio s'il n'avait écrit que pour lui, et non pour des libraires. » Le marquis d'Argens ne convient pas que les œuvres de Bayle, réduites à ce qu'il y a de très-bon, ne dussent former qu'un seul volume in-folio. Car, dit-il en substance dans ses *Réflexions sur le goût*, les *Nouvelles de la république des lettres*, le meilleur ouvrage de Bayle, contiennent seules un volume in-folio. On ne pourrait pas réduire le *Dictionnaire historique et critique* à moins d'un volume ; il faudrait composer ensuite un autre volume des *Pensées diverses sur les comètes*, en les abrégeant dans plusieurs endroits ; de la *Critique de l'Histoire du calvinisme de Maimbourg*, enfin du *Commentaire philosophique* réduit à trois cents pages. On formerait un troisième volume avec le tiers des lettres.

Parmi tant d'ouvrages que la littérature doit à Bayle, ses *Lettres* offrent un intérêt tout particulier aux amateurs de l'érudition et des particularités littéraires.

De même que Guy Patin, Bayle, dans ses *Lettres*, parle de tous les livres nouveaux, en disserte, les analyse souvent, et semble déjà s'essayer aux *Nouvelles de la république des lettres*. Il jette ainsi au courant de la plume de bons articles de critique, comme la réfutation de l'opinion qui attribue au moine Planude les fables d'Ésope, dans une lettre à M. Minutoli, du 28 mai 1675.

Les *Lettres* de Bayle offrent aussi quelques discussions philosophiques assez étendues et approfondies, comme la lettre première à M. Minutoli (31 janvier 1673), sur les diverses sectes des philosophes, qu'il distingue en ceux qui *croyaient avoir trouvé* la vérité, ceux qui *croyaient qu'elle ne se pouvait pas trouver*, et ceux qui, *ne croyant pas l'avoir trouvée, la cherchaient pourtant toute leur vie ;* en d'autres termes, les dogmatiques, les académiciens, les pyrrhoniens ou sceptiques.

Un érudit genevois, M. de Budé, a découvert, dans les papiers de la famille Turrettini, vingt lettres inédites de Bayle, dont une partie seulement est autographe. D'après le rapport lu à l'Académie des sciences morales et politiques, le 17 avril 1875, par M. Janet, l'intérêt de ces lettres consiste surtout dans les nombreux détails qu'elles nous donnent sur des faits mal connus ou mal appréciés. On y trouvera des indications relatives à la bataille de Nerwinden, dont les deux partis en présence s'attribuèrent le gain, à la Bruyère, à Descartes et à sa philosophie, à l'Académie française, aux négociations qui précédèrent la paix de Ryswick, à Newton, au jansénisme, aux progrès du bourignonisme — sorte de molinisme — en Écosse. M. Janet signale aussi des détails qui ont leur prix pour l'histoire des mœurs ; il y est question d'une immense querelle entre deux professeurs érudits, Perizonius, de Leyde, et Tranius, d'Amsterdam, qui s'attaquent et s'injurient en latin avec un emportement dont Vadius et Trissotin peuvent donner l'idée. On verra dans ces lettres quel soin scrupuleux Bayle apportait à la rédaction de son *Dictionnaire ;* on remarquera qu'il parle à ses amis d'une intelligence suprême, trop contestée, dit-il, dans la plupart des manifestations qui nous frappent.

pays les plus hauts personnages se disputaient la possession de cet illustre banni. Plusieurs seigneurs anglais s'efforcèrent de le tirer de sa solitude et de le décider à venir habiter avec eux l'Angleterre. Entre autres le comte de Huntingdon lui offrit une rente viagère de deux cents livres sterling, avec toute la liberté et tous les agréments qu'il pourrait souhaiter. On s'employa non moins vivement, mais aussi inutilement, pour l'attirer à la Haye. Milord comte d'Albemarle souhaitait passionnément d'y avoir auprès de lui le célèbre philosophe. M. le baron de Walef alla de sa part à Rotterdam, pour lui en faire la proposition. Il redoubla ses instances dans plusieurs lettres qu'il lui fit écrire par ce même baron, pour lui représenter tous les avantages qu'il trouverait en consentant à aller se fixer dans la capitale de la Hollande :

« Je ne vous parlerai point, disait M. de Walef à Bayle, de l'extrême considération qu'on y a pour vous, ni des hommages qu'on y rendra à votre mérite. Vous y êtes peu sensible. Mais, avec l'amitié d'un seigneur qui vous estime infiniment, vous trouverez des bibliothèques et des promenades propres à nourrir votre philosophie et à l'entretenir agréablement. Permettez-moi, monsieur, de me servir de vos propres armes : vous avez fait voir, avec votre éloquence ordinaire, combien un homme de lettres doit préférer le séjour de la première ville d'un État au séjour des villes subalternes [1]. »

Des propositions si brillantes, accompagnées de tant de marques d'amitié et d'estime, ne purent séduire ce philosophe, qui non-seulement ne s'était jamais laissé guider par des intérêts vils et rampants, mais avait toujours préféré à tous les avantages l'indépendance de sa vie laborieuse et solitaire, fuyant tous les plaisirs comme toutes les intrigues, « ne se mêlant d'aucune affaire, non pas même particulière [2], » et ne bougeant guère de son cabinet [3]. »

Ses dernières années se passèrent dans d'irritantes disputes avec J. le Clerc sur les *Natures plastiques et vitales*, d'après le système de Cudworth [4] et de Grew ; avec King, archevêque de Cantorbéry, sur l'origine du mal [5] ; avec Jacquelot, chapelain du roi de Prusse, au sujet de sa *Dissertation sur l'existence de Dieu*, dans laquelle il combattait la preuve tirée du consentement universel ; enfin, avec Bernard, son ami, sur le même sujet.

[1] Lettre du 9 fév. 1706.

[2] *La Cabale chimérique*, p. 90.

[3] *Ibid.*, p. 126.

[4] Ils appelaient *natures plastiques et vitales* des substances immatérielles ayant, suivant eux, la faculté de former les plantes et les animaux, sans savoir ce qu'elles font ; opinion qui paraissait justement à Bayle affaiblir la preuve la plus sensible que nous ayons de l'existence de Dieu, c'est-à-dire la preuve qui se prend de la structure de l'univers.

[5] Voir Bergier, *Examen du système de Bayle sur l'origine du mal*. Besançon, 1831.

La fatigue qu'il se donna pour soutenir tant de luttes, et en même temps les déboires qu'il eut à essuyer de la part de plusieurs de ses adversaires, dont la haine s'efforça non-seulement de le représenter comme un homme qui travaillait à détruire la religion, mais de le faire passer, en Hollande et en Angleterre, pour un criminel d'État, tout entier aux intérêts de la France ; ces diverses causes achevèrent d'épuiser un homme qui avait toujours eu une santé frêle et une *petite complexion.* Enfin, il se vit attaqué d'une ardeur de poitrine qui l'affaiblissait et le minait insensiblement : mal de famille qu'aussitôt il jugea mortel.

« Depuis le commencement de l'hiver dernier, écrivait-il dans les premiers jours de l'automne de 1706, je suis travaillé d'une toux fort importune, qui est un grand acheminement à une maladie de poumon : chose héréditaire ; car plusieurs de mes parents en sont morts [1]. »

Un mois plus tard, il écrivait encore au même ami :

« Ma toux n'augmente ni ne diminue. Je suis pourtant persuadé que mon mal est une affection de poitrine ; et parce que les remèdes ne peuvent que prolonger ces maux-là, je ne veux me servir d'aucun ; car une vie languissante me paraît pire que la mort. Il vaut mieux laisser agir la nature et lui laisser faire son coup, sans la traverser par les médicaments [2]. »

La nature était épuisée en lui. Il ne lui restait plus à vivre que quelques mois, qu'il passa dans le travail, isolé de toute relation et en proie à la mélancolie inséparable de la phthisie. Ce fut avec un courage intrépide et sans la moindre inquiétude qu'il vit approcher ses derniers moments. Le soir qui précéda sa mort, il écrivit jusqu'à minuit. Lorsque l'imprimeur vint dans la matinée (28 décembre 1706) pour chercher une épreuve, il conserva encore assez de présence d'esprit pour lui indiquer où elle était. Déjà cependant la mort était peinte sur tous ses traits, déjà commençait le râle de l'agonie. L'imprimeur, effrayé, courut chercher du secours. Il ne pouvait trouver de domestiques, et quand enfin ils arrivèrent au lit sur lequel Bayle était étendu tout habillé, le philosophe avait cessé de vivre.

Après avoir étudié séparément les principaux ouvrages de cet infatigable auteur qui ne cessa de travailler jusqu'à ses derniers moments, nous devons maintenant présenter quelques observations générales sur sa méthode, ses principes, son style.

La méthode de Bayle, en particulier dans son *Dictionnaire critique*, est d'exposer toutes les opinions, et d'approfondir toutes les raisons qui les soutiennent, comme toutes celles qui les ébranlent. Il imite le philosophe Arcésilas, fondateur de la nouvelle Académie, lequel, dit-il, « était fort opposé aux dogmatiques, n'affirmait rien,

[1] *Lett.*, à M. la Croze, 24 sept. 1706.

[2] Au même, 25 oct. 1706.

doutait de tout, discourait du pour et du contre, et suspendait son jugement ; » il se plaît surtout à chercher les côtés faibles de chaque système, et à montrer que dans toutes les écoles et dans toutes les sectes l'absurdité et la contradiction usurpent le nom et l'autorité de la vérité. Voilà pourquoi il était l'auteur de prédilection de Voltaire, qui s'est tant plu à le défendre contre les attaques dont il était l'objet, et qui a dit :

« J'abandonne Platon, je rejette Épicure.
Bayle en sait plus qu'eux tous ; je vais le consulter :
La balance à la main, Bayle enseigne à douter;
Assez sage, assez grand pour être sans système,
Il les a tous détruits, et se combat lui-même :
Semblable à cet aveugle en butte aux Philistins,
Qui tomba sous les murs abattus par ses mains [1]. »

Ordinairement, néanmoins, Bayle est un incertain plutôt qu'un sceptique ; c'est un académicien indécis plutôt qu'un pyrrhonien. « Il passait aisément, a dit Leibnitz, du bleu au noir, non pas dans une mauvaise intention ou contre sa conscience, mais parce qu'il n'y avait encore rien d'arrêté dans son esprit sur la question dont il s'agissait. Il s'accommodait de ce qui lui convenait pour contrecarrer les philosophes et faire voir la faiblesse de notre raison [2] ; » mais sans être positivement sceptique ni pyrrhonien, cet « avocat général des philosophes, qui ne donne point ses conclusions [3], » conduit au scepticisme et au pyrrhonisme.

Dans tout ce qu'il dit sur les difficultés qui entourent les questions de Dieu, de la création, de la providence, du mal, de l'immortalité, de la liberté, et de la réalité de notre notion du monde extérieur, il cherche plutôt à multiplier qu'à lever nos doutes, lors même qu'au fond il a une conviction arrêtée, comme sur l'existence de Dieu et l'immatérialité de l'être pensant. Convaincu que, si la raison est assez forte pour faire reconnaître l'erreur, elle est trop faible pour trouver la vérité, il semble vouloir, sur toutes les matières, nous faire entrer en défiance de toutes nos lumières. Quelquefois, heureusement, c'est pour nous renvoyer à la source de toute science.

En proclamant la faiblesse de la raison et de la philosophie, il sait assez souvent reconnaître la nécessité de recourir à Dieu pour qu'il nous éclaire dans nos ténèbres et nos incertitudes :

« Il n'y a personne, dit-il, qui, en se servant de sa raison, n'ait besoin de l'assistance de Dieu ; car, sans cela, c'est un guide qui s'égare; et l'*on peut comparer la philosophie à ces poudres si corrosives qu'après avoir consumé les chairs mortes d'une plaie, elles rongeraient la chair vive, carieraient les os, et*

[1] *Poëme sur le désastre de Lisbonne.*
[2] *Théodicée*, t. II, p. 336.
[3] Volt., *Poëme sur le désastre de Lisbonne*, note.

perceraient jusqu'aux moelles. La philosophie réfute d'abord les erreurs ; mais si on ne l'arrête point là, elle attaque les vérités ; et quand on la laisse faire à sa fantaisie, elle va si loin qu'elle ne sait plus où elle est, ni ne trouve plus où s'asseoir [1]. »

Ailleurs il va plus loin et reconnaît nettement, et ce semble très-sincèrement, la nécessité d'une révélation divine. Avec tout son scepticisme, qu'il appelle la chose du monde la plus commode, Bayle est donc loin de ressembler aux Voltaire, aux d'Holbach et aux Diderot ; et de Maistre a pu dire :

« Bayle, le père de l'incrédulité moderne, ne ressemble point à ses successeurs. Dans ses écarts les plus condamnables, on ne lui trouve point une grande envie de persuader, encore moins le ton d'irritation ou d'esprit de parti ; il nie moins qu'il ne doute, il dit le pour et le contre : souvent même il est plus disert pour la bonne cause que pour la mauvaise [2]. »

Aussi pensons-nous qu'il n'avait pas conscience de tout le mal qu'il faisait ; et nous verrions plutôt en lui un esprit gâté qu'un cœur méchant [3].

Les catholiques avaient toujours envié aux protestants un homme d'une si grande science, d'une si belle littérature et d'une si rare puissance de raisonnement. Peu de temps encore avant sa mort, les jésuites avaient fait une tentative pour le ramener. C'est ce que nous apprennent les *Mémoires de Trévoux*, qui parlèrent souvent avec des éloges sincères de ses rares talents :

« Quoique nous ayons été plus d'une fois obligés de réfuter feu M. Bayle, y lisons-nous au mois d'avril 1707, on a pu s'apercevoir que si nous haïssions les erreurs, nous aimions sincèrement l'auteur. Une véritable estime était le seul lien de l'amitié que nous avions pour lui. Nous plaignions son aveuglement, et nous pleurons sa perte, qu'un de nous avait tâché de prévenir en lui écrivant peu de temps avant sa mort. »

Pendant que les catholiques désiraient et tâchaient de ramener dans leurs rangs le philosophe de Rotterdam, il était décrié et renié

[1] *Lettres.*

[2] *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, LXII.

Voir aussi Dubois de Launay, *Nouvelle Analyse de Bayle, où lui-même il réfute par des assertions positives et par les plus solides arguments tout ce qu'il a écrit contre les mœurs et la religion*. Paris, 1782, 2 vol. in-12.

[3] M. Dubois de Launay, dans le bon travail que nous indiquons plus haut, insiste à chaque instant sur la méchanceté de Bayle ; emporté par son zèle, comme le P. le Fèvre dans son *Examen critique*, il l'appelle *argumentateur ingénieux*, mais *écrivain artificieux et méchant* (*Anal. de Bayle*, t. II, p. 78 et 117). Ailleurs il le nomme *un scélérat* (t. II, p. 47). Quand on s'est bien rendu compte de la vie du philosophe de Rotterdam, tout en déplorant et en condamnant énergiquement ses erreurs, on a peine à voir en lui un homme si noir.

par son parti. En vain pratiquait-il les actes extérieurs de la religion protestante ; en vain répondait-il à Jurieu qui l'accusait de n'être pas un bon calviniste :

« Qui ne rirait de voir un ministre engagé à prouver qu'un homme qui de notoriété publique communie quatre fois l'an, et assiste assez souvent aux prières publiques, et à la meilleure partie du sermon, ne fait *aucune action de religion* [1] ? »

En vain, peu de temps avant sa mort, écrivait-il à M. Terson, un de ses anciens amis, un billet où on lisait ces mots :

« Je sens que je n'ai plus que quelques moments à vivre ; je meurs en philosophe chrétien, persuadé et pénétré de la miséricorde de Dieu. »

L'église protestante ne pouvait certes pas regarder comme sien un homme qu'on avait vu professer si ouvertement l'indifférence la plus complète à l'égard des religions positives en général, un homme qui, se jouant de tous les symboles, s'était montré tour à tour catholique dans ses *Pensées sur les comètes*, presbytérien dans le *Commentaire philosophique*, manichéen dans le *Dictionnaire*, protestant méthodiste dans ses *Réponses aux questions d'un provincial.* Aussi Jurieu et sa cabale n'étaient-ils pas seuls à voir en lui un ennemi de tout christianisme ; des ministres respectés, tel que Jacques Saurin, l'attaquaient hautement jusque dans la chaire, et le traitaient comme un déserteur et un excommunié, pendant sa vie et après sa mort.

Le ministre Saurin, se proposant, dans un sermon prêché à la Haye, en 1709, après la bataille de Malplaquet, « de faire voir l'accord de la religion avec la politique, et d'établir cette proposition, que comme il n'y a rien dans la religion qui s'oppose au but d'une sage politique, aussi il n'y a point de sage politique qui s'oppose au but de la religion, » en prend occasion d'anathématiser le philosophe Bayle, opposé à cette union de la religion et de la politique. Il s'écrie :

« Proposer des maximes de politique dans une assemblée de religion ; proposer des maximes de religion dans une assemblée de politique, sont deux choses qui paraissent également peu sensées et impraticables. On distingue si fort l'homme chrétien de l'homme d'État, qu'on en fait deux personnages opposés. Il semble que Jésus-Christ, en nous donnant l'idée d'une société plus noble que celle que nous formons sur la terre, nous ait défendu de prévenir les misères de celle-ci et de travailler à sa gloire, et qu'on ne saurait faire triompher les provinces et les royaumes, sans violer les règles de l'équité, et sans enfreindre les droits de l'Église.

« Quelque générale que soit cette odieuse prétention, à peine s'était-il trouvé quelqu'un jusqu'à nos jours qui eût osé l'établir à découvert. L'audace de plaider pour elle était réservée à notre siècle, à un chrétien recueilli dans vos provinces, nourri dans votre vie, et, ô honte de nos églises ! mêlé parmi les réformés, comme autrefois le démon avec les anges, quand ils se présentaient devant l'Éternel. »

[1] *La Cabale chimérique*, 1691, p. 291.

Et le prédicateur rappelant la fin du philosophe mort trois ans auparavant :

« Puisse cet homme, qui fut doué de tant de talents, disait-il, avoir été absous devant Dieu du mauvais usage qu'on lui en vit faire ! Puisse ce Jésus, qu'il attaqua tant de fois, avoir expié toutes ses fautes ! Mais si la charité nous ordonne de former des vœux pour son salut, l'honneur de notre sainte religion nous oblige de publier l'abus qu'il fit de ses lumières, de protester à la face du ciel et de la terre, que nous ne l'avouerons jamais pour un vrai membre de notre réformation, et que nous regarderons toujours une partie de ses écrits comme le scandale des gens de bien et comme la perte de l'Église [1]. »

Montesquieu, partageant l'opinion de Saurin, a dit, dans l'*Esprit des lois* :

« M. Bayle, après avoir insulté toutes les religions, flétrit la religion chrétienne : il ose avancer que de véritables chrétiens ne formeraient pas un État qui pût subsister. Pourquoi non ? Ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très-grand zèle pour les remplir ; ils sentiraient très-bien les droits de la défense naturelle ; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Les principes du christianisme, bien gravés dans le cœur, seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des États despotiques [2]. »

Les incrédules du dix-huitième siècle ont naturellement revendiqué et encensé un homme qui, sous la bannière du protestantisme, avait toujours combattu pour l'indépendance absolue de la raison.

Voltaire, nous l'avons déjà vu, faisait une estime extraordinaire du *philosophe Bayle*. Il a dit encore de lui : « Bayle, cet esprit si étendu, si sage et si pénétrant, dont les livres, tout diffus qu'ils peuvent être, seront à jamais la bibliothèque des nations [3]. » Ailleurs, il l'appelle « l'éternel honneur de l'esprit humain. » Mais c'était surtout le dialecticien que Voltaire appréciait dans l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*. Il le vante à ce titre dans les termes les plus forts. Il a dit : « Bayle, qui maniait avec tant de force et de finesse les armes de la dialectique [4] ; » — « le plus profond dialecticien qui ait jamais écrit [5] ; » — « le premier des dialecticiens, non pas le premier des philosophes, l'illustre Bayle [6] ; » et encore : « Bayle, le plus grand dialecticien qui ait jamais écrit [7]. »

[1] J. Saurin, *Serm. sur l'accord de la religion avec la politique*, t. III, serm. III, prov. XIV, 34. — Voyez Bayle, *Contin. des Pensées diverses*, t. II, p. 598.

[2] *L'Esprit des lois*, liv. XXIV, ch. VI.

[3] *Mél. litt.*, lettre au P. Tournemine, 1735.

[4] Volt., *Dict. philos* , art. BIEN, *Du bien et du mal.*

[5] Id., *Conseils à un journaliste.*

[6] Id., *Dict. philos.*, loc. cit.

[7] Id., *le Désastre de Lisbonne*, préface.

Dans une lettre du 22 avril 1764, le roi Frédéric disait de son côté à son frère, le prince Henri, qui, dans sa retraite, après la guerre de sept ans, s'était adonné passionnément à la lecture du philosophe de Rotterdam :

« Je ne vous plains point d'être en compagnie avec Bayle ; c'est de tous les hommes qui ont vécu celui qui savait tirer le plus grand parti de la dialectique et du raisonnement. Il y a tel ouvrage de lui où il n'y a aucune réponse à faire. Il est seulement à regretter qu'il ait trop négligé son style : il est trop négligé et très-incorrect ; mais sa manière rigoureuse d'argumenter récompense le lecteur des désagréments de sa diction. C'est un maître admirable de logique, et qui fait apercevoir, quand on se familiarise avec sa dialectique, combien le vulgaire des hommes est inconséquent, raisonne mal et est susceptible d'être trompé ou de se tromper lui-même. »

Il est permis de ne pas trouver si *excellente* la *manière de raisonner* de Bayle, de ne pas voir en lui un *dialecticien* si *admirable* [1]. Car, si quelquefois il se montre raisonneur vigoureux, trop souvent toute sa logique consiste à suivre la probabilité, à raisonner *ad hominem*, sans aucun principe certain, et comme s'il n'avait d'autre dessein que d'embarrasser les lecteurs peu éclairés ; trop souvent il n'est qu'un sophiste qui, à la manière des Arcésilas, des Carnéade, des Chrysippe, se fait un vain plaisir d'embrouiller les questions, d'imaginer des arguments nouveaux, et de les entortiller si bien, que ni les plus habiles argumentateurs ni lui-même ne sussent comment les démêler ; enfin de répandre des nuages sur toutes les vérités connues et de les attaquer par les erreurs dont l'ignorance les a souillées. Il se comparait quelquefois au Jupiter de l'*Iliade*, qu'Homère appelle Νεφεληγερέτης, c'est-à-dire *assembleur de nuages*. Il écrivait au P. de Tournemine : « Je ne suis que Jupiter Assemble-nues. Mon talent est de former des doutes ; mais ce ne sont pour moi que des doutes [2]. » Les vrais dialecticiens, les Aristote, les saint Thomas d'Aquin, les Descartes, les Malebranche, les Leibnitz, se reconnaissent à l'aversion pour le doute et à l'ardent amour pour la vérité.

Bayle est plutôt un érudit qu'un philosophe. Par les côtés peut-être les plus saillants de son esprit, il est de la famille des Scaliger, des

[1] Volt., *Siècle de Louis XIV*. Écrivains.

[2] Bayle portait si loin la manie du doute systématique, « qu'il a même voulu, nous apprend le Clerc, ergoter sur ses vieux jours contre l'évidence des démonstrations mathématiques. » (*Bibliothèque ancienne et moderne*, t. VIII.) Le même critique, qui avait beaucoup vécu avec Bayle, nous dit encore que celui que ses partisans voulaient faire passer pour le premier dialecticien du siècle « ne savait qu'un peu de cartésianisme, et point du tout de géométrie, puisqu'il avouait n'avoir jamais pu comprendre la démonstration du premier problème d'Euclide ; qu'il n'avait lu aucun livre de philosophie expérimentale des Anglais, dont plusieurs avaient paru longtemps avant sa mort, ni aucun des livres de raisonnement, de la même nation, excepté quelques-uns de ceux qui avaient été traduits. »

Casaubon, des Saumaise, des Dacier. Il savait à fond les deux grandes langues de l'antiquité et les parlait même avec facilité.

« Pour ce qui regarde la philosophie, M. Bayle, dit un de ses contemporains, se distingua avec tant de gloire, il y a environ cinq ou six ans, dans la concurrence qu'il eut, pour sa promotion, avec deux ou trois assez habiles compétiteurs, et en ce qui concerne les humanités, il parle et écrit si facilement tant en grec qu'en latin, que je ne crois pas qu'on pût trouver son pareil entre tous sur ces deux articles [1]. »

Il y avait cependant une lacune dans son érudition : il ne connaissait pas les langues vivantes, pas même l'anglais; ce qui gênait beaucoup ses recherches, comme il le reconnaît lui-même. « Mon malheur est grand, écrivait-il à un ami, de n'entendre pas l'anglais ; car il y a en cette langue beaucoup de livres qui me seraient très-utiles [2]. » Il s'en consolait en dévorant tout ce qui était écrit, tout ce qui s'imprimait dans les langues qu'il connaissait. On voit par ses *Lettres*, comme par son *Dictionnaire*, qu'il avait une immense lecture, que c'était une bibliothèque vivante. *Courir de livre en livre* [3], c'était pour lui un attrait irrésistible. « Jamais amant volage, disait-il lui-même, n'a plus souvent changé de maîtresse que moi de livre. » Il lisait tout, bon ou mauvais. Pour qu'un livre l'intéressât, il suffisait qu'il fût nouveau, et le dernier qu'il lisait était celui qu'il préférait à tous les autres [4]. Une des choses qui lui faisaient le plus déplorer la brièveté de la vie était de manquer du temps nécessaire pour connaître seulement les titres de tant d'ouvrages nouveaux qu'on voyait paraître chaque jour.

« En voyant, écrivait-il, la multitude des livres qui s'impriment tous les jours par toute l'Europe, je fais les mêmes réflexions chagrinantes que vous faisiez il y a quelque temps, en voyant vingt balles de livres nouvellement reçues par M. de Tournes. On ne saurait considérer sans chagrin qu'on n'a pas assez de vie pour savoir les titres des livres qui se font [5]. »

Bayle est essentiellement un érudit ; mais chez lui l'érudition se trouve mêlée avec les grâces du bel esprit. « C'est, suivant Voltaire, le seul compilateur qui ait du goût [6]. » Non-seulement il a du goût, mais il a du style.

Il participe peu des défauts que nous avons signalés dans le langage des écrivains réfugiés.

[1] *Mém. inéd. et Opusc. de J. de Rou*, publiés par Francis Waddington. Paris, 1857, t. I, p. 187.

[2] *Lett.*, à M. des Maizeaux, 8 janvier 170?.

[3] *Lett.*, à M. le Duchat, 1er août 1698.

[4] Lettre écrite de Genève à son frère cadet.

[5] *Lett.*, à M. Minutoli, 17 septembre 1681.

[6] *Conseils à un journaliste.*

« Bayle, dit Voltaire, n'avait point le *style réfugié*. Il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse [1]. »

L'auteur du *Siècle de Louis XIV*, revenant ailleurs sur Bayle, pour le proposer comme le premier modèle du style d'un journaliste, lui reproche encore de s'abandonner à une mollesse de style et aux expressions triviales d'une conversation trop simple, et de rebuter souvent en cela l'homme de goût [2].

Il suffira d'un seul exemple de ce défaut si fréquent chez le philosophe de Rotterdam. Il dit dans un de ses plus fameux ouvrages :

« Si je montre cela, *je ferai donner du nez en terre à la seconde disparité;* et ma comparaison sortira son plein et entier effet [3]. »

Quand l'auteur du *Commentaire philosophique* s'exprime avec cette trivialité, assurément il n'est pas à l'unisson du sujet qu'il traite.

Si l'on est quelquefois choqué, dans les ouvrages de Bayle, de l'excès de la familiarité et de l'oubli des bienséances, on n'en aime pas moins chez lui cette manière de faire, comme Montaigne, conversation avec son lecteur.

Le plaisir qu'on goûte à le suivre dans ces causeries faciles et toujours pleines de choses fait qu'on lui pardonne sans peine ses infractions à la sévérité des lois du goût. On a la même indulgence pour les incorrections qui lui échappent.

L'inobservation des règles essentielles de la langue n'est pas très-fréquente chez Bayle. On y rencontre cependant d'assez nombreuses incorrections, comme dans ces phrases :

« Il y a une loi éternelle et immuable, qui oblige l'homme, à peine du plus grand péché mortel qu'il puisse commettre, de ne rien faire *au mépris et malgré* le dictamen de sa conscience [4]. »

Au mépris et malgré n'est pas français, attendu qu'après *au mépris* il faudrait *de ;* ce qui empêche qu'on ne puisse joindre ensemble ces deux locutions.

« Si bien que la cour pouvait être persuadée que si quelqu'un n'entrait pas dans ses sentiments après l'édit, ce serait un mutin et un brutal digne de la *peine menacée* [5]. »

Menacé ne peut pas s'employer ainsi comme participe passé passif avec un nom de chose.

[1] *Le Siècle de Louis XIV*. Écrivains.
[2] *Conseils à un journaliste.*
[3] *Comment. philos.*, IV, 10.
[4] *Ibid.*, II, 8.
[5] *Ibid.*, III, 22.

Très-souvent, sans être formellement incorrect ou impropre, le style de Bayle est lâche et négligé. Il dira :

« Ces exemples, et plusieurs autres que cet auteur a étalés, jusques à la superfluité, *démontent à pur et à plein* nos adversaires [1]. » — « Lorsqu'on veut empêcher les insolences de certaines gens, et *rien plus*, on se contente d'établir des peines contre ceux qui les commettront ; et si on ne s'avise pas de châtier ceux mêmes qui *s'en déporteront à pur et à plein*... [2]. »

C'en est assez pour faire voir que Bayle n'a pas toujours la pureté du bon langage, l'élégance et la propriété des termes. Il lui manque aussi une certaine largeur de goût. A bien des traits de ses écrits on reconnaît l'admirateur de Pavillon, de Saint-Pavin, de Hesnault, de Mme Deshoulières.

Le style de Bayle, abondant en expressions proverbiales, en images familières, en locutions bourgeoises et quelquefois triviales, est un français gaulois, et qui semble souvent arriéré d'un siècle. La langue du seizième siècle a sa prédilection, non-seulement pour les mots, mais encore pour les constructions, et même pour les périodes *à longue queue* ; et il s'indigne de trouver si peu de personnes qui partagent son goût.

« C'est une chose honteuse à la nation, dit-il, qu'il se trouve tant de gens en France qui ne sauraient souffrir le style du seizième siècle ; mais ce mauvais goût n'est pas si universel, qu'il ne se trouve encore bien des lecteurs qui veulent que l'on conserve les écrits de ce temps-là tels que les auteurs les ont composés [3]. »

Bayle, on le voit déjà, ne se contentait pas de pratiquer pour son compte l'archaïsme ; en plusieurs endroits il recommande aux grands écrivains de donner l'exemple d'employer tant d'excellents termes de la vieille langue que chaque jour voyait périr :

« Je sais bien, dit-il quelque part, qu'Asinius Pollion a prétendu que Salluste s'était trop servi de vieux mots, mais peut-être qu'au lieu de le critiquer si sévèrement, on aurait dû le remercier de la peine qu'il avait prise de rajeunir certains termes, et d'empêcher que la langue des Romains ne les perdît tout à fait. Nous devrions souhaiter que nos grands auteurs rendissent un semblable office à plusieurs termes français qu'on laisse périr. S'ils daignaient les employer, ils arrêteraient la *prescription*, ils encourageraient les jeunes plumes à les employer, et cela conserverait l'abondance de la langue. Virgile en usa ainsi. Horace conseillait cette conduite [4]. »

Il avait raison de vouloir empêcher l'irrévocable proscription de certains mots excellents et souvent nécessaires de la vieille langue ;

[1] *Comment. philos.*, II, 9.
[2] *Ibid.*, III, 1.
[3] *Dict. crit.*, art. Ossat (d'), t. II, p. 275.
[4] *Ibid.*, art. Théoph. Raynaud, rem. I.

mais il portait trop loin son goût pour les termes bannis du commerce, ou presque entièrement abolis par le temps. Chez cet écrivain qui, pour avoir vécu presque toujours hors de France, ne peut guère suivre les modifications et les variations de la langue, les archaïsmes sont pour ainsi dire entassés, et quelques-uns ne sont pas du meilleur aloi, comme dans ces phrases :

« Traîner leur vie dans une longue et presque infinie *concaténation* de misères [1]. » — « Ce que j'ai dit de la question se doit appliquer, en gardant le plus et le moins, à toute autre épreuve ; comme, par exemple, à celles où les Français viennent d'être exposés, battus ou mangés par les dragons et *enserrés dans une telle détresse*, qu'ils ne voyaient que des cachots, et misères sur misères, en cas qu'ils dissent ouvertement ce qu'ils avaient dans le cœur [2]. » — « Quant à cette énorme bigarrure de sectes *défigurantes la religion*, qu'on prétend qui naît de la tolérance, je dis qu'elle est un moindre mal, et moins honteux au christianisme, que les massacres, les gibets, les dragonneries [3]. »

Remarquons particulièrement cette façon archaïque de donner un régime direct à un participe présent féminin, à l'imitation de la langue latine, qui se retrouve jusque chez Jean-Jacques Rousseau.

Tous les exemples précédents sont extraits du *Commentaire philosophique.* Or, Bayle paraît y avoir à dessein semé les archaïsmes, voulant qu'on le regardât comme une traduction de l'anglais. Jurieu disait à ce sujet : « Le prétendu traducteur affecte de se servir quelquefois de vieux mots français et qui ne sont plus du bel usage ; mais je trouve la fraude un peu grossière, car d'ailleurs il paraît savoir assez de français pour écrire plus correctement [4]. » Si nous ne craignions pas d'abuser des citations, nous montrerions que les ouvrages formellement avoués par Bayle ne sont guère moins farcis d'archaïsmes.

Non-seulement pour le mot et pour la construction, mais aussi pour l'ensemble des phrases, pour la manière de présenter et de développer la pensée, le philosophe de Rotterdam paraît plutôt appartenir au seizième qu'au dix-septième siècle. Chez Bayle, non plus que chez aucun des écrivains réfugiés, auxquels cependant il est si supérieur pour le style, ce n'est pas cet art exquis qui ne prend que la fleur d'une idée et évite toute répétition, toute longueur. Il est trop souvent diffus et redondant. Lui-même rend ainsi raison de ce défaut qu'il se connaît bien :

« Cette prolixité, dit-il, est venue en partie de ce que ma méthode est de conduire les choses à l'évidence, autant qu'il m'est possible ; ce qui demande qu'on réfute toutes les chicaneries dont l'adversaire se peut aviser, et qu'on se fortifie de plusieurs preuves bien appuyées et bien liées [5]. »

[1] *Comment. philos.*, II, 2.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*, 6.

[4] *Des Droits des deux souverains.*

[5] *Comment. philos.*, 4e part., préface.

La prolixité rend en maints endroits sa phrase pénible et embrouillée, comme dans ce passage :

« Ceux qui auront ajouté foi à ces sortes d'accusations, ne sont pas de ces lecteurs éclairés, qui jugent par eux-mêmes, et par un examen attentif, du pour et du contre : ce sont ces autres lecteurs qui se conduisent par la voie des préjugés, et qui, ayant remarqué qu'un théologien qui est en très-bonne odeur pour son zèle et pour son orthodoxie, et d'ailleurs pour sa capacité, et qu'un autre auteur, qui se désigne comme posé à l'affût de tous les livres hétérodoxes, pour les arrêter au passage, ont traité ma doctrine de pernicieuse, en ont eu assez, sans s'informer d'autre chose, pour conclure que cela devait être ainsi [1]. »

Le relief de la couleur manque généralement à son style. Cependant il rencontre souvent, sans les chercher, des agréments vifs et naturels de l'expression, même dans ses écrits les moins soignés, même dans sa correspondance. Il dit dans une de ses lettres :

« Je crois, pour moi, qu'à l'égard de la plus grande partie des lecteurs, un livre doit être comme un arbre. S'il n'y avait que des fruits, il serait un objet affreux, mais quand il a des fleurs, des fruits et des feuilles en même temps, comme les orangers, il plaît extrêmement à la vue [2]. »

La diction de cet écrivain, habituellement un peu lente et froide, s'empreint quelquefois d'une énergie inaccoutumée, et il lui arrive de s'élever jusqu'au ton de la plus ardente satire, comme dans le factum, ou plutôt dans la philippique intitulée : *Ce que c'est que la France devenue toute catholique*, qu'il composa dans le transport de la douleur, après avoir vu mourir dans les prisons du Château-Trompette un frère qu'il aimait chèrement.

Enfin, on pourrait citer de nombreuses pages de Bayle écrites dans une langue très-soutenue, très-correcte et tout à fait classique. Il dit dans une de ses lettres qu'il « ne néglige rien, qu'il n'épargne ni soin ni peine pour rectifier ses premières productions [3]. » C'est en effet dans les éditions revues de ses ouvrages qu'il faut chercher ces morceaux irréprochables.

Résumons notre jugement sur Bayle écrivain. Trop souvent il écrivait avant d'avoir achevé de penser. Nécessairement, dans cette rapidité à jeter ses idées, il laisse, en tous ses ouvrages, passer bien des négligences et des incorrections, bien des mollesses de style, et il ne peut atteindre à cette concision qui est l'effet d'un second travail. Il est diffus, il développe trop, il tourne la même pensée, le même raisonnement de cent manières différentes. Il est long, non pas tant parce qu'il dit chaque chose trop longuement, que parce qu'il se répète continuel-

[1] *Comment. philos.*, 4e part., préface.
[2] *Lett.*, à M. le Clerc, 18 juin 1684.
[3] *Lett.*, à M. des Maizeaux, 28 juillet 1699.

lement; toujours le même défaut, le manque de travail. Si Bayle, embrassant moins de sujets, eût pris la peine de corriger, de limer ses ouvrages, pour y mettre ce degré de justesse, de précision et d'élégance dont il était capable, il compterait peut-être parmi nos premiers classiques. Avec ses imperfections, il demeure un auteur important, et le curieux pourra toujours faire dans ses écrits une récolte abondante de pensées et d'expressions.

Ce mérite sérieux, qui rachète de nombreux défauts, lui a été reconnu dès longtemps par les meilleurs juges. « Bayle, disait Boileau, est un grand génie. C'est un homme marqué au bon coin. Son style est fort clair et fort net, on entend tout ce qu'il dit[1]. »

La Fontaine faisait un égal cas du style de Bayle. Il en parle en ces termes dans une de ses lettres moitié prose et moitié vers :

« Aux journaux de Hollande il nous fallut passer ;
Je ne sais plus sur quoi, mais on fit leur critique.
Bayle est, dit-on, fort vif, et s'il peut embrasser
L'occasion d'un trait piquant et satirique,
Il la saisit, Dieu sait, en homme adroit et fin :
Il trancherait sur tout comme enfant de Calvin,
S'il osait ; car il a le goût avec l'étude.
Le Clerc pour la satire a bien moins d'habitude ;
Il paraît circonspect, mais attendons la fin :
Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.
Le Clerc prétend du sien tirer d'autres usages,
Il est savant, exact, il voit clair aux ouvrages ;
Bayle aussi. Je fais cas de l'une et l'autre main,
Tous deux ont un bon style et un langage sain[2]. »

Le dix-huitième siècle continua d'admirer en Bayle un maître de la langue. Voltaire était épris de son « style toujours clair et naturel[3] ». Les journalistes de Trévoux vantaient la « plume déliée de Bayle[4] ». Enfin, parmi les juges autorisés de notre époque, le comte Joseph de Maistre et Chateaubriand voyaient un très-remarquable écrivain dans l'auteur du *Dictionnaire critique*. C'était donc justice de lui donner place dans ces études sur nos plus distingués prosateurs.

Nous avons tâché de dire et de faire sentir avec une large impartialité les mérites comme les défauts du célèbre Pierre Bayle. Nous avons voulu être aussi juste à l'égard des autres écrivains réfugiés dont nous avons cru devoir parler. Parmi eux, nous avons vu quelques beaux esprits ; nous n'y avons pas trouvé un homme de génie. L'abbé de Caveirac a solidement prouvé[5], au dernier siècle, que l'émigration

[1] *Lett. à Brosseite.*

[2] La Fontaine, *Œuvres diverses*, Lettre à M. Simon, de Troyes.

[3] *Conseils à un journaliste.*

[4] *Mémoires de Trévoux*, mai 1751.

[5] *Apologie de Louis XIV et de son conseil, sur la révocation de l'édit de Nantes*, 1758, in-8.

commerciale et industrielle des calvinistes fut loin d'avoir été aussi funeste à la France qu'on l'a prétendu : l'émigration littéraire ne déshérita pas non plus notre pays d'aussi grands talents que quelques-uns se le figurent.

La conclusion de cette étude sur les écrivains français réfugiés sera donc que les protestants sont loin de pouvoir disputer le prix du bien dire aux catholiques ; que l'élévation et la supériorité des lumières, la perfection de la forme comme l'excellence du fond appartiennent incontestablement aux écrivains orthodoxes ; qu'enfin, il suffit de savoir appliquer les premiers principes du sens commun pour voir qu'au catholicisme est réservée une puissance de fécondité dans le domaine de l'éloquence, aussi bien que dans celui de la philosophie, de la morale et de la métaphysique, dont les sectes protestantes, avec les sectes non catholiques de toutes les générations, ont été et seront à jamais déshéritées.

Bayle reproche aux protestants réfugiés les calomnies et les indécentes injures de leurs libelles.

La facilité que vous avez trouvée dans les pays étrangers de faire imprimer impunément tout ce qu'il vous a plu, a produit parmi vous une si grande quantité d'auteurs, qu'il n'y a pas d'apparence qu'aucune secte vous dispute jamais le premier rang de la fécondité en ce genre-là. Ces auteurs sont fort différents les uns des autres en capacité, mais ils s'accordent tous assez bien à écrire avec beaucoup d'emportement, et à marquer un grand désir de vengeance, sans qu'on puisse apercevoir dans leurs ouvrages la moindre teinture de cet esprit évangélique, de cette modestie, de cette douceur, de cette onction qu'on voit couler de la plume des véritables chrétiens, lorsqu'ils ont eu le bonheur de souffrir pour la vérité, et de faire un bon usage de leurs afflictions. Pardonnez-moi la liberté que je prends de vous parler de cette manière. Je n'ai aucun dessein de vous chagriner, je vous le proteste le plus sincèrement du monde, je ne regarde en cela que votre amendement, du moins dans les mœurs, et la sûreté particulière de ceux d'entre vous qui retourneront en France. Dans cette vue, il faut que je vous dise qu'ils doivent faire paraître de l'aversion pour cette sorte d'écrits, car vous ne sauriez croire le jugement désavantageux que l'on fait ici de tous les réfugiés, quand on fait réflexion sur la nature de leurs livres, que personne d'entre eux ne désapprouve publiquement, d'où selon

l'ancienne maxime, *qui tacet consentire videtur*, on infère qu'ils les approuvent.

On ne se contente pas de faire de vos livres le même jugement que le cardinal Palavicin a fait de l'*Histoire du concile de Trente*, de Fra Paolo ; mais on passe plus avant à l'égard de vos satires, et on soutient que vous y avez porté la licence de déchirer toute la terre à un point qui n'avait peut-être jamais eu d'exemple [1] ! Il n'y a rien de si auguste ni de si éminent que vous ayez cru digne de votre respect. Les têtes couronnées, que toutes sortes de raisons doivent garantir de l'insulte des libelles diffamatoires, ont été l'objet de la plus énorme et de la plus furieuse calomnie dans plusieurs de vos livres, et non content de mille grossières suppositions de prétendues lettres du père Péters au père de la Chaise, par lesquelles vous avez répandu, à la faveur de la poste, en tous les endroits du monde, toutes sortes d'infamies contre *Leurs Majestés Britanniques*, vous les avez persécutées jusque dans cet asile sacré que la France leur a fourni ; et vous avez cru que leur chute vous devait inspirer l'audace impie de publier calomnieusement tout ce qui peut le plus flétrir la réputation d'un grand roi et d'une vertueuse reine, au lieu d'en prendre occasion d'adorer plus respectueusement en leur personne les ordres de la Providence, qui permet qu'il s'élève des tempêtes parmi les peuples pour des raisons toujours dignes de sa sagesse infinie, et souvent moins favorables à ceux qui sont élevés sur le trône par ces furieux tourbillons, qu'à ceux qui en sont renversés. Ce seront des coups de foudre, tant qu'on voudra, mais qui ne partent pas toujours de la main d'un Dieu en colère, et qui en tout cas nous doivent inspirer les mêmes sentiments de respect que l'on avait anciennement pour les lieux frappés de la foudre. On les regardait dès là comme sacrés, et c'eût été une profanation punissable que d'y jeter les moindres ordures. N'avez-vous pas fait tout le contraire, et l'imagination la plus accoutumée à l'irrévérence oserait-elle se représenter les abominables fictions que vous avez étalées dans toutes les boutiques de vos libraires contre ces personnes augustes, pendant qu'elles supportent ici leurs disgrâces avec une résignation qui doit édifier toute l'Europe ? Vos auteurs se trompent fort, s'ils croient ajouter par ce moyen *affliction à l'affligé*. Leurs coups viennent

[1] Abbadie s'est vainement efforcé, dans sa *Défense de la nation britannique*, de laver les réfugiés de cette accusation, qu'il dit être « en quelque sorte plus odieuse que la persécution, parce qu'elle tend à flétrir l'honneur de ceux que la persécution elle-même n'avait fait qu'illustrer. »

de trop bas pour porter si haut : des exhalaisons si grossières ne sauraient monter du fond de vos égouts de calomnie jusqu'à ces régions supérieures ; et comme le soleil jouit toujours de sa lumière, malgré les sombres vapeurs qui s'élèvent des marais et des eaux bourbeuses, les grands princes ne sortent pas de leur calme ni de leur éclat, encore que la gloire qui les environne excite je ne sais combien de malignes exhalaisons qui tâchent de l'offusquer. (*Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France*, p. 6-11.)

Preuves de l'immatérialité de l'âme humaine [1].

Epicure ni ses successeurs n'ont point dit que les atomes fussent doués ou de vie, ou de sentiment, et ils ont considéré l'âme comme un composé de plusieurs parties. Ils ont soutenu que tout sentiment cessait par la désunion, ou par l'analyse des parties de ce composé. On eût trouvé un autre grand avantage dans l'hypothèse des atomes animés ; car leur indivisibilité eût pu fournir quelques réponses à l'objection insurmontable à quoi [2] est sujette l'opinion de ceux qui soutiennent que la matière peut penser, c'est-à-dire avoir des sentiments et des connaissances. Cette objection est fondée sur l'unité proprement dite, qui doit convenir aux êtres pensants ; car si une substance qui pense n'était une que de la manière qu'un globe est un, elle ne verrait jamais tout un arbre, elle ne sentirait jamais la douleur qu'un coup de bâton excite. Voici un moyen de se convaincre de cela. Considérez la figure des quatre parties du monde sur un globe ; vous ne verrez dans ce globe quoi que ce soit qui contienne toute l'Asie, ni même toute une rivière. L'endroit qui représente la

[1] J. de Maistre fait un grand éloge de ce morceau. Après avoir dit que Bayle est souvent plus disert pour la bonne cause que pour la mauvaise : « Voyez, par exemple, ajoute l'illustre comte, avec quelle puissance de logique il a combattu le matérialisme dans l'article Leucippe de son *Dictionnaire*. » (*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, LXII, note 3.)

[2] Pour *à laquelle*. On lit dans les *Remarques* de Vaugelas : « *Quoi*, pronom. Ce mot a un usage fort élégant et fort commode, pour suppléer au pronom *lequel*, en tout genre et en tout nombre, comme fait *dont*, d'une autre sorte. Car *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, et son féminin, avec leurs cas, sont des mot assez rudes, s'ils ne sont bien placés selon les règles que nous en donnerons en son lieu. » Voir les exemples allégués dans notre *Lexique de Corneille*.

Perse n'est point le même que celui qui représente le royaume de Siam ; et vous distinguez un côté droit et un côté gauche dans l'endroit qui représente l'Euphrate. Il s'ensuit de là que si ce globe était capable de connaître les figures dont on l'a orné, il ne contiendrait rien qui pût dire : *Je connais toute l'Europe, toute la France, toute la ville d'Amsterdam, toute la Vistule ;* chaque partie du globe pourrait seulement connaître la portion et la figure qui lui écherrait ; et comme cette portion serait si petite, qu'elle ne représenterait aucun lieu en son entier, il serait absolument inutile que le globe fût capable de connaître ; il ne résulterait de cette capacité aucun acte de connaissance ; et pour le moins ce seraient des actes de connaissance fort différents de tous ceux que nous expérimentons ; car ils nous représentent tout un objet, tout un arbre, tout un cheval, etc., preuve évidente que le sujet affecté de toute l'image de ces objets n'est point divisible en plusieurs parties, et par conséquent que l'homme, en tant qu'il pense, n'est point corporel, ou matériel, ou un composé de plusieurs êtres. S'il était tel, il serait très-insensible aux coups de bâton, vu que la douleur se diviserait en autant de particules qu'il y en a dans les organes frappés. Or ces organes contiennent une infinité de particules ; et ainsi la portion de la douleur qui conviendrait à chaque partie serait si petite, qu'on ne la sentirait pas. Si vous me répondiez que chaque partie de l'âme communique ses passions aux autres, je vous ferais deux ou trois répliques qui vous replongeraient dans le bourbier.

Je vous dirais en premier lieu, qu'il ne paraît pas plus possible que les parties d'un globe se communiquent leur douleur, qu'il est impossible qu'elles se communiquent leur mouvement. Or, il est très-certain que chacune d'elles garde la portion du mouvement qui lui est échue, et qu'elle n'en communique rien aux autres. Poussez un globe ; le mouvement que vous lui communiquez se distribue également à toutes les particules de ce mobile, à chacune selon sa masse, et depuis ce temps-là jusques à ce que le globe cesse de se mouvoir, il ne se fait point un nouveau partage de mouvement entre ses parties. Pourquoi supposeriez-vous d'autres conditions à l'égard de la pensée, par exemple à l'égard de la douleur que vous pourriez exciter dans ce globe-là par un coup de pied ? Ne devez-vous pas dire que cette douleur se répand par tout le globe, et que chaque partie du globe en prend à proportion de sa masse, et retient ce qui lui échet ? En deuxième lieu, je vous fais cette petite question. La partie A de l'âme, comment communique-t-elle sa douleur aux parties B et C, etc. ?

La leur donne-t-elle en s'en défaisant, de telle sorte que la même douleur en nombre qui était dans la partie A se trouve ensuite dans la partie B ? Si cela est, voilà le renversement d'une maxime très-certaine et très-véritable, que les accidents ne passent pas d'un sujet à l'autre [1]. Voici encore le renversement de vos propres prétentions. Vous avez dessein de faire comprendre que la douleur d'un coup de pied doit être fort vive, encore qu'elle soit partagée en une infinité de portions ; et vous supposez que la portion qui échet à une partie de l'âme quitte cette partie et s'en va se placer sur d'autres. Mais cette manière de communication n'augmentera point le sentiment ; car si, à mesure qu'une partie de l'âme communique sa douleur, elle la perd, c'est un moyen assuré de prévenir l'augmentation que l'on appelle *intensive* [2], et ainsi la difficulté subsiste en son entier ; on ne voit pas d'où peut venir qu'une douleur divisée en une infinité de parties soit un sentiment insupportable. Vous direz donc qu'une partie de l'âme communique sa douleur aux autres, et la retient néanmoins, c'est-à-dire qu'elle produit dans les parties voisines une sensation semblable à la sienne. Mais mon objection revient. Cette sensation semblable produite tout de nouveau n'est-elle pas reçue dans un sujet divisible à l'infini ? Elle se divisera par conséquent en une infinité de parties tout comme la première, et par cette division chaque sujet, ou chaque morceau de la substance, n'aura qu'un degré de douleur si petit, si mince, qu'on ne le sentira point. Or l'expérience ne nous apprend que trop le contraire. Ma troisième réplique sera que vous introduisez dans le monde une infinité d'inutilités. Vous ne pouvez trouver votre compte qu'en supposant une chose inconcevable, c'est que l'image d'un cheval et l'idée d'un carré, étant reçues dans une âme composée d'une infinité de parties, se conservent toutes [3] entières dans chaque partie. C'est l'absurdité des espèces intentionnelles que les scolastiques n'osent presque plus mettre en avant. C'est une absurdité beaucoup plus grande que celle de ces docteurs qui disent que l'âme est toute dans tout le corps et

[1] Accidentia non migrant de subjecto in subjectum.

[2] Les philosophes de l'école nomment *extensive* la propagation d'une qualité en différentes parties du sujet, et *intensive*, l'acquisition de nouveaux degrés dans la même partie du sujet.

[3] Il faudrait aujourd'hui *tout entières*. Mais le dix-septième siècle ne connaissait point cette règle, et faisait toujours accorder *tout* avec l'adjectif devant lequel il était placé, que cet adjectif commençât par une voyelle ou par une consonne. Sur ce point curieux de grammaire, voir notre *Lexique comparé de la langue de Corneille.*

toute dans chaque partie [1]. Mais je vous passe cela, et je me contente de vous demander si votre supposition n'enferme pas manifestement ce monstre [2] : c'est que dans un chien affamé il y a une infinité de substances qui sentent la faim, et que dans un homme qui lit il y a une infinité de choses qui lisent, et qui savent chacune qu'elles lisent ? Cependant chacun de nous connaît par expérience qu'il n'y a en lui qu'une chose qui sait qu'elle lit, qu'elle a faim, qu'elle sent de la douleur, ou de la joie, etc. A quoi servent donc cette infinité de substances qui lisent dans chaque lecteur, qui ont faim et soif dans chaque animal, etc. ? Vous ne pouvez nier cette conséquence, puisque pour vous délivrer des inconvénients à quoi [3] vous expose la division des pensées en autant de parties qu'il y en a dans la substance d'une âme matérielle, vous êtes contraint de répondre que par la communication réciproque que les parties de l'âme se donnent de leurs modifications, le sentiment se conserve tout entier en chaque partie de l'âme. Ceci me fait souvenir d'une très-bonne raison, qu'une secte de philosophes [4] employait pour soutenir la spiritualité de Dieu. « Si Dieu est un corps, disaient-ils, la perfection de son être se trouve ou dans toutes les substances individuelles de son corps, ou dans une seulement. Si elle se trouve dans toutes, il y a donc plusieurs Dieux ; si elle ne se trouve que dans une, les autres sont superflues. *Si Deus est corpus, tùm divinitas et veritas ejus perficietur vel in universalitate et complexu substantiarum individuarum corporis illius quod habet, vel in unâ tantùm. Si perficiatur in unâ, tùm nulla est utilitas reliquarum, sed sunt superfluæ, nullaque est ratio essentiæ illius corporis* (quia una substantia individua non potest corpus constituere). *Si in omnibus et singulis perficiatur, tùm erunt Divinitates multæ, non verò Deus unus. Atqui verò jam demonstrârunt, Deum esse unum. Ergo* [5]. Vous me direz peut-être que l'âme ne voit pas tout à la fois toutes les parties d'un cheval, mais les unes après les autres ; que cette succession est si prompte, qu'elle en est imperceptible, et que l'impression reçue au premier instant peut durer assez pour se trouver réunie avec l'impression des instants suivants, d'où il arrive que l'âme croit voir les parties de l'objet qui n'agissent plus sur elle. C'est ainsi qu'elle croit voir un cercle de feu, lorsqu'on tourne en rond un

[1] Tota in toto, et tota in singulis partibus.

[2] Proposition monstrueuse. Voir la note de la p. 63 de notre tome I.

[3] Pour auxquels.

[4] La secte des *parlants*.

[5] Moses Maimonides, in *Doctore perplexorum*, part. I, cap. LXXVI, p. 176.

morceau de bois allumé. Elle voit successivement les parties de ce cercle, et néanmoins il lui semble qu'elle les voit toutes à la fois. Cela vient de ce que l'impression qu'elle a reçue dure plus longtemps que l'action même de l'objet. Je vous réponds que ce subterfuge ne vous tirera point d'affaire. Il ne sert de rien contre ma dernière difficulté ni contre quelques-unes des autres, il peut seulement jeter de la poudre aux yeux à l'égard de la disproportion entre la grandeur de l'objet et la petitesse de la substance pensante. Mais après tout, que pourriez-vous me répliquer, si je vous disais que lorsqu'un homme regarde bien fixement un corps immobile, une muraille par exemple, la même partie de l'objet qui l'a frappé au premier de ces instants imperceptibles dont vous parlez, le doit frapper dans tous les instants suivants ? car on ne saurait imaginer de raison pourquoi elle cesserait d'agir sur l'âme. Elle agit donc en même temps que toutes les autres parties ; mais dites-moi, si vous pouvez, comment l'image d'une muraille peut se loger tout entière dans le même instant sur un sujet divisible à l'infini. Ceci et plusieurs autres raisons qu'on peut voir dans les écrits de quelques modernes prouvent invinciblement l'incompatibilité de la pensée avec un être composé.

(*Dictionn. crit. et hist.*, art. Leucippe, note E.)

FIN DU TOME DEUXIÈME.

APPENDICE

TOME I.

Page 1, ligne 23.

Avant François Ogier, Nicolas Pasquier avait écrit à ce sujet cette page remarquable :

« Nostre langue par sa je ne scay quelle naturelle douceur née avec elle (voire au jugement des plus delicates oreilles) s'est rencontrée saine, robuste et propre à porter toutes sortes de conceptions. Le soing et la diligence qu'on a mis à la cultiver fait qu'elle rapporte plantureusement : il semble que les astres comme d'un commun accord, par une heureuse influence, ayent conspiré en son honneur et accroissement, et plus prodigalement que liberalement respandu en elle l'abondance Grecque et Latine avec plusieurs telles inventions sorties de ses fruicts. Imitons les Grecs et Latins et autres nations, n'escrivons plus qu'en nostre langue quelque science que ce soit, nous avons assez de paroles pour les descrire, les sciences furent premierement, puis aprés les mots inventez pour les signifier : puisons toutes ces belles sentences des Grecs qu'ils emprunterent des estrangers, et les rendons : prenons le beau et meilleur des Latins, transformons nous en eux et eux en nous. Et après les avoir bien digerez, convertissons les en sang et nourriture, qui ne soyent autre chose que nous [1]. »

Page 10, ligne 26.

Avec Vaugelas nous aurions pu nommer l'abbé Regnier-Desmarais (1632-1713), qui prit la plus grande part à la rédaction du *Dictionnaire*, et fut chargé par l'Académie de publier une *Grammaire française*. Il consacra à cette tâche toutes les lumières qu'il avait pu acquérir par cinquante ans de réflexions sur notre langue, par la connaissance qu'il avait des langues voisines, et par trente-quatre ans d'assiduité dans les assemblées de l'Académie dont il avait été nommé secrétaire perpétuel en 1684.

Page 18, ligne 26.

Nommons encore le cardinal de Bérulle (1575-1619) dont les sermons sont remarquables par la logique de la pensée, quelquefois un peu mystique, et par la clarté de l'expression ; Godeau, évêque de Vence, dont l'*Oraison funèbre de Louis XIII* fait déjà pressentir les chefs-d'œuvre des maîtres ; le jésuite Cheminais etc.

[1] *Le Gentilhomme*, p. 20.

Page 23, ligne 36.

Citons encore LE NAIN DE TILLEMONT (1637-1698), qui fut longtemps oublié, mais a repris aujourd'hui, par la solidité reconnue de ses mérites, par son exactitude et sa judicieuse sagacité, par la vérité, la justesse des sentiments et l'élévation de l'esprit, enfin par la correction du style, une place qu'il ne perdra jamais. Tillemont est auteur de l'*Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Église* (1690-1738), 6 vol. in-4°; des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, 1693-1712, 16 vol. in-4°; de l'*Histoire de saint Louis*, publiée seulement en 1847, en quatre volumes in-8° par la Société de l'Histoire de France. Ce dernier ouvrage, le chef-d'œuvre de Tillemont, est une histoire entière, et la plus complète qu'on possède, du règne de ce grand prince. Elle est extraite littéralement des historiens et des documents du temps.

Enfin ADRIEN DE VALOIS (1607-1692), qui publia en 1646 son œuvre capitale, écrite en latin, d'un style châtié : *Gesta Francorum, seu rerum Francicarum* (3 vol. in-folio). — Cette histoire, qui comprend un espace de cinq siècles, depuis le règne de l'empereur Valérien jusqu'à Childéric III, « mérite le singulier honneur d'être citée d'un bout à l'autre à côté des sources de notre vieille histoire, comme un commentaire perpétuel des documents originaux. Tout s'y trouve éclairci et vérifié en ce qui regarde les temps, les lieux, la valeur des témoignages et l'authenticité des preuves historiques; les lacunes des textes, les omissions et les négligences des chroniqueurs sont remplies et réparées par des inductions du plus parfait bon sens ; il y a exactitude complète quant à la succession des faits et à l'ordre matériel du récit; mais ce récit, on est forcé de l'avouer, manque de vie et de couleur. Le sens intime et réel de l'histoire s'y trouve, pour ainsi dire, étouffé par l'imitation monotone des formes narratives et de la phraséologie des écrivains classiques [1]. »

Page 25, ligne 32.

Nous compléterons la liste des auteurs de mémoires par le nom de GOURVILLE (1625-1703), le secrétaire du duc de la Rochefoucauld. Ses *Mémoires*, aujourd'hui peu appréciés, étaient très-goûtés de ses contemporains ; Mme de Sévigné en fait le plus grand éloge, et Mme de Coulanges, écrivant à Mme de Grignan, le 7 juillet 1703, en parle ainsi :

« L'esprit de Gourville étoit plus solide et plus aimable qu'il n'avoit jamais été ; il étoit revenu d'une manière qui a fait sentir bien vivement le regret

[1] A. Thierry, *Considérations sur l'histoire de France*, chap. I, p. 37.

de le perdre. Ses *Mémoires* sont charmants : ce sont deux assez gros manuscrits de toutes les affaires de notre temps, qui sont écrits, non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable ; vous voyez Gourville pendu en effigie et gouverner le monde ; tout ce qui m'en a déplu, car je les ai entièrement lus, c'est un portrait, ou plutôt un caractère de Mme de la Fayette, très-offensant, pour la tourner très-finement en ridicule [1]. Je le trouvai quatre jours avant sa mort avec la comtesse de Gramont, et je l'assurai que je passois toujours cet endroit de ses *Mémoires*. Les caractères de tous les ministres y sont merveilleux ; l'histoire de Mme de Saint-Loup et de la croix y est narrée dans le point de la perfection [2]. »

Nommons encore Mme de Motteville (1621-1689), dont les *Mémoires sur Anne d'Autriche et sa cour* [3] donnent l'idée la plus complète des mœurs de l'époque. Fille d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et mariée à dix-huit ans au premier président de la chambre des comptes de Normandie, Langlois de Motteville, elle passa presque toute sa vie auprès d'Anne d'Autriche ; elle ne raconte donc dans ses *Mémoires* que ce qu'elle a vu elle-même et ce que lui ont appris les personnes les mieux informées. Son style est simple, uni, souvent peu correct, mais naturel et quelquefois poétique.

Enfin n'oublions pas le P. Rapin dont les *Mémoires sur l'Église et la Société, la Cour, la Ville et le Jansénisme* [4] sont si utiles à consulter pour ceux qui veulent connaître à fond l'histoire du dix-septième siècle, et en particulier celle des longues querelles entre le jansénisme et la cour de Rome.

Le P. René Rapin, né à Tours en 1621, mort à Paris en 1687, était un véritable érudit, comme en font foi ses *Réflexions* sur l'éloquence, la poésie, la philosophie et l'histoire, ainsi que ses parallèles de Virgile et d'Homère, de Démosthènes et de Cicéron, de Platon et d'Aristote, de Thucydide et de Tite-Live. Ses *Mémoires*, ignorés jusqu'ici, forment la seconde partie de son ouvrage sur l'*Histoire du Jansénisme depuis son origine jusqu'à* 1644 [5]. La première partie traitait des événements dont l'auteur avait puisé la connaissance chez ses prédécesseurs. La seconde partie, les *Mémoires*, relatent des faits auxquels le P. Rapin a pu prendre part lui-même.

Ils commencent à l'année 1644, date de la condamnation de l'*Au-*

[1] Voyez les *Mémoires* de Gourville, tome LII, p. 554 et suivantes.

[2] *Ibid.*, p. 304 et suivantes. — *Collection des grands écrivains de la France*, t. X, p. 491-492.

[3] Ces *Mémoires* ont été publiés à Paris en 1724, avec privilége, par Mlle de la Bussière, probablement après avoir éprouvé des retranchements assez considérables. L'éditeur Charpentier en a donné une excellente édition d'après le manuscrit de Conrart, avec une annotation extraite des écrits de Monglat, Omer Talon, de Retz, Gourville, Leret, Mademoiselle de Montpensier, etc., des éclaircissements et un index, par M. Riaux, et une notice sur Mme de Motteville, par Sainte-Beuve. 4 vol.

[4] Paris, Gaume, 1865, 3 vol. in-8.

[5] Paris, Gaume, 1861, 1 vol. in-8.

gustinus. A cette époque, la fureur de dogmatiser s'était répandue partout.

« On ne parlait que de saint Augustin dans les ruelles, raconte le P. Rapin; il n'y avait point de femme d'esprit qui ne se piquât de dire ses sentiments sur la grâce et la prédestination, qui sont des mystères aux plus grands théologiens. Les dames de qualité se rangèrent aisément de ce côté-là, parce qu'elles y étaient considérées et qu'on y avait une grande déférence pour leurs sentiments. Celles surtout qui, après une conduite peu régulière pendant leur jeunesse, recherchaient la réputation de prudes, dans un âge plus avancé, faisaient paraître bien plus de zèle et plus d'ardeur pour la nouvelle doctrine que les autres. Et, parce que la dévotion commençait à devenir un peu à la mode — car la reine devenait dévote — et qu'il ne paraissait point à la cour d'autre parti pour les femmes, il y en avait peu qui ne pensassent à se rendre considérables par là. Les plus vaines ne balancèrent pas à autoriser cette nouveauté, parce que l'éclat qui paraissait dans la direction du Port-Royal, où l'on pratiquait une morale qui n'avait rien de commun, distinguait si fort celles qui en étaient au-dessus de toutes les autres, qu'on se fit bientôt un mérite d'en être [1]. »

L'Église fut enfin appelée à se prononcer sur le différend, par la bouche du pape, parlant *ex cathedrâ;* une commission de quatre cardinaux et de douze religieux des plus savants avait été chargée de l'instruction, et les conférences s'ouvrirent le 20 avril 1651, dans le palais du cardinal Roma.

Le P. Rapin rend compte, par le menu, des préliminaires de ces conférences. Il expose les intrigues des députés jansénistes, et surtout de leur chef, le célèbre docteur Saint-Amour, le grand meneur des dissidents en Sorbonne. Ses récits sont pleins de finesse et de trait. Qu'on en juge par un passage :

« Lorsque Saint-Amour arriva à Rome, il frappa à toutes les portes pour avoir quelque introducteur auprès de Sa Sainteté et pour obtenir une audience. Les cardinaux d'Este, Spada, Barberin, connaissant par eux-mêmes qu'il ne serait pas agréable au pape après ce qui s'était passé, s'en excusèrent. La maison du pape était dans une espèce de division par les partis que la jalousie avait formés en son palais, entre dona Olympia, sa belle-sœur, et les cardinaux Pamphile et Pancirole: tellement que les grâces sortaient immédiatement des maisons du pape sans passer par d'autres canaux, ni sans être sollicitées ou par les proches ou par les ministres. Les audiences mêmes ne s'obtenaient que par sollicitations personnelles des intéressés. Ce fut de la sorte que Saint-Amour eut audience de Sa Sainteté, après s'être présenté bien des fois à l'antichambre pour y débiter les raisons de son ambassade. Le docteur ayant fait ses compliments à Sa Sainteté dans les cérémonies ordinaires, lui fit un grand discours sur les motifs de sa députation, plein de faste, d'un air assez spécieux, mais où il n'y avait rien moins que la vérité. C'était une exposition fausse de l'histoire des cinq propositions qu'il prétendait avoir été fabriquées par des gens passionnés, et imputées faussement à l'évêque d'Ypres. Ce discours, faux dans le fond, l'était encore davantage dans ses circonstan-

[1] P. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 177.

ces, toutes composées de la façon de cet envoyé, lequel, pour pousser son audace jusqu'au bout, se déclara à Sa Sainteté le député des évêques de France, lui qui ne parlait qu'au nom de onze prélats contre quatre-vingt-dix qui avaient déjà écrit au pape pour faire condamner ces propositions. Le pape lui dit que, si c'était l'affaire de la bulle d'Urbain VIII qui avait condamné la doctrine de Jansénius, il n'y avait rien à faire ; que, si c'était une nouvelle affaire qui n'eût aucun rapport à celle-là, il vît Albissy, l'assesseur du Saint-Office. Saint-Amour, qui connaissait l'assesseur, fut fort surpris, mais, n'ayan pas le mot à dire sur cet ordre, il présenta la lettre des prélats qui le députaient [1]. »

Les conférences durèrent deux ans, jusqu'au 7 avril 1656, et le 31 mai veille de la Pentecôte, la bulle du pape fut promulguée. Comme nous l'avons déjà dit à propos de Pascal, elle condamnait les cinq fameuses propositions. Le P. Rapin s'exprime en ces termes sur cette conclusion de l'affaire des jansénistes :

« Ce fut ainsi que s'accomplit ce grand ouvrage, où il fallut un courage aussi ferme et un esprit aussi vaste et aussi pénétrant que celui d'Innocent IX pour l'achever. Car il ne se peut dire combien d'obstacles on forma en France, en Espagne, en Flandre, en Italie et à Rome même, pour s'y opposer, combien d'intrigues on fit jouer dedans et dehors le palais, dans la ville et dans la maison du pape, pour lui faire changer de résolution, tant par les dégoûts qu'on lui donnait de l'affaire en elle-même que par les défiances qu'on lu voulait inspirer contre la France, qui semblait s'intéresser davantage en cette décision ! Mais rien de tout cela ne fut capable de l'ébranler. Ce fut avec une égalité d'esprit et une constance insurmontable qu'il alla toujours à son but, n'écoutant ni ne considérant rien de tout ce qu'on lui représentait pour l'en détourner [2]. »

Après avoir traité de la période de la paix de Clément IX, « de ce « fameux accommodement que les chefs du parti appellent par va-« nité la paix de l'Église », le P. Rapin nous dépeint les principaux jansénistes, acteurs de la lutte, et ce n'est pas la partie la moins intéressante de ses *Mémoires*, comme on peut en juger par le portrait de Mme de Longueville, écrit avec plus de recherche et de finesse que les autres :

« La duchesse, toujours maltraitée de la reine, et même des princes ses frères, ne ménageait plus que son mari, et elle s'était mis dans la tête, après avoir vécu avec lui de la manière que tout le monde sait, qu'il ne lui restait plus rien à faire auprès de lui que par une profession déclarée d'une grande piété. Il y avait déjà deux ou trois ans qu'elle avait pris ce parti, où elle réussissait par le bruit que la réputation de sa dévotion commençait à faire dans le monde, surtout quand elle parut à Rouen, capitale du gouvernemen du duc, avec toutes les dames de la ville qui s'occupaient aux bonnes œuvres. Mais ce bruit ayant redoublé de la moitié dès qu'elle se fut déclarée en faveur de la doctrine de Port-Royal, par les applaudissements de ceux du parti, ravis de voir à leur tête une personne de cette importance, elle s'y embarqua avec

[1] Le P. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 320.
[2] *Ibid.*, p. 454.

toute la ferveur d'une novice, portant la chaleur de son zèle aussi loin que son esprit extrême en toutes choses lui inspirait ; on voyait aussi croître en elle l'ardeur et l'empressement qu'elle avait à la prôner, vive seulement pour les intérêts du parti, languissante et paresseuse pour tout le reste.

« Ce fut alors que, flattée par les cajoleries de ses directeurs en particulier, et en général de tout le parti qui lui donnait ses admirations, à quoi elle était sensible, ravie d'être admirée par des gens qu'elle estimait autant, n'y ayant jamais eu de vanité plus délicate que la sienne, ce fut alors qu'elle commença à avoir bonne opinion d'elle-même et mauvaise de son prochain, censurant toute la terre par ses mépris, levant les épaules, haussant les yeux et gémissant sur la conduite des autres, enfin décidant de tout avec une espèce d'autorité surprenante. Ce fut alors que le duc son mari, la voyant si déclarée, disait à ses amis que sa femme était d'humeur à faire un nouveau parti de doctrine dans l'Église si elle n'en eût point trouvé, et que, parlant de son aumônier, nommé Aubert, intéressé en Normand : « Tout homme de bien qu'il « est, disait-il, si ma femme se faisait sarrasine, il se ferait lui-même en même « temps sarrasin, parce qu'il la croit infaillible. »

« Il est vrai qu'elle persuadait ce qu'elle voulait par des flatteries engageantes à tous ceux qui l'approchaient, d'une force que personne ne lui échappait [1].... »

Telle est, exposée le plus rapidement possible, l'analyse des *Mémoires* du P. Rapin que M. Aubineau a eu l'honneur de tirer de l'oubli où ils étaient restés, et dont il a su redoubler l'intérêt en les accompagnant de nombreux éclaircissements qui font ressortir le sens et la portée historique de faits également peu connus jusqu'à ce jour.

Après les auteurs de mémoires nous donnerons une mention à Théophraste Renaudot (1584-1653) à qui revint l'honneur d'avoir fondé le premier journal français : *la Gazette de France* (30 mai 1631).

M. d'Haussonville, dans sa réponse à M. Camille Rousset, à l'Académie (12 mai 1872), fournit ces curieux détails, sur la façon dont Renaudot composait son journal :

« Le sieur Renaudot, médecin de son état et, si l'on en croit ses contemporains, plus riche d'esprit que de clientèle, était de Loudun ; or cela n'a jamais nui, même sous l'ancien régime, d'être le compatriote d'un ministre tout-puissant. L'industrieux docteur dut à cette heureuse circonstance le privilége de la fondation de la *Gazette de France*. Avez-vous eu la curiosité, monsieur, d'en feuilleter comme moi les premiers numéros ? Je doute qu'ils vous aient beaucoup appris. Ah ! que l'apprenti journaliste est prudent ! Il en aurait remontré à ses successeurs de tous les temps. Pour plus de sûreté, il commence par s'interdire absolument de parler de tout ce qui se passe en France. Il lui arrive régulièrement des nouvelles de Vienne, de Saint-Pétersbourg ou de Constantinople. Il n'ignore même pas les intrigues qui s'agitent à Téhéran auprès du schah de Perse. En revanche, il paraît ne pas savoir le premier mot de ce qui se dit à Vincennes ou bien à Saint-Germain. Une fois, c'était probablement en sa qualité de médecin, il se risque, vers 1631, si je ne me trompe, à annoncer que la reine et les dames de la cour se trouvent très-bien

[1] *Mémoires*, t. III, p. 63.

des eaux de Forges. Après une si grande témérité, il se tait pour quelque temps, mais attendez. Voici, en 1632, le roi qui entre en campagne. Louis XIII, vous le savez, se piquait de s'entendre, non moins que le cardinal de Richelieu, aux choses de la guerre ; il avait particulièrement le goût de surprendre les places fortes ou de les assiéger suivant les règles d'un art alors dans l'enfance, mais qu'au dire des hommes de la profession il possédait fort bien. Aussitôt la *Gazette* est remplie de récits détaillés sur l'investissement des citadelles de la Lorraine, sur les travaux entrepris pour s'emparer de Nancy, et sur le rôle personnel de Sa Majesté dans toutes ces grandes occasions.

« Qui donc renseigne si bien M. Renaudot ? C'est le cardinal, c'est le roi lui-même, Richelieu ne se fait pas faute d'envoyer continuellement des articles à la *Gazette*. J'ai tenu, écrite de sa propre main et toute pleine de ratures, une note où Louis XIII prend la peine d'expliquer lui-même aux lecteurs de M. Renaudot le rôle important qu'il a joué dans je ne sais plus quel fait de guerre. Il n'en a pas été autrement sous Louis XIV. Vous nous avez montré Louvois surveillant plus tard avec attention les récits des campagnes de son maître en Flandre ou sur les bords du Rhin ; vous nous avez même agréablement conté comment, lorsqu'il voulait de très-bons articles, il prenait soin de les rédiger lui-même. De la part de si grands personnages, c'étaient, à coup sûr, de signalées faveurs. Il y avait cependant des compensations. Richelieu et Louvois, après avoir si gracieusement traité la *Gazette de France*, ne se sont, ni l'un ni l'autre, gênés pour lui adresser, à l'occasion, de vertes semonces ; d'autres fois, ce qui a dû lui être plus sensible, pour suspendre la publication, ou modifier la teneur de ses articles, voire même pour supprimer complétement les numéros qui avaient le tort de leur déplaire. »

Page 30, ligne 25.

Une remarque qui achève de donner au roman de Furetière un véritable caractère d'observation et de réalité, c'est que « l'intrigue est manifestement inspirée d'une aventure de la jeunesse de Patru, ami de Furetière, avec la femme d'un avocat au Parlement nommé Levesque [1]. » La même inspiration se retrouve, du reste, accusée par la ressemblance des personnages et par l'analogie des situations, dans les *Femmes savantes* et les *Plaideurs*.

L'esprit satirique de Furetière lui avait fait dédier son *Roman bourgeois* au bourreau : c'était, suivant lui, flétrir d'une manière sanglante l'abus des épîtres dédicatoires, mais ses contemporains et la postérité n'ont vu dans ce soi-disant trait d'esprit qu'une « plaisanterie dégoûtante [2] ».

Page 35, ligne 1.

Furetière mérite encore une place parmi les érudits. Élu membre de l'Académie française en 1662, il avait entrepris de faire un *Dictionnaire de la langue française*. L'Académie, qui préparait elle-même alors les éléments de son *Dictionnaire*, accusa Furetière de s'être approprié les travaux de ses confrères. Il fut, pour ce fait, exclu, en 1685,

[1] *Factum* d'Ant. Furetière, Introd., p. XVIII.

[2] D'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie française*, Éloge de Bouhier, note *a*, page 35, ligne 1.

de la compagnie, où son esprit satirique lui avait suscité un grand nombre d'inimitiés. Il se vengea en publiant une série de *Factums* qui coururent longtemps manuscrits et qui étaient très-goûtés de tout le monde à cause de leur esprit vif et acéré. La véritable langue du pamphlet se trouvait créée et fixée du premier coup. L'académicien Charpentier, l'ennemi le plus acharné de Furetière, en convient lui-même en ces termes :

« Il me siérait bien, par exemple, de dire que Furetière n'avait pas d'esprit, et cela parce qu'il m'a outragé dans plusieurs endroits de ses écrits. Non, bien loin de vouloir donner une pareille idée de Furetière, j'avouerai toujours qu'il est un des meilleurs satiriques que nous ayons, et qu'il ne le cède en rien, de ce côté, à M. Despréaux. »

Les *Factums* eurent quatre éditions (1694, 2 vol. in-12) ; nous en citerons quelques passages qui en feront saisir la manière :

« L'action dont on m'accuse mériterait des éloges plutôt que des reproches, s'il n'y avait point d'envie et de jalousie entre les gens de lettres. J'ai fait avec un prodigieux travail un *Dictionnaire universel* plus ample et plus instructif qu'aucun autre qui ait paru jusques à présent en quelque langue que ce soit, dont il ne serait pas juste de priver le public, sous prétexte que l'Académie en fait un fort succinct et fort lentement, qui ne peut paraître de longtemps ; au lieu que le mien est en état d'être mis sous la presse... [1] »

« Tandis que pour y contribuer de leur côté ils travaillent à faire voir la politesse de la langue qui est leur partage, ils doivent laisser aux autres le soin d'en faire voir l'abondance... [2] ».

« Ce Dictionnaire en tout cas ne sera pas tout à fait inutile, puisque du moins sa concurrence servira à réveiller le soin et la diligence de messieurs de l'Académie, et fera avancer leur travail, en sorte que les enfants au berceau pourront espérer de le voir, s'ils vivent jusqu'à un âge décrépit. »

« Pour conclusion, ces messieurs disent que c'est une espèce de trahison d'avoir été sur leurs brisées étant du même corps, et d'avoir fait un dictionnaire encore qu'il soit tout différent du leur, et qu'il le fallait laisser faire par un étranger.

« Je suis ici obligé par la nécessité de ma défense de me dispenser de la complaisance que je voudrais bien avoir toujours pour eux. Je suis contraint de dire qu'un étranger « qui voit le nom de quarante personnes illustres sur une liste, qui sait qu'ils ont commencé un travail où ils s'occupent depuis cinquante ans, avec grand secret et mystère, en conçoit une si haute idée, qu'il croirait que sans témérité il ne pourrait pas entreprendre d'y mettre la main. Il faut donc de nécessité que ce soit un homme du même corps qui, étant détrompé de cette opinion, et connaissant les besoins qu'il y a de suppléer aux omissions et autres défectuosités de ce travail, se charge de rendre ce service au public, afin qu'il ne soit point trompé après une si longue attente, lorsqu'il ne trouvera qu'une partie de la langue dans un ouvrage où on la lui faisait espérer tout entière.

« Ils ajoutent que je devais leur faire part de mes lumières, et insérer dans

[1] Page 3. — [2] *Ibid.*

leur ouvrage ce qui est dans le mien. Mais il ne faut que connaître le génie de quelques académiciens pour me justifier de ce reproche. Ceux qui se rendent les maîtres du bureau sont ceux qui ont le meilleur pour moi, et non pas le plus de capacité. Ils ne sont que quatre ou cinq qui parlent, encore est-ce tous à la fois. J'ai eu cent querelles pour avoir fait mettre le mot d'Alidade dans le *Dictionnaire*, qui est un terme commun à la marine, à la géométrie, à l'astronomie, à la gnomique, aux mécaniques, etc. On m'a dit plusieurs injures atroces pour « avoir proposé de corriger le mot Déclaration qui est certainement mal défini dans leur dictionnaire par de prétendus synonymes de Loi, constitution, ordonnance, édit. Il sera aisé de reconnaître que j'y ai fourni les mots les plus difficiles par la conférence qui en sera faite avec les autres [1]. »

Furetière avait eu bien soin, au préalable, de chercher à ne pas s'aliéner l'esprit des académiciens les plus illustres et les plus puissants, qu'il exclut très-habilement du débat :

« Je déclare d'abord publiquement que je n'entends point parler ici ni dans toute la suite de ce procès contre toutes les personnes illustres dont le nom honore la liste de l'Académie, comme M. le cardinal d'Estrées, Mgr l'archevêque de Paris, M. le coadjuteur de Rouen, Mgr l'évêque de Meaux, M. le premier président, M. le président de Mesmes, MM. les ducs de Coaslin et de Saint-Aignan, MM. le comte de Bussy et marquis d'Angeau, MM. Villayer et Pellisson ; non plus que contre MM. Fléchier, Galois, Huet, Racine, Despreaux, Corneille, et autres qui ont un vrai mérite dans la littérature ; « mais seulement contre ceux qu'un intérêt particulier anime contre moi par des motifs dont il n'est pas nécessaire d'instruire le public quant à présent, et qui sont les parties secrètes du présent procès. »

Les factums étaient dirigés contre Séraphin Regnier-Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie, François Charpentier, François Tallemant, Paul Tallemant, Claude Boyer, Michel le Clerc, Jean de la Fontaine, « et autres qui en tiennent ordinairement le bureau, intimés en leurs propres et privés noms ».

Le dictionnaire de Furetière ne put paraître qu'après sa mort, en 1690, sous le titre de *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes des sciences et des arts*. C'est un ouvrage fort considérable, conçu dans un tout autre plan que celui de l'Académie (2 vol. in-fol.) ; il méritait tout le succès qu'il a obtenu et qui fut consacré par plusieurs éditions.

On a encore de Furetière : des *Poésies*; une *Nouvelle allégorique, ou Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence*, et une satire contre la condition des gens de lettres, intitulée *Voyage de Mercure*. Mais toutes ces œuvres ne sont pas dignes de l'auteur du *Roman bourgeois*, du *Dictionnaire* et des *Factums*.

Page 36, ligne 13.

Parmi les meilleurs traducteurs nous devons citer Isaac LE MAISTRE, dit de Saci (1613-1684), prêtre de Port-Royal, frère d'Antoine le Maistre

[1] Page 8.

et neveu d'Antoine Arnauld. Sa production principale est la traduction de la Bible, qu'il fit avec l'aide de du Fossé, Huré et le Tourneux. Plus consciencieux dans sa version que dans ses explications, il refit trois fois la traduction du Nouveau Testament parce que la première fois le style lui en parut trop recherché et la deuxième fois trop simple.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que la Bible de Saci ne doit être lue qu'avec précaution ; l'auteur, attaché au parti de Jansénius, y laisse percer quelquefois sa doctrine en interprétant à sa manière les passages de l'Écriture qui peuvent y avoir rapport.

Page 36, ligne 15.

Sur Perrot d'Ablancourt, voir une solide étude de René Kerviler, publiée en 1876 dens la *Revue de Champagne et de Brie*. — Tirage à part. Paris, Menu, 1876, in-8.

Page 39, ligne 12.

Parmi les incrédules auxquels il est fait allusion, on peut mettre en première ligne Saint-Évremond (1613-1703), un des écrivains que la vogue, pendant un temps assez long, a le plus surfaits. La Fontaine lui a prodigué les éloges, Hamilton l'appelle *l'inimitable Saint-Évremond*, et Bayle, *un auteur incomparable*. La moindre production de sa plume était regardée comme un chef-d'œuvre ; une pièce quelconque de lui, insérée dans un recueil, suffisait pour assurer le succès de celui-ci. « Faites-nous du Saint-Évremond, » disaient sans cesse les libraires aux auteurs. Aussi a-t-on fabriqué considérablement de Saint-Évremond.

Parmi les petits ouvrages qui appartiennent véritablement à ce littérateur, quelques-uns, telle que la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye*, regardée comme son chef-d'œuvre, respirent ce scepticisme dangereux par lequel il tient à la fois du seizième et du dix-huitième siècle.

D'autres écrits de Saint-Évremond, quoique d'un style inégal, souvent peu correct et peu soigné, seront toujours justement estimés, en particulier ses *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, ses *Réflexions sur les poëmes des anciens*, son *Jugement sur Pétrone*, sur *Salluste* et sur *Tacite*, son *Essai sur la morale d'Épicure*, son *Discours sur les historiens français*, son *Parallèle de Turenne et de Condé*, sa *Lettre au marquis de Créqui sur la paix des Pyrénées*, ses *Observations sur la tragédie française*, sa *Lettre à la duchesse de Mazarin sur le couvent*, celle *au duc de Buckingham sur la conversion*, le morceau *Sur la dévotion*, etc.

Sa poésie est fort au-dessous de sa prose, et personne aujourd'hui ne partagerait la prévention que Saint-Évremond avait pour ses vers. Voltaire a dit, dans le *Temple du Goût* : « L'inégal Saint-Évremond

n'ose parler de ses vers à personne. » Il dit encore ailleurs avec justice : « Ses petits vers de société sont ce que nous avons de plus plat en ce genre. »

Saint-Évremond a composé presque tous ses écrits en Angleterre, où il s'était retiré en 1682 pour éviter la Bastille, après avoir encouru la disgrâce du roi.

Ce bel esprit érudit, qui a traversé presque tout le dix-septième siècle, est bien descendu, depuis longtemps, du haut rang où il avait été mis. Cependant il mérite encore mention et étude, parce que, comme l'a dit la Harpe, « il avait réellement un caractère de style qui était à lui, et qui tenait à celui de son esprit [1] .»

Page 90, ligne 36.

Voici les fruits que Descartes pensait que l'on pouvait tirer de ses *Principes :*

« Le premier est la satisfaction qu'on aura d'y trouver plusieurs veritez qui ont esté cy-devant ignorées ; car bien que souvent le mérite ne touche pas tant nostre imagination que font les faussetez et les feintes, à cause qu'elle paroist moins admirable et plus simple, toutefois le contentement qu'elle donne est tousjours durable et plus solide. Le second fruict est qu'en estudiant ces *Principes* on s'accoustumera peu à peu à mieux juger de toutes les choses qui se rencontrent, et ainsi à estre plus sage : en quoy ils auront un effect contraire à celuy de la philosophie commune, car on peut aisement remarquer en ceux qu'on appelle *pedans* qu'elle les rend moins capables de raison qu'ils ne seroient s'ils ne l'avoient jamais apprise. Le troisième est que les veritez qu'ils contiennent, estant très claires, et très certaines, osteront tous sujets de dispute, et ainsi disposeront les esprits à la douceur et à la concorde ; tout au contraire des controverses de l'eschole qui, rendant insensiblement ceux qui les apprennent plus pointilleux et plus opiniastres, sont peut estre la premiere cause des heresies et des dissensions qui travaillent maintenant le monde. Le dernier et principal fruict de ces principes est qu'on pourra en les cultivant decouvrir plusieurs veritez que je n'ay point expliquées, et ainsi, passant peu à peu des unes aux autres, acquerir avec le temps une parfaite connoissance de toute la philosophie, et monter au plus haut degré de la sagesse [2]. »

Page 90, ligne 44.

Descartes portait lui-même ce jugement sur ses *Méditations :*

« Je n'y ay pas traitté pour une question ou deux seulement, mais j'en ay traitté plus de six cents, qui n'avoient point encore esté ainsi expliquées par personne avant moy. Et bien que jusques icy plusieurs ayent regardé mes escrits de travers, et qu'ils ayent essayé par toutes sortes de moyens de les

[1] *Lycée*, 2e part., liv. II, chap. III, § 2.
[2] *Principes de philosophie*, 1647, préface.

refuter, personne toutesfois, que je sçache, n'y a encore pu rien trouver que de vrais. Que l'on fasse le dénombrement de toutes les questions, qui depuis tant de siecles que les autres philosophies ont eu cours, ont esté resoluës par leur moyen, et peut-estre s'estonnera-t-on de voir qu'elles ne sont pas en si grand nombre, ny si celebres, que celles qui sont contenuës dans mes *Essays* [1]. »

Page 97, ligne 2.

Nous ne pensons pas que, dans le respect affiché par Descartes pour l'Église et la théologie, il soit permis de soupçonner un peu d'ironie et beaucoup de prudence, comme a essayé de le prouver un de nos philosophes contemporains, A. Jacques, qui s'exprime ainsi :

« Il place les vérités révélées si loin de l'homme et si fort au-dessus de son intelligence, qu'il a bien l'air par là de les éconduire poliment : « *Il n'oserait*, dit-il, *les soumettre à la faiblesse de ses raisonnements, et il pense que pour entreprendre de les examiner, il est besoin de quelque extraordinaire assistance du ciel et d'être plus qu'homme.* » L'excès de la vénération est souvent le masque du dédain ; ce que l'on croit et ce que l'on aime, on fait mieux que l'honorer d'un respect stérile ; quand on est Descartes, on l'enseigne, on le justifie. Descartes était copernicien, et cependant il avait trouvé un tour pour nier le mouvement de la terre. C'était là, dit Leibniz, une de ses ruses philosophiques ; et, selon nous, c'en était une autre que cette dédicace des *Méditations*, où l'humilité de l'écrivain et l'éloge de la sacrée faculté s'exagèrent jusqu'à la raillerie. Aussi, et malgré tant de protestations, les théologiens ont-ils sans cesse harcelé Descartes ; poussé dans ses derniers retranchements, il ne savait plus se défendre que par la distinction des deux ordres, de foi et de raison ; distinction plus que vaine, selon laquelle l'esprit pourrait faire de soi deux parts, l'une croyant ce que l'autre condamne, et selon laquelle encore Dieu serait un fourbe, apprenant aux hommes par la raison à suspecter l'Écriture, par l'Écriture à se défier de la raison [2]. »

Page 110, Supplément à la notice de Pascal.

Nous jugeons utile de donner ici le récit des particularités les plus intéressantes de la vie de Pascal, dont la connaissance est nécessaire pour mieux juger des chefs-d'œuvre qu'il nous a laissés.

Il appartenait à une ancienne famille d'Auvergne, anoblie sous Louis XI. Étienne Pascal, second président de la Cour des aides à Clermont, avait épousé en 1618 Antoinette Begon, personne pieuse et de grand esprit, dont il eut six enfants. L'aîné ne vécut pas, le second fut Mlle Gilbert Pascal, qui épousa en 1641 M. Florien Périer, conseiller à la Cour des aides de Clermont; le troisième, l'illustre Blaise Pascal, naquit le 13 juin 1623, puis, le 4 octobre 1625, Jac-

[1] *Méditation mét.*, 1673, p. 575, Lettre au R. P. Dinet.

[2] A. Jacques, *la Liberté de penser*, 15 février 1848.

queline Pascal, qui devint religieuse à Port-Royal sous le nom de sœur Sainte-Euphémie. On ne dit rien des deux autres enfants.

Dès son bas âge, le jeune Blaise Pascal avait dénoté un esprit extraordinaire tant par ses reparties heureuses que par ses questions singulières sur la nature des choses. Son père, qui l'aimait tendrement, comme son fils unique, ne voulut jamais qu'il eût d'autre maître que lui. « Sa principale maxime dans cette éducation, nous dit Mme Périer, était de tenir toujours cet enfant au-dessus de son ouvrage, et ce fut par cette raison qu'il ne voulut point commencer à lui apprendre le latin qu'il n'eût douze ans. En attendant, il lui avait fait savoir en général ce que c'était que les langues, il lui montrait comment on les avait réduites en latin sous de certaines règles... Cette idée générale lui débrouillait l'esprit et lui faisait voir la raison des règles de la grammaire, de sorte que, quand il vint à l'apprendre, il savait pourquoi il le faisait, et il s'appliquait précisément aux choses à qui il fallait le plus d'application. » L'étude des sciences exactes, pour lesquelles Blaise Pascal avait une espèce d'instinct, fut renvoyée à une époque plus reculée. Son père, qui s'était établi à Paris en 1631, pour diriger l'éducation de ses enfants, avait écarté de lui tous les livres de géométrie et il s'abstenait d'en parler avec ses amis en sa présence.

« Mon frère, nous dit Mme Périer, voyant cette résistance à ses désirs, demanda un jour à mon père ce que c'étoit que cette science et de quoy on traitoit : mon père lui dit en general que c'étoit le moyen de faire des figures justes et de trouver les proportions qu'elles avoient entre elles et en même temps lui defendit d'en parler davantage et d'y penser jamais. Mais cet esprit qui ne pouvoit demeurer dans ces bornes, dès qu'il eut cette simple ouverture que la mathematique donnoit les moyens de faire des figures infailliblement justes, il se mit de lui-mesme à resver sur cela, à ses heures de recreation ; et, ostant seul dans une salle où il avoit accoustumé de se divertir, il prenoit du charbon et faisoit des figures sur des carreaux, cherchant les moyens de faire par exemple, un cercle parfaitement rond, un triangle dont les costés et les angles fussent egaux et les autres choses semblables. Il trouvoit tout cela luy seul ; ensuite il cherchoit les proportions des figures entre elles. Mais comme le soin de mon père avoit esté si grand de lui cacher toutes ces choses, il n'en savoit pas mesme les noms. Il fut contraint lui-mesme de se faire des definitions : il appeloit un cercle *rond*, une ligne une *barre*, et ainsi des autres. Après ces définitions il se fit des axiomes, et enfin il fit des demonstrations parfaites, et comme l'on va de l'un à l'autre dans ces choses, il poussa ses recherches suivant ce qu'il en vint jusqu'à la trente-deuxiesme proposition du premier livre d'Euclide [1]. »

Peut-être faut-il voir, dans le récit de Mme Périer, une complaisante exagération et convient-il de s'en rapporter de préférence

[1] La somme de trois angles de tout triangle doit être mesurée par une demi circonférence, c'est-à-dire doit égaler la somme de deux angles droits.

au récit plus vraisemblable que Tallemant donne de cette aventure dans sa courte *historiette* sur Pascal :

« Le president Pascal a laissé un fils, dit-il, qui temoigna dès son enfance l'inclination qu'il avoit aux mathématiques. Son père lui avoit défendu de s'y adonner qu'il n'eût bien appris le latin et le grec. Cet enfant, dès douze ou treize ans, lut Euclide en cachette, et faisoit déja des propositions ; le père en trouva quelques-unes ; il le fait venir et lui dit : « Qu'est-ce que cela ? » Ce garçon, tout tremblant, lui dit : « Je ne m'y suis amusé qu'aux jours de « congé. — Et entends-tu bien cette proposition ? — Oui, mon père. — Et où « as-tu appris cela ? — Dans Euclide, dont j'ai lu les six premiers livres... — « Et quand les as-tu lus ? — Le premier en une après-dîner, et les autres en « moins de temps à proportion. »

Quoi qu'il en soit, Pascal eut dès lors la liberté de poursuivre ces études, et il ne tarda pas à faire l'admiration de tous ceux qui l'entendaient. Le siége des beaux esprits, en ce temps à l'hôtel du Petit Luxembourg, où présidait la duchesse d'Aiguillon, comptait le jeune mathématicien parmi ses hôtes les plus assidus. Loret, qui l'entendit discuter sur les sciences, le raconte en mauvais vers dans sa *Muse historique :*

« Il fit encor sur des fontaines
Des démonstrations si pleines
D'esprit et de subtilité,
Que l'on vit bien, en vérité,
Qu'un très-beau génie il possède,
Et on le traita d'Archimède. »

Son aptitude pour les sciences s'étendait à tout : c'est ainsi qu'après avoir écrit à seize ans un traité des *Sections coniques*, en latin, il put, à vingt-trois ans, déterminer les lois de l'équilibre des liquides par ses expériences sur la pesanteur de l'air. Il fit en outre plusieurs inventions utiles, comme le haquet et une sorte de brouette appelée vinaigrette ; on lui doit aussi la première idée des omnibus par la part qu'il prit à la création et au fonctionnement des carrosses à cinq sous.

Jacqueline Pascal avait, de son côté, beaucoup d'éclat dans le monde par sa beauté, par son esprit et par son talent poétique, ce qui lui valut de pouvoir obtenir du cardinal de Richelieu la grâce de son père, compromis dans quelques troubles. Mais elle renonça de bonne heure aux distractions de son âge, par suite de la vocation irrésistible pour la vie religieuse qu'avaient fait naître en elle les sermons de M. Singlin à l'église de Port-Royal de Paris. La mort d'Étienne Pascal, son père, survenue en 1651, semblait avoir levé le plus grand obstacle à sa profession, mais elle eut encore à lutter contre les desseins de son frère, déjà maladif, qui voulait la garder avec lui. Il ne lui parla d'abord que de retarder d'un an son entrée à Port-Royal et il ne parut pas supposer qu'elle pût n'y point consentir. Elle se tut par respect pour sa douleur, attendit l'arrivée e Mme Périer,

à qui elle s'ouvrit de sa résolution persistante, et, les partages de la succession terminés, le 4 janvier 1652, elle quitta le monde âgée de vingt-six ans et trois mois. Elle avait voulu donner tout son bien au couvent, mais la mère Angélique ne voulut pas l'accepter et obtint d'elle qu'elle n'apporterait qu'une dot assez médiocre. Un tel procédé excita la curiosité de Pascal ; il voulut connaître plus particulièrement une maison où l'on était si fort au-dessus des vues humaines.

Pascal était alors dans toute la fougue des passions de la jeunesse, comme en témoigne le *Discours sur les passions de l'amour*, écrit à cette même époque. L'accident de Neuilly vint bientôt changer ses dispositions et donner un nouveau cours à ses idées. Un jour du mois d'octobre 1654, étant allé se promener, suivant sa coutume, au pont de Neuilly, dans un carrosse à quatre chevaux, sans postillon, comme c'était alors l'usage, son attelage prit le mors aux dents près d'un endroit où il n'y avait point de garde-fou et se précipita dans la Seine. Heureusement la première secousse de leur poids rompit les traits et ils tombèrent seuls dans le fleuve; le carrosse demeura comme suspendu sur le bord du précipice. On se représente sans peine la commotion que dut éprouver la nature frêle et délicate de Pascal. Il eut beaucoup de peine à revenir d'un long évanouissement, et son cerveau fut tellement ébranlé, que, dans la suite, au milieu de ses insomnies, il croyait voir de temps en temps, à côté de son lit, un précipice prêt à l'engloutir. « Rendu à lui-même, il réfléchit à tout ce qu'aurait eu d'affreux pour son salut éternel une mort qui avait failli le surprendre dans un divertissement mondain. Son imagination demeura fixée sur ces idées effrayantes et sa raison fit un retour profond sur elle-même. Il prit le parti de rompre pour jamais avec tous les amusements fastueux, et il commença à mener une vie plus retirée et plus humble, y conciliant désormais l'exercice d'une piété inébranlable et la continuation de ses anciennes études ; mais Dieu, pour qui ce n'était pas encore assez, lui ôta, dit le recueil d'Utrecht, tout ce vain amour des sciences et, comme gage de sa volonté et de ses desseins sur lui, ne tarda pas à lui envoyer une vision. Cette vision eut lieu le lundi 23 novembre 1654, un mois après l'accident du pont de Neuilly, de dix heures et demie du soir à minuit et demi. Le détail de ce que Pascal vit et probablement entendit dans cette circonstance solennelle est resté dans le secret ; car Pascal, dit toujours le recueil d'Utrecht, n'a jamais parlé de cette vision à personne, si ce n'est peut-être à son confesseur. On n'en a eu connaissance qu'après sa mort, par un écrit tracé de sa main, qui fut alors trouvé sur lui. Voici, ajoute le recueil, ce que contient cet écrit et de quelle manière il est figuré. Les mots soulignés l'ont été par Pascal lui-même :

« **L'an de grâce 1654.**

« **Lundi 23 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr, et autres au**
« **martyrologe, veille de saint Chrysogone, martyr, et autres.**

« Depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi.

Feu.

Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non des philosophes et des savants ;

Certitude, certitude, sentiments, joie, joie, paix, Dieu de Jésus-Christ.

Deum meum et Deum vestrum. Jean, 20, 17.

Ton Dieu sera mon Dieu. *Ruth.*

Oubli du monde, de tout, hormis *Dieu.*

Il ne se trouve que par les voies enseignées dans l'Évangile.

Grandeur de l'âme humaine.

Père juste, le monde ne t'a point connu,

Mais je t'ai connu. Jean, 17, 25.

Joie, joie, pleurs de joie.

Je m'en suis séparé.

Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ.

Mon Dieu, me quitterez-vous ?

Que je n'en sois pas séparé éternellement.

Cette est la vie éternelle, qu'ils te connoissent.

Seul vrai Dieu est celui que tu as envoyé.

Jésus-Christ.

Jésus-Christ.

Jésus-Christ.

Je m'en suis séparé, je l'ai fui, renoncé, crucifié.

Que je n'en sois jamais séparé.

Dieu ne se conserve que par les voies enseignées dans l'Évangile.

Renonciation totale et douce.

Non obliviscar sermones tuos. Amen.

Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur.

Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre. »

Voici, encore selon le recueil d'Utrecht, comment fut découvert cet écrit empreint d'une foi si ardente. Quelques jours après la mort de Pascal, un domestique sentit par hasard quelque chose d'épais et de dur dans sa veste. Ayant décousu cet endroit, il y trouva un petit parchemin plié et écrit de la main de Pascal, et dans ce parchemin un papier écrit de la même main. L'un était une copie fidèle de l'autre. Ces deux pièces furent aussitôt remises à Mme Périer qui les fit voir à plusieurs de ses amis. Tous convinrent que ce parchemin écrit avec tant de soin, et avec des caractères remarquables, était un mémorial qu'il gardait soigneusement pour conserver le souvenir d'une chose qu'il voulait toujours avoir sous les yeux et présente à l'esprit, puisque depuis huit ans il prenait soin de la coudre et découdre, à mesure qu'il changeait d'habit.

Condorcet a le premier appelé l'attention sur cette pièce, qu'il appela l'amulette mystique de Pascal. Depuis, la plupart des auteurs incrédules n'ont cessé d'en faire un objet de railleries. Un journal

protestant[1] a fait en ces quelques mots sensés bonne justice de toutes ces ridicules plaisanteries :

« Il est permis aujourd'hui de parler de la prétendue amulette. Cette pièce qu'on a voulu rendre ridicule et qui est si sublime, jette le jour le plus vif sur l'état de l'âme de Pascal pendant ses dernières années. Si on la lit avec attention, si on remarque qu'elle s'applique et s'étend à plusieurs époques successives, et que Pascal la porta sur lui très-longtemps, on se persuadera que si sa foi est un mal funeste, il ne s'en doutait pas, et qu'on ne sait où placer au milieu de ce chant de triomphe et de louange des cris de misère et de désespoir. »

Il n'est point besoin non plus de démontrer que Pascal ne pouvait attacher à cet écrit l'idée superstitieuse que lui attribuent Condorcet et tous les philosophe du dix-huitième siècle, traitant à l'envi le sublime penseur d'halluciné. D'ailleurs, la coutume de « consigner dans un écrit, que l'on portait toujours sur soi, les signes propres à continuer les pensées que l'on voulait toujours avoir présentes à l'esprit, » était fréquente à cette époque. Nous en citerons quelques exemples. Mlle Roannez, dont l'existence bizarre est si connue, avait coutume, lorsqu'elle renouvelait ses vœux, à Port-Royal, de les écrire et de les signer[2]; le Maistre, ayant entendu, quelques mois avant sa mort, exprimer le désir qu'il fût devant Dieu ni demi-mort, ni demi-vivant, écrivit cette pensée en gros caractères sur un papier qu'il conserva toujours[3] ; Pascal lui-même, après la guérison miraculeuse de sa nièce, quitta son cachet ordinaire et n'en voulut plus d'autre que celui qu'il se fit graver et qui représentait un ciel renfermé dans une couronne d'épines, avec ces mots de saint Paul : *Scio cui credidi*[4]. Nous ajouterons encore que Mme Périer, le soir de la mort de Pascal, avait trouvé un petit écrit qu'il portait également toujours sur lui et qui commençait par ces mots : « *Il est injuste qu'on s'attache à moi.* » Mme Périer comprit alors pourquoi son frère cachait sous des manières froides « la tendresse de cœur qu'il avait pour ceux que Dieu lui avait unis plus étroitement[5]. » Pascal, pas plus que Mlle Roannez, pas plus que le Maistre, n'avait porté d'amulettes; tous trois conservaient seulement avec respect l'expression des sentiments qu'ils voulaient toujours éprouver, ou, pour parler la langue de Port-Royal, « les grâces dont ils voulaient profiter à chaque instant. »

Depuis sa conversion, Pascal faisait de fréquentes visites à Port-Royal des Champs. Un jour qu'il s'y trouvait avec Arnauld, Nicole et quelques autres, on vint à parler des controverses théologiques que

1 *Le Semeur*, 8 mars 1841.
2 *Histoire de Port-Royal*, t. I, p. 392.
3 *Mémoires de Fontaine*, édition de 1738, t. II, p. 163.
4 *Ibid.*, p. 134.
5 *Vie de Pascal*, dans l'*Histoire de Port-Royal*, t. IV, p. 459.

soutenait Arnauld dans des écrits apologétiques adressés à la Sorbonne, à l'occasion d'un démêlé auquel donna naissance le duc de Liancourt. Ce dernier, fort aimé de Port-Royal, s'était vu refuser l'absolution par le P. Picoté à cause même de ses relations avec les Jansénistes. Arnauld s'était fort ému de ce fait et avait écrit à ce sujet sa *Première Lettre à une personne de condition* et sa *Seconde Lettre à un duc et pair.* On constatait que le public ne prenait pas assez d'intérêt à ces questions, et l'on engagea vivement Arnauld à composer quelque écrit capable d'éclairer les gens du monde. Peu de jours après, Arnauld donnait lecture d'un projet qu'il avait rédigé, mais, voyant le peu d'enthousiasme de ses auditeurs, il leur dit : « Je vois bien que vous ne trouverez pas cet écrit bon pour son effet, et je crois que vous avez raison. » Et, se retournant tout à coup vers Pascal : « Mais, vous, qui êtes jeune, qui êtes curieux [1], vous devriez faire quelque chose ! » Pascal, qui n'avait encore rien écrit sur les sciences, et qui ne connaissait pas combien il était capable de réussir dans ces sortes d'ouvrages, répondit qu'il concevait à la vérité comment on pourrait faire le factum qu'il s'agissait de répandre dans le public, mais que tout ce qu'il pouvait promettre était d'en ébaucher un projet, que ce serait à d'autres de le polir et de le mettre en état de paraître. Dès le lendemain il s'était mis à l'œuvre, et ce qu'il ne regardait que comme une ébauche devint aussitôt la *première lettre* telle que nous la lisons.

Il s'agissait de défendre Arnauld et Port-Royal de connivence hérétique avec Corneille Jansen, évêque d'Ypres, si connu sous le nom de Jansénius, et dont les doctrines étaient abhorrées des Jésuites. On raconte ainsi l'origine de la haine de cet ordre contre l'évêque d'Ypres. Quand on imprima l'*Augustinus* de Jansénius, en 1640, Libertus Fromond, célèbre professeur de Louvain, s'avisa de mettre à la fin du livre de son ami, qui était mort deux ans auparavant, un parallèle de la doctrine des Jésuites sur la grâce avec les erreurs des semi-pélagiens. Les Jésuites, qui prirent à tort Jansénius pour l'auteur de ce parallèle, commencèrent, dans les Pays-Bas mêmes, à s'élever contre son livre, par un grand volume de thèses théologiques, qui sont fort singulières et très-rares. Bientôt les docteurs de Sorbonne eux-mêmes prirent l'alarme et, après avoir lu l'*Augustinus* avec une grande application, ils en réduisirent ce qu'il y avait de plus dangereux aux cinq propositions suivantes :

1° Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes, alors même qu'ils veulent et s'efforcent de les accomplir, selon les forces qu'ils ont présentes, et la grâce leur manque par laquelle ils sont rendus possibles.

2° Dans l'état de la nature corrompue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

[1] Dans le sens de *bel esprit.*

3° Pour mériter et démériter dans l'état de la nature corrompue, la liberté qui exclut la nécessité n'est pas requise en l'homme, mais il suffit de la liberté qui exclut la crainte.

4° Les semi-pélagiens admettaient la nécessité d'une grâce intérieure prévenante pour chaque action en particulier, même pour le commencement de la foi, et ils étaient hérétiques en ce qu'ils prétendaient que cette grâce fût de telle nature que la volonté eût le pouvoir d'y résister ou d'y consentir.

5° C'est une erreur des semi-pélagiens de dire que Jésus-Christ soit mort ou qu'il ait répandu son sang pour tous les hommes.

Ces cinq propositions furent déclarées fausses et hérétiques et dénoncées comme telles au pape Innocent X, qui les condamna par sa constitution du 31 mai 1653. Le grand Arnauld et les solitaires de Port-Royal n'avaient pas adhéré assez complétement à cette condamnation, et les deux pamphlets faits à l'occasion de l'incident du duc de Liancourt avaient été censurés par la Sorbonne comme entachés de jansénisme.

Dans ses premières lettres, Pascal discute cette censure, mais dans les suivantes il ne fait plus que prendre les Jésuites à partie avec toute la vigueur de sa passion.

Au milieu même de cette campagne des *Provinciales*, survint le célèbre miracle de la filleule et nièce de Pascal, Marguerite Périer, dont l'œil, affecté d'une fistule lacrymale de la pire espèce, avait été guéri subitement par l'attouchement d'un éclat de la sainte couronne d'épines. L'impression causée par ce miracle fut assez grande pour faire suspendre l'exécution des mesures de rigueur arrêtées contre Port-Royal, et Pascal fut vivement frappé de la protection du ciel qui semblait s'attacher ainsi à la cause qu'il défendait. Il lui vint, à cette occasion, plusieurs pensées très-importantes sur les miracles en général, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, et c'est ce qui lui fit naître l'idée d'un grand ouvrage sur la religion, dont Mme Périer nous a conservé le plan, et dont nous ne possédons que ces fragments admirables réunis sous le titre de *Pensées*.

« Des indices nombreux, dit l'auteur du *Rapport sur les Pensées*, prouvent incontestablement que l'ouvrage auquel Pascal avait consacré les dernières années de sa vie, s'il eût pu être achevé, n'eût pas été seulement un admirable écrit théologique et philosophique, mais un chef-d'œuvre d'art, où l'homme qui avait le plus réfléchi à la manière de persuader, aurait déployé toutes les ressources de l'expérience et du talent : la dialectique, le pathétique, l'ironie, la véhémence, la grâce; parlé tous les langages, essayé toutes les formes pour attirer l'âme humaine tout entière vers l'asile assuré que lui ouvre le christianisme. »

Nous ne pouvons nous ranger à l'opinion de Cousin relativement au prétendu scepticisme de Pascal. Si, en effet, certains faits de sa vie, dénaturés ou présentés sous un faux jour, peuvent offrir les apparences du fanatisme ou de la superstition, il n'en est pas un seul

qui fournisse le plus léger prétexte à ce reproche de scepticisme. Car se prévaloir, contre la foi de Pascal, d'un certain mode d'argumentation qu'il emploie hardiment, et qui impliquerait le scepticisme absolu, c'est supposer ce qu'il s'agit précisément de démontrer, c'est oublier combien cette foi faisait peu défaut en lui, combien elle était pour lui chose réelle, pratique, sensible et vivante. « Il y aurait illusion, dirons-nous avec un savant critique de notre époque, à prendre pour des convulsions de sa foi ce qui peut souvent n'avoir été que des brusqueries du talent. Pour preuve qu'elle était, malgré tout, assise et établie en lui, je ne voudrais que sa charité, qui découle de la foi, comme la source du rocher. Et quelle charité chez Pascal [1] ! »

Un autre reproche adressé à l'auteur des *Pensées*, c'est d'avoir paru faire peu de cas de la philosophie et surtout de la philosophie ancienne, non qu'il n'en eût pas une connaissance suffisante, mais parce qu'il aurait semblé n'en pas reconnaître l'utilité et n'y pas attacher la même importance que plusieurs des écrivains qui l'avaient précédé. Ce reproche n'a, selon nous, rien absolument de fondé : Pascal donne parfois, en effet, une idée imparfaite de la philosophie du paganisme ; mais que l'on consulte ses écrits, qu'on les compare, que l'on rapproche les uns des autres, que l'on soumette à un examen critique les fragments qu'il nous a laissés, ces écrits nous montreront dans leur auteur un philosophe « qui a sondé toutes les profondeurs de notre nature, connu nos puissances et nos faiblesses, nos grandeurs et nos misères et a humilié l'orgueil de la raison en lui assignant des limites. »

Pascal fut attaqué, au mois de juin 1662, de souffrances extrêmement violentes et presque continuelles qui devaient l'emporter. Des maux de tête très-aigus et de fréquents étourdissements rendirent bientôt ses tourments insupportables et le firent penser à sa fin prochaine. Il se confessa plusieurs fois, il voulait même qu'on lui apportât la communion, mais, pour ne pas effrayer ses amis, il consentit à différer cette action pieuse, sur l'assurance positive que les médecins donnaient de jour en jour qu'il pourrait dans peu recevoir la communion à l'église. Mais son état s'était tellement aggravé le 17 août, que le curé de Saint-Étienne du Mont vint lui apporter le saint sacrement : « Voici, lui dit-il, ce que vous avez tant désiré. » Pascal se souleva de son lit de douleurs et reçut le viatique avec un respect et une résignation qui arrachèrent des larmes à tous les assistants. Un moment après ses convulsions le reprirent, et elles ne le quittèrent plus pendant les deux jours qui précédèrent sa mort. Son corps repose encore à Saint-Étienne du Mont, sa paroisse.

Par son testament Pascal donna la meilleure part de son bien aux pauvres ; il aurait même désiré le leur laisser tout entier, raconte Bossut, si une telle disposition n'eût été trop nuisible aux enfants de

[1] *Revue des Deux-Mondes*. 1er juillet 1855, p. 122.

M. et Mme Périer, qui n'étaient pas riches. S'il ne pouvait faire davantage pour les pauvres, il voulait du moins mourir parmi eux, et pendant plusieurs jours il demanda d'être transporté aux Incurables.

Il nous paraît intéressant de rassembler ici quelques-uns des jugements, curieux à divers titres, portés sur Pascal à différentes époques. Nous commencerons par ce passage d'une lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, où il est question d'une de ces fameuses disputes que Boileau disait avoir soutenues en plus d'un endroit au sujet de Pascal, dont il admirait les théories :

« A propos de Corbinelli, il m'écrivit, l'autre jour, un fort joli billet; il me rendait compte d'une conversation d'un dîner chez M. de Lamoignon; les acteurs étaient les maîtres dn logis : M. de Troyes, M. de Toulon, le père Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli.

« On parla des ouvrages des anciens et des modernes. Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpassait, à son goût, et les vieux et les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue, qui faisait l'entendu et qui s'était joint à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit. Despréaux ne voulut pas le lui dire. Corbibinelli se joint au jésuite et conjure Despréaux de nommer ce livre afin de le lire toute la nuit. Despréaux lui dit en riant : « Ah ! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, *un cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon père, ne me pressez point. » Le père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras, et, le serrant bien fort, lui dit : — Mon père, vous le voulez ; hé bien ! morbleu, c'est Pascal. « Pascal, *dit le* « *père tout rouge, tout étonné*, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. « Le faux, *reprit Despréaux!* le faux ! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est ini- « mitable; on vient de le traduire en trois langues. » Le père répond : « Il n'en « est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe, et, criant comme un fou : « Quoi ! « mon père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses « livres qu'*un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu?* Osez-vous dire que cela « est faux ? — Monsieur, *dit le père en fureur* ' il faut distinguer. — Distinguer, « *dit Despréaux*, distinguer, morbleu, distinguer, distinguer si nous sommes « obligés d'aimer Dieu ! » Et, prenant Corbinelli par le bras, ils'enfuit au bout de la chambre; puis, revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du père, s'en alla rejoindre la compagnie qui était demeurée dans la salle où l'on mange. Ici finit l'histoire, le rideau tombe. Corbinelli me promit le reste dans une conversation ; mais, moi, qui suis persuadée que vous trouverez cette scène aussi plaisante que je l'ai trouvée, je vous l'écris et je crois que, si vous la lisez avec bons tons, vous en serez assez contents [1]. »

Nicole, dans son *Traité de l'éducation d'un prince*, a très-bien apprécié les *Pensées*, qu'il estimait un des livres les plus utiles que l'on pût mettre entre les mains « des princes qui ont de l'esprit ». Mais ses relations personnelles avec Pascal, qu'il trouvait quelquefois un peu dogmatique, étaient souvent tendues. « Mon amour-propre,

[1] Lettre du 15 janvier 1690.

disait-il avec bonhomie, n'aime pas à être régenté si fièrement [1]. »

Au dix-huitième siècle, d'Alembert exprimait son admiration pour Pascal dans les vers suivants :

« Il joignit l'éloquence aux talents d'Uranie ;
Mais bientôt, à Dieu même immolant son génie,
Il vengea de la foi l'auguste obscurité,
A toi, Religion, dont la sévérité
Enleva ce grand homme à la philosophie ;
Permets du moins qu'il en soit regretté. »

L'opinion de Voltaire, l'ennemi persistant de Pascal, est résumée en ce peu de mots du chapitre Ier de *Micromégas* :

« Quant à son esprit, c'est un des plus cultivés que nous ayons : il sait beaucoup de choses, il en avait inventé quelques-unes ; il n'avait pas encore vingt-cinq ans, et il étudiait, selon la coutume, au collége des Jésuites de sa planète, lorsqu'il devina, par la force de son esprit, plus de cinquante propositions d'Euclide. C'est dix-huit de plus que Blaise Pascal, lequel, après en en avoir deviné trente-deux en se jouant, à ce que dit sa sœur, devint, depuis, un géomètre assez médiocre et un fort mauvais métaphysicien. »

Au commencement de notre siècle, Chateaubriand s'écriait :

« Quel chef-d'œuvre ne serait point sorti des mains d'un tel maître ! Si Dieu ne lui a pas permis d'exécuter son dessein, c'est qu'apparemment il n'était pas bon que tous les doutes sur la foi fussent levés, afin qu'il restât matière à ces tentations et à ces épreuves qui font les saints et les martyrs [1]. »

Autre part l'auteur du *Génie du Christianisme* dit que Pascal, « dans les dernières années de sa vie, jeta au hasard sur le papier des pensées qui tiennent autant de Dieu que de l'homme [2]. »

Lamartine résume ainsi son appréciation sur l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées* :

« Voilà Pascal : des polémiques scolastiques sur des raffinements de dogmes intelligibles au simple bon sens, ou quelques pensées sublimes d'expression, comme l'abîme est sublime d'inconnu, de profondeur, de désespoir ! Ce livre ferait des fous, s'il ne faisait des anachorètes [3]. »

Le P. de Ravignan ne partageait pas la même opinion et, dans un mémoire célèbre, il traite l'auteur des *Provinciales* de « calomniateur de génie ».

« Quand la voix qui m'appelait, dit-il, se fit entendre au fond de mon cœur, quand je balançais en moi-même le poids divers de ces contradictions

[1] Lettre LXXXVIII.
[2] *Génie du Christianisme,* 3e partie, liv. II, chap. VI.
[3] *Geneviève,* p. 22.

étranges, il y eut un jour où je dis : Pascal, votre génie a commis un grand crime, celui d'établir une alliance, peut-être indestructible, entre le mensonge et la langue du peuple franc. Vous avez fixé le dictionnaire de la calomnie ; il fait règle encore, il ne le fera pas pour moi.

« Cette impérissable autorité acquise au mensonge par la magie du langage, ce règne impérieux exercé depuis des siècles par un calomniateur de génie, pour emprunter à M. de Chateaubriand ce trait de son éloquence réparatrice, ne m'empêchèrent point alors de prendre et d'exécuter ma résolution d'entrer dans la compagnie [1]. »

La curiosité et l'attention vive, ardente, presque passionnée avec lesquelles les esprits les plus divers de notre époque ont scruté la vie et les œuvres de Pascal proviennent non-seulement de l'admiration des contemporains pour le génie de ce grand homme, mais aussi et plus encore de l'étonnement provoqué par ses singularités, qui, selon Sainte-Beuve, eussent convenu davantage à un siècle comme le nôtre, qu'au dix-septième siècle, dont l'esprit calme et réglé n'était pas encore mûr pour comprendre toute la profondeur de ce génie.

Nous avons fait remarquer tout le mérite littéraire des *Provinciales* et des *Pensées;* parmi ces dernières on trouve quelques préceptes sur l'art d'écrire. Condorcet, dans son *Éloge de Pascal*, constate que « le plus grand art, selon lui, est de paraître naturel et simple, de ne point annoncer qu'on veut, ou persuader, ou se faire admirer. Il faut qu'un auteur soit pour nous un ami qui nous confie ses pensées, qui se laisse aller devant nous à l'impression de ses idées ou au mouvement de son âme. Pascal, ajoute Condorcet, sert lui-même d'exemple que cette espèce d'abandon n'exclut ni la correction du style, ni la force des pensées. »

Il serait facile, cependant, de trouver de nombreuses négligences de style et même des incorrections dans les *Provinciales*, tout aussi bien que dans les *Pensées*. Nous n'en citerons que quelques exemples. Voici un passage des *Provinciales* :

« Mais comme l'obscurité des termes scholastiques dont on les couvrait à dessein, n'en laissait l'intelligence qu'aux théologiens, les autres, en étant exclus, *demeuraient dans une curiosité inutile* et dans l'étonnement de voir tant de préparations, qui *paraissaient* à tout le monde pour des questions qui ne *paraissaient* à personne. »

Demeurer dans une curiosité inutile, des préparations qui paraissaient à tout le monde des questions qui ne paraissaient à personne, sont des phrases d'un tour trop négligé, et nous pourrions ajouter avec Bellegarde que « si les *Lettres provinciales* étaient souvent enrichies de pareilles locutions, elles n'auraient pas eu tant de vogue [2]. »

Le P. Daniel, dans les *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, a relevé, avec assez de justesse parfois, les incorrections de style échappées à Pascal dans les *Provinciales*.

[1] *De l'existence et de l'institut des Jésuites.*

[2] *Réflexions sur l'élégance et la politesse du style,* 3e éd., p. 50.

Mais nous n'insisterons pas sur les petites chicanes que l'on pourrait faire à ce style vraiment original, créé, pour ainsi dire, de toutes pièces, et tellement inimitable que Boileau lui-même dut renoncer à répondre aux Jésuites de Trévoux dans la manière des *Provinciales*. On ne saurait, du reste, mieux résumer les qualités maîtresses et fondamentales de ce style, qu'en disant, avec un des plus estimables appréciateurs des grands écrivains du dix-septième siècle, qu'il est tout feu et tout raisonnement. « Logique et passion, dit le même critique, voilà tout l'esprit de Pascal, voilà aussi toute son éloquence. Nul ne sacrifie moins aux vaines pompes du langage et au luxe inutile de la phrase. Point de fausses beautés, rien de convention et pour l'art. Tous les mots sont pour l'idée, qu'il serre et qu'il presse jusqu'à ce qu'elle se dégage, sans nuage, entière et pure [1]. »

Page 268, ligne 19.

On a longtemps discuté l'authenticité des passages des *Mémoires* de la Rochefoucauld s'appliquant à Mme de Longueville ; mais cette question a été complétement tranchée par V. Cousin :

« Sans doute, dit-il, il y a dans le petit volume, si souvent réimprimé, des pages qui ne sont pas de la Rochefoucauld; mais celles qui, dans le temps, révoltèrent le plus tous les honnêtes gens, lui appartiennent incontestablement. On n'a point, il est vrai, le manuscrit autographe des *Mémoires*· mais la Bibliothèque nationale possède de nombreuses copies anciennes, une entre autres qui est bien du dix-septième siècle et qui a ce titre : *Mémoires, de M. de La Rochefoucauld tels qu'il les avoue ;* or, on y trouve sur Mme de Longueville ce qu'il y a de pis dans les éditions de Hollande. Il y a plus, M. Renouard et M. Petitot ont eu à leur disposition d'autres manuscrits des *Mémoires*, anciens aussi et meilleurs encore, ou du moins plus étendus..... Partout dans ce manuscrit, et particulièrement aux endroits les plus coupables, l'excellence du style trahit la main de la Rochefoucauld. Non, certes, ce n'est pas l'académicien Jacques Cerizai ou Serizay, intendant de la maison de la Rochefoucauld, disciple assez fade de Balzac, et mort, d'ailleurs, en 1654 ; ce n'est pas Vineuil, l'auteur maniéré et médiocre des portraits de Mme d'Olonne dans les *Portraits* de Mademoiselle; ce n'est pas Saint-Évremond, étranger à cette société ; c'est la Rochefoucauld lui-même qui, seul, a pu écrire tout ce qui se rapporte à Mme de Longueville, à ses qualités, à ses défauts, à son histoire secrète, parce que, seul, il en avait une aussi exacte connaissance. Mme de Longueville ne s'y trompa point ; elle reconnut parfaitement la Rochefoucauld [2]. »

[1] Follioley, *Histoire de la littérature française au* XVIIe *siècle*, t. I, p. 319-320, 1 vol. in-8, Tours, Cattier.

[2] *Madame de Sablé*, p. 205.

Page 374, ligne 15.

Le dix-septième siècle eut aussi une littérature scientifique qui mérite de n'être pas oubliée ici, et nous voulons faire connaître un de ses plus honorables représentants après Pascal et Descartes, le médecin Marin Cureau de la Chambre. Né au Mans vers 1594, il fut non-seulement un physicien et un physiologiste remarquable, mais il eut encore le mérite, comme écrivain, d'être pour ainsi dire le créateur de la langue scientifique française, en détrônant la langue latine de son monopole dans le domaine des sciences.

La Chambre commença à écrire au moment où Pierre Séguier se l'attacha comme médecin, et aussi, selon Pellisson, comme un homme consommé dans la philosophie et dans les belles-lettres. Son premier livre, publié en 1634 sous le titre bizarre de *Nouvelles Pensées sur les causes de la lumière, du débordement du Nil et de l'amour d'inclination*, est dédié à son protecteur « Monseigneur le garde des sceaux». C'est dans son second traité, intitulé *Conjectures sur la digestion* (1636), et dédié au cardinal de Richelieu, que l'auteur s'élève hautement, pour la première fois, contre l'abus de la langue latine en matière scientifique. Cherchant avant tout à rendre la science accessible à tous et facilement compréhensible, il s'excuse, dans un style clair, facile, un peu imagé, mais toujours ferme, d'abandonner la voie communément suivie jusqu'alors :

« On ne sauroit, à mon avis, disait-il, être blâmé si on cherche de nouvelles routes et l'on prend d'autres guides, et si on laisse hardiment Aristote et Galien, comme ils ont fait de ceux qui les ont précédés. Aussi, quoi que l'on en veuille dire, nous sommes dans la vieillesse du monde et de la philosophie : ce qu'on appelle antiquité en a esté l'enfance et la jeunesse ; et après qu'elle a vieilli par tant de siècles et tant d'expériences, il ne seroit pas raisonnable de la faire parler comme elle a fait dans ses premières années, et de lui laisser les foiblesses qui se trouvent aux opinions qu'elle a eues en cet âge là. »

Ce fut cet exemple qui encouragea Descartes à faire paraître en français son *Discours sur la méthode* et ses petits traités sur les *Météores*, la *Dioptrique* et la *Géométrie*.

A l'exception d'un seul petit traité latin intitulé : *Novæ methodi pro explanandis Hippocrate et Aristotele Specimen* (1655), le savant médecin continua à publier en français tous ses ouvrages scientifiques, tels que les *Nouvelles Observations et Conjectures sur l'iris* (1650), le *Discours sur les principes de la chiromance* (1653), le *Traité de la lumière* (1657).

Les aptitudes de Cureau de la Chambre le portaient naturellement vers les études philosophiques. Son premier volume des *Caractères des passions* (1657) mérita d'être loué par tous ses contemporains. Il excita en particulier l'admiration de Balzac, qui écrivait à Chapelain :

« J'ay enfin le beau livre de M. de la Chambre et en suis à la moitié. Que je souhaiterois qu'il fust aussi gros que le calepin, pour faire durer davantage mon contentement ! Je vous jure que je n'ay jamais rien leu avec plus de plaisir, ni qui m'ait touché plus sensiblement. Quelques autres nous avoient donné avant luy des pièces de fripperie et des traductions déguisées. Celui-cy nous fait voir un vray original; et si toutes les parties de la philosophie estoient françoises de cette sorte, *non esset cur Græciæ suos Platones, Xenophontes et Theophrastes invideremus*. Je ne sçay pourquoy j'ay oublié Aristote, dont je remarque encore icy la subtilité et le stile méthodique si nécessaire à la recherche et à l'éclaircissement de la vérité. A mon advis, le latin de Celse n'a point les graces de son françois. *Imo vero, tersam et elegantem dictionem, ipsæ Gratiæ videntur mihi iis manibus formasse, quibus, ut vos poetæ vultis, dominæ Veneri ministrant*[1]. »

Le médecin Bordeu, qui écrivait un siècle et demi plus tard, partageait encore cet enthousiasme et faisait de la Chambre un des précurseurs de Locke dans l'exposition des fonctions de l'âme.

L'*Art de connaître les hommes*, dont la première partie parut en 1659, devait être une vaste étude sur l'organisation de l'homme ; la seconde partie de cet ouvrage traitait du *Système de l'âme* (1664) et fut suivie, en 1666, d'une troisième partie contenant la défense de l'extension et des parties libres de l'âme, contre les objections faites par le médecin Petit à la seconde partie.

La Chambre avait encore entrepris, sur la demande du chancelier Séguier, de publier un grand ouvrage pour exposer d'une façon didactique la philosophie de Platon, mais il ne put en achever qu'un fragment qui parut, vers 1665, sous le titre de *Discours sur la nature divine selon la philosophie platonique*. Il donna enfin, en 1667, le *Discours de l'amitié et de la haine qui se trouvent entre les animaux*.

En résumé, Cureau de la Chambre fut, comme savant et comme médecin, un des hommes les plus éminents de son époque, et mérita d'être choisi par Colbert, en 1666, pour faire partie de l'Académie des Sciences nouvellement fondée ; comme philosophe, il était consulté sur les matières de morale et de psychologie ; comme écrivain, il jouissait d'une autorité incontestée en matière de style ; le grand Arnauld lui posait souvent des problèmes de grammaire générale qui « ne se pouvaient bien résoudre que par la haute méditation de la philosophie », enfin le P. Bouhours a emprunté à ses œuvres de nombreuses citations pour ses *Remarques nouvelles sur la langue française*.

Le cardinal de Richelieu faisait de lui le plus grand cas, et l'avait appelé des premiers à prendre place à l'Académie française, dont il fut longtemps l'un des meilleurs écrivains. « Toute sa correspondance académique, dit M. René Kerviler, auteur d'une copieuse et excellente notice sur Cureau de la Chambre, a cette physionomie vive, franche,

[1] *Lettres de Balzac à Chapelain*, édit. 1659, p. 331-332.

qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans les lettres lourdes et compassées de ce temps. »

Nous terminerons cette étude par une remarque judicieuse du même critique, dont le travail nous a été très-utile :

« Nous avons cru longtemps que les médecins de Molière représentaient avec fidélité la docte Faculté du temps de Louis XIII et de Louis XIV ; mais en lisant les œuvres de la Chambre nous avons été forcé de reconnaître que le type de Diafoirus est, comme celui de Tartufe, un accident ; car il y avait au milieu du dix-septième siècle des médecins aimables et savants sans pédanterie, aussi bien que des chrétiens solides pratiquant sans hypocrisie les devoirs de leur religion [1]. »

[1] *Revue historique et archéologique du Maine*, 1877.

TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

TOME I.

Pages	lignes	
2	1	Cnotact, *lisez :* contact.
8	39	Ajoule, *lisez :* ajoute :
25	41	Ouvrage qui transportait dans le roman le genre pastoral dont l'*Aminta* du Tasse et le *Pastor fido* du Marino avaient offert les premiers exemples célèbres, *lisez :* ouvrage qui transportait dans le roman le genre pastoral dont l'*Arcadia* de Samazar, le *Diana* de Montemayor, l'*Aminta* du Tasse et le *Pastor fido* de Guarini avaient offert les premiers exemples célèbres.
111	32	1547, *lisez :* 1647.


O. M. I.
HULL

